

ASSEMBLY  
OF  
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE  
DE  
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

# PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

THIRD SESSION

Second Part

*October 1957*

V

Minutes

Official Report of Debates

TROISIÈME SESSION

Deuxième Partie

*Octobre 1957*

V

Procès-Verbaux

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

STRASBOURG



ASSEMBLY  
OF  
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE  
DE  
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

# PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

THIRD SESSION

TROISIÈME SESSION

Second Part

Deuxième Partie

*October 1957*

*Octobre 1957*

V

V

Minutes

Procès-Verbaux

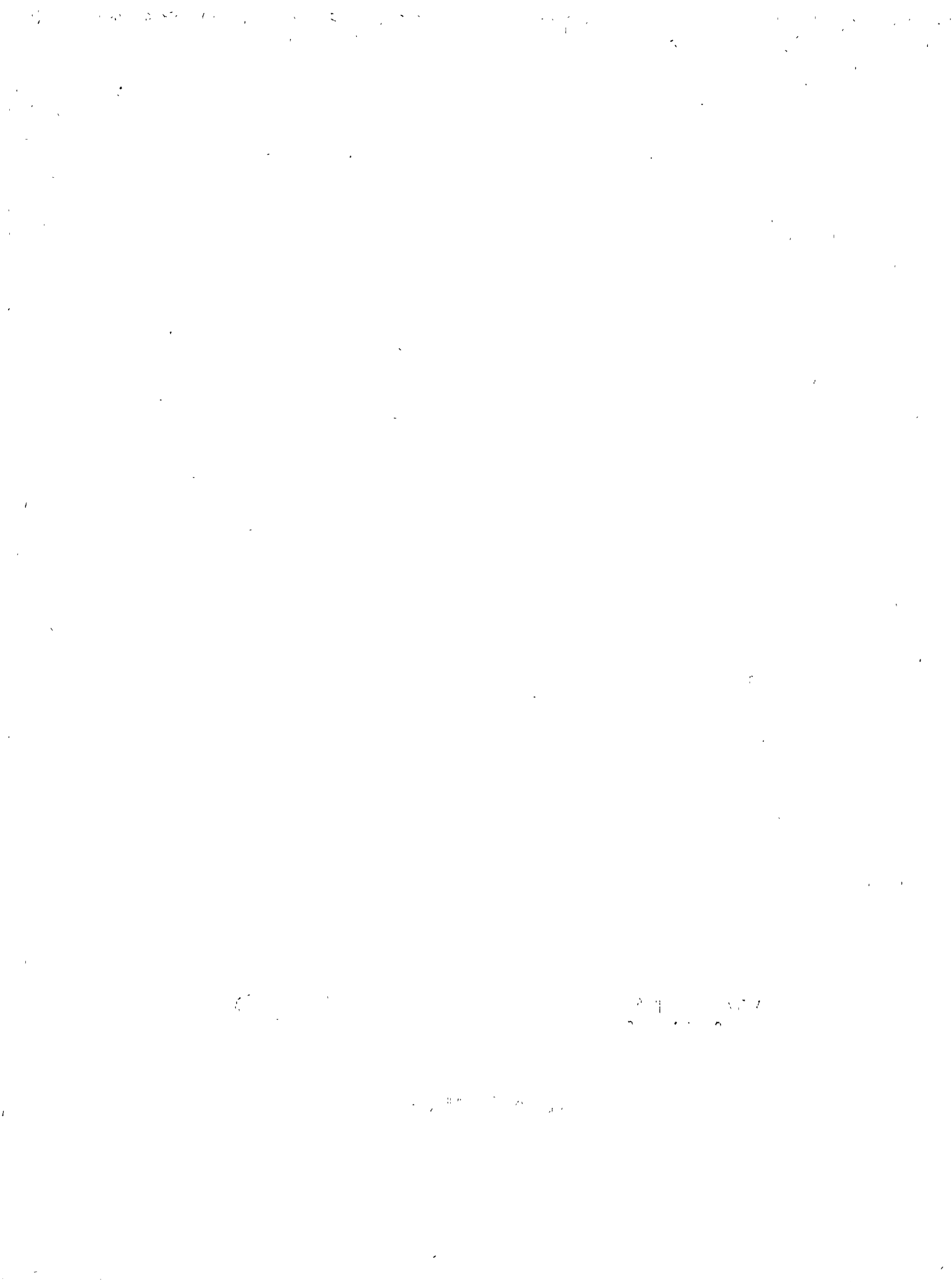
Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

STRASBOURG



The *Proceedings* of the second part of the Third Ordinary Session of the Assembly of W. E. U. comprise two volumes :

Volume IV : Assembly Documents.

Volume V : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la deuxième partie de la troisième session ordinaire de l'Assemblée de l'U. E. O. comportent deux tomes :

Tome IV : Documents de séance.

Tome V : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu des débats, Index général.

## TABLE OF CONTENTS

|  | Page    |
|--|---------|
| List of Representatives and Substitutes .....      | 8       |
| <br>Orders of the Day and Minutes of Proceedings : |         |
| Ninth Sitting .....                                | 12      |
| Tenth Sitting .....                                | 15      |
| Eleventh Sitting .....                             | 17      |
| Twelfth Sitting .....                              | 20      |
| Thirteenth Sitting .....                           | 26      |
| Fourteenth Sitting .....                           | 34      |
| Fifteenth Sitting .....                            | 39      |
| <br>Official Report of Debates :                   |         |
| Ninth Sitting .....                                | 45      |
| Tenth Sitting .....                                | 61      |
| Eleventh Sitting .....                             | 86      |
| Twelfth Sitting .....                              | 109     |
| Thirteenth Sitting .....                           | 133     |
| Fourteenth Sitting .....                           | 158     |
| Fifteenth Sitting .....                            | 171     |
| <br>Index .....                                    | <br>182 |

## TABLE DES MATIÈRES

|   | Page |
|---|------|
| Liste des Représentants et des Suppléants ..... | 8    |
| Ordres du jour et procès-verbaux :              |      |
| Neuvième séance .....                           | 12   |
| Dixième séance .....                            | 15   |
| Onzième séance .....                            | 17   |
| Douzième séance .....                           | 20   |
| Treizième séance .....                          | 26   |
| Quatorzième séance .....                        | 34   |
| Quinzième séance .....                          | 39   |
| Compte rendu des débats :                       |      |
| Neuvième séance .....                           | 45   |
| Dixième séance .....                            | 61   |
| Onzième séance .....                            | 86   |
| Douzième séance .....                           | 109  |
| Treizième séance .....                          | 133  |
| Quatorzième séance .....                        | 158  |
| Quinzième séance .....                          | 171  |
| Index .....                                     | 190  |

# LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

## LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

### BELGIUM BELGIQUE

#### Representatives — Représentants

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| MM. BOHY Georges        | Soc.      |
| DEHOUSSE Fernand        | Soc.      |
| HEYMAN Henri            | Soc. Chr. |
| MOTZ Roger              | Libéral   |
| ROLIN Henri             | Soc.      |
| STRUYE Paul             | Soc. Chr. |
| VAN CAUWELAERT J. Frans | Soc. Chr. |

#### Substitutes — Suppléants

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| MM. DE KINDER Roger       | Soc.      |
| de la VALLEE POUSSIN E.   | Soc. Chr. |
| JANSSENS Charles          | Libéral   |
| LEFEVRE Théodore J. A. M. | Soc. Chr. |
| le HODEY Philippe         | Soc. Chr. |
| MOLTER Adolf              | Soc.      |
| VAN REMOORTEL William     | Soc.      |

### FRANCE FRANCE

#### Representatives — Représentants

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| MM. CORNIGLION-MOLINIER E. | Rép. soc.          |
| de FÉLICE Pierre           | Radical-Soc.       |
| GABORIT Roger              | Radical-Soc.       |
| JAQUET Gérard              | Soc.               |
| KALENZAGA Christophe       | Indép. Outre-mer   |
| LE BAIL Jean               | Soc.               |
| LEGENDRE Jean              | Indép. paysan      |
| de MENTHON François        | M. R. P.           |
| MINJOZ Jean                | Soc.               |
| de MOUSTIER Roland         | Rép. indép.        |
| MOUTET Marius              | Soc.               |
| PERNOT Georges             | Rép. indép.        |
| PEZET Ernest               | M. R. P.           |
| PLAISANT Marcel            | Rass. gauches rép. |
| RADIUS René                | Rép. soc.          |
| REYNAUD Paul               | Rép. indép.        |
| SENGHOR Léopold Sédar      | Indép. Outre-mer   |
| TEITGEN Pierre-Henri       | M. R. P.           |

#### Substitutes — Suppléants

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| MM. ALRIC Gustave     | Rép. indép.   |
| BICHET Robert         | M. R. P.      |
| BONNEFOUS Edouard     | U. D. S. R.   |
| CHABAN-DELMAS Jacques | Rép. soc.     |
| CHARPENTIER René      | M. R. P.      |
| CONTE Arthur          | Soc.          |
| COURANT Pierre        | Indép. paysan |

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| MM. DEBRE Michel          | Rép. soc.          |
| DEVINAT Paul              | Radical-Soc.       |
| LABORBE Jean              | Paysan             |
| LAINGO Ralijaona          | Rass. d'Outre-mer  |
| LEMAIRE Maurice           | Rép. soc.          |
| LONGCHAMBON Henri         | Rass. gauches rép. |
| NININE Jules              | Soc.               |
| Mme PIERRE-BROSSOLETTE G. | Soc.               |
| MM. PINTON Auguste        | Rass. gauches rép. |
| RINGENT Germain           | Soc.               |
| TEMPLE Emmanuel           | Indép. paysan      |

### FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

#### Representatives — Représentants

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| MM. BECKER Max           | F.D.P. |
| ERLER Fritz              | S.P.D. |
| FURLER Hans              | C.D.U. |
| GERSTENMAIER Eugen       | C.D.U. |
| HAASLER Horst            | C.D.U. |
| KALBITZER Hellmut        | S.P.D. |
| KIESINGER Kurt-Georg     | C.D.U. |
| KOPF Hermann             | C.D.U. |
| LEVERKUEHN Paul          | C.D.U. |
| von MERKATZ Hans-Joachim | D.P.   |
| MOMMER Karl              | S.P.D. |
| PAUL Ernst               | S.P.D. |
| PÜNDER Hermann           | C.D.U. |
| Mme REHLING Luise        | C.D.U. |
| MM. SCHMID Carlo         | S.P.D. |
| SCHÜTZ Hans              | C.S.U. |
| SEIDL Franz              | C.S.U. |
| .....                    | S.P.D. |

#### Substitutes — Suppléants

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| MM. ALTMAIER Jakob      | S.P.D. |
| BIRKELBACH Willi        | S.P.D. |
| Fürst von BISMARCK Otto | C.D.U. |
| M. EVEN Johannes        | C.D.U. |
| Gräfin FINCKENSTEIN Eva | C.D.U. |
| MM. GERNS Heinrich      | C.D.U. |
| HÖFLER Heinrich         | C.D.U. |
| JACOBS Peter            | S.P.D. |
| LÜCKER Hans-August      | C.S.U. |
| MARX Franz              | S.P.D. |
| Mme MAXSEIN Agnes       | C.D.U. |
| M. METZGER Ludwig       | S.P.D. |
| Mme MEYER-LAULE Emmy    | S.P.D. |
| MM. OESTERLE Josef      | C.S.U. |
| REIF Hans               | F.D.P. |
| SERRES Günther          | C.D.U. |
| WAHL Eduard             | C.D.U. |
| Mme WEBER Helene        | C.D.U. |



ITALY  
ITALIE

## Representatives — Représentants

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| MM. AZARA Antonio                 | Dém. Chr.   |
| BADINI CONFALONIERI V.            | Libéral     |
| BETTIOL Giuseppe                  | Dém. Chr.   |
| BOGGIANO PICO Antonio             | Dém. Chr.   |
| CANEVARI Emilio                   | Soc. Dém.   |
| CINGOLANI Mario                   | Dém. Chr.   |
| CODACCI PISANELLI G.              | Dém. Chr.   |
| DARDANELLI Giuseppe               | Libéral     |
| DE VITA Francesco                 | Républicain |
| GALLETTO Bartolo                  | Dém. Chr.   |
| GONELLA Guido                     | Dém. Chr.   |
| Marchese LUCIFERO<br>d'APRIGLIANO | Monarchiste |
| MM. MONTINI Lodovico              | Dém. Chr.   |
| NACUCCHI Nicola                   | Monarchiste |
| SANTERO Natale                    | Dém. Chr.   |
| SPALLICCI Aldo                    | Républicain |
| TREVES Paolo                      | Soc. Dém.   |
| .....                             | Dém. Chr.   |

## Substitutes — Suppléants

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| MM. BASILE Guido        | Libéral      |
| CARMAGNOLA Luigi        | Soc. Dém.    |
| CERULLI IRELLI Giuseppe | Dém. Chr.    |
| Mme CONCI Elisabetta    | Dém. Chr.    |
| MM. COTTONE Benedetto   | Libéral      |
| DE BOSIO Francesco      | Dém. Chr.    |
| EBNER Antonio           | Groupe mixte |
| GIARDINA Camillo        | Dém. Chr.    |
| JANNUZZI Onofrio        | Dém. Chr.    |
| MATTEOTTI Giancarlo     | Soc. Dém.    |
| PAOLUCCI Raffaele       | Monarchiste  |
| PECORARO Antonio        | Dém. Chr.    |
| SIBILLE Giuseppe        | Dém. Chr.    |
| STORCHI Ferdinando      | Dém. Chr.    |
| TARTUFOLI Amor          | Dém. Chr.    |
| TURANI Daniele          | Dém. Chr.    |
| VEDOVATO Giuseppe       | Dém. Chr.    |
| ZERBI Tommaso           | Dém. Chr.    |

LUXEMBOURG  
LUXEMBOURG

## Representatives — Représentants

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| MM. van KAUVENBERGH Adrien | Soc.      |
| MARGUE Nicolas             | Chr. Soc. |
| SCHAUS Eugène              | Libéral   |

## Substitutes — Suppléants

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| MM. GREGOIRE Pierre | Chr. Soc. |
| KRIER Antoine       | Soc.      |
| SCHAFFNER Robert    | Libéral   |

NETHERLANDS  
PAYS-BAS

## Representatives — Représentants

|                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| MM. BLESHEUVEL B. W.    | Anti-Révolution. |
| FENS J. J.              | Pop. Cath.       |
| van der GOES van NATERS | Travailliste     |
| de GOU L.               | Pop. Cath.       |
| KORTHALS H. A.          | Libéral          |
| SCHMAL J. J. R.         | Chr. Hist.       |
| VOS H.                  | Travailliste     |

## Substitutes — Suppléants

|                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| MM. DUYNSTEE A. E. M. | Pop. Cath.       |
| GOEDHART F. J.        | Travailliste     |
| de GROOTH G.          | Libéral          |
| LICHTENAUER W. F.     | Chr. Hist.       |
| PATIJN C. L.          | Travailliste     |
| RIP W.                | Anti-Révolution. |
| SCHUIJT W. J.         | Pop. Cath.       |

UNITED KINGDOM  
ROYAUME-UNI

## Representatives — Représentants

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Sir Robert BOOTHBY            | Conservateur |
| Mr. R. C. BROOMAN-WHITE       | Conservateur |
| Mr. Knox CUNNINGHAM           | Conservateur |
| Rt. Hon. L. John EDWARDS      | Travailliste |
| Rt. Hon. Hugh T. N. GAITSKELL | Travailliste |
| Mr. Charles L. HALE           | Travailliste |
| Mr. John HAY                  | Conservateur |
| Mr. Arthur HOLT               | Libéral      |
| Rt. Hon. Dame Flor. HORSBRUGH | Conservateur |
| Sir James HUTCHISON           | Conservateur |
| Président de l'Assemblée      |              |
| Mr. Gilbert LONGDEN           | Conservateur |
| Rt. Hon. Hilary A. MARQUAND   | Travailliste |
| Mr. Godfrey NICHOLSON         | Conservateur |
| Mrs. Harriet SLATER           | Travailliste |
| Viscount STONEHAVEN           | Conservateur |
| Mr. William WILKINS           | Travailliste |
| Mr. Frederick T. WILLEY       | Travailliste |
| Rt. Hon. Kenneth G. YOUNGER   | Travailliste |

## Substitutes — Suppléants

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Mr. Christopher ARMSTRONG  | Conservateur |
| Mr. F. M. BENNETT          | Conservateur |
| Dr. Alfred D. D. BROUGHTON | Travailliste |
| Mr. Harold J. FINCH        | Travailliste |
| Mr. Peter KIRK             | Conservateur |
| Marquess of LANSDOWNE      | Conservateur |
| Mr. George M. LAWSON       | Travailliste |
| Mr. James RAMSDEN          | Conservateur |
| Lord REA                   | Libéral      |
| Mr. Charles ROYLE          | Travailliste |
| Mr. Ronald S. RUSSELL      | Conservateur |



**I**

**MINUTES OF PROCEEDINGS**



**PROCÈS-VERBAUX**

# NINTH SITTING

Thursday, 10th October, 1957

## ORDERS OF THE DAY

1. Examination of Credentials.
2. Nomination of Members to Committees.
3. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 60).
4. Reply to the Request by the Consultative Assembly of the Council of Europe for an Opinion concerning nuclear explosions.
5. State of European security (*General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 64).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter, and Rule 2 of the Rules of Procedure, the President announced the resumption of the Third Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sitting of Thursday, 9th May, 1957, were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Tribute to deceased Member of the Assembly

The President paid a tribute to the late Mme Schroeder, a Representative of the Federal Republic of Germany.

*Speaker* : M. Pünder.

### 4. Address by the President of the Assembly

The President delivered an address.

### 5. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 B of the Rules of Procedure, the Assembly nominated by lot a Committee of five Members to examine the credentials of Representatives and Substitutes appointed since the last Sitting.

The Members nominated were : MM. Radius, Erler, Dame Florence Horsbrugh, MM. Fens, Pünder.

*The Sitting was suspended at 10.25 a.m. and resumed at 10.45 a.m.*

The Report of the Credentials Committee (Doc. 73) was presented by M. Pünder.

The Assembly agreed to the Report and the Credentials of the following Representatives were approved :

M. Furler, Representative, Federal Republic of Germany ;

M. Korthals, Representative, Netherlands ;

M. Grégoire, Substitute, Luxembourg ;

M. Patijn, Substitute, Netherlands ;

Mr. Armstrong, Substitute, United Kingdom.

# NEUVIÈME SÉANCE

Judi 10 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. Vérification des pouvoirs.</p> <p>2. Nomination de membres des commissions.</p> <p>3. Adoption du calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 60).</p> | <p>4. Réponse à la demande d'avis adressée à l'Assemblée par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en matière d'explosions nucléaires.</p> <p>5. Etat de la sécurité européenne (<i>discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 64).</p> |
|---|--|

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 10 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

### 1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et de l'article 2 du Règlement, le Président déclare reprise la troisième session ordinaire de l'Assemblée. Le procès-verbal de la séance du jeudi 9 mai 1957 est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Eloge funèbre

Le Président prononce l'éloge funèbre de Mme Schroeder, Représentant de la République Fédérale d'Allemagne.

*Intervient* : M. Pünder.

### 4. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président prononce une allocution.

### 5. Vérification des pouvoirs

En application de l'article 6 B du Règlement, l'Assemblée nomme, par voie de tirage au sort, une commission de cinq membres chargée de la vérification des pouvoirs des Représentants et Suppléants désignés pendant l'interruption de la session.

Sont désignés par le sort : MM. Radius, Erler, Dame Florence Horsbrugh, MM. Fens, Pünder.

*La séance, suspendue à 10 h. 25, est reprise à 10 h. 45.*

Le rapport de la commission de Vérification des Pouvoirs (Doc. 73) est présenté par M. Pünder.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

En conséquence, sont validés les pouvoirs de :

M. Furler, comme Représentant de la République Fédérale d'Allemagne ;

M. Korthals, comme Représentant des Pays-Bas ;

M. Grégoire, comme Suppléant du Luxembourg ;

M. Patijn, comme Suppléant des Pays-Bas ;

M. Armstrong, comme Suppléant du Royaume-Uni.

## **6. Nomination of Members to Committees**

The Bureau proposed the following nominations for seats in Committees :

M. Korthals, titular Member of the General Affairs Committee and alternate Member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of Mme Stoffels van Haaf ten, resigned ;

M. Patijn, alternate Member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of M. Ruygers, resigned ;

Mr. Armstrong, alternate Member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of Mr. Grosvenor, resigned ;

Mr. Brooman-White, titular Member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of Mr. Longden ;

Mme Pierre-Brossolette, titular Member of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, in place of M. Moutet, and M. Moutet, alternate Member of the same Committee in place of Mme Pierre-Brossolette.

M. Moutet, alternate Member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of M. Bichet.

The Assembly agreed to the nominations.

## **7. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session**

(Doc. 60)

The Assembly agreed to the draft Order of Business proposed by the Bureau for the second part of the Third Session (Doc. 60).

## **8. Reply to the Request by the Consultative Assembly of the Council of Europe for an Opinion concerning nuclear explosions**

The Assembly decided, notwithstanding the provisions of Rule 36 of the Rules of Procedure to refer back to the Committee on Defence Questions and Armaments the draft reply to the request by the Consultative Assembly for an Opinion on nuclear explosions with a view to the preparation of a new Report to be debated on Monday, 14th October.

## **9. State of European security**

(General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 64)

The General Debate was opened.

*Speaker* : M. Lucifero.

The Report of the Committee was presented by M. Fens.

*Speakers* : Mr. Younger, Lord Stonehaven.

The General Debate was adjourned till the next Sitting.

## **10. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 12 o'clock.*

**6. Nomination de membres des commissions**

Le Bureau propose les candidatures suivantes à des sièges dans les commissions :

M. Korthals comme membre titulaire de la commission des Affaires Générales et comme membre remplaçant de la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de Mme Stoffels van Haaften, démissionnaire ;

M. Patijn comme membre remplaçant de la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Ruygers, démissionnaire ;

M. Armstrong comme membre remplaçant de la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Grosvenor, démissionnaire ;

M. Brooman-White comme membre titulaire de la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Longden ;

Mme Pierre-Brossolette comme membre titulaire de la commission du Règlement et des Immunités à la place de M. Moutet et M. Moutet comme membre remplaçant de la même commission à la place de Mme Pierre-Brossolette ;

M. Moutet comme membre remplaçant de la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Bichet.

Les propositions du Bureau sont adoptées.

**7. Adoption du calendrier de la deuxième partie de la session**

(Doc. 60)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier pour la deuxième partie de la troisième session (Doc. 60), proposé par le Bureau.

**8. Réponse à la demande d'avis adressée à l'Assemblée par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en matière d'explosions nucléaires**

Sur proposition du Bureau et par dérogation aux dispositions de l'article 36 du Règlement, l'Assemblée décide de renvoyer à la commission des Questions de Défense et des Armements le projet de réponse à la demande d'avis adressée à l'Assemblée par l'Assemblée Consultative en matière d'explosions nucléaires, en vue d'un nouveau rapport qui serait discuté le lundi 14 octobre.

**9. Etat de la sécurité européenne**

(Discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 64)

La discussion générale est ouverte.

*Intervient* : M. Lucifero.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Fens.

*Interviennent* : M. Younger, Lord Stonehaven.

La discussion générale sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

**10. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

*La séance est levée à 12 heures.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

MM. Becker  
Bohy  
Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
MM. Brooman-White  
Van Cauwelaert  
Cunningham  
*Ebner* (De Vita)  
*Finch* (Edwards)  
Erler  
Fens  
Gaborit  
*Royle* (Gaitskell)  
*Gerns* (Gerstenmaier)  
van der Goes van Naters  
Haasler  
*Lawson* (Hale)  
Lord *Rea* (Holt)

Dame Florence Horsbrugh  
MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
*Jacobs* (Kalbitzer)  
Kopf  
*Patiyn* (Korthals)  
Legendre  
*Kirk* (Longden)  
Marchese Lucifero d'Aprigliano  
MM. Margue  
Marquand  
*Bichet* (de Menthon)  
*Oesterle* (von Merkatz)  
Mme *Pierre-Brossolette* (Minjoz)  
MM. Mommer  
Montini  
*Lefèvre* (Motz)  
Moutet  
Paul

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

MM. Pezet  
Pünder  
Radius  
Mme Rehling  
MM. *Molter* (Rolin)  
*Sibille* (Santero)  
Schmal  
Schmid  
Seidl  
Mrs. Slater  
Viscount Stonehaven  
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)  
Teitgen  
*Goedhart* (Vos)  
Wilkins  
Willey  
Younger.

The following Representatives apologized for their absence :

MM. Azara  
Badini Confalonieri  
Bettiol  
Biesheuvel  
Boggiano Pico  
Canevari  
Cingolani  
Codacci Pisanelli  
Corniglion-Molinier  
Dardanelli  
Dehousse  
de Félice

MM. Furler  
Galletto  
Gonella  
de Gou  
Hay  
Heyman  
Jaquet  
Kalenzaga  
van Kauwenbergh  
Kiesinger  
Le Bail  
Leverkuehn

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. de Moustier  
Nacucchi  
Nicholson  
Pernot  
Plaisant  
Reynaud  
Schaus  
Schütz  
Senghor  
Spallicci  
Treves.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.





# TENTH SITTING

Thursday, 10th October, 1957

## ORDERS OF THE DAY

1. State of European security (*resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 64*).
2. Guided Missiles (*General Debate on the Report of M. Teitgen on the Reply of the Council to Recommendation No. 10, Doc. 71, and on the Report for information of Lord Stonehaven, Doc. 66, presented on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3 p.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. State of European security

*(Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 64)*

The General Debate was resumed.

*Speakers*: MM. Becker, Fens, Becker, Fens, Goedhart, Erlor, Gerns, Royle, de la Vallée Poussin, Lucifero, Fens.

The General Debate was concluded.

On the proposal of the Chairman of the Committee and of the Rapporteur, the Report was referred back to the Committee in order that a full Report should be presented later.

*The Sitting was suspended at 5.15 p.m. and resumed at 5.25 p.m.*

### 4. Alteration of the Order of Business

On the proposal of the President, the Assembly decided to proceed forthwith to the General

Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments (Doc. 71).

### 5. Guided Missiles

*(General Debate on the Report of M. Teitgen (Doc. 71) on the Reply of the Council to Recommendation No. 10 and on the Report for information of Lord Stonehaven (Doc. 66) presented on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments)*

The General Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by M. Teitgen.

The Report for information was presented by Lord Stonehaven.

The General Debate was concluded.

The Assembly took note of the two Reports and referred to the Ministers concerned the comments on the Reply of the Council to Recommendation No. 10 contained in the Report (Doc. 71).

### 6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 11th October, 1957, at 10 a.m.

*The Sitting was closed at 6 p.m.*

# DIXIÈME SÉANCE

Judi 10 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

1. Etat de la sécurité européenne (*suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 64*).
2. Engins téléguidés (*discussion générale du rapport de M. Teitgen sur la réponse du Conseil à la Recommandation n° 10, Doc. 71, et du rapport d'information de Lord Stonehaven, Doc. 66, présentés au nom de la commission des Questions de Défense et des Armements*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Etat de la sécurité européenne

(*Suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 64*)

La discussion générale est reprise.

*Interviennent* : MM. Becker, Fens, Becker, Fens, Goedhart, Erlor, Gerns, Royle, de la Vallée Poussin, Lucifero, Fens.

La discussion générale est close.

Sur proposition du président de la Commission et du rapporteur, le rapport est renvoyé à la Commission qui présentera ultérieurement un complément du rapport.

*La séance, suspendue à 17 h. 15, est reprise à 17 h. 25.*

### 4. Modification de l'ordre des travaux

Sur proposition du Président, l'Assemblée décide de procéder immédiatement à la discussion

générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements (Doc. 71).

### 5. Engins téléguidés

(*Discussion générale du rapport de M. Teitgen sur la réponse du Conseil à la Recommandation n° 10, (Doc. 71), et du rapport d'information de Lord Stonehaven (Doc. 66), présentés au nom de la commission des Questions de Défense et des Armements*)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Teitgen.

Le rapport d'information est présenté par Lord Stonehaven.

La discussion générale est close.

L'Assemblée prend acte des deux rapports et renvoie aux Ministres compétents les observations sur la réponse du Conseil à la Recommandation n° 10, contenues dans le rapport (Doc. 71).

### 6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 11 octobre 1957, à 10 heures.

*La séance est levée à 18 heures.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

MM. Becker  
*Ebner* (Bettiol)  
Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
MM. Brooman-White  
Van Cauwelaert  
Cunningham  
*De Kinder* (Dehousse)  
*Finch* (Edwards)  
Erlor  
Fens  
Gaborit  
*Royle* (Gaitskell)  
*Gerns* (Gerstenmaier)  
van der Goes van Naters  
*Duynstee* (de Gou)  
Haasler  
*Lawson* (Hale)  
Lord *Rea* (Holt)  
Dame Florence Horsbrugh

MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
*Jacobs* (Kalbitzer)  
*Serres* (Kopf)  
*Patijn* (Korthals)  
Le Bail  
Legendre  
*Wahl* (Leverkuehn)  
*Kirk* (Longden)  
Marchese Lucifero d'Aprigliano  
MM. Margue  
Marquand  
de Menthon  
*Oesterle* (von Merkatz)  
Mme *Pierre-Brossolette* (Minjoz)  
MM. Mommer  
Montini  
*Lefèvre* (Motz)  
Moutet  
Paul  
Pezet

The following Representatives apologized for their absence :

MM. Azara  
Badini Confalonieri  
Biesheuvel  
Boggiano Pico  
Bohy  
Canevari  
Cingolani  
Codacci Pisanelli  
Cornignon-Molinier  
Dardanelli  
De Vita

MM. de Félice  
Furler  
Galletto  
Gonella  
Hay  
Heyman  
Jaquet  
Kalenzaga  
van Kauenbergh  
Kiesinger

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

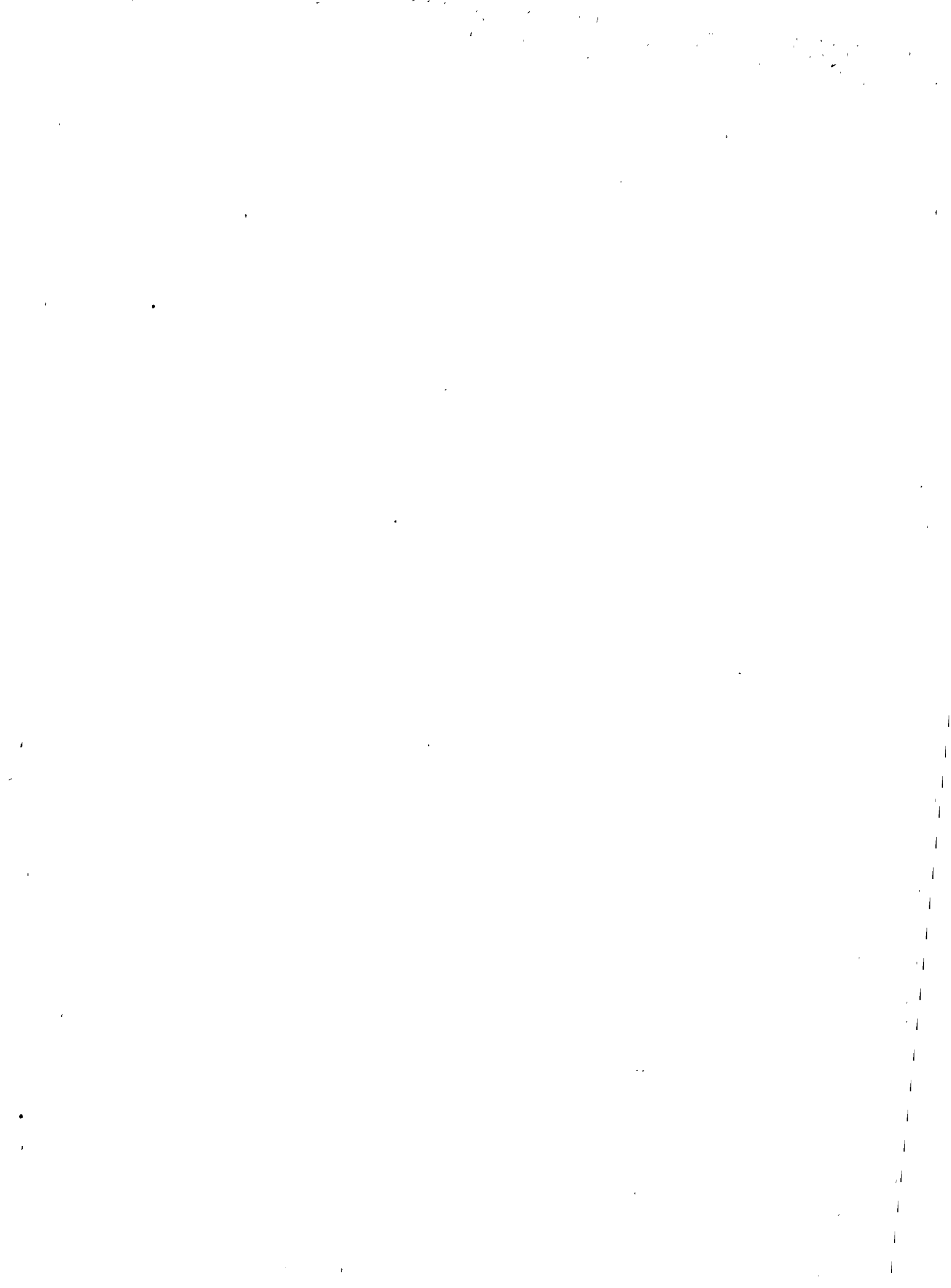
MM. Pünder  
Radius  
Mme Rehling  
MM. *Molter* (Rolin)  
*Sibille* (Santero)  
Schmal  
Schmid  
Mme *Weber* (Schütz)  
MM. Seidl  
*Charpentier* (Senghor)  
Mrs. Slater  
Viscount Stonehaven  
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)  
Teitgen  
*Goedhart* (Vos)  
Wilkins  
Willey  
Younger  
*Metzger*.

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. de Moustier  
Nacucchi  
Nicholson  
Pernot  
Plaisant  
Reyraud  
Schaus  
Spallicci  
Treves.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



# ELEVENTH SITTING

Friday, 11th October, 1957

## ORDERS OF THE DAY

1. Action taken in national Parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the first part of the Third Ordinary Session (*General Debate on the Report of the Working Party*, Doc. 69).
2. Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the first part of the Third Ordinary Session (*General Debate*, Doc. 65).
3. Responsibility of Western European Union in the field of Military Policy (*General Debate on the Report from the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 63).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10.15 a.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Action taken in national Parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the first part of the Third Ordinary Session

*(General Debate on the Report of the Working Party, Doc. 69)*

The General Debate was opened.

The Report of the Working Party was presented by M. Moutet.

The General Debate was concluded.

The Assembly took note of the Report of the Working Party.

### 4. Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the first part of the Third Ordinary Session

*(General Debate, Doc. 65)*

The General Debate was opened.

*Speakers* : MM. Fens, Edwards, van der Goes van Naters, Montini, Dame Florence Horsbrugh, M. Mommer.

The General Debate was concluded.

*Speakers* : MM. van der Goes van Naters, Goedhart.

The replies given by the Council to the Recommendations of the Assembly were referred to the appropriate Committees, in accordance with Rule 40 (2) of the Rules of Procedure, for consideration before the next Session.

### 5. Alteration of the Order of Business

The President proposed to the Assembly that, at the next Sitting, if there should be time after the completion of the Orders of the Day, there should be a debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration standing on the Order of Business for the afternoon of Saturday, 12th October, and for Tuesday, 15th October.

*Speakers* : MM. Edwards, Willey.

The proposal of the President was agreed to.

### 6. Responsibility of Western European Union in the field of Military Policy

*(General Debate on the Report from the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 63)*

The General Debate was opened.

# ONZIÈME SÉANCE

Vendredi 11 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

1. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire (*discussion générale du rapport du Groupe de Travail, Doc. 69*).
2. Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la troisième session ordinaire (*discussion générale, Doc. 65*).
3. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire (*discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 63*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 15 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire

(*Discussion générale du rapport du Groupe de Travail, Doc. 69*)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport du Groupe de Travail est présenté par M. Moutet.

La discussion générale est close.

L'Assemblée prend acte du rapport du Groupe de Travail.

### 4. Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la troisième session ordinaire

(*Discussion générale, Doc. 65*)

La discussion générale est ouverte.

*Interviennent* : MM. Fens, Edwards, van der Goes van Naters, Montini, Dame Florence Horsbrugh, M. Mommer.

La discussion générale est close.

*Interviennent* : MM. van der Goes van Naters, Goedhart.

Les réponses données par le Conseil aux recommandations de l'Assemblée sont renvoyées aux commissions compétentes, conformément à l'article 40 (2) du Règlement, pour examen pendant l'intersession.

### 5. Modification de l'ordre des travaux

Le Président propose à l'Assemblée de procéder, au cours de la prochaine séance, si elle en a le temps après épuisement de l'ordre du jour, à la discussion des rapports de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, précédemment fixée au samedi 12 octobre (après-midi) et au mardi 15 octobre (matin).

*Interviennent* : MM. Edwards, Willey.

Les propositions du Président sont adoptées.

### 6. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire

(*Discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 63*)

La discussion générale est ouverte.

The Report of the Committee was presented by M. de la Vallée Poussin.

The General Debate was adjourned until the next Sitting.

**7. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 12.35 p.m.*



Le rapport de la Commission est présenté par M. de la Vallée Poussin.

La discussion générale sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

**7. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

*La séance est levée à 12 h. 35.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

MM. Becker  
*Ebner* (Bettiol)  
 Bohy  
 Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
 MM. Brooman-White  
 Van Cauwelaert  
*Sibille* (Cingolani)  
 Cunningham  
 Edwards  
 Erler  
*Bichet* (de Félice)  
 Fens  
 Gaborit  
*Finch* (Gaitskell)  
*Gerns* (Gerstenmaier)  
 van der Goes van Naters  
*Duymstee* (de Gou)  
 Haasler

MM. *Lawson* (Hale)  
 Heyman  
 Lord *Rea* (Holt)  
 Dame Florence Horsbrugh  
 MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
*Jacobs* (Kalbitzer)  
 Kopf  
*Patijn* (Korthals)  
 Le Bail  
 Legendre  
*Kirk* (Longden)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Margue  
 Marquand  
 de Menthon  
 Mme *Pierre-Brossolette* (Minjoz)  
 MM. Mommer  
 Montini  
*Lefèvre* (Motz)

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

MM. Moutet  
 Nicholson  
 Paul  
 Pezet  
 Pünder  
 Radius  
 Mme Rehling  
 MM. Santero  
 Schmal  
 Schmid  
 Mme *Weber* (Schütz)  
 M. *Charpentier* (Senghor)  
 Mrs. Slater  
 Viscount Stonehaven  
 MM. *de la Vallée-Poussin* (Struye)  
 Teitgen  
*Goedhart* (Vos)  
 Willey  
 Younger  
*Metzger*.

The following Representatives apologized for their absence :

MM. Azara  
 Badini Confalonieri  
 Biesheuvel  
 Boggiano Pico  
 Canevari  
 Codacci Pisanelli  
 Cornignon-Molinier  
 Dardanelli  
 Dehousse  
 De Vita

MM. Furler  
 Galletto  
 Gonella  
 Hay  
 Jaquet  
 Kalenzaga  
 van Kauwenbergh  
 Kiesinger  
 Leverkuehn  
 von Merkatz

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. de Moustier  
 Nacucchi  
 Pernot  
 Plaisant  
 Reynaud  
 Rolin  
 Schaus  
 Seidl  
 Spallicci  
 Treves  
 Wilkins.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



## TWELFTH SITTING

Friday, 11th October, 1957

### ORDERS OF THE DAY

1. Responsibility of Western European Union in the field of Military Policy (*Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 63*).
2. Approval of the final Accounts of the Assembly for the financial year 1956 (Docs. 59 and 67).
3. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1957 (*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the Supplementary Budget, Doc. 56*).
4. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the financial year 1958 (*General Debate on the Report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 57*).
5. Administration of Western European Union (*General Debate on the Report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 68*).

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.10 p.m., with M. Pezet, Vice-President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

#### 3. Responsibility of Western European Union in the field of Military Policy

*(Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 63)*

The General Debate was resumed.

*Speakers* : MM. Edwards, Lefèvre, Teitgen, Lucifero, Patijn.

The General Debate was concluded.

*Speaker* : M. de la Vallée Poussin.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 18)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>. See p. 24.

On the proposal of M. de la Vallée Poussin, the Assembly agreed to the following motion :

“The Assembly instructs the Bureau to make a special approach to the Council of Ministers, with a view to making a particular explanation of the point of view which the Assembly expressed on the occasion of its agreement to Recommendation No. 18.”

#### 4. Approval of the final Accounts of the Assembly for the financial year 1956

*(Docs. 59 and 67)*

The Debate was opened.

*Speakers* : MM. Edwards, Cunningham.

The Debate was concluded.

The Motion to approve the final accounts of the Assembly for the financial year 1956 was moved by Mr. Edwards and agreed to unanimously as follows :

“The Assembly,

Having examined the Final Accounts of the Assembly for the financial year 1956, together with the Auditor's Report, in accordance with Article 16 of the Financial Regulations,

# DOUZIÈME SÉANCE

Vendredi 11 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

1. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire (suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 63).
2. Approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956 (Doc. 59 et 67).
3. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957 (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du budget supplémentaire, Doc. 56).
4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Doc. 57).
5. Administration de l'Union de l'Europe Occidentale (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 68).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Pezet, vice-président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire

(Suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 63)

La discussion générale est reprise.

Interviennent : MM. Edwards, Lefèvre, Teitgen, Lucifero, Patijn.

La discussion générale est close.

Intervient : M. de la Vallée Poussin.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 18)<sup>1</sup>.

Sur proposition de M. de la Vallée Poussin, l'Assemblée adopte la motion suivante :

« L'Assemblée charge son Bureau d'accomplir une démarche particulière auprès du Conseil des Ministres, en vue de lui expliquer directement le point de vue qu'elle a exprimé lors de l'adoption de la Recommandation n° 18. »

### 4. Approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956 (Doc. 59 et 67)

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Edwards, Cunningham.

La discussion est close.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956, présentée par M. Edwards, est adoptée à l'unanimité, dans la rédaction suivante :

« L'Assemblée,

Ayant examiné les comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article 16 du Règlement financier,

1. Voir p. 24.

Approves the Accounts as submitted and discharges the President of the Assembly of his financial responsibility."

**5. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1957**

*(General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the Supplementary Budget, Doc. 56)*

The General Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Edwards.

*Speakers* : MM. Royle, Edwards.

The General Debate was concluded.

The Assembly agreed unanimously to the Supplementary Budget for the financial year 1957.

**6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the financial year 1958**

*(General Debate on the Report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 57)*

The General Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Edwards.

*Speaker* : Mr. Cunningham.

The General Debate was concluded.

The Assembly agreed unanimously to the draft Budget for the financial year 1958.

**7. Administration of Western European Union**

*(General Debate on the Report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 68)*

The General Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by M. Molter.

*Speakers* : MM. Willey, Montini, Fens.

The General Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 19).<sup>1</sup>

**8. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for Saturday 12th October, 1957, at 10 a. m.

*The Sitting was closed at 5.40 p.m.*

1. See p. 25.

Approuve les comptes ainsi présentés et donne au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion.»

**5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957**

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du budget supplémentaire, Doc. 56)*

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Edwards.

*Interviennent* : MM. Royle, Edwards.

La discussion générale est close.

Le budget supplémentaire pour l'exercice financier 1957, contenu dans le rapport, est adopté à l'unanimité.

**6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958**

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Doc. 57)*

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Edwards.

*Intervient* : M. Cunningham.

La discussion générale est close.

Le projet de budget pour l'exercice financier 1958, contenu dans le rapport, est adopté à l'unanimité.

**7. Administration de l'Union de l'Europe Occidentale**

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 68)*

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Molter.

*Interviennent* : MM. Willey, Montini, Fens.

La discussion générale est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 19) <sup>1</sup>.

**8. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée au samedi 12 octobre 1957, à 10 heures.

*La séance est levée à 17 h. 40.*

1. Voir p. 25.

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

MM. *Reif* (Becker)  
*De Kinder* (Bohy)  
 Brooman-White  
 Van Cauwelaert  
*Sibille* (Cingolani)  
 Cunningham  
 Edwards  
 Erler  
*Bichet* (de Félice)  
 Fens  
 Mme *Maxsein* (Furler)  
 MM. Gaborit  
*Gerns* (Gerstenmaier)  
 van der Goes van Naters  
*Duynstee* (de Gou)  
 Haasler  
*Royle* (Hale)  
*Russell* (Hay)  
 Heyman

Lord *Rea* (Holt)  
 Dame Florence Horsbrugh  
 MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
*Jacobs* (Kalbitzer)  
 Kopf  
*Patiyn* (Korthals)  
 Le Bail  
 Legendre  
*Kirk* (Longden)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Margue  
 Marquand  
 de Menthon  
 Mme *Pierre-Brossolette* (Minjoz)  
 MM. Mommer  
 Montini  
*Lefèvre* (Motz)  
 Moutet  
 Nicholson

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

MM. Paul  
 Pünder  
 Radius  
 Mme Rehling  
 MM. *Molter* (Rolin)  
 Santero  
 Schmal  
 Mme *Weber* (Schütz)  
 M. *Charpentier* (Senghor)  
 Mrs. Slater  
 Viscount Stonehaven  
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)  
 Teitgen  
*Goedhart* (Vos)  
 Wilkins  
 Willey  
 Younger  
*Metzger*.

The following Representatives apologized for their absence :

MM. Azara  
 Badini Confalonieri  
 Bettiol  
 Biesheuvel  
 Boggiano Pico  
 Sir R. Boothby  
 MM. Canevari  
 Codacci Pisanelli  
 Cornignon-Molinier  
 Dardanelli

MM. Dehousse  
 De Vita  
 Gaitskell  
 Galletto  
 Gonella  
 Jaquet  
 Kalenzaga  
 van Kauenbergh  
 Kiesinger  
 Leverkuehn

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. von Merkatz  
 de Moustier  
 Nacucchi  
 Pernot  
 Plaisant  
 Reynaud  
 Schaus  
 Schmid  
 Seidl  
 Spallicci  
 Treves.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



**TEXTS ADOPTED AT THE TWELFTH SITTING**

---

**TEXTES ADOPTÉS A LA DOUZIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION No. 18**  
***on the responsibility of Western European Union***  
***in the field of military policy***

---

The Assembly,

Considering that the amended Treaty of Brussels makes it the duty of the Council to pursue a policy of peace, to strengthen the security of Member States, and to promote the progressive integration of Europe ;

Considering that the Council must interpret and implement the Treaty in the sense in which it was ratified by the national Parliaments, and in particular that, if it delegates part of the implementation of the Treaty to another Organization, it has the duty to keep itself fully informed and to supervise collectively the fulfilment of the charge thus given ;

Considering that the Assembly is unable satisfactorily to fulfil the responsibilities imposed on it by the Treaty unless it receives sufficient information on all those questions dealt with by the Treaty ;

Considering that any overlapping with N. A. T. O., and in particular the creating of a double chain of military command, must be eschewed,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

1. That in future it shall carry out fully the responsibilities which are imposed by the Treaty, and make full report thereon to the Assembly ;
2. That meanwhile, in view of the urgency of giving the Assembly full information, it communicate its Opinion to the Assembly concerning the following proposal :

That the Governments of the Member States of Western European Union entrust their Permanent Representatives to N.A.T.O., acting as representatives of their Ministers of Foreign Affairs, with the mission of keeping the Committee on Defence Questions and Armaments informed concerning developments in those sectors where the WEU Council has at present transferred its functions to N.A.T.O.

**RECOMMANDATION n° 18****sur les responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale  
dans le domaine de la politique militaire**

L'Assemblée,

Considérant que le traité de Bruxelles modifié impose au Conseil le devoir de poursuivre une politique de paix, de renforcer la sécurité (des pays membres), de promouvoir l'unité, d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ;

Estimant que le Conseil doit interpréter et mettre en œuvre le Traité, en respectant l'esprit dans lequel les parlements nationaux l'ont ratifié et que notamment, s'il délègue en partie l'exécution du Traité à un autre organe, il a le devoir de suivre et de contrôler d'une façon permanente et collectivement l'exécution des missions qu'il a confiées à celui-ci ;

Considérant que l'Assemblée ne peut remplir d'une façon satisfaisante la responsabilité que lui confie le Traité si elle ne reçoit pas des informations complètes sur toutes les matières qui en font l'objet ;

Considérant qu'il faut soigneusement éviter tout double emploi avec l'O.T.A.N., et notamment toute dualité dans le commandement militaire,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. D'exercer désormais pleinement les responsabilités que lui impose le Traité et d'en faire rapport à l'Assemblée ;
2. En attendant, et vu l'urgence de tenir l'Assemblée pleinement informée, de donner son avis sur la proposition suivante :

Les gouvernements des pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale confieraient à leurs représentants permanents auprès de l'O.T.A.N., agissant en tant que délégués de leurs ministres des Affaires étrangères, la mission de tenir la commission des Questions de Défense et des Armements informée de l'évolution intervenue dans les domaines où le Conseil de l'U.E.O. a transféré de facto ses compétences à l'O.T.A.N.

**RECOMMENDATION No. 19**  
***on the administration of Western European Union***

---

The Assembly,

Considering that both N. A. T. O. and the Council of Europe have now appointed to their respective Secretary-Generalships political figures with European experience ;

Considering undesirable the nomination of members of national foreign services to the post of Secretary-General of European Organizations on the basis of secondment,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

That candidates considered for the position of Secretary-General of Western European Union, at such time as this post may eventually become vacant, should possess either parliamentary or European civil service experience.

**RECOMMANDATION n° 19**  
***sur l'administration de l'Union de l'Europe Occidentale***

---

L'Assemblée,

Considérant que l'O. T. A. N. et le Conseil de l'Europe ont nommé au poste de Secrétaire Général des personnalités politiques d'expérience européenne ;

Estimant que la désignation, au poste de Secrétaire Général d'organisations européennes, de fonctionnaires détachés des ministères des Affaires étrangères nationaux n'est pas souhaitable,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

Que les candidats pris en considération pour le poste de Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale, dans l'éventualité d'une vacance dudit poste, possèdent une expérience parlementaire ou une formation de fonctionnaire européen.

# THIRTEENTH SITTING

Saturday, 12th October, 1957

## ORDERS OF THE DAY

1. The unification of European Assemblies (*General Debate on the Report from the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Doc. 62*).
2. State of European security (*Debate and Vote on the revised draft Recommendation from the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 74*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10.05 a.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

### 3. The unification of European Assemblies (*General Debate on the Report from the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Doc. 62*)

The General Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by M. van der Goes van Naters.

*Speakers*: MM. Kopf, Schmal, van der Goes van Naters, Lord Lansdowne, MM. Wilkins, Santero, Mommer, Kirk, Younger, Brooman-White, van der Goes van Naters, Santero, van der Goes van Naters, Kirk, van der Goes van Naters, Mommer, van der Goes van Naters, Kopf, Nicholson.

A proposal by M. Mommer to refer the Report back to the Committee for further information, and to adjourn the General Debate was disagreed to.

The General Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to on a roll-call (see Appen-

dix II) by 38 votes to 0, with 16 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 20).<sup>1</sup>

The draft Order contained in the Report was agreed to. (This Order will be published as No. 7).<sup>2</sup>

### 4. State of European security

*(Debate and Vote on the revised draft Recommendation from the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 74)*

The Debate was opened.

*Speakers*: MM. Fens, Montini, Fens, Lord Stonehaven.

The Debate was concluded.

The draft Recommendation was agreed to on a roll-call (see Appendix III) by 45 votes to 2. (This Recommendation will be published as No. 21).<sup>3</sup>

### 5. Date and time of the next Sitting

*Speakers*: MM. Edwards, Lucifero.

The next Sitting was fixed for Monday, 14th October, 1957, at 11 a.m.

*The Sitting was closed at 12.50 p.m.*

1. See p. 31.

2. See p. 32.

3. See p. 33.

# TREIZIÈME SÉANCE

Samedi 12 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

1. Unification des assemblées européennes (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et de directive, Doc. 62*).
2. Etat de la sécurité européenne (*discussion et vote du projet de recommandation révisé présenté par la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 74*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

### 3. Unification des assemblées européennes

(*Discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et de directive, Doc. 62*)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. van der Goes van Naters.

*Interviennent* : MM. Kopf, Schmal, van der Goes van Naters, Lord Lansdowne, MM. Wilkins, Santero, Mommer, Kirk, Younger, Brooman-White, van der Goes van Naters, Santero, van der Goes van Naters, Kirk, van der Goes van Naters, Mommer, van der Goes van Naters, Kopf, Nicholson.

Une proposition de M. Mommer, tendant au renvoi du rapport à la Commission pour complément d'information et à la suspension de la discussion générale est repoussée.

La discussion générale est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à la suite d'un vote par appel

nominal (voir annexe II) par 38 voix contre 0 et 16 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 20) <sup>1</sup>.

Le projet de directive contenu dans le rapport est adopté. (Cette directive sera publiée sous le n° 7) <sup>2</sup>.

### 4. Etat de la sécurité européenne

(*Discussion et vote du projet de recommandation révisé présenté par la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 74*)

La discussion est ouverte.

*Interviennent* : MM. Fens, Montini, Fens, Lord Stonehaven.

La discussion est close.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe III) par 45 voix contre 2. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 21) <sup>3</sup>.

### 5. Date et heure de la prochaine séance

*Interviennent* : MM. Edwards, Lucifero.

La prochaine séance est fixée au lundi 14 octobre 1957, à 11 heures.

La séance est levée à 12 h. 50.

1. Voir p. 31.

2. Voir p. 32.

3. Voir p. 33.

## APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

|   |   |
|---|---|
| MM. Becker                                    | MM. <i>Lawson</i> (Hale)                |
| <i>Ebner</i> (Bettiol)                        | <i>Russell</i> (Hay)                    |
| <i>Schuijt</i> (Biesheuvel)                   | Heyman                                  |
| Marquess of <i>Lansdowne</i> (Sir R. Boothby) | Lord <i>Rea</i> (Holt)                  |
| MM. Brooman-White                             | Dame Florence Horsbrugh                 |
| Van Cauwelaert                                | MM. <i>Armstrong</i> (Sir J. Hutchison) |
| <i>Sibille</i> (Cingolani)                    | Kiesinger                               |
| Cunningham                                    | Kopf                                    |
| Edwards                                       | <i>Patijn</i> (Korthals)                |
| <i>Birkelbach</i> (Erlor)                     | Le Bail                                 |
| <i>Bichet</i> (de Félice)                     | Legendre                                |
| Fens  | <i>Wahl</i> (Leverkuehn)                |
| Furler  | <i>Kirk</i> (Longden)                   |
| Gaborit                                       | Marchese Lucifero d'Aprigliano          |
| <i>Finch</i> (Gaitskell)                      | MM. Marquand                            |
| <i>Gerns</i> (Gerstenmaier)                   | de Menthon                              |
| van der Goes van Naters                       | Mommer                                  |
| <i>Duymstee</i> (de Gou)                      | Montini                                 |
| Haasler                                       | <i>Lefèvre</i> (Motz)                   |
|   | Moutet                                  |

## ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

|                                  |
|----------------------------------|
| MM. Nacucchi                     |
| Nicholson                        |
| Paul                             |
| Pezet                            |
| Radius                           |
| Mme Rehling                      |
| MM. <i>Molter</i> (Rolin)        |
| Santero                          |
| Schmal                           |
| Mmes <i>Meyer-Laule</i> (Schmid) |
| <i>Weber</i> (Schütz)            |
| <i>Maxsein</i> (Seidl)           |
| M. <i>Charpentier</i> (Senghor)  |
| Mrs. Slater                      |
| Viscount Stonehaven              |
| MM. <i>Goedhart</i> (Vos)        |
| Wilkins                          |
| Wiley                            |
| Younger                          |
| <i>Metzger</i> .                 |

The following Representatives apologized for their absence :

|                     |
|---------------------|
| MM. Azara           |
| Badini Confalonieri |
| Boggiano Pico       |
| Bohy                |
| Canevari            |
| Codacci Pisanelli   |
| Corniglion-Molinier |
| Dardanelli          |
| Dehousse            |
| De Vita             |

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

|                 |
|-----------------|
| MM. Galletto    |
| Gonella         |
| Jaquet          |
| Kalbitzer       |
| Kalenzaga       |
| van Kauwenbergh |
| Margue          |
| von Merkatz     |
| Minjoz          |
| de Moustier     |

|            |
|------------|
| MM. Pernot |
| Plaisant   |
| Pünder     |
| Reynaud    |
| Schaus     |
| Spallicci  |
| Struye     |
| Teitgen    |
| Treves.    |

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



## APPENDIX II

Vote No. 7 by roll-call on the draft Recommendation on the Unification of European Assemblies (Doc. 62)<sup>1</sup>.

Ayes ..... 38  
 Noes ..... —  
 Abstentions ..... 16

*Ayes :*

MM. Becker  
*Ebner* (Bettiol)  
*Schuijt* (Biesheuvel)  
 Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
 MM. Brooman-White  
*Sibille* (Cingolani)  
 Cunningham  
 Fens  
 Gaborit  
*Gerns* (Gerstenmaier)  
 van der Goes van Naters  
*Duynstee* (de Gou)

MM. Haasler  
*Russell* (Hay)  
 Heyman  
 Dame Florence Horsbrugh  
 MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
 Kiesinger  
 Kopf  
*Patiijn* (Korthals)  
 Legendre  
*Wahl* (Leverkuehn)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Montini  
 Nacucchi

MM. Van Cauwelaert  
 Edwards  
*Birkelbach* (Erlor)  
*Finch* (Gaitskell)  
*Lawson* (Hale)  
 Lord *Rea* (Holt)  
 MM. *Kirk* (Longden)  
 Margue

*Abstentions :*

MM. Marquand  
 Mommer  
 Paul  
*Molter* (Rolin)  
 Mme *Meyer-Laule* (Schmid)  
 Mrs. Slater  
 MM. Wilkins  
 Younger.

## ANNEXE II

Vote n° 7 par appel nominal relatif à l'unification des assemblées européennes (Doc. 62)<sup>1</sup>.

Pour ..... 38  
 Contre ..... —  
 Abstentions ..... 16

*Pour :*

MM. Nicholson  
 Pezet  
 Pünder  
 Mme Rehling  
 MM. Santero  
 Schmal  
 Mmes *Weber* (Schütz)  
*Maxsein* (Seidl)  
 Viscount Stonehaven  
 MM. Bichet  
*Goedhart* (Vos)  
 Willey  
*Metzger*.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX III

Vote No. 8 by roll-call on the draft Recommendation on the State of European security (Doc. 74)<sup>1</sup>.

Ayes ..... 45  
Noes ..... 2  
Abstentions ..... —

*Ayes :*

MM. Becker  
*Ebner* (Bettiol)  
*Schuijt* (Biesheuvel)  
Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
MM. Brooman-White  
Van Cauwelaert  
*Sibille* (Cingolani)  
Cunningham  
Edwards  
Fens  
Gaborit  
*Finch* (Gaitskell)  
*Gerns* (Gerstenmaier)  
van der Goes van Naters  
*Duynstee* (de Gou)

MM. Haasler  
*Lawson* (Hale)  
*Russell* (Hay)  
Heyman  
Lord *Rea* (Hólt)  
Dame Florence Horsbrugh  
MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
Kiesinger  
Kopf  
*Patijn* (Korthals)  
Legendre  
*Kirk* (Longden)  
Marchese Lucifero d'Aprigliano  
MM. Marquand  
Montini  
Nacucchi

*Noes :*

M. *Birkelbach* (Erlcr)

## ANNEXE III

Vote n° 8 par appel nominal relatif à l'état de la sécurité européenne (Doc. 74)<sup>1</sup>.

Pour ..... 45  
Contre ..... 2  
Abstentions ..... —

*Pour :*

MM. Nicholson  
Pezet  
Pünder  
Mme Rehling  
MM. Santero  
Schmal  
Mmes *Weber* (Schütz)  
*Maxsein* (Seidl)  
Mrs. Slater  
Lord Stonehaven  
MM. *Goedhart* (Vos)  
Willey  
Younger  
*Metzger*.

*Contre :*

M. Paul.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE THIRTEENTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA TREIZIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION No. 20**  
***on the rationalization of European Assemblies***

The Assembly,

Approving the ultimate aim of rationalizing European executive and parliamentary organs, in particular in order to unify European political activities, to reinforce the supervision of European executive organs, and to make European unity less confusing to public opinion ;

Expressing its view that any proposal for an Atlantic Assembly, before European unity has been further developed, should be examined with caution ;

Considering that the definition of the relationship between the United Kingdom and the new political complex composed of the European Economic Community, the European Community for Atomic Energy and the European Coal and Steel Community is now an urgent political task ;

Believing that the rationalization of existing European Assemblies must be envisaged with the rationalization of the relations between the various executive and Ministerial bodies, the activities of which it is the purpose of the European Assembly to survey ;

Affirming its resolve to ensure that the European Assembly does not remain under the tutelage of the consultative status granted in 1949, but has responsibilities and powers in no circumstances less than those established in 1955 by the Charter of the Assembly of Western European Union,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That it accept as a guiding principle that the competence and powers of any single European Assembly should include the following :

1. Constitutional relations with a Council of Prime Ministers, whereby departmental Ministers submit at regular intervals to the Assembly a detailed report of their activities of common interest, and the Assembly debates this report with a view to making Recommendations ; with the right, in exceptional circumstances, to reject the Report or any part thereof and refer it back to the Ministers by means of a Motion to disagree voted by a constitutional majority ;
2. A procedure to ensure regular consideration in national Parliaments of the chief Recommendations voted by the European Assembly, with a view to each national Parliament indicating to its Government what position its representative should take in the Council of Ministers, or what attitude should be taken by the Government in respect of the implementation of the decisions of the Council, subject to the constitutional practice of each Member State ;
3. In relation to the reduction in the number of texts submitted to the Assembly, the placing of a highly qualified Research Department at the disposal of the Assembly's Committees, in order to provide the technical advice necessary for the more detailed preparation of these texts ;
4. As extensive financial autonomy as possible, subject to independent auditing of the final accounts.

**RECOMMANDATION n° 20****sur la rationalisation des assemblées européennes**

L'Assemblée,

Approuvant, afin d'unifier le travail politique européen, de renforcer le contrôle sur les organes exécutifs et de dissiper la confusion qui règne dans l'opinion publique à l'égard de l'unité européenne, l'objectif de rationalisation tant des organes exécutifs que des organes parlementaires européens ;

Exprimant l'opinion que tout projet de création d'une assemblée atlantique soit examiné avec prudence avant que l'union européenne ne soit plus solidement établie ;

Considérant qu'actuellement une tâche politique urgente est de définir les relations entre le Royaume-Uni d'une part et la nouvelle entité de caractère public et politique composée par la Communauté économique européenne, la Communauté européenne de l'Énergie atomique et la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier d'autre part ;

Estimant que la rationalisation des assemblées européennes existantes doit aller de pair avec la rationalisation des rapports entre les divers organes exécutifs et ministériels, étant donné qu'une assemblée européenne aura pour mission de contrôler l'activité desdits organes ;

Affirmant sa détermination de veiller à ce que toute assemblée européenne ne soit plus soumise au statut consultatif octroyé en 1949, mais que lui soient confiés des responsabilités et des pouvoirs en aucun cas inférieurs à ceux définis par la charte de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale en 1955,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

D'accepter comme ligne directrice que parmi les compétences et pouvoirs de toute assemblée européenne figurent notamment les suivants :

1. Des liens constitutionnels avec un Conseil des chefs des gouvernements, prévoyant que les Ministres compétents soumettent à l'Assemblée un rapport détaillé de leurs activités d'intérêt commun à intervalles réguliers, rapport examiné par l'Assemblée qui présenterait des recommandations et aurait le droit, en des circonstances exceptionnelles, de rejeter ou partie ou l'ensemble du rapport et de le renvoyer aux Ministres par le biais d'une motion de désapprobation adoptée par une majorité qualifiée ;
2. La procédure pour assurer un examen régulier par les parlements nationaux des principales recommandations adoptées par l'assemblée européenne, de manière qu'il soit indiqué à chaque gouvernement quelle attitude son représentant devrait adopter au Conseil des Ministres ou quelle attitude serait attendue de lui lors de l'exécution des décisions du Conseil, sous réserve des dispositions constitutionnelles de chaque Etat membre ;
3. En relation avec la limitation des textes soumis à l'Assemblée, la mise à la disposition des commissions de l'Assemblée d'un service des études composé d'un personnel hautement qualifié, afin que la préparation plus détaillée de ces textes soit entourée de l'avis technique nécessaire ;
4. Une autonomie financière de l'Assemblée aussi grande que possible, sous réserve d'un contrôle impartial des comptes définitifs.

**ORDER No. 7 OF THE ASSEMBLY**  
***on the rationalization of European Assemblies***

---

The Assembly

Requests the General Affairs Committee to prepare, in co-operation with the Bureau, a report on the implementation of the second proposal, and in co-operation with the Committee on Budgetary Affairs and Administration, a report on the implementation of the fourth proposal, outlined in Recommendation No. 20.

**DIRECTIVE n° 7 DE L'ASSEMBLÉE**  
**sur la rationalisation des assemblées européennes**

---

L'Assemblée

Demande à sa commission des Affaires Générales de préparer, en ce qui concerne le paragraphe 2 de la recommandation, de concert avec le Bureau, et en ce qui concerne le paragraphe 4, avec la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, un rapport sur la mise en œuvre des propositions contenues dans la Recommandation n° 20.

**RECOMMENDATION No. 21****on the state of European security**

The Assembly,

Having discussed the state of European security at a time when the U. S. S. R. has just announced new progress in the development of intercontinental ballistic missiles and artificial satellites ;

Reaffirming its desire for the conclusion in the immediate future of an international agreement ensuring the honest and mutually controlled limitation of armaments, covering both conventional and nuclear weapons, as a first step towards general disarmament, which is the only way of lightening the heavy financial, economic and social burden which armaments impose on our peoples ;

Considering that, pending the conclusion of such an agreement, the Western countries must, through the maintenance of their retaliation forces, be able to prevent generalised aggression as well as any limited aggression ;

**I**

Considering that the latest Soviet progress, notwithstanding its psychological repercussions, does not immediately change the balance of forces between the East and the West, each side still having available retaliatory weapons borne either by aircraft or by rockets,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

1. To examine urgently the conclusion to be drawn from Soviet progress apparent both in the field of general technology and in that of modern weapons ;
2. To consider what further steps may be practicable to achieve the fullest possible exchange of information and co-operation in the production and development of guided missiles and counter-measures ;
3. To bring these steps to the notice of the Committee on Defence Questions and Armaments.

**II**

Considering that only a joint effort by all European countries, closely associated together and also within the framework of N. A. T. O., can enable them to build up the forces necessary to prevent both generalised and limited aggression ;

Considering that the decision to use strategic nuclear weapons imposes on the country possessing these weapons too grave a responsibility to bear alone,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

To establish directives concerning the utilization of strategic nuclear weapons in the possession of member countries. The application of these directives shall in the event of emergency be the responsibility of the Member States in possession of these weapons.



**RECOMMANDATION n° 21**  
**sur l'état de la sécurité européenne**

L'Assemblée,

Ayant discuté l'état de la sécurité européenne à un moment où l'U. R. S. S. vient d'annoncer de nouveaux progrès dans le développement de fusées balistiques intercontinentales et de satellites artificiels ;

Réaffirmant son désir de voir conclure, dans le plus proche avenir, un accord international sur la limitation loyale et mutuellement contrôlée des armements, tant conventionnels que nucléaires, au titre de premier pas vers un désarmement général, accord qui est le seul moyen d'arriver à un allègement des lourdes charges financières, économiques et sociales, que l'armement impose aux peuples ;

Considérant qu'en attendant la conclusion de cet accord, les pays occidentaux doivent être en état de prévenir, par l'existence de leurs forces de représailles, une agression généralisée, aussi bien qu'une agression limitée ;

I

Estimant que les derniers progrès soviétiques, abstraction faite de leurs répercussions psychologiques, ne modifient pas immédiatement l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, chacun continuant à disposer d'armes de représailles transportées ou par avions ou par fusées,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'examiner d'urgence les conclusions à tirer des progrès soviétiques qui se manifestent aussi bien sur le plan technique général que sur le plan des armements modernes ;
2. D'examiner quelles autres mesures peuvent être adoptées pour aboutir aux plus larges échanges d'information et à la coopération la plus étroite en matière de production et de mise au point d'engins téléguidés et de moyens de protection ;
3. De les porter à la connaissance de la commission des Questions de Défense et des Armements.

II

Considérant que seul un effort commun de tous les pays européens, étroitement associés entre eux et également dans le cadre de l'O. T. A. N., leur permet de mettre sur pied les forces nécessaires pour prévenir une agression généralisée, aussi bien qu'une agression limitée ;

Considérant que la décision d'employer les armes nucléaires stratégiques impose à tout pays possesseur une responsabilité trop grave pour qu'il puisse la supporter seul,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De fixer les directives relatives à l'emploi des armes nucléaires stratégiques en possession des pays membres. L'application de ces directives est confiée, en cas d'urgence, aux pays membres qui disposent de ces armes.

# FOURTEENTH SITTING

Monday, 14th October, 1957

## ORDERS OF THE DAY

1. Nuclear explosions (*General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Resolution, Doc. 70*).
2. The policy of Member States of Western European Union (*General Debate on the Report of the General Affairs Committee, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 61*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 11.05 a.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Nuclear explosions

*(General Debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Resolution, Doc. 70)*

The General Debate was opened .

General Corniglion-Molinier presented the Report of the Committee.

*Speakers :* Mr. Edwards, Lord Stonehaven, M. Wilkins, Lord Stonehaven, M. Corniglion-Molinier.

The General Debate was concluded.

On the proposal of the President, the Assembly agreed to vote separately on Preamble and Part I and Part II of the draft Resolution contained in the Report.

The Preamble and Part I of the draft Resolution were agreed to unanimously.

Part II of the draft Resolution was agreed to.

The draft Resolution, as a whole, was agreed to. (This Resolution will be published as No. 6).<sup>1</sup>

### 4. The policy of Member States of Western European Union

*(General Debate on the Report of the General Affairs Committee, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 61)*

M. Moutet moved the adjournment of the General Debate.

*Speakers :* MM. Legendre, Willey (Rapporteur), van der Goes van Naters (Chairman).

M. Lucifero, Dame Florence Horsbrugh and Mr. Nicholson, spoke in explanation of their votes.

The motion was agreed to.

### 5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for this afternoon, at 4 p.m.

*The Sitting was closed at 12.30 p.m.*

1. See p. 37.

# QUATORZIÈME SÉANCE

Lundi 14 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

1. Explosions nucléaires (*discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 70*).
2. La politique de l'Union de l'Europe Occidentale (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 61*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 11 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Explosions nucléaires

(*Discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 70*)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par le général Corniglion-Molinier.

*Interviennent* : M. Edwards, Lord Stonehaven, M. Wilkins, Lord Stonehaven, M. Corniglion-Molinier.

La discussion générale est close.

Sur proposition du Président, l'Assemblée décide de voter séparément sur le préambule, le titre I et le titre II du projet de résolution contenu dans le rapport.

Le préambule et le titre I du projet de résolution sont adoptés à l'unanimité.

Le titre II du projet de résolution est adopté.

L'ensemble du projet de résolution est adopté. (Cette résolution sera publiée sous le n° 6) <sup>1</sup>.

### 4. La politique de l'Union de l'Europe Occidentale

(*Discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 61*)

M. Moutet présente une motion tendant à l'ajournement du débat.

*Interviennent* : MM. Legendre, Willey (rapporteur), van der Goes van Naters (président de la Commission) et, pour explication de vote, M. Lucifero, Dame Florence Horsbrugh, M. Nicholson.

La motion est adoptée.

### 5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 16 heures.

La séance est levée à 12 h. 30.

1. Voir p. 37.

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

MM. Azara  
*Reif* (Becker)  
*Ebner* (Bettioli)  
Biesheuvel  
Bohy  
Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
MM. Brooman-White  
*Sibille* (Cingolani)  
Corniglion-Molinier  
Cunningham  
De Vita  
Edwards  
*Bonnefous* (de Félice)  
Fens  
Gaborit  
*Broughton* (Gaitskell)  
van der Goes van Naters

MM. *Duynstee* (de Gou)  
Haasler  
*Royle* (Hale)  
*Russell* (Hay)  
Heyman  
Lord *Rea* (Holt)  
Dame Florence Horsbrugh  
MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
Kiesinger  
Korthals  
Legendre  
*Kirk* (Longden)  
Marchese Lucifero d'Aprigliano  
MM. Marquand  
de Menthon  
*Lefèvre* (Motz)  
Moutet  
Nacucchi

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

MM. Nicholson  
*Alric* (Pernot)  
Pezet  
Pünder  
Radius  
*Devinat* (Reynaud)  
*Molter* (Rolin)  
Santero  
Schmal  
Mme *Meyer-Laule* (Schmid)  
Mrs. Slater  
Viscount Stonehaven  
MM. *De Kinder* (Struye)  
*Bichet* (Teitgen)  
Wilkins  
Willey  
Younger.

The following Representatives apologized for their absence :

MM. Badini Confalonieri  
Boggiano Pico  
Canevari  
Van Cauwelaert  
Codacci Pisanelli  
Dardanelli  
Dehousse  
Erler  
Furler  
Galletto  
Gerstenmaier  
Gonella

MM. Jaquet  
Kalbitzer  
Kalenzaga  
van Kauenbergh  
Kopf  
Le Bail  
Leverkuehn  
Margue  
von Merkatz  
Minjoz  
Mommer  
Montini

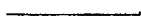
Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. de Moustier  
Paul  
Plaisant  
Mme Rehling  
MM. Schaus  
Schütz  
Seidl  
Senghor  
Spallicci  
Treves  
Vos.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE FOURTEENTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA QUATORZIÈME SÉANCE**

**RESOLUTION No. 6**

***expressing an opinion on nuclear explosions  
at the request of the Consultative Assembly of the Council of Europe***

---

The Assembly,

Having studied the request for an opinion on nuclear explosions addressed to it by the Consultative Assembly of the Council of Europe,

**I**

Supports Recommendation 140 (1957) of the Consultative Assembly asking that a Conference of Experts be convened to draw up a report on the nature and magnitude of the risk of radiation which may result from the carrying out of nuclear tests ;

Considering that the study at present being undertaken by the United Nations Scientific Committee of the effects of ionizing radiations on human health can in no way dispense the countries of Europe from asking that their most eminent scientists undertake a similar work in order to reach unbiased conclusions within the shortest possible time,

**EXPRESSES THE OPINION**

1. That the experts should also study ways and means of protecting the population of the world from dangerous radiation resulting from atomic piles, cyclotrons and all other installations based on nuclear fission or nuclear fusion ;
2. That Member States should be requested to accept this Recommendation in its present amplified form.

**II**

Having considered the proposal to invite atomic Powers to cease nuclear tests for a limited period, during which proposals tending to control and limit those tests would be examined ;

Considering that all measures relating to disarmament in the conventional as well as in the nuclear fields should be closely linked ;

Considering that the defence of Western Europe at present mainly depends on the deterrent effect of the nuclear weapons in the possession of the United States of America and Great Britain ;

Conscious of the risk that the West may fall behind the U. S. S. R. in the development of these weapons during an uncontrolled suspension of the tests which might remain unilateral ;

**RÉSOLUTION n° 6****portant avis sur les explosions nucléaires  
à la demande de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe**

L'Assemblée,

Ayant étudié la demande d'avis que l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe lui avait adressée au sujet des explosions nucléaires,

**I**

Se rallie à la Recommandation 140 (1957) de l'Assemblée Consultative tendant à la convocation d'une Conférence de savants chargés d'établir un rapport sur la nature et l'importance du risque causé par les radiations pouvant résulter de la poursuite des essais nucléaires ;

Considérant que l'étude entreprise actuellement par le Comité scientifique des Nations Unies sur les effets des radiations ionisantes sur l'être humain ne peut aucunement dispenser les pays européens de confier, de leur côté, aux savants européens les plus éminents, un travail analogue afin d'arriver, dans les délais les plus courts, à des conclusions exemptes de toute partialité,

**EMET L'AVIS**

1. Que les savants devraient également étudier la façon de protéger les populations du monde contre les radiations dangereuses qui sont les résultats des piles atomiques, cyclotrons et toutes autres installations à base de désintégration ou de fusion atomiques ;
2. Qu'il y aurait lieu d'inviter les Etats membres à accepter la Recommandation 140 de l'Assemblée Consultative sous cette forme élargie.

**II**

Ayant examiné la proposition tendant à inviter les puissances atomiques à suspendre les expériences nucléaires pendant une période d'une durée limitée, au cours de laquelle des propositions en vue de leur contrôle et de leur limitation devraient être examinées ;

Considérant que toutes les mesures de désarmement, tant dans le domaine conventionnel que nucléaire, doivent être étroitement liées ;

Considérant que la défense de l'Europe occidentale dépend principalement, à l'heure actuelle, de l'effet préventif de l'existence des armes nucléaires en possession des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ;

Consciente du fait que l'Occident risque de subir un retard par rapport à l'U. R. S. S. dans le développement de ces armes au cours d'une suspension non contrôlée des expériences dont il faut craindre qu'elle ne reste unilatérale ;

Considering that a suspension of tests not followed in the near future by the cessation of the production of fissile materials for military purposes would in no way stop the armaments race, owing to the fact that producing countries could continue stockpiling bombs,

**EXPRESSES THE OPINION**

1. (a) that an agreement on the suspension of nuclear tests must be concluded within the framework of a general settlement on the limitation and control of armaments, although it could enter into force prior to other provisions of such a general settlement ;  
(b) that any suspension of tests must be subject to an efficient international control system ;  
(c) that a suspension of tests must be linked to the cessation of the production of fissile materials for military purposes, coming into force at the latest at the end of the period of suspension ;  
(d) that the cessation of production likewise must be strictly controlled.
2. That the Powers represented at the Disarmament Subcommittee of the United Nations should make as many concessions as possible in order to achieve agreement before the end of 1957, the principle of which should be that any measure taken should tend to increase the security of all parties concerned and not lead to greater security for some at the expense of the security of others.



Considérant qu'une suspension des essais qui ne serait pas suivie, à brève échéance, d'une suspension de la production des matières fissiles à des fins militaires, n'arrêtera nullement la course aux armements, les pays producteurs pouvant continuer à accumuler leurs stocks de bombes,

EMET L'AVIS

1. (a) qu'un accord sur la suspension des essais nucléaires doit être conclu dans le cadre d'un règlement général de la limitation et du contrôle des armements, mais qu'il pourrait être rendu applicable avant même que d'autres dispositions de ce règlement n'entrent en vigueur ;  
(b) que toute suspension des essais doit être contrôlée par un système international efficace ;  
(c) qu'une suspension des explosions doit être liée à l'arrêt de la production des matières fissiles à des fins militaires, entrant en vigueur au plus tard à la fin de la période de suspension ;  
(d) que cet arrêt doit également être rigoureusement contrôlé.
2. Que chacune des puissances représentées au sous-comité du Désarmement des Nations Unies devrait faire les concessions maxima pour arriver, avant la fin de 1957, à un accord en partant du principe que toute mesure prise doit se traduire par un accroissement de la sécurité de toutes les parties intéressées et non pas par plus de sécurité pour les unes au détriment de la sécurité des autres.

# FIFTEENTH SITTING

Monday, 14th October, 1957

## ORDERS OF THE DAY

1. Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure (*General Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, and Vote on the draft Resolution, Doc. 72*).
2. Installation of the organs of Western European Union whose seat is in Paris (*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 75*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 4.05 p.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure

*(General Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, and Vote on the draft Resolution, Doc. 72)*

The General Debate was opened.

M. Van Cauwelaert presented the Report of the Committee.

*Speakers:* MM. Edwards, Cunningham, Lucifero Van Cauwelaert, Lucifero, Van Cauwelaert, Edwards, Willey, Kirk, Van Cauwelaert.

The General Debate was concluded.

The draft Resolution contained in the Report was agreed to. (This Resolution will be published as No. 7)<sup>1</sup>.

1. See p. 42.

### 4. Installation of the organs of Western European Union whose seat is in Paris

*(General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 75)*

The General Debate was opened.

M. Bichet presented the Report of the Committee.

*Speaker:* Mr. Edwards.

The General Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 22).<sup>1</sup>

### 5. Recommendations to be transmitted to national Parliaments

The Assembly instructed the President to transmit to national Parliaments such of the Recommendations agreed to during the second part of this Session as the Working Party may consider likely to call for action by national Parliaments.

### 6. Close of the Session

The President declared the Third Ordinary Session of the Assembly closed.

*The Sitting was closed at 4.50 p.m.*

1. See p. 43.

# QUINZIÈME SÉANCE

Lundi 14 octobre 1957

## ORDRE DU JOUR

1. Modification de l'article 27 du Règlement (*discussion générale du rapport de la commission du Règlement et des Immunités et vote du projet de résolution, Doc. 72*).
2. Installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 75*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 16 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Modification de l'article 27 du Règlement (Discussion générale du rapport de la commission du Règlement et des Immunités et vote du projet de résolution, Doc. 72)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Van Cauwelaert.

*Interviennent* : MM. Edwards, Cunningham, Lucifero, Van Cauwelaert, Lucifero, Van Cauwelaert, Edwards, Willey, Kirk, Van Cauwelaert.

La discussion générale est close.

Le projet de résolution contenu dans le rapport est adopté. (Cette résolution sera publiée sous le n° 7) <sup>1</sup>.

1. Voir p. 42.

### 4. Installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris (Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 75)

La discussion générale est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Bichet.

*Intervient* : M. Edwards.

La discussion générale est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 22) <sup>1</sup>.

### 5. Transmission de recommandations aux parlements nationaux

L'Assemblée charge son Président de transmettre aux parlements nationaux celles des recommandations adoptées au cours de la deuxième partie de la présente session que le Groupe de Travail estimera pouvoir faire l'objet d'une action positive de la part des parlements nationaux.

### 6. Clôture de la session

Le Président déclare close la troisième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 16 h. 50.

1. Voir p. 43.

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the register of attendance<sup>1</sup>.

MM. Azara  
*Ebner* (Bettiol)  
*Schuijt* (Biesheuvel)  
 Bohy  
 Marquess of *Lansdowne* (Sir R. Boothby)  
 MM. Brooman-White  
 Van Cauwelaert  
*Sibille* (Cingolani)  
 Cornignion-Molinier  
 Cunningham  
 Edwards  
*Bonnefous* (de Félice)  
 Fens  
 Gaborit  
*Broughton* (Gaitskell)  
 van der Goes van Naters

MM. *Duynstee* (de Gou)  
 Haasler  
*Royle* (Hale)  
*Russell* (Hay)  
 Heyman  
 Lord *Rea* (Holt)  
 Dame Florence Horsbrugh  
 MM. *Armstrong* (Sir J. Hutchison)  
*Jacobs* (Kalbitzer)  
 Korthals  
 Legendre  
*Kirk* (Longden)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Marquand  
 de Menthon  
 Moutet  
 Nacucchi

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>.

MM. Nicholson  
*Alric* (Pernot)  
 Pezet  
 Plaisant  
 Radius  
*Devinat* (Reynaud)  
*Molter* (Rolin)  
 Santero  
 Schmal  
 Mme *Meyer-Laule* (Schmid)  
 Mrs. Slater  
 MM. *Bichet* (Teitgen)  
*Goedhart* (Vos)  
 Wilkins  
 Willey  
 Younger.

The following Representatives apologized for their absence :

MM. Badini Confalonieri  
 Becker  
 Boggiano Pico  
 Canevari  
 Codacci Pisanelli  
 Dardanelli  
 Dehousse  
 De Vita  
 Erler  
 Furler  
 Galletto  
 Gerstenmaier  
 Gonella

MM. Jaquet  
 Kalenzaga  
 van Kauvenbergh  
 Kiesinger  
 Kopf  
 Le Bail  
 Leverkuehn  
 Margue  
 von Merkatz  
 Minjoz  
 Mommer  
 Montini  
 Motz

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. de Moustier  
 Paul  
 Pünder  
 Mme Rehling  
 MM. Schaus  
 Schütz  
 Seidl  
 Senghor  
 Spallicci  
 Lord Stonehaven  
 MM. Struye  
 Treves.

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont imprimés en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE FIFTEENTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA QUINZIÈME SÉANCE**

**RESOLUTION No. 7*****on the modification of Rule 27 of the Rules of Procedure  
of the Assembly***

---

The Assembly

AGREES

That paragraph 5 of Rule 27 of the Rules of Procedure be drafted as follows:

“5. At the end of the general debate, the Assembly shall refer back the Annual Report, if necessary by chapters, to the competent Committees, which shall make a final report thereon to the Assembly *as soon as possible, and, at the latest,* before the end of the Session.”

That paragraph 7 of Rule 27 of the Rules of Procedure be deleted.

**RÉSOLUTION n° 7****sur la modification de l'article 27 du Règlement  
de l'Assemblée**

---

L'Assemblée

**DÉCIDE**

de rédiger ainsi le paragraphe 5 de l'article 27 du Règlement :

« 5. A la fin de la discussion générale, l'Assemblée renvoie le rapport annuel ou des parties du rapport aux commissions compétentes qui déposent un rapport définitif sur le Bureau de l'Assemblée *aussitôt que possible et au plus tard* avant la fin de la session. »

De supprimer le paragraphe 7 de l'article 27 du Règlement.

**RECOMMENDATION No. 22**

*on the installation of the organs of Western European Union  
whose seat is in Paris*

---

The Assembly,

Noting the Reply of the Council to Recommendation No. 15 of the Assembly,

Without prejudice to any decision which may be taken establishing a single seat for European organizations,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

That measures be taken forthwith for the construction of an independent wing attached to the new building of N. A. T. O. to house the organs of Western European Union whose seat is in Paris to be completed by such time as the present accommodation in the Palais de Chaillot is destroyed



**RECOMMANDATION n° 22**  
**sur l'installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale**  
**dont le siège est à Paris**

---

L'Assemblée,

Prenant acte de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 15 de l'Assemblée,

Sous réserve de toute décision ultérieure fixant un siège unique pour les organisations européennes,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

Que des mesures soient prises immédiatement en vue de la construction d'une aile indépendante rattachée au nouveau bâtiment de l'O. T. A. N., pour loger les organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris, aile dont la construction devra être achevée avant la destruction des locaux actuels du Palais de Chaillot.



**II**

**OFFICIAL REPORT OF DEBATES**



**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

# NINTH SITTING

Thursday, 10th October, 1957

## SUMMARY

1. Opening of the Second Part of the Session.
2. Adoption of the Minutes.
3. Attendance Register.
4. Tribute to the late Madame Schröder.  
*Speakers* : The President, M. Pünder.
5. Address by the President of the Assembly.
6. Examination of credentials.  
*Speakers* : The President, M. Pünder.
7. Nomination of members to committees.
8. Adoption of draft Order of Business (Doc. 60).
9. Reply to the request of the Consultative Assembly of the Council of Europe for an Opinion concerning nuclear explosions.
10. State of European security (*General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 64).  
*Speakers* : The President, M. Lucifero (*Chairman*), M. Fens (*Rapporteur*), Mr. Younger, Lord Stonehaven.
11. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10.5 a. m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT. — Ladies and Gentlemen, the Sitting is open.

### 1. Opening of the Second Part of the Session

THE PRESIDENT. — In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter and Rule 2 of the Rules of Procedure, I declare open the Second Part of the Third Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

### 2. Adoption of the Minutes

THE PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting, that of the afternoon of Thursday, 9th May, have been distributed.

Are there any comments on these Minutes?...

*The Minutes are agreed to.*

### 3. Attendance Register

THE PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been

posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 4. Tribute to the late Madame Schröder

*(The Representatives rose.)*

THE PRESIDENT. — I have to inform the Assembly of the death of Mme Schroeder. Her death since last we met came as a shock to all those who remember so well the way she stood firm during the critical days of the Berlin blockade. Called upon to be Mayor of that great City, she gave an example of tenacious heroism which lives in the annals not only of Berlin and of Germany but of all people who treasure freedom. Mme Schroeder became a member of the German Parliamentary Group in the Consultative Assembly in 1951, immediately following the entry of the Federal Republic into our first European institution. From that time onwards she worked unceasingly for the ideals of the United States of Europe, and her death leaves the European cause the poorer.

<sup>1</sup> See page 14.

# NEUVIÈME SÉANCE

Judi 10 octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Ouverture de la deuxième partie de la Session.
2. Adoption du procès-verbal.
3. Présences.
4. Eloge funèbre de Madame Schrøder.  
*Intervient* : M. le Président, M. Pünder.
5. Allocution du Président de l'Assemblée.
6. Vérification des pouvoirs.  
*Intervient* : M. le Président, M. Pünder.
7. Nominations aux commissions.
8. Adoption du projet de calendrier (Doc. 60).
9. Réponse à la demande d'avis adressée à l'Assemblée par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en matière d'explosions nucléaires.
10. Etat de la sécurité européenne (*discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 64).  
*Intervient* : M. le Président, M. Lucifero (*président de la Commission*), M. Fens (*rapporteur*), M. Younger, Lord Stonehaven.
11. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

### 1. Ouverture de la deuxième partie de la session

M. LE PRESIDENT. — En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et de l'article 2 du Règlement, je déclare ouverte la deuxième partie de la troisième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

### 2. Adoption du procès-verbal

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la dernière séance, du jeudi après-midi 9 mai, a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 3. Présences

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente

séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 4. Eloge funèbre de Madame Schrøder

*(Mmes et MM. les Représentants se lèvent.)*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — J'ai le triste devoir d'annoncer à l'Assemblée le décès de Mme Schroeder. Sa disparition survenue depuis notre dernière réunion, a douloureusement frappé tous ceux qui se souviennent de la fermeté dont elle fit preuve durant les jours critiques du blocus de Berlin. Appelée à remplir la fonction de maire de cette grande ville, elle a donné l'exemple d'un héroïsme tenace qui demeurera non seulement dans les annales de Berlin et de l'Allemagne, mais aussi dans celles de tous les peuples qui chérissent la liberté. En 1951, dès l'entrée de la République Fédérale au sein de notre première institution européenne, Mme Schroeder fut nommée membre de la Représentation allemande à l'Assemblée Consultative. Elle allait, dès lors, travailler sans cesse à la réalisation du projet des Etats-Unis d'Europe. Sa disparition est une perte certaine pour la cause européenne.

1. Voir page 14.

M. PÜNDER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, on behalf of the entire German Group as well as on my own behalf, I would like to thank you for the tribute which you have just paid to our respected and beloved colleague, Mme. Louise Schroeder.

The death of this outstanding woman — as you have just said — means a very great loss to the Assembly and the Council, as well as to the German people. The greatness and nobility of Mme Louise Schroeder's character lay, as many of us can testify, in the fact that even in the most difficult political situations she managed to retain her warm-hearted femininity — which made her a particularly valuable and beloved colleague.

May I again thank you most sincerely for your tribute.

##### **5. Address by the President of the Assembly**

THE PRESIDENT. — Ladies and Gentlemen, according to custom I understand that there is generally inflicted upon you at this stage an address by the President, and consequently, if I may detain you for a few minutes, I would like, first, to have the pleasant task of welcoming you all to this Session of the Assembly of Western European Union. Later we shall have the opportunity, I hope, of welcoming certain Ministers who will be present at our debates.

Today we meet in the shadow of important and often grave events which succeed one another with bewildering rapidity. Before considering some of these for a moment, however, let me put to you one or two rather more domestic matters.

First, we shall be submitting to you a programme for debates drawn up by the Bureau. The programme is fairly lengthy and has to be covered in a relatively short time. With the best will in the world, it is difficult to reduce the programme when the problems with which Europe is confronted are certainly not decreasing; yet it is important that our programme should not be unduly long. One or two deeply

probed and carefully-thought-out Resolutions are more precious and more valuable to the Assembly than an overburdened programme.

At this point, I would like to pay a tribute to the hard work which has been carried out between Sessions by the Committees concerned, which have had important and intricate questions to consider.

May I touch on the position which has arisen in connection with the request for an Opinion on nuclear tests made to us by the Consultative Assembly of the Council of Europe at the time of our last Session? In accordance with that request, we referred the problem to our appropriate Committee, the Committee on Defence Questions and Armaments. That Committee prepared and submitted to this Assembly its Report. That Report was taken at the end of the First Part of our Session. Unfortunately, as the Assembly knows, there was not a quorum and consequently a vote could not be taken. In such circumstances, our Rules say that a situation of that kind must be dealt with by taking the vote without debate at the next available opportunity. That opportunity is, in fact, today. But these Rules were clearly not designed for a happening of that kind. In the interval, circumstances have much changed. The Disarmament Sub-committee has made certain recommendations, the Soviets have announced their inter-continental ballistic missile, and other events have occurred. Consequently, the Bureau thought it wise to ask the Committee, in the light of this, whether it wanted to amend the Report which was presented to us in May. The Committee considered the problem and decided on amendments and changes which it thought desirable and, if the Assembly approves, that new Report will be made available to you very shortly.

It seemed to the Bureau desirable that we should not proceed to a vote on a document which the Committee itself now admits to be out of date, and therefore a vote on this should, in our view, be avoided. The only way in which this vote can be avoided is if the Assembly unanimously accepts the programme recommended to it by the Bureau, which means that there will be a new debate on the new Report to be presented by M. Corniglion-Molinier on Monday. The subject-matter allies itself closely with the programme for Monday's discussion anyhow, and I hope the Assembly will agree to take this course.

M. PÜNDER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, au nom de la Représentation allemande, et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier de tout cœur d'avoir évoqué en des termes si émouvants la disparition de notre chère collègue, Mme Louise Schroeder.

La mort de cette femme remarquable est en effet une lourde perte, non seulement pour notre Assemblée et le Conseil de l'Europe que vous venez de citer, mais également pour le peuple allemand. Ce que cette personnalité éminente avait de beau et de noble — beaucoup d'entre nous peuvent l'attester — c'est qu'à travers les situations politiques les plus difficiles, Mme Louise Schroeder avait su conserver toute l'ardeur de son cœur de femme, et c'est pourquoi elle a été pour nous une collègue particulièrement charmante et précieuse.

Permettez-moi de vous remercier une fois de plus pour les paroles que vous venez de consacrer à sa mémoire.

##### 5. Allocution du Président de l'Assemblée

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Mesdames, Messieurs, je crois que voici le moment où il est sans doute d'usage que le Président vous inflige un discours. Je voudrais donc, si vous me permettez de vous retenir quelques instants, vous dire tout d'abord combien il m'est agréable de vous souhaiter à tous la bienvenue à l'occasion de cette session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. J'espère que nous aurons un peu plus tard l'occasion d'accueillir pareillement les Ministres qui doivent prendre part à nos débats.

Des événements importants et même graves viennent de se dérouler à un rythme impressionnant. Cependant, avant d'examiner certains d'entre eux, je voudrais vous entretenir un moment d'une ou deux questions d'ordre intérieur.

Nous allons vous soumettre tout d'abord le calendrier de cette réunion établi par le Bureau. Il est assez chargé et doit être épuisé dans un délai relativement court. Mais avec la meilleure volonté du monde, il nous est difficile de réduire notre programme alors que sur le plan européen les problèmes ne cessent de se multiplier. Il faut pourtant qu'il n'atteigne pas une longueur excessive. Une ou deux résolutions bien pesées, bien

étudiées, sont d'une utilité beaucoup plus grande pour l'Assemblée qu'un programme surchargé.

Je voudrais, à ce propos, rendre hommage au travail considérable effectué, au cours de l'intersession, par les commissions intéressées, qui ont eu à étudier des questions aussi importantes que complexes.

Puis-je me permettre de faire allusion à la situation résultant de la demande d'avis relative aux expériences nucléaires qui nous avait été adressée par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe lors de la dernière session de notre Assemblée ? Conformément à cette demande, nous avons renvoyé ce problème à notre commission compétente, à savoir la commission des Questions de Défense et des Armements. Cette commission a préparé un rapport qu'elle a soumis à cette Assemblée. Ce rapport a été examiné à la fin de la première partie de notre session. Malheureusement, comme vous le savez, le quorum n'ayant pas été atteint, il n'a pu être procédé à un vote. En pareille circonstance, le Règlement prévoit que pour résoudre une difficulté de ce genre, l'Assemblée doit saisir la première occasion pour voter sans débat préalable. Cette occasion, nous l'avons aujourd'hui. Mais, de toute évidence, le Règlement n'avait pas prévu un événement de ce genre. Entre temps, les circonstances ont beaucoup changé. Le sous-comité du Désarmement a fait certaines recommandations. Les Soviétiques nous ont révélé leur engin balistique intercontinental ; d'autres faits encore sont survenus. Le Bureau a donc estimé que mieux valait demander à la Commission si elle désirait modifier le rapport qui nous a été présenté en mai dernier. La Commission, après étude, a décidé d'y apporter quelques amendements et modifications qui lui paraissaient souhaitables. Sur l'assentiment de l'Assemblée, ce nouveau rapport pourrait vous être distribué sous peu.

Le Bureau estime que nous ne devrions pas mettre aux voix un document qui, de l'avis même de la Commission, est maintenant périmé et, selon nous, ce scrutin doit être écarté. Le seul moyen qui permettrait à l'Assemblée de l'éviter serait d'accepter à l'unanimité le programme recommandé par le Bureau, ce qui impliquerait une nouvelle discussion du rapport que M. Corniglion-Molinier doit présenter lundi. De toute façon, le sujet est en rapport très étroit avec l'ordre du jour prévu pour lundi et j'espère que l'Assemblée acceptera que nous procédions ainsi.

*The President (continued)*

During this second part of the Session, the Assembly will be considering the replies which have been received from the Council of Ministers as a result of the Recommendations made to them by this Assembly. These replies will form, I understand, much of the burden of the speech which M. von Brentano will deliver to us tomorrow. We are, I am sure, deeply indebted to him for coming, in view of all the burdens of his office and the situation in which he is placed at present. I understand that he is willing to answer questions on these Recommendations and the replies after he has spoken to us. Therefore, the Assembly will, after his speech and after considering the replies to those Recommendations, be able to size up the amount of progress which has been achieved in our relations with the Council of Ministers and whether, in the Assembly's view, our Recommendations and Opinions are getting the consideration which they deserve.

The Assembly will remember that it was nearly two years ago that our Committee on Defence Questions and Armaments first drew the attention of the Council of Ministers to the probability of the Russians having an intercontinental ballistic missile — a prediction that has now become dramatically true. At that time the Council stated that they were unable to reply to our question.

These, then, are some of the problems with which we are confronted today, urgent, important and violent and which demand of all of us that we close our ranks and devote to these questions a great measure of statesmanship. They also demand new thinking on the rôle of the Assemblies of Europe, their situation and their tasks. There will be very few in this Assembly or in the others who do not consider the present situation unsatisfactory, with the risks which it presents of duplication, of two Assemblies speaking with different voices on the same subject, and of the possibility of friction on the grounds of competence. So, whether it be called the Grand Design, or by some less ambitious name, it is clear that some action is urgently needed. My country threw into the arena of thought what it called the Grand Design and we are now waiting for others to take it up, amend and criticise it should they so desire, but, at any rate, make some progress in this acute question of the competence and constitution of European Assemblies. The Treaties of Rome, the possibility of a Free Trade Area, and the future of N.A.T.O., all

demand urgently a new conception. These problems make further demands upon our statesmanship and our loyalty to a cause, for the whole European unity is greater than any part of it, and an ideal is greater than any of its advocates.

In a sense today is an historic meeting, for we are, I believe, the first European Parliamentary body to meet after the momentous happenings of October 4th. The military consequences of Russia's new invention have not yet been able to be evaluated, and imagination boggles at the consequences which may flow from what has happened. But if one thing is clear it is that it makes the need for an agreement on disarmament more acute and more desirable than even it was up till now; for one thing is certain, and that is that the Soviets have discovered a new satellite, one of greater reliability than Hungary, Poland, East Germany or any of the other satellites they have claimed up till now. This long-suffering generation seems doomed to live in an era of momentous happenings following one another with bewildering change and rapidity. We have little time to adjust our thoughts and to assimilate what progress has been made before we are jerked violently forward again by some new, shattering discovery. The effects which this latest achievement may have are, as I have said, too wide to be assessed completely at this stage; but there is one result which is quite obvious for all of us to see, that is, that we have an adversary who is more ingenious, more efficient and more persevering than some had hitherto thought. His discovery underlines once again our need for unity in Europe, for co-operation in effort and for combination in strength. Before these clamant needs our smaller questions drift into insignificance and our domestic matters often seem to be petty, for one relentless staccato message reaches us today from the skies. It is not in code; it is there for us all to hear, and it is "Unite, Unite, Unite". This is the call that most urgently claims our attention today. Let us hope we shall be wisely and disinterestedly guided in the conclusions and decisions to which we come.



*M. le Président (suite)*

Au cours de cette deuxième partie de la session, l'Assemblée aura pour tâche d'examiner les réponses du Conseil des Ministres aux recommandations qui lui avaient été faites par l'Assemblée. Je crois savoir que ces réponses constitueront essentiellement le fond du discours que M. von Brentano doit prononcer demain. Nous devons savoir infiniment gré à M. von Brentano qui, malgré ses lourdes charges et le poste qu'il occupe à présent, a bien voulu venir parmi nous. M. von Brentano, après son discours, voudra bien, je crois, répondre aux questions qui lui seront posées au sujet de ces recommandations et des réponses des Ministres. Après avoir entendu son discours et examiné les réponses aux recommandations, l'Assemblée sera donc en mesure d'apprécier les progrès réalisés dans nos rapports avec le Conseil des Ministres, et de se rendre compte s'il est accordé à nos recommandations et avis toute l'attention qu'ils méritent.

L'Assemblée se souviendra sans doute qu'il y a près de deux ans, notre commission des Questions de Défense et des Armements signalait déjà à l'attention du Conseil des Ministres l'existence probable d'un engin balistique intercontinental, de fabrication soviétique, vision qui ne s'est que trop fidèlement réalisée. A cette époque, le Conseil s'était déclaré incapable de répondre à nos questions.

Voilà donc quelques-uns des problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui, problèmes urgents, importants, aigus même, qui nous imposent à tous de serrer les rangs, et d'étudier ces questions avec autant de sens politique que possible. Ils imposent également une conception nouvelle du rôle des assemblées européennes, de leur position et de leurs tâches respectives. Rares sont ceux, je pense, dans cette Assemblée ou en d'autres hémicycles, que n'inquiète pas la situation actuelle, avec les risques de double emploi qu'elle implique, les deux Assemblées s'exprimant sur des sujets analogues par l'intermédiaire d'orateurs différents, et les possibilités de frictions qu'elle renferme en matière de compétence. Il est donc bien évident qu'une action d'urgence doit être entreprise, qu'on la baptise Grand Dessein ou qu'elle porte un nom moins ambitieux. Mon pays a lancé l'idée de ce que l'on a appelé le Grand Dessein. Nous attendons maintenant que d'autres la reprennent, la critiquent et la modifient s'ils le désirent, mais qu'en tout état de cause, ils s'efforcent de résoudre cette

question brûlante de la compétence et de la constitution des assemblées européennes. Les traités de Rome, la création éventuelle d'une zone de libre-échange, l'avenir de l'O.T.A.N. doivent être reconsidérés d'urgence sur des bases entièrement nouvelles. Ces problèmes exigent de nous un sens politique acéré, et une loyauté sans défaillance à notre cause, et une unité européenne dans son ensemble a beaucoup plus d'importance que n'importe lequel de ses éléments, tout comme un idéal dépasse n'importe lequel de ses défenseurs.

En un sens notre réunion d'aujourd'hui revêt un caractère historique, car notre Assemblée est, je crois, le premier organisme parlementaire européen qui tienne séance depuis l'événement sensationnel du 4 octobre. Il n'a pas encore été possible d'évaluer les incidences militaires de la nouvelle invention soviétique, et l'imagination la plus fertile fléchit devant le flot de conséquences qui pourrait découler de cette conjoncture. Mais s'il est une chose évidente, c'est que la nécessité d'un accord sur le désarmement ne s'est jamais fait sentir dans le passé aussi impérieusement qu'à l'heure actuelle. Car il est indéniable que les Soviétiques ont découvert un nouveau satellite beaucoup plus sûr que la Hongrie, la Pologne, l'Allemagne de l'Est ou tout autre satellite qu'ils aient jamais revendiqué. Notre malheureuse génération semble condamnée à vivre à une époque où les événements sensationnels se succèdent à une vitesse et à un rythme déconcertants. A peine avons-nous le temps de nous adapter et d'assimiler les progrès réalisés que nous sommes à nouveau projetés brutalement en avant par quelque nouvelle et fracassante découverte. Je le répète, les conséquences de cette dernière réalisation sont trop vastes pour que nous puissions les évaluer dès à présent, mais un fait du moins saute à tous les yeux, c'est que nous avons un adversaire bien plus inventif, bien plus actif et bien plus persévérant que d'aucuns ne le pensaient jusqu'ici. La découverte qu'il vient de faire souligne une fois de plus la nécessité d'une unité européenne et d'une coordination de nos efforts et de nos forces. Devant cette nécessité impérieuse nos petits problèmes deviennent insignifiants et nos difficultés intérieures paraissent bien mesquines, alors que le ciel scandé implacablement son message. Ce message n'est pas en code ; nous pouvons tous l'entendre : « Unissez-vous ! unissez-vous ! unissez-vous ! », dit-il. Voilà l'appel qui doit retenir aujourd'hui toute notre attention. Souhaitons que la sagesse et le désintéressement président à toutes les conclusions et à toutes les décisions auxquelles nous parviendrons ici.

## 6. Examination of Credentials

THE PRESIDENT. — The next item in the Orders of the Day is the examination of the credentials of the Representatives and Substitutes appointed since the First Part of the Session.

In accordance with Rule 6 (B) of the Rules of Procedure, the Assembly will now draw lots for the appointment of the five members of the Committee which is to carry out this task.

*(Lots were drawn.)*

THE PRESIDENT. — The members of the Committee are MM. Radius, Erler, Dame Florence Horsbrugh, MM. Fens and Pünder.

The Committee will meet immediately in Room B. While it is pursuing its task, the Sitting will be suspended.

*(The Sitting was suspended at 10.25 a.m. and resumed at 10.45 a.m.)*

*The President.* — The Sitting is resumed.

I call M. Pünder, Rapporteur of the Credentials Committee.

M. PÜNDER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — On behalf of the Credentials Committee, which has just met under my Chairmanship, I have the honour to make the following Report :

The Federal Republic of Germany, Luxembourg, the Netherlands and the United Kingdom submitted the credentials of new Representatives and Substitutes nominated as a result of death or resignation between the two parts of the Session.

These credentials were examined by the Credentials Committee set up under Article 6 (B) of the Rules of Procedure of the Assembly of Western European Union.

- The Federal Republic of Germany nominated M. Furler, as Representative, in place of M. Lenz, deceased.
- Luxembourg nominated M. Grégoire as Substitute in place of M. Loesch, resigned.
- The Netherlands nominated M. Korthals as Representative in place of Mme. Stoffels

van Haaften, resigned, and M. Patijn as Substitute in place of M. Ruygers, resigned.

- The United Kingdom nominated Mr. Armstrong as Substitute in place of Mr. Grosvenor, resigned.

No objection having been raised, the Committee proposed to the Assembly that it should confirm the credentials of the following Representatives and Substitutes :

### REPRESENTATIVES

MM. Furler, Federal Republic of Germany,  
Korthals, Netherlands.

### SUBSTITUTES

MM. Grégoire, Luxembourg,  
Patijn, Netherlands,  
Armstrong, United Kingdom.

THE PRESIDENT. — The Credentials Committee has duly approved the credentials of M. Furler as Representative of the Federal Republic of Germany; M. Korthals as Representative of the Netherlands; M. Grégoire as Substitute Representative of Luxembourg; M. Patijn as Substitute Representative of the Netherlands, and Mr. Armstrong as Substitute Representative of the United Kingdom.

Is there any opposition to any of these appointments?...

The Report is agreed to.

The following are accordingly authorised to take their seats for the Second Part of the Third Session: MM. Furler and Korthals as Representatives, and MM. Grégoire, Patijn and Armstrong as Substitutes.

## 7. Nomination of members to committees

THE PRESIDENT. — The Bureau proposes the following nominations for Committees:

M. Korthals as member of the General Affairs Committee and as alternate member of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of Mme Stoffels van Haaften, resigned, and M. Patijn as alternate member of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of M. Ruygers resigned;

### 6. Vérification des pouvoirs

M. LE PRESIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs des Représentants et Suppléants qui ont été nommés depuis la réunion de la première partie de la session.

Conformément à l'article 6 (B) du Règlement, l'Assemblée va maintenant tirer au sort les noms des cinq membres de la commission chargée d'examiner ces pouvoirs.

(L'Assemblée procède au tirage au sort.)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Les cinq Représentants qui siégeront à la Commission sont les suivants : MM. Radius, Erler, Dame Florence Horsbrugh, MM. Fens, Pünder.

La Commission ainsi constituée va se réunir immédiatement dans la salle B. Pendant la durée de ses travaux, la séance sera suspendue.

(La séance est suspendue à 10 h. 25 et reprise à 10 h. 45.)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

La parole est à M. Pünder, rapporteur de la commission de Vérification des Pouvoirs.

M. PÜNDER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Au nom de la commission de Vérification des Pouvoirs qui vient de siéger sous ma présidence, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport que voici :

La République Fédérale d'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont transmis les pouvoirs certifiés des nouveaux Représentants et Suppléants désignés par suite de décès ou de démissions intervenues pendant l'intersession. Ces pouvoirs ont été examinés par la commission de Vérification prévue à l'article 6 (B) du règlement de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

- La République Fédérale d'Allemagne a désigné M. Furler comme Représentant en remplacement de M. Lenz, décédé.
- Le Luxembourg a désigné M. Grégoire comme Suppléant en remplacement de M. Loesch, démissionnaire.
- Les Pays-Bas ont désigné M. Korthals comme Représentant en remplacement de Mme Stoffels van Haften, démissionnaire,

et M. Patijn comme Suppléant en remplacement de M. Ruygers, démissionnaire.

- Le Royaume-Uni a désigné M. Armstrong comme Suppléant en remplacement de M. Grosvenor, démissionnaire.

Aucune objection n'ayant été formulée, la Commission propose à l'Assemblée de confirmer la validité des pouvoirs des Représentants et Suppléants dont les noms suivent :

#### REPRÉSENTANTS

MM. Furler, République Fédérale d'Allemagne,  
Korthals, Pays-Bas.

#### SUPLÉANTS

MM. Grégoire, Luxembourg,  
Patijn, Pays-Bas,  
Armstrong, Royaume-Uni.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La commission de Vérification des Pouvoirs a dûment approuvé les pouvoirs de MM. Furler, Représentant de la République Fédérale d'Allemagne ; Korthals, Représentant des Pays-Bas ; Grégoire, représentant suppléant du Luxembourg ; Patijn, représentant suppléant des Pays-Bas, et Armstrong, représentant suppléant du Royaume-Uni.

Est-il fait opposition à ces vérifications?...

Le rapport est adopté.

Sont admis à siéger à la deuxième partie de la troisième session ordinaire de l'Assemblée : MM. Furler et Korthals, Représentants, et MM. Grégoire, Patijn et Armstrong, Suppléants.

### 7. Nominations aux commissions

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Le Bureau propose de nommer aux différentes commissions : M. Korthals, comme membre titulaire de la commission des Affaires Générales et remplaçant à la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de Mme Stoffels van Haften, démissionnaire et M. Patijn comme remplaçant à la commission des Questions de Défense et des Armements, à la place de M. Ruygers, démissionnaire ;

*The President (continued)*

Mr. Armstrong as alternate member of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of Mr. Longden;

Mme Pierre-Brossolette as member of the Committee on Rules of Procedure and Privileges in place of M. Moutet, and M. Moutet, as alternate member of the same Committee in place of Mme Pierre-Brossolette;

M. Moutet, as alternate member of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of M. Bichet.

Are there any objections to these nominations?...

The nominations are agreed to.

### **8. Adoption of draft Order of Business**

*(Doc. 60)*

THE PRESIDENT. — The Bureau has prepared a draft Order of Business for the Second Part of the Third Ordinary Session of the Assembly showing the Sittings proposed for the debates on the questions contained in the Agenda of the Session.

I or the Bureau owe you some small apology for having altered the draft timetable, which was in your hands up to this morning. I know how inconvenient it is to have changes at the last moment, but this was forced upon us by the fact that M. von Brentano could attend our debate only tomorrow and not today. We had accordingly to re-arrange the programme in such a way that matters which would concern him and on which you would want to hear him would be taken tomorrow.

This draft Order of Business has been distributed. It is Document 60 and has been circulated this morning.

In accordance with the provisions of Rule 18 of the Rules of Procedure, this draft must be submitted to the Assembly at this Sitting.

Are there any objections?...

*The draft Order of Business is agreed to.*

### **9. Reply to the request of the Consultative Assembly of the Council of Europe for an Opinion concerning nuclear explosions**

THE PRESIDENT. — The next item in the Orders of the Day is the Reply to the request by the Consultative Assembly of the Council of Europe for an Opinion by the Assembly of Western European Union on the question of nuclear explosions.

I have already in my address to you outlined the slight difficulty into which we have entered by virtue of what happened at the end of the First Part of our Session. I outlined to you the procedure which the Bureau recommends you should now accept unanimously. I hope I made it clear that, if the Assembly should agree to adopt this procedure, we would not proceed to vote on Document 55 but the Assembly would in due course be called upon to express an opinion on a new Report made by the Committee.

Are there any objections to the reference back to the Committee of the Request for an Opinion on nuclear explosions?...

The procedure proposed to you by the Bureau is *unanimously agreed to*.

### **10. State of European security**

*(General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 64)*

THE PRESIDENT. — The next item in the Orders of the Day is the General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European Security (Document 64).

Before I call M. Fens, the Rapporteur, do you wish, as Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, to say something, M. Lucifero?

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, the Committee on Defence Questions and Armaments had drafted its Report and the conclusions contained in the proposal before the Assembly some time before certain events had taken place.

We would therefore ask you to see that our Report and proposals are referred back to us after the general debate, so that we can complete

*M. le Président (suite)*

M. Armstrong comme remplaçant à la commission des Questions de Défense et des Armements, à la place de M. Grosvenor, démissionnaire, et M. Brooman-White comme remplaçant à la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Longden ;

Mme Pierre-Brossolette comme membre titulaire de la commission du Règlement et des Immunités à la place de M. Moutet, et M. Moutet comme remplaçant à la même commission à la place de Mme Pierre-Brossolette ;

M. Moutet comme remplaçant à la commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Bichet.

Il n'y a pas d'objection ?...

Ces nominations sont acceptées.

### **8. Adoption du projet de calendrier** (Doc. 60)

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Le Bureau a établi pour la deuxième partie de la troisième session ordinaire de l'Assemblée un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour de la session.

Nous vous devons quelques excuses, le Bureau et moi, pour avoir modifié le projet d'emploi du temps qui vous a été soumis ce matin même. Je sais combien sont fâcheuses ces modifications de dernière heure, mais la cause en est que M. von Brentano ne peut venir que demain assister à nos travaux. Nous avons donc dû réorganiser notre programme afin que les questions qui l'intéressent et sur lesquelles vous souhaitez l'entendre viennent en discussion demain.

Ce projet de calendrier a été distribué. C'est le Document 60 qui vous a été communiqué ce matin.

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Règlement, ce projet doit être soumis à l'Assemblée à la présente séance.

Y a-t-il des objections ?...

*Le projet de calendrier est accepté.*

### **9. Réponse à la demande d'avis adressée à l'Assemblée par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en matière d'explosions nucléaires**

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Le premier point de l'ordre du jour est la réponse à la demande d'avis adressée à l'Assemblée par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en matière d'explosions nucléaires.

Dans mon allocution d'ouverture, j'ai déjà signalé la légère difficulté que nous rencontrons en raison de ce qui s'est passé à la fin de la première partie de la présente session. Je vous ai indiqué la procédure que le Bureau vous recommande d'adopter à présent à l'unanimité. J'espère avoir bien fait comprendre que, si l'Assemblée convient d'adopter cette procédure, nous n'aurons pas à voter sur le Document 55, mais que l'Assemblée, en temps opportun, sera appelée à donner son avis sur le nouveau rapport établi par la Commission.

Y a-t-il une objection à renvoyer à la Commission la demande d'avis en matière d'explosions nucléaires ?...

La procédure qui vous a été proposée par le Bureau est adoptée à l'unanimité.

### **10. Etat de la sécurité européenne**

(Discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 64)

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne (Document 64).

Avant que la parole ne soit donnée au rapporteur, M. Fens, M. Lucifero, président de la Commission, a-t-il quelque chose à dire ?

M. LUCIFERO (Italie). — Monsieur le Président, la commission des Questions de Défense et des Armements avait préparé son rapport, ainsi que les conclusions contenues dans le projet soumis à l'Assemblée, bien avant que des faits nouveaux se soient produits.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir nous faire renvoyer nos textes à la fin de la discussion générale, afin que nous puissions les

*M. Lucifero (continued)*

them by adding our opinion concerning the events which took place after our last meeting in Paris and a few days before the opening of this Assembly.

THE PRESIDENT. — As I understand it, you are suggesting that after we have had the discussion on M. Fens' Report and all the points which arise, you would like the Report to be sent back to the Committee on Defence Questions and Armaments so that the Committee can review it afresh in the light of more recent happenings which have come about since the Report was drawn up?

M. LUCIFERO. — Exactly.

THE PRESIDENT. — I must ask the Rapporteur if he is agreeable.

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — I agree, Mr. President.

THE PRESIDENT. — I call M. Fens to present his Report.

M. FENS (*Netherlands*) (Translation. — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Committee on Defence Questions and Armaments has again done me the honour to charge me with the task of submitting to the Assembly its Report on the state of European security. The subjects dealt with by the Committee in its Report are of far-reaching importance and the centre of world interest. Your Committee found the subject-matter so complicated that, at its last meeting, the text of the Report, normally the personal responsibility of the Rapporteur, was discussed and weighed paragraph by paragraph. Although I do not wish to fight shy of personal responsibility, I am glad the Committee has in this case assumed part of it. One great difficulty which faced the Committee and your Rapporteur was the fact that the promised NATO Report was not yet available to us, with the result that we could give you no new facts relevant to Western defence.

The Report on the state of European security together with Recommendation No. 8, adopted at the spring Session, has excited much public comment. But this shock treatment was considered necessary to counteract the feeling in the West that it was militarily superior to Russia and its satellites. The events of the last few

months, such as the launching by Russia of the intercontinental ballistic missile and even more recently of the artificial moon, must make it clear that, though perhaps there is still a military balance between East and West, we can no longer think in terms of Western military superiority. So long as the balance is maintained, there is a reasonable chance that Soviet common sense will triumph over their imperialistic ambitions, but woe to the West and to the whole world if, through culpable negligence or weakness in our defence, the balance should turn in favour of the potential adversary.

Later I propose to make one or two remarks on the disturbance of the *political* equilibrium brought about by recent events.

As a general proposition I would suggest that the main aim of every military effort in these days should be to prevent the outbreak of war by depriving the attacker of the chance of success.

Time and again this Assembly, before which I have the honour of appearing today as Rapporteur, has said that a lasting peace can be guaranteed only by total disarmament, the first step towards which should be an international agreement which aims at a fair and mutually controlled limitation of both conventional and nuclear armaments.

You know, Ladies and Gentlemen, that unfortunately we have not got so far yet, or, to put it better, that we have achieved little or nothing in this field. What are we to do so long as no agreement has been reached over limited or total disarmament? In the first place, the West should naturally neglect no opportunity of contributing to the ultimate realisation of an agreement on the extremely thorny question of disarmament. In the second place however — and Ladies and Gentlemen, let us be realistic — our very first task today, so long as no agreement has been reached, is to make ourselves so strong militarily that no aggressor can have a chance of succeeding. This obligation, the fulfilment of this task, leads to certain conclusions. Your Committee knows it is not omniscient. Before giving an opinion on this tricky problem it tried to clear its mind by inviting the Ministers' Deputies to discuss with it matters relating to this Report. The Deputies were kind enough to accept our invitation, and that was the only positive result of our efforts. The outcome of the discussion was

*M. Lucifero (suite)*

compléter et y ajouter notre opinion en ce qui concerne les faits nouveaux qui se sont produits après notre dernière réunion à Paris, quelques jours avant que nous nous réunissions ici.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Si je comprends bien, vous souhaitez qu'à la suite du débat sur le rapport de M. Fens et sur toutes les questions qui pourront être soulevées, le rapport soit renvoyé à la commission des Questions de Défense et des Armements afin que cette commission puisse l'examiner à nouveau à la lumière d'événements récents survenus depuis la rédaction du rapport ?

M. LUCIFERO (Traduction). — Exactement.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je dois demander au rapporteur s'il y consent.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je suis d'accord, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Fens pour présenter son rapport.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la commission des Questions de Défense et des Armements a bien voulu me charger à nouveau de présenter à votre Assemblée le rapport sur l'état de la sécurité européenne. Les problèmes que la Commission examine dans ce document ont une très grande importance et suscitent l'intérêt de l'opinion mondiale. Votre Commission était convaincue des difficultés inhérentes à cette matière, à tel point qu'au cours de sa dernière réunion elle a procédé à une discussion de chaque paragraphe du rapport dont la rédaction relève normalement de la responsabilité personnelle du rapporteur. Bien que je ne craigne pas de prendre mes responsabilités, il ne me déplait pas que dans ce domaine la Commission en assume une partie. La Commission et votre rapporteur se sont heurtés à une grosse difficulté du fait que nous n'étions pas en possession du rapport de l'O.T.A.N. qui nous avait été promis, ce qui nous a empêchés de vous communiquer les données les plus récentes de la défense occidentale.

Monsieur le Président, le rapport sur la sécurité européenne et son annexe, la Recommandation n° 8, que l'Assemblée avait adoptée au cours de la session de printemps, ont provoqué des remous dans l'opinion publique. Ce choc nous a paru indispensable parce que l'Occident acceptait trop facilement l'idée qu'il détenait la supré-

matie militaire sur les Russes et leurs satellites. Les événements de ces derniers mois, notamment le lancement par la Russie de l'engin balistique intercontinental et, tout récemment, celui d'un satellite artificiel, nous montrent à suffisance que, s'il y a encore un équilibre militaire entre l'Ouest et l'Est, il nous est désormais interdit de croire que nous disposons de la suprématie militaire. Tant que l'équilibre subsistera, nous pourrions raisonnablement escompter que les Soviets obéiront au bon sens plutôt qu'à leurs tendances impérialistes. Mais malheur à l'Occident et à l'univers entier, si un jour, par suite d'une négligence ou d'une faiblesse coupable dans l'organisation de notre défense, la balance venait à pencher du côté de l'adversaire en puissance.

Je me propose de revenir sur les conséquences du déséquilibre *politique* provoqué par les événements récents.

La thèse générale que je compte développer est que de nos jours, tout effort militaire doit viser en premier lieu à rendre la guerre impossible en enlevant à l'agresseur toute chance de succès. L'Assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de me présenter aujourd'hui comme rapporteur n'a cessé d'affirmer qu'une paix durable entre les peuples ne peut être assurée que par le désarmement général, dont la première étape doit être la conclusion d'un accord international destiné à garantir, dans un esprit de parfaite loyauté, une réduction contrôlée, de part et d'autre, des armes tant classiques que nucléaires.

Vous savez, Mesdames et Messieurs, que nous n'en sommes pas encore là, hélas ! Dans ce domaine, les résultats obtenus sont minimes, voire nuls. Que peut faire l'Occident dans l'attente de voir se réaliser un accord sur le désarmement total ou partiel ? Tout d'abord il ne pourra rien négliger qui puisse contribuer à la réalisation de cet accord sur l'épineux problème du désarmement. Mais ensuite, Mesdames et Messieurs, soyons réalistes et disons-nous que notre premier devoir, tant que cet accord ne s'est pas fait, consiste à nous rendre suffisamment forts pour faire échec à toute agression. De cette constatation, il faudra tirer les conclusions qui s'imposent. Monsieur le Président, les membres de votre Commission savent pertinemment bien qu'ils n'ont pas la science infuse. Avant de se prononcer sur cette question délicate, ils ont voulu éclaircir le débat en invitant les Suppléants au Conseil des Ministres à discuter avec la Commission des problèmes évoqués dans le rapport. Ces messieurs ont bien voulu se rendre à notre invitation. C'est d'ailleurs le seul résultat positif de

*M. Fens (continued)*

completely negative — a great disappointment for the Committee. As I believe my esteemed colleague, M. de la Vallée Poussin, also mentions this matter in his Report, I will refrain from further comment. On the other hand your Committee is grateful for the cordial welcome extended to them by General Norstad. The information the General gave us was of the greatest value in preparing our Report. To sum up this short introduction, Mr. President, the military effort of the West should be aimed wholly at prevention.

Chapters II and III of the Report are concerned with a closer examination of the preventive rôle of the weapons with which the West is equipped, in particular of conventional and tactical nuclear weapons and strategic nuclear weapons. I mention conventional and tactical nuclear weapons in the same breath because, as the Assembly knows, the decision was taken in December 1954 by the NATO Council to classify tactical nuclear weapons under normal conventional weapons. As the problems relating to the use of both categories, even determining their use, are so closely related, I will with your permission, Mr. President, deal with these two chapters together.

I think, Mr. President, that in this Assembly we are all agreed that every war is an appalling disaster for mankind, but a war in which strategic nuclear weapons were used would be an unimaginable disaster. It is the horror of our day that people are calculating how many megatons are needed to destroy life on our planet. I spoke about unimaginable disaster, but, Mr. President, there is something we can imagine — if we allow our imaginations free rein we will be carried back to the beginning of time as described in the Book of Genesis: "The Earth was without form and void".

Both the powers now opposing each other in the cold war possess weapons of mass destruction. The West has this "ultimate" weapon, but its sense of responsibility must lead it to reject its indiscriminate use as an answer to every type of aggression. The logical conclusion is that the West must have other satisfactory and efficient retaliatory weapons at its disposal to prevent any limited attempt by an adversary to attack our freedom. I am not so sure the adversary will

launch a total war. All-out attack calls forth all-out retaliation, and the adversary, too, knows what the outcome of such an undertaking would be. But we can never be certain about the plans of a totalitarian régime, for no one ever knows to what extremes such a regime may resort, forced into them by the internal situation or by the fact that its position has become so hopeless that it chooses rather to perish in a general annihilation of friend and foe alike than to suffer the humiliation of defeat and the certain end of its system.

However that may be, Mr. President, we must certainly be prepared for a limited war. The Western conception of the shield and the sword was based on that theory. The shield must be of such a strength that the adversary is deterred from attempting limited attacks. Should he still make the attempt, the shield must resist him with conventional weapons. By this means the West will not be forced to choose between letting the adversary have his way and yielding to his armed blackmail — through lack of sufficient resistance — or resorting to the use of the ultimate retaliatory weapon, the strategic nuclear weapon, thus being responsible for unleashing a total war.

The shield must be strong. A strength of approximately 30 divisions has been agreed. In order to counterbalance the relative weakness of the shield in comparison with the conventional forces of the adversary, the Western divisions must have at their disposal tactical nuclear weapons.

I am not blind to the fact that it is difficult to draw a dividing line between tactical and strategic use of nuclear weapons. However I do believe that a distinction can be drawn between tactical use on the actual battlefield and strategic use behind the lines. I am quite prepared to accept other views which may be sounder than mine, but at some given moment an effort must be made to define the difference between the tactical and strategic use of nuclear weapons. If nuclear weapons are used to prevent or resist limited aggression, then they must be restricted to tactical use.

The Assembly at its last Session in May, by adopting Recommendation No. 8, decided in fa-



*M. Fens (suite)*

notre démarche. La conclusion de l'entretien a été franchement négative. Votre Commission en a été fort déçue. Je crois savoir que notre honorable collègue M. de la Vallée Poussin donnera des précisions à cet égard. Je n'en dirai donc pas plus. En revanche, votre Commission se réjouit de l'accueil cordial que lui a réservé le général Norstad. Les renseignements que le Général nous a fournis sont très précieux et ils ont été extrêmement utiles pour la rédaction du présent rapport. Résumant cette brève introduction, je dirai, Monsieur le Président, que l'effort militaire de l'Ouest doit être essentiellement préventif.

Les chapitres II et III du rapport précisent le rôle préventif assigné aux moyens d'action dont dispose l'Ouest, notamment aux armes classiques et nucléaires tactiques et aux armes nucléaires stratégiques. Si je cite les armes classiques en même temps que les armes nucléaires tactiques, c'est que, comme l'Assemblée le sait, le Conseil de l'O.T.A.N. a décidé, en décembre 1954, de ranger les armes nucléaires tactiques parmi les armes classiques. Comme les problèmes posés par l'emploi de ces deux catégories d'armes, ou déterminant cet emploi, sont étroitement liés, je voudrais, si vous le permettez, Monsieur le Président, examiner les deux chapitres conjointement.

Monsieur le Président, les membres de cette Assemblée sont unanimes, je pense, à reconnaître que, si toute guerre est une catastrophe pour l'humanité, une guerre où l'on utiliserait des armes nucléaires stratégiques serait, elle, un désastre inimaginable. Ce qui est terrifiant à notre époque, c'est qu'on calcule avec précision combien il faut de mégatonnes pour détruire toute vie sur notre planète. J'ai dit : un désastre inimaginable. On pourrait néanmoins s'en faire une idée. Si nous laissions libre cours à notre imagination, elle nous ramènerait nécessairement à l'aube des temps, lorsqu'il n'y avait qu'une terre nue et aride comme la décrit la Genèse.

Monsieur le Président, les puissances qui s'affrontent actuellement dans la guerre froide disposent l'une et l'autre de ce moyen de destruction totale. L'Occident possède cet ultime moyen de représailles, mais la conscience de ses responsabilités doit l'inciter à renoncer à son emploi inconditionnel pour riposter à toute agression, de quelque nature qu'elle soit. Il en découle logiquement que l'Ouest doit disposer d'autres moyens efficaces de riposte, et en quantité suffisante

pour empêcher l'adversaire de se livrer à des attaques limitées contre notre liberté. Je ne suis pas du tout convaincu que l'adversaire déclencherait une guerre totale. Une attaque totale provoquerait, en effet, une riposte totale et l'adversaire n'ignore pas quelle serait l'issue de pareille entreprise. Mais il est impossible de connaître avec certitude les intentions d'un régime totalitaire, car on ne sait jamais à quelles solutions extrêmes il peut recourir, soit que la situation intérieure l'exige, soit que sa position soit devenue à ce point désespérée qu'il préfère périr dans une catastrophe générale, fatale à tous, amis comme ennemis, plutôt que d'accepter une défaite honteuse qui impliquerait inéluctablement la fin du régime.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, nous devons être préparés à faire face à une guerre limitée. C'est de cette nécessité qu'est issue à l'Ouest la notion du bouclier et de l'épée. Le bouclier doit être suffisamment solide pour décourager les entreprises limitées. Si l'adversaire devait tenter l'aventure malgré tout, le bouclier devrait résister par les moyens classiques. Cela éviterait à l'Occident d'être placé devant l'alternative, soit de laisser le champ libre à l'adversaire, faute d'une résistance suffisante, et de succomber au chantage fondé sur la puissance de ses armes, soit de faire immédiatement usage de l'arme nucléaire stratégique, moyen ultime de riposte, et de déclencher ainsi la guerre totale.

Le bouclier devra être puissant. On s'est mis d'accord sur un total d'environ 30 divisions. Afin de compenser la faiblesse relative du bouclier par rapport aux forces classiques de l'adversaire, les divisions occidentales devront disposer d'armes nucléaires tactiques.

Il est malaisé de tracer la limite entre l'utilisation tactique et l'utilisation stratégique des armes nucléaires. Il pense néanmoins qu'on peut établir une certaine distinction entre l'emploi tactique dans la zone de combat et l'utilisation stratégique sur les territoires ennemis situés derrière la zone de combat. Monsieur le Président, je me rallierais volontiers à une opinion plus éclairée que la mienne, mais il faudra en tout cas rechercher une formule permettant de distinguer l'emploi tactique de l'arme nucléaire de son emploi stratégique. Si l'on décidait d'utiliser l'arme nucléaire pour prévenir une agression locale ou pour y faire face, il faudrait se limiter à son emploi tactique.

En adoptant la Recommandation n° 8, notre Assemblée s'est prononcée, au cours de sa der-

*M. Fens (continued)*

your of a shield of 30 divisions equipped with tactical weapons, in spite of the fact that this system is not universally popular.

In its Report, Mr. President, the Committee has found it necessary to re-emphasise that the WEU partners, in order not to weaken the shield, should make no arbitrary changes in their armed forces without mutual consultation, and certainly not before the NATO Report, requested both by the Council of W.E.U. and by the NATO Council, has appeared and been discussed. In order not to disturb the spirit of mutual understanding in this Assembly I will go no further into this question. In paragraph 9 of the Report the Committee deals with this question and — this is said in all friendliness — it might be read with advantage by those of our colleagues who feel the need to examine their consciences.

Speaking of tactical nuclear weapons, it seems to me useful to draw attention to what the Assembly said in Recommendation No. 8 with regard to the provision of tactical atomic weapons and guided missiles for tactical use by the United States and in part by Great Britain. The Assembly insisted that these weapons must be supplied on a multilateral basis. Your Committee welcomed the declaration by Mr. Foster Dulles on 17th July this year that the United States is considering supplying N.A.T.O. as a whole with tactical nuclear weapons and not each member separately. I think I speak in the name of the Assembly when I ask the Council of W.E.U. — I regret that no member of the Council is present — to enlighten us as to the opinion of the Member States of Western European Union on this American plan.

Ladies and Gentlemen, from the foregoing it will be seen that, in the Committee's opinion, the strategic nuclear weapon must be the ultimate retaliatory weapon to be used by the West. That weapon we certainly accept. It must be available in the Western arsenal as a deterrent against possible aggression and as an immediate reply to the unleashing of total war by the other side.

In the last few months developments have taken place which fill us all with great anxiety. The Russian intercontinental ballistic missile has both literally and figuratively appeared in the heavens, and for a number of days a Russian

artificial moon has been circling our planet at an unimaginable speed. We may well ask if these facts have brought any change in the *status quo* based on the fear, felt by both sides alike, of using strategic nuclear weapons. Undoubtedly the situation has changed in so far as the Russians are now in a position, at least as soon as their missile is brought into use, to threaten any part of the American continent, which until now was problematic. On the other hand it is true to say that the West has had and continues to have, Soviet territory within reach of American bases around the Soviet Union from which any part of that country can be attacked by B 52s and B 58s and also by British "V"-type jet bombers. Moreover, it is to be expected — at least we sincerely hope so — that the shock caused by the Russian experiment will provoke the Americans to make a counter-move as soon as possible. Consequently I am less worried about a disturbance in the military equilibrium than about a disturbance in the political equilibrium. In the eyes of neutral and young countries which have not yet decided which bloc to join Russia's prestige will have been immeasurably strengthened. The Russians have outstripped the West in technical progress; they are the strongest; it is better to keep in well with these people. It is possible that countries sympathetic to the West in other parts of the world will think twice before continuing to pursue a pro-Western policy. Western prestige, Mr. President, has been greatly damaged.

Of the artificial moon it could be said that the Russians are celebrating the geophysical year in an innocent and praiseworthy way by launching this satellite — but this is no joking matter. If I may say so, we are not that simple. The results obtained from the signals given off by this horrid little ball, which the Russians alone can understand, will be of great importance for the future development of their intercontinental missiles. I will not indulge in further fancies; they might lead to terrible conclusions. This Russian artificial moon also has its man-in-the-moon — Khrushchev, who, conscious of his power, laughs and sneers at us here below.

When the expected happens it is commonplace to say: "I told you so". Still, this question is so important that I will risk being commonplace in

*M. Fens (suite)*

nière session du mois de mai, en faveur du système du bouclier comportant 30 divisions dotées d'armes nucléaires tactiques, quoique cette formule ne soit pas également populaire partout.

Monsieur le Président, la Commission a jugé utile de rappeler dans son rapport que si l'on veut garder le bouclier intact, les partenaires de l'U.E.O. doivent s'abstenir de modifier l'organisation de leurs forces armées sans se consulter, et en tout cas sans attendre la publication et la discussion du rapport de l'O.T.A.N. réclamé par le Conseil de l'U.E.O. et celui de l'O.T.A.N. Afin de ne pas troubler la bonne entente au sein de cette Assemblée, je n'insisterai pas sur ce point. La Commission s'est occupée de ce problème au paragraphe 9 de son rapport et j'engage amicalement ceux de mes collègues qui voudraient se livrer à un examen de conscience, à relire ce texte.

Monsieur le Président, à propos des armes nucléaires tactiques, il me paraît utile d'attirer l'attention de l'Assemblée sur le passage de la Recommandation n° 8 relatif à la fourniture par les Etats-Unis et, en partie, par la Grande-Bretagne, d'armes nucléaires tactiques et de projectiles téléguidés à usage tactique. L'Assemblée a insisté pour que ces armes soient fournies sur une base multilatérale. C'est avec une vive satisfaction que votre Commission a pris connaissance de la déclaration faite le 17 juillet dernier par M. Foster Dulles, et selon laquelle les Etats-Unis envisagent de doter l'O.T.A.N. en bloc d'armes nucléaires tactiques plutôt que de les fournir à chacun des différents membres séparément. Je crois pouvoir parler au nom de l'Assemblée en invitant le Conseil de l'U.E.O. — je regrette qu'aucun des membres du Conseil ne soit présent — à nous faire connaître l'opinion des Etats membre de notre Union sur le plan américain.

Mesdames et Messieurs, de tout ce qui précède vous aurez retenu que votre Commission estime que l'arme nucléaire stratégique doit rester notre ultime moyen de riposte. Nous acceptons donc cette arme. Elle fera partie de l'arsenal occidental, afin de décourager toute agression et de pouvoir riposter instantanément à toute guerre totale déclenchée par l'adversaire.

Il s'est produit ces derniers mois des événements qui nous préoccupent tous au plus haut point. L'engin balistique intercontinental russe a fait son apparition au propre et au figuré dans le ciel et un satellite artificiel russe tourne de

puis plusieurs jours à une vitesse inimaginable autour de la terre. On peut se demander si ces faits ont modifié le *statu quo* actuel basé sur la crainte qu'inspire aux deux camps l'utilisation éventuelle des armes nucléaires stratégiques. Sans doute la situation a-t-elle changé en ce sens que les Soviets pourront, tout au moins lorsque leur projectile sera mis en service, menacer chaque partie du continent américain, ce qui était encore assez problématique jusqu'à présent. En revanche, l'Occident continue d'avoir à sa portée le territoire des républiques soviétiques grâce aux nombreuses bases américaines établies autour de l'U.R.S.S., d'où les B 52 et les B 58 peuvent amener leurs charges destructrices sur n'importe quel point de ce pays, grâce aussi aux bombardiers à réaction britanniques du type V, capables d'entreprendre des opérations du même genre. On peut escompter par ailleurs — et nous le souhaitons de tout cœur — que le choc produit par l'expérience russe incitera les Américains à réagir le plus rapidement possible. Dans ces conditions, ce qui m'inquiète, c'est moins la rupture de l'équilibre militaire que celle de l'équilibre politique. Le prestige soviétique sera énormément renforcé auprès des neutres et des jeunes Etats, qui hésitent encore entre les deux blocs. Les Russes ont dépassé l'Occident dans le domaine technique ; ils sont les plus forts ; il vaut mieux rester en bons termes avec ces gens-là. Il n'est même pas exclu que des Etats pro-occidentaux, dans d'autres parties du monde, se mettent à réfléchir avant de poursuivre leur politique favorable à l'Occident. Monsieur le Président, un coup très dur a été porté au prestige de l'Occident.

Quant au satellite artificiel, on pourrait dire qu'en le lançant, les Russes ont voulu fêter de façon innocente et louable l'année géophysique. Mais ce serait faire preuve de légèreté et d'une naïveté peu commune que de le croire. Les enseignements que les Soviets recueillent en écoutant les signaux de cette boule machiavélique, qu'ils sont seuls à comprendre, auront une importance primordiale pour le développement ultérieur de leurs projectiles intercontinentaux. Je m'abstiendrai de donner libre cours à ma fantaisie, car elle pourrait m'amener à des conclusions terribles. La lune artificielle que les Russes viennent de lancer dans l'espace interstellaire a, elle aussi, son petit bonhomme, et ce petit bonhomme c'est Khrouchtchev, qui, sûr de sa puissance, nous observe de là-haut en ricanant.

Il est assez facile, lorsque arrive une chose qu'on avait prévue, de dire : « Je vous avais avertis ». Mais le problème qui nous occupe est

*M. Fens (continued)*

order to ask the Council of Ministers — and I hope this question will be transmitted to them — whether — they remember that, in December 1955, the Assembly asked what importance the Council attached to the report of a thermo-nuclear explosion on 22nd November 1955, from which it seemed that the Soviet Union had developed a nuclear intercontinental ballistic missile, and whether the Council had investigated the effects of this occurrence with a view to taking the appropriate measures? What was the Council's reply? "The Council is not in a position to answer these questions."

You have just been given the answer, and it is the Russians who have provided it.

The Council may perhaps regard the repetition of the question in this Assembly as an oratorical stunt, Mr. President, but the extreme gravity of the facts forces me to repeat it in another way: "Have the Council now studied the consequences of the launching by Russia of the intercontinental ballistic missile and of the artificial moon with a view to taking the necessary measures? And, if the answer is in the affirmative, are the Council prepared — as we must hope they are — to report their findings to the Committee on Defence Questions and Armaments?"

As the French say: "*Revenons à nos moutons*" — although they are not very docile sheep — namely to our own strategic nuclear weapons. Two NATO countries have them at their disposal — the United States and the United Kingdom. If it should be asked whether it is necessary for the United Kingdom to possess these weapons, because otherwise the West would not be strong enough to stand up to the Soviet Union, then my answer is: "No". The United States and the Soviet Union both possess sufficient nuclear weapons to transform the whole world into a vast desert. It sounds rather blunt to say so, Mr. President, but on this we have reached saturation point. But, nevertheless, it is certainly important and necessary for the United Kingdom to possess that terrible weapon, because this means that the deterrent is then in the hands of the Europeans too. The Soviet Union can no longer use its bomb for blackmailing Europe, while trying to prevent intervention by the Unit-

ed States by offers of peace. In addition, it is of the greatest importance that Europe should know that, in case of a threat by the Soviet Union, the ultimate answer is not dependent solely on the permission of the President of the United States, but that we too will now have a say in the matter. In the famous White Paper (paragraphs 10 & 11) Her Majesty's Government describes British interest in collective defence as follows:

"The growth in the power of weapons of mass destruction has emphasised the fact that no country can any longer protect itself in isolation. The defence of Britain is possible only as part of the collective defence of the free world... The trend is towards the creation of integrated allied forces. Therefore, provided each member nation plays its fair part in the joint effort, it is not necessarily desirable that each should seek to contribute national forces which are by themselves self-sufficient and balanced in all respects."

We may infer from that that the British Government considers possession of strategic nuclear weapons as its main contribution to the defence of its continental partners. It thus accepts the principle of division of labour in Western defence. Although I continue to regret the fact that the British Government has found it necessary to reduce its contribution in air and ground forces stationed on the Continent, I can understand the British Government's idea of the division of labour, provided it means that the possession of strategic nuclear weapons is a substitute for the promises made by the United Kingdom in the Paris Agreements — if in other words, in place of troops, the United Kingdom will contribute strategic nuclear weapons to the alliance. If this is so, we shall all have to agree about the use of these weapons. It is clearer than daylight that if the Soviet Union suddenly launches an all-out war there must be absolutely no hesitation in replying with the ultimate weapons. In such a case the European possessors of the bomb need neither advice nor directive. There may, however, be other occasions on which our survival will be threatened and when it will be necessary to react to aggression with the ultimate means of retaliation. It seems to the Committee that the Council should discuss this question and should formulate directives which would control the use of strategic nuclear weapons — I repeat, except in the case of total war being unleashed by the ad-

*M. Fens (suite)*

tellement important, qu'au risque d'encourir le reproche de rabâchage, je voudrais demander au Conseil des Ministres, — j'espère que ma question lui sera transmise — s'il se rappelle que l'Assemblée lui avait posé en décembre 1955 une question relative à l'explosion thermonucléaire qui eut lieu le 22 novembre 1955 et qui allait révéler que l'Union Soviétique avait mis au point un projectile nucléaire intercontinental. L'Assemblée désirait savoir si le Conseil avait examiné les conséquences possibles de cet événement, en vue de prendre les mesures adéquates. Qu'a répondu le Conseil à l'époque ? « Le Conseil n'est pas en mesure de répondre à ces questions. »

La réponse vient de nous parvenir maintenant, mais ce sont les Russes qui se sont chargés de nous la donner.

Monsieur le Président, le Conseil pourrait croire qu'en répétant ma question devant cette Assemblée je recherche un effet oratoire, mais la gravité même des faits m'oblige à la poser sous une forme modifiée : « Le Conseil a-t-il déjà étudié les conséquences résultant du lancement par les Russes d'un projectile balistique intercontinental et d'un satellite artificiel, afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent ? Le Conseil est-il disposé, au cas où, comme nous l'espérons, sa réponse à la première question serait affirmative, à communiquer ses conclusions à la commission des Questions de Défense et des Armements ? »

Revenons à nos moutons, Monsieur le Président, bien qu'il s'agisse de moutons peu dociles, à savoir nos propres armes nucléaires stratégiques. Deux pays de l'O.T.A.N. disposent de ces armes, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. A la question de savoir s'il est nécessaire que la Grande-Bretagne dispose de ces armes, parce qu'en leur absence, l'Occident ne serait pas assez fort dans le domaine nucléaire en face de l'Union Soviétique, je réponds : non. En effet, les Etats-Unis et l'Union Soviétique détiennent à eux deux un stock d'armes nucléaires suffisant pour transformer la terre entière en un immense désert. C'est un peu cru ce que je dis, Monsieur le Président, mais sur ce point nous sommes saturés. Pourtant, il ne se trouvera personne pour nier qu'il est important et nécessaire que le Royaume-Uni dispose de cette arme terrifiante capable d'empêcher la guerre, puisque ainsi, elle se trouve désormais entre les mains des nations européennes. L'Union Soviétique ne pourra plus brandir sa bombe

comme un moyen de chantage en Europe et s'efforcer en même temps d'obtenir par une offre de paix que les Etats-Unis s'abstiennent d'intervenir. D'autre part, il est de la plus haute importance que l'Europe sache que la réponse ultime à une menace soviétique ne dépendra pas uniquement de l'accord du Président des Etats-Unis, mais que nous aurons nous-mêmes notre mot à dire. Dans son Livre Blanc (par. 10-11) le gouvernement de Sa Majesté définit en ces termes le point de vue britannique à l'égard de la défense collective :

« La puissance croissante des armes de destruction massive met en valeur le fait qu'aucun pays n'est plus capable de se protéger isolément. La défense de la Grande-Bretagne ne peut se concevoir que dans le cadre de la défense collective du monde libre... La tendance actuelle est favorable à la création de forces alliées intégrées. Par conséquent, pourvu que chaque pays membre contribue loyalement à l'effort conjoint, il n'est pas nécessairement souhaitable qu'il s'oblige à fournir des effectifs nationaux intégrés. »

On peut conclure de ce texte que le gouvernement britannique considère les armes nucléaires stratégiques dont il dispose comme sa contribution principale à la protection de ses partenaires continentaux. En fait, il adopte ainsi le principe de la répartition des tâches dans le domaine de la défense occidentale. Tout en continuant à regretter que le gouvernement britannique ait cru devoir réduire sa contribution en troupes et en avions sur le Continent, je puis me rallier à l'idée qu'il se fait de la répartition des tâches, à condition qu'il entende substituer les armes nucléaires stratégiques à ce qu'il avait promis dans les accords de Paris. En d'autres termes : au lieu de troupes, la Grande-Bretagne fournit l'arme nucléaire stratégique à l'Alliance. S'il en est ainsi, nous devons décider en commun de l'emploi de ces armes. Il est évident que si les Soviets déclenchent une guerre générale, il faudrait y répondre avec l'arme ultime, mais alors sans aucune hésitation. Pour cela, les pays européens n'ont besoin d'aucun avis ni d'aucune directive. Mais d'autres cas peuvent se présenter où il serait indispensable pour notre survie de réagir avec l'ultime moyen de riposte. C'est pourquoi la Commission voudrait que le Conseil étudie cette question et établisse des directives concernant l'emploi des armes nucléaires stratégiques. Je le répète : le cas de guerre totale déclenchée par l'adversaire en serait exclu. L'exécution de ces directives incomberait à ceux qui détiennent

*M. Fens (continued)*

versary. The execution of these directives will be in the hands of those who possess the weapon. This principle, which I have just explained to you, is laid down in the Report. In view of what you said, Mr. President, I will not ask the Assembly to consider the Recommendation now, because in all probability a number of points will have to be added.

Before concluding I would like to say a few words on what is meant by the terms total and limited war. A certain misunderstanding seems to have arisen from an article on this subject by Mr. Foster Dulles in *Foreign Affairs*. Although it is undoubtedly very important to know what Mr. Dulles thinks on this matter, it is far more important that N.A.T.O. and W.E.U. should be agreed that the distinction between total and limited wars does not affect, or change in any way, the mutual aid clauses as laid down in the Atlantic Treaty and the amended Brussels Treaty. It often seems that we are being rather tiresome, but I say these things because I believe it is necessary. It is rather unfortunate that remarks made by the Minister of Foreign Affairs of the largest NATO power should give rise to anxiety and uncertainty. This can only lead to a further weakening of N.A.T.O., which its Secretary General, Paul-Henri Spaak, is trying with such praiseworthy zeal to strengthen.

Ladies and Gentlemen, General Norstad told your Committee in plain words that one factor in preventing war is that we should show a determination to defend ourselves collectively. There must be no doubt about that. Ambiguous statements such as that in *Foreign Affairs* undermine the certainty that such determination exists. Oxenstierne once said to his son: "My son, you do not know with how much lack of wisdom the world is governed." Mr. President, we can no longer allow ourselves to lack wisdom. Ambiguous remarks by important people, competition between branches of the armed forces of the country that should have been able to launch an intercontinental ballistic missile and an earth satellite, the lack of will to fulfil commitments made to NATO, all this is playing into the hands of our adversaries. It is playing with the survival of the free West and with the future of our children.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Younger.

Mr. YOUNGER (*United Kingdom*). — I think all of us have to some extent been taken by surprise at having to participate so early in this debate, and from some points of view, I would have preferred a little more time to think about the comments I would make after hearing M. Fens' explanation of his Report, but I am glad to have this opportunity of being the first to follow M. Fens and to congratulate him on having once again produced so clear, so interesting and so competent a Report on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments. All of us know some of the difficulties which M. Fens and the Committee on Defence Questions and Armaments are encountering in obtaining the information upon which they can make a Report of this kind.

I think M. Fens himself would agree with me that the material is somewhat thinner than he would like it to be. This, however, is a topic which we shall be discussing on a later occasion in connection with the Report of M. de la Vallée Poussin, and I will not pursue it here. I will only say that it is remarkable how, with this rather thin material, M. Fens has managed to produce a Report which is so practical and so factual, and managed to avoid the temptation of filling in the gaps in his information with mere speculation and guesswork. We should all be very grateful to him for that.

I would like to make a preliminary comment upon these recent incidents — the announcements of the new Soviet inventions which might have affected the thinking and the draft Recommendation of the Committee had they known of them before the draft Recommendation was made. I say "might", because I rather doubt it. I agree with the Chairman of the Committee that it is something which the Committee should have had an opportunity of considering before finally putting a draft Recommendation before the Assembly.

I believe the recent Soviet announcements are of the greatest possible significance in so far as they concern the general state of development of scientific knowledge in the Communist world on the one hand and the Western world on the other. I do not know whether I

M. Fens (suite)

l'arme. C'est d'ailleurs le principe qui est exposé dans le rapport. Monsieur le Président, après ce que vous venez de dire, je ne demanderai pas à l'Assemblée de procéder tout de suite à l'examen du texte de la recommandation, puisqu'il faudra sans doute encore le compléter.

Monsieur le Président, avant de conclure, je voudrais dire quelques mots au sujet de la distinction à faire entre la grande et la petite guerre. Il semble qu'un malentendu se soit produit au sujet d'un article consacré par M. Foster Dulles à cette question dans *Foreign Affairs*. Il est sans doute très important de connaître l'opinion de M. Dulles sur ce problème, mais ce qui est encore plus important, c'est que l'O.T.A.N. et l'U.E.O. soient d'accord pour dire que la distinction entre grande et petite guerre ne modifie en rien la clause d'assistance mutuelle inscrite dans le Pacte atlantique et le traité de Bruxelles modifié. Il arrive souvent que l'on ait à dire ici des choses désagréables. Je le ferai encore cette fois-ci, parce que j'estime que c'est nécessaire. Il est assez fâcheux que les déclarations du ministre des Affaires étrangères de la plus grande puissance de l'O.T.A.N. sèment l'angoisse et l'incertitude. Il ne peut en résulter qu'un affaiblissement des liens entre les pays de l'O.T.A.N., que son Secrétaire Général Paul-Henri Spaak s'attache à resserrer avec un zèle digne d'éloges.

Mesdames et Messieurs, le général Norstad a déclaré devant votre Commission, en termes non équivoques, que la guerre peut être évitée si nous avons la ferme volonté d'unir nos efforts pour assurer notre défense commune. Sur ce point, aucun doute ne doit subsister. Les déclarations ambiguës publiées dans *Foreign Affairs* sont de nature à nuire à la certitude que cette volonté existe. Oxenstiern a dit un jour à son fils : « Mon enfant, tu ne sais pas avec quelle déraison le monde est gouverné ». Monsieur le Président, nous ne pouvons plus nous permettre d'agir de la sorte. Les déclarations équivoques de personnalités importantes, les rivalités au sein des forces militaires du pays qui aurait dû être capable de lancer une fusée intercontinentale et un satellite artificiel, l'absence de la volonté nécessaire pour remplir les engagements du Pacte atlantique, tout cela fait le jeu de l'adversaire, et c'est de la survie de l'Occident libre et de l'avenir de nos enfants qu'il s'agit.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Younger.

M. YOUNGER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je pense que tous, dans une certaine mesure, nous avons été surpris d'avoir à participer si tôt à la présente discussion et, à certains égards, j'aurais préféré disposer d'un peu plus de temps pour penser aux observations que je présenterais après avoir entendu les explications de M. Fens sur son rapport ; mais étant le premier à parler après M. Fens, je suis heureux de profiter de cette occasion de le féliciter d'avoir rédigé une fois de plus, au nom de la commission des Questions de Défense et des Armements, un rapport aussi clair, aussi intéressant et témoignant d'une telle compétence. Nous avons tous éprouvé quelques-unes des difficultés auxquelles se heurtent M. Fens et la commission des Questions de Défense et des Armements lorsqu'il s'agit d'obtenir les renseignements qui serviront de base à un rapport de ce genre.

M. Fens lui-même conviendrait sans doute avec moi que sa documentation est plus mince qu'il ne l'aurait souhaité. Mais il s'agit là d'une question que nous discuterons plus tard à l'occasion du rapport de M. de la Vallée Poussin, et je ne m'y arrête pas pour l'instant. Je me bornerai à dire qu'il est remarquable qu'avec une documentation aussi mince, M. Fens ait pu rédiger un rapport aussi clair et aussi concret, et résister à la tentation de combler les lacunes par des conjectures et des suppositions. Nous devons lui en être tous très reconnaissants.

Je voudrais faire tout d'abord une remarque au sujet de ces événements récents qui auraient peut-être affecté le fond et la forme du projet de recommandation de la Commission s'ils avaient été connus avant que ce projet ne fût rédigé, — je veux parler de l'annonce des nouvelles inventions soviétiques. Je dis « auraient peut-être », parce que je n'en suis pas très certain. Mais je conviens avec le président de la Commission qu'il s'agit là d'un élément que la Commission doit avoir le loisir d'examiner avant de soumettre un projet de recommandation définitif à l'Assemblée.

Je suis convaincu que les récentes déclarations soviétiques revêtent une importance capitale dans la mesure où elles se rapportent à l'état général du développement de la connaissance scientifique dans le monde communiste d'une part, et dans le monde occidental d'autre part.

*Mr. Younger (continued)*

would be exaggerating slightly — I think not very much — if I were to say that this is the first occasion in relation to the major field of scientific research in which the Soviet Union has been able to establish the fact that it is clearly in the lead and is not merely equalling or matching inventions made elsewhere.

In the past we have sometimes been surprised at the speed with which the Soviet Union caught up with the atom bomb and the hydrogen bomb, but on those occasions I do not think they were producing anything very different and new from what was already known in the Western world. Therefore, it seems to me there is an indication that some of their original research may well be ahead of ours. Of course, the deductions we shall all have to draw, particularly in the field of technical and scientific education, may be far-reaching. I think it is also possible that the effects of the Soviet lead may prove to be very much more significant in the field of peaceful scientific development and economic possibilities than in the purely strategic field. It is the strategic field that we have to consider in our *débate* today, and on that I think I shall be in general agreement with M. Fens' remarks a few moments ago, in suggesting that this Assembly ought not to be stampeded or unduly alarmed by the strategic changes created by these new inventions.

After all, what was our situation before these announcements were made? We knew, and had known for some time, that both sides were in possession of this overwhelming deterrent, the hydrogen bomb, and although we may not have been sure of the exact size of the relative stock-piles, we knew that both sides were either just reaching or had reached what is called saturation point. We also knew that the United States, from their numerous bases around the world, were in a position to deliver the deterrent over the greater part of the Soviet Union, if not over the whole of it. We had reason to believe that the United States in any event were likely to produce in the near future the intercontinental ballistic missile, which would certainly bring the whole of the Soviet Union within reach of the deterrent. We thought — and this, of course, is where our calculations have been altered — that the Soviet Union would be getting an intercontinental ballistic missile shortly

afterwards. At least, I do not know of anyone who did not believe that; I certainly believed it.

Therefore, we thought there would be a period — probably quite a brief one — during which the United States hydrogen deterrent would be more formidable than the one available to the Soviet Union, but that very shortly the Soviet Union would catch up. Now, of course, in the light of these announcements, we know that this period which we envisaged is already over and perhaps, in fact, a little more than that — because it seems that the Soviet Union is not only now in the field of intercontinental ballistic missiles, but possibly a considerable way ahead.

This does not worry me a great deal, because I never believed the period of American advantage was likely to last for more than a short time. In this field of technical invention there is bound to be a continual seesaw; or, to use another metaphor, it is a race in which the lead is passing rapidly to and fro between the leading runners all the time. The next step immediately ahead is always largely a matter of guesswork; we are never quite sure whether the man in the lead will go a little farther ahead or whether the man who is lying second will pass and be temporarily in front. Therefore, I have never thought it possible to base long-term, or even medium-term, international policies upon guesswork about the precise state of technical advance at any given moment.

It is true that, if the world is on the verge of war, if we are in a situation like the one we can most readily remember, that is, the situation in early 1939, then the question of who is temporarily in the lead may be decisive for the immediate action of Governments. Frankly, I do not believe we are in that situation of being upon the verge of war at the moment. We ought to be looking much further ahead than we would be doing if we were expecting that there might be a world war at some time within the next twelve months. In this connection, it is right to point out that, so far as the public can judge, the Soviet Union, in launching her satellite, has behaved in every way in a proper manner, both as regards the information she has so far given and in her declaration of intentions about the information she will give in the future.



*M. Younger (suite)*

Serait-il très exagéré de dire que pour la première fois l'Union Soviétique a pu prouver que dans le principal domaine de la recherche scientifique elle prend la tête et ne se borne pas à égaler ou à adapter des inventions faites ailleurs. Si j'exagère, c'est de peu.

Nous avons été parfois surpris dans le passé, par la rapidité avec laquelle l'Union Soviétique nous a rattrapés en matière de bombe atomique et de bombe à hydrogène, mais je ne crois pas qu'elle ait alors produit quelque chose de très différent, ou de très nouveau, de ce que l'Occident connaissait déjà. Il me semble donc que tout indique cette fois-ci que certaines de leurs recherches originales sont fort en avance sur les nôtres. Les conclusions que nous devons en tirer, notamment dans le domaine de l'enseignement technique et scientifique sont, bien entendu, d'une très grande portée. Peut-être les effets de l'avance prise par les Soviets revêtent-ils beaucoup plus d'importance dans le domaine des possibilités pacifiques de développement scientifique et économique que dans le domaine purement stratégique. C'est le domaine stratégique que nous avons à examiner au cours du débat d'aujourd'hui et je crois m'associer aux observations que M. Fens a faites il y a un instant en demandant à l'Assemblée de ne pas se laisser aller à la panique, à la pensée des changements stratégiques provoqués par ces nouvelles inventions.

Au fait, où en étions-nous avant que ces nouvelles ne nous soient annoncées ? Nous savions, et depuis quelque temps déjà, que les deux parties en présence étaient en possession de ce préventif tout-puissant, la bombe à hydrogène, et, sans connaître exactement l'importance des stocks respectifs, nous savions que les deux parties allaient atteindre ou avaient atteint ce qu'on appelle le point de saturation. Nous savions également que les Etats-Unis étaient en état de transporter ces engins préventifs à partir de leurs nombreuses bases réparties dans le monde entier, pour les lâcher sur la majeure partie sinon sur la totalité du territoire de l'Union Soviétique. Nous étions fondés à croire qu'en tout cas les Etats-Unis pourraient produire dans un proche avenir l'engin balistique intercontinental qui leur permettrait d'atteindre à coup sûr n'importe quel point de l'Union Soviétique. Nous pensions, — et c'est en quoi, bien entendu, nos calculs ont été modifiés, — que l'Union Soviétique serait à

son tour en possession de l'engin intercontinental peu de temps après. Je ne connais du moins personne qui en doutât ; pour ma part, j'en étais convaincu.

Nous pensions donc que pendant une certaine période — probablement fort brève — la bombe à hydrogène dont disposaient les Etats-Unis serait plus redoutable que celle de l'Union Soviétique, mais que celle-ci rattraperait très rapidement son retard. A la lumière de ce que nous venons d'apprendre, nous comprenons évidemment que la période envisagée est déjà révolue et peut-être même un peu davantage, car il semble que non seulement l'Union Soviétique est entrée dans l'ère des engins intercontinentaux mais peut-être même qu'elle l'a dépassée de très loin.

Je ne m'en inquiète pas beaucoup, parce que je n'ai jamais pensé que la suprématie américaine pût durer bien longtemps. Dans le domaine de l'invention technique le progrès va fatalement en dents de scie, ou, pour user d'une autre métaphore, c'est une course où l'avantage passe sans cesse et très rapidement de l'un à l'autre des favoris. Ce qui va se passer dans l'immédiat reste dans une large mesure du domaine des suppositions : nous ne savons jamais au juste, si le premier accentuera encore un peu son avance ou si le second le dépassera et se maintiendra temporairement au premier rang. Voilà pourquoi je n'ai jamais cru qu'on pût fonder une politique internationale à long terme ou même à moyen terme sur des conjectures relatives à l'état exact du progrès technique à un moment donné quel qu'il soit.

Si le monde est à la veille de la guerre, si nous sommes dans une situation semblable à celle qu'il nous est le plus facile d'évoquer, c'est-à-dire celle du début de 1939, il est vrai que le point de savoir à qui appartient temporairement la suprématie peut être décisif pour les gouvernements qui devront agir. Franchement, je ne crois pas que nous en soyons là, que nous soyons à la veille de la guerre. Nous avons à envisager un avenir beaucoup plus lointain que si nous pensions qu'une guerre mondiale peut éclater avant un an. Il convient de souligner à ce sujet, qu'autant que le public en puisse juger, l'Union Soviétique, en lançant son satellite, a agi d'une manière absolument correcte, quant aux renseignements qu'elle a fournis jusqu'ici, tout comme en déclarant son intention d'en fournir d'autres dans l'avenir.

*Mr. Younger (continued)*

I feel therefore, irrespective of these recent very important announcements, that we still must proceed in our policy-making upon the assumption that there is an overwhelming deterrent available to both sides and that probably the only major change in that situation which could occur would be if we were to reach an overall agreement upon international disarmament. In the first place the question of disarmament is not within our province here in Western European Union. We are not much in a position to influence progress on it, and in any case, there too we have a situation so uncertain that, for practical purposes, we have to conduct our discussions here on the assumption that international agreement on disarmament is still some little way off.

I do not wish to appear too complacent, but I think it is again worth while reminding the Assembly that there are students of Soviet policy who believe there is rather more possibility of agreement with the Soviet Union when she is in a confident mood than when she is in a frightened mood. This is, of course, a matter of judgement, but I think it by no means follows that, merely because we now know that there are some things about which the Soviet Union is entitled to crow over us, even to be a bit boastful, she therefore will be a more difficult negotiating partner or opponent in the disarmament negotiations. She might prove the reverse.

To come now more precisely to what M. Fens has put in his Report and to what is in the interesting draft Recommendation; the draft Recommendation at any rate, relates principally to the question how we can control the use of the deterrent which exists upon our side. In the draft Recommendation, there is mention only of the strategic deterrent. In some ways, the problem of the use of the so-called tactical nuclear weapons is, I think, a subject rather more suited to discussion in Western European Union than the use of the strategic weapons, because the tactical weapons are likely to be used in Europe, to be used by European troops, and to be in the hands of European commanders. We had some discussion here in the spring, and there were some complaints made — I made some myself — about the vagueness of the known directives about the use of tactical weapons. Who was to decide? Was it to be left to comparatively junior

commanders in the field, whose bias would, naturally and rightly, always be in favour of using the method they thought would save manpower and give an economy of force? As far as I am aware, none of those questions has come any nearer to being answered since we met on the last occasion and I would not like them to be overlooked. Indeed, in my view this question of tactical weapons and their control ought to be pressed.

As regards strategic weapons, if one looks at the problem in relation to the North Atlantic Treaty Organisation as a whole, one has to admit that it is very largely outside the competence of Western European Union, because the major possessor of the weapon is the United States who are not a member of our organisation. What is, perhaps, more significant in M. Fens' Report is the recognition that the interest of the European members of N.A.T.O. in the use of the deterrent may not necessarily always be identical with the interest of our transatlantic partners. This is, perhaps, very largely a matter of speculation or guesswork, about which we all have our own opinions, and there can be no conclusive evidence.

I cannot help being impressed by the lessons which one can derive from considering the position of Czechoslovakia just before the last war. There was a small country threatened with aggression by a large one, from which she could hope to be rescued only by the intervention of other large and more distant Powers. We all know that, for Czechoslovakia, this seemed to be a matter of life and death. For the more distant great Powers, it seemed a more marginal question. We all remember the pressure the greater Powers put upon the smaller to reach some accommodation with the possible aggressor, and we all know that, as a result of Czechoslovakia having to give way, she gave ground and events eventually proved, for the time being, fatal to her. It may well be that all the countries of Western Europe, in the event of aggression by a great Power, would be in a situation today similar to that of Czechoslovakia then, and one cannot help asking oneself whether it would not have made a very great difference in 1939 if we had then had something like the situation we have now as regards nuclear weapons, and if

*M. Younger (suite)*

J'estime donc, sans tenir compte de ces récentes et très importantes nouvelles, que nous devons continuer à élaborer notre politique en supposant que les deux parties disposent d'un potentiel nucléaire préventif considérable et que le seul changement important qui puisse modifier cette situation serait un accord général sur le désarmement international. Or la question du désarmement n'est pas de notre ressort, ici, à l'Union de l'Europe Occidentale. Nous ne sommes guère en position de la faire progresser et en tout cas là encore la situation où nous nous trouvons est si incertaine qu'en pratique nos débats doivent se dérouler ici comme s'il était admis que l'accord international sur le désarmement n'est pas pour demain.

Je ne voudrais pas paraître trop optimiste, mais je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler une fois de plus à l'Assemblée que certains experts en matière de politique soviétique sont convaincus qu'il est beaucoup plus facile d'arriver à un accord avec l'Union Soviétique lorsqu'elle est d'humeur confiante plutôt que lorsqu'elle a peur. C'est affaire d'opinion, bien entendu, mais je ne crois pas du tout, pour la seule raison que nous savons maintenant que sur certains points l'Union Soviétique peut chanter victoire et même se vanter un peu; qu'il s'ensuive qu'au cours de négociations sur le désarmement elle se montre un partenaire ou un adversaire plus difficile. Il se peut que ce soit le contraire.

Pour en venir plus précisément au contenu du rapport de M. Fens et de l'intéressant projet de recommandation, ce projet de recommandation, du moins, traite principalement de la question de savoir comment nous pouvons contrôler l'emploi de l'arme nucléaire préventive dont nous disposons de notre côté. Dans ce projet de recommandation il n'est question que de l'emploi des armes nucléaires stratégiques. A certains égards, la question de l'utilisation des armes nucléaires dites tactiques, relève davantage, selon moi, des discussions de l'Union de l'Europe Occidentale que celle des armes stratégiques, les armes tactiques étant destinées vraisemblablement à être employées en Europe par des troupes européennes, et à être confiées aux commandants militaires européens. Nous en avons discuté ici même, au printemps, et certains d'entre nous, dont j'étais, se sont plaints de l'imprécision des directives connues relatives à l'emploi des armes

tactiques. A qui appartiendrait-il d'en décider ? Cette décision devait-elle être laissée aux commandants des échelons relativement subalternes qui seraient toujours tentés, tout naturellement et à juste titre, de recourir à la méthode dont ils estimeraient qu'elle épargne les effectifs et économise des forces ? Aucun progrès que je sache n'a été réalisé depuis notre dernière rencontre quant aux réponses à ces questions, et je voudrais qu'on ne les oublie pas. En fait, selon moi, il faut insister sur cette question des armes tactiques et de leur contrôle.

Quant aux armes stratégiques, si l'on envisage le problème sous l'angle de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord dans son ensemble, il faut bien admettre qu'il déborde considérablement la compétence de l'Union de l'Europe Occidentale, puisque ce sont les Etats-Unis qui possèdent la majeure partie de ces armes, et qu'ils ne font pas partie de notre organisation. Mais il est peut-être plus important encore que le rapport de M. Fens reconnaisse que l'intérêt des membres européens de l'O.T.A.N., lorsqu'il s'agit de l'utilisation des armes nucléaires préventives, peut n'être pas nécessairement le même que celui de notre partenaire d'outre-atlantique. Peut-être s'agit-il là, dans une grande mesure, de conjectures ou de suppositions sur lesquelles nous avons chacun notre opinion, et l'on ne peut arriver à aucune conclusion définitive.

Je ne puis m'empêcher d'être frappé par les leçons qui se dégagent de la situation de la Tchécoslovaquie à la veille de la dernière guerre. Il s'agissait d'un petit pays menacé par un plus grand d'une agression dont il ne pouvait espérer être sauvé que par l'intervention d'autres grandes puissances plus éloignées. Nous savons tous qu'il s'agissait pour la Tchécoslovaquie d'une question de vie ou de mort. Pour les grandes puissances plus éloignées, le problème semblait se poser d'une façon moins absolue. Nous nous souvenons tous des pressions opérées par les grandes puissances sur la plus petite afin qu'elle s'entende avec l'agresseur éventuel et nous savons tous que la Tchécoslovaquie ayant dû céder, elle a abandonné du terrain, et que les événements ont pour le moment consacré sa ruine. Il se peut fort bien que s'ils étaient attaqués par une grande puissance tous les pays de l'Europe occidentale seraient aujourd'hui dans une situation semblable à celle où se trouvait alors la Tchécoslovaquie ; et l'on ne peut s'empêcher de se demander si en 1939 les choses n'auraient pas pris un tour très différent, eus-

*Mr. Younger (continued)*

Czechoslovakia had had, on even a relatively small scale, her own deterrent. I will pursue the point no further, but if it be assumed that there is a possibility of divergence of interest between the European and transatlantic partners in N.A.T.O., we cannot underestimate the importance of the decision we take upon the question whether Europe should have a nuclear deterrent herself or not.

There is a hydrogen bomb on this side of the Atlantic, that at present possessed by the United Kingdom. Before we are very much older, there may be other countries on this side of the Atlantic who have the same weapon. It is, therefore, certainly not too early to consider whether there should be some collective responsibility within Europe for the use of these weapons or whether, alternatively, we may be content that the matter should be left simply to the decision of a particular owner of the bomb when the time arrives.

The draft Recommendation made in this Report is a very modest one. As I understand it, it is simply that there should now be consultation among European countries about what are called directives. I suppose that means the general principles upon which it would be reasonable, in the interests of Europe, to consider the use of the strategic deterrent. It is recognised that, after consultation has taken place and the general principles have been laid down, the decision at the given moment would, in the last resort, probably have to lie with those who had a weapon at their disposal. I really feel that nobody could oppose a draft Recommendation of that kind, unless they were to do so on the ground that it is not enough. I can well understand people saying that consultation followed by unilateral action which might not correspond with the majority feeling is not a good enough safeguard for us. I can understand that attitude among Powers which do not possess a hydrogen bomb. But so far as it goes, I would have thought everybody, including my country, which possesses the bomb, ought to feel that some consultation, some attempt to reach general principles, is the minimum which ought to be accepted. Therefore, the draft Recommendation as it

stands is acceptable to me. I do not know whether there will be some addition to it before it finally comes before the Assembly.

There is, however, one general comment I would like to make which affects the appropriateness of our organisation, Western European Union, in such matters. As I have already indicated, I can well conceive, as M. Fens does, that there might be a conflict of interest within N.A.T.O. between Europe on the one hand and the transatlantic partners on the other. I rather wonder whether it is possible to conceive of a provision in which not only would there be a difference between Europe and the transatlantic partners but also where only some of the European partners were concerned. Can one conceive of a decision about the use of the strategic deterrent in Europe which would concern all of us here but would not concern Denmark or Norway or the other European partners in N.A.T.O.? Frankly, I cannot. I find it very difficult to conceive that there could be a real conflict of interest between my country and continental Europe, and I would have thought that if the situation did arise — which would also be a very serious one for the Western Alliance — where we could not agree with our American and Canadian colleagues on the use of the strategic deterrent, the only thing one could imagine happening would be that all those Powers on this side of the Atlantic which felt they had a common interest would get together. It is unlikely that those Powers would be limited to the Seven. It would have to be some different grouping. It would at least, I would have thought, include all the countries of Western Europe, and might well include some of the other European partners at the other end of Europe, like Greece or Turkey.

This again brings us into the field of what we are going to discuss in a later debate, which is the whole problem of the competence of the different bodies in Europe, whether the Seven are really an appropriate grouping for this or for any other measure of European decision, and if not, what ought to be done about it. For the time being, we have to deal with things as we see them, and although this introduces an uncomfortable sense of unreality to some extent in our proceedings, because I feel there are people absent from here whose voices ought to be heard in a

*M. Younger (suite)*

sions-nous été alors dans une position comparable à celle où nous nous trouvons en ce qui concerne les armes nucléaires, la Tchécoslovaquie disposant par exemple, fût-ce en petites quantités, de ses propres armes nucléaires préventives. Je n'insisterai pas davantage sur ce point, mais si l'on admet qu'il puisse y avoir divergence d'intérêts entre les partenaires européens et américains de l'O.T.A.N. nous ne saurions sous-estimer l'importance de la décision que nous prendrons sur le point de savoir si l'Europe doit ou non posséder pour son compte des armes nucléaires préventives.

La bombe à hydrogène existe de ce côté-ci de l'Atlantique, le Royaume-Uni la détient. Il se peut fort bien qu'avant peu d'autres pays européens en possèdent. Il n'est donc assurément pas trop tôt pour examiner si ne devrait pas être constituée en Europe, sous une forme quelconque, une responsabilité collective chargée de décider de l'utilisation de ces armes ou si, au contraire, nous pouvons accepter que toute décision à ce sujet soit laissée le moment venu à l'un des pays qui possèdent la bombe, quel qu'il soit.

Le projet de recommandation qui accompagne le rapport est très modeste. Si je comprends bien, il s'agit seulement d'organiser des consultations entre pays européens au sujet de ce qu'on appelle des directives. Je suppose qu'on entend par là les principes généraux selon lesquels il serait raisonnable d'envisager, dans l'intérêt de l'Europe, l'utilisation des armes nucléaires stratégiques. Il est admis que, lorsque des consultations auront eu lieu et que les principes généraux auront été posés, la décision, le moment venu, appartiendra finalement à ceux qui auront ces armes à leur disposition. Il me semble en vérité que personne ne peut s'opposer à un projet de recommandation de cette sorte, si ce n'est parce qu'il est insuffisant. Je peux fort bien comprendre les gens qui diraient que des consultations suivies d'une action unilatérale risquant de ne pas correspondre à l'opinion de la majorité ne constituent pas pour nous une garantie suffisante. Je peux fort bien comprendre une telle attitude de la part des puissances qui ne possèdent pas de bombe à hydrogène. Mais au point où en sont les choses, j'aurais cru que tous ceux qui possèdent la bombe à hydrogène, mon pays compris, doivent se rendre compte qu'il faut au moins accepter de procé-

der à des consultations sous une forme quelconque, tenter de parvenir à fixer des principes généraux. C'est pourquoi j'accepte le projet de recommandation tel qu'il est. J'ignore si certaines additions y seront apportées avant qu'il ne soit soumis définitivement à l'Assemblée.

Je voudrais pourtant faire une observation de caractère général qui porte sur la compétence de notre organisation, l'Union de l'Europe Occidentale, en pareille matière. J'ai déjà dit que je comprends fort bien, comme M. Fens lui-même, qu'il puisse surgir un conflit d'intérêts au sein de l'O.T.A.N. entre l'Europe d'une part et ses partenaires d'outre-atlantique d'autre part. Je me demande si l'on peut concevoir une disposition pour laquelle il existerait non seulement une distinction entre l'Europe et ses partenaires d'outre-atlantique, mais encore qui n'intéresserait que certains des partenaires européens. Peut-on concevoir une décision relative à l'utilisation de l'arme nucléaire stratégique en Europe qui nous concernerait tous ici, mais ne concernerait ni le Danemark, ni la Norvège ou les autres membres européens de l'O.T.A.N. ? Franchement, je ne le puis pas. J'ai beaucoup de peine à concevoir qu'il puisse y avoir véritablement conflit d'intérêts entre mon pays et l'Europe continentale et il me semble que s'il arrivait que nous fussions en désaccord avec nos collègues américains et canadiens sur l'emploi des armes nucléaires stratégiques — ce qui serait très dangereux aussi pour l'alliance occidentale —, tout ce qu'on peut imaginer, c'est que toutes les puissances européennes qui estimeraient avoir des intérêts communs s'uniraient. Il est douteux que ces puissances soient limitées aux Sept. Il s'agirait sans doute d'un groupement un peu différent. Il comprendrait au moins, me semble-t-il, tous les pays de l'Europe occidentale et très vraisemblablement certains des partenaires de l'autre bout de l'Europe, telles la Grèce ou la Turquie.

Ceci nous ramène au domaine dont nous discuterons au cours d'un débat ultérieur, c'est-à-dire à l'ensemble du problème de la compétence des différents organismes en Europe ; il s'agit de savoir si les Sept constituent vraiment le groupement qui convient, capable de prendre des décisions à l'échelle européenne, et dans le cas contraire comment y remédier. Pour l'instant, nous avons à traiter ces questions de notre mieux et s'il en résulte une certaine impression d'irréalité qui gêne nos travaux, — car j'estime qu'il est des absents dont la voix devrait être

*Mr. Younger (continued)*

matter like this, we cannot allow that to prevent us from recommending such steps forward in improving consultation as may be possible at the present time.

That is all I want to say about the Report by M. Fens, but I would like to add one thing. I hope we are not going to allow the Council of Ministers to forget his previous Report to which we have not yet had any adequate reply. It showed a very grave lack of co-ordination, a very indifferent consultation, within our alliances. We have been told in the British House of Commons that the Report did not present the whole picture. We were led to believe that the picture was not quite as black as painted in M. Fens' Report, but we were given no particulars of this and no reassurance on any one of the specific points listed by M. Fens. I think we ought to persist in this matter and insist on getting some answer.

Perhaps I might mention one point where I differ slightly in emphasis from M. Fens. He seems to suggest in the final paragraph of his Report that it was only the decision of the British to reduce their ground forces in Europe which led to Western European Union losing its cohesion. He seems to regard this as the touchstone of the failure to co-operate. As a member of the Opposition in Britain, I have no vested interest in the way in which the British Government handled that decision. I said here on the last occasion that I thought our European colleagues probably had some legitimate grievance about the manner in which that was done, but I think it would be a great mistake to imagine that this is the only sign, or even the most important of the innumerable signs, that co-ordination and consultation within Western defence is inadequate. The evidence of that long antedates any British decision. It is on a much wider field. Probably, before we can get a proper answer to it, we shall have to go some way towards finding a solution to the problem of organisation in Europe and of making our institutions more appropriate to the problems which Europe has to face. In any case, I hope this will be pressed on the Ministers and that they are not going to be allowed indefinitely both to stall on the reorganisation of European

organisations and to refuse to give the necessary information to those which already exist.

THE PRESIDENT : I call Lord Stonehaven.

LORD STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I find myself in a certain quandary in speaking now. My idea of making a speech is that you have two or three days to think of what you are to say. I have a few hurried notes which I have made while Representatives have been speaking, and I have of course, my thoughts on the subject too, but I am afraid the result will be extremely disjointed. However, I will carry on and do my best.

I want to confine my remarks to the proposal which is before us, of referring back M. Fens' Report to the Committee on Defence Questions and Armaments and not voting upon it, on the ground that new events may have altered the conclusions to which the Committee on Defence Questions and Armaments came.

I would like to be quite sure that if that is done our deliberations will be limited actually to the new event — there is only one new event, not two events — which has occurred since we came to those conclusions. Otherwise, knowing the difficulty we had in reaching agreement in Paris, I do not think we shall have that Report before us ever again; and the only thing of note which has happened since then is the launching of the Russian satellite. The I.C.B.M. was launched and credited by most people before we came to our conclusions and discussed this Report, and, therefore, I do not think that has a very great bearing on it.

However, if I may say a word about the inter-continental ballistic missile, I slightly disagree with my colleague Mr. Younger. I was surprised, not that the Russians had got the I.C.B.M. now, but that the Americans had not had it before. I think the reason for this is that America is struggling with inter-departmental rubbish, from which we ourselves have suffered very largely in the past but which we have to a certain

*M. Younger (suite)*

entendue sur une question comme celle-ci — il ne faut pas que cela nous empêche de recommander telles mesures actuellement praticables de nature à améliorer nos consultations.

C'est tout ce que j'ai à dire au sujet du rapport de M. Fens, mais je voudrais encore ajouter autre chose. J'espère que nous n'allons pas permettre au Conseil des Ministres d'oublier le précédent rapport de M. Fens, au sujet duquel nous n'avons pas encore reçu de réponse satisfaisante. Le fait dénote un défaut de coordination très grave, et au sein de nos alliances, un bien médiocre souci de se consulter. On nous a dit, à la Chambre des Communes, que le rapport ne présente qu'une image incomplète de l'ensemble de la situation. On nous a fait croire que la situation n'est pas tout à fait aussi sombre qu'elle apparaît dans le rapport de M. Fens, mais on ne nous en a donné aucune preuve et on ne nous a rassurés sur aucun des points précis énumérés par M. Fens. J'estime que nous devons insister sur ce plan et exiger une réponse.

Puis-je mentionner un point sur lequel je ne suis pas tout à fait aussi affirmatif que M. Fens ? Il semble indiquer dans le dernier paragraphe de son rapport que la décision du gouvernement britannique visant à réduire ses forces terrestres en Europe a seule provoqué l'affaiblissement de la cohésion de l'Union de l'Europe Occidentale. Il paraît y voir la pierre de touche d'une incapacité à coopérer. Membre de l'opposition, je n'ai pas à défendre cette décision prise par le gouvernement britannique. J'ai dit ici même naguère que j'estimais que les griefs de nos collègues européens quant à la façon dont la chose avait été menée, étaient en partie justifiés, mais je suis convaincu que ce serait une profonde erreur de croire qu'il s'agit là du seul indice, ou même du plus important des innombrables indices qui témoignent de l'insuffisance de la coordination et de la liaison au sein de la défense occidentale. L'insuffisance était démontrée bien avant toute décision britannique. Elle porte sur un domaine beaucoup plus étendu. Il est probable qu'avant que nous ne puissions y faire face, nous avons encore des progrès à faire en vue de trouver une solution au problème de l'organisation européenne et de l'adaptation de nos institutions aux questions qui se posent à l'Europe. J'espère qu'en tout cas nous insisterons là-dessus auprès des Mi-

nistres et qu'il ne leur sera pas permis de retarder indéfiniment la réorganisation des institutions européennes et de refuser de donner à celles qui existent les renseignements qui leur sont indispensables.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à Lord Stonehaven.

LORD STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'éprouve un certain embarras à prendre maintenant la parole. Pour prononcer un discours, il faut, me semble-t-il, réfléchir pendant deux ou trois jours à ce qu'on va dire. J'ai sous les yeux quelques notes que j'ai griffonnées pendant l'intervention de certains représentants et j'ai aussi bien entendu, mes idées sur le sujet, mais je crains que le résultat ne soit extrêmement chaotique. Je vais cependant faire de mon mieux.

Je bornerai mes observations à la proposition qui nous est soumise visant au renvoi du rapport de M. Fens à la commission des Questions de Défense et des Armements sans procéder à un scrutin en raison des nouveaux événements qui pourraient avoir modifié les conclusions auxquelles la commission des Questions de Défense et des Armements est parvenue.

Je voudrais être tout à fait certain que, s'il en est ainsi, nos délibérations se limiteront vraiment à ce nouvel événement — car il n'y a qu'un seul événement, et non pas deux — qui s'est produit depuis que nous en étions arrivés à ces conclusions. Sinon, sachant combien il nous a été difficile de nous mettre d'accord à Paris, je crains que ce rapport ne nous soit jamais soumis de nouveau ; or la seule chose importante qui s'est produite depuis lors, est le lancement du satellite russe. La fusée balistique intercontinentale a été lancée et la plupart des gens y ont cru avant que nous n'en arrivions à nos conclusions et n'ayons discuté le présent rapport, et je ne pense pas, par conséquent, que cet événement ait beaucoup d'influence sur ce document.

Je me permettrai cependant, au sujet de la fusée balistique intercontinentale, de dire que je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon collègue, M. Younger. Si je suis surpris, ce n'est pas que les Russes disposent actuellement de la fusée téléguidée, mais que les Américains ne l'aient pas eue plus tôt. La cause en est, selon moi, que l'Amérique se débat dans ces mesquines rivalités interministérielles dont nous avons

*Lord Stonehaven (continued)*

extent got over. There is comparatively bitter rivalry in these things. This cannot help the Americans in producing their missile, which would have been far better done had they abandoned their high horse of extreme secrecy and confided in us and used the ability which we could have given them in consultation on these problems which are common to all. If America would take the lead in getting together instead of taking the lead in isolationism, we would not have been in the position in which we are now that the Russians have wiped our eye.

The actual satellite — I want to make no bones about it — is a very great achievement, but — there is a “but” — the same thing is due to be done by America in two or three months’ time. If the American satellite goes off like a damp squip, that is the time to get worried — not now. The Russians have, for reasons best known to themselves, jumped the gun. Agreed that there was an unofficial race, but there is nothing more to it than that.

When all is said and done, when I was a student years ago I did sums — we have all done such sums — based on the second law of motion propounded by Sir Isaac Newton in the 1600s, which proves conclusively that it is quite possible to have a satellite revolving round the world, and it predicts also what that satellite will do. The achievement lies not in anything new or in any new knowledge, but in technology. It is of some slight consolation that the whole project is in the charge of a British-trained scientist. It is unfortunate that we did not manage to keep a Russian with that kind of brain in Britain; but at least we did train him. That may not be much consolation; it depends on what happens.

I do not want to make fun of anyone or to decry anyone, but when the Americans start trying to launch intercontinental missiles they have all around them press photographers with cameras, and if anything goes wrong and the rocket explodes a few thousand feet up, the pictures are all in the press the next day and

everyone says “Poor old America”. That sort of thing might happen occasionally in Russia too, without anyone knowing anything at all about it. I do not want to decry their success, but it is possible that the Russians may have made five or six unsuccessful attempts to launch their missile without photographs appearing in the press. It is quite possible that when it did get up in the air it was more a matter of luck than of management. I do not want to be ungenerous, because, in any case, for the Russians to have got this far is a great achievement; but in the engineering world far more is learned from failures than from success, which is often a mere fluke which may not be really understood.

One should bear these things in mind. This is certainly not a time to get panicky ideas about lack of defence in the technical field. There is a definite time factor in all these matters for countries of more or less equal development. A country produces an idea and within three or four years we find that the same knowledge is shared by all the countries. This shows the folly — and I must point this out again — of what I would call extreme security measures, a die-hard attitude. This is quite all right in time of war; in peace-time, however, I am in favour of co-operation at all levels. One must point out the difficulties and bring pressure upon those people whose business it is to deal with these matters, and say to them, if they say it is difficult to do this job, that if they do not do it then someone else will get in first. We should consider this question of the satellite as being nothing more than a jolly good alarm clock or as something which says “Peep-peep, it’s later than you think.” That is the message we should send back to the Council of Ministers in reply to the various waffles we get back from them.

There is another thing I want to say on this question of an intercontinental ballistic missile, and that is that we are talking about the same sort of thing, because it is the same type of rocket which puts up the satellite as is used in the ballistic missile. I think we can accept with some confidence that the Russians have successfully produced the intercontinental ballistic missile, which is a very different thing from saying that they have an arsenal full of these weapons



*Lord Stonehaven (suite)*

beaucoup souffert nous-mêmes dans le passé mais que nous avons surmontées dans une certaine mesure. Les rivalités sont relativement aiguës en la matière. Cela ne peut aider les Américains à fabriquer leur projectile, et ils auraient bien mieux fait de ne pas monter sur leurs grands chevaux quand il est question de secret, d'avoir confiance en nous et d'user des ressources que nous aurions pu mettre à leur disposition en nous consultant sur ces problèmes qui nous sont communs à tous. Si l'Amérique avait pris l'initiative de l'union au lieu de prendre celle de l'isolationnisme, nous n'en serions pas où nous en sommes à présent que les Russes nous ont coupé l'herbe sous le pied.

Je ne mâcherai pas mes mots : le satellite est une très grande réussite ; mais — il y a un « mais » — les Américains en feront autant dans deux ou trois mois. Si le satellite américain rate comme un pétard mouillé, il sera temps de s'inquiéter, mais non pas dès maintenant. Les Russes, pour des raisons qu'ils doivent connaître mieux que nous, n'ont pas attendu le coup de pistolet du starter. J'accorde qu'il y avait compétition non officielle, mais pas davantage.

Ceci dit, lorsque j'étais étudiant, il y a bien des années, je faisais des problèmes qui reposaient sur la seconde loi de la gravitation formulée par Sir Isaac Newton au 17<sup>e</sup> siècle, — nous en avons tous fait de ce genre-là — et qui prouvaient clairement qu'il était tout à fait possible de concevoir un satellite tournant autour du monde et de prédire aussi ce que ferait ce satellite. La réussite ne tient à rien de nouveau, ne réside dans aucune connaissance nouvelle, c'est affaire de technologie. Il est peu consolant de savoir que toute cette entreprise est confiée à un savant qui a été formé en Grande-Bretagne. Il est regrettable que nous n'ayons pas réussi à conserver en Angleterre un Russe si bien doué ; du moins l'avons-nous formé. Consolation assez mince, sans doute ; tout dépend de ce qui arrivera.

Je ne me moque de personne, et je ne blâme personne, mais lorsque les Américains se mettent à essayer de lancer des fusées intercontinentales, ils sont entourés de toutes parts de photographes de presse et si quelque chose rate, si la fusée explose en l'air à quelques centaines de mètres, les photographies paraissent le len-

demain dans toute la presse et tout le monde s'écrie : « Cette pauvre vieille Amérique ! » Il se peut que ce genre de chose arrive aussi en Russie sans que personne n'en sache rien. Je ne veux pas déprécier leur succès, mais il est tout possible que les Russes aient fait cinq ou six tentatives malheureuses avant de lancer leur engin sans qu'aucune photographie ait paru dans la presse. Il est probable que lorsqu'il s'est élancé dans les airs, c'était plus une question de chance que d'organisation. Je ne veux pas paraître mesquin, car en tout état de cause c'est une réussite considérable pour les Russes que d'en être arrivés là ; mais, dans le monde mécanique les échecs nous en apprennent bien davantage que les succès, qui ne sont parfois qu'un coup de veine dont on ne comprend peut-être pas vraiment la raison.

Voilà ce dont il faut nous souvenir. Ce n'est pas le moment, pris de panique, de nous figurer que nous sommes sans défense dans le domaine de la technique. Il existe en pareille matière un élément de temps, c'est certain, pour les pays dont le développement est à peu près le même. Une idée se fait jour dans un pays, et trois ou quatre ans plus tard tout le monde en sait autant. Ceci montre bien l'absurdité — et j'y insiste — de ce que j'appellerai les mesures d'extrême sécurité et d'une mentalité par trop immobiliste. C'est parfait en temps de guerre ; mais en temps de paix, je voudrais une coopération à tous les échelons. Il faut signaler les difficultés et faire pression sur les gens dont c'est l'affaire de s'occuper de ces questions et leur dire, s'ils répondent que leur tâche est malaisée, que s'ils ne peuvent pas s'en charger, quelqu'un le fera avant eux. Ne voyons pas dans cette histoire de satellite autre chose qu'un excellent réveille-matin qui nous dit : « bip-bip ! il est plus tard que vous ne croyez ». Voilà le message qu'il faut qu'à notre tour nous transmettions au Conseil des Ministres en échange des divers « blablablas » qu'ils envoient eux-mêmes en guise de réponse.

Je voudrais encore ajouter quelques mots au sujet de l'engin balistique intercontinental : c'est que nous parlons du même genre de chose, car c'est le même type de fusée qui propulse le satellite et l'engin balistique. Nous pouvons être à peu près certains, à mon avis, que les Russes ont réussi à fabriquer la fusée intercontinentale, mais cela ne veut pas dire que leurs arsenaux sont remplis de ces engins prêts à être lâchés autour du monde. Ils le disent, bien sûr, mais

*Lord Stonehaven (continued)*

which they can loose off around the world. That is what they are saying no doubt, but it is totally untrue and impracticable at the moment.

Therefore, we come to the question of defence. Great Britain and America have certainly known of the intercontinental ballistic missile for ten or twelve years, and I cannot imagine anyone with a technical line of thought who did not say to himself that this was something which would come one day and start thinking about it and about defence against it. The intercontinental ballistic missile, being ballistic, must follow a ballistic path. It flies about 5,000 miles, and there are four or five places from which it can be launched, but to hit the target it must come down a funnel or channel and, therefore, the counter weapons can be developed from this point of view. I want to be quite clear on this, that there are difficulties, but that it is technically possible and that the technical know how is there today to enable us to develop these counter-measures. Anti-aircraft weapons can be more or less pointed up this funnel or channel, although there is only a very short time in which to bring the weapons to bear. If your anti-aircraft weapon is pointing in the wrong direction, there is no time to run around to pull a few handles and bring it to bear in another direction. The point is that a ballistic missile must follow a ballistic path, which means that it can be attacked on that basis. People who get panicky and say that there is no defence are really talking utter rubbish.

I urge, therefore, that the people concerned — and it concerns everybody — should get together, instead of running off at a tangent, to develop some ideas of counteracting these missiles. There is an enormous amount of work to be done and great expense to be incurred, but why cannot we use this satellite as something which will call us all together? Instead of just giving lip-service to co-operation, here is something we can get on with now.

There is only one other remark I wish to make, and it refers to the Report which M. Fens has

presented, and to paragraph 18 of that Report, to which Mr. Younger has referred already. I would like to point out that the level of the British forces was approved by both W.E.U. and N.A.T.O. That is a hard fact. I know M. Fens has strong feelings on this matter, but I do not entirely agree with him. I know that he will not mind my saying this, but I feel he is a little hard in implying a criticism of Great Britain in this case, when in point of fact the reduction here, if in the case of no other country, was agreed both by N.A.T.O. and by W.E.U. It is a little hard that there should be this criticism. Nevertheless, I was present at the meeting of the Committee, and we all agreed to the conclusions. I do not say a word against them; I am all in favour of them as they stand.

THE PRESIDENT. — Thank you, Lord Stonehaven. The Assembly is always interested in the highly technical fields into which you lead us, and will have been very interested today in what you have had to say about the ballistic missile.

#### **11. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

THE PRESIDENT. — I propose that the Assembly should hold its next Sitting this afternoon at 3. o' clock, with the following Orders of the Day :

1. State of European security (Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 64).
2. Guided missiles (General Debate on the Report for information from the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 66).

Are there any objections?...

The orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

Does anybody else wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 12. o' clock.)*

*Lord Stonehaven (suite)*

c'est absolument inexact et impraticable à l'heure actuelle.

Nous en venons donc à la question de défense. La Grande-Bretagne et l'Amérique avaient certainement entendu parler depuis dix ou douze ans du projectile balistique intercontinental, et je ne puis imaginer que quelqu'un doué d'un certain sens technique ait pu manquer de se dire qu'il s'agissait là de quelque chose qu'on verrait un jour et se soit mis à y réfléchir et à penser aux moyens de s'en défendre. L'engin balistique intercontinental, justement parce qu'il est balistique, doit suivre une trajectoire balistique. Son vol atteint 8.000 km environ et il peut être lancé à partir de quatre ou cinq endroits différents mais, pour atteindre son but il faut, en retombant, qu'il suive un trajet défini, une sorte de chenal, et par conséquent les engins de riposte peuvent être conçus en raison de cette nécessité. Je tiens à le dire bien clairement : les difficultés existent, mais la chose est techniquement possible et nous disposons actuellement des connaissances techniques qui nous permettront d'élaborer ces contre-mesures. Des projectiles anti-aériens peuvent être plus ou moins dirigés sur ce trajet, sur ce chenal, encore qu'ils ne puissent atteindre leur but que pendant un espace de temps extrêmement court. Si votre arme anti-aérienne est pointée dans une mauvaise direction, vous n'aurez pas le temps de vous affairer tout autour en tirant sur quelques poignées et de la braquer dans une autre direction. Le fait est qu'un engin balistique suit nécessairement une trajectoire balistique, et qu'il peut donc être attaqué en raison même de cette nécessité. Ceux qui sont pris de panique et déclarent qu'il n'existe pas de moyen de défense, ne disent absolument que des sottises.

Je demande donc instamment que les intéressés — et nous sommes tous ces « intéressés » — se groupent au lieu de prendre la tangente et trouvent une idée pour se défendre contre ces projectiles. Cela représente une énorme somme de travail à faire et des dépenses considérables à engager, mais pourquoi ne pas nous servir de ce satellite comme de quelque chose qui nous invite à nous grouper ? Au lieu de nous contenter de parler de coopération, voilà à quoi nous atteler maintenant.

Je n'ai plus qu'une seule observation à faire : elle a trait au rapport présenté par M. Fens

et au paragraphe 18 de ce rapport dont M. Younger a déjà parlé. Je voudrais faire observer que le niveau des forces britanniques a été approuvé à la fois par l'U.E.O. et l'O.T.A.N. C'est un fait. Je sais que M. Fens a un point de vue bien arrêté en la matière, mais je ne partage pas entièrement sa façon de voir ; je suis sûr qu'il ne m'en voudra pas si je le lui dis, mais j'ai l'impression qu'il est un peu trop sévère lorsqu'il critique implicitement à ce sujet la Grande-Bretagne, alors qu'en fait la réduction d'effectifs dont il s'agit a été acceptée à tout le moins pour ce pays, tant par l'U.E.O. que par l'O.T.A.N. Ces critiques sont un peu injustes. Toutefois j'ai assisté à la réunion de la commission et nous étions tous d'accord sur ces conclusions. Je ne m'élève aucunement contre elles, j'y souscris entièrement telles qu'elles sont.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Merci, Lord Stonehaven. L'Assemblée s'intéresse toujours aux domaines extrêmement techniques où vous nous avez entraînés et elle aura suivi avec beaucoup d'intérêt ce que vous nous avez dit aujourd'hui des engins balistiques.

### 11. *Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je propose que l'Assemblée tienne sa prochaine séance cet après-midi à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne (suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Document 64).
2. Engins téléguidés (discussion générale du rapport d'information de la commission des Questions de Défense et des Armements, Document 66).

Y a-t-il des objections ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h.)

# TENTH SITTING

Thursday, 10th October, 1957

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. State of European security (*Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 64).  
*Speakers*: The President, M. Becker, M. Fens (*Rapporteur*), M. Goedhart, M. Erler, M. Gerns, Mr. Royle, M. de la Vallée Poussin, M. Lucifero (*Chairman*).  
Suspension of the Sitting.
4. Guided Missiles (*General Debate on the Report of M. Teitgen*, Doc. 71, upon the Reply of the Council to Recommendation No. 10, and on the Report for information of Lord Stonehaven, Doc. 66, presented on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments).  
*Speakers*: The President, M. Teitgen, Lord Stonehaven.
5. Date, time and Order of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 3 p. m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT. — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

THE PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

THE PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The List of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. State of European security

*(Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 64)*

THE PRESIDENT. — The first item in the Orders of the Day for this afternoon is the re-

sumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments.

I call M. Becker.

M. BECKER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, in view of M. Fens' extensive statement, I only have a few questions I would like to put. If they sound somewhat naïve, I apologise, but I cannot pretend to be either an armaments specialist or a nuclear physicist. My questions are as follows :

First, according to M. Cornignon-Molinier's Report, it is impossible to check from outside whether explosions are taking place. But I have read in the press that Japanese as well as American scientists have reported tests on Soviet territory. I would be glad to know who is right.

Secondly, do tactical weapons also include what has been described as "a further step in the development of artillery", that is to say missiles with nuclear warheads, corresponding to the Hiroshima bomb — which caused 200,000 deaths — or is a weapon a tactical weapon only if it is used on the battlefield and a strategic weapon if it is used behind the lines ?

Thirdly, if the West supplies its allies with tactical nuclear weapons, do we not risk the East following suit ? What would the result be then ?

1. See page 16.

# DIXIÈME SÉANCE

Jedi 10 octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Etat de la sécurité européenne (*suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 64*).

*Interviennent* : M. le Président, M. Becker, M. Fens (*rapporteur*), M. Goedhart, M. Erler, M. Gerns, M. Royle, M. de la Vallée Poussin, M. Lucifero (*président de la Commission*).

Suspension de la séance.

4. Engins téléguidés (*discussion générale du rapport de M. Teitgen, Doc. 71, sur la réponse du Conseil à la Recommandation n° 10 et du rapport d'information de Lord Stonehaven, Doc. 66, présentés au nom de la commission des Questions de Défense et des Armements*).

*Interviennent* : M. le Président, M. Teitgen, Lord Stonehaven.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 15 h. sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés et la liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Etat de la sécurité européenne

*(Suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 64)*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour de cet après-midi appelle la suite

de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements.

La parole est à M. Becker.

M. BECKER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, la lecture du rapport fouillé de notre honorable collègue, M. Fens, m'incite à poser quelques questions qui paraîtront peut-être naïves aux yeux de certains. Je m'en excuse, mais je ne puis me vanter d'être expert, ni dans les questions de défense, ni dans le domaine atomique.

Première question : D'après le rapport de notre honorable collègue, le général Corniglion-Molinier, le contrôle des explosions serait impossible. Cependant, j'ai pu lire dans la presse que les savants japonais, tout comme les savants américains, ont décelé des explosions nucléaires en Union Soviétique. Qui a raison ?

Deuxième question : « La poursuite du développement de l'artillerie » porte-t-elle sur les armes tactiques, c'est-à-dire sur les projectiles à ogive atomique dont les effets seraient équivalents à ceux de la bombe d'Hiroshima, qui a fait 200.000 victimes ? Ou faut-il considérer que les armes tactiques sont utilisées sur le champ de bataille, alors que le terme d'armes stratégiques serait réservé à celles qui sont dirigées sur les arrières ?

Troisième question : Si l'Occident fournit à ses alliés des armes nucléaires tactiques, ne ris-

1. Voir page 16.

*M. Becker (continued)*

Fourthly, is a disarmament agreement easier to achieve if there are only two, three or four nuclear powers, or if there are a dozen or twenty powers equipped with nuclear weapons?

Fifthly, can we imagine a so-called "limited war" — a war in which only tactical nuclear weapons are used — taking place in Europe, particularly in Central Europe, without the immediate possibility of the strategic weapons of the great nuclear powers being brought into play?

These are my questions, Mr. President, and I apologise again if they are somewhat naïve.

THE PRESIDENT. — These questions have been addressed, I understand, to either the Chairman of the Committee or the Rapporteur. Would the Rapporteur like to reply now or at the end of the debate?

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — I would like to reply to the second, third, fourth and fifth questions, but not to the first, because I think the first question should be answered by M. Corniglion-Molinier, since it refers to his Report and not mine.

M. BECKER (Translation). — So far as I am concerned it would do if these questions were discussed at the Committee meeting which is called for tomorrow morning. But, as I am not a member of the Committee, I had to raise them here. Perhaps it would be useful if they were dealt with in the Report which will be submitted to the Assembly, having been first discussed fully by the smaller body.

THE PRESIDENT. — I think the most convenient way would be to leave the answering of these questions to the Rapporteur when he winds up the debate, or to refer them to the Committee and obtain a reply from the Committee at a later stage. I think that is in the hands of the Rapporteur; he can think about it, and at the end of the debate do as he pleases.

I might point out that there will be an opportunity tomorrow of putting questions to M. von

Brentano. Whether the points which have been raised will be the type of questions we would like to put to him, I do not know.

M. FENS (*Netherlands*). — I am ready to answer those questions at the end of the debate.

THE PRESIDENT. — Very well; so be it.

I now call M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, it is with some hesitation and no little reluctance that I take part in this debate — hesitation and reluctance caused neither by our admirable Rapporteur nor by the excellent guidance which you, Mr. President, are giving to this meeting, but resulting from the extremely insecure position of the organisation of which we are a part, Western European Union.

Last year in this chamber I compared our meetings to a European "wailing wall", where our lamentations evoked no response.

Since then developments within Western European Union have been just as unpleasant, just as unsatisfactory and just as frustrating as before, and the inclination to take part in one of our debates becomes less and less. It can be seen that the attendance of members of this Assembly is not so great as it was and that the desire to speak in the debates is also decreasing. At this meeting once again there is a subject of the greatest importance to be discussed. It concerns questions of life and death, and yet not even one Minister is present to listen to the debate and possibly to reply at ministerial level. This is extremely distressing and disappointing and far from encouraging. As I am sure this problem will be discussed fully when M. de la Vallée Poussin's Report is dealt with in detail, I will say no more about it now.

I want to make a few remarks about some problems which are of particular interest to us, namely European defence, the international situation, the artificial satellite now circling the earth and other related questions. Of these, it seems to me that the problem of disarmament is of special importance. The impression has been created more than once in this Assembly that Western European Union is not trying to make

*M. Becker (suite)*

quons-nous pas de voir les pays de l'Est en faire de même ? Dans l'affirmative, quelles en seraient les conséquences ?

Quatrième question : Un accord sur le désarmement serait-il plus facile à conclure, s'il y a deux, trois ou quatre puissances nucléaires, ou bien s'il y en avait une douzaine ou une vingtaine ?

Cinquième question : Peut-on concevoir qu'une guerre dite « limitée » où l'on n'utiliserait donc que des armes nucléaires tactiques, soit déclenchée en Europe, et notamment en Europe centrale, sans que, immédiatement, les armes nucléaires stratégiques des grandes puissances atomiques entrent en action ?

Je me permets de poser cette série de questions, en m'excusant une fois de plus si elles peuvent paraître naïves.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je crois comprendre que ces questions s'adressent soit au président de la Commission, soit au rapporteur. Monsieur le Rapporteur préfère-t-il y répondre maintenant ou à la fin de la discussion générale ?

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je désirerais répondre aux seconde, troisième, quatrième et cinquième questions, mais non pas à la première. Il me semble qu'il appartient à M. Corniglion-Molinier de répondre à la première question qui concerne son rapport et non le mien.

M. BECKER (Traduction). — Il me suffirait évidemment que ces questions soient discutées au cours de la réunion de la Commission prévue pour demain matin. Toutefois, n'étant pas membre de cette Commission, il faut bien que je les pose dès maintenant afin qu'elles puissent être examinées dans ce cercle restreint, et soient également mentionnées dans le rapport qui sera soumis à l'Assemblée.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Mieux vaudrait, à mon avis, laisser le rapporteur répondre à ces questions lorsqu'il terminera la discussion générale ou les renvoyer à la Commission qui nous remettrait ultérieurement sa réponse. Le rapporteur est seul juge en la matière ; qu'il y pense, et fasse comme il l'entend à la fin de la discussion générale.

Je voudrais vous signaler que des questions pourront être posées demain à M. von Brentano.

Devrions-nous lui poser des questions du genre de celles que nous avons soulevées ici, je n'en sais rien.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je suis prêt à répondre à ces questions à la fin de la discussion générale.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Très bien ; il en sera donc ainsi.

La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, c'est avec une certaine hésitation et une répugnance à peine contenue que je prends la parole. Cette hésitation et cette répugnance ne visent ni la personnalité de notre éminent rapporteur, ni la façon parfaite dont vous dirigez nos débats. Elles résultent, Monsieur le Président, de la situation particulièrement instable où se trouve l'organisation dont nous sommes membres, c'est-à-dire l'Union de l'Europe Occidentale.

L'année dernière, au cours d'un débat qui s'est déroulé dans cette salle, j'ai qualifié nos réunions de « mur européen des lamentations », lamentations restées d'ailleurs sans écho.

L'évolution qui s'est poursuivie au sein de l'Union de l'Europe Occidentale est aussi désagréable, aussi peu satisfaisante, aussi frustrante que dans le passé et on éprouve de moins en moins l'envie de participer à un débat dans le cadre de cette organisation. Les membres de cette Assemblée ne sont pas particulièrement nombreux aux séances et le désir de prendre part aux échanges de vues devient de moins en moins vif. Notre ordre du jour appelle une fois de plus la discussion d'un point de la plus haute importance. Bien qu'il s'agisse de problèmes de vie et de mort, il n'y a pas un seul ministre présent pour écouter nos interventions et exposer éventuellement les vues du Conseil. Tout cela est très décourageant. Etant persuadé que ces questions seront discutées en détail lorsque nous passerons à l'examen du rapport de M. de la Vallée Pousin, je n'insisterai pas.

Je voudrais formuler quelques observations à propos des problèmes qui nous préoccupent plus particulièrement, notamment la défense de l'Europe, la situation internationale, le satellite artificiel et les questions qui s'y rattachent. A cet égard, le problème du désarmement revêt une importance capitale. Certains discours prononcés dans cette enceinte ont pu créer l'impression que l'Union de l'Europe Occidentale est destinée

*M. Goedhart (continued)*

Western Europe militarily strong and politically viable, but is primarily concerned with achieving disarmament.

I believe such reasoning is based on a serious misunderstanding. Naturally everyone in the free West would be extremely happy if it proved possible to reach a reasonable agreement resulting in a considerable measure of world disarmament. Of that there is no doubt. No one delights in bearing the heavy financial and organisational burdens of armaments. These burdens are borne with groans, grumbles and sighs. If an agreement became possible for a reduction in armaments, everyone in the free world would be rejoice whole-heartedly, for we could then carry out all those aims and objects which cannot at present be realised because they cost money and Europe lacks capital.

Take the case of my own country for instance. In the Netherlands we need many new roads, dykes, bridges, tunnels and so forth, but we simply have not the necessary funds. The situation is more or less the same all over Western Europe. If we could disarm it would then be possible at one and the same time to lower taxes and undertake this capital construction which is so urgently needed. Moreover, there would then be sufficient capital to help the backward, underdeveloped areas, which at the moment is not the case.

Obviously, for the West, disarmament is extremely desirable; there can be no doubt about that. Furthermore, if results could be obtained in this field which were final, concrete and positive, it is also obvious that the political stability of the free world would not be endangered. Do you think, Mr. President, that, if the Netherlands disarmed, the workers of Amsterdam would march on The Hague in order to overthrow the Dutch Government? Not a bit of it! Or do you think the Belgian farmers or the people of Western Germany or Great Britain would rise in revolt and endanger the political stability of our countries? Certainly not!

And here we come to the heart of the problem. Politically it is a completely different matter for our adversary. Let us imagine for a moment that a disarmament agreement was reached with the Soviet Union. If this dream became a reality, land, sea and air forces would disappear. What would happen to our adversary then? There is

not the least doubt in my mind that, in Hungary, the events of October and November 1956 would be repeated forthwith and immediately. The Hungarian people, who one year ago rose and rebelled — in spite of the presence of ten to twelve Soviet divisions in their country — would rise in revolt even more quickly, more vigorously and more energetically had disarmament taken place. And would the uprising be confined to Hungary? No, indeed. Do you think, Mr. President, that the Polish people and the people of Eastern Germany, who rebelled so heroically in 1953, would hang around with their hands in their pockets watching what was happening elsewhere in the world? It is obvious that in Poland, in the Baltic States, East Germany, Czechoslovakia, Roumania, Bulgaria, Albania, in the whole occupied area of Eastern Europe, it would be precisely the same as in Hungary. I will go even further and ask, Mr. President, whether you think rebellion would be confined to these countries. That, too, is out of the question. I believe we would see the same thing happening at the same time in the Ukraine, Georgia, Armenia and Siberia. All those regions which suffer under the tyranny of the Soviet Union would rouse themselves. That is why I am firmly convinced that the adversary cannot come to an agreement on disarmament. The men in the Kremlin cannot disarm, even if they wanted to, because it would be political suicide, suicide which would end their power, their régime, their positions and their lives. It may be objected that this is true only of total disarmament, but that, in the case of limited disarmament, the Kremlin would retain sufficient troops to suppress a general uprising. Would the position be different in that event? In some ways, yes. It is possible to subscribe to the illusion that, if total disarmament is unattainable, at least it might not be impossible to agree on partial disarmament. I would add that, in my view, the free world should seize this opportunity with both hands. But then a curious and fundamental problem looms into view. If we want to reach a reasonable agreement with the Soviet Union on partial disarmament, it must be linked with practical and effective control and inspection. Any agreement not coupled with practical and effective control and inspection is not worth the paper it is written on. The Soviet Union objects to effective control and inspection for a number of reasons. These are bound up with the whole Soviet régime, which will not tolerate any interference from a third party where it is in control. It is a result of the State holding a monopoly of power, which it cannot share with anyone. That is the



*M. Goedhart (suite)*

non pas à renforcer la puissance militaire et la viabilité politique de l'Europe occidentale, mais à réaliser le désarmement.

Je crois que ce raisonnement est fondé sur un malentendu. Il est évident que les pays libres de l'Ouest seraient très heureux s'il se révélait possible d'arriver à un accord sérieux assurant le désarmement quasi universel. Il n'y a pas de doute à cet égard. Aucun pays ne supporte de gaieté de cœur les lourdes charges qu'entraîne l'armement. On les supporte en maugréant et en se plaignant. Les pays libres se réjouiraient sans réserve de toute possibilité d'accord susceptible d'aboutir à une réduction des armements. On pourrait alors s'attacher à la réalisation des objectifs auxquels nous devons renoncer en Europe par manque de capitaux.

Je pense au cas de mon pays. Il reste un grand nombre de routes, de digues, de ponts, de tunnels, etc., à construire aux Pays-Bas, mais nous ne disposons pas des fonds nécessaires. La situation est à peu près la même dans tous les pays de l'Occident. Le désarmement permettrait de réduire les impôts et d'entreprendre aussitôt tous les travaux urgents et indispensables d'équipement. Il nous resterait toujours assez de capitaux pour accorder aux zones sous-développées l'assistance nécessaire, ce qui est pratiquement impossible pour l'instant.

Il n'est pas douteux que le désarmement est une chose extrêmement désirable pour l'Occident. D'autre part, si l'on obtenait dans ce domaine des résultats positifs et durables, la stabilité politique du monde libre n'en serait guère affectée. Croyez-vous, Monsieur le Président, que si les Pays-Bas désarmaient, les ouvriers d'Amsterdam se précipiteraient à La Haye pour y renverser le Gouvernement ? Il n'en est évidemment pas question. Ou croyez-vous, Monsieur le Président, que les cultivateurs belges, que les populations d'Allemagne occidentale ou de Grande-Bretagne se soulèveraient et menaceraient la stabilité politique de nos pays ? Cela est totalement exclu.

Nous pénétrons ici au cœur du problème : l'adversaire se trouve dans une situation politique tout à fait différente de la nôtre. Imaginons un instant qu'on aboutisse à un accord sur le désarmement avec l'Union Soviétique. Ce rêve devenu réalité, il serait possible de se passer des forces terrestres, aériennes et navales. Que se passerait-

il alors chez l'adversaire ? Je suis convaincu que les événements qui se sont déroulés en Hongrie en octobre et novembre 1956 se répéteraient sur-le-champ. Le peuple hongrois qui se révolta il y a un an, malgré la présence de dix à douze divisions soviétiques, réagirait avec plus de promptitude et de vigueur encore en cas de désarmement. Il est certain que la révolte ne se limiterait pas à la Hongrie. Croyez-vous, Monsieur le Président, que le peuple polonais, celui de l'Allemagne orientale qui s'insurgea avec tant d'héroïsme en 1953, resteraient les bras croisés, indifférents aux événements extérieurs ? Il est certain qu'on assisterait en Pologne, dans les Etats Baltes, en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Bulgarie, en Albanie, dans tous les territoires occupés de l'Europe orientale, à la répétition des événements qui se sont produits en Hongrie. Je vais plus loin encore. Je vous demande, Monsieur le Président, croyez-vous que la révolte se limiterait à ces pays ? Non, évidemment. On assisterait, je pense, à des événements analogues en Ukraine, Géorgie, Arménie et Sibérie. Ces territoires soumis au régime de terreur de l'Union Soviétique s'ébranlèrent. C'est la raison pour laquelle je suis profondément persuadé que l'adversaire est incapable de marquer son accord sur les propositions de désarmement. Le Kremlin ne pourrait désarmer, même s'il le voulait, car pour lui ce serait le suicide, ce serait la fin de sa puissance, de son régime, de sa position, en un mot de son existence. On m'objectera : c'est exact, mais votre raisonnement n'est valable que s'il s'agit du désarmement total ; n'en irait-il pas autrement dans l'hypothèse d'un désarmement partiel ? Certes, il resterait au Kremlin assez de troupes pour mater une insurrection générale, mais n'y aurait-il rien de changé ? J'admets que, dans cette hypothèse, la situation serait quelque peu différente. On pourrait avoir l'illusion que, si le désarmement total est irréalisable, il doit être possible d'aboutir à un désarmement partiel. J'ajouterais que le monde libre ne devrait pas laisser passer cette occasion. Mais cela poserait un problème particulier et fondamental. Si nous voulions arriver avec l'Union Soviétique à un accord sérieux sur un désarmement partiel, il faudrait prévoir nécessairement un système efficace de contrôle et d'inspection. Un accord dépourvu de ces garanties n'aurait aucune valeur et ne serait qu'un chiffon de papier. Mais l'organisation d'un système de contrôle et d'inspection se heurte de la part de l'Union Soviétique à un certain nombre d'objections. Elles découlent de la nature même du régime soviétique, qui ne peut tolérer aucune ingérence étrangère sur

*M. Goedhart (continued)*

very essence of the system, and from it flow many difficulties.

Imagine, Mr. President, that an agreement on partial disarmament is concluded; imagine further that this is coupled with the provision that, for example, 10,000 Soviet officers and observers should go to the United States and simultaneously 10,000 Soviet officers should come to Europe — I am putting the figure rather high — to supervise the carrying out of the agreement. For us that would be no calamity, for I believe many of those observers would desert when they became acquainted with the Western way of life, preferring freedom to life under the Soviet régime. But this is purely incidental. In any case their arrival would raise few difficulties so far as we are concerned. We have little to hide. It is known that Western Europe, the United States of America, in fact the whole free world is covered by a dense network of Soviet spies; 10,000 Soviet observers living in our midst would provide little fresh information for the Kremlin. Moscow is very well informed on existing conditions in the free world, thanks to our publicity, our press, our democratic outspokenness, and also to the spy network of the Soviet Union. An extensive inspection system would add nothing to the Kremlin's knowledge. But for us the situation would be very different. If we could send ten or twenty thousand observers to the Soviet Union, with complete freedom of movement, able to ferret about at will — exactly as would be happening in the West — we would learn a lot. The Iron Curtain was not built by us — we had nothing to hide — but by the Kremlin, which had plenty to conceal. Such an exchange would be very advantageous for the West and most disadvantageous for the Kremlin.

But there is another and decisive factor. If Western observers could wander round freely, the very fact that they were there and allowed to travel about and poke their noses into everything, would mean a wholesale infringement of the State's monopoly of power and that the Soviet Government cannot accept. Any hope of disarmament negotiations leading to an agreement, not on total, but on limited disarmament, is frustrated by the fact that the Soviet Union

will never and in no circumstances permit effective inspection and control within its territory. I am afraid, therefore, that however much we look at it, however sad and disappointing it may be, however much it may destroy all our illusions, though we may do our best to achieve disarmament by means of international negotiations and discussion, the only way to tackle it is with the courage of despair. Let us face the fact that disarmament is not a practical proposition, but that, even though our hearts fail us, we must go on working for it.

When we think in terms of armament and disarmament, tension and *détente*, we must be careful not to mistake cause for effect. Why is there tension in the world? Why are we so heavily armed? It used to be said, more especially among Socialists: so that the capitalists can make their fortunes. But that is out-of-date. The Western democracies do not carry the heavy burden of armaments in order to give any arms manufacturer the chance of making a lot of money. We put up with it because there is nothing else to do, and because we know our adversary aims at conquering the world and aspires to world domination. We are not prepared to sacrifice our democratic way of life and our freedom; we will defend them by all the means in our power. For that reason alone are we armed and ready to carry this heavy burden. It is forced upon us.

So we must not mistake cause for effect. The existence of a power *bloc* on the other side of the Iron Curtain, which is planning to conquer the world and destroy our freedom, is at the root of all our troubles. The difficulties arise not from the fact that there are atom bombs in the world — their existence is not in itself a calamity — but from the fact that those dangerous men in the Kremlin also possess them. That is a calamity, and that makes the situation so disturbing.

If we could reach political agreement with the Soviet *bloc*, and thus remove the causes of the present tension, disarmament would automatically follow. There are arms because there is tension, and there is tension because the Soviet Union is what it has always been — a menace to all free men. In my view the West must protect itself from becoming the victim of a *Wunschtraum*, of wishful thinking. We must face up to reality however unpleasant it may be. Western

*M. Goedhart (suite)*

les territoires soumis à sa domination. Le régime soviétique détient tous les pouvoirs dans l'Etat et ne peut partager ce monopole avec quiconque. C'est l'essence même du système. Il en découle de nombreuses difficultés.

Imaginez, Monsieur le Président, qu'un accord sur le désarmement partiel soit conclu. Supposons qu'une de ses clauses prévoie l'envoi de 10.000 officiers et observateurs soviétiques aux Etats-Unis d'Amérique et de 10.000 officiers soviétiques — je cite un chiffre élevé — en Europe, afin de contrôler l'exécution de l'accord. Pour nous, ce ne serait pas tragique. Tout d'abord, je crois qu'au contact du mode de vie occidental un grand nombre de ces observateurs choisiraient la liberté plutôt que de continuer à vivre en régime soviétique. Mais cela n'est pas l'essentiel. Leur arrivée ne présenterait que peu d'inconvénients pour nous. Nous n'avons pas grand-chose à cacher. Nous savons que l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le monde libre sont couverts d'un réseau serré d'espions soviétiques. Le Kremlin ne serait pas beaucoup mieux renseigné si 10.000 observateurs soviétiques s'installaient chez nous. On est très bien informé à Moscou, grâce, en partie, à notre publicité, à notre presse et à notre sincérité démocratique, grâce aussi, évidemment, à l'organisation d'espionnage soviétique. Un système d'inspection très étendu n'apporterait que peu de renseignements inédits au Kremlin. Pour nous, la situation serait tout différente. Si nous étions autorisés à envoyer dix ou vingt mille observateurs en Union Soviétique, où ils pourraient se déplacer en toute liberté et se livrer à toutes les investigations — comme ils pourraient le faire chez nous — nous apprendrions beaucoup de choses. Ce n'est pas nous qui avons abaissé le rideau de fer — nous n'avons rien à dissimuler — mais bien le Kremlin, qui, lui, a des choses à cacher. L'échange d'observateurs offrirait de grands avantages à l'Ouest, mais présenterait des inconvénients sérieux pour le Kremlin.

A cela s'ajoute une considération décisive. Si des observateurs occidentaux étaient autorisés à circuler en U.R.S.S., le seul fait de leur présence dans ce pays, ainsi que la liberté qui leur serait accordée de s'y déplacer sans contrôle et de fouler leur nez partout, porteraient atteinte au principe du monopole de la puissance réservé à l'Etat. L'empire des Soviets ne peut admettre cela. L'espoir d'aboutir, par d'éventuels pourparlers, non pas au désarmement général, mais à

un désarmement limité, se heurte au fait que l'Union Soviétique ne permettra jamais l'organisation d'une inspection et d'un contrôle efficaces sur son territoire. On peut tourner et retourner le problème, trouver que c'est triste et décourageant, que c'est contraire à toutes nos illusions ; je crains que malgré les efforts déployés au cours des négociations internationales sur le désarmement, il ne faille l'aborder avec l'énergie du pessimisme. Osons regarder la réalité en face, la réalisation du désarmement n'est que théorie, mais, même la mort dans l'âme, nous devons persévérer dans nos efforts. Lorsqu'on agite les notions armement-désarmement, tension-détente, il ne faut jamais confondre la cause et l'effet. Quelle est l'origine de la tension ? Pourquoi avons-nous réarmé sur une grande échelle ? On a parfois répondu, surtout dans les milieux socialistes : pour faire gagner de l'argent aux capitalistes. Ce point de vue est dépassé, cette époque est révolue. Nos démocraties occidentales ne supportent pas le lourd fardeau de l'armement pour permettre à l'un ou l'autre fabricant d'armes de s'enrichir. Nous en supportons les charges, parce que nous savons qu'il ne peut en être autrement, parce que l'adversaire a des visées impérialistes et rêve de conquérir le monde. Nous ne désirons pas renoncer à notre manière de vivre démocratique, ni à notre liberté. Nous voulons les défendre à tout prix. C'est l'unique raison pour laquelle nous réarmons et sommes prêts à porter ce lourd fardeau. Nous y sommes vraiment contraints.

Il faut donc éviter de confondre la cause et l'effet. L'existence, de l'autre côté du rideau de fer, d'un bloc puissant qui s'appête à conquérir le monde et à détruire notre liberté est à l'origine de tout le mal. Les difficultés présentes ne sont pas dues non plus à l'existence de la bombe atomique. Cela n'est pas tragique en soi ; ce qui est tragique, c'est qu'elle se trouve aussi entre les mains de ces gens dangereux du Kremlin, et c'est cela qui crée le malaise actuel.

Si l'on parvenait à conclure avec le bloc soviétique un accord politique qui éliminerait les causes mêmes de la tension actuelle, le désarmement se réaliserait de lui-même. Nous avons réarmé parce qu'il y a une tension, et la tension existe parce que l'Union Soviétique est ce qu'elle a toujours été : une menace pour l'humanité libre. Les Occidentaux doivent, je pense, se garder d'être victimes d'un *Wunschtraum*, d'un *wishful thinking*. Il faut affronter la réalité,

*M. Goedhart (continued)*

European Union would be making a great mistake if it looked upon an effort to achieve disarmament as its primary duty and its sheet anchor. Our first duty is to look after ourselves, to make ourselves strong, and to do whatever is necessary to defend our freedom and our security. If, within the framework of such a policy, the opportunity should arise to reach limited disarmament, that opportunity should be taken. But we must not harbour too many illusions in that direction.

I would like now, Mr. President, to make just one remark about the artificial satellite which has been circling the earth for the last few days. Let us be realistic and admit that this is an important achievement, a political victory for the Soviet Union. We must not try to belittle it. It is a very serious matter. I was in the United States of America when this news was made known a few days ago, and on that same day I saw a television show in which an American expert appeared on the screen. He said: "America can do this too. We have the money and our technical development is sufficiently far advanced. We must neither overestimate nor exaggerate the importance of this event".

Naturally the importance of certain facts should never be overestimated or exaggerated whether they are pleasant or unpleasant. I endorse that wholeheartedly. But this sort of remark makes me think of the farmer with toothache. This is a particularly serious matter. There is absolutely no reason to panic; I agree with what Lord Stonehaven said about that this morning. The West is still in almost all respects technically, financially, economically and militarily far in advance of the Soviet Union. The unfortunate thing is that political insight and political will have not been sufficiently strongly developed in the West. If things had been different and our leaders had analysed the situation with vision and without bias, the Soviet Union would never have been first in the field with this achievement. In that case America would have been the first.

We in Europe, in our divided Europe, in our Europe weakened by party squabbles and splinter groups, we must be modest when we talk about the United States of America. I will exercise this modesty, but there are a few things I cannot refrain from saying bluntly about the

United States and which I believe need saying. It is always permissible to criticise friends and allies. Since the end of the second world war, America has possessed the atom bomb. For approximately ten years America had a monopoly of the atom bomb. I am not reproaching the Americans because they have not put the bomb to military use. During these ten years, however, they could have used the bomb as a means of political pressure. For lack of foresight and because they underestimated the great danger facing us, they did not make the best political use of the possession of the atom bomb. And there is something else. The Constitution of the United States is such that the President wields extremely wide powers, similar to those of the enlightened, absolute monarch two centuries ago in Europe. In him are combined the functions of Head of State and Prime Minister, and his Ministers are his servants, whom he can dismiss at will. If a strong man is President, as in Roosevelt's time, this is an admirable system. If accident, chance or internal politics result in a man who is both old and sick occupying this position, affairs are conducted with weakness, vacillation and hesitation. I think this explains why nothing is done at presidential level about the rivalry — to which Lord Stonehaven also refused — which exists between the American Air Force and Navy. There is no strong man to take decisions and to inspire the dynamic and economically strong America. I believe this is of great importance and that it explains why we find ourselves in the impossible and humiliating situation that Russia, which is in many respects so far behind the West, can produce this great achievement and we limp along behind. But this humiliating situation may have its bright side, for the West has received a severe shock, and such shocks appear to be necessary. It is to be hoped that people both in America and in Europe will have had a bad fright and will suddenly see the light. Then they will say: "This must stop. Something must be done about it because we cannot go on like this any longer."

In yesterday's *Figaro* there was a report of a reception held in Moscow at which Khrushchev spoke and said solemnly in conclusion: "The rocket is a merciless weapon. We do not wish to take unfair advantage of our superiority." Is there anyone who believes this story? Is there anyone who believes that, if the Soviet bloc possessed a sufficient number of superior weapons

*M. Goedhart (suite)*

si pénible soit-elle. L'Union de l'Europe Occidentale commettrait, à mon sens, une erreur si elle considérait comme son premier devoir et sa seule chance de salut, la poursuite d'une politique de désarmement. Nous devons, avant tout, veiller à notre sauvegarde, augmenter notre puissance et accomplir tout ce qui est nécessaire à la défense de notre liberté et de notre sécurité. S'il se présentait, dans le cadre de pareille politique, une occasion d'aboutir à un désarmement limité, il faudrait la saisir. Il convient toutefois de ne pas se faire trop d'illusions à cet égard.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de faire une remarque à propos du satellite artificiel qui tourne depuis plusieurs jours autour de la terre. Soyons réalistes et admettons qu'il s'agit là d'une grande réussite, d'une victoire politique de l'Union Soviétique. C'est un événement qu'il importe de ne pas minimiser. Il s'agit d'une affaire très sérieuse. Je me trouvais aux Etats-Unis, il y a quelques jours, au moment où l'on y apprit le lancement du satellite. J'assistais à une séance de télévision, lorsqu'un spécialiste américain apparut sur l'écran et déclara : « Les Etats-Unis sont capables d'en faire autant ; nous sommes assez riches et notre technique est assez développée pour y réussir ; il ne faut pas exagérer la portée de cet événement. »

On ne doit évidemment jamais exagérer l'importance de certains faits, agréables ou non. J'en conviens volontiers. Mais ce genre de déclarations me fait penser au paysan qui souffre d'une rage de dents. Ceci est une affaire très sérieuse. Il n'existe aucun motif de panique. Je me rallie à l'exposé que Lord Stonehaven a fait ce matin devant l'Assemblée. L'Occident possède encore une très forte avance sur l'Union Soviétique dans presque tous les domaines, aussi bien technique et financier qu'économique et militaire. Malheureusement, la lucidité et la volonté politiques de l'Occident ne sont pas suffisamment développées. S'il en avait été autrement, et si nos dirigeants avaient analysé la situation politique avec plus de clairvoyance et d'objectivité, l'Union Soviétique n'aurait jamais été la première à réaliser cet exploit. L'Amérique l'aurait devancée.

Citoyens d'une Europe morcelée, affaiblie par les luttes intestines et partisans, nous devons faire preuve de modestie en parlant des Etats-Unis. J'essayerai de le faire, mais cela ne peut m'empêcher de dire à cette grande nation certaines choses que je crois nécessaire de dire. On

a le droit de faire certains reproches à ses amis, à ses alliés. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Amérique dispose de la bombe atomique. Pendant dix ans environ, elle en a eu le monopole. Je ne reprocherai nullement aux Américains de n'avoir pas utilisé cette arme à des fins militaires. Mais durant ces dix années ils ont eu la faculté de l'employer comme moyen de pression politique. Par manque de clairvoyance et parce qu'ils ont sous-estimé le grand danger qui nous menaçait, ils n'ont pas réussi à tirer tout le profit possible sur le plan politique de la détention de la bombe atomique. Mais il y a autre chose. Le Président des Etats-Unis dispose, en vertu de la Constitution, de pouvoirs très étendus, comparables à ceux que possédaient en Europe, il y a deux siècles, les despotes éclairés. Il cumule les fonctions de chef de l'Etat et de premier ministre, ses ministres sont ses serviteurs, qu'il peut renvoyer à son gré. Lorsque la présidence est confiée à une forte personnalité, comme du temps de Roosevelt, ce système est excellent. Mais lorsque, par malheur, ou par hasard, ou encore par suite de l'évolution de la politique intérieure, l'homme qui occupe cette place est vieux et malade, la conduite des affaires américaines devient hésitante et molle. C'est ainsi que s'expliquent les rivalités entre l'aviation et la flotte américaines auxquelles Lord Stonehaven a fait allusion, et auxquelles aucune intervention présidentielle ne vient mettre fin. Ce qui fait défaut aux Etats-Unis, c'est l'homme fort, capable de prononcer la parole décisive et d'inspirer la politique d'un pays si dynamique et si puissant sur le plan économique. Le fait revêt une grande importance et il est, je pense, à l'origine de cette situation impossible et humiliante où l'on voit la Russie, encore si arriérée à tant d'égards, nous dépasser et mettre à son actif cette magnifique réussite. Mais cet événement qui nous afflige aura peut-être le mérite de produire un choc salutaire pour l'Occident. Il faut espérer qu'il aura un profond retentissement sur l'opinion publique aux Etats-Unis et en Europe et que, devant cette soudaine révélation, les peuples diront qu'il faut en finir, que cela ne peut plus continuer, qu'il faut agir.

Le *Figaro* d'hier a publié une information relative à une réception organisée à Moscou. M. Khrouchtchev y a pris la parole et il a conclu sur un ton grave : « La fusée est une arme sans pitié. Nous ne voulons pas abuser de notre supériorité. » Trouvera-t-on quelqu'un pour le croire ? Qui croirait que le bloc soviétique, s'il disposait vraiment d'armes supérieures en quantité suffi-

*M. Goedhart (continued)*

and was far ahead of the West in the technical and military fields, it would not make the most of this superiority? It might not do so immediately in the military field, but it would certainly exploit its advantage as a means of extortion and blackmail. Let us have no illusions about that. The situation is disagreeable and alarming. When we debate the international situation in the Assembly of Western European Union, it is our duty to express our uneasiness and alarm in the Recommendation which contains our conclusions. But at the same time we must state, if possible, that we are determined to put an end to this uneasy situation with all speed.

I gladly support the proposal put forward by the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, that, in view of the new facts which were not known at the time when M. Fens drew up his Report — he is not to blame in any way — the Recommendation should be referred back to the Committee, so that after an extensive debate we can have an amended version that really deals with the problems with which we are now confronted.

THE PRESIDENT. — I call M. Erlér.

M. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, first of all, I believe, we should all express our thanks to M. Fens, the Rapporteur, for the clear manner in which he has outlined the essential problems before us. He did not avoid a single important issue. I am particularly glad to express my thanks although my opinion differs from his on a number of points. His Report constitutes an excellent basis for our discussions.

Now I would like to clarify straightaway my own and my friends' attitude to the present draft Recommendation, although I am, of course, aware that, after the agreement we reached this morning, the text of the Recommendation is likely to be subject to considerable amendment and we shall have to discuss it again. The Recommendation in its present form merely proposes that the Governments of the seven Member States of Western European Union should consult together in the Council before any of them

uses strategic nuclear weapons in an armed conflict. In principle, Mr. President, nobody would be against such discussions. That is to say, it would in any case be better that such consultations should take place than that any one of the seven Member States should believe itself free to act without considering the opinion of its fellow members. The question is, which is the most important problem? What concerns us here is not what the seven Governments or their representatives in the Council would do if such a disaster occurred, but what we can do to ensure that the seven Governments never find themselves in that situation. That, in my opinion, is the important point. The fact that we are discussing a Report of the Committee on Defence Questions and Armaments should not make us consider all questions of security solely from the point of view of the technical development of various methods of defence in case of armed conflict. We are responsible politicians. We must, therefore, discuss what we can do to prevent any such conflict. Should it occur, we would find ourselves in such a catastrophic situation that probably nobody here can visualise all the consequences.

The Committee's Recommendation, which I have just briefly outlined, is based on the alleged necessity of extending the nuclear armaments race to those members of Western European Union who have as yet taken no active part in it. I must protest most emphatically against this suggestion. I realise that here I am fundamentally opposed to the opinions of my friend M. Goedhart. In the present world situation we must realise that disarmament, or what is called disarmament — nobody believes that all arms will be banned in any foreseeable future — that the control of armaments, involves no threat to our security. On the contrary, I am convinced it is the only way to achieve security.

Up to now Western politicians do not seem to have grasped the fact that disarmament policy and security policy are one and indivisible. This is clear from the fact that the specialists in these two fields work completely separately. The Ministry of Defence arms and the Foreign Ministry disarms, instead of both trying to arrive at a uniform attitude to the fundamental questions of

*M. Goedhart (suite)*

sante et s'il avait une grande avance sur l'Occident dans le domaine technique et militaire, ne ferait pas usage de cette supériorité? Sans l'utiliser immédiatement sur le plan militaire, il s'en servirait sans hésitation comme d'un moyen d'extorsion et de chantage. On ne doit pas se faire d'illusions à cet égard. Cet état de choses est inquiétant et crée un malaise. Lorsque, dans cette Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, nous discutons de la situation internationale, nous avons le devoir de manifester nos appréhensions dans la recommandation établie en conclusion du débat. Mais en même temps, nous devons, du moins si cela est encore possible, souligner notre détermination de mettre fin aussi rapidement que possible au malaise.

C'est pourquoi j'appuierai volontiers l'idée lancée par le président de la commission des Questions de Défense et des Armements. Eu égard aux faits nouveaux qui se sont produits depuis que M. Fens — qui n'encourt évidemment aucun reproche — a achevé la rédaction de son rapport, le président propose le renvoi de la recommandation en commission. Après un large débat, nous pourrions alors nous prononcer sur un document plus complet et proposant des solutions appropriées aux problèmes qui nous préoccupent.

**M. LE PRÉSIDENT (Traduction).** — La parole est à M. Erler.

**M. ERLER (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction).** — Monsieur le Président, il me semble qu'il y a lieu, tout d'abord, de remercier notre rapporteur M. Fens d'avoir exposé devant nous de façon particulièrement claire quelques-uns des problèmes primordiaux qui nous préoccupent. Il n'a éludé aucune des questions essentielles. Je tiens à le remercier, bien que je ne partage pas ses vues sur tous les points. Son rapport offre une base excellente aux délibérations de l'Assemblée.

Je voudrais d'abord préciser mon attitude et celle de mes amis à l'égard du projet de recommandation soumis à l'Assemblée, bien que je n'ignore pas qu'à la suite de l'accord intervenu ce matin, le texte de cette recommandation pourrait faire l'objet d'importantes modifications et qu'il faudra donc se prononcer une seconde fois ici. Telle qu'elle est rédigée actuellement, la recommandation demande simplement aux gouvernements des sept pays de l'Union de l'Europe

Occidentale, réunis en Conseil, de se consulter avant de recourir à l'emploi des armes nucléaires stratégiques en cas de conflit armé. Monsieur le Président, personne ne songerait à rejeter le principe d'une telle consultation. J'estime que celle-ci est en tout cas préférable à une action unilatérale d'un des sept Etats qui ne se soucierait pas de l'avis de ses alliés. Mais à mon sens, il est indispensable de sérier les problèmes. En effet, la tâche de l'Assemblée ne consiste pas uniquement à chercher à savoir ce que chacun des sept gouvernements ou leurs délégués au Conseil feraient au cas où une catastrophe viendrait à se produire. Il faut chercher à savoir ce que nous pourrions faire pour que les sept gouvernements ne se trouvent jamais dans une telle situation. Il me semble que c'est cela qui importe. Ce n'est pas parce que nous avons affaire à un rapport de notre commission des Questions de Défense et des Armements, qu'il faut considérer toutes les questions relatives à notre sécurité uniquement sous l'angle du déroulement technique des diverses mesures de défense à prendre en cas de conflit armé. En tant qu'hommes politiques, nous sommes responsables. C'est pourquoi nous devrions rechercher les moyens permettant d'éviter un tel conflit. Si celui-ci devait se produire, nous nous trouverions dans une situation à tel point catastrophique, que nul d'entre nous ne saurait en prévoir les conséquences.

La recommandation de la Commission, dont je viens de faire état, est basée sur la prétendue nécessité d'étendre la course aux armements atomiques à d'autres Etats, ceux de l'Union de l'Europe Occidentale qui, jusqu'à présent, n'avaient pris aucune part active à la course atomique. Je voudrais m'opposer de la façon la plus catégorique à cette conception des choses. Je sais que mon opinion diffère fondamentalement de celle exprimée par notre collègue et ami M. Goedhart. En effet, étant donné la situation internationale — personne ne croit au désarmement intégral dans un avenir rapproché — la limitation contrôlée des armements ne s'oppose pas à notre sécurité. Au contraire, je suis convaincu que c'est l'unique moyen de l'assurer.

Les hommes politiques de l'Occident ne semblent pas encore avoir compris le lien étroit qui unit la politique de désarmement à la politique de sécurité. A preuve le fait que, dans ces deux domaines, les experts agissent séparément. Celui du ministère de la Défense préconise le réarmement tandis que celui du ministère des Affaires étrangères désire le désarmement, alors que tous

*M. Erler (continued)*

our policy as a whole. In the present world situation, efforts towards disarmament and efforts towards security must form a single whole; disarmament policy must form part of defence policy. We must realise, of course, that we cannot simply discard our arms and thus place ourselves at the mercy of those who keep theirs and maintain a crushing superiority. It is as clear as one and one making two that a limitation of armaments must be mutual and — here I agree with M. Goedhart — must be accompanied by strict inspection. Moreover, it would be very dangerous if each side tried only to achieve the disarmament of the other, in other words, if we had said at a previous stage in the armaments race that the Russians should give up their overwhelming superiority in conventional weapons, but that we would keep our nuclear weapons. Today the picture has changed so completely that we might say: as long as we do not possess an earth satellite, the Russians must not use theirs for military purposes.

I do not believe any progress can be made that way. The problem must be looked at as a whole. Any disarmament agreement must include all the important weapons, conventional and modern, nuclear weapons and rockets, and, so far as I am concerned, all conceivable satellites as well. Of course, such an agreement cannot be reached all at once. We have been following with great care the deliberations of the United Nations Disarmament Sub-committee in London. We realise what difficulties have arisen there. But we also realise in how many instances, for example in the field of control, the gulf between the different points of view of the two big power blocs has narrowed. The Soviet Union, for example, which we had thought would never admit inspectors, has even accepted the principle of having control posts on its territory. We must not lose the ground we have won; we must define the powers of the control posts to be set up in the countries which would be parties to a disarmament agreement. I am convinced that only progress towards the limitation and control of armaments will facilitate the solution of those political problems which themselves, in turn, lead to the continuation of tension and thus prolong the armaments race. Politically, too, it is a vicious circle, which we have to break somewhere. I

believe that what has happened in London shows that progress in the sphere of disarmament can provide the driving-force for the solution of other political problems, for example the problem of German unity.

But — and here I differ fundamentally from my colleague M. Goedhart — disarmament, like the unification of Germany for example, is possible only if we believe it to be possible. I have never seen anyone yet attain an aim in which he did not believe. We should stop talking about disarmament if we do not believe in it. Otherwise, we shall cheat ourselves and cheat our peoples. We have no right to do that.

If we are afraid of the disarmament problem and of political problems such as that of German unity, we shall never solve them. We can solve them only if we are brave enough to face the consequences. Nobody speaks of one-sided disarmament. We must not approach these questions as though a disarmament agreement would inevitably lead to our being thrown naked and defenceless to the Russian bear. Any agreement naturally presupposes the controlled reduction of the fighting forces of the other side, and if that came about the world would be a very different place.

To argue that the Soviet system precludes any hope of Russia ever accepting the limitation and control of armaments may be proof of the ardently anti-communist views of the speaker, but it also means capitulating to the idea of an armaments race and Soviet domination over a large part of Europe. And we must capitulate to neither. There is no need for us to make the Russians' speeches for them on why they cannot agree to disarmament. We can leave that to them. But we should, in my view, at least make a real effort, for the Soviet Union will then be forced to give itself away if it dare, by putting forward the kind of arguments which have been used here today.

Mr. President, if we want to pursue this path — and I am afraid we shall have to pursue it, otherwise we shall have no grandchildren, since the human race is now in a position to commit suicide in a relatively short time — we must not make it impossible to do so. I am afraid we



*M. Erler (suite)*

deux devraient s'efforcer de se mettre d'accord sur les questions essentielles posées par notre politique générale. Dans l'état actuel des relations internationales, nous devons unir nos efforts pour arriver au désarmement et assurer en même temps notre sécurité. La politique de désarmement doit faire partie de la politique de défense. Il ne peut être question de nous défaire de nos armes et de nous exposer ainsi à l'écrasante supériorité de celui qui garde les siennes. Il est évident que la limitation des armements ne peut se faire sur une base de réciprocité et qu'elle suppose un certain contrôle sur ce point. Je suis d'accord avec notre collègue, M. Goedhart. En outre, il serait très dangereux que chacun des blocs essaie d'obtenir le désarmement de l'autre, et que, en nous fondant sur l'état antérieur des armements, nous disions : les Russes doivent renoncer à leur écrasante supériorité en armes classiques ; mais gardons les armes atomiques. Aujourd'hui, la situation est totalement renversée, à tel point que l'on pourrait dire : les Russes ne doivent pas utiliser à des fins militaires le satellite qu'ils viennent de lancer, tant que nous n'en aurons pas un nous-mêmes.

Il me semble que de la sorte aucun progrès ne peut être réalisé. Il faut considérer le problème dans son ensemble. Les accords sur le désarmement devraient porter sur toutes les armes essentielles tant classiques que modernes, les armes atomiques connues, les fusées, et, pour ma part aussi, les satellites artificiels. Bien entendu, un tel accord ne peut se réaliser d'un seul coup. Nous avons tous suivi de près les débats du sous-comité du Désarmement des Nations Unies à Londres. Nous connaissons les difficultés qui s'y sont accumulées, mais nous savons aussi combien en de nombreux points — même dans le domaine du contrôle — l'attitude des deux grands blocs s'est rapprochée. L'Union Soviétique, par exemple, qui, pensions-nous, n'autoriserait jamais la présence d'inspecteurs dans son pays, a même admis le principe de l'établissement de postes de contrôle sur son territoire. Il s'agit de ne pas reperdre du terrain, mais de préciser les attributions de ces postes de contrôle dans les pays qui auraient signé l'accord sur le désarmement. Je suis convaincu que seuls les progrès dans le domaine de la limitation et du contrôle des armements sont de nature à faciliter la solution des problèmes politiques, qui contribuent à prolonger les tensions et partant, la course aux armements. Politiquement, c'est un cercle vicieux dont il

nous faudra bien sortir. Les débats de Londres ont prouvé, par ailleurs, que les progrès réalisés dans le domaine des armements sont susceptibles de donner une impulsion au règlement des autres questions politiques, par exemple celle de l'unité allemande.

Mais — et c'est en cela que mon avis diffère profondément de celui de notre collègue M. Goedhart — le désarmement, comme la réunification de l'Allemagne, par exemple, ne sont réalisables que si on les tient pour réalisables. Je n'ai jamais rencontré personne qui ait atteint un but sans y croire. Cessons de parler du désarmement, si nous n'y croyons pas. Sinon, nous nous mentirions et nous mentirions à notre peuple. Nous n'en avons pas le droit.

Le désarmement, comme la solution des problèmes politiques, tels que, par exemple, la réunification de l'Allemagne, ne seront pas davantage réalisés par ceux qui en ont peur, mais par ceux qui ne craignent pas d'en prendre la responsabilité. Nul ne préconise un désarmement unilatéral. En effet, nous ne pouvons considérer les choses comme si un quelconque accord de désarmement ne pouvait que nous exposer, après nous avoir entièrement dépouillés, à être jetés en pâture aux Russes. La réduction contrôlée des forces armées de l'adversaire doit être la condition préalable à pareil accord. Alors le monde prendrait un autre visage.

Affirmer que le régime soviétique ne permettra jamais à ses dirigeants de souscrire à la limitation et au contrôle des armements, c'est, je le concède, donner libre cours à des sentiments profondément anticommunistes mais c'est aussi en fait, capituler devant la course aux armements et devant la domination bolchévique d'une grande partie de l'Europe. Et nous ne devons capituler ni devant l'un, ni devant l'autre. J'estime qu'il ne nous appartient pas de nous substituer aux Russes pour expliquer les raisons qui les empêchent de consentir à un désarmement. Laissons aux Russes le soin de s'expliquer. Je crois plutôt que nous devrions faire un sérieux effort, parce qu'alors les Soviets seraient obligés de dévoiler leur jeu, s'ils osaient avancer les arguments qui nous ont été présentés aujourd'hui.

Monsieur le Président, si nous voulons nous engager dans cette voie — autrement nous n'aurons pas de descendants puisque l'humanité est désormais capable de se détruire en un temps relativement court — il faut que nous évitions à tout prix de prendre l'initiative de barrer

*M. Erler (continued)*

may lose our last chance if, instead of trying to stop the nuclear armaments race, we demand the distribution of nuclear weapons to States which do not as yet possess them. If we do not stop this race, possession of these weapons cannot remain restricted to the Member States of Western European Union, and we shall find ourselves sliding down the slippery slope. Such weapons will then be distributed all over the globe, and people with less sense of responsibility than ourselves will hold the fate of mankind in their hands. In my view it is not enough to say we will put a brake on distribution. There must also be determined political negotiations to reach an acceptable agreement in that field. There is no time to lose. In the present state of technical knowledge, other powers will soon possess nuclear weapons without depending for their supplies on the United States, the United Kingdom or the Soviet Union. One of these days they will produce them themselves.

Nor have I any faith in the popular argument that we should get the Russians to make a move towards disarmament by threatening to put this big stick in the hands of people they might fear, for instance the Germans. Up to now the big stick has not been much use. Russian policy has become not more, but less flexible since the days when we believed we could force Russia to give way.

Now that the Soviet Union has taken the lead with the intercontinental ballistic missile and the earth satellite, the prospects of gaining political aims through military strength have been further reduced. M. Fens told us that, whereas the West once held the lead, the best we could do now was to maintain the balance. M. Goedhart has pointed out — and there I agree with him — that even while the United States had the monopoly of nuclear weapons, her undisputed strength did not help her to improve her political position. That did not work. Do you imagine that, having so far been unsuccessful in our pursuit of the illusion that military strength can be used to achieve political aims, we shall be more successful now that the West has lost the relative superiority it once possessed?

What, any way, does superiority mean in this connection? I doubt whether it has any meaning in military terms if the weaker party remains sufficiently powerful to drag the stronger down with him. That is the position in which the world finds itself today. That is why I can more or less calmly and collectedly await the day when the United States will let off some rocket to show what they can do and the Russians follow suit. This will not disturb the balance of fear so decisively as some people believe. The sad fact remains that if the weaker party is attacked, even when mortally wounded, he still possesses sufficient power to strike a death blow at his enemy before he dies himself.

It is terrifying to watch this macabre race towards a common doom. We dare not remain mere spectators, nor dare we participate. What we must do is discuss how to put an end to this race. For example, we must not increase the existing tension in the world unnecessarily. Earlier we agreed that the partition of Germany was a time-bomb planted in the heart of our continent, and that if it exploded the consequences would be disastrous for us all. We must not make this time-bomb even more dangerous by packing both sides of it with nuclear explosive. What would happen if, as has been suggested, an area without nuclear weapons were created between the two highly-armed military powers in Europe, which could at least reduce the danger? We should not cast such suggestions aside without serious examination.

The satellite has provided the Soviet Union with a first propaganda point. They have gained another with their offer of discussing — in the light of this experiment — international control of all guided and intercontinental missiles, as well as the possible military use of artificial earth satellites. We must not dismiss this as pure propaganda. We must call their bluff.

As I have said already, I deplore the fact that our disarmament policy and our military planning are not better co-ordinated. If they were, we

*M. Erler (suite)*

cette voie. Je crois que nous risquons de perdre notre dernière chance, si, au lieu d'essayer de freiner la course aux armements atomiques, nous exigeons que ces engins terribles soient distribués aux Etats qui n'en possèdent pas encore. Il est évident qu'un tel équipement ne saurait être limité aux pays de l'Union de l'Europe Occidentale et que nous nous trouverions entraînés, malgré nous, sur la pente qui mène à un armement généralisé. Ces armes seraient alors distribuées à tous les pays du monde et le sort de l'humanité pourrait se trouver entre les mains de quelqu'un qui n'a pas, autant que nous, le sens de ses responsabilités. J'estime qu'il ne suffit pas de dire : nous freinons la distribution. Il faudrait d'abord des négociations politiques ardues pour arriver à un accord acceptable dans ce domaine. Il n'y a pas de temps à perdre. En effet, vu l'état actuel de la technique, nous nous trouverions forcément en présence d'un certain nombre d'autres puissances atomiques qui ne dépendraient pas, pour leur armement, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de l'Union Soviétique. Un jour viendrait où elles produiraient ces armes elles-mêmes.

Je n'attends pas grand'chose non plus de l'argument, assez répandu, selon lequel il faudrait obliger les Russes à désarmer en les menaçant de fournir ces armes dangereuses à des gens qu'ils craignent peut-être, par exemple les Allemands. Jusqu'à présent ce genre de menace n'a servi à rien. Depuis que nous avons cru pouvoir obtenir une attitude plus conciliante, les Russes, loin de céder, se sont endurcis.

Depuis le lancement du projectile intercontinental et du satellite artificiel, les chances de succès d'une politique visant à obtenir des résultats politiques en usant de la force militaire se sont encore amenuisées. M. Fens nous l'a dit : autrefois la suprématie appartenait à l'Occident, à l'heure actuelle on ne peut plus parler que d'un équilibre. Et je déclare, avec mon collègue M. Goedhart, que cette suprématie de l'Occident, à l'époque où l'Amérique détenait le monopole atomique, n'a pas suffi à retirer de cette suprématie incontestée des avantages politiques. Cela n'a pas réussi. Croyez-vous vraiment que si nous ne sommes pas parvenus à réaliser notre illusion d'atteindre des objectifs politiques en usant de la force militaire, nous réussirons mieux à un moment où la supériorité relative de l'Occident a disparu ?

Que signifie d'ailleurs la supériorité dans ce domaine ? Je doute que ce mot ait encore un sens sur le plan militaire, puisque le plus faible reste toujours en mesure d'entraîner le plus fort dans sa chute. Voilà la situation dans laquelle se trouve le monde aujourd'hui. C'est pourquoi j'attends sans panique et avec une certaine résignation le jour où les Etats-Unis ayant montré qu'ils sont capables eux aussi de lancer une fusée, les Russes riposteront à leur tour. L'équilibre de la terreur n'en serait pas modifié de façon aussi décisive que d'aucuns le croient. Nous demeurons confrontés avec le fait qui nous remplit d'amertume que, le plus faible, le vaincu, lorsqu'il est attaqué, voire mortellement blessé, dispose encore de moyens suffisants pour porter un coup mortel à son adversaire, avant de mourir.

N'est-il pas effrayant d'assister à cette course macabre qui doit entraîner la perte de l'humanité entière ? Nous ne pouvons nous contenter d'y assister en spectateur, et encore moins y participer. Ce qu'il faut faire, c'est examiner les moyens propres à y mettre fin. On devrait éviter d'accroître inutilement les tensions existant actuellement dans le monde. Nous étions autrefois d'accord sur le fait que la division de l'Allemagne, par exemple, était une bombe à retardement au cœur même de notre continent, dont l'explosion pourrait avoir les conséquences les plus graves pour nous tous. Il ne faudrait pas la rendre plus dangereuse encore en la remplissant de part et d'autre, d'explosifs atomiques. Il conviendrait d'examiner, comme on l'a suggéré, quelle serait la situation si l'on parvenait à créer en Europe, entre les deux grands blocs militaires fortement armés, un espace vide de toute arme atomique, susceptible de diminuer le danger. Nous aurions tort de rejeter une telle suggestion sans l'avoir soumise à un sérieux examen.

Le lancement du satellite a permis à l'Union Soviétique de marquer un premier point en matière de propagande. Elle a marqué un second point en se déclarant prête à négocier — à la lumière de cette expérience — le contrôle international de toutes les armes téléguidées ainsi que des engins balistiques intercontinentaux, et même de l'utilisation éventuelle des satellites artificiels à des fins militaires. Ne proclamons pas que c'est pure propagande, mais essayons de mettre la Russie au pied du mur.

Comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, je déplore l'incohérence entre notre politique de désarmement d'une part, et notre politique de

*M. Erler (continued)*

would not now be giving the Soviet Union, without any equivalent concession, something which, had we made it the subject of negotiations as the Russians suggested earlier, would at least have brought us a *quid pro quo*. Timely negotiations about the partial withdrawal of troops from German territory, for example, a reduction in the number of troops and a review of military bases by both sides, might have increased our security. The General Staffs and the Finance Ministers are now forcing us, in our own national interests or for other reasons, to give away something which we might earlier have been able to use as a bargaining counter for increasing security in Europe and, above all, for improving the lot of the Europeans behind the Iron Curtain.

How ridiculous a lack of co-ordination between these two political departments can be is demonstrated — I apologise, Mr. President, for quoting this example — by the policy of the United Kingdom. The United Kingdom has already announced a reduction of its own defence forces to about 350,000 men. In the discussions in the United Nations Disarmament Sub-committee, however, it was still fighting hard for a ceiling of 650,000 men, as though a reduction to that figure represented a concession to the Soviet Union. This demonstrates clearly the clash between the two departments. The left hand does not know what the right hand is doing. I am not reproaching one country in particular; I just want to point out a general absence of co-ordination in our policy.

The Report deals with means of escaping from the terrible dilemma in which Western defence policy finds itself of having to choose, in case of conflict, between unleashing total nuclear war or capitulation to the enemy. The suggestions made in the Report give us ample food for thought. Personally, I consider the dilemma to be a false one. I believe controlled limitation of armaments could lead to a reasonable balance of military power not only between the United States and the Soviet Union, but also between the European powers and the Soviet Union, even on the basis of the figures which were discussed

in London and which have not, in principle, been disputed by the Soviet Union.

This debate has brought out a number of new points. For example, a new light has been thrown on the problem of reducing the number of foreign troops in certain European states with a view to reunifying Germany and securing a greater degree of liberty for the peoples of Eastern Europe. It follows that we can probably help these people only if their countries become of less military importance than they are today, to both sides of course and not to one side only. The development in modern long-range weapons helps to reduce the importance of these countries.

Now I would like to reply to Lord Stonehaven, who spoke of possible defence against long-range ballistic missiles. I think he has forgotten that this debate is taking place in Europe and not in Washington. If the course of such a missile can be traced over a considerable distance, the technical possibility of intercepting it is likely to be greater than if it is let off on our own front doorstep and we receive it at point-blank range. There is not much comfort in this. If we want to survive, we must realise that we have been led into a *cul-de-sac* from which we can emerge only by political means.

Another danger arises out of this discussion. So long as no progress is made in the field of disarmament, we must not allow a potential enemy to doubt our capacity to retaliate, which many believe has so far been the sole guarantee of Western European security — though I doubt whether this is true. According to that theory, we cannot afford to abandon this guarantee of security or we shall have nothing left. It is impossible to tell the Soviet Union that the risk they would run by attacking Europe is too great both for them and for us, so we are reducing it; that they had better find something less risky, and do that. This seems to me to be extremely dangerous. Naturally military discussions will have to take place on the most suitable method of preventing any little frontier incident developing into a world-wide nuclear war, just as is necessary in the case of police action. This question will have to be discussed thoroughly.

*M. Erler (suite)*

défense d'autre part. Si une meilleure harmonisation avait été réalisée, nous ne devrions pas constater maintenant que les mesures unilatérales qu'on a prises constituent en quelque sorte un cadeau fait aux Russes sans contrepartie, alors que ceux-ci auraient été obligés de nous donner quelque chose en échange si nous en avions fait un objet de négociations. Des négociations en vue d'obtenir le retrait partiel des troupes d'occupation en Allemagne, la réduction des effectifs militaires, la révision des bases militaires, de part et d'autre, si elles étaient intervenues à temps, auraient facilité dans une large mesure nos efforts de sécurité. A présent, les états-majors et les ministres des Finances viennent imposer dans l'intérêt de leur nation, ou pour d'autres raisons, des mesures sans contrepartie, qui auraient permis jadis d'augmenter la sécurité de l'Europe et surtout d'alléger le sort des Européens vivant au delà du rideau de fer.

L'absurdité de cette incohérence entre ces deux domaines de la politique apparaît clairement dans ce qui se passe en Grande-Bretagne, si vous me permettez, Monsieur le Président, de citer cet exemple. La Grande-Bretagne a décidé de consacrer à l'organisation de sa défense, un effectif réduit d'environ 350.000 hommes, alors qu'au sous-comité du Désarmement des Nations Unies à Londres, on s'obstine à maintenir le plafond de 650.000 hommes, comme si le fait de ramener l'effectif à 650.000 hommes constituait une concession aux Russes. Voilà ce qui démontre bien la contradiction flagrante entre les deux politiques. La main gauche ignore ce que fait la main droite. Ce reproche ne s'adresse nullement à un pays en particulier ; mais je tiens à faire ressortir le manque de coordination de notre politique.

Le rapport qui nous a été soumis se préoccupe notamment de savoir par quels moyens on pourrait sortir de la situation tragique dans laquelle se trouve la politique de défense occidentale et qui nous place devant l'alternative en cas de conflit, ou bien de déclencher la guerre nucléaire généralisée ou de capituler devant l'adversaire. Les suggestions faites ici nous offrent matière à réflexion sur quantité de points. Personnellement je considère que l'alternative est fautive. Je suis d'avis qu'une limitation contrôlée des armements permettrait d'assurer l'équilibre militaire, non seulement entre les Etats-Unis et l'Union

Soviétique, mais aussi entre les puissances européennes et l'Union Soviétique, et sur la base des chiffres discutés à Londres, et dont le principe n'a pas été contesté par l'Union Soviétique.

Nos débats ont fait apparaître certains problèmes sous un jour nouveau. Il en est ainsi, notamment, du problème de la réduction des troupes étrangères stationnées dans certains Etats européens, en vue de la réunification de l'Allemagne et d'assurer une liberté plus grande aux peuples de l'Est. Il en découle que nous ne trouverons de solution pour ces peuples qu'à condition de rendre leurs territoires moins intéressants au point de vue militaire qu'ils ne le sont à présent. Il faut bien entendu qu'il en soit ainsi pour les deux parties. La technique des armes modernes tend d'ailleurs à réduire, dans une large mesure, la valeur de ces territoires.

L'exposé fait par Lord Stonehaven appelle quelques observations. Il s'est préoccupé de l'éventualité d'une défense efficace contre les fusées balistiques intercontinentales. Il me semble qu'il a perdu de vue que nous ne siégeons pas à Washington, mais en Europe. S'il est possible de suivre un tel projectile sur une distance assez importante, les possibilités techniques de le combattre sont à mon sens plus grandes que si l'engin était lancé devant la porte et que nous le recevions à bout portant. Ces informations ne sont pas faites pour nous consoler. Si nous voulons survivre, il nous faut comprendre que la situation militaire nous a conduits dans une impasse dont nous ne pourrions sortir qu'à l'aide de moyens politiques.

Mais cette discussion présente un autre danger. Tant que des progrès n'auront été réalisés dans le domaine du désarmement, nous ne pouvons faire naître des doutes dans l'esprit d'un éventuel adversaire, quant à la capacité et à la volonté d'user des armes de riposte qui ont toujours constitué, aux yeux de la plupart des gens, le seul moyen propre à garantir la sécurité des pays de l'Europe occidentale. Je ne sais pas si cette opinion est justifiée, mais elle était très répandue jusqu'à présent. D'après les renseignements de ceux-là mêmes qui ont toujours défendu cette thèse, ils ne devraient pas abandonner cette sécurité basée sur la certitude d'une riposte. En effet, il ne leur resterait plus rien. On ne peut tout de même pas dire à l'Union Soviétique : le risque que vous prenez en attaquant l'Europe serait trop grand pour nous deux. Mais nous pouvons le faire à meilleur compte. Choisissez un risque moins grand et servez-vous

*M. Erler (continued)*

But I am convinced that no Soviet attack in Europe can remain a small, localised affair in any circumstances. Anyone who thinks so must doubt the effectiveness of the North Atlantic Alliance. The aim of an alliance — this is sad but true — is to increase the risk for the attacker by decreasing the danger of localisation through the fact that all its members would go immediately to the defence of the country attacked. Anyone who believes that a war in Europe could be localised has already written off the North Atlantic Alliance, and that, I repeat, is dangerous so long as we have made no progress in the political field.

I would like to remind you of what Paul-Henri Spaak said when he spoke of great and little wars. He repeated it recently in Paris. "A little war is a war in which we ourselves are not directly concerned." All such distinctions lead to distrust between the members of the Alliance and, in particular, to distrust of the United States Secretary of State has contributed to this. What M. Goedhart said here has shown us how great the danger of an estrangement between the United States and Europe can be. The Soviet Union may even, to some extent, be counting on such estrangement.

Let me say one word about the so-called tactical nuclear weapons. The Report is not quite clear on this point. It states that, according to a decision of the North Atlantic Council at the end of 1954, tactical nuclear weapons are included among conventional weapons. I do not agree. I personally interpret the NATO Council decision of 1954 as meaning that N.A.T.O. would be forced to reply immediately nuclear weapons to any attack in Europe.

We have had extensive discussions on whether there is, in fact, any distinction to be drawn between tactical and strategic nuclear weapons. I think we agreed that there was no such distinction, and this also answers Dr. Becker's question. It is essentially a question of application and of range, which is to a large extent identical with that of application. There is a difference between nuclear fission weapons and nuclear fusion weapons, but that does not correspond with their tactical or strategic use. Nuclear fission weapons, too, can be used for strategic purposes. Here I would like to repeat — just to remind ourselves what we are talking about — that no one should run away with the idea that a so-called small nuclear weapon might be a harmless affair which could be used in hand-to-hand combat on the battlefield. This small weapon can range in size between a bomb containing one ton of T.N.T. and a bomb containing 20,000 tons of T.N.T., such as that which destroyed Hiroshima, or even bombs containing 60,000 to 80,000 tons of T.N.T. This still means that a single one of these weapons can literally obliterate whole towns. Therefore, it does not seem to me that in Europe — leaving out of account other possible areas of conflict — any form of limitation could be devised which would enable those who lack superiority in conventional arms to make up for the deficiency by the use of tactical nuclear weapons. That argument will not hold water, for in that case the other side would also use its tactical nuclear weapons and other means would have to be found to redress the balance. Europe would thus be plunged into total war in which every type of weapon would be used, although, in any case, even if tactical weapons alone were used, Europe would be wiped from the map. That fact must never be forgotten.

I am not advocating capitulation. I am merely saying that military development has reached a dead end. We cannot solve our problems by military means alone, so we must try to find a solution by political methods. This also means raising the question of test explosions. May I say one word in this connection, Mr. President, as I shall

*M. Erler (suite)*

en. Cette attitude me semble périlleuse. Bien entendu, les discussions militaires sur l'opportunité des moyens à employer pour éviter que le moindre incident de frontière ne dégénère en conflit nucléaire mondial sont justifiées, comme le sont celles qui parfois doivent précéder les mesures de police. Ce point devra d'ailleurs encore faire l'objet d'un examen approfondi. Mais je suis persuadé qu'une agression soviétique en Europe ne pourrait en aucun cas être circonscrite et localisée. Affirmer cela, ne serait-ce pas contester l'efficacité du Pacte atlantique ? Le but d'un pacte est d'augmenter les risques de l'agresseur, en diminuant le danger d'une localisation au lieu de l'accroître, lorsque l'agression contre un seul des partenaires entraîne l'intervention de tous les autres. Pour amère qu'elle soit, cette constatation n'en est pas moins vraie. Ceux qui croient à la localisation des conflits en Europe sont bien près d'abandonner le Pacte atlantique. Je répète que c'est dangereux, tant que nous n'aurons pas progressé dans le domaine des solutions politiques.

Souvenez-vous des paroles prononcées ici même par M. Paul-Henri Spaak au sujet des grandes et des petites guerres. Il s'est exprimé dans les mêmes termes, l'autre jour à Paris « Une petite guerre est celle où on n'est pas engagé directement. » Toutes ces distinctions ne peuvent, à mon avis, que susciter la méfiance entre les partenaires du Pacte atlantique, mais surtout entre les partenaires européens et les Etats-Unis. Je regrette que le ministre américain des Affaires étrangères y ait contribué. Nous avons pu apprendre de la bouche de notre ami M. Goedhart à quel point le danger d'un tel éloignement entre les Etats-Unis et l'Europe est grand. Il se pourrait même que l'Union Soviétique mise quelque peu sur cet éloignement.

Permettez-moi d'ajouter un mot encore au sujet des armes nucléaires dites tactiques. Sur ce point, le rapport peut, me semble-t-il, prêter à équivoque. Il déclare que les armes nucléaires tactiques sont entrées dans l'arsenal des armes classiques, depuis la fin de l'année 1954, à la suite d'une décision du Conseil de l'O.T.A.N. Je ne puis marquer mon accord sur cette interprétation. Il faut, à mon sens, plutôt comprendre que le Conseil de l'O.T.A.N. a déclaré fin 1954, que l'O.T.A.N. se verrait contrainte de riposter sans tarder, au moyen des

armes nucléaires, à toute agression perpétrée en Europe.

Au cours des débats, nous avons essayé de tirer au clair s'il existe vraiment une différence entre les armes nucléaires tactiques et les armes nucléaires stratégiques. Si je ne me trompe, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y en a aucune, et c'est en même temps une réponse à la question posée par notre collègue, le Dr. Becker. La différence réside dans l'emploi qui sera fait de ces armes, et dans leur portée. Emploi et portée reviennent d'ailleurs pratiquement au même. Il y a une différence entre les armes à fission nucléaire et les armes à fusion nucléaire. Mais cela ne correspond pas à la définition des armes selon leur emploi, tactique ou stratégique. En effet, il est possible d'utiliser les armes à fission nucléaire à des fins stratégiques. Afin que nous sachions bien de quoi il s'agit, et pour que personne ne persiste à croire que les « petites armes atomiques » sont des engins inoffensifs permettant le combat individuel, je tiens à répéter que la puissance de ces « petites armes atomiques » varie entre une tonne de T.N.T. et la force destructrice de la bombe d'Hiroshima, soit 20.000 tonnes de T.N.T., ou un multiple de cette puissance, 60.000 tonnes ou 80.000 tonnes de T.N.T. par exemple. Mais nul ne doit ignorer que l'explosion d'un seul de ces engins suffit à détruire totalement des villes entières. Dans ces conditions, je ne crois pas qu'abstraction faite d'autres régions du globe, une quelconque limitation soit possible parce que les autres nous seraient supérieurs en armes classiques et que nous pourrions compenser notre infériorité par des armes tactiques. Ce raisonnement est faux. Car, dans ce cas, l'adversaire utiliserait, lui aussi, ses armes nucléaires tactiques. Pour compenser cette nouvelle infériorité, il faudrait alors recourir à d'autres moyens. Ai-je besoin de dire que l'Europe serait entraînée dans un conflit généralisé, dans lequel toutes les armes disponibles entreraient en jeu, sans tenir compte que l'Europe serait en tout cas rayée de la carte du monde même si l'on n'avait recours qu'aux seules armes tactiques ? C'est cela qu'il ne faut pas perdre de vue.

Je ne prêche pas la capitulation. Je dis simplement que la situation militaire a abouti à une impasse. Les seuls moyens militaires ne suffisent plus, face aux problèmes qui se posent, et nous devons essayer de trouver une issue sur le terrain politique. Dans cet ordre d'idées se pose également la question des explosions expéri-

*M. Erler (continued)*

not be here next Monday because of the meeting of the newly-elected Federal Parliament in Berlin. This problem is connected with the one we have been discussing. M. Fens has told us that there exists sufficient nuclear explosive to obliterate the whole of mankind. That is true. An expert once told me there was one ton or 1,000 kilograms of T.N.T. per head of humanity. This is only guesswork, of course, but there is certainly enough and more than enough to kill everybody. Why add to it? The great powers possess sufficient means of destruction. Nothing is gained by adding to them. A man can only die once.

So the question is this, as the Committee warned us: Should we not propose that the Western Powers set an example and take the initiative in escaping from this devils' dance by saying they will stop test explosions for a fixed period? Such an example could not fail to have its effect on world public opinion, particularly in those parts of the world where the Russians most need its support, that is in the Bandung Treaty countries. Our fate is to a large extent now being decided in that part of the world. It matters a great deal to us too which way these nations decide to go. By setting an example we can greatly strengthen our position there. We shall then see whether that example is followed. I do not believe nuclear explosions can be kept dark. Up to now they have always been found out. At its headquarters, N.A.T.O. has charts giving their dates and times. In any case, temporary suspension does not represent too great a risk, for during that period an effort, will, of course, have to be made to work out a system of control which will end all explosions on both sides. To put it bluntly, this talk of a "clean" bomb, for the evolution of which experiments are essential, is complete nonsense. Whether hundreds of thousands of human beings are exterminated by dirty or clean bombs matters not a jot. It is difficult to see the difference. Whoever evolves a clean bomb, the formula will have to be passed on the Russians pretty quickly, for there is no use our dropping clean bombs on the Russians if they drop dirty bombs on us in reply. From a military point of view, that is complete nonsense. It shows how the experts can

fail to see the wood for the trees when they are given specific problems that have to be solved at all costs.

I am coming to the end. Our strength must be based on a common policy. In spite of the setbacks in Eastern Europe, the influence of the Soviet Union is increasing in many parts of the world without war. The struggle must be carried on by political, economic, social and cultural means; and it must be won. Otherwise the gleaming armour at the frontiers will be of no avail. That is why in addition to the expert examination of military problems I would urge that we undertake the common political effort which alone can lead us to lasting freedom and security.

THE PRESIDENT. — I call M. Gerns.

M. GERNS (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — All of us earnestly hope for general disarmament under inspection from the air. Unfortunately, the disarmament talks in London have not yielded the desired result. The realisation that nuclear weapons, particularly guided missiles and rockets, can bring about the total destruction of the countries at which they are aimed, more than ever requires us to press on with our efforts to achieve disarmament.

For the successful conclusion of a disarmament agreement, a common policy for European security is, as always, necessary. Only two members of the North Atlantic Treaty Organisation, one of which is a member of Western European Union, possess nuclear weapons. As the use of such weapons will affect all members of Western European Union, it is in their interest to determine in advance, and on the basis of general directives, in what circumstances the countries which possess these weapons may use them. I am therefore in favour of M. Fens' proposal that directives regarding the use of nuclear weapons in case of emergency be drawn up and that they be made binding on the countries which possess them.

The fate of Europe depends today on nuclear parity between East and West. But it must be remembered that the resources now at their disposal may tip the balance in favour of the Soviet Union. Furthermore, in a totalitarian state it is



*M. Erler (suite)*

mentales. Permettez-moi, Monsieur le Président, de dire un mot à ce sujet. En effet, la constitution du nouveau Bundestag à Berlin m'empêchera d'assister à la séance de lundi prochain. N'y a-t-il pas un lien étroit entre cette question des expériences nucléaires et celle qui nous occupe ici ? M. Fens nous a dit qu'il existait une quantité suffisante d'explosifs nucléaires pour exterminer l'humanité entière. Je crois qu'il a raison. Un expert m'a assuré un jour que pour chaque être vivant il existe 1.000 kg. de trinitrotoluène. Il s'agit là, évidemment d'une estimation, mais il y en a plus qu'assez pour supprimer tous les hommes. Pourquoi alors accroître les stocks ? Le pouvoir destructeur entre les mains des grandes puissances est suffisant. Il ne sert à rien de l'augmenter. On ne meurt qu'une fois.

Il faut se demander — et la Commission nous avait déjà mis en garde — si l'Occident ne devrait pas tenter de sortir de la danse infernale en décidant de suspendre pendant un certain temps les explosions expérimentales afin de donner l'exemple, ce qui ne pourrait manquer d'impressionner l'opinion mondiale, particulièrement dans les pays du pacte de Bandoeng, où les Russes en ont besoin. C'est en grande partie, dans cette région du monde que se joue actuellement notre sort. La voie que choisiront ces peuples est importante, pour nous aussi. Notre exemple permettrait d'y renforcer sensiblement notre position. On verrait alors si les Russes le suivraient. Je ne crois pas qu'il soit possible de garder le secret des explosions nucléaires. Jusqu'ici elles ont toujours été décelées. Le quartier général de l'O.T.A.N. dispose de cartes indiquant les dates et les heures. Quoi qu'il en soit, le risque que comporte la suspension temporaire de ces expériences ne serait pas grand. Mais il faudrait évidemment procéder alors à l'élaboration d'un système de contrôle, en vue de mettre fin à tout essai, de part et d'autre. Il est absurde de parler de bombes « propres » dont la fabrication nécessiterait des essais. Peu importe que des centaines de milliers d'humains soient tués par des bombes propres ou par des bombes sales. Cela ne fait pas une grande différence. Celui qui a l'intention de fabriquer une bombe propre doit s'empresse d'en donner la formule aux Russes. Car, que gagnerait-il à jeter des bombes propres sur les Russes si ceux-ci ripostent avec des bombes sales ? Au point de vue militaire, c'est stupide. Mais cela montre

combien certains négligent de voir l'ensemble de la situation, lorsqu'ils sont chargés, en tant qu'experts, de l'étude d'un problème particulier qu'ils veulent résoudre à tout prix.

Je conclus. Notre force doit trouver son fondement dans une politique commune. Malgré les échecs qu'ils ont subis dans les pays de l'Est, les Soviétiques ne cessent d'accroître leur influence dans de nombreuses régions du globe, sans guerre. La lutte doit être menée sur les plans politique, économique, social et culturel. Nous devons gagner la partie, sinon les armes rutilantes disposées le long des frontières ne serviront à rien. C'est pourquoi je demande qu'en dehors de l'étude par experts des problèmes militaires, l'Occident s'unisse pour entreprendre l'effort politique qui est seul capable de lui garantir la liberté dans la sécurité.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Gerns.

M. GERNS (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Nous aspirons tous à un désarmement général soumis à une inspection aérienne. Malheureusement la Conférence du désarmement, qui s'est tenue à Londres, n'a pas abouti aux résultats escomptés. Le fait, reconnu par tous, que les armes nucléaires, notamment les engins téléguidés et les fusées, peuvent provoquer la destruction totale des pays menacés, nous commande plus que jamais d'intensifier les efforts de désarmement.

La nécessité d'organiser en commun la sécurité européenne s'imposera tant que les négociations sur le désarmement n'auront pas été couronnées de succès. Deux Etats membres de l'O.T.A.N. seulement, dont l'un fait d'ailleurs partie de l'U.E.O., disposent d'armes nucléaires. Puisque l'utilisation de celles-ci ne peut manquer d'affecter tous les pays de l'U.E.O., il est dans leur intérêt d'établir d'avance et par des directives générales, les conditions dans lesquelles les Etats membres qui détiennent des armes nucléaires pourront en faire usage. Je me rallie dès lors à la proposition du rapporteur, M. Fens, qui préconise l'élaboration de directives, sur l'emploi éventuel des armes nucléaires, avant un caractère exécutoire à l'égard des Etats membres détenteurs.

Le sort de l'Europe dépend actuellement de l'équilibre nucléaire entre l'Est et l'Ouest. Or, en raison des ressources en présence, la balance pourrait pencher du côté de l'Union Soviétique. Gardons à l'esprit que sur le territoire d'un

*M. Gerns (continued)*

possible to devote vast sums to the evolution of nuclear weapons, particularly guided missiles, in almost complete secrecy. Medium and long-range missiles with nuclear warheads will, in my view, be available for use in the comparatively near future. This makes it imperative for W.E.U. to take far more interest than hitherto in training an adequate number of technicians. It must also make far greater sums available for development and research.

Possession of these weapons already makes it possible for the potential enemies to destroy each other. Since it is questionable whether a future war would be waged with nuclear weapons, two possible alternatives must be envisaged :

(a) that it would be waged with nuclear weapons ;

(b) that it would be waged with conventional weapons.

In the case of a war with nuclear weapons we have to remember that the countries of Western European Union have, at present, no effective means of defence against supersonic manned nuclear bombers or guided missiles and rockets with nuclear warheads. In the case of a nuclear war, all the Member States of Western European Union will be threatened with the same danger. It is therefore vital for them to strengthen their defences against the possible use of nuclear weapons by the enemy. That being so these States should pool their efforts with a view to speeding up the development of effective measures of defence.

Now as to war with conventional weapons. Convincing arguments have repeatedly been adduced in this Assembly for the maintainance of conventional defence forces by the States of W.E.U. in spite of the dangerous development of nuclear weapons. Doubt has sometimes been thrown upon this idea, but recent events show

that it is justified. Precisely because everyone now realises the terrible power of nuclear weapons, it is possible that the countries which possess them will hesitate to use them in case of war because they know the inevitable retaliation will bring the same sufferings upon their own countries. It is clear, from the experience of last year in particular, that local or regional conflicts cannot be excluded. Nuclear weapons have so far not been used in local conflicts — they were not used in Hungary, for instance. It is therefore quite possible that they will not be used in future wars either. A strengthening of the conventional arms of the Member States of Western European Union remains, therefore, an urgent necessity. In the first place, we must do all in our power to bring the defence strength of the Member States of W.E.U. as quickly as possible up to the level provided for and required by N.A.T.O. An armed force of 30 divisions must therefore be raised on the Continent and kept in readiness for its defence.

Secondly, these forces must be provided with the most modern arms, in particular with tactical nuclear weapons.

Thirdly, to resist air attacks by tactical nuclear weapons, the troops equipped with conventional weapons must be provided as quickly as possible with proper means of defence against supersonic bombers and guided missiles.

One word about the formation of German divisions. They are not intended to replace the troops of other Member States of W.E.U. stationed in Germany, but to strengthen European defence in accordance with the NATO plan. It is essential in the interest both of the members of W.E.U. and of N.A.T.O. that the British and U.S. troops stationed on the Continent should remain there.

May I add a word on the training of the *Bundeswehr*, which has recently been the subject of comment in various newspapers, in particular in an article in *The Times* of 2nd October, 1957, which said the recent manoeuvres had made apparent certain short-comings in training.

As I myself took part in the recent manoeuvres in the Federal Republic, you may be interested

*M. Gerns (suite)*

Etat totalitaire, il est possible de mettre en œuvre dans le secret le plus absolu, des moyens importants pour le développement des armes nucléaires destinées à être employées conjointement avec des engins téléguidés. De tels engins, de portée moyenne et longue, munis d'une ogive atomique, seront, à mon avis, prêts à entrer dans l'arsenal des puissances atomiques dans un avenir relativement proche. Cela oblige l'U.E.O. à se préoccuper plus encore que par le passé, de la formation d'un nombre suffisant de techniciens et d'ingénieurs, et de prévoir des sommes beaucoup plus considérables pour le développement de la recherche scientifique.

La possession de ces armes permettrait déjà à l'heure actuelle, aux éventuels adversaires, de s'exterminer les uns les autres. Puisqu'il est donc problématique qu'une guerre future soit conduite avec des armes nucléaires, il convient d'envisager, en principe, deux éventualités, à savoir :

(a) une guerre menée avec des armes nucléaires ;

(b) une guerre menée avec des armes classiques.

Pour ce qui est de la guerre menée avec des armes nucléaires, remarquons qu'il n'existe pas, jusqu'ici, dans les pays de l'U.E.O. un dispositif de défense suffisamment efficace contre les bombardiers atomiques à commande humaine, volant à une vitesse supersonique, ni contre les engins téléguidés et fusées munis d'ogives nucléaires. En cas de guerre atomique, tous les pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale seraient également menacés et exposés au même danger. Le renforcement des moyens de défense des pays de l'U.E.O. en prévision de l'emploi d'armes nucléaires par un éventuel agresseur est par conséquent une nécessité vitale pour tous les Etats membres. C'est pourquoi, il conviendrait, dans leur intérêt commun, qu'ils unissent leurs efforts en vue de hâter la mise au point du dispositif de défense.

En cas de guerre avec armes classiques, il faut dire qu'à plusieurs reprises des membres de cette Assemblée ont apporté des arguments convaincants en faveur de la thèse que le maintien des moyens de défense classiques s'impose aux pays de l'U.E.O., malgré le dangereux développement des armes nucléaires. Cette thèse

a parfois été contestée, mais les événements récents viennent d'en prouver le bien-fondé, une fois de plus. C'est précisément parce que tout le monde connaît l'épouvantable force destructrice des armes nucléaires qu'il est possible qu'en cas de conflit, les puissances qui les détiennent hésitent à en faire usage, la riposte inévitable de l'adversaire étant funeste à leur propre pays. L'expérience acquise notamment au cours de l'année dernière montre que les conflits locaux ou régionaux ne sont aucunement exclus. Ces conflits — voyez la Hongrie — se sont déroulés sans l'intervention d'armes nucléaires. Il est donc possible qu'il y en ait d'autres à l'avenir. C'est pourquoi le renforcement de l'équipement en armes classiques des pays de l'U.E.O. reste une impérieuse nécessité. Premièrement, il faut donc tout mettre en œuvre pour créer au plus vite les forces défensives de l'U.E.O. prévues et demandées par l'O.T.A.N. A cette fin, il y a lieu de veiller à ce qu'un effectif de 30 divisions affecté à la défense du continent européen soit prêt à intervenir.

Deuxièmement : il est indispensable de doter cet effectif des armes les plus modernes, et notamment d'armes nucléaires tactiques.

Troisièmement : pour parer aux attaques aériennes exécutées à l'aide d'armes nucléaires tactiques, il faut que les troupes équipées d'armes classiques soient pourvues le plus rapidement possible des moyens de défense appropriés contre les bombardiers supersoniques et les engins téléguidés.

Un mot encore au sujet des divisions allemandes en formation. Celles-ci ne sont pas destinées à remplacer les troupes d'autres pays de l'U.E.O. stationnées en territoire allemand, mais au contraire à renforcer la défense européenne, dans le cadre du programme de l'O.T.A.N. L'intérêt commun de tous les membres de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. exige que les troupes américaines et britanniques stationnées sur le Continent n'en soient pas retirées.

Un dernier mot sur l'entraînement de la *Bundeswehr* qui a fait, récemment, l'objet de commentaires dans divers journaux. Je pense notamment à un article paru dans le *Times* du 2 octobre 1957, et d'après lequel les dernières manœuvres avaient montré que l'instruction des troupes était insuffisante.

Ayant pris part à ces manœuvres, je suppose qu'il vous intéressera de connaître mon opinion

*M. Gerns (continued)*

to hear my personal views, which do not accord with those of *The Times*. It must be remembered that the resources of the Federal German Republic are limited, and that a year's military service is not enough, as I have learned in my long military career and had the opportunity of confirming during the manoeuvres. Nor must we forget that these manoeuvres took place in the somewhat restricted western area, and that this year's very heavy rainfall made it impossible to carry out operations which were even approximately like those of a real war. Moreover, the larger units, which must necessarily form part of the training, cannot be deployed in a network of narrow roads, so that for this reason alone a spectator at such manoeuvres must gain a false impression. Only when units have taken part in large-scale exercises are they fit for use, and only then can the individual soldier prove whether his training has been long enough to familiarise him with the use of the most modern arms and equipment. From my conversations with officers and men, I can, however, assure you that the troops are determined to become good soldiers as quickly as possible. Long experience has shown — and here I think we are all agreed — that a State has a right to exist only so long as its citizens are prepared to defend the independence and freedom of their country, by force of arms if need be.

This, I believe, is also the spirit in which M. Fens has drawn up the Report we are discussing today. I not only agree with this fundamental conception, but also with the conclusions reached in the Report, and I believe in this I can speak for my friends too.

I would like to take this opportunity of expressing my personal thanks to M. Fens for his excellent Report, which provides the logical basis for a continuation of last Session's discussion on the problem of European security.

Finally, Mr. President, may I quote from an article in the *Neue Zürcher Zeitung* of 8th September of this year. This discusses the results of a conference which was held in Oxford on the organisation of European defence. M. Malagodi, of Italy, there reminded his audience that world

conquest remained the Russian aim, and said the democratic nations should at last have learned not to be weak and yielding in the face of dictatorship. It was obvious, he added, that the free nations had no intention of starting a war; they merely wished to be in a position to defend themselves against aggression.

A Swiss expert said at the conference that the European nations had, during the last ten years, simplified their security problem very much, if not too much, by relying on outside help, on the United States guarantee of nuclear weapons. If Europe was not to become a strategic void open to invasion by the dynamic of the aggressive totalitarian *bloc*, it must rouse itself and take normal measures to ensure its own defence.

I entirely agree with these views, which are equally applicable to all W.E.U.'s spheres of activity.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Royle.

Mr. ROYLE (*United Kingdom*). — Mr. President, it is not the custom of this Assembly, when a maiden speech is made, to follow the practice adopted in Parliament in your country and mine, but I assure the Assembly that, on this occasion, it is necessary for me to plead for the indulgence of the Assembly in what I have to say. I say that particularly because I am sitting in the seat of Mr. Gaitskell, and I am quite certain he would not agree in any way with what I have to say this afternoon. I need the indulgence of Mr. Gaitskell and of this Assembly. The fact that what I am about to say is not quite in line with what my colleague, Mr. Kenneth Younger, said this morning may be taken as proof that differences of opinion between members of the British Labour Party are a sign of our strength. We hope that, because of our differences of opinion, we shall — as in this Assembly — ultimately come to the right conclusion.

I have read with very great interest the Report which M. Fens presented this morning. I listened to his speech very carefully, and I have likewise listened to all the speeches made in the debate. In the main, I find I cannot agree with any of them. I note particularly the argument put by M. Fens when he speaks so often about nuclear

M. Gerns (suite)

personnelle à ce sujet, qui ne correspond pas à celle du *Times*. Je vous prie de prendre en considération que les moyens dont dispose la République Fédérale sont limités et que d'autre part, douze mois de service militaire sont insuffisants. Je le sais grâce à ma longue expérience militaire, et les manœuvres n'ont fait que confirmer la chose. N'oublions pas que celles-ci se sont déroulées sur les terrains exigus de l'Ouest et qu'elles ont été considérablement gênées, cette année, par l'extraordinaire abondance des pluies qui ont empêché d'opérer dans des conditions comparables à celles d'une guerre réelle. D'autre part, vu l'étroitesse du réseau routier, il est impossible de mettre en œuvre les unités relativement importantes, nécessaires à l'entraînement, et c'est ce qui fait aussi que les observateurs aient pu avoir une impression erronée. La troupe ne peut parfaire son entraînement que si elle a eu l'occasion d'opérer en grandes unités. Et c'est la seule méthode qui permette au simple soldat de montrer que la période d'instruction a été suffisante pour se familiariser avec le maniement des armes et des engins les plus modernes. Les conversations que j'ai eues avec les officiers et les soldats m'autorisent à déclarer que la troupe est animée du désir de se montrer à la hauteur de sa tâche. Je crois pouvoir dire — et tous mes collègues seront d'accord sur ce point — qu'un Etat n'a le droit d'exister que dans la mesure où les citoyens sont prêts, s'il le faut, à défendre l'indépendance et la liberté de leur pays, l'arme à la main.

Je crois que c'est dans cet esprit qu'a été rédigé le rapport de notre honorable collègue, M. Fens, qui fait l'objet de notre débat d'aujourd'hui. Pour ma part, j'approuve non seulement cette conception des choses mais également les conclusions du rapport, et je crois pouvoir parler également au nom de mes amis.

Je saisis l'occasion pour remercier en mon nom personnel M. Fens de son remarquable rapport, qui nous fournit l'occasion de poursuivre logiquement l'étude du problème de la sécurité européenne, que nous avons abordé au cours de la session de printemps. Pour terminer, Monsieur le Président, permettez-moi de faire état d'un article publié par la *Neue Zürcher Zeitung* du 8 septembre dernier. Il examine les résultats du congrès d'Oxford consacré à l'organisation de la défense européenne. Au cours de ce congrès, l'expert italien, Malagodi,

a rappelé que l'objectif des Soviets reste la conquête du monde et que les peuples démocratiques devraient enfin comprendre que face à la dictature, il importe de bannir toute faiblesse et tout esprit de concession. Il va de soi, dit-il, que les peuples libres n'ont jamais eu l'intention de déclencher une guerre et qu'ils désirent uniquement être en mesure de se défendre contre l'agression.

De son côté, un expert suisse a déclaré qu'au cours de ces dernières années, les peuples européens avaient par trop simplifié le problème de leur sécurité en comptant sur l'aide extérieure de l'Amérique qui pouvait leur donner la garantie de ses armes nucléaires. S'ils veulent éviter de créer le vide qui ne pourrait manquer d'attirer le dynamisme agressif du camp totalitaire, ils doivent s'efforcer d'assurer eux-mêmes dans une mesure normale la défense de leurs territoires.

Je fais entièrement miennes ces observations qui sont également valables pour toutes les sphères d'activité des pays de l'U.E.O.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Royle.

M. ROYLE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, il n'est pas d'usage ici, lors d'un premier discours, de suivre la coutume en vigueur dans notre parlement britannique, mais je vous assure que cette fois-ci il est indispensable qu'avant de parler, j'implore l'indulgence de l'Assemblée. Je le dis notamment parce que j'occupe le siège de M. Gaitskell et que j'ai la conviction qu'il ne serait aucunement d'accord avec ce que j'ai à vous dire cet après-midi. J'ai donc besoin de l'indulgence de M. Gaitskell et de la vôtre. Que les idées que je vais exprimer ne concordent pas tout à fait avec celles énoncées ce matin par mon collègue, M. Kenneth Younger, prouve que les divergences d'opinion entre membres du parti travailliste britannique sont la marque de notre vigueur. Nous espérons qu'en raison même de ces divergences, nous parviendrons finalement — comme en cette Assemblée — à trouver la bonne formule.

J'ai lu avec un grand intérêt le rapport qui nous a été présenté ce matin par M. Fens. J'ai écouté très attentivement son discours, comme tous les autres discours prononcés au cours de la discussion générale. Dans l'ensemble, je me suis rendu compte que j'étais en désaccord avec tout ce qui a été dit. J'ai noté en particulier

*M. Royle (continued)*

weapons being defensive. In no circumstances whatever can I imagine such weapons being defensive. They are either aggressive or retaliatory. They might be deterrent, but I am not convinced or impressed by the argument about deterrence. I am terrified that some day some madman will explode one of these terrible weapons in anger, and then the power of retaliation in the hands of the victim will give him very little satisfaction indeed.

I listened this morning to my kindly and respected colleague from Britain, Lord Stonehaven, and I read with very deep interest the Report which he has prepared for this Assembly. Knowing his kindness, I am amazed that such statements or such a Report could emanate from such a man. He produces a document which I would say, with all respect, might have emanated from a mental hospital. Not only do we talk about Fireflashes, Thunderstreaks, Bloodhounds, Thunderbirds and Rascals as applied to these guided missiles, but we use terms like Skylark and Honest John. What a commentary it is on our present international situation that we should use pleasant terms like the two latter ones to describe these hellish weapons.

I draw the attention of the Assembly not only to the fact, which has been commented upon during the debate, of Russia's latest development of the satellite which is at the moment whirling round the globe, but to the latest claim of the Soviet Union that, if the Western world is able before very long to produce such a satellite, or even a better one, and is able to launch it, the Soviet Union now has the answer to it and has the power to stop such a weapon — if that is the right word — in the course of its revolutions.

So this vicious circle continues. I suggest that all this shows the madness of nations going any farther in the development of any of these vicious forms of warfare.

The whole policy of our approach — I want to make this very clear, speaking with great consideration and with the utmost sense of responsibility — is quite wrong. There must be in the future a much greater concentration on disarmament than we have so far attempted.

I would say to M. Goedhart that the comparative failure of the Disarmament Sub-committee of the United Nations was not a unilateral failure. To some degree, both sides have been responsible for the failure. I would ask M. Goedhart whether he can put his hand on his heart and say that the tension was created by one side, and one side only. I believe we have to be as enthusiastic in our approach to disarmament and, if necessary, to make the same sacrifices in aid of disarmament as in our preparation for war in the past.

I feel that in this new approach Western Europe has to go forward as a third *bloc* in the world. Remembering the bloc in the East and remembering the great power of the United States in the West, there must be created a bloc in Western Europe which has no part whatever in the blocs of the East and the West. This third bloc — after all, it is the only thing that we have not yet tried — ought to say that we are going to have no part whatever in this crazy arms race, and if the United States of America and the Soviet Union want to go on with this lunacy, let them go on alone without our playing any part in it.

You, Mr. President, as a native and a Parliamentarian of the same country as myself, must be as appreciative as I am — I hope you agree with me in this — of the fact that Britain's danger is a greater one because United States forces with their hydrogen bombs are on our soil and in our air, and we in the United Kingdom might be the first target if war were to break out. The fact that we ourselves possess the bomb means that our danger is very greatly enhanced.

I do not want to use many words. I want my sincerity and my belief to speak for themselves. I believe Western Europe should at this time be considering this aim for a peace bloc in our part of the world, believing that such a policy

*M. Royle (suite)*

l'argument cher à M. Fens, selon lequel les armes nucléaires seraient défensives. Quelle que soit la façon d'envisager les choses, il m'est absolument impossible de me figurer qu'il s'agit là d'armes défensives. Ou bien ce sont des armes offensives, ou bien ce sont des armes de riposte. Elles pourraient être préventives, mais l'argument de la prévention nucléaire ne me convainc ni ne m'impressionne. Je suis terrifié à l'idée qu'un beau jour quelque fou furieux ne fasse exploser l'une de ces terribles armes. Ce jour-là, la possibilité pour la victime d'user de riposte ne lui vaudra vraiment que bien peu de satisfaction !

J'ai écouté ce matin mon ami et éminent collègue britannique Lord Stonehaven, et j'ai lu avec le plus grand intérêt le rapport qu'il a préparé à l'intention de cette Assemblée. Connaissant son affabilité naturelle, je suis stupéfait qu'un homme tel que lui ait pu faire pareilles déclarations et pareil rapport. Malgré tout le respect que je lui dois, je dirai que le document qu'il nous a donné semble plutôt émaner d'un asile d'aliénés. Non seulement on y parle de « Fireflashes », « Thunderstreaks », « Bloodhounds », « Thunderbirds », et de « Rascals » — noms donnés à ces engins téléguidés — mais encore de « Skylark » et d'« Honest John ». Pour qui connaît la situation internationale actuelle, quelle ironie que d'utiliser des termes aussi plaisants que les deux derniers pour décrire des armes aussi diaboliques !

Je tiens à attirer l'attention de l'Assemblée, non seulement sur le fait dont il vient d'être question au cours de nos débats, à savoir la mise au point récente par la Russie du satellite qui tourne en ce moment autour de notre globe, mais aussi sur la dernière prétention de l'Union Soviétique : si même dans un proche avenir le monde occidental pouvait fabriquer et lancer un satellite semblable, peut-être même plus perfectionné — l'Union Soviétique serait déjà, quant à elle, en mesure d'y répondre et aurait le pouvoir d'arrêter cette arme — si c'est bien là le terme exact — dans sa révolution.

Ainsi le cercle vicieux se referme. Tout cela ne démontre-t-il pas la folie des nations qui veulent poursuivre la mise au point de l'une quelconque de ces formes perverses de guerre ?

Notre façon d'aborder le problème — je voudrais bien préciser ce point et je vous parle après mûre réflexion et pleinement conscient de mes responsabilités — est tout à fait mauvaise. Il faut désormais accorder beaucoup plus d'attention au problème du désarmement que nous n'avons tenté de le faire jusqu'ici.

Je voudrais dire à M. Goedhart que l'échec relatif essuyé par le sous-comité du Désarmement des Nations Unies n'a pas été unilatéral. Dans une certaine mesure, les deux parties sont responsables de cet insuccès. Je voudrais demander à M. Goedhart s'il pourrait affirmer en toute honnêteté qu'une des deux parties est vraiment seule responsable de la tension créée. Pour aborder le problème du désarmement, j'estime qu'il nous faut faire preuve du même enthousiasme, et si nécessaire, du même esprit de sacrifice qu'à l'époque où nous nous consacrons à nos préparatifs de guerre.

A mon avis, l'Europe occidentale, doit en l'occurrence se présenter comme un troisième bloc mondial. Compte tenu du bloc de l'Est et de la grande puissance que représentent à l'Ouest les Etats-Unis, il faut que se crée un bloc de l'Europe occidentale sans relation aucune avec l'un quelconque des deux autres blocs de l'Est ou de l'Ouest. Ce troisième bloc — après tout c'est la seule chose que nous n'ayons pas encore tentée — devra spécifier que nous ne participerons en aucune façon à cette folle course aux armements et que si les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique veulent s'abandonner à cette démesure, ils le feront sans nous.

Monsieur le Président, vous qui appartenez au même pays et au même parlement que moi, vous devez vous rendre compte aussi bien que moi — nous serons d'accord sur ce point, je l'espère — que la Grande-Bretagne court un danger plus grand que les autres pays en raison de la présence sur son sol et dans son espace aérien de forces armées américaines équipées de bombes à hydrogène et qu'en cas de guerre le Royaume-Uni pourrait bien être l'objectif N° 1. Le fait que nous possédions nous-mêmes la bombe contribue à accroître considérablement le danger.

Je voudrais être bref. Je voudrais que ma sincérité et ma conviction parlent d'elles-mêmes. J'estime qu'il est temps que l'Europe occidentale s'efforce de constituer un bloc pacifique dans cette partie du monde, car je suis

*Mr. Royle (continued)*

would bring economic prosperity which would make even the wealthy West as well as the struggling East jealous.

From some source somewhere, and very soon, moral leadership must come. This kind of thing has been preached in our Parliament. It was preached with great force at the Labour Party Conference at Brighton only two weeks ago. I am well aware that in the vote this policy did not meet with the approbation of the whole of my party. On the contrary, it was heavily defeated. I know it does not by any means meet with the approbation of the majority of the British Parliament. It will not, I know, meet with the approbation of this Assembly. However, I believe from the bottom of my heart that sooner or later that point of view will have to be accepted.

I am prepared that my country shall become the moral leader of the world in this respect, taking this great risk of moral leadership and saying: "We will have nothing to do with these satanic methods". The world is crying out for it. Would it not be a wonderful thing if, instead of asking a nation like Britain, in possession of atomic weapons as it is, to take that moral leadership alone, Western Europe as a whole were to take it? What a gesture it would be to the world in general. I believe the risk can be taken, because, as I said previously, it is the only thing we have not tried in aid of universal peace.

Speaking as a man who fought in the First World War and who watched the children of that generation participate and sacrifice their lives in the Second World War, I am now old enough to watch my grandson growing up to the age for military service. I am terrified about where we are going in all these circumstances and in all this talk. In this Assembly we glibly talk about the proportionate strength of the various weapons which are now being made. We are completely mad.

I feel certain, and shall continue to believe it, that the lesser risk is on the lines of what has been termed pacifism, by Western Europe accepting the policy of moral leadership and saying: "We will have no part in this arms race", even saying to Soviet Russia: "Do your worst." I

would challenge Soviet Russia on these lines. I believe even Soviet Russia would be prepared to accept such great leadership as I suggest. This is what I shall always believe. I believe it as a professed and practical Christian, and I believe it is the application of my Christian belief.

THE PRESIDENT. — I call M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLÉE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, there was a very valuable point in the speech we have just heard. My colleague spoke of his grandson who is about to start his military service and may well be one of those who have to play their part in an atomic war. We must fully realise that in an atomic war the combatants will not perhaps be the chief sufferers, but that the immeasurable loss of life it would cause might, to a far greater extent, fall on the civilians, the women and the children.

Unfortunately it is impossible to prevent an atomic war merely by describing its horrors. I have never in this world known surrender and weakness to avert catastrophe; only energy and courage can save us from sliding down the slope that leads to destruction.

I take a completely opposite view from that of my British colleague. Naturally, like all of you, I realise that we must prevent atomic war if we wish to save the world; but this means taking the necessary steps. At this moment we have been overtaken by events; atomic warfare is so new, and we are faced with such a revolutionary situation in the field of military tactics, that it is very difficult to see clearly, and it is only by degrees that we shall be able to develop and perfect these tactics.

Two points however, have emerged. The first appears to me to be absolutely fundamental: atomic war will not be a *Blitzkrieg*, a "lightning war". For all sorts of reasons which have already been outlined and which would take too long to go into now, it seems there can be no surprise outbreak of atomic war. One thing at any rate



M. Royle (suite)

convaincu que cette politique amènerait avec elle une prospérité économique qu'envieraient à la fois le bloc opulent de l'Ouest et ceux qui, à l'Est, vivent péniblement.

Quelle qu'en soit la source, un élan moral s'impose d'urgence. Notre parlement a déjà parlé dans ce sens. Le même vœu a été exprimé avec force au cours du congrès du Parti Travailleur, qui s'est réuni à Brighton il y a deux semaines. Je sais parfaitement qu'au moment du vote, cette politique n'a pas été approuvée par la totalité des membres de mon parti. Elle a, au contraire, essuyé un échec retentissant. Je sais aussi que la majorité du parlement britannique y est formellement opposée. Je sais enfin qu'elle ne recueillera pas l'approbation de cette Assemblée. Et pourtant, je suis intimement convaincu que tôt ou tard ce point de vue devra être accepté.

Je voudrais bien que mon pays prît la direction morale du monde à cet égard, qu'il en accepte tous les risques, et qu'il dise : « nous ne voulons rien savoir de ces méthodes sataniques ». Voilà la déclaration que le monde réclame à grands cris ! Ne serait-il pas merveilleux, au lieu d'attendre d'un pays comme la Grande-Bretagne, qui possède, elle, l'arme atomique, qu'elle assume l'initiative de cette direction morale, que ce soit l'Europe occidentale tout entière qui la prenne ? Combien ce geste serait significatif aux yeux du monde entier ! Ce risque, je crois qu'on peut le prendre, car, je le répète, c'est la seule chose que nous n'ayons encore tentée, en faveur de la paix universelle.

Je vous parle comme un homme qui a combattu pendant la première guerre mondiale, qui appartient à une génération dont les enfants ont payé un lourd tribut à la seconde guerre, et qui est maintenant assez vieux pour voir ses petits-enfants atteindre l'âge du service militaire. Je me demande avec terreur où vont nous mener les événements actuels et tous nos discours. Nous parlons ici avec volubilité de l'efficacité respective des différentes armes que nous fabriquons. Nous sommes complètement fous.

J'ai la certitude, et je continuerai à le croire, que l'Europe occidentale courrait moins de risques si elle adoptait une politique dite pacifiste, si elle acceptait de prendre l'initiative de cette direction morale et si elle disait : « nous ne participerons pas à cette course aux arme-

ments » ; et même à l'Union Soviétique : « agissez au pire ». Ce défi, je le lancerais à l'Union Soviétique. Je crois que la Russie soviétique elle-même serait prête à accepter une grande initiative de ce genre. Pour moi, voilà ce dont je serai toujours convaincu parce que je professe le christianisme et que je le pratique, et que je crois que cette idée est l'application de ma foi chrétienne.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (Belgique). — Monsieur le Président, l'intervention que nous venons d'entendre a quelque chose d'extrêmement précieux. Notre collègue nous a parlé de son petit-fils, sur le point de faire son service militaire et d'être peut-être un des acteurs d'une guerre atomique. Nous devons avoir une pleine conscience que, dans une guerre atomique, les soldats ne seront peut-être pas du pire côté et que les infinies destructions humaines d'une guerre atomique s'étendraient plus encore aux civils, aux femmes et aux enfants qu'aux militaires.

Mais hélas ! il ne suffit pas de décrire les horreurs d'une guerre atomique pour l'éviter. Dans ce monde, je n'ai jamais vu l'abandon et la faiblesse conjurer les catastrophes ; seuls l'énergie et le courage peuvent nous sauver sur la pente des destructions.

Je vais me mettre sur un plan tout à fait opposé à celui de notre collègue britannique. Bien entendu, comme vous tous, je ne songe qu'à la nécessité absolue d'empêcher la guerre atomique si nous voulons sauver le monde ; mais encore faut-il prendre les moyens adéquats. Il est certain que nous nous trouvons en ce moment largement dépassés par les événements : les conditions d'une guerre atomique sont si nouvelles dans le monde, nous sommes en présence d'une situation tellement révolutionnaire dans le domaine des tactiques militaires que nous avons peine à voir clair et que ce n'est que petit à petit qu'on peut essayer de mettre au point des méthodes.

Il semble cependant que sur deux points nous commençons à voir clair. Le premier me paraît tout à fait fondamental : la guerre atomique ne sera plus un *Blitzkrieg*, une « guerre éclair » ; pour toutes sortes de raisons qui ont déjà été exposées et qu'il serait trop long de développer ici, il semble que la guerre atomique ne puisse

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

is certain, and that is that no State can hope to start an atomic war which would wipe out the enemy at one blow.

Consequently, it is reasonable to suppose that the State which starts an atomic war must today realise that, whatever the effect of the missiles brought into action in the first few minutes, the country attacked will still retain sufficient weapons to make immediate reprisals as terrible as the original attack.

It follows, therefore, that, in an atomic war the advantage will not now be with the aggressor. In our time and age atomic war can only be suicidal. It is unfortunately possible that, out of the eighty or so governments in the world, there are somewhere some Heads of State mad enough to risk suicide — we have seen lunatics at the head of Great Powers before now — but, I think we can and must emphasise that the launching of an atomic war today could be nothing but the act of a madman.

This does not mean that the security of Europe is assured, since, for some time past, we have noticed a growing fear in the public mind which a rather unfortunate speech by Mr. Dulles has helped to spread, that the conditions of atomic war may strike a serious blow at Atlantic solidarity. Perhaps some of you have read the book by Professor Kissinger, of Harvard University, who puts forward an idea which I, as also our Committee and its Chairman, M. Lucifero, have heard expressed, to the effect that atomic war would be of such a nature that the protection of weak States by a power possessing atomic weapons could no longer be guaranteed, and that there is some doubt whether, in the case of a grave threat to Europe, the United States would undertake the responsibility of its defence with atomic weapons.

Imagine ourselves, Ladies and Gentlemen, in the position of a President of the United States, faced with Soviet aggression, not in the form of an all-out attack on Europe, but on Turkey, Greece or Norway, at its outer edge, not knowing how far it would spread, and saying to himself: "All I have to defend Europe with — and this

is a fact — is the atom bomb. Shall I use it? If I do, I shall be sentencing forty million Americans to instant and hideous death in the next two hours."

This is going to be the problem. We are told that the possessor of the atom bomb would use it in his own defence, but would he be brave, heroic or perhaps mad enough to protect another country by methods which might bring disastrous consequences on himself?

We must face the situation frankly, for the whole of Atlantic solidarity today is based on the fact that the countries of Continental Europe, inferior to a greater or lesser degree as regards conventional weapons, count on the United States' promise to defend Europe with nuclear weapons at all costs.

Therefore, we should be particularly glad — and here Mr. Kenneth Younger has added considerable weight to our argument — that Great Britain has the hydrogen bomb, since our ties with this country are closer than those with the United States.

Is this enough, or ought we to wish that not only Great Britain, but Europe, too, had the atomic bomb?

Mr. Kenneth Younger raised another point so delicate that I do not intend to go into it now. If W.E.U. alone is to have this weapon, will it be enough, under present conditions, to protect adequately such highly vulnerable countries as Norway and Turkey? Let us leave this problem for the moment.

But this much we can say: if Europe were to become an atomic Power, and if European solidarity in defence were to be absolute — and we can make this possible — there would then be every reason to hope that thenceforth total war would be out of the question. Actually, it seems extremely unlikely that the Soviet Union will risk starting an atomic war — at least, so far as we can foresee, judging from the type of men who will be its future leaders. For Russia herself, this would be suicidal, and we may

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

plus éclater absolument par surprise. En tout cas, ce qui est tout à fait certain, c'est qu'aucun Etat ne peut espérer lancer une guerre atomique qui annihile immédiatement l'adversaire.

Par conséquent, en toute hypothèse, l'Etat qui commencera une guerre atomique doit être aujourd'hui convaincu que, quel que soit l'effet des engins qui entreront en jeu à la première minute, il restera au pays attaqué assez d'armes pour faire des représailles immédiates, aussi terribles que l'attaque.

Il s'ensuit que la guerre atomique n'a plus aucun aspect d'une guerre avantageuse pour celui qui la commet. La guerre atomique ne peut plus, à notre époque, prendre d'autre aspect que celui d'une guerre suicide. Sans doute, hélas ! nous pouvons craindre que, sur les quarante et quelques gouvernements existant dans le monde, il y ait quelque part des chefs d'Etat assez fous pour risquer un suicide — nous avons vu des fous à la tête de grands Etats — mais nous pouvons et devons, je crois, affirmer que le déclenchement d'une guerre atomique ne peut être aujourd'hui que l'œuvre d'un fou.

La sécurité de l'Europe n'en est pas assurée pour cela, car depuis quelque temps nous voyons se répandre dans nos opinions publiques — et un discours peut-être pas tellement heureux de M. Dulles a contribué à répandre cette idée — la crainte que les conditions de la guerre atomique puissent porter une atteinte réelle à la solidarité atlantique. Peut-être certains d'entre vous ont-ils lu le livre d'un professeur d'Harvard, M. Kissinger, qui soutient une thèse que j'ai entendu défendre et que notre Commission, sous la présidence de M. Lucifero, a entendu défendre aussi, à savoir qu'aujourd'hui les conditions d'une guerre atomique sont telles que la protection des Etats faibles par une puissance disposant des armes atomiques n'est plus assurée, et que l'on peut se demander si, en cas de menace grave contre l'Europe, les Etats-Unis prendraient la responsabilité de la défendre avec des armes atomiques.

Mesdames, Messieurs, nous devons nous mettre psychologiquement dans la position d'un Président des Etats-Unis qui serait en présence d'une agression soviétique n'apparaissant pas manifestement comme une agression décisive contre l'Europe, d'une agression qui se ferait en Turquie ou en Norvège ou en Grèce, à la périphérie

de l'Europe, une agression dont on ne pourrait prévoir exactement le but et la portée, et qui pourrait se dire : « Pour défendre l'Europe, je ne dispose — c'est le fait actuel — que de la bombe atomique. Vais-je l'utiliser ? Mais l'utiliser veut dire que je condamne dans les deux heures plus de quarante millions d'Américains à périr d'une mort horrible ».

Tel est le problème. On nous dit : Le possesseur de la bombe atomique l'utilisera pour se défendre lui-même, mais sera-t-il assez courageux, assez héroïque ou peut-être assez fou, pour protéger un autre pays par un moyen dont les conséquences seraient si terribles pour lui-même ?

Nous devons regarder cette situation en face. En effet, la solidarité atlantique repose aujourd'hui sur le fait que les pays continentaux européens inférieurs, et très inférieurs, sur le plan des armes traditionnelles, comptent sur la promesse faite par les Etats-Unis d'employer, quoi que cela doive leur coûter, les armes nucléaires pour défendre l'Europe si elle était attaquée.

C'est la raison pour laquelle nous devons grandement nous réjouir — à ce point de vue, M. Kenneth Younger a apporté une grande contribution à notre thèse — que la Grande-Bretagne elle-même dispose d'une bombe à hydrogène, notre solidarité avec elle étant beaucoup plus étroite qu'avec les Etats-Unis.

Est-ce aller assez loin, et ne devrions-nous pas souhaiter que la bombe atomique soit non pas seulement l'arme de la Grande-Bretagne mais aussi celle de l'Europe continentale ?

M. Kenneth Younger a touché un problème que je ne veux pas aborder parce qu'il est délicat : si cette arme n'appartenait qu'à l'U.E.O., des pays très menacés comme la Norvège, la Turquie, seraient-ils efficacement protégés, dans la situation où nous nous trouvons ? Laissons ce problème pour le moment.

Ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que si l'Europe devenait une puissance atomique et si la solidarité européenne sur le plan de la défense était absolue — choses que nous pouvons régler — nous pourrions avoir l'espoir considérable que toute guerre générale serait désormais rendue inconcevable. En effet, il n'est pas douteux que les Soviets ne courront pas — du moins dans la mesure où l'on peut prévoir à quel genre d'hommes l'Etat soviétique sera livré — le risque de commencer une guerre atomique.

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

assume that no country will ever have sufficient reasons for committing suicide.

One other condition must be fulfilled, and this, I believe, has been stated by the British Government or, at any rate, by one of its members — that it must be clearly and precisely laid down at what point the West will employ nuclear defence. The aggressor must not be allowed to entertain the slightest doubt or hope of committing an act of aggression without paying the penalty. I do not regard this as a fundamental difficulty, however, at least so far as Europe is concerned, since it is possible to state the conditions in which atomic retaliation would inevitably follow such an act.

Ladies and Gentlemen, we must take a definite moral stand. Liberty means being free to take a certain decision at a given moment on future action. Free will means choosing, in certain circumstances, to act in a particular way towards others, whatever the cost. Such free will has been the basis of all human and moral progress, and when this will is inspired not only by a sane and generous spirit but also by the firm resolve to bring about progress in the world, then the honest man will triumph over the evildoer.

It must be clearly understood that, in a situation like the present, our moral responsibility compels us to state with the utmost vigour and precision that the only way to prevent the atomic war now threatening the world is to take a definite stand and to make it clear that we are prepared to risk our lives, rather than lose our honour and so lose the world.

Only by making such a statement can we bring the danger to a final halt. Therefore, I firmly believe that we are, as King Albert once said, forced to be heroes, and that if we are to maintain order in the world we must take the risk of declaring that, in certain circumstances constituting a danger to the world, we would not hesitate to use the atomic weapon. That, alone, can save the peace of the world.

This said, I repeat that we must not allow atomic weapons to become universal property. So long as we can keep them in the hands of the three Powers — Western European Union, if you like, being substituted for Great Britain — we shall, to a certain extent, be limiting the danger.

I do not know if such an arrangement will always be possible. That is the problem of tomorrow. But if the three atomic powers of today recognise — and I believe even Russia recognises — that a world atomic war is out of the question, this will constitute the first step towards universal peace.

We must summon up all our courage, all our resolution. The slightest weakness in our policy would, before long, condemn the world to the worst possible horrors.

THE PRESIDENT. — That ends the list of speakers who have asked to take part in the Debate, so that the floor is now available to the Rapporteur if he wishes to wind up the Debate or to answer any of the questions which have been put.

I call M. Lucifero, Chairman of the Committee.

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Before the Rapporteur replies to the speakers, I think I should make one point clear in the interest of our work and in order to explain the position of the Committee. The Committee is the one on Defence Questions and Armaments. It is quite natural that debates on our Reports should involve the discussion of questions of far-reaching import, perhaps even matters of general policy, which lie well outside the field of defence. It is obvious, however, that the Committee, as such, is unable to reply to these questions. It is understandable and natural that these questions should be dealt with, but they do not come within the province of the Committee which has a definite function to perform — that of following closely, supervising and, I hope, one

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

Pour la Russie elle-même ce serait un suicide et on doit supposer qu'aucun pays n'aura jamais les raisons suffisantes pour se suicider.

Evidemment, une condition supplémentaire doit être remplie ; elle a été exposée, je crois, par le gouvernement britannique, en tout cas par un membre du gouvernement britannique ; il faut définir avec une parfaite précision les limites à partir desquelles la défense nucléaire sera employée par l'Occident. Il ne faut pas laisser à un agresseur possible le moindre doute, la moindre espérance qu'il pourrait commettre une agression sans en payer le prix. Mais je pense que ce n'est pas là une difficulté fondamentale, au moins en ce qui concerne l'Europe. Il est possible de définir dans quelles conditions une agression contre l'Europe entraînerait infailliblement une représaille atomique.

Mesdames, Messieurs, nous devons nous placer à un certain niveau moral. La liberté consiste à prendre à un certain moment une décision sur ce que l'on fera dans le futur ; la volonté, c'est une affirmation vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres que, dans des conditions déterminées, un certain acte sera fait quel qu'en soit le prix. Tous les progrès humains, tous les progrès moraux ont eu comme base des volontés de ce genre. C'est lorsque ces volontés ont été animées par un esprit sain et généreux, mais absolument décidé à imposer certains progrès dans le monde, que les gens honnêtes ont imposé leur volonté aux malfaiteurs.

Il faut bien comprendre que notre responsabilité morale, dans une situation comme celle où nous sommes, nous impose d'affirmer avec la plus grande énergie, avec la plus grande décision que, le monde étant réellement menacé d'un danger de guerre atomique, le seul moyen de l'éviter est de préciser les conditions auxquelles sera quand même couru le risque de perdre l'honneur et de perdre le monde.

Cette affirmation peut seule stopper le grave péril qui nous menace. C'est pourquoi, je crois réellement, comme l'a dit un jour le Roi Albert, que nous sommes acculés à l'héroïsme et que, si nous voulons maintenir l'ordre dans le monde, nous devons prendre le risque de dire qu'en toute hypothèse, devant certains cas qui mettraient le monde en danger, nous sommes décidés à employer même cette arme ; nous pouvons avoir

la plus grande espérance que si, sur ce point, nous sommes suffisamment décidés, nous saurons la paix, plus sûrement que par aucun autre moyen.

Cela dit, Mesdames, Messieurs, je déclare : il ne faut pas généraliser l'arme atomique. Aussi longtemps qu'il sera possible de maintenir une arme pareille entre les mains des trois puissances qui l'ont actuellement — la Grande-Bretagne devenant, si vous le voulez, l'Union de l'Europe Occidentale — nous limitons encore dans une certaine mesure les risques.

Je ne sais pas si la chose sera toujours possible. C'est un peu le problème de demain, mais c'est dans la mesure où les puissances atomiques actuelles seront conscientes — je crois que même la Russie l'est — qu'une guerre générale atomique est inconcevable, que nous ferons le premier pas qui nous conduira vers la paix universelle.

Nous devons faire appel à tout notre courage, à toute notre décision. Toute politique de faiblesse, dans un cas comme celui-ci, aboutirait à condamner le monde, dans un bref délai, aux pires aventures.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La liste des orateurs qui ont demandé à prendre part à la discussion est épuisée. Si le rapporteur le souhaite, il peut donc conclure le débat ou répondre à l'une des questions qui ont été posées.

La parole est à M. Lucifero, président de la Commission.

M. LUCIFERO (*Italie*) (Traduction). — Avant que le rapporteur ne réponde aux orateurs, je crois de mon devoir, dans l'intérêt de nos travaux, et afin que la position de la Commission soit claire, de préciser certains points. La Commission est celle des Questions de Défense et des Armements. Il est tout à fait logique que la discussion de nos rapports entraîne des débats de politique générale plus vastes qui dépassent le domaine de la défense ; mais il est évident aussi que la Commission, comme telle, ne peut pas répondre à ces interventions. Il est normal et naturel que ces questions soient évoquées, mais elles ne sont pas du ressort de la Commission. La Commission a une tâche précise, celle de suivre, de contrôler, d'orienter, un jour, je l'espère, les moyens de défense et les armements nécessaires à la défense de

*M. Lucifero (continued)*

day, advising as to the measures and armaments needed for the defence of Western European Union. Therefore, in answering speakers, each Rapporteur will keep to matters which are his own particular concern. Some of the things said today will probably be dealt with by General Corniglion-Molinier. Others will certainly be brought up tomorrow during the discussion on M. de la Vallée Poussin's Report.

My only duty as Chairman is to make it clear that Rapporteurs will reply to questions only in so far as their own Reports are concerned, because it is on these reports that the Committee has stated its views. Should a question not receive a reply, it will not mean that we have failed to assess it at its true value but that it applied to matters outside the scope of the Reports that have been presented.

THE PRESIDENT. — That being so, does M. Fens wish to reply? Does he want to answer the questions now or to sum up the Debate?

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, There are one or two points I would like to deal with. I cannot say whether I agree with the Chairman of the Committee because I did not quite understand what he meant. I may perhaps be repeating some of the things he has already said, but that cannot be helped.

M. Becker's first question was: "According to M. Corniglion-Molinier's Report, it is impossible to check from outside whether explosions have taken place. Is that true?"

I will pass this question to M. Corniglion-Molinier as it is dealt with in his Report.

M. Becker's second question was: "Do tactical weapons also include what has been described as 'a further step in the development of artillery?'" There are certainly shells which have a similar effect to that of the bomb which fell on Hiroshima. These shells are known as nuclear weapons, I have heard that the Chancellor of M. Becker's country once defined a tactical atomic weapon as anything that can be fired from a gun. I do not entirely agree.

M. Becker's third question was: "If the West supplies its allies with tactical nuclear weapons, do we not risk the East following suit, and what would be the result?" My answer would be that there is no question of lining up a number of atomic missiles and saying that one is a tactical atomic weapon, and another is a strategic weapon. It is entirely a question of the use to which they are put. The point is how these missiles are going to be used. The use determines whether a nuclear weapon is tactical or strategic. I think M. Erler, too, gave a clear answer to this question.

M. Becker's fourth question was: "Is a disarmament agreement easier to achieve if there are only two, three or four nuclear powers, or if there are a dozen or twenty powers equipped with nuclear weapons? We might think of Egypt and Syria. I am not a prophet, Mr. President, I really do not know. Perhaps so; perhaps not. I might mean that Egypt and Syria would be armed with atomic weapons. I just do not know. The answer must come from the Kremlin.

The fifth question was: "Can we imagine a so-called 'limited war' — a war in which only tactical nuclear weapons are used — taking place in Europe, particularly in Central Europe, without the immediate possibility of the strategic weapons of the great nuclear powers being brought into play?" I think M. de la Vallée Poussin has already answered this question and I would like to thank him most sincerely for the support he gave the Committee in his excellent speech. I hope M. Becker — who is not here at the moment — heard this speech, but I am afraid he did not, he has been away for some time. He will however find the answer to his question in the official report of this meeting if he reads carefully M. de la Vallée Poussin's speech.

I now come briefly to the other speakers who have taken part in this debate. I am most grateful to Mr. Kenneth Younger and Lord Stonehaven for what they have said about the Report. I personally have received both praise and blame, but I must decline them both, as they should be addressed to the Committee. I never mind accepting responsibility, but the Report was prepared with such care that the Committee

*M. Lucifero (suite)*

l'Union de l'Europe Occidentale. Aussi chacun des rapporteurs répondra pour la partie qui est de sa compétence. Certaines choses qui ont été dites aujourd'hui sont de la compétence du général Corniglion-Molinier ; d'autres reviendront certainement sur le tapis dans la discussion du rapport de M. de la Vallée Poussin qui aura lieu demain.

En ma qualité de président de la Commission, j'avais seulement le devoir de préciser que les rapporteurs ne répondront que sur leurs rapports, car sur ces rapports la Commission s'est prononcée ; et que, si des questions restent sans réponse, cela ne signifie pas que nous ne les avons pas appréciées à leur juste valeur, mais qu'elles sortaient des limites des rapports que nous avons présentés.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — S'il en est ainsi, M. Fens désire-t-il répondre ? Préfère-t-il répondre aux questions dès maintenant ou conclure le débat ?

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais préciser certains points. Je ne puis dire si je suis d'accord avec le président de la Commission, puisque je n'ai pas tout à fait compris ce qu'il a dit. Je répéterai peut-être certaines choses que le président de la Commission a déjà dites, mais ceci est inévitable.

La première question de M. Becker était celle-ci : « D'après le rapport de notre honorable collègue, M. Corniglion-Molinier, le contrôle des explosions serait impossible. Est-ce exact ? »

Monsieur le Président, je voudrais soumettre cette question au général Corniglion-Molinier, puisqu'il a examiné ce point dans son rapport.

Deuxième question de M. Becker : « Considère-t-on également comme armes tactiques celles que l'on a désignées sous la dénomination « poursuite du développement de l'artillerie ? » Monsieur le Président, il existe des obus dont les effets sont comparables à ceux de la bombe lancée sur Hiroshima. Ces projectiles d'artillerie, on les appelle des armes nucléaires. Le chancelier du pays dont est originaire M. Becker, a défini l'arme nucléaire tactique comme étant tout ce qui peut être tiré par un canon. Je ne suis pas entièrement d'accord sur cette formule.

Troisième question de M. Becker : « Si l'Occident fournit à ses alliés des armes nucléaires tactiques, ne risque-t-on pas de voir les pays de l'Est en faire de même ? Dans l'affirmative, quelles en seraient les conséquences ? » Monsieur le Président, voici ma réponse : Il ne s'agit pas d'aligner un certain nombre de projectiles atomiques et de dire : ceci est une arme nucléaire tactique, et cela une arme nucléaire stratégique. Non, la distinction repose essentiellement sur l'usage qu'on en fait. L'utilisation apporte la réponse à la question de savoir si l'arme est tactique ou stratégique. Je pense que M. Erlera, lui aussi, donné une réponse précise sur ce point.

Quatrième question de M. Becker : « Un accord sur le désarmement serait-il plus facile à conclure s'il y a deux, trois ou quatre puissances nucléaires ou bien une douzaine ou une vingtaine équipées d'armes nucléaires ? » Songeons à l'Égypte et à la Syrie par exemple. Monsieur le Président, je ne suis pas prophète. Je n'en sais absolument rien. Cela pourrait être plus facile, comme cela pourrait être plus difficile. Faut-il comprendre que l'Égypte et la Syrie seraient dotées d'armes nucléaires ? Je l'ignore, c'est au Kremlin de nous renseigner sur ce point.

Cinquième question de M. Becker : « Peut-on concevoir qu'une guerre dite limitée, où l'on n'utiliserait donc que des armes nucléaires tactiques, soit déclenchée en Europe et notamment en Europe centrale, sans qu'immédiatement les armes nucléaires stratégiques des grandes puissances atomiques entrent en action ? » M. de la Vallée Poussin, que je remercie pour l'appui qu'il a donné à la Commission par son excellent discours, a, je pense, répondu à cette question. J'espère que M. Becker — qui n'est pas présent dans la salle — aura entendu ce discours. Mais je crains que ce ne soit pas le cas, car M. Becker est absent depuis un bon moment. Il trouvera la réponse à sa question dans le compte rendu de séance et il n'aura qu'à relire attentivement le discours de M. de la Vallée Poussin.

A présent, je vais répondre aux orateurs qui ont bien voulu intervenir dans ce débat. Je serai bref. Je remercie M. Kenneth Younger et Lord Stonehaven pour ce qu'ils ont dit à propos du rapport. En général, les orateurs m'ont félicité ou critiqué pour le contenu de ce document. Je décline les éloges et les critiques, car ils doivent s'adresser à la Commission. Je ne veux pas me dérober à mes respon-

*M. Fens (continued)*

decided itself to assume complete responsibility for it. Thus all praise or blame must be addressed to the Committee as a whole.

M. Goedhart has, I believe, proposed that the Report be withdrawn and a completely new Recommendation drafted. It is difficult for me to express an opinion on that suggestion. The Committee will discuss the matter tomorrow morning and I do not as yet know what the result will be. So, for the moment, I can say nothing.

M. Erler has reproached the Committee for not dealing in the Report with the question of disarmament, and here, if I am not mistaken, I come to the points made by the Chairman of the Committee, which I did not quite understand. I imagined, Mr. President, both the Report and my own speech had made it quite clear what we thought about disarmament. The present position is that all disarmament negotiations have reached a dead end. Does that mean we must wait until disarmament once again becomes a practical proposition? Or is the task of our Committee on Defence Questions and Armaments to ensure that, during the period when there is no question of the Powers disarming, our own armaments are in good order? That is the task we have undertaken. Therefore I must refuse to accept that reproach, since it has nothing to do with the contents of the Report.

We have discussed local conflicts, limited wars and total war. It cannot be denied that a local war may lead to total war. It is also possible that a local war may remain limited in extent. M. de la Vallée Poussin has given examples of local wars. It is, however, equally possible that within 24 hours a local war may become a total war. That is not to say that we should not be prepared for local wars. If we do not prepare for such an eventuality, if we give up our conventional arms, then, should it come about, our only means of retaliation will be the use of the most powerful weapon we possess, the strategic nuclear weapon. That is a responsibility we cannot assume. Of course we might just give in and do nothing — surrender to pressure and let the Russians use the limited war as blackmail. I cannot see why, even if a limited war may turn

into a total war in a very short time, we should not be adequately armed to deal with such a limited war.

I am extremely grateful to M. Gerns for what he said, and I am delighted that he agrees with the contents of the Report. As a Dutchman I was very pleased to hear what he had to say about the length of military service in Western Germany. I am sure his statement will be welcomed by the Dutch Parliament.

I must say that I was very struck by what Mr. Royle had to say. I hope he listened carefully to M. de la Vallée Poussin, for I believe he gave the right answer to Mr. Royle's objections. Perhaps it is rather impertinent of me to say this, Mr. President, but, it seemed to me that Mr. Royle thought Great Britain might become the moral leader of a disarmed Western Europe. That is what he would like. So would I. But in that case there would have to be a change in the relationship between Great Britain and the Continent. We are all very glad that Great Britain is represented in our Assembly of the Seven, but I do not think I am giving away any secrets if I say it remains difficult for Great Britain to integrate with Europe as closely as Europe would like. For that reason I do not believe Great Britain would be exactly the right country to assume the leadership, and in any case I cannot see that happening in the near future.

I think these few comments have answered the points raised by the various speakers.

THE PRESIDENT. — That concludes the General Debate.

The Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments has, in agreement with the Rapporteur, asked that the Report should be referred back to the Committee and that the Committee should prepare a new draft Recommendation.

Does M. Lucifero think this can be done in time for a debate next Monday?

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, it is not a question of re-drafting the text but simply of making an addition to



*M. Fens (suite)*

sabilités, mais le rapport a été élaboré avec tant de soin que la Commission a décidé d'en prendre la responsabilité, de sorte que les hommages comme les critiques doivent être reportés sur tous ses membres.

M. Goedhart a suggéré, je crois, de retirer le rapport et de rédiger une nouvelle recommandation. Il m'est difficile de dire mon opinion à cet égard. Nous examinerons cette question demain matin, en commission. J'ignore quel sera le résultat de ces discussions et je ne puis donc, pour l'instant, me prononcer sur ce point.

M. Erler — et ici j'aborde, si je ne m'abuse, le terrain défini par le président de la Commission, dont je n'ai pas, en l'occurrence, saisi parfaitement la pensée — a reproché à la Commission d'avoir omis de traiter de la question du désarmement dans son rapport. Or, j'estime que non seulement le rapport, mais aussi mon discours, expriment clairement nos conceptions sur le désarmement. Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est que toutes les négociations sur le désarmement se trouvent dans une impasse. Faut-il dans ces conditions attendre, sans rien faire, le jour où le désarmement se sera réalisé? Ou bien notre commission des Questions de Défense et des Armements doit-elle, dans l'intervalle, c'est-à-dire durant la période où les puissances ne songent pas à désarmer, veiller à ce que nos armements à nous soient bien en ordre? Voilà la tâche que nous avons assumée. Je dois donc rejeter ce reproche, qui ne touche en rien au fond du rapport.

On a parlé de conflits localisés, d'agression limitée, d'agression générale. Il est indéniable qu'une agression locale peut dégénérer en agression générale. Certes une agression locale peut rester limitée. M. de la Vallée Poussin a cité des exemples d'agression locale. Mais il est possible aussi qu'une agression locale entraîne dans les 24 heures la guerre totale. Est-ce à dire qu'il ne faille pas être prêt à faire face à une agression locale? Nullement. Si nous néglignons de nous préparer à pareille éventualité en renonçant aux armes classiques, il ne nous resterait plus qu'un seul moyen de riposter: l'emploi de l'arme la plus puissante que nous possédions, c'est-à-dire l'arme nucléaire stratégique. Je ne crois pas que nous puissions endosser cette responsabilité. On pourrait se résigner aussi à ne rien faire et à succomber, à céder à la pression, au chantage que

les Russes pourraient exercer par une agression limitée. Je ne vois pas du tout pourquoi, même si l'agression limitée risque de dégénérer en très peu de temps en une agression générale, il ne faudrait pas être suffisamment armé pour parer à cette agression limitée.

Je remercie M. Gerns des paroles qu'il a prononcées et je suis heureux qu'il approuve le contenu du rapport. En tant que Néerlandais, je me réjouis de la déclaration qu'il a faite à propos de la durée du service militaire en Allemagne occidentale. Elle aura certainement un profond retentissement au sein de notre parlement.

Je reconnais volontiers que j'ai été surtout frappé par l'intervention de M. Royle. J'espère qu'il aura, lui aussi, écouté avec attention l'exposé de M. de la Vallée Poussin, car cet exposé répond, je pense, à toutes les objections formulées par M. Royle. Je constate, Monsieur le Président, — c'est peut-être un peu méchant de ma part — que M. Royle pense que la Grande-Bretagne pourrait prendre la direction de l'Europe occidentale après son désarmement. Il aimerait bien qu'il en soit ainsi. Moi aussi, mais il faudrait au préalable un changement dans les relations entre la Grande-Bretagne et le Continent. Nous nous réjouissons tous de la présence de la Grande-Bretagne à l'Assemblée des Sept, mais je ne trahirai aucun secret en disant qu'il est toujours malaisé à la Grande-Bretagne de s'intégrer à l'Europe aussi étroitement que celle-ci le souhaite. C'est pourquoi, je ne crois pas que la Grande-Bretagne soit le pays le mieux qualifié pour devenir le chef de file. Cette hypothèse est d'ailleurs loin de se réaliser.

Ces brèves observations suffiront, je pense, à donner une réponse aux interventions des divers orateurs.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Ceci termine la discussion générale.

Le président de la commission des Questions de Défense et des Armements, d'accord avec les rapporteurs, a demandé que les rapports soient renvoyés à la Commission et qu'elle prépare un nouveau projet de recommandation.

M. Lucifero pense-t-il que ce nouveau projet pourrait venir en discussion lundi prochain?

M. LUCIFERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, il ne s'agit pas pour nous de refaire le texte, mais simplement d'y ajouter

*M. Lucifero (continued)*

it. In view of the importance of the discussion and the fact that our German colleagues will not be here on Monday, I think we can be ready by Saturday.

It might, therefore, be better for this discussion to take place on Saturday, if possible, when more Representatives will be present.

THE PRESIDENT. — I wanted the Assembly to be sure that, if it agreed to the Report being referred back, it would, during this Session, have the result of that reference back for discussion. M. Lucifero has given that assurance, and unless there is opposition to the proposal, the Report will therefore be referred back to the Committee on Defence Questions and Armaments and we shall get the minor alterations about which the Chairman has spoken.

That brings us to a natural break in the Orders of the Day for this afternoon. I suggest that we might have a suspension of the Sitting for ten minutes, and then have the debate on guided missiles emanating from the Report by Lord Stonehaven.

M. LUCIFERO. — What about M. Teitgen's Report?

THE PRESIDENT. — I do not imagine the debate on Lord Stonehaven's Report will be a long one, and M. Teitgen has a further Report tomorrow.

In any case, we shall suspend the Sitting for ten minutes, during which I will go into the question whether the two debates shall be taken together and whether, if not, they shall both be taken tonight or preferably both be taken tomorrow.

*(The Sitting was suspended at 5.15 p.m. and was resumed at 5.25 p.m.)*

#### 4. Guided Missiles

*(General Debate on the Report of M. Teitgen, Doc. 71, upon the Reply of the Council of Ministers to Recommendation No. 10, and on the Report for information of Lord Stonehaven, Doc. 66, presented on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments)*

THE PRESIDENT. — The Sitting is resumed.

During the ten minutes of breathing space which the Assembly has allowed itself and me, I have been able to consider the small procedural question which has arisen in connection with the debate on guided missiles. The Assembly is aware that it has at its disposal two Reports on this matter, namely, a Report by M. Teitgen, which was, in principle, to have been taken tomorrow, and a Report by Lord Stonehaven, which is more in the nature of an information document.

As the Report of M. Teitgen flows, in a certain sense, from the Recommendations which were sent by the Assembly to the Council of Ministers and from the replies which the Council of Ministers has sent to the Assembly, it would have been very natural for the debate upon it to have taken place tomorrow, but M. Teitgen has to leave tonight, I am informed, and he is, therefore, anxious that this subject should be treated at this time. The only deprivation suffered as a result of following that procedure is that he himself will be prevented from hearing what M. von Brentano might have to say tomorrow when he speaks on the Recommendations. The Assembly is in no way prejudiced.

As M. Teitgen would like his Report to be considered tonight, so be it. I now call M. Teitgen to commence the debate upon his Report.

M. TEITGEN (*France*) (Translation). — I would like to start by thanking you, Mr. President, for your great kindness and to say at once that my Report does not appear to present any great difficulties.

As you know, during the first part of the Third Session we adopted unanimously, if I remember rightly, a Recommendation — Recommendation No. 10 — proposing two definite objectives to the Council of Ministers, of which the first was the pooling of studies and research concerning guided missiles with a view to their standardisation and, if possible, their manufacture in common.

Secondly, we asked that conventions be drawn up, if possible in co-operation with this Assembly, and negotiated with a view to facilitating this pooling of studies and research concerning guided missiles to promote their standardisation.

*M. Lucifero (suite)*

quelque chose. Nous pourrions donc être prêts même pour samedi, d'autant plus que lundi les collègues allemands ne pourraient pas être présents à la discussion d'une question si importante.

Il serait donc peut-être opportun, si c'est possible, que la discussion ait lieu samedi lorsque l'Assemblée sera plus largement représentée.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je voudrais que l'Assemblée fût assurée que, si elle convient de renvoyer le rapport à la Commission, les résultats de ce nouvel examen lui seront soumis au cours de la présente session. M. Lucifero nous a donné cette assurance et à moins qu'il n'y ait opposition, le rapport sera donc renvoyé à la commission des Questions de Défense et des Armements et nous aurons communication des modifications mineures dont a parlé le président.

Ceci nous amène naturellement à interrompre l'ordre du jour de cet après-midi. Je propose une suspension de séance de dix minutes avant d'aborder le débat sur les engins téléguidés d'après le rapport de Lord Stonehaven.

M. LUCIFERO (*Italie*) (Traduction). — Et le rapport de M. Teitgen ?

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je ne pense pas que la discussion du rapport de Lord Stonehaven se prolonge et M. Teitgen a un autre rapport à présenter demain.

Nous allons en tout cas suspendre la séance pour dix minutes pendant lesquelles je vais examiner si les deux discussions seront appelées en même temps, et dans la négative, si nous les aborderons ce soir toutes deux ou de préférence toutes deux demain.

(*La séance est suspendue à 17 h. 15 et reprise à 17 h. 25.*)

#### 4. Engins téléguidés

(*Discussion générale du rapport de M. Teitgen, Doc. 71, sur la réponse du Conseil des Ministres à la Recommandation n° 10 et du rapport d'information de Lord Stonehaven, Doc. 66, présentés au nom de la commission des Questions de Défense et des Armements*)

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est reprise.

Au cours des dix minutes de répit que l'Assemblée s'est accordées et m'a accordées, j'ai pu examiner la petite question de procédure soulevée au sujet de la discussion sur les engins téléguidés. L'Assemblée sait qu'elle dispose de deux rapports sur cette question, un rapport de M. Teitgen, qui, en principe, devait venir en discussion demain et un rapport de Lord Stonehaven qui est plutôt un document d'information.

Comme, en un certain sens, le rapport de M. Teitgen découle des recommandations que l'Assemblée a adressées au Conseil des Ministres et des réponses que le Conseil des Ministres a adressées à l'Assemblée, il aurait été tout naturel qu'il vint en discussion demain, mais M. Teitgen doit partir ce soir, me dit-on, et souhaite donc très vivement que la question soit traitée dès maintenant. Cette procédure ne présente d'inconvénient que pour M. Teitgen lui-même qui ne pourra pas entendre ce que M. von Brentano aura peut-être à nous dire demain lorsqu'il parlera des recommandations, mais n'en présente pas pour l'Assemblée.

Puisque M. Teitgen souhaite que son rapport soit examiné ce soir, examinons-le. Je donne la parole à M. Teitgen pour ouvrir le débat sur son rapport.

M. TEITGEN (*France*). — Monsieur le Président, je veux d'abord vous remercier de votre extrême obligeance et indiquer tout de suite que mon rapport ne paraît pas présenter de grosses difficultés.

Ainsi que vous le savez, Monsieur le Président, au cours de la première partie de notre troisième session, nous avons adopté à l'unanimité, si mes souvenirs sont exacts, une recommandation — elle portait le numéro 10 — qui proposait au Conseil des Ministres deux objectifs précis, d'abord la mise en commun des études et des recherches concernant les engins téléguidés en vue de leur standardisation et, si possible, de leur fabrication en commun.

Puis, nous demandions la mise au point, en vue de leur négociation, de conventions établies si possible avec la collaboration de notre Assemblée pour faciliter cette mise en commun des études et des recherches relatives aux engins téléguidés en vue de faciliter la standardisation de ces engins.

*M. Teitgen (continued)*

What we had in mind was first of all a convention with the object of determining proprietary rights in the result of research jointly undertaken, and then a convention laying down an appropriate customs system for the trade in raw materials, machinery and prototypes connected with guided missiles.

That is what this Assembly unanimously proposed to the Council of Ministers.

The Council gave us their reply on 3rd September, and it is on that reply that I feel I must make a few brief comments to the Assembly.

The Council of Minister's reply is not a negative one and we must be grateful for that. In the first place, the Council give us some extremely useful information concerning the proposals put forward by the United Kingdom and France on standardisation of guided missiles and the pooling of research.

The French Government proposed, first, that a joint definition be made of a close-defence, ground-to-ground weapon to supplement field artillery. This study would extend, by entering into a wider field, the work already achieved by the Committee in regard to the very close-range ground-to-ground SS. 10 weapon.

Secondly, the French Government proposes that a study be made of the concept of air defence by aircraft, including the guided missiles with which these aircraft would be equipped. The British Government, on its side, has suggested the extension of this last proposal. It would like to see it extended to include a study of the philosophy of air defence including piloted aircraft used in conjunction with guided missiles.

The Governments have given their agreement in principle to the constitution of working groups for the study of the subjects proposed. One or other of these is also under discussion on a bilateral basis in the Anglo-French, Anglo-German and Franco-German groups set up by the respective Governments within the framework of the Standing Armaments Committee. Third countries might, we understand, be drawn into the work of these groups as and when justified by the results achieved.

So, if we look at the Ministers' reply, we have to admit that a step has been taken in the desired direction.

But the Council's Reply continues as follows :

"Only on the basis of the conclusions reached by these groups" — the groups to which I have just referred — "will the Governments be able to take a position on the subsequent stages of co-operation in this field, taking particular account of the financial implications of such a programme".

And the Reply adds :

"It would, however, be vain to hope that the time-table envisaged in the Assembly's Recommendation can be implemented."

Your Committee fully realises the extent of the difficulties with which the Council of Ministers is faced. We know quite well that the pooling of experiments, standardisation, and finally the manufacture in common of guided missiles will not be achieved until various formidable obstacles have been overcome. But we do wish that the Council of Ministers would realise how urgent it is to achieve this end. Our Governments are reducing their army estimates. Will each of them, having regard to this policy of economy, be able to manufacture independently the guided missiles necessary for our defence ?

This policy of reducing the army estimates would in itself be sufficient to indicate the need to pool research and manufacture. But, more than that, the progress in the Soviet programme of guided missiles can no longer be denied. While proposals, reports and suggestions are circulating from one Government office to another, the Soviet satellite is circling the earth.

There can, obviously, be no doubt about the urgency of the decisions proposed in our Recommendation No. 10. Indeed, we are bound to admit that they have become more urgent and more serious since we last met. This being so, it is once more imperative that we should draw the attention of the Ministers and the Council to the urgency of reaching a decision. The leisurely way in which the consultations take place may give rise to some doubt as to the

*M. Teitgen (suite)*

Il s'agissait, dans notre esprit, d'abord d'une convention qui aurait pour objet de déterminer les droits de propriété relatifs aux recherches faites en commun et puis d'une convention fixant un régime douanier approprié pour l'échange des matières premières, des outillages et des prototypes, en cette matière des engins téléguidés.

Voilà ce que, à l'unanimité, notre Assemblée avait proposé au Conseil des Ministres.

Le Conseil nous a répondu le 3 septembre. C'est cette réponse qu'il me faut brièvement commenter devant notre Assemblée.

La réponse du Conseil des Ministres n'est pas négative et nous devons nous en réjouir. D'abord, le Conseil nous fait parvenir des informations extrêmement utiles relatives aux propositions formulées, en ce domaine de la standardisation des engins téléguidés et de la mise en commun des recherches, par le Royaume-Uni et par la République française.

Le gouvernement français a proposé, d'abord de définir en commun un engin sol-sol de défense rapprochée destiné à compléter l'action de l'artillerie de campagne. Cette étude prolongerait, en les étendant à un domaine plus vaste, les travaux déjà exécutés par le Comité pour l'engin sol-sol à très courte portée, le S.S.10.

En second lieu, le gouvernement français propose d'étudier en commun la conception de la défense aérienne par avion, y compris les engins destinés à armer ces avions. De son côté, le gouvernement britannique a suggéré l'élargissement de cette dernière proposition. Il souhaiterait qu'elle s'étende à l'étude d'un système de défense aérienne incluant l'utilisation conjointe des avions pilotés et des armes téléguidées.

Les gouvernements ont donné leur accord de principe à la constitution de groupes de travail chargés d'étudier les sujets proposés. L'un ou l'autre de ces sujets est également examiné sur une base bilatérale, par les groupes franco-anglais, franco-allemand et anglo-allemand institués par les gouvernements intéressés, dans le cadre du Comité permanent des Armements. Des pays tiers pourraient, nous dit-on, être associés aux travaux de ces groupes lorsque les résultats obtenus le permettront.

Donc, si nous nous reportons à la réponse des Ministres, nous devons constater qu'un pas a été fait dans la direction que nous souhaitons.

Mais la réponse du Conseil poursuit en ces termes :

« Ce n'est que sur la base des conclusions des groupes — ceux dont je viens de parler — que les gouvernements seront à même de prendre position sur les stades ultérieurs d'une coopération dans ce domaine, en tenant compte en particulier, des incidences financières de ce programme. »

Et la réponse précise :

« Il est toutefois vain d'espérer que le calendrier prévu dans la recommandation de l'Assemblée puisse être observé. »

Votre Commission mesure parfaitement les difficultés auxquelles doit faire face le Conseil des Ministres. Nous savons bien que des obstacles considérables se rencontrent sur la route qui doit mener à la mise en commun des recherches, des expériences, de la standardisation, et finalement de la fabrication en commun des engins téléguidés. Mais nous voudrions bien que, de son côté, le Conseil des Ministres mesure l'urgence d'une solution. Or, nos gouvernements procèdent à la réduction de leurs crédits militaires. Cette politique d'économie leur donnerait-elle le moyen de fabriquer chacun pour soi les engins téléguidés nécessaires à notre défense ?

A elle seule déjà, cette politique de réduction des crédits militaires postulerait la mise en commun des recherches et des fabrications; mais, surtout, l'état d'avancement des programmes soviétiques d'engins téléguidés ne peut plus être nié : tandis que les propositions, les rapports, les suggestions tournent de bureau en bureau au sein de nos gouvernements, le satellite soviétique, lui, tourne autour de la terre.

L'urgence des décisions proposées par notre Recommandation n° 10 ne peut, à coup sûr, être discutée. Il faut même reconnaître que, depuis notre dernière réunion, elle s'est accentuée et aggravée et, dès lors, nous sommes une fois de plus dans l'obligation d'attirer l'attention des Ministres et du Conseil sur l'urgence d'une décision. La lenteur des consultations auxquelles il est procédé risque d'entraîner un doute sur l'efficacité même de toute décision de coopéra-

*M. Teitgen (continued)*

usefulness of any decision to co-operate within the Standing Armaments Committee.

Moreover, this Assembly would no doubt wish that the bilateral discussions between the three member countries of Western European Union, France, Britain and Germany, should very quickly be transformed into multilateral discussions. Once the preliminary work of the Working Parties is concluded, joint action should start with agreement on weapon designs. The joint production objective will never be achieved if it is not based on prototypes approved beforehand by the member countries as a whole.

Apart from this, the Assembly would probably like to know whether or not the fact that the bilateral Working Parties form part of the Standing Armaments Committee guarantees the full and regular exchange of information with the other members.

We, in this organisation, are used to contenting ourselves with very little, and I am therefore quite ready to place to the credit of the Council of Ministers the positive indications given by them in their Reply and the preliminary steps they have taken towards achieving the results we desire. But when we compare those results with the achievements on the other side, each one of us must surely feel in his heart a pang not only of bitterness but of extreme anxiety.

I hope this Assembly will remind the Council of Ministers, with restraint but none the less firmly, of their grave responsibilities in this matter, and point out that it is a question of life and death and that, with so much at stake, it is not the moment for cautious hesitation.

The second point in our Recommendation asked for conventions to be drawn up with a view to facilitating the pooling of studies and research concerning the standardisation and common manufacture of guided missiles. But, in view of the difficulty encountered by departments, experts and Governments, a multilateral convention must first of all define the proprietary rights attaching to plans, discoveries, inventions and their development resulting from common research or used in common research.

We also expressed the hope that there might be a customs convention to facilitate trade in the raw materials, tools, machinery and prototypes which might be necessitated by pooling. On this point, too, we can be grateful that our Recommendation has received attention.

Non-governmental experts are now studying the question of these conventions. We hope they will soon submit their findings and thus enable us to take our part, so far as we are able and in co-operation with the Governments, in the preparation of those conventions.

Thank you, Mr. President.

THE PRESIDENT. — I imagine it will be the wish of the Assembly that this Report should be sent to all the Ministers concerned. It does not take the form of a Recommendation or an Opinion but is an informative paper, and if the Assembly so agrees I will see that it is sent to the Ministers concerned.

I now call Lord Stonehaven, who has also prepared a Report on this complicated subject.

LORD STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I find myself really in the position of someone holding the baby. I have no intention of appearing as a Rapporteur, because I am sur I would be a very bad one. On the other hand, it is no good denying parentage of the Report, because here I am holding it. Therefore, I shall briefly comment, and, in view of recent happenings, criticise some of my own remarks and leave it to the Assembly to pass any judgment it may think fit.

I re-read this Report rapidly at lunch-time, and so far as I can see, I do not think the Russian satellite or the I.C.B.M. really alter it, except that a considerable amount more should appear in the paragraphs underlining the urgency. The second paragraph should clearly be underlined as being much more urgent. Paragraph 4 states :

*M. Teitgen (suite)*

tion au sein du Comité permanent des Armements.

De plus, notre Assemblée souhaiterait sans doute que les discussions qui ont eu lieu sur une base bilatérale entre trois des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, soient menées rapidement sur une base multilatérale. Les travaux des groupes de travail d'information préalable terminés, l'action commune doit commencer à partir de la définition des caractéristiques militaires. Le but de production commune qu'il s'agit d'atteindre ne sera jamais obtenu si l'on ne part pas de types approuvés au préalable par l'ensemble des pays membres.

L'Assemblée, d'autre part, désirerait très probablement savoir si le fait que les groupes de travail bilatéraux fonctionnent dans le cadre du Comité permanent des Armements garantit ou non un échange régulier et complet des informations avec les autres membres.

Nous sommes habitués dans cette maison à nous satisfaire de peu. Dès lors, je veux bien mettre à l'actif du Conseil des Ministres les indications positives qu'il a fournies dans sa réponse et les premières mesures qu'il a prises en vue d'aboutir au résultat que nous souhaitons; mais, lorsqu'on compare ces résultats à ce qui est obtenu et réalisé de l'autre côté, ce n'est pas seulement l'amertume, c'est l'angoisse qui peut étreindre la conscience de chacun de nous.

Je souhaite que l'Assemblée, en termes modérés mais fermes, rappelle au Conseil des Ministres que ses responsabilités en un pareil domaine sont lourdes, qu'il y va à proprement parler de notre vie ou de notre mort, et qu'en présence de cet enjeu, des hésitations trop prudentes paraissent définitivement dépassées.

En ce qui concerne le second point de notre recommandation, nous avons souhaité, je le répète, que des conventions fussent élaborées en vue de faciliter la mise en commun des études et des recherches, de la standardisation et de la fabrication en commun des engins téléguidés. Il faut d'abord, car c'est une difficulté à laquelle les administrations, les experts et les gouvernements se sont heurtés, définir par une convention multilatérale les droits de propriété qui pourraient être attachés aux projets, aux

découvertes, aux inventions et mises au point résultant d'une recherche en commun ou utilisés au cours d'une recherche en commun.

Nous avons souhaité aussi qu'une convention douanière facilite les échanges de matières premières, d'outillages, de machines et de prototypes que pourrait nécessiter la mise en commun. Sur cette question, nous pouvons également nous réjouir qu'il ait été tenu compte de notre recommandation.

Des experts privés étudient actuellement le problème de ces conventions. Nous espérons que les conclusions de leurs travaux nous seront soumises prochainement et que de ce fait nous pourrions, dans la mesure de nos possibilités, participer en collaboration avec les gouvernements à la mise au point de ces conventions.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je pense que l'Assemblée souhaite que ce rapport soit adressé à tous les ministres intéressés. Il ne prend pas la forme d'une recommandation, ni d'une opinion, mais c'est un document instructif et si l'Assemblée est d'accord, je veillerai à ce qu'il soit transmis aux ministres intéressés.

La parole est à Lord Stonehaven, qui a préparé, lui aussi, un rapport sur ce sujet compliqué.

LORD STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Me voici bien embarrassé du rôle qui m'échoit : je n'ai pas l'intention d'assumer celui de rapporteur, car je suis sûr que je m'en tirerais très mal. Mais il ne servirait à rien de nier la paternité de ce rapport puisqu'elle est évidente. Je vais donc le commenter brièvement et, à la lumière d'événements récents, critiquer certaines de mes propres observations en laissant à l'Assemblée le soin de porter le jugement qu'elle estimera convenable.

J'ai relu rapidement ce rapport en déjeunant et, pour autant que je puisse voir, je ne pense pas que le satellite russe ou que la fusée intercontinentale y changent vraiment quelque chose, si ce n'est qu'il y aurait lieu d'insister bien davantage dans certains paragraphes sur l'urgence du problème. Il faut évidemment souligner plus encore l'urgence qui s'attache au texte du second paragraphe. On lit au paragraphe 4 :

*Lord Stonehaven (continued)*

"In the United Kingdom the view is taken that it is best to assess all the possibilities of a weapon system before starting off on a construction programme."

One might add to that, all the various factors which have to be assessed and gone into on any guided weapon system. I believe that we in the United Kingdom, for reasons of economy and shortage of manpower, are very apt to do the actual calculations of computing first and then the other aspects are gone into later. It is very urgent now that more than one aspect of any weapon or weapon system should be gone into simultaneously, even if it means overlapping. We cannot afford the luxury of time to do one thing after another, which is something we have rather tended to do in the past. Paragraph 7 states :

"Some time after that might come unmanned aircraft flying at Mach 3 and 80,000 feet. Probably overtaking the winged threat is the ballistic missile. It seems probable that all major Powers will be equipped with ballistic missiles of adequate range in the foreseeable future."

Well, the "foreseeable future" has arrived a bit earlier than I and a number of other people thought. Luckily I have not to tear up the whole document, but we should emphasise that. Paragraph 8 states :

"The means of defence have to be reshaped in an endeavour to meet this threat."

I will not repeat what I said this morning on that subject. But there is an adequate defence in theory against the I.C.B.M. We must realise that — and I think it is an important point — when we are talking about the launching of an atomic war, if we have an adequate defence against the intercontinental ballistic missile, then a different view can be taken by America and ourselves on the Continent. If America is equipped with an adequate defence against that particular threat — and I have every reason to suppose she may have it already, and I am certain she will have it very shortly, if not — this talk about condemning 40 million Americans to death is not valid. That is an

important point to stress, because it affects the possible American reaction to events in Europe. One must remember that there is an adequate means of defence against these horrible things. Paragraph 9 states :

"It is worth noting that an electronic computer used to intercept an 'attacking' guided missile would have to perform nearly 3,000 calculations, feed the information to the 'defending' missile and guide it to the target in a little over two minutes."

That is still true and valid, but it is not still true and valid of the intercontinental ballistic missile because there is a very limited direction — I called it a "funnel" — that it takes to hit the target. It must take that course, and so within a few degrees one knows where that missile will come from. Nevertheless, the length of time is probably only of the order of ten seconds, which emphasises the difficulty of the problem, although it in no way invalidates the things I have said. It is certainly technically feasible, and I know we are a long way towards solving this problem. The problem is no more difficult than making the missile itself.

I would like to underline the necessity of maintaining research impetus and increasing it in order to counteract these things. On page 6, I have made some remarks which might be taken to be derogatory of the Americans. I would like to state very definitely that in my opinion, which is all I have to go on here, we can do nothing in this field independently of America. That cannot be said strongly enough. We must be up to the hilt in complete co-operation with America in all steps. If one is to criticise anyone, then we are probably just as guilty of withholding information or bartering information for various reasons in this matter. The time has come, and the satellite revolving around the world underlines it, when Storey's Gate and the Pentagon should be brought together. I do not know what the parliamentary language is, but do not let us be so stupid ; let us get on with it.

This paper contains various details such as I have been able to gather, but it is very difficult gathering the information because the whole thing is covered so much by secrecy. The details and information are as authentic and



*Lord Stonehaven (suite)*

« Au Royaume-Uni on estime qu'il vaut mieux évaluer toutes les possibilités d'un type d'armement avant de se lancer dans un programme de construction. »

On peut ajouter à cela tous les différents facteurs qui doivent être évalués et étudiés pour chaque système d'engins téléguidés. Je crois qu'au Royaume-Uni, pour des raisons d'économie et faute de personnel, nous sommes très portés à commencer par les calculs pour n'étudier que plus tard les autres aspects. Il est tout à fait urgent à présent d'étudier simultanément plusieurs aspects d'un engin ou d'un système d'engins, au risque de double emploi. Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de passer notre temps à faire les choses les unes après les autres, comme nous avons eu un peu tendance à le faire dans le passé. Il est dit au paragraphe 7 :

« (cette menace pourrait consister) plus tard en un avion sans pilote volant à Mach 3 et à 80.000 pieds d'altitude. L'engin balistique est probablement le successeur de la menace ailée. Il apparaît probable que toutes les grandes puissances seront équipées d'engins balistiques de portée adéquate dans un relativement proche avenir. »

Eh bien ! le « relativement proche avenir » est arrivé un peu plus tôt que nous ne le pensions, moi et d'autres. Cela ne veut pas dire qu'il faille mettre tout le document au panier, heureusement, mais le point doit être souligné. On lit au paragraphe 8 :

« Il faut réviser les méthodes de défense pour tenter de faire face à cette menace. »

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ce matin à ce sujet. Mais il existe en théorie une défense efficace contre les engins balistiques intercontinentaux. Lorsqu'on parle du déclenchement éventuel d'une guerre atomique, il faut bien se rendre compte, et la chose à mes yeux est importante, que si nous disposons d'une défense efficace contre les engins balistiques intercontinentaux, cette menace sera envisagée tout autrement, en Europe et en Amérique. Si l'Amérique dispose d'une défense efficace contre cette menace particulière, il n'est plus question de condamner à mort 40 millions d'Américains ; or, j'ai toute raison de supposer qu'elle possède déjà ces moyens de défense ou qu'en tout cas

elle les possédera très prochainement. Il faut y insister, car la réaction éventuelle de l'Amérique à l'égard des événements d'Europe en est affectée. N'oublions pas qu'il existe des moyens de défense efficaces contre ces horribles engins. Il est dit au paragraphe 9 :

« Il est intéressant de noter qu'un calculateur électronique utilisé pour intercepter un engin téléguidé « attaquant » devrait en guère plus de deux minutes accomplir plus de 3.000 calculs, transmettre les données à l'engin « défendant » et le guider sur l'objectif. »

Cela demeure vrai et valable, mais ce ne l'est plus lorsqu'il s'agit de l'engin balistique intercontinental, parce que cet engin doit prendre une direction très précise pour atteindre son but, ce que j'ai appelé un « chenal ». Il est forcé de suivre ce parcours de sorte qu'à quelques degrés près, l'on sait d'où viendra cet engin. Mais le délai n'est probablement que de l'ordre de dix secondes, ce qui montre toute la complexité du problème sans pour autant infirmer l'exactitude de ce que je viens de dire. La chose est techniquement réalisable et je sais que nous sommes en bonne voie : il n'est pas plus difficile de résoudre ce problème que de fabriquer l'engin même.

Je tiens à souligner qu'il est indispensable de maintenir le rythme de la recherche et même de l'accélérer. J'ai fait à la page 6 quelques observations qu'on pourrait juger désobligeantes pour les Américains. Or, je tiens à préciser qu'à mon avis — c'est tout ce dont je puisse faire état ici — nous ne pouvons rien dans ce domaine sans l'Amérique. On ne le dira jamais assez haut : toutes les mesures doivent être prises en complète coopération avec l'Amérique, sans aucune restriction. Si quelqu'un mérite d'être critiqué, nous sommes probablement tout aussi coupables d'avoir gardé jalousement nos renseignements ou de les avoir marchandés pour diverses raisons. Le moment est venu, pour Storey's Gate et le Pentagone de travailler de concert, et le satellite qui tourne autour du monde nous le rappelle. Je connais mal le langage parlementaire, et je dis tout simplement : ne nous conduisons plus comme des imbéciles, et mettons-nous à l'ouvrage.

Ce document contient les divers détails que j'ai pu me procurer, mais il est extrêmement difficile de recueillir les renseignements dont on a besoin, toute la question étant ensevelie sous le secret. Détails et renseignements sont

*Lord Stonehaven (continued)*

accurate as I could make them, though there are many aspects missing. I think the document gives a reasonable picture, however, of what is going on, and it is the best I could do.

The other criticism of my own efforts which I have to make after reading the Report again is that I have emphasised the difficulties that lie in the way of complete co-operation, and have detailed them. I do that for one reason and one reason only, namely, because I think it is fatal for us to produce a Recommendation to the Ministers which will enable the Ministers one by one to suggest difficulties, which lie in the way. We all know the difficulties, and we say here what they are, but none of them is valid; there is nothing that it is not up to the Ministers and to us to overcome. We know there are these difficulties in our way. If there is some diehard Colonel Blimp, as there may or may not be, who is causing difficulties, in my country we can always get rid of him by making him a peer. That must be done. It is no use, however, having woolly discussions. I say in paragraph 29 of this document:

“All this takes time but is proceeding smoothly and as rapidly as possible.”

I would like to add, in red ink, “but not fast enough”.

On page 12, Table I gives various details of these weapons. I am indebted to various sources for this information. I have endeavoured to make it as accurate as possible, and also as conservative as possible. It misses out a great deal, and I am sure Representatives from other countries will find that I have missed out missiles which they are no doubt exploring; but this is an attempt to get the facts on one sheet of paper, so that we can see what the United States of America, the United Kingdom, France, the Federal Republic of Germany, Italy, and the Benelux countries are doing in what may be called very roughly the same type of weapon.

We must recognise that however willing a country may be, if it has had no experience, technical equipment or previous industrial ability in this missile field it cannot do much more than assist the other countries which have advanced and have this information and experience. They can give this assistance perhaps by manufacturing component parts, or even complete weapons under licence, or perhaps by

taking over the manufacture of some other standard equipment, relieving another country of that burden so that it can produce guided missiles, if it is in a better position to do so.

The United Kingdom has certainly produced, even if no other country has, four missiles, and has been willing to release those missiles to any country with all the details for their manufacture. No one else has done that, but the United Kingdom has obtained an inch lead, and it has gone that far. Now is the time to go faster, largely on the lines laid down by people who know what they are talking about and who have already started. The sense of urgency must be greatly increased.

I have made the suggestion to various industrialists — and none of them has said it is impossible — that we want to have international research teams. We have brilliant engineers in all our countries; brilliance is not the prerogative of any one country. There are brilliant engineers and technicians in all our countries; what is the good of not making use of them if they happen to be in some country which is not, for good and proper reasons, in the guided missile field? Why should not some arrangement be come to whereby the research burden and the burden of supplying brain-power is shared equally among us?

That is a field where co-operation is essential, if we can get over this bugbear of security, as I think we must. It is a field in which there is great scope, and in which there should not be political difficulties. Very recently I have worked alongside Russian engineers. They were White Russians, I admit, but they could hardly speak English. They were very good engineers. I do not see why that same principle should not be applied in this field.

That is what I wanted to say in introducing this Report to the Assembly.

THE PRESIDENT. — It is clear that this Report represents a great deal of work on a highly technical and complicated subject, but one which is becoming ever more important to us. I am sure the Assembly will want to express

*Lord Stonehaven (suite)*

aussi exacts et précis que possible, mais il y a de nombreuses lacunes. Je crois cependant présenter un tableau assez juste de ce qui se passe, et je n'ai pas pu faire mieux.

L'autre critique que je ferai, après avoir relu ce rapport, c'est que j'ai trop insisté sur les obstacles qui s'opposent à une coopération plus étroite, et dans le détail. Et la raison, la seule, c'est que je pense qu'il est tout à fait dangereux d'adresser aux Ministres une recommandation qui va leur permettre, les uns après les autres, d'invoquer ces obstacles. Ces difficultés, nous les connaissons tous et nous les exposons ici même ; mais aucune d'entre elles n'est insurmontable ; il n'en est pas une seule dont les Ministres et nous-mêmes ne puissions triompher. Nous savons bien que des obstacles se dressent sur notre route. S'il existe chez nous quelque colonel Blimp, quelque vieux dur-à-cuire, qui fait des difficultés, on peut toujours s'en débarrasser, dans mon pays, en l'élevant à la pairie. Il n'y a que cela à faire. Mais les discussions filandreuses ne servent à rien. J'ai dit au paragraphe 29 de ce document :

« Tout ceci prend du temps, mais les choses évoluent sans à-coup et aussi rapidement que possible. »

J'ajouterai, et à l'encre rouge, « mais pas assez rapidement ».

Le tableau I, à la page 12, donne des précisions sur ces engins. Je dois ces renseignements à l'obligeance de bien des personnes. Je me suis efforcé de les donner aussi précisément et aussi prudemment que possible. Les lacunes sont nombreuses et je suis sûr que les Représentants de certains pays observeront que j'ai omis des engins sur lesquels on fait actuellement chez eux des recherches ; mais je tenais à disposer sur une seule page tous ces renseignements pour montrer ce que les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie et le Benelux sont en train de réaliser dans ce qu'on peut appeler en gros le même type d'engins.

Il faut bien reconnaître, quelle que soit la bonne volonté d'un pays, que s'il ne possède pas l'expérience voulue, l'équipement technique ou quelque compétence industrielle antérieure dans le domaine des engins téléguidés, il ne peut que se borner à aider les pays qui sont en avance,

et qui ont, eux, ces connaissances et cette expérience. Cette aide peut prendre diverses formes : fabrication de pièces détachées ou même d'engins complets sous brevets ; ou peut-être ces pays peuvent-ils se charger de fabriquer du matériel de type standard d'une autre catégorie et permettre ainsi à un pays mieux outillé pour le faire de fabriquer des engins téléguidés.

Si même il est le seul à y être parvenu, il est certain que le Royaume-Uni a mis au point quatre engins téléguidés, et nous sommes prêts à en faire profiter n'importe quel autre pays, en donnant tous les détails touchant leur fabrication. Personne n'en a fait autant, mais le Royaume-Uni a pris une petite avance et il en est arrivé là. Maintenant il faut aller plus vite, en suivant les directives fixées par les gens qui savent ce dont ils parlent et qui se sont déjà mis à l'œuvre. Prenons conscience de plus en plus que le temps presse.

J'ai indiqué à divers industriels que nous souhaitions créer des équipes internationales de recherche, et aucun d'entre eux n'a dit qu'il était impossible de le faire. Nous avons tous chez nous de brillants ingénieurs. La qualité n'est la prérogative d'aucun pays. Il y a d'excellents ingénieurs et techniciens dans tous nos pays ; pourquoi ne pas les utiliser parce qu'ils se trouvent dans un pays qui, pour des raisons valables, justifiées, ne fait pas partie de ceux qui s'occupent d'engins téléguidés ? Pourquoi ne pas en venir à quelque accord qui permettrait de répartir également entre nous les travaux de recherche et le recrutement des compétences ?

Voilà un domaine où la coopération s'impose si nous sommes capables de surmonter cette hantise du secret, comme nous devons arriver à le faire, selon moi. C'est là un domaine qui offre de larges perspectives et où nous ne devrions pas rencontrer d'obstacles d'ordre politique. J'ai travaillé tout récemment avec des ingénieurs russes. Il s'agissait de Russes blancs, c'est vrai, mais ils parlaient à peine l'anglais. C'étaient d'excellents ingénieurs. Je ne vois pas pourquoi ce même principe serait inapplicable dans le domaine qui nous intéresse.

C'est tout ce que je voulais dire en présentant ce rapport à l'Assemblée.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Ce rapport représente évidemment une somme considérable de travail sur un sujet certes extrêmement technique et complexe, mais qui revêt pour nous une importance toujours plus grande. Je

*The President (continued)*

its thanks to Lord Stonehaven for the very great amount of work which this Report represents.

Does anyone else wish to speak?...

The General Debate is concluded.

I have already said — and it is the wish of the Assembly, as was indicated when I said it — that the Report of M. Teitgen will be sent to the Ministers concerned. With regard to Lord Stonehaven's Report, I suggest that the Assembly takes note of the Report presented on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments by Lord Stonehaven, and also of the Comments submitted by M. Teitgen on behalf of the same Committee on the reply of the Council to Recommendation No. 10. Does the Assembly agree that we adopt that procedure?

*That is agreed.*

**5. Date, time and Order of the Day of the next Sitting**

THE PRESIDENT. — I propose that the Assembly should hold its next Sitting tomorrow, Friday, 11th October, at 10 a. m., with the following Orders of the Day :

1. Action taken in national Parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session (General Debate on the Report of the Working Party, Document 69).
2. Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session (General Debate, Document 65).
3. Responsibility of Western European Union in the field of military policy (General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 63).

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 6 p. m.)*

*M. le Président (suite)*

suis certain que l'Assemblée tiendra à exprimer ses remerciements à Lord Stonehaven pour la peine qu'il a prise.

Personne ne demande la parole?...

La discussion générale est close.

J'ai déjà dit que le rapport de M. Teitgen serait adressé aux ministres intéressés comme l'Assemblée en a exprimé le vœu. Quant à celui de Lord Stonehaven, je propose que l'Assemblée prenne note du rapport qu'il a présenté au nom de la commission des Questions de Défense et des Armements ainsi que des observations présentées par M. Teitgen au nom de la même commission sur la réponse du Conseil à la Recommandation n° 10. L'Assemblée accepte-t-elle cette procédure?

*Il en est ainsi décidé.*

### **5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose que la prochaine séance de l'Assemblée ait lieu demain matin, vendredi 11 octobre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire (discussion générale du rapport du Groupe de Travail, Document 69).
2. Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la troisième session ordinaire (discussion générale, Document 65).
3. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire (discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements, Document 63).

La séance est levée.

*(La séance est levée à 18 h.)*

# ELEVENTH SITTING

Friday, 11th October, 1957

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Communication from the President.
4. Action taken in national Parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session (*General Debate on the Report of the Working Party*, Doc. 69).  
*Speakers* : The President, M. Moutet (*Rapporteur*).
5. Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session (*General Debate*, Doc. 65).
6. Order of Business.  
*Speakers* : The President, Mr. Edwards, Mr. Willey.
7. Responsibility of Western European Union in the field of military policy (*General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 63).  
*Speakers* : The President, M. de la Vallée Poussin (*Rapporteur*).
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10.15 a.m., with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT. — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

THE PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

THE PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The List of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. Communication from the President

THE PRESIDENT. — Before passing to the Orders of the Day, I wish to apologise for the

delay in opening the Sitting. Most unfortunately, we have received the disturbing news that M. von Brentano, to whose speech and presence this morning we were looking forward so much, has been taken ill, has a high temperature and is not allowed by his doctor to carry out any engagements today, and perhaps for two or three days. This, of course, is a great disappointment to us. M. von Brentano was anxious to come and address the Assembly, to listen to our questions and eventually to give us answers.

Fog today would make it impossible for any other Minister to come here in time, so in the circumstances the only thing we can do is to have our debate in the way we would have done following his speech. That should not be too difficult for us, because we are aware of our Recommendations and of the reply of the Council of Ministers. No doubt there were many members of the Assembly who wanted to speak on the subject. I hope they will still speak without having heard M. von Brentano. We shall, consequently, have a General Debate on the Recommendations and the reply after we have finished the first item in the Orders of the Day.

M. von Brentano was going to invite questions and would have given answers either immediately or later. He has indicated that he is still prepared

1. See page 19.

# ONZIÈME SÉANCE

Vendredi 11 Octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Communication du Président.
4. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire (*discussion générale du rapport du Groupe de Travail*, Doc. 69).  
*Interviennent* : M. le Président, M. Moutet (*rapporteur*).
5. Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la troisième session ordinaire (*discussion générale*, Doc. 65).  
*Interviennent* : M. le Président, M. Fens, M. Edwards, M. van der Goes van Naters, M. Montini, Dame Florence Horsbrugh, M. Mommer, M. Goedhart.
6. Calendrier.  
*Interviennent* : M. le Président, M. Edwards, M. Willey.
7. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire (*discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 63).  
*Interviennent* : M. le Président, M. de la Vallée Poussin (*rapporteur*).
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 10 h. 15 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés et la liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Communication du Président

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Avant d'aborder l'ordre du jour, je tiens à m'excuser

d'avoir tardé à ouvrir la séance. Nous avons malheureusement reçu une mauvaise nouvelle : M. von Brentano dont nous escomptions si vivement la présence et l'intervention ce matin est tombé malade ; il a une forte fièvre et son docteur lui a interdit toute activité aujourd'hui et peut-être pendant deux ou trois jours. Nous en sommes désolés. M. von Brentano tenait beaucoup à venir parmi nous et à prononcer son discours à l'Assemblée, à écouter nos questions et éventuellement à y répondre. Le brouillard qui règne aujourd'hui rend impossible l'arrivée en temps voulu d'un autre Ministre ; dans ces conditions, nous discuterons comme nous l'aurions fait après son discours, et sans trop de difficulté, puisque nous connaissons les recommandations que nous avons faites et la réponse du Conseil des Ministres. Les membres de cette Assemblée qui souhaitent prendre la parole sur ce sujet étaient sans doute nombreux. J'espère qu'ils voudront bien le faire même sans avoir entendu l'intervention de M. von Brentano. Nous allons donc ouvrir une discussion générale sur les recommandations et sur la réponse des Ministres dès que nous en aurons terminé avec le premier point de l'ordre du jour.

M. von Brentano avait l'intention d'inviter les Représentants à lui poser des questions auxquelles il aurait répondu soit sur-le-champ, soit

1. Voir page 19.

*The President (continued)*

to receive questions, and consequently if any Representatives wish to put questions to the Chairman of the Council of Ministers, he will, as soon as he is well enough, answer them in writing.

**4. Action taken in national Parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session**

*(General Debate on the Report of the Working Party, Doc. 69)*

THE PRESIDENT. — The first Order of the Day is the General Debate on the Report of the Working Party on the action taken in national Parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session.

I call M. Moutet, the Rapporteur.

M. MOUTET (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the next item in the Orders of the Day is the Report of the Working Party on the action taken in the national Parliaments to ensure the implementation of the Recommendations adopted by the Assembly during the first part of the Third Ordinary Session.

A Report, Document 69, has been distributed, from which you will see the steps taken by the Working Party to ensure such action.

At the Sitting of 9th May, the Clerk pointed out that, in accordance with Article 5 of the Charter, the President of the Assembly must transmit to the national Parliaments the most important texts adopted by the Assembly, and that the President would certainly be very glad to fall in with the opinion of the Working Party in regard to the choice of such texts.

But Members of Parliaments all the world over are snowed under with Recommendations, and if we send them whole volumes of Recommendations they will be apt to receive only cursory attention and be put on one side in favour

of other matters. The Working Party has therefore selected a number of these Recommendations for you to transmit to your Parliaments, where you will of course uphold them.

Among the texts chosen it has been decided to retain Recommendations 8, 9, 10, 11 and 12. Although these are contained in the Report you have received, I will analyse them briefly, not only so that you may appreciate their importance, but also so that you may continue to help the Working Party in view of the scant results obtained to date in the national Parliaments.

Recommendation No. 8 confirmed that "the conclusion of an international agreement on the honest limitation of armaments under mutual control is the essential objective of Western policy"; and recommended to the Governments and national Parliaments of Member States "that the following principles be adopted: that the effective defence of Western Europe on the basis of 'forward strategy' requires, in present circumstances an irreducible minimum. . . a strategic nuclear striking force. . . that all Western forces be equipped on equal terms with tactical atomic weapons. . ." and that "where a period of compulsory military service is in force, a minimum period should be agreed between the Member States. . ."

This Recommendation was adopted by 39 votes to 7, with 19 abstentions, and was obviously of special importance.

Recommendation No. 9 concerns the communication of information. Its object was to "communicate, beginning on 1st September, 1957, to the Assembly on the first day of every second month the text of information concerning defence matters communicated by the Governments of the seven Member States to their national Parliaments. . ."

This does not appear to have been done.

Recommendation No. 10 concerns the joint production of guided missiles.

It was recommended to the Council: "That a plan for pooling of research and joint production of these missiles be established by the



*M. le Président (suite)*

plus tard. Il nous a fait savoir qu'il est toujours prêt à les accueillir ; si donc vous désirez poser des questions au Président du Conseil des Ministres, celui-ci vous répondra par écrit dès qu'il sera en mesure de le faire.

**4. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire**

*(Discussion générale du rapport du Groupe de Travail, Doc. 69)*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Le premier point de l'ordre du jour appelle la discussion générale du rapport du Groupe de Travail sur l'action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire.

La parole est à M. Moutet, rapporteur.

M. MOUTET (*France*). — Monsieur le Président, mes chers collègues, l'ordre du jour prévoit que le Groupe de Travail doit vous faire rapport sur l'action entreprise au sein des parlements nationaux, afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la troisième session ordinaire.

Un rapport, Document 69, vous a été distribué. Il vous a mis au courant de cette action, à savoir l'exécution des décisions qui auraient déjà été prises en ce qui concerne le Groupe de Travail.

Au cours de la séance du 9 mai, M. le Greffier exposait qu'en vertu de l'article 5 de la Charte, le Président de l'Assemblée était tenu de transmettre aux parlements nationaux les textes les plus importants adoptés par l'Assemblée ; que le Président, dans le choix de ces textes, suivrait certainement avec plaisir l'avis du Groupe de Travail.

Mais comme, dans tous les parlements du monde, les parlementaires sont accablés de recommandations, de correspondance, de toutes sortes de papiers, il est évident que, si nous leur envoyons des volumes de recommandations,

ils n'y apporteront qu'une attention relative, pris par leurs autres occupations. Le Groupe de Travail a donc fait choix d'un certain nombre de vos recommandations pour que vous les transmettiez à vos parlements et que vous les y défendiez.

Dans le choix des textes, il a été décidé de retenir les Recommandations 8, 9, 10, 11 et 12. Je vais vous en donner l'analyse succincte, bien qu'elle figure dans le rapport qui vous a été distribué, non seulement pour que vous en compreniez l'importance, mais pour que, étant donné le peu de résultats obtenus jusqu'à présent dans les parlements, vous continuiez votre action pour aider le Groupe de Travail.

La Recommandation n° 8 confirmait que « la conclusion d'un accord international sur une limitation loyale et mutuellement contrôlée des armements reste le but essentiel de la politique occidentale ». Elle recommandait aux gouvernements et aux parlements nationaux des Etats membres « d'adopter pour principes que la défense de l'Europe, conformément à une stratégie « avancée », exige dans les circonstances présentes, pour être efficace, un minimum irréductible, ...une force destructrice nucléaire stratégique ; ...que toutes les forces occidentales doivent être équipées sur un pied d'égalité en armes atomiques ; ...que, dans les pays où une période de service militaire obligatoire est en vigueur, une période minimum de service devrait être fixée d'un commun accord par les Etats membres ».

Cette recommandation avait été adoptée par 39 voix contre 7, et 19 abstentions. Elle présentait évidemment une importance particulière.

La Recommandation n° 9 est relative à la communication d'informations. Elle avait pour but « de communiquer à l'Assemblée, tous les deux mois, le 1<sup>er</sup> du mois, à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1957, le texte d'informations relatives aux questions de défense communiqué par les gouvernements des sept Etats membres à leurs parlements respectifs et aux commissions de ces parlements... ».

Ceci ne paraît pas avoir eu lieu.

La Recommandation n° 10 concernait la production en commun d'engins téléguisés.

On recommandait au Conseil « qu'en ce qui concerne ces engins, un plan de mise en commun des recherches et fabrications soit élaboré

*M. Moutet (continued)*

Standing Armaments Committee before 1st August, 1957, utilising the latest technical advances made in each Member State separately and such information as may be communicated by the United States; ... That the establishment of this plan and its implementation be considered as one necessitating special priorities."

Recommendation No. 11 stressed the future rôle of W.E.U. This was particularly detailed, and here, perhaps, the mistake was made of considering too many problems at the same time:

"Considering that the future rôle of Western European Union will depend on the development of common policy between Great Britain and the six Powers signatory to these Treaties, ...

Considering that the development of the seven-Power Community depends in great measure upon the political will of Great Britain to play her part in the construction of a United Europe, towards which the British proposals for the creation of a Free Trade Area constitute a most important step forward,...

Considering that what is needful is less the discussion of further institutional blueprints than that the seven Governments should show genuine and continuous determination to use those institutions already in being, and in particular the Council of Western European Union..."

The measures to be taken were then considered. These were: in the political field, for a study to be "made by the Council and communicated to the Assembly for an Opinion of how the present departmental structure of Foreign Offices might be modified so that all major problems may be studied from the beginning in a European perspective"; in the economic field, for the earliest possible ratification of the Euratom and Common Market Treaties; in the cultural, legal and social fields, for "a long-term plan of social work by Western European Union."

Finally, we have Recommendation No. 12, referring to the links to be established between

the European Economic Assembly and the Assembly of Western European Union.

As you see, Mr. President, these Recommendations were of quite special importance.

The necessity of establishing a link between the national Parliaments and the European Assemblies has escaped none of you, as is shown by your decision to set up this Working Party. But the Working Party cannot possibly carry out its work alone without the constant co-operation of this Assembly. In fact, at times, for various reasons of both a general and particular nature, its members have even been hindered in carrying out their tasks. To begin with, we must remember that this Working Party is less than a year old, and we must not therefore be surprised if the results so far achieved are few.

Your Recommendations, dealing with matters of general policy are transmitted to the national Parliaments who, in turn, pass them on to the appropriate committees, generally to the Foreign Affairs Committees. We have had no proof that this has been done, neither do we know whether the committees have studied the Recommendations and reported on them. So far, few replies have been received. In the United Kingdom, however, a question was asked in the House of Commons about the report of the Committee on Defence Questions and Armaments with special reference to the delays in carrying out the programme of the standardisation of equipment, mobilisation plans and logistic systems of the various national contingents. The official report of this debate is included in the report you have received, and I would like to thank the Bureau for having made this available to us, thus showing what can be done on the Working Party's initiative, and how, by the determined tackling of a particularly urgent or important problem, the Recommendations adopted by this Assembly can be implemented.

A similar question was asked in Belgium, but the Minister's reply was extremely brief.

M. Fens also asked a question in the Second Chamber of the Netherlands States General

*M. Moutet (suite)*

le 1<sup>er</sup> août 1957 par le Comité permanent des Armements, sur la base des plus récents progrès techniques réalisés dans chacun des États membres et des informations qui pourront être communiquées par les États-Unis ; ...qu'il soit reconnu que l'établissement de ce programme et sa mise en œuvre appellent des priorités spéciales ».

La Recommandation n° 11 insistait sur le rôle futur de l'Union de l'Europe Occidentale. Elle était particulièrement détaillée et avait peut-être le tort d'envisager trop de problèmes à la fois :

« Considérant — disait-on — que le rôle futur de l'Union de l'Europe Occidentale dépendra du développement d'une politique commune entre la Grande-Bretagne et les six puissances signataires de ce traité ;...

Considérant que le développement d'une communauté des sept puissances dépend dans une grande mesure de la volonté politique de la Grande-Bretagne de jouer son rôle dans la construction d'une Europe unie vers laquelle les propositions britanniques pour la création d'une zone de libre-échange constituent une étape de la plus grande signification ;...

Considérant que ce qui est nécessaire est moins la discussion de nouveaux projets constitutionnels qu'une volonté politique persévérante et sincère des sept gouvernements d'utiliser les institutions d'ores et déjà existantes et en particulier le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale... ».

On envisageait alors les mesures à prendre : dans le domaine politique, où je relève qu'une étude doit être « entreprise par le Conseil et communiquée pour avis à l'Assemblée, des modalités de réorganisation interne des ministères des Affaires étrangères, de façon que les grands problèmes puissent être étudiés dès le début dans une perspective européenne... » ; dans le domaine économique, en vue de faire ratifier au plus tôt les traités de l'Euratom et du marché commun ; dans le domaine culturel, le domaine juridique et le domaine social, où je relève la nécessité d'établir « un programme à long terme des activités sociales de l'Union de l'Europe Occidentale ».

Enfin nous trouvons la recommandation n° 12 sur les liens à créer entre l'assemblée

économique européenne et l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Vous voyez, Monsieur le Président, mes chers collègues, que ces recommandations avaient une importance toute spéciale.

Mesdames, Messieurs, l'intérêt d'établir la liaison entre les parlements nationaux et les assemblées européennes n'a échappé à aucun d'entre vous, puisque vous aviez décidé l'institution de ce groupe de travail. Mais ce groupe ne peut pas faire tout le travail à lui seul s'il n'a pas, dans votre propre Assemblée, votre collaboration permanente. Ses membres, en effet, ont rencontré quelques difficultés pour remplir leur rôle, pour des raisons d'ordre général, et pour quelques autres raisons particulières. Tout d'abord, ce groupe n'a pas encore un an d'existence ; il ne faut donc pas s'étonner si ses efforts n'ont pas donné beaucoup de résultats directs.

Vos recommandations qui s'insèrent dans le mouvement de la politique générale, ont été transmises aux présidents des assemblées qui, eux-mêmes, les ont communiquées aux présidents des commissions spécialisées et surtout aux présidents des commissions des Affaires étrangères. Il n'est pas établi que ces communications aient eu lieu et que les commissions aient fait études et rapports. Les réponses ne sont pas encore parvenues pour la plupart et cependant, en Grande-Bretagne, une question a été posée à la Chambre des Communes concernant le rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et notamment la lenteur dans l'exécution du programme de standardisation du matériel, des plans de mobilisation et des systèmes logistiques des divers contingents nationaux. Vous trouverez le compte rendu de ce débat dans le rapport qui vous a été distribué, et je félicite le Bureau d'avoir bien voulu nous le communiquer pour montrer ce qui peut être fait sur l'initiative du Groupe de Travail et comment, en s'attachant à un problème d'urgence particulière ou d'intérêt spécial, on peut ainsi mettre en œuvre les recommandations que vous avez adoptées pendant la session de votre Assemblée.

En Belgique, une question a été posée sur le même problème ; mais la réponse ministérielle a été particulièrement brève.

Notre collègue M. Fens a également posé une question à la seconde Chambre des États gén-

*M. Moutet (continued)*

concerning a decision by the Belgian Government to reduce the term of military service, contrary to the Recommendation voted here.

It also appears that the other problems raised in Recommendations passed by the Assembly of Western European Union are dealt with to some extent in the reports on the budget. But most of our Members of Parliament have been having quite a busy time, or else their activities have been interrupted either by governmental crises, as in Italy or France, or by the dissolution of their Parliaments and the holding of new elections, as in the case of the Federal Republic of Germany, or by the parliamentary recess. Also, much of the time of the French, German and Italian Parliaments has been taken up by the discussion and ratification of the European Economic and Atomic Energy Community Treaties. We should be glad of this, since these debates are a real step towards the creation of a united Europe.

What we would like above all is to see the national Parliaments show a lively interest in the debates that take place during each Session of our Assembly, but alas, we are a long way from that.

The truth is that Members of Parliament are not very interested in the work of Assemblies of a purely consultative character and almost entirely lacking in executive power. We must try bit by bit to interest our respective Parliaments in the problems debated here, and so bring them to the notice of the public in each Member State of Western European Union. Methods of achieving this are left more or less to the initiative of the members of the Working Party or to Representatives who hope to make themselves heard in their own Parliaments on the topics debated in this Assembly. This can be done by relating the problems debated here to their own domestic problems, and introducing them in discussions on the budget, for instance, using their own constitutional methods and parliamentary procedure.

Naturally, all Members of Parliament receive large quantities of political documents. It also

happens that many of our colleagues give special attention to matters that most closely concern them, to the benefit or detriment of their parliamentary duties, as the case may be. Such matters may be the interests of their constituents or those of any particular parliamentary committee of specialists (where such exist) to which they may belong and which take up most of their time, or it is possible that they may have retained a great interest in a ministerial department whose affairs they had previously directed.

Thus, the vital part of the work is left to specialists and Working Parties of too limited a scope, a procedure which prevents the serious and important problems debated in our Assembly being discussed in all the national Parliaments as well.

Then again, is it not possible that a report made or general debate held after the close of each Session would fail to arouse any interest or, in any case, would not be followed by any action? If this were to become a regular practice it would soon be considered as a mechanical procedure. The report would be listened to politely, and that is all. But what we want is discussion. So much the better if there are arguments; so much the better if an Opposition seizes on points that have been debated here and discusses them, using them to add interest to the fight, and to bring our own deliberations to the attention of public opinion and of our Parliaments.

Unfortunately, however, this is not likely to happen very often, and it may well be that, as in the case of the accounts of past financial years, reports of this kind will receive the unanimous but completely mechanical approval of all the members of each of our Parliaments.

On the other hand, if our Recommendations are referred to committees of specialists, and if a WEU Representative, who is a member of one of these committees, moves that they be examined there, the committees might decide to transmit them to the Governments in the form of a written question requiring a reply which would appear in the *Official Report*. In Parliaments such as the British, where no committees of specialists exist, a direct question might be asked. The committees can also submit a draft Resolution accompanied by an Explanatory Memorandum leading to a debate in the Parliament concerned or, at any rate, in such Parliaments as possess the constitutional right to challenge

M. Moutet (suite)

raux néerlandais, sur une décision du gouvernement belge de réduire la durée du service militaire, ce qui est contraire à la recommandation que vous aviez votée.

Il est indiqué, d'autre part, que les autres problèmes posés par les recommandations de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale se trouvent, dans une certaine mesure, développés dans les rapports concernant le budget ; mais la vie politique de la plupart des parlements membres de l'U.E.O. a été assez active, ou elle a été interrompue soit par des crises gouvernementales, comme en Italie ou en France, soit par la fin de la législature et de nouvelles élections — c'est le cas pour le parlement fédéral d'Allemagne — soit par les vacances parlementaires ; enfin la discussion et la ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'Energie atomique ont occupé de nombreuses séances dans les parlements de France, d'Allemagne et d'Italie. Nous ne pouvons que nous en réjouir, puisque ces délibérations tendent vraiment à la création de l'Europe.

L'idéal serait de voir, après chaque session, les parlements s'intéresser vivement aux discussions que nous avons eues dans notre Assemblée, mais nous en sommes, hélas ! bien loin.

Il est de fait que les travaux d'assemblées à caractère purement consultatif, et quasi dépourvues des moyens d'obtenir la sanction de leurs délibérations, ne passionnent pas trop nos collègues parlementaires. Il nous faut essayer d'amener peu à peu nos parlements respectifs à s'intéresser aux problèmes ici étudiés par des débats qui les feraient connaître à l'opinion publique de chacun des pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale. Les moyens d'y parvenir sont laissés un peu à l'initiative des membres du Groupe de Travail ou des délégués qui espèrent se faire, dans leur parlement, l'écho de nos discussions dans cette Assemblée. Ainsi que je vous l'ai indiqué, ils peuvent le faire à l'occasion de problèmes politiques concernant leur propre pays, de discussions budgétaires, par exemple, où ils peuvent employer les moyens que leur Constitution ou le règlement intérieur de leur parlement mettent à leur disposition.

Tous les parlementaires, évidemment, reçoivent un nombre considérable de documents

politiques ; malheureusement ou heureusement pour leur compétence, beaucoup de nos collègues s'intéressent à ce qui concerne leur propre spécialisation. Celle-ci peut tenir aux intérêts majeurs des régions qu'ils représentent, ou tenir au fait qu'ils appartiennent, dans les parlements qui en possèdent, à des commissions spécialisées auxquelles ils donnent toutes leurs activités, ou bien au fait qu'ils ont passé dans des départements ministériels et que leur intérêt a ainsi été retenu par les affaires dont, pendant un certain temps, ils ont eu la direction.

Il n'en est pas moins vrai que l'on laisse ainsi l'essentiel des études à des spécialistes, à des groupes de travail trop restreints, ce qui empêche l'ensemble des parlements nationaux de discuter de nouveau les problèmes cependant si graves, si importants, que nous avons eu à examiner ici dans notre Assemblée.

Aussi un rapport ou un débat général après les sessions risque-t-il de ne pas provoquer l'intérêt, ou en tout cas de ne pas être suivi d'une sanction ; si c'est une coutume, cela deviendra très vite un rite, on écouterait poliment le rapport et on n'en discuterait pas. Tant mieux si on en discute, tant mieux si une opposition s'empare des points qui auront été débattus ici pour ajouter l'intérêt de la lutte et, par conséquent, faire connaître à l'opinion publique et à nos parlements l'écho de nos propres délibérations.

Cependant, nous pouvons craindre que cela ne se produise pas toujours et qu'il en soit de ces rapports comme de celui de la commission des Comptes sur les exercices écoulés, c'est-à-dire qu'ils reçoivent une adhésion unanime mais parfaitement indifférente de tous les parlementaires de chacune de nos assemblées.

Par contre, si vos recommandations sont transmises aux commissions spécialisées et si l'un des Représentants de l'U.E.O., membre de ces commissions, provoque un examen de ces recommandations par les commissions, celles-ci peuvent prendre une décision comportant par exemple une transmission aux gouvernements dans une question écrite avec réponse au *Journal officiel*. Dans des parlements comme le parlement britannique, où il n'existe pas de commissions spécialisées, la question pourrait être directement posée. Les commissions peuvent aussi soumettre une proposition de résolution

*M. Moutet (continued)*

governmental responsibility by direct questioning. Thus a public debate would be held, and the more topical the subject, the more important this would be.

On 28th September, 1957, our President considered ways and means of raising the matters discussed here in our national Parliaments. He said he had tried to make suggestions about the liaison which should exist between the Recommendations voted in Strasbourg and the action which should follow in the national Parliaments. He admitted that he was referring mainly to the situation which will arise when, as we all hope, it will be possible to have one single European Assembly voting on a limited number of carefully prepared texts to which it might be possible to give the force of law. Very few of our debates are such as can result in special laws being passed in each State. It is usually a question of international conventions with which the executive is competent to deal. The legislative body ratifies them only after they have been submitted to it by the executive. Consequently, it is only in extremely rare cases that there is any question of a Bill being introduced. Generally speaking, so far as we are concerned, it will only be a question of ratifying international conventions.

The President also said he had asked the Clerk to study all the methods provided for in the different Constitutions or in the rules of parliamentary procedure of informing the Parliaments of the Recommendations of this Assembly, and so make it practically possible to co-ordinate the discussions in Strasbourg more closely with the policy of the national Parliaments.

This is the general conclusion reached by the Secretaries-General of the national Parliaments. No doubt we shall soon be receiving the Clerk's Supplementary Report on which he has already started work. Later in the Session he will be letting us have a fuller version containing the results of the enquiries he has been making of the Secretaries-General of the different Parliaments. With this in view, the Secretariat has

submitted a working paper to you, the second part of which we now await.

Ladies and Gentlemen, if we believe in Europe, we must do our best to create a spirit of European patriotism, and the first step towards achieving this is to interest national Parliaments in the work of the European Assemblies. Europe is on the way to unification — of that there is no doubt. In less than ten years we have seen the creation of Benelux and the Coal and Steel Community, the settlement of the Saar question — all these in a truly European spirit — and the preparation of the joint military organisation which is the fundamental objective of Western European Union. Treaties which some of our countries have already ratified have paved the way for a Customs Union and an atomic industry. That is already a big step forward towards a united Europe.

True, the creation of this European spirit is being retarded by the fact that only a minority of the Member States of the Council of Europe are participating in these schemes. Nevertheless, we must have faith that, with its high potential, its first-class manpower and excellent technicians, we shall succeed in building, on firm foundations, and with incalculable benefit to us all, this United Europe for which we all strive.

Our Working Party has a great task before it. It is confident that, at our next meeting, it will be able to bring you more substantial results than those which I have laid before you.

**THE PRESIDENT.** — Thank you, M. Moutet, for your Report and for the hard work you have done on this problem.

Does anyone else wish to speak?...

The General Debate is concluded.

The Assembly takes note of the Report presented by M. Moutet on behalf of the Working Party for liaison with national Parliaments.

**5. Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session**  
(General Debate, Doc. 65)

**THE PRESIDENT.** — As I announced to the Assembly at the beginning of our Sitting, we

*M. Moutet (suite)*

avec exposé des motifs, laquelle peut donner lieu à un débat devant l'assemblée ou dans les assemblées qui ont constitutionnellement le droit de mettre en jeu la responsabilité gouvernementale par la voie des interpellations. Alors le débat public s'instaure, et il sera d'autant plus important que la question en discussion sera plus actuelle.

Le Président de notre Assemblée, le 28 septembre 1957, avait envisagé les divers moyens qui permettraient de trouver un écho de nos discussions dans nos parlements respectifs. Il avait tenté, disait-il, de présenter certaines suggestions sur la liaison qui devrait exister entre les recommandations votées à Strasbourg et l'action qui doit suivre dans nos parlements nationaux. Il confessait qu'il faisait principalement allusion à la situation qui se présentera lorsque, comme nous l'espérons tous, il sera possible d'avoir une assemblée européenne unique qui votera un nombre limité de textes très soigneusement préparés auxquels on pourrait être amené à donner force de loi. Or, sur ce point, très peu de nos délibérations peuvent donner lieu à des lois particulières pour chaque Etat. Il s'agit en général de conventions internationales qui ressortissent à la compétence de l'exécutif. Le législatif ne les ratifie que lorsque l'exécutif les lui soumet. Par conséquent, il ne peut être question d'un projet de loi que dans certains cas très rares. D'une façon générale, nous ne les connaissons que par la ratification de conventions internationales.

M. le Président indiquait également qu'il avait demandé à notre Greffier de rechercher tous les moyens donnés par les constitutions ou par les règlements intérieurs des parlements pour saisir ces parlements de nos propres recommandations et ainsi de pouvoir exercer cette action pratique et utile qui consiste à coordonner plus étroitement les délibérations de Strasbourg et la politique concrète de nos parlements nationaux.

Telle est la conclusion générale à laquelle ont abouti les secrétaires généraux des parlements nationaux. Nous aurons sans doute à brève échéance le complément du rapport de M. le Greffier, qui a commencé son travail mais qui, dans une prochaine partie de notre session, nous apportera, dans un travail plus complet, le résultat de son enquête auprès des secrétaires généraux de nos diverses assemblées. C'est dans cet esprit que vous avez été saisis par le Secrétariat

d'un document de travail et que nous en attendons la suite.

Mes chers collègues, si nous croyons à l'Europe, il faut essayer de créer ce patriotisme européen qui commencera par l'intérêt que les parlements porteront aux travaux des assemblées européennes. La formation de l'Europe est en marche, c'est évident. Depuis moins de dix ans, nous avons vu se former le Benelux, la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier ; nous avons vu, dans un esprit européen, liquider le problème sarrois, préparer une organisation militaire commune, ce qui est le but essentiel de l'Union de l'Europe Occidentale. Nous avons, par les traités que certains de nos pays ont ratifiés, préparé une union douanière et une industrie atomique. C'est déjà une grande espérance pour la formation de l'Europe.

Certes, le fait que ces projets ne se réalisent que pour une minorité des nations membres du Conseil de l'Europe est un grand obstacle pour la création de cet esprit européen. Néanmoins, ayons confiance et nous réussirons à établir sur des bases solides cette Europe dont l'intégration complète aurait des résultats incalculables par son potentiel très élevé, sa main-d'œuvre excellente et ses cadres techniques.

Notre Groupe de Travail a une grande tâche à accomplir. Il ne doute pas que, dans une prochaine réunion, il puisse vous apporter des résultats plus substantiels que ceux que j'ai eu à vous soumettre.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie M. Moutet de son rapport et pour le travail considérable qu'il a fourni à ce sujet.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La discussion générale est close.

L'Assemblée prend note du rapport présenté par M. Moutet au nom du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux.

##### **5. Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la troisième session ordinaire**

(Discussion générale, Doc. 65)

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Comme je l'ai annoncé à l'Assemblée au début

*The President (continued)*

are deprived, unfortunately, of the presence of M. von Brentano. That need not deprive us, however, of a debate on the various Recommendations and the reply of the Council of Ministers to those Recommendations. It occurs to me that the Rapporteurs of the Committees concerned may like to speak in connection with the replies which they have received to the Recommendations.

The General Debate is now open, and I shall call on any Representative who wishes to speak.

I call M. Fens.

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, as I had the honour to be Rapporteur and helped in the drafting of Recommendation No. 8, I would like to make my contribution to the Debate on the Ministers' Reply. My colleague, M. Moutet, has just read the text of the Recommendation and there is, therefore, no need for me to repeat it. I believe my colleagues will agree when I say that this Recommendation is of great importance if we are to achieve a strong and efficient defence of the West. It emphasises, Mr. President, what you said so clearly yesterday, that our defence effort can be effective only if we work together. I can only say that the Ministers' answer to this extremely important Recommendation, which contains our views as to how the defence of the West must be organised, has been particularly disappointing. In my opinion the Ministers — I do not know if I may say this of Ministers — have not acted as their position would demand. They have been content to act as postmen — certainly a highly honourable occupation. They have informed us that they have forwarded the Recommendation to the Member Governments of Western European Union. It is most kind of them to do this, but we have already done it ourselves. So I presume each of our Governments now has two copies of this Recommendation before it. In spite of that, I would add, governmental reaction has not been particularly stimulating. In fact there has been no reaction from any Government, so far as I know. I must, however, make an exception of Great Britain. I greatly appreciate the fact that a very full debate took place in the House of Commons on Recommendation No. 8 and its introductory Report, in which the British Government took part and answered a number of questions. I would like to congratulate you,

Mr. President, as a Member of the House of Commons, on the fact that you and your colleagues were able to initiate this debate, and we are grateful to the British Government for taking part in it.

We have no right to be surprised at the Council of Ministers' reply. Although it is only one day since the Session started, there have already been several allusions here to the discussion the Committee on Defence Questions and Armaments had with the Ministers' Deputies in London, when amongst other things a questionnaire was presented to these gentlemen. The idea behind the questionnaire was to find out the Ministers' opinion on the Report and on Recommendation No. 8. You will remember what was said in the Assembly yesterday, that no answer had been received from the Deputies. It really is very annoying and disappointing. This discussion took place in July. It really might be supposed that, since we received a reply from the Council on the Recommendation on 26th September, between July and September they might have had time to form an opinion on the Recommendation.

It was stated a number of times during the discussion that the questions raised were all matters which concerned N.A.T.O. But there were certain points which we thought were solely the concern of Western European Union. In the meantime the Council has not taken the trouble to give the Assembly a fitting reply on the Recommendation. Yesterday I was glad to hear several members — in particular Mr. Kenneth Younger — refer again to this Recommendation. They asked if it was not possible for a reply still to be given. I would like to propose, Mr. President — it is a great pity M. von Brentano cannot be with us today — that we continue to press for a more extensive and pertinent reply on Recommendation No. 8 from the Council of Ministers.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I am sure I shall be speaking on behalf of all of us in saying how sorry we are that the Chairman of the Council is not with us. I know I shall carry my colleagues with me in asking you,



*M. le Président (suite)*

de notre séance, nous sommes malheureusement privés de la présence de M. von Brentano, mais cela ne doit cependant pas nous empêcher de discuter des diverses recommandations et de la réponse du Conseil des Ministres à ces recommandations. Peut-être les rapporteurs des commissions intéressées souhaitent-ils prendre la parole au sujet des réponses qu'ils ont reçues aux recommandations.

La discussion générale est ouverte, et je donnerai la parole à tous les Représentants qui la désirent.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'ai eu l'honneur d'être rapporteur et de collaborer à la rédaction de la Recommandation n° 8. Je voudrais apporter ma contribution au débat que l'Assemblée consacre en ce moment à la réponse des Ministres à notre recommandation. Notre honorable collègue, M. Moutet, vient de donner lecture du texte de la Recommandation n° 8. Il est donc inutile de le répéter. Mes collègues seront, je pense, d'accord pour admettre que le texte de cette recommandation est du plus haut intérêt pour l'organisation d'une défense efficace de l'Occident. La recommandation souligne la nécessité d'unir nos efforts en vue de la défense commune, nécessité sur laquelle vous aviez vous-même mis l'accent dans votre discours d'hier. Je dois dire que la réponse des Ministres à notre recommandation, dont l'importance est évidente, puisqu'elle expose nos conceptions relatives à la défense de l'Ouest, nous a profondément déçus. Je trouve que les Ministres — je ne sais si je puis m'exprimer ainsi à leur égard — ont eu une conduite indigne de leur rang. Ils se sont contentés de remplir le rôle, d'ailleurs honorable, de facteur. Ils nous ont annoncé qu'ils ont bien voulu transmettre notre recommandation aux gouvernements des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale. C'est évidemment très aimable de leur part, mais nous l'avions déjà fait nous-mêmes. Je présume donc que nos gouvernements sont actuellement en possession de deux exemplaires de la recommandation. Mais malgré cela, leur réaction n'a pas été particulièrement encourageante. En effet, si mes souvenirs sont bons, aucun gouvernement n'a réagi. Je dois cependant faire une exception pour la Grande-Bretagne. Je me réjouis que, précisément, la

Recommandation n° 8 et le rapport qui l'a précédée aient fait l'objet d'un large débat aux Communes, avec la participation du gouvernement britannique qui a répondu à certaines questions. Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter, en votre qualité de membre de la Chambre des Communes, d'avoir réussi, avec le concours de nos collègues, à organiser ce débat. Nous savons gré au gouvernement britannique d'avoir accepté d'y prendre part.

Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner de l'attitude du Conseil des Ministres. Quoique réunis ici depuis un jour à peine, les Représentants ont à plusieurs reprises fait allusion à l'entretien accordé par les Suppléants des Ministres à Londres, à la commission des Questions de Défense et des Armements. Nous avons, entre autres, présenté à ces Messieurs les Suppléants un questionnaire dans l'intention de provoquer une réponse des Ministres à propos de la teneur du rapport et de la Recommandation n° 8. On a annoncé hier à l'Assemblée, vous vous en souviendrez, que les Suppléants n'ont pas répondu. C'est très ennuyeux et décevant à la fois. Cet entretien a eu lieu en juillet. Nous pouvons supposer que le 26 septembre, date à laquelle nous est parvenue la réponse du Conseil, celui-ci avait eu le temps, de juillet à septembre, de se faire une opinion sur cette recommandation.

Au cours de l'entretien, on a dit à plusieurs reprises : toutes ces questions concernent l'O.T.A.N. Mais nous pensons que certaines d'entre elles intéressent uniquement l'Union de l'Europe Occidentale. Entre-temps, le Conseil ne s'est pas donné la peine de préparer la réponse que l'Assemblée attendait de lui. Je suis heureux que certains collègues, notamment M. Kenneth Younger, soient revenus hier sur cette question. Ils ont demandé si nous pouvions encore espérer une réponse. Je voudrais proposer, Monsieur le Président — il est regrettable que M. von Brentano ne puisse être présent — qu'on insiste auprès du Conseil des Ministres afin d'obtenir une réponse plus complète et plus pertinente à la Recommandation n° 8.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis certain de parler au nom de tous mes collègues en disant combien nous regrettons que le Président du Conseil ne soit pas parmi nous. Je sais qu'ils m'approuveront tous

*Mr. Edwards (continued)*

Mr. President, to be good enough to convey to M. von Brentano our very kind regards and good wishes for his speedy recovery.

For my part, I feel slightly inhibited this morning, because I remember, as perhaps my colleagues do, my last encounter with M. von Brentano, and I feel that, since the object of my attentions is prostrate in bed, I cannot deal with him in the way in which I tried to do on the last occasion. Perhaps I may be forgiven, therefore, for speaking in what, for me, is a somewhat low tempo. Nevertheless, there are a few things that, even in the absence of the Chairman of the Council, I would like to say.

First of all, I think that, although we may be disappointed at the outcome of the Joint Meeting which we had, and M. Fens is right to feel very disappointed about it, we must at least appreciate that the Council took our Recommendations, or some of them, seriously, and did appoint Working Parties to work on them. If little has so far emerged from these Working Parties, it must not lead us to suppose that no work was done.

In my opinion, one of the troubles about these Joint Meetings is that we often meet without any proper basis of understanding before we meet. Looking back, I am quite clear that there was a profound misunderstanding between the two sides as to what was the purpose of the meeting. The moral is that we must try to prepare for Joint Meetings much more carefully and must ask our officials and the officials of the Secretariat-General to get together so as to make possible the most fruitful exchanges between Ministers and Ministers' Deputies and Representatives of the Assembly when they meet. I know this is much in the mind of our Clerk, and I believe the Secretary-General appreciates the need for this kind of preliminary work.

I was pleased that, for the first time, I think, the Ministers have said clearly that representatives of the seven countries have from time to time met under the auspices of the Council to discuss questions of common interest before their study by the United Nations and its Agencies. The reply says:

“As such meetings have proved of considerable value, they are now being held regularly.”

This is very satisfactory, and I hope these meetings will continue and that the Council will feel able to enlarge the subjects for discussion.

Had the Chairman of the Council been here today, I would have liked to refer to one or two matters which are the concern of my Committee, the Committee on Budgetary Affairs and Administration, which still remain outstanding between us and the Council, and which arise from the staff regulations. I would have liked to hear a further word from the Chairman about the rent allowance in Paris and compensation to members of our staff in the event of abolition of office. I imagine that in his absence it would be better for me, or you, Mr. President, to take up these matters with him in writing.

I am still concerned about what seems to be a lack of proper publicity for the work of Western European Union. I think the public relations aspect of the organisation is not receiving all the attention it deserves. If Western European Union is to survive or have any influence, it must become increasingly known. I therefore make a plea for greater attention to be given by the Council to the whole field of public relations.

I conclude by reiterating my sorrow that M. von Brentano is not able to be with us today and by expressing the hope that he will soon be well and be able to give his characteristically frank replies to the points which are raised in this debate.

THE PRESIDENT. — I call M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Netherlands*) (Translation). — In the absence of M. Senghor and M. Struye, the Rapporteurs, I would like to make some comments on the Council's replies to Recommendations 11 and 12.

In the first place, as a general observation, I would like to say that the tone of the replies seems to me to have changed. They are more understanding and better thought out. Let us admit that that is a step forward.

*M. Edwards (suite)*

si je vous demande, Monsieur le Président, d'être assez bon pour transmettre à M. von Brentano nos plus chaudes amitiés et nos bons vœux de prompt rétablissement.

Pour moi, je me sens un peu gêné ce matin parce que je me souviens, et mes collègues aussi, peut-être, de ma dernière rencontre avec M. von Brentano, et que je ne saurais, en son absence pour cause de maladie, le traiter comme j'ai tenté de le faire pendant la première partie de la session. On me pardonnera donc d'adopter un ton qui, chez moi, semblera singulièrement radouci. Il est pourtant certaines choses que je souhaite dire même en l'absence du Président du Conseil.

En premier lieu, il me semble que si le résultat de la réunion commune que nous avons tenue a pu nous décevoir, et certes M. Fens est en droit d'être fort déçu, il faut nous féliciter du moins de voir que le Conseil a pris au sérieux nos recommandations — quelques-unes de nos recommandations — et qu'il a constitué des groupes de travail pour les étudier. Si fort peu de choses sont sorties jusqu'ici de ces groupes de travail, nous ne devons pas pour autant supposer qu'ils n'ont rien fait.

L'un des inconvénients de ces séances communes c'est, à mon avis, que nous nous réunissons souvent sans nous être munis d'une base d'entente suffisante. Je suis certain, en y repensant, qu'il existait un profond malentendu entre les deux parties quant aux motifs mêmes de la réunion. La morale de cette histoire c'est qu'il faut s'efforcer de préparer beaucoup plus soigneusement ces réunions communes et demander aux membres de notre Secrétariat et du Secrétariat Général de s'entendre pour faire en sorte qu'au cours de ces rencontres, les échanges entre Ministres et Suppléants d'une part et Représentants de l'Assemblée d'autre part, soient aussi fructueux que possible. Je sais que notre Greffier s'en préoccupe et je crois que le Secrétaire Général comprend la nécessité de ce genre de travail préparatoire.

J'ai été heureux de voir que pour la première fois, me semble-t-il, les Ministres ont dit nettement que les représentants des sept pays se sont réunis de temps en temps sous les auspices du Conseil pour examiner des questions d'intérêt commun avant qu'elles ne soient étudiées par l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées. La réponse précise en outre :

« Ces réunions ont été extrêmement utiles et en conséquence elles sont devenues la règle. »

Voilà qui est très satisfaisant et j'espère que ces réunions continueront à avoir lieu et que le Conseil estimera pouvoir étendre les sujets soumis à discussion.

J'aurais aimé entretenir le Président du Conseil, s'il avait été présent aujourd'hui, d'une ou deux questions du ressort de ma Commission, celle des Affaires budgétaires et de l'Administration, soulevées par certains articles du règlement du personnel, et restées pendantes entre nous et le Conseil. J'aurais voulu obtenir, de la bouche du Président, quelques éclaircissements au sujet de l'indemnité de logement à Paris et de l'indemnité à accorder aux membres de notre personnel en cas de suppression d'emploi. En son absence, peut-être vaut-il mieux que je traite ces questions avec lui par écrit ou que vous le fassiez vous-même, Monsieur le Président.

Je continue à m'inquiéter de ce qui semble être une sorte de carence en matière de publicité à donner aux travaux de l'Union de l'Europe Occidentale. Je crois que les relations de l'organisation avec la presse et le public ne bénéficient pas de toute l'attention qu'elles méritent. Pour que l'Union de l'Europe Occidentale subsiste, pour qu'elle ait une influence quelconque, il faut qu'elle soit de mieux en mieux connue. Je demande donc instamment au Conseil d'accorder plus d'attention au domaine des « public relations » tout entier.

Je terminerai en répétant combien je regrette que M. von Brentano ne puisse être aujourd'hui des nôtres, et j'exprimerai l'espoir qu'il sera bientôt en état de répondre aux questions qui ont été soulevées au cours du présent débat avec la franchise qui le caractérise.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Pays-Bas*). — Puisque les rapporteurs, M. Senghor et M. Struye, sont absents, je voudrais présenter un commentaire sur les réponses à leurs Recommandations n° 11 et 12.

Je formulerai tout d'abord une observation d'ordre général : à mon avis, les réponses ont changé de ton. Celui-ci est plus compréhensif et les réponses sont beaucoup mieux élaborées. Reconnaissons ce progrès.

*M. van der Goes van Naters (continued)*

On the other hand, they do not always answer all the suggestions made or the questions raised in the Recommendations, which is perhaps quite natural.

The Preamble to Recommendation No. 11 starts by mentioning some of the characteristics of the probable future rôle of W.E.U. which "will depend on the development of common policy between Great Britain and the six Powers signatory to these Treaties". It considers "that the development of the seven-Power Community depends in great measure on the political will of Great Britain to play her part...".

The Reply to this Preamble states that "the Council have studied this Recommendation with great interest. In the Preamble, the Assembly has exposed clearly its views with regard to the future of European co-operation".

That is quite true. But we asked the Council's opinion on the subject, because it is a very serious matter.

Some of us, indeed, feel some misgiving about the future of Western European Union and that is the very reason why our Committee was asked to study the question. We are sometimes undecided ourselves — I say this in all sincerity — and whether or not W.E.U. is really to have a future largely depends on the Council.

The Council reply that they are greatly interested in our views on the future of European co-operation, but say nothing of their own intentions or thoughts. I therefore think we must ask M. von Brentano — and I too sincerely hope he will soon be with us — to give us a reply with his usual energy and frankness concerning present ideas about the rôle which W.E.U. can play or which it is proposed to assign to it in world politics.

It has been said that most fruitful talks and contacts have taken place in the Council, particularly last year. I am delighted to hear it, but we have not been told to what these more regular contacts have been leading nor what are the real objectives of the Council in world policy and in European policy. We remain uninformed about this and it is most necessary that we should know.

We also put forward some suggestions regarding political matters, and the reply we have received on this subject is as follows:

"In reply to the Assembly's suggestion that the Council should meet more frequently... the Ministers agreed at the meeting held on 26th February 1957 that the Council should meet more frequently at Ministerial level."

That reply is clear and positive, and I know it is true. Whenever possible, meetings are held before the session of the North Atlantic Council, and that is a most useful procedure. It is added that "Representatives of the seven countries have from time to time met... to discuss questions of common interest before their study by the United Nations".

That is extremely important, and we may revert to it on Monday when we discuss Mr. Willey's Report. We have always been most anxious that the seven countries of Western European Union should harmonise their policy within the United Nations. We are told that this is being done, and that is a constructive and most reassuring reply. It is added that, "as such meetings have proved of considerable value, they are now being held regularly".

Thus the first suggestion I submitted to you has been considered useful. Meetings have taken place and the procedure has proved successful. But what is the purpose of this common policy? Has it a definite aim or object? The Council must inform us of their opinion on the future of Western European Union.

In reply to our suggestion concerning the existing composition of the Council, they state:

"The Governments represented on the Council do not exclude the possibility of other Ministers accompanying the Foreign Ministers to meetings of the Council if the occasion demands it... Naturally, the views of Governments are, whenever appropriate, concerted as to the most suitable composition of delegations for the discussion of any particular subject."

That is only natural. No emphasis is laid on the point, and that is understandable. At any rate the possible attendance of other Ministers is not excluded. To my mind we should be satisfied with that reply for the moment.

*M. van der Goes van Naters (suite)*

D'autre part, on ne répond pas toujours à toutes les suggestions, à toutes les questions posées dans les recommandations, ce qui est peut-être naturel.

Le préambule de la Recommandation n° 11 mentionne tout d'abord quelques caractéristiques du rôle futur éventuel de l'U.E.O., « qui dépendra du développement d'une politique commune entre la Grande-Bretagne et les six puissances signataires de ce traité » et il considère « que le développement d'une communauté des six puissances dépend dans une grande mesure de la volonté politique de la Grande-Bretagne de jouer son rôle... ».

Or, la réponse à ce préambule indique : « Le Conseil a étudié avec grand intérêt cette recommandation. Dans le préambule, l'Assemblée a exposé très clairement son opinion sur l'avenir de la coopération européenne ».

C'est exact, mais nous avons demandé l'opinion du Conseil à ce sujet parce que cette question est très grave.

En effet, certains de nous éprouvent des doutes sur l'avenir de l'Union et c'est précisément la raison pour laquelle il a été demandé à notre Commission d'étudier cette question. Nous aussi, nous sommes parfois hésitants — je le dis très sincèrement — et il dépend dans une large mesure du Conseil que l'U.E.O. ait un véritable avenir.

Or, le Conseil nous répond qu'il est très intéressé par notre opinion sur l'avenir de la coopération européenne, mais ne nous dit rien de ses propres intentions et de ses propres pensées. Il est donc nécessaire, je crois, de demander à M. von Brentano — j'espère, moi aussi, très vivement qu'il sera ici prochainement — qu'il veuille bien nous répondre, avec son énergie et sa sincérité habituelles, au sujet des conceptions actuelles sur le rôle que peut jouer ou que l'on se propose de faire jouer à l'U.E.O. dans le monde.

On a dit que des conversations et des contacts très fructueux avaient eu lieu au sein du Conseil, surtout l'année dernière. Je suis ravi de l'apprendre, mais on ne nous dit pas à quoi tendent ces contacts plus réguliers, ni quels sont les vrais objectifs du Conseil dans la politique mondiale et dans la politique européenne. Nous l'ignorons, et il serait cependant nécessaire que nous le sachions.

Nous avons présenté aussi quelques suggestions en ce qui concerne le domaine politique, et sur ce sujet on nous répond :

« L'Assemblée ayant proposé que le Conseil se réunisse plus fréquemment..., les Ministres ont convenu le 26 février 1957 que le Conseil se réunirait plus fréquemment à l'échelon ministériel. »

C'est une réponse claire, positive, et je sais que c'est exact. Chaque fois que cela est possible, les réunions ont lieu avant la session du Conseil de l'Atlantique Nord, cette procédure est très efficace. Et l'on ajoute que : « des représentants des sept pays se sont réunis pour examiner les questions d'intérêt commun avant qu'elles soient étudiées par l'Organisation des Nations Unies ».

Cela est d'une importance extrême. Nous pourrions y revenir lundi prochain, lors de la discussion du rapport de M. Willey et nous avons toujours manifesté le grand désir que les sept pays de l'Union de l'Europe Occidentale harmonisent leur politique au sein de l'Organisation des Nations Unies. On nous dit qu'il en est ainsi ; vraiment cette réponse est positive et réconfortante. On ajoute : « Ces réunions ont été extrêmement utiles et en conséquence elles sont devenues la règle. »

La première suggestion que je vous ai présentée prend ainsi de la valeur ! On s'est réuni et cette procédure a réussi. Mais quel est l'objet de cette politique commune ? Tend-elle vers un but, vers un objectif fixe ? J'estime que le Conseil doit nous faire connaître son avis sur l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale.

En réponse à notre suggestion relative à la composition de fait du Conseil, le Conseil précise :

« Les gouvernements membres du Conseil n'entendent pas exclure la possibilité pour d'autres ministres d'accompagner, le cas échéant, les ministres des Affaires étrangères aux réunions du Conseil... Il est évident que les gouvernements se concertent, si besoin est, sur la composition qui convient le mieux à l'examen d'une question donnée. »

C'est naturel. On n'insiste pas sur ce point, ce que je comprends. En tout cas, on n'exclut pas la présence d'autres ministres. A mon sens, il faut se contenter, pour le moment, de cette réponse.

*M. van der Goes van Naters (continued)*

The reply to our suggestions concerning the economic, cultural, legal and social fields, is somewhat dilatory. The Council would like to study the matter and promise to revert to it. We are always very patient — we have learnt to be — and I think it will be useful to revert to these questions later precisely because the first part of the Report contains constructive and, to my mind, very fruitful elements.

But I would urge, Mr. President, that we must obtain from M. von Brentano the opinion of the Council on the programme suggested in the Preamble to Recommendation No. 11. They ought to give us their opinion and not be satisfied with merely recording ours.

In Recommendation No. 12, on the links to be established between the European Economic Assembly and the Assembly of Western European Union, we made two suggestions. We first asked that at least some of the members of the new Assembly should be chosen from among those of the Assembly of Western European Union, and then that this identity of membership should be facilitated by the appointment of Substitutes to the new Assembly.

The Council replied to our first suggestion that it understood that the Governments concerned now proposed to take the necessary steps to ensure that the membership of the European Assemblies was in part identical.

This first point is therefore settled by the resolution of 9th July of the six Ministers who are members of Western European Union, recommending partial identity of membership. In the case of the three Great Powers half the members ought to be identical in both Assemblies; for the three Benelux countries a third might be sufficient, because it is very difficult to divide a small number of members in this way. I do not think there is any need to revert to this point.

On the other hand, I do think, Mr. President, it is necessary to give further consideration to our second suggestion that the procedure should be facilitated by the appointment of Substitutes to the new Assembly. On this the Council has not expressed an opinion. I know the matter has not yet been settled by the Assembly of the Six, and that is a disaster not only for the small countries but also for the Great Powers, because it will be impossible to effect these personal

links in practice so long as there are no Substitutes. Do you realise that we run the risk of being members of five assemblies: the Council of Europe, Western European Union and the three Assemblies of the Six? I, at any rate, shall be in that position.

The "single" Assembly will be divided into three, from the functional point of view, and will have a threefold control. There will be committees on widely differing subjects: probably a committee on Africa, a committee for universal suffrage, and committees for all sorts of new, important and critical questions. It will be impossible to attend to all that and to maintain proper contact between the Seven and the Fifteen without Substitutes.

As a result of various unfortunate misunderstandings, the Six have not yet given any response to this suggestion of Substitutes — or if they have it has been somewhat negative — because they have thought the appointment of Substitutes would detract in some way from parliamentary responsibility. They imagined that the Substitute would sometimes be Mr. X and sometimes Mr. Y, and that in this way parliamentary responsibility could not be clearly established. In point of fact, it is not like that at all, as we in this Assembly know only too well. There is a proper division of labour. The actual Representative has one task allotted to him and the Substitute regularly and loyally carries out another. That is a perfectly logical division of labour.

If we show clearly that that is what is intended, I think the Six may change their minds concerning the appointment of Substitutes, and for my part I would like to suggest to the Assembly that it ask the Ministers, through M. von Brentano, to reconsider this important question, so that the personal link between those Members of Parliament who are faithful to the European idea may really be established and the true unity of free Europe may be strengthened.

THE PRESIDENT. — I call M. Montini.

M. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would like to associate myself with those who have preceded me in lamenting the absence of M. von Brentano, and to say how much we shall miss his illuminating comments on the document we have before us. Let us hope for an improvement in M. von Brentano's health — indeed, in the health of the whole of Europe at this time of crisis.

*M. van der Goes van Naters (suite)*

En ce qui concerne nos suggestions dans les domaines économique, culturel, juridique, social, la réponse est un peu dilatoire : on veut étudier l'affaire, on promet d'y revenir. Nous sommes toujours très patients, nous avons appris à l'être et je crois utile de revenir plus tard sur ces questions, précisément parce que dans la première partie de la réponse figurent des éléments positifs et, à mon avis, très fructueux.

Mais j'insiste, Monsieur le Président, pour que nous obtenions de M. von Brentano qu'il nous fasse connaître l'avis du Conseil sur le programme suggéré dans le préambule de la Recommandation n° 11, son avis à lui, sans se contenter d'enregistrer le nôtre.

Dans la Recommandation n° 12 sur les liens à créer entre l'assemblée économique européenne et l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, nous avons formulé deux suggestions. Nous avons d'abord demandé qu'au moins une partie des membres de l'assemblée nouvelle soient choisis parmi ceux de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et ensuite que cette identité soit facilitée par l'institution de suppléants à l'assemblée nouvelle.

Le Conseil a répondu à la première demande qu'il croyait savoir que les gouvernements intéressés envisagent à l'heure actuelle des mesures susceptibles d'assurer une identité partielle de représentation dans les assemblées européennes.

Ce premier point est donc réglé par la résolution du 9 juillet des six Ministres membres de l'Union de l'Europe Occidentale, qui recommande une identité partielle des représentants. Pour les trois grands pays parmi les Six, elle devrait valoir pour la moitié des représentants; pour les trois pays du Benelux, on pourrait se contenter d'un tiers, parce qu'il est très difficile à une petite représentation de se partager de cette sorte. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de revenir sur ce point.

Par contre, je crois, Monsieur le Président, à la nécessité de revenir sur notre deuxième suggestion tendant à faciliter l'identité des représentations par l'institution de suppléants à l'Assemblée nouvelle. Sur ce point le Conseil n'a pas réagi. Je sais que l'affaire n'est pas encore réglée au sein de l'Assemblée des Six. C'est une vraie catastrophe, non seulement pour les petits pays, mais aussi pour les grands, parce qu'il sera impossible de réaliser ces liens personnels

de fait tant qu'il n'y aura pas de suppléants. Imaginez que nous serons ou risquons d'être membres à la fois de cinq assemblées : le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe Occidentale, et les trois assemblées des Six, ce sera mon cas.

L'Assemblée « unique » mais qui est fonctionnellement divisée en trois, a un triple contrôle. Il y aura des commissions pour des préoccupations fort diverses, peut-être une commission pour l'Afrique, une commission pour le suffrage universel, des commissions pour toutes sortes de choses nouvelles, importantes et décisives. Il sera impossible de faire tout cela et de soigner les liens entre les Sept et les Quinze s'il n'y a pas de suppléants.

Par suite de malentendus regrettables, les Six n'ont pas encore réagi, ou du moins ils ont réagi d'une manière assez négative sur cette question des suppléants, parce qu'on a cru que leur institution signifierait une sorte d'évaporation de la responsabilité parlementaire. On a cru qu'une fois, ce serait M. X, une autre fois, M. Y, et qu'ainsi il ne serait pas possible d'établir nettement cette responsabilité. Or il n'en est pas du tout ainsi. Nous le savons ici par expérience. Il y a une division du travail. Le représentant en titre a une tâche déterminée et le suppléant en a une autre, régulièrement et fidèlement. C'est là une division du travail fort logique.

Si nous montrons clairement que c'est de cela qu'il s'agit, je crois bien que les Six peuvent aussi changer d'avis en ce qui concerne l'institution des suppléants et je voudrais, quant à moi, conseiller à l'Assemblée d'intervenir auprès des Ministres, auprès de M. von Brentano, pour que soit revue cette question essentielle, afin de réaliser véritablement ce lien personnel entre les parlementaires fidèles à l'Europe et de renforcer la vraie unité de toute l'Europe libre.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour déplorer l'absence de M. von Brentano qui aurait dû nous éclairer sur les réponses contenues dans le document que nous avons sous les yeux. Nous formulons des vœux pour la santé de M. von Brentano ainsi, d'ailleurs, en cette période de crise, que pour l'Europe entière.

*M. Montini (continued)*

I want to speak briefly about Recommendations 13 and 14.

Although I am not the Rapporteur for cultural questions, it seems to me that the replies we have received from the Council are, to say the least, inadequate. As regards Recommendation No. 13, the Council has replied first, that it is not competent to deal with this matter, and second, that it was unable to have translations made. Our request contained in paragraph (a) was that WEU publications should be translated into all the languages of the Member States and that, for this purpose, the budgetary provision for this work should be increased. The Council side-stepped this question, and said to all intents and purposes that they could not undertake to have these translations made, but gave no reason. May I say that this manner of replying to our question seems to me very unsatisfactory? They should at least give a reason for their negative answer. It is usual for any authority, when compelled to refuse a certain request, to state its motive for doing so.

Regarding the production of microfilm, the Council declines to accept any responsibility in this matter and suggests that it is the concern of other organisations, particularly the Council of Europe. We are delighted to know that relations between the Council of Europe and W.E.U. are so close as to allow their functions to be passed from one to the other, but I find it most regrettable that W.E.U. should suggest ceding its powers to the Council of Europe on a matter which falls definitely within its terms of reference.

In regard to the point mentioned in paragraph (c), to extend the agreement on collective passports to Germany and Italy, we urge the Council not to leave things as they are, but to make a determined effort to arrive at some decision.

There is also the manner in which the replies are framed. I think I may be permitted as a Member of Parliament to ask the Council not to couch their replies in terms — I will not say that offend us — but which at any rate leave us perplexed.

“The Council are already considering the possibility and advisability of extending...” It is not the work of a Council — of experts perhaps, but not of a Council.

In paragraph (d) we have the same formula again: “The Council are considering the possibility of extending the activity, etc...” Here again, the work required is not that done by experts, which is of a preparatory nature. The Council is an executive body; it is not an academy for preparatory studies, but an action group, able to take decisions and put them into immediate effect.

I will now dwell for a moment on the paragraph in Recommendation No. 13 which refers to passports. Italy is in a particular unfavourable position as regards the present tendency, towards the abolition of passports, a tendency which has our entire approval. Italy's position in this respect is rather a special one owing to the influx of large numbers of refugees. It is true that Germany has received an even greater number of refugees, but whereas these are all German-speaking, the people flocking into Italy come from different European countries, so that we have had to regulate this flow and keep it within certain limits. However, this unusual situation is gradually becoming more normal and therefore losing its urgency.

We are left with a more important problem, however, that of our surplus population. This results in regular seasonal emigration on an impressive scale, and in constant pressure being exerted by those Italians who cannot find work in their own country and therefore wish to go abroad. This seasonal emigration has to be controlled in such a way that rapid crossing of the frontier is not impeded and links with people leaving the country can be maintained, especially in regard to border zones and movements of a seasonal character.

It is necessary for us to maintain contact with people who go abroad in order to prevent coming and going without any sort of control. We agree, however, that whatever system we adopt should not affect tourist traffic in any way. What we have to do is to devise a method of controlling passports or other identification papers in such a way as to enable us to distinguish between emigrants and immigrants, on the one hand, and tourists on the other.

Having said this, I can leave aside all other questions relating to cultural matters as these do



*M. Montini (suite)*

Je voudrais dire quelques mots sur les Recommandations n° 13 et 14.

Je ne suis pas rapporteur pour les questions culturelles, mais j'estime que les réponses qui nous ont été données par le Conseil sont à tout le moins insuffisantes. Pour la Recommandation n° 13, le Conseil nous a répondu, tout d'abord qu'il était incompétent et, ensuite, qu'il n'était pas en mesure de faire faire des traductions. Nous avons demandé, à l'alinéa (a), que les publications de l'U.E.O. soient traduites dans toutes les langues des Etats membres et, par conséquent, que les crédits affectés à ces travaux soient augmentés. Le Conseil élude la question et dit en substance qu'il ne pense pas pouvoir faire faire ces traductions, mais sans en donner la raison. Je me permets de souligner que cette réponse négative, non motivée, n'en est pas une. Toute autorité, même lorsqu'elle est amenée à répondre par la négative, donne habituellement les motifs de sa décision.

En ce qui concerne la production de microfilms, le Conseil décline toute compétence et nous dit que c'est l'affaire d'autres organismes, notamment du Conseil de l'Europe. Nous nous réjouissons du fait que les rapports entre le Conseil de l'Europe et l'U.E.O. soient si intimes qu'ils permettent un transfert de compétences d'un organisme à l'autre ; mais je constate avec regret que l'on cède une compétence au Conseil de l'Europe comme si l'U.E.O. n'en avait pas une, et bien définie, en la matière.

En ce qui concerne l'extension à l'Allemagne et à l'Italie de l'accord relatif aux passeports collectifs, visée à l'alinéa (c), nous demandons instamment que le Conseil, au lieu de laisser les choses où elles en sont, essaie d'arriver à une conclusion.

Il s'agit encore une fois de forme ; qu'il me soit permis, en ma qualité de parlementaire, de demander au Conseil de ne pas donner à ses réponses une forme qui nous laisse perplexes — pour ne pas dire qu'elle nous offense.

« Le Conseil examine déjà l'opportunité et les moyens d'étendre... » : C'est trop peu d'examiner l'opportunité et ce n'est pas l'activité propre d'un Conseil — c'est peut-être celle d'un groupe d'experts mais non d'un Conseil.

A l'alinéa (d) nous retrouvons la même formule :

« Le Conseil envisage les possibilités d'étendre les activités, etc... » Là aussi, il ne s'agit pas d'un travail d'experts, qui est un travail préparatoire. Le Conseil est un organe exécutif, non pas un collège d'études préparatoires : il peut prendre des décisions et leur donner une suite immédiate.

Je m'arrêterai maintenant, en ce qui concerne la Recommandation n° 13, sur une question précise : celle des passeports. L'Italie se trouve dans des conditions particulièrement défavorables à l'égard de la tendance actuelle visant à leur suppression — et à laquelle nous nous associons entièrement. Mais les nombreux réfugiés qui ont afflué en Italie créent dans notre pays une situation particulière. Je sais que l'Allemagne en a accueilli un nombre encore plus considérable, mais il s'agissait d'éléments, provenant de régions de même langue ; ce n'était pas le cas pour l'Italie qui en a reçu de tous les pays du continent européen, ce qui l'a amenée à réglementer cette affluence et à formuler certaines réserves. Toutefois l'importance de ce phénomène a tendance à diminuer.

Il existe en revanche en Italie une question plus importante ; c'est celle de l'excédent de la population qui a abouti à une émigration saisonnière et normale vraiment impressionnante non seulement en soi, directement, mais encore en raison de la pression qu'exercent systématiquement les ressortissants italiens qui, ne trouvant pas de travail, veulent se rendre à l'étranger. Aussi l'émigration saisonnière entraîne-t-elle la nécessité d'un contrôle qui ne s'oppose pas aux passages rapides des frontières mais qui exige plutôt une continuité de liaison avec les personnes qui se rendent à l'étranger, notamment en ce qui concerne les régions frontalières et les mouvements de caractère saisonnier.

Il est intéressant pour nous de maintenir le contact avec ceux qui se rendent à l'étranger, afin qu'ils ne puissent aller et venir sans aucun contrôle. Nous convenons qu'il ne faut pas toucher au côté touristique. Il faudrait en arriver à une réglementation des passeports ou de toute carte analogue qui établisse une distinction entre l'émigration et l'immigration d'une part, et le tourisme d'autre part.

Ceci dit, je le répète, je ne m'appesantirai pas sur les questions culturelles, car elles ne sont

*M. Montini (continued)*

not come within my province. What concerns me more closely is the reply to Recommendation No. 14, which deals with social questions. The Recommendation transmitted to the Ministers asked, in paragraph 1, that the Council should institute a study of the harmonisation of social charges between the seven Member States after the ratification of the Treaty setting up the European Economic Community.

It was very easy for the Council of Ministers to make the preparatory stage of the European Community an excuse for avoiding completely making any reply or taking any action. In effect what they said was: "The Council feels that, at a time when important steps are being taken towards European integration, it is too early to take up a position with regard to suggestions for new activities in these particular fields".

But we do not want the Council merely to make a statement. We want them to act. We want to see the European Economic Community come into being and the Common Market take its place by the side of all the other activities which concern the Seven. I cannot pretend to be satisfied with this reply, the more so as work is already being carried out in this field, such as that covered by the Social Charter under consideration by the Council of Europe, and the work of the Coal and Steel Community in connection with social charges.

It seems to me that the Council of Ministers might at least have explained the exact situation and have said perhaps that, while this is not the moment to take definite measures, at any rate, a general line can be indicated and followed. But what line is the Council taking? That is the question we are asking ourselves, and which leads us to insist on a different form of relationship between the Assembly and the Council from that existing at present. We do not want replies to be given to us through a little window which is liable to slam shut at any moment.

Our second request was that a complete study be made of matters concerning the quality and quantity of food available with a view, particularly, to applying the results in the under-developed areas of Europe. This was coupled with paragraph 3 and answered at the same time. I would remind the Assembly of the present attitude of the United Nations, and particularly their Economic and Social Council, to this ques-

tion, which is to concentrate all their efforts this year on the problem of world hunger and the means of combating malnutrition. For this purpose they have made this study the centre and focus of all their activities in the social field.

It would take a long time to explain this new line of action taken by the Economic and Social Council, the repercussions of which are plainly to be seen in the under-developed territories in other continents as well as in certain areas of Europe — not only in Southern Europe, or in one of the States belonging to W.E.U. — but in areas where the population is very highly concentrated, for instance, in suburban districts where food supplies are badly distributed. It is not a problem of quantity. Generally speaking, quantities and calories are adequate in the seven countries of W.E.U. What is needed is supervision of distribution in order to ensure a fair share per head of the existing supplies. It is true that food statistics exist proving that the calories per head are sufficient for everybody, but it is likewise true that all are not in a position to eat their fill. One of our poets has expressed this point very neatly. He said that if statistics proved there was a chicken a head and in spite of that someone went without, it was because someone else had eaten two. This is what happens in under-developed areas. We must pay more attention to the quantity of food distributed, but we must, above all, make a thorough examination as to its quality. By quality distribution I mean not only the amount of proteins and carbohydrates that should be absorbed, but more especially a distribution which will ensure a sufficient and suitable diet for each country and each climate and the proper nutrition of the individual, who is the child of today and will be the man of tomorrow.

I want particularly to mention the children. We have had confirmation that, especially in some districts, there is absolutely no supervision as regards the quality of food for children. Undernourished infants show a pre-disposition to certain childish ailments which are apt to attack them in succession. This applies particularly to young children living in the suburbs of large cities — districts which are always neglected.

My object in talking about food in terms of quality and quantity is certainly not to instruct members of the Assembly, but to appeal to the Council not to give so summary a reply or one so unworthy of the importance of these questions,

*M. Montini (suite)*

pas de mon ressort. En revanche, la réponse à la Recommandation n° 14 concernant les questions sociales me touche de plus près. La recommandation qui a été présentée aux Ministres demandait à l'alinéa 1 que soit étudiée l'harmonisation des charges sociales entre les sept États membres après la ratification du traité instituant la Communauté économique européenne. Il a été facile au Conseil des Ministres de prendre à la lettre le stade préparatoire de la Communauté européenne pour éluder toute réponse et toute décision. La réponse dit en effet que le Conseil « estime qu'à l'époque où sont prises d'importantes mesures dans le sens de l'intégration européenne, il serait prématuré de se prononcer en ce qui concerne les propositions relatives aux nouvelles activités dans ces domaines particuliers ».

Mais nous ne demandons pas seulement au Conseil de se prononcer, mais d'agir. Là aussi, nous désirons que la Communauté économique européenne soit réalisée et que le marché commun vienne s'ajouter aux autres activités des Sept. Je ne puis me déclarer satisfait de cette réponse, d'autant plus qu'il existe déjà dans ce domaine des travaux tels que la Charte sociale à l'étude au Conseil de l'Europe et, d'autre part, les travaux de la C.E.C.A. sur les charges sociales.

Il me semble que le Conseil des Ministres devrait au moins faire le point de cette question et dire éventuellement que, si le moment de prendre des mesures n'est pas venu, du moins faut-il suivre des directives. Mais quelle orientation le Conseil des Ministres est-il en train de prendre ? C'est la question que nous nous posons. Il faut que la liaison entre l'Assemblée et le Conseil prenne une autre forme. On ne peut pas nous donner des réponses comme on les donnerait à un guichet qu'on ouvrirait ou fermerait à son gré.

A notre deuxième point concernant la nécessité de faire procéder à une étude complète des questions d'alimentation qualitative et quantitative et d'appliquer les résultats, notamment dans les zones sous-développées de l'Europe, il est fait réponse en même temps qu'à l'alinéa 3. L'Assemblée n'est pas sans connaître l'orientation actuelle de l'O.N.U., et en particulier l'orientation du Conseil économique et social en la matière.

Nous savons que ces organismes ont tout particulièrement mis en relief, cette année, le problème de la faim dans le monde et des moyens propres à combattre la mauvaise alimentation, et qu'ils ont fait de ce problème le centre et le noyau de l'action sociale.

Il serait long d'expliquer cette nouvelle orientation du Conseil économique et social dont les répercussions importantes affectent non seulement les zones sous-développées des autres continents, mais même certaines zones particulières de l'Europe, et non pas uniquement de l'Europe méridionale, ni de l'un des États qui font partie de l'U.E.O., mais encore par exemple des pays où se posent des problèmes d'urbanisme, où l'alimentation est mal contrôlée, notamment dans les banlieues des grandes villes. Il ne s'agit pas des besoins quantitatifs ; en général dans les sept pays qui font partie de l'U.E.O. les quantités suffisent ainsi que le nombre de calories, mais il s'agit de contrôler si ces calories sont distribuées d'une façon équitable. Car si nous avons une statistique de l'alimentation d'où il ressort que le nombre de calories est suffisant pour la somme des individus, il n'en est pas moins vrai que tout le monde ne mange pas à sa faim. Un poète romain a dit spirituellement que puisque, d'après les statistiques, il y a un poulet pour chacun, si certains n'en mangent pas, c'est que d'autres en mangent deux. C'est ce qui se passe dans les zones sous-développées. S'il s'agit donc d'être attentif à la distribution quantitative des aliments, il faut aussi et surtout distinguer dans la distribution qualitative des aliments, et lorsque je dis distribution qualitative, je ne parle pas seulement des quantités de protéines ou d'hydrates de carbone qui sont indispensables, mais surtout d'une distribution diététique suffisante et adaptée, dans tous les pays et sous tous les climats, à la nutrition de l'individu qui est l'enfant d'aujourd'hui et sera le citoyen de demain.

J'y insiste particulièrement en ce qui concerne l'enfance. Nous savons que dans certaines régions surtout la nutrition qualitative de l'enfance n'est aucunement surveillée. Certaines maladies qui se succèdent, aux premiers âges, sont préparées en quelque sorte par une alimentation qualitative insuffisante : c'est le cas surtout dans les banlieues des grandes villes, partout négligées.

En m'attardant ainsi sur cette question de la qualité et de la quantité alimentaires, je n'entendais certes pas faire la leçon aux membres présents dans cette salle, mais exhorter le Conseil à ne pas nous répondre de façon aussi laconique

*M. Montini (continued)*

which are under consideration not only by our Assembly and the Council of Europe, but by all international organisations, beginning with the United Nations.

I do not want this matter to remain static at expert level. I would like to see it dealt with at international level, so that the peoples become aware of the problem and can be informed of any new developments in policy. I would like it to be considered in terms of nourishment rather than just food. All this would involve much greater problems, such as agricultural distribution, and the distribution of surplus products which can be transferred from one area to another to ensure their use to better advantage. And there are many other problems too.

This problem is not an academic but a political one, directly affecting people such as ourselves living within the same political area of W.E.U. but having varied nutritional needs, and who must therefore, in future, follow different agricultural policies.

I would particularly like to mention also the distribution of food relatively rich in proteins — to talk about milk and the widespread campaign for its increased consumption, which goes hand in hand with agricultural reform in so far as it concerns the production of cattle fodder, and with the distribution of certain products, rich in vitamins and proteins, throughout the suburban districts of our large cities.

The answer to paragraph 3 of our Recommendation is the same as the answer to paragraph 2. Here again, the Council has thought fit to adopt a form which, in my opinion, is completely inadequate in relation to the importance we feel should be given to the problem. Again the Council reply that they will “examine the possibility of extending their studies”. Are the Council, then, not even a study group? Are they not prepared even to go so far as to study a problem? This seems to me a *non possumus* which is very serious, and I think the Assembly should realise the unsatisfactory nature of the reply.

The answer to paragraph 4, which asked for the reinforcement of the staff of the Social Division of the Secretariat-General, is worded as

follows: “As a result of such reviews, the Council consider that the existing staff is adequate to deal with the present activities of the Organisation”. But of course it is adequate; it will always be adequate so long as nothing is done. If we lack personnel we shall never be able to undertake studies, we shall never have material for discussion, and we shall never accomplish anything. It is a vicious circle. Further, this is completely contrary to parliamentary practice. When parliaments wish to extend one of their activities, they ask for adequate monies and enough personnel to meet such expansion. Suppose they told: “The existing personnel is sufficient for what you are doing”. I repeat, it is a vicious circle, which prevents any work ever being done.

Mr. President, I hope you will excuse the extremely critical tenor of my remarks. But we ask at least that replies to our questions should have some substance. It is certainly not our intention to set up a systematic opposition, but to draw attention to the difficulties we are up against in carrying out our work. Things will remain as they are, however, unless there is a change of heart both in ourselves and in the Council of Ministers, unless we have faith in our ability to achieve results and to attain the ends and fulfil the tasks allotted to us by our Charter.

THE PRESIDENT. — Does any other Representative wish to speak?

I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — Having listened with great interest to all that has been said, I would like to say a few words. I would like to begin by expressing my great regret that M. von Brentano could not be with us today and my extreme regret for the reason why he cannot be here.

I have listened to the debate today — we have all listened to debates of a similar nature at other times — and I say to myself: “We say that the Council of Ministers should be more definite on this. We ask ourselves why they are still considering this point or the next point. We ask why cannot we have something more definite and clearer, and whether they are getting on really seriously.”

I have been wondering how we can improve these things. I would first put the point of view

M. Montini (suite)

et à ne pas éluder de la sorte le fond de ces problèmes qui sont à l'étude non seulement dans notre Assemblée, mais encore dans celle du Conseil de l'Europe et dans tous les organismes internationaux, à commencer par les Nations Unies.

Je voudrais que la question ne demeure pas à l'échelon des experts, mais que l'on tienne compte de ces problèmes dans les rapports entre les peuples adoptant une orientation nouvelle et en passant d'une politique d'alimentation à une politique de nutrition. Cela implique des problèmes beaucoup plus vastes, tels que la distribution agricole et la distribution des produits excédentaires pouvant être transférés d'une zone à l'autre pour en permettre une meilleure utilisation ; et bien d'autres problèmes encore.

Il ne s'agit pas d'un problème académique, mais d'un problème politique affectant des peuples comme les nôtres, qui vivent dans la même zone politique de l'U.E.O., mais dont les exigences en matière de nutrition et d'alimentation sont différentes et qui devront prendre à l'avenir des positions différentes en ce qui concerne leur orientation agricole.

Je voudrais rappeler entre autres la distribution des aliments riches en protéines par rapport aux autres aliments et aux autres produits, — je veux parler du lait, de cette grande campagne en faveur du lait qui est liée, d'une part, dans la réforme agricole à la culture des produits fourragers et, d'autre part, à la distribution de produits riches en protéines et en vitamines dans les zones de banlieue de nos grandes villes.

La réponse à l'alinéa 3 de notre recommandation est donnée en même temps que celle qui concerne l'alinéa 2. Le Conseil a cru devoir adopter cette forme que j'estime absolument insuffisante étant donné l'importance que nous voulions donner à ces problèmes. Le Conseil répond encore une fois qu'il s'agit « d'examiner la possibilité de développer leur étude ». Mais le Conseil n'est-il donc pas même une commission d'étude ? Ne veut-il pas même examiner une question ? Voilà qui me semble être une fin de non-recevoir très grave et je voudrais que l'Assemblée se rende bien compte de l'insuffisance de cette réponse.

Enfin, la réponse à l'alinéa 4 relatif au renforcement des services de la division sociale du Secrétariat Général du Conseil est ainsi libellée :

« A la lumière de ces examens, le Conseil estime que le personnel existant est suffisant pour faire face aux activités actuelles de l'Organisation. »

Bien sûr qu'il est suffisant ! Si l'on ne fait rien, il sera toujours suffisant ; si nous n'avons pas de personnel nous n'aurons pas d'études, nous n'aurons jamais d'éléments de discussion et nous ne ferons jamais rien. C'est un cercle vicieux. Et c'est en outre absolument contraire à l'esprit parlementaire : le parlement demande à pouvoir étendre une activité et il demande pour ce faire un personnel suffisant et un budget suffisant. On répond : « Le personnel existant est suffisant pour ce que vous faites. » Je répète que c'est là un cercle vicieux nous interdisant à jamais de travailler.

Monsieur le Président, je m'excuse de la forme excessivement critique qu'a prise mon intervention, mais nous demandons qu'au moins dans leur forme, les réponses données à nos questions soient convenablement étayées. Il ne s'agit certes pas de nous livrer à une opposition systématique mais de souligner les difficultés auxquelles se heurte notre activité.

Les choses ne changeront pas tant qu'une nouvelle orientation ne se fera pas jour au sein de l'Assemblée et du Conseil, tant que nous n'aurons pas la certitude de réussir et d'atteindre les buts que nous assigne notre Charte.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Un autre Représentant désire-t-il prendre la parole ?

La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt tout ce qui a été dit et je voudrais ajouter quelques mots. Je dirai tout d'abord combien je regrette que M. von Brentano soit absent aujourd'hui, et que je le regrette encore plus étant donné la cause de son absence.

J'ai écouté la discussion d'aujourd'hui — nous avons tous en d'autres occasions écouté des débats du même genre — et je me suis dit : « Nous disons tous que le Conseil des Ministres devrait être plus précis. Nous nous demandons pourquoi les Ministres en sont encore à étudier tel ou tel point. Nous demandons pourquoi nous ne pouvons pas obtenir d'eux quelque chose de plus précis et de plus clair et si vraiment ils travaillent sérieusement ».

J'ai réfléchi sur la façon dont nous pourrions améliorer les choses. A mon avis, en ce qui

*Dame Florence Horsbrugh (continued)*

that in connection with our Recommendations we should, if possible, select and concentrate our efforts. If our Recommendations are not numerous, then surely we shall be able to claim — and I believe we may receive — more definite answers. By that means we may avoid replies from the Ministers stating that they are “considering” this or that. If we ask them to consider only a few things, we may get results. Therefore, looking at this problem, my first suggestion would be that in our discussions in the Assembly we should very carefully pick out particular Recommendations to be sent to the Council of Ministers.

I know it will be difficult. We have our various Committees, and there are so many things in which we are all interested. Listening just now to M. Montini, I realised that we could have many Recommendations on nutrition alone as well as on all the other social problems. It will be a case of our setting ourselves sternly to selecting and to concentrating upon sending forward certain definite Recommendations and asking for replies.

Secondly, I would ask how we can help to get these replies, and what further pressure we should exert to get them. I think perhaps the best form of pressure would be to have debates in our national Parliaments. It has already been said that we in the United Kingdom had a debate on the Recommendations of the Assembly of Western European Union. It was a full debate, and the reply which was given by our Under-Secretary of State for Foreign Affairs, Mr. Harvey, has been circulated. If we select a few Recommendations and each national Parliament has a debate on those Recommendations, we shall in that way become more definite and put more pressure upon the Ministers in regard to the actual necessities. At the moment there are too many Recommendations which are not debated simply because there are too many. We must be much more definite.

It is pointed out on page 8, in reply to Recommendation No. 14, that the Council “feel that, at a time when important steps are being taken towards European integration, it is too early to take up a position with regard to suggestions for new activities in these particular fields.” And so my third point is that I feel we shall never get anything really satisfactory until we rationalise

our European Assemblies. I do not want to see any piecemeal, bit-by-bit reorganisation. I want to see us looking towards a real framework in the future into which all the various organisations and Assemblies can be fitted. I know it is not at all easy. We all know that, and we have been struggling with it and shall go on doing so, not only in this Assembly but in the Assembly of the Council of Europe, for only then shall we get a really satisfactory solution.

I feel that in the suggestions put forward in the Grand Design there was something lacking, and I am glad our Government and our Ministers have realised that and are willing to meet us, because, whatever Assembly we have, we must have definite contact with Ministers and be able to get a reply to our Recommendations.

I agree with those who have spoken on the subject of Ministers of different Departments, and not only the Ministers of Foreign Affairs, being brought into consultation. I am not, of course, saying anything against Ministers of Foreign Affairs, who have a major outlook, but surely it is commonsense that, if we are to send forward Recommendations, we want the answers to the various social and cultural questions to be given by the Ministers who are looking after those various Departments in our countries. Surely those Ministers should be brought in. I know it is said that they have their technical people and that the matter is being examined from that point of view, but I have always hoped to see the various Ministers in charge of Departments being brought in, such as the Minister of Health or the Minister of Pensions and those other Ministers dealing with educational, cultural and social questions in their own countries.

I said I wished to say only one or two things. We all agree that we have not got the thing working really satisfactorily. I do not believe it is any use simply complaining that the Ministers have not given a definite reply when we are asking them too much and putting our Recommendations too vaguely on some of the points. We should start by being more selective and concentrating more and then we might do a great deal more. Having done that in this Assembly, the idea would go out to all the Assemblies and gradually we would be able to select the same main

*Dame Florence Horsbrugh (suite)*

touche à nos recommandations, nous devrions si possible mieux choisir et concentrer davantage nos efforts. Si nos recommandations sont peu nombreuses, nous sommes assurément fondés à demander des réponses plus précises et nous les obtiendrons peut-être. Nous pourrions éviter ainsi que les Ministres ne nous répondent qu'ils sont en train « d'examiner » tel ou tel point. Si nous leur demandons de n'étudier que quelques questions, sans doute obtiendrons-nous des résultats. C'est pourquoi je propose tout d'abord qu'au cours de nos débats nous choissions avec le plus grand soin certaines recommandations pour les adresser au Conseil des Ministres.

Je sais que ce sera difficile. Nos commissions sont diverses et nous nous intéressons tous à beaucoup de choses. En écoutant il y a un instant M. Montini, je me suis rendu compte que sur les seules questions de nutrition nous pourrions faire de nombreuses recommandations, tout comme sur les autres problèmes sociaux. Il va falloir que nous nous décidions résolument à choisir et à nous concentrer pour n'adresser que certaines recommandations précises auxquelles nous demanderons des réponses.

En second lieu, je me demande ce que nous pourrions faire pour obtenir ces réponses et par quelle pression supplémentaire nous pourrions les obtenir. Peut-être la pression la plus efficace consisterait-elle à en discuter dans nos parlements nationaux. On a déjà signalé qu'à la Chambre des Communes nous avons consacré un long débat aux recommandations de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, et la réponse donnée par notre sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Harvey, a été diffusée. Si nous choissions quelques recommandations qui seraient discutées dans chacun de nos parlements nationaux, nous arriverions à plus de précision et nous aurions plus d'autorité sur les Ministres pour régler les questions les plus urgentes. Actuellement, si trop de recommandations ne sont pas discutées, c'est justement parce qu'elles sont trop nombreuses. Il faut être beaucoup plus précis.

A la page 8, en réponse à la Recommandation n° 14, il est dit précisément que le Conseil « estime qu'à l'époque où sont prises d'importantes mesures dans le sens de l'intégration européenne, il serait prématuré de se prononcer en ce qui concerne les propositions relatives aux nouvelles activités dans ces domaines particuliers ». Ceci m'amène à mon troisième point : j'ai

l'impression que nous n'arriverons jamais à rien de satisfaisant avant d'avoir rationalisé nos assemblées européennes. Qu'il ne s'agisse surtout pas d'une réorganisation de pièces et de morceaux, d'un replâtrage. Je voudrais que nous nous dirigions vers la création d'un cadre véritable où, dans l'avenir, les différentes organisations et assemblées viendraient s'insérer. Je sais que ce n'est pas du tout facile. Nous le savons tous et nous avons lutté pour y parvenir et nous continuerons à lutter non seulement dans cette Assemblée, mais encore à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, car c'est seulement ainsi que nous arriverons à un résultat vraiment satisfaisant.

J'ai l'impression que les propositions du Grand Dessein n'étaient pas suffisantes et je me félicite que notre gouvernement et que nos ministres s'en soient rendu compte et soient prêts à nous rencontrer ; quelle que soit en effet l'assemblée que nous ayons, il est absolument indispensable d'être en contact avec les Ministres et d'obtenir qu'ils répondent à nos recommandations.

Je m'associe aux orateurs qui souhaitent que nous puissions entrer en rapport non seulement avec les ministres des Affaires étrangères, mais encore avec ceux qui dirigent d'autres départements. Ce n'est pas méconnaître la qualité des ministres des Affaires étrangères, dont les vues sont plus générales, mais il tombe sous le sens que lorsque nous envoyons des recommandations, nous souhaitons que les réponses aux différentes questions d'ordre social et culturel que nous posons nous soient fournies, dans nos pays respectifs, par les ministres des départements compétents. Il est évident qu'il faut les consulter. On m'objectera que le Conseil des Ministres dispose d'un personnel de techniciens et qu'il examine nos questions dans cet esprit, mais j'ai toujours souhaité voir consulter les ministres chargés des divers départements, le ministre de la Santé ou le ministre des Pensions, par exemple, ou tous ceux qui, dans chaque pays, sont chargés des questions sociales, culturelles ou éducatives.

Je ne voulais évoquer que ces quelques points. Les choses ne vont pas pour le mieux, nous en sommes tous d'accord. Mais il ne suffit pas, à mon avis, de nous plaindre de ce que les Ministres ne nous donnent pas de réponses précises lorsque nous leur en demandons trop et que, sur certains points, nos recommandations sont trop vagues. Commençons par choisir mieux et par nous concentrer davantage : il se peut que nous obtenions de bien meilleurs résultats. Si nous appliquons ce principe dans notre Assemblée, l'idée se propagerait, et dans toutes les assem-

*Dame Florence Horsbrugh (continued)*

idea from all the Assemblies and concentrate our work on something much more practical.

THE PRESIDENT. — Does any other Representative wish to speak?

I call M. Mommer.

M. MOMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like most warmly to support what Dame Florence has just said. It is not always the fault of the Committee of Ministers if we receive insufficient replies, or none at all; very often it is our own fault.

I want to be very brief and say only that there is a very good method of separating the wheat from the chaff in our Recommendations, and that is to ask ourselves whether we, in our own Parliaments, are prepared to advocate and fight for the Recommendations we support here? Are we willing to ask questions, to put down motions, to submit drafts, and so on?

If we examine some Recommendations in this light, it immediately becomes clear that we are not prepared to do any of these things. It has happened too often that members of the Assembly have voted here in favour of Recommendations which they were not prepared to support in their own Parliaments.

This was all I wanted to add, Mr. President. If we ask ourselves this question, we have, in my opinion, an infallible method of deciding on the value of our Recommendations. If we are ready to fight for them in our own Parliaments, the Ministers will be ready to consider them and to give us appropriate replies.

THE PRESIDENT. — Does anyone else wish to speak?...

The Debate is concluded.

Might I remind the Assembly that any questions which any Representative wishes to have submitted to M. von Brentano can still be submitted. I would ask that any questions of this nature be handed in to my office some time today.

I call M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, do I understand that the questions just asked by the Rapporteurs will be transmitted to M. von Brentano by the Clerk?

We have asked several concrete questions, and we want them transmitted to M. von Brentano as they stand.

THE PRESIDENT. — If there is a question, I will see that it is passed on. If any other Representative who has not made a speech cares to put his questions in writing, I will see that they are communicated.

I call M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Netherlands*). — If I understood aright, it was M. Fens who said that the answer to Recommendation No. 8 was unsatisfactory and he proposed that we should submit this Recommendation for a second time to the Council of Ministers and ask for a satisfactory reply. I have some sympathy with this proposal and wish to ask you, Mr. President, whether you are considering what is to be done about this suggestion.

THE PRESIDENT. — I would like first to see exactly what was said by M. Fens in the debate. If it was put in the form of concrete questions to M. von Brentano, it will of course go forward in the way I suggested. On the other hand, if it is merely part of a speech in the form of criticisms or suggestions, I have no doubt that M. von Brentano, in view of the interest he has shown in the work of this Assembly, will read the speeches. I do not think I can go further, in my capacity as President, than to act as a post office for the sending of what are questions pure and simple which call for an immediate reply.

*The replies of the Council to the Assembly's Recommendations were referred to the appropriate Committees, in accordance with Rule 40 (2) of the Rules of Procedure, for consideration before the next Session.*

## 6. Order of Business

THE PRESIDENT. — We have now to take the Report presented by M. de la Vallée Poussin, but before doing that I would like to suggest to the Assembly, particularly if Mr. Edwards is agreeable, that if the debate which is to start now, and which will be adjourned at about 12



*Dame Florence Horsbrugh (suite)*

blées, nous arriverions petit à petit à un même choix et à concentrer notre travail sur une même question importante en la traitant de façon bien plus concrète.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Quelqu'un demande-t-il la parole ?

La parole est à M. Mommer.

M. MOMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'approuve entièrement ce qui vient d'être exposé par Dame Florence Horsbrugh. Nous ne pouvons pas toujours critiquer le Conseil des Ministres, si celui-ci ne répond pas ou donne une réponse insuffisante. Très souvent, nous devons nous en prendre à nous-mêmes.

Je serai bref, car j'indiquerai seulement à l'Assemblée un moyen très simple de séparer le bon grain de l'ivraie, dans le texte de nos recommandations. C'est de nous demander si nous sommes disposés à prendre position devant nos parlements nationaux en faveur du texte que nous votons ici et à l'y défendre. Sommes-nous prêts à poser des questions, à soumettre des propositions, à déposer des projets, etc. ?

A la lecture de nombreux textes, nous constatons que nous ne sommes pas disposés à le faire. Nous n'avons que trop souvent assisté au fait que des membres de l'Assemblée ont voté ici des textes qu'ils n'étaient pas disposés à défendre devant leur parlement national.

Je tenais simplement à faire cette remarque complémentaire, Monsieur le Président. Il me semble que cette question constitue la pierre de touche de la valeur de nos textes. Si nous sommes prêts à les défendre devant nos parlements, les Ministres ne refuseront pas de les examiner et de nous fournir des réponses adéquates.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

Puis-je rappeler à l'Assemblée que les Représentants peuvent encore soumettre les questions qu'ils désirent poser à M. von Brentano ? Je demande que toutes les questions de ce genre soient déposées à mon bureau au cours de la journée d'aujourd'hui.

La parole est à M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, je crois avoir compris que les questions qui viennent d'être posées par les rapporteurs seront transmises par l'intermédiaire du Greffier à M. von Brentano ?

Nous avons posé quelques questions concrètes et nous entendons qu'elles soient transmises telles quelles à M. von Brentano.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je m'assurerai que ces questions sont transmises. Si un Représentant qui n'est pas intervenu souhaite poser ses questions par écrit, je ferai en sorte qu'elles soient communiquées.

La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Si j'ai bien compris, c'est M. Fens qui a dit que la réponse à la Recommandation n° 8 était insuffisante, et il a proposé que nous soumettions une seconde fois cette recommandation au Conseil des Ministres en demandant une réponse satisfaisante. Je m'associe volontiers à cette proposition et je me permets de vous demander, Monsieur le Président, si vous voyez ce qu'il convient de faire à ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je voudrais tout d'abord voir exactement ce que M. Fens a dit au cours du débat. S'il s'agit de questions concrètes adressées à M. von Brentano, elles seront transmises, bien entendu, comme je l'ai dit. S'il ne s'agit que d'un fragment de discours, critiques ou suggestions, je ne doute pas, étant donné l'intérêt que M. von Brentano a témoigné aux travaux de notre Assemblée, qu'il n'en prenne connaissance. Je ne pense pas pouvoir faire plus en ma qualité de Président, que de transmettre les questions présentées comme telles et qui demandent une réponse immédiate.

*Conformément à l'article 40 (2) du Règlement, les réponses du Conseil aux recommandations de l'Assemblée sont transmises aux commissions compétentes pour être examinées avant la prochaine session.*

## 6. Calendrier

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Nous avons à examiner maintenant le rapport présenté par M. de la Vallée Poussin, mais si M. Edwards y consent, je voudrais tout d'abord proposer à l'Assemblée, au cas où le débat qui s'ouvre à présent et qui sera suspendu vers midi ne dure-

*The President (continued)*

o'clock, does not continue for too long, it might be for the convenience of the Assembly to take some of tomorrow's business, namely, the Budgetary questions, this afternoon, and so avoid a Saturday afternoon Sitting. Mr. Edwards, would that be agreeable to you?

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — It would be very agreeable to me, Mr. President, as it would be, I assure you, to many of my colleagues. It would suit us all very much indeed if we could this afternoon dispose of the three major items with which my Committee is concerned, namely, the approval of the Accounts of the Assembly for 1956; the Supplementary Budget of the Assembly for 1957, and the Vote thereon; and the draft Budget for 1958 and the Vote thereon. If we could get rid of that business today instead of having to sit on Saturday afternoon, we would all be very glad.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Willey.

Mr. WILLEY (*United Kingdom*). — I suggest it would still further meet the general convenience if at the same time we could take the Report on the Administration of Western European Union to be presented by M. Molter. That is a matter in which I have an interest, and I raised it at the last Session of the Assembly. If we could deal with that at the same time as with the budgetary matters, it would meet the convenience of all of us.

THE PRESIDENT. — Perhaps you will leave that question for me to examine during the adjournment to see whether it is practicable. I shall make a suggestion to the Assembly, which, after all, is sovereign in the matter, and it can then accept or refuse it.

### **7. Responsibility of Western European Union in the field of military policy**

*(General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 63)*

THE PRESIDENT. — The next item in the Orders of the Day is the General Debate on the responsibility of Western European Union in the field of military policy, Document 63.

I call M. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the Report which I have the honour to submit is the outcome of a long debate between this Assembly and the Council of Ministers. This Assembly wants the Treaty of Western European Union to be fully implemented; it wants fully to assume the rôle assigned to it by the signatory states of the Treaty, but from the outset, it has found itself up against considerable difficulties because of its disagreement with the Council concerning the scope and application of the Treaty.

That is the situation I have expounded in my Report.

It was you, Mr. President, who, in your Report of 3rd October, 1956, first put your finger on the weak spot, and it seems to me indispensable that we should recall the conclusions at which you arrived. It is the more important to do so because the Council of Ministers supported you up to a point. In the first place you reminded the Council that "there is no debating Assembly other than the Assembly of Western European Union competent to discuss defence problems of an international European character". That statement is of prime importance, because we have always said in this Assembly that we did not want either a purely technical European authority, or a European authority not subject to control. What we wanted was a democratic Europe in which the Assemblies would know what was going on and would give their opinions. It is clear that, since this Assembly is the only one really in a position to supervise defence problems, it would be a capitulation of the very idea of democracy if it were unable to fulfil the rôle assigned to it by the Treaties.

You emphasized, with the full support of the Council of Ministers, that the Assembly was entitled to be kept informed, the more so because the Treaty creates closer links between the members of Western European Union than those uniting the NATO countries.

Let us not forget that our Treaty provides for automatic aid, which is not explicitly provided for in the North Atlantic Treaty, and that, moreover, the aid between the WEU countries has to be undertaken in all spheres, not only in the mi-

*M. le Président (suite)*

rait pas trop longtemps, d'aborder cet après-midi certaines des questions inscrites à l'ordre du jour de demain, en l'espèce les questions budgétaires, afin d'éviter de siéger samedi après-midi. Cela vous convient-il, M. Edwards ?

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Certes, Monsieur le Président, comme à beaucoup de mes collègues, soyez-en assuré. Nous serions très heureux de pouvoir en terminer cet après-midi avec les trois questions principales dont ma commission s'est occupée, c'est-à-dire l'approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956, le budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957 et le vote de ce budget, ainsi que le projet de budget pour 1958 et le vote de ce projet. Nous serions tous très satisfaits de nous débarrasser aujourd'hui de ces travaux, pour ne pas avoir à siéger samedi après-midi.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Willey.

M. WILLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il me semble que nous serions tous encore plus satisfaits si nous pouvions aborder en même temps le rapport sur l'administration de l'Union de l'Europe Occidentale que M. Molter doit présenter. C'est une question à laquelle je m'intéresse et que j'ai soulevée à la dernière session de l'Assemblée. Si nous pouvions la traiter en même temps que les questions budgétaires, cela conviendrait à tout le monde.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Voulez-vous vous en remettre à moi pour examiner pendant la suspension de séance si la chose est faisable ? Je présenterai une proposition à l'Assemblée qui est souveraine en la matière, après tout, et qu'elle pourra accepter ou non.

**7. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire**

*(Discussion générale du rapport de la commission d.s. Questions de Défense et des Armements, Doc. 63)*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la discussion générale sur les responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire, Document 63.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la commission des Questions de Défense et des Armements.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à cette Assemblée est le point d'aboutissement d'un long débat de votre Assemblée avec le Conseil des Ministres. Votre Assemblée veut que le traité de l'Union de l'Europe Occidentale soit mis en œuvre dans toute son extension ; elle veut pour sa part remplir complètement le rôle qui lui a été assigné par les Etats signataires du Traité et elle s'est heurtée depuis l'origine à des difficultés résultant de son désaccord avec le Conseil sur la portée et sur l'application du Traité.

C'est cette situation que j'étudie dans mon rapport.

Monsieur le Président, c'est vous, dans votre rapport du 3 octobre 1956, qui avez le premier mis le doigt sur la plaie. Il est indispensable, me semble-t-il, de nous rappeler les conclusions auxquelles vous étiez arrivé. C'est d'autant plus important que le Conseil des Ministres, dans une certaine mesure, vous a donné raison. Vous avez rappelé d'abord qu'« il n'y a pas d'assemblée délibérative autre que l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale qui soit compétente pour discuter les problèmes de défense d'un caractère européen international ». Cette affirmation est primordiale, car nous avons toujours affirmé ici que nous ne voulions pas d'une autorité européenne purement technologique, ni d'une autorité européenne non contrôlée. Au contraire, nous voulions que l'Europe soit une Europe démocratique, dans laquelle les assemblées puissent savoir ce qui se passe et donner leur avis. Il est évident que, notre Assemblée étant la seule qui soit réellement en mesure de contrôler les problèmes de la défense, ce serait une capitulation pour l'idée démocratique elle-même qu'elle ne puisse pas remplir le rôle que les traités lui ont assigné. Vous avez souligné, en plein accord avec le Conseil des Ministres, que l'Assemblée avait le droit d'être informée, et cela d'autant plus que les dispositions du Traité créent entre les Membres de l'Union de l'Europe Occidentale des liens plus étroits que ceux qui unissent les nations de l'O.T.A.N.

N'oublions pas que notre traité comporte une assistance automatique qui n'est pas prévue *in termis* dans le traité de l'O.T.A.N. et que surtout l'assistance entre les pays de l'Union de l'Europe Occidentale doit avoir lieu par tous les

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

litary sphere. This presupposes much closer co-operation in time of peace not only in the military and political spheres but in the economic sphere as well.

In your Report, you regret that the Council of Ministers of Western European Union interpret their responsibility under the Treaty so narrowly and did not therefore feel authorised to give the Committee on Defence Questions and Armaments, in other words, this Assembly, the information for which it asked. You concluded your Report by stating that the Committee considered they were entitled to answers, within the limits of security, to any questions on any aspects of Western defence, either from the Council or direct from N.A.T.O.

So far, Mr. President, the Council has not given you a satisfactory reply, but on the other hand certain Ministers, members of the Council, have made public statements which show that they felt you were right. There have been statements by M. Spaak which I have quoted textually in my Report and which I need not repeat to you here, and more recent statements by Mr. Ian Harvey, British Under-Secretary of State for Foreign Affairs, in the House of Commons. These last seem to me particularly important because they were made during a debate in which certain members of this Assembly, in particular Dame Florence Horsbrugh and Mr. Kenneth Younger, had confronted the Foreign Secretary with his responsibilities.

Their speeches were the sequel to a meeting which took place in London last July between the Committee on Defence Questions and Armaments and the Council of Ministers, represented by their deputies, the Ambassadors. The Committee had received a very bad impression from the attitude of the Ambassadors who, although they certainly showed themselves ready to co-operate closely with the Assembly, nevertheless stated categorically that they were not in a position to reply to some of our questions, either because they themselves had not been informed — and that was a lapse on the part of the Council — or because they felt they could not reply without betraying NATO secrets, and that is one

of the structural weaknesses which we shall have to consider.

Thus, some extremely important questions, among them those asked by M. Fens, remained unanswered.

I must say that Mr. Ian Harvey spoke with great clarity and sincerity. He admitted that an Assembly like that of W.E.U. must have the necessary information on which to base its work. He added that the British Government fully realised that W.E.U. was faced with fundamental difficulties. We should be grateful that there is on the Council of Ministers' side a man who recognises that we are in a difficult position and who, presumably, understands that we are bound to try to deal with it. Mr. Ian Harvey, moreover, expressed most eloquently the importance of W.E.U. in the eyes of the British Government. He even quoted President Eisenhower who referred to W.E.U. as "the core of unity at the heart of N.A.T.O.". I think Mr. Ian Harvey did something very useful in quoting that statement of the President of the United States, for no one, certainly not the Council, nor this Assembly, would think of causing the slightest difficulty within N.A.T.O., and the American Government has always recognised that the European countries, having their own particular interests, were entitled to act in concert within N.A.T.O., or at any rate within W.E.U. and that in doing so they did not cause any overlapping or introduce any unhealthy element into the Atlantic defence organisation.

Mr. Kenneth Younger emphasised the importance of the Fens Report and the fact that, although it was most disquieting from the point of view of our defence, it had raised no response from the Council of Ministers. Mr. Ian Harvey said the Report was certainly very good and that it had been transmitted to the various Governments for study. But he added:

"The Recommendations and the Fens Report have been forwarded to the Member Governments, and are being closely studied, but it would be untrue to say that all those Recommendations can be upheld in the light of the full defence picture. It is perfectly true that this underlines the problem with which Western European Union is faced at present."

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

moyens et non seulement par les moyens militaires, ce qui suppose dès le temps de paix une collaboration beaucoup plus intime non seulement sur le plan militaire et politique, mais même sur le plan économique.

Dans votre rapport, vous avez regretté que le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale interprète sa responsabilité découlant du Traité d'une manière étroite et qu'en conséquence il ne se soit pas cru autorisé à donner à la commission des Questions de Défense et des Armements, c'est-à-dire à notre Assemblée, les informations qu'elle avait demandées. Vous avez conclu votre rapport, Monsieur le Président, en disant que la Commission estimait que, dans les limites de la sauvegarde de la sécurité, toutes les questions sur n'importe quel aspect de la défense de l'Ouest méritaient une réponse, soit du Conseil, soit directement de l'O.T.A.N.

Jusqu'ici, Monsieur le Président, le Conseil ne vous a pas donné de réponse satisfaisante, mais en revanche certains Ministres, membres du Conseil, ont fait des déclarations publiques qui témoignent qu'ils sentent que vous aviez raison. Nous avons des déclarations de M. Spaak que j'ai scrupuleusement relevées dans mon rapport et que je ne crois pas utile de vous relire, des déclarations plus récentes du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement britannique, M. Ian Harvey, faites à la Chambre des Communes. Celles-ci me paraissent particulièrement importantes, parce qu'elles ont eu lieu au cours d'un débat où certains des membres de notre Assemblée, notamment Dame Florence Horsbrugh et M. Kenneth Younger avaient mis le ministre des Affaires étrangères en face de ses responsabilités.

Leur intervention faisait suite à une réunion qui s'est tenue à Londres, en juillet dernier, entre la commission des Questions de Défense et des Armements et le Conseil des Ministres, représenté par ses délégués, les ambassadeurs. La Commission avait été fort mal impressionnée par l'attitude des ambassadeurs. Ceux-ci avaient certes témoigné le désir de collaborer étroitement avec l'Assemblée, mais ils avaient déclaré de la façon la plus formelle qu'ils étaient hors d'état de répondre à certaines de nos questions, soit parce qu'ils n'étaient pas informés eux-mêmes, et c'était là une défaillance du Conseil, soit parce qu'ils estimaient qu'ils ne pouvaient nous répondre sans trahir les secrets de l'O.T.A.N., et c'est

là une des difficultés de structure que nous devons examiner.

C'est ainsi que des questions très sérieuses posées notamment par M. Fens sont demeurées sans réponse.

Je dois dire que M. Ian Harvey a parlé avec beaucoup de netteté et de sincérité ; il a reconnu qu'une assemblée comme celle de l'U.E.O. doit disposer des renseignements nécessaires à ses travaux. Il a ajouté que le gouvernement britannique comprenait parfaitement que l'U.E.O. se soit trouvée devant des difficultés fondamentales. Nous devons nous féliciter de trouver du côté du Conseil des Ministres un homme qui reconnaît que nous sommes en présence d'une difficulté et qui, je suppose, en conclut que nous devons essayer de la résoudre. M. Ian Harvey a d'ailleurs souligné, en termes éloquentes, l'importance de l'U.E.O. aux yeux du gouvernement britannique. Il a même repris les propres termes du Président Eisenhower qui a déclaré que l'U.E.O. était le « noyau, source d'unité, au cœur de l'O.T.A.N. ». En reprenant cette déclaration du Président des Etats-Unis, M. Ian Harvey a fait, je crois, quelque chose de fort utile, car il n'est dans l'esprit de personne, ni du Conseil certes, ni de votre Assemblée, de créer la moindre difficulté au sein de l'O.T.A.N. et le gouvernement américain a toujours reconnu que les nations continentales ayant des intérêts propres avaient le droit de se concerter au sein de l'O.T.A.N. ou, en tout cas, de l'U.E.O. et que ceci n'établissait aucune dualité et rien de malsain dans l'organisation de la défense atlantique.

M. Kenneth Younger a insisté sur l'importance du rapport de M. Fens et sur le fait que ce rapport n'avait donné lieu à aucune réaction de la part du Conseil des Ministres, alors que cependant ce rapport était fort inquiétant quant à l'état de notre défense. M. Ian Harvey a dit que ce rapport était évidemment fort bon, qu'il avait été communiqué pour étude aux différents gouvernements, mais il a ajouté ceci :

« Les recommandations et le rapport Fens ont donc été transmis aux gouvernements, qui les ont étudiés, mais il serait inexact de dire que toutes ces recommandations résistent à l'examen si on les confronte avec une vue d'ensemble de la situation en matière de défense. Ceci ne fait que souligner le problème qui se pose actuellement à l'Union de l'Europe Occidentale. »

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

There you have a very clear statement from a British Minister, that the Fens Report was, as we all agree, excellent, but that the Rapporteur was not in possession of all the necessary information. This is extremely serious, because it implies that this Assembly, the only Assembly in Europe charged with keeping itself informed on the most general aspects of defence, and which has received that charge under the terms of a Treaty, is totally unable to fulfil its mission. This statement in itself, coming from a British Minister, shows how necessary it is that we should compare the views of the Assembly with those of the Council and debate the matter thoroughly with a view to settling our differences.

This being said, let us consider the matter again from the beginning. W.E.U. was brought into being by the Treaty of Paris; but that Treaty is based on the general provisions of a previous one known as the Brussels Treaty. The Brussels Treaty, a defensive alliance between five countries, was extended to include two more countries and a new element was introduced, namely, that its operation should be automatic and that the countries should be obliged to place at the disposal of the alliance, even in peace time, not only their entire military forces but all their other resources as well.

There has never been any question of allowing this extremely close alliance of the seven countries to dissolve in N.A.T.O. But the amended Brussels Treaty, signed in Paris, adds a very important point. It states that "for the purpose of strengthening peace and security and of promoting unity and of encouraging the progressive integration of Europe and closer co-operation between them, the High Contracting Parties to the Brussels Treaty shall create a Council to consider matters concerning the execution of this Treaty".

That is an international decision which must be implemented. It is a decision which was taken, not by the Governments, but by the States, since they accepted the Treaty. Its provisions are therefore an imperative for the Governments, which cannot change them without the authorisation of their respective Parliaments.

The provisions of the Treaty do not, of course, prevent the Foreign Ministers from delegating

to N.A.T.O., as they have done, the military implementation of its provisions. But, as I have indicated in my Report, such a limited transfer does not release the Council of Western European Union from their political responsibility. That Council certainly acted with great wisdom when, in order to avoid overlapping, they abolished certain military committees set up under the Brussels Treaty; but the Council are still bound collectively to control the execution by the NATO services of the tasks wherewith they have entrusted them.

That, Ladies and Gentlemen, is, I think an obvious truth. But it is the more important to remember that the Council of Western European Union made a completely contradictory statement when they said on 10th July, 1956: "The Governments of Member States of Western European Union within N.A.T.O. act not as Western European Union members but as individual Governments which are responsible only to their national Parliaments."

We must emphasise that that is neither true nor accurate. It is absolutely contrary to the meaning of the Treaties, and no Government can alter those Treaties.

The Council of Western European Union have a collective responsibility under the Treaty. They must consider matters concerning the execution of the Treaty and report thereon to the Assembly. They can delegate their functions, but not their responsibilities, the more so because by so doing they would deprive this Assembly of part of the competence assigned to it by the Treaties.

I would point out that this last provision applies not only to the competence of the Council in the military field, at present delegated to N.A.T.O., but also to the overall competence of Western European Union, that is the collective assistance by other than military means, the general policy of peace, the strengthening of security and the progressive integration of Europe.

That is the task entrusted to the Council of W.E.U. and that Council is obliged to fulfil it completely. They cannot, without the specific agreement of our seven national Parliaments

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

Voilà donc une déclaration bien nette du ministre britannique qui nous indique que le rapport Fens était, comme nous le jugeons tous, excellent, mais que le rapporteur n'avait pas été mis en possession de tous les renseignements nécessaires. C'est fort grave parce que cela implique que notre Assemblée, qui a comme charge exclusive en Europe d'être informée des aspects les plus généraux des problèmes de la défense et qui détient cette mission en vertu d'un traité, est mise hors d'état d'accomplir sa mission. Cette déclaration seule du ministre britannique nous montre combien il est nécessaire que nous confrontions les vues de l'Assemblée avec celles du Conseil, et que nous essayions, dans un large débat, d'éclaircir le différend.

Cela dit, reprenons l'affaire depuis le début. Le traité qui a donné naissance à l'U.E.O. est le traité de Paris, mais ce traité reprenait les dispositions générales d'un traité antérieur, celui de Bruxelles. Ce traité de Bruxelles était un traité d'alliance défensive entre cinq pays. Il a été élargi à deux autres pays et il avait cette caractéristique de décider que l'alliance jouait automatiquement et que les Etats devaient mettre à la disposition de l'alliance, dès le temps de paix, non seulement toutes leurs forces militaires, mais aussi toutes leurs autres forces.

Il n'a jamais été question de laisser dissoudre à l'intérieur de l'O.T.A.N. cette alliance particulièrement intime des sept pays européens. Mais le traité de Bruxelles modifié, tel qu'il a été signé à Paris, ajoute quelque chose de très important. Il indique qu'« en vue de poursuivre une politique de paix, de renforcer leur sécurité, de promouvoir l'unité, d'encourager l'intégration progressive de l'Europe, ainsi qu'une coopération plus étroite entre elles, les Hautes Parties Contractantes du Traité de Bruxelles créeront un Conseil pour connaître les questions relatives à l'application du traité ».

C'est là une décision internationale qui doit être mise en œuvre. Cette décision a été prise, non pas par les gouvernements, mais par les Etats, puisque ceux-ci ont accepté ce traité. Par conséquent, les dispositions de celui-ci sont impératives à l'égard des gouvernements qui ne peuvent pas les changer sans obtenir l'autorisation de leurs parlements respectifs.

Evidemment, les dispositions du Traité n'interdisent pas aux ministres des Affaires étran-

gères, comme ils l'ont fait, de déléguer à l'O.T.A.N. l'application militaire des clauses du Traité. Mais, comme je l'ai indiqué dans mon rapport, cette délégation fonctionnelle ne dessaisit pas le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale de sa responsabilité politique. Celui-ci a évidemment fait quelque chose de très sage pour éviter les doubles emplois, en supprimant certains comités militaires créés conformément à l'Organisation du Traité de Bruxelles, mais le Conseil n'en est pas moins tenu de contrôler collectivement l'application, par les services de l'O.T.A.N., des missions qu'il leur a déléguées.

Mesdames, Messieurs, je crois que c'est là une vérité d'évidence, mais qu'il est d'autant plus utile d'affirmer que le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale nous a fait une déclaration en sens tout à fait contraire, lorsqu'il nous a dit, le 10 juillet 1956 : « Les gouvernements des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale agissent au sein de l'O.T.A.N. non pas en tant que membres de l'Union de l'Europe Occidentale, mais en tant que gouvernements pris individuellement et responsables seulement devant leur parlement national. »

Nous devons affirmer que cela n'est pas vrai, que cela n'est pas exact, que cela est absolument contraire à la volonté des traités et que les gouvernements ne peuvent pas changer pareils traités.

Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale a, en vertu du Traité, une responsabilité collective. Il doit connaître les questions relatives à l'application du Traité ; il doit en faire rapport à l'Assemblée ; il peut déléguer ses fonctions, mais il ne peut pas déléguer ses responsabilités. Il le peut d'autant moins que, le faisant, il prive notre Assemblée d'une partie de la compétence que les traités lui ont accordée.

Je voudrais faire remarquer que cette règle s'applique non seulement à la compétence du Conseil en matière militaire, compétence qu'il a en ce moment déléguée à l'O.T.A.N., mais à tous les domaines de la compétence de l'Union de l'Europe Occidentale, c'est-à-dire l'assistance collective par les moyens autres que militaires, la politique générale de paix, de renforcement de la sécurité, et l'intégration progressive de l'Europe.

Telle est la mission qui a été confiée au Conseil de l'U.E.O. Cette mission, il est obligé de l'accomplir tout entière, et le Conseil ne peut pas, à moins d'accord des sept parlements nationaux,

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

cease to execute the Treaty or any part thereof. They must execute it in its entirety or, if they delegate any function to another organisation, control its execution by that organisation.

The report which the Council submits annually to the Assembly must be a Report on their activities as a whole, and activities must be taken to mean responsibilities.

That, Ladies and Gentlemen, is the legal position; but it is certainly also a reflection of the political intention of the countries at the time when they signed or accepted the Treaty. You will remember that after the rejection of the European Defence Community, there emerged in our Parliaments a majority who, whether or not they had supported the defunct E.D.C., were in favour of the creation of an international organisation responsible for upholding the common interests of defence. A large majority in favour of this emerged in all our Parliaments, and it was then stated plainly by the most qualified speakers in the course of the ratification debates that the Council would act as the permanent organ, charged with initiating and achieving a common policy for the Seven.

As one of the members of my Committee has pointed out, there is an essential difference between a Council of the kind envisaged under the Treaty and a diplomatic conference. A Council has permanent attributes of its own and a collective responsibility, whereas a diplomatic conference has neither the one nor the other. We must therefore ask the Council whether they have, since the conclusion of the Treaty, set up the subsidiary organs required for the full execution of their task. That is the question the Assembly must ask today, and we must obtain a full report on the matter from the Council.

I would like to read to you, Ladies and Gentlemen, some extracts from the debates in our national Parliaments on the ratification of the Treaty, which I was unable to include in my Report. I shall naturally choose, in particular, the statements of those most competent to speak on the subject.

In the first place there are statements by M. Pierre Billotte, Rapporteur of the Treaty in the French National Assembly, who correctly

interpreted the Treaty when he said it was not merely a collective alliance.

“The spirit which inspired the choice and amendment of the Brussels Treaty so as to make it a basis for Western European Union reveals itself in new provisions which expressly leave open all roads towards European development.

Thus it is, for instance that it has not been thought sufficient to state, as did the Treaty in its original version, that Member States would endeavour to develop their economic, social and cultural co-operation. To that it was added (in Protocol No. 1) that the necessary steps would be taken to promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe. No doubt you will observe as I did that this formula is included in an agreement to which Great Britain is a full party...

We now have a political Council with powers of decision which will be taken either unanimously, or by a two-thirds majority or even by a simple majority. Some of those decisions taken by the Council of W.E.U. by virtue of the powers given to that body in matters of common concern will be binding on Member States...

Another and last characteristic is that the reinforcement of the powers of the Council is balanced by democratic control of its activities. The Council must report thereon to a European Political Assembly composed of the Representatives of the Seven Powers of Western European Union to the Assembly of the Council of Europe.”

Later, in the course of the same debate, M. Mendès-France, then Prime Minister, said that Western European Union had

“a Council of Ministers which is the supreme body. It is true”, he went on, “that the Ministers will be unable to be in London permanently to attend the meetings. They will be represented in London by permanent delegates, Deputies, to use the proper term. The Council of Ministers will meet permanently at the Deputies' level, except when the Ministers consider it worth while to make the journey to London, when there are important questions requiring their personal attention. In the meanwhile, the Council will be a permanent



*M. de la Vallée Poussin (suite)*

renoncer à exécuter tout ou partie du Traité. Il est obligé de le mettre en œuvre dans toutes ses parties et, s'il délègue l'exécution de certaines parties à un autre organisme, il a le devoir de contrôler la façon dont celui-ci s'acquitte de la mission qui lui est confiée.

C'est sur l'ensemble de ses activités, prises dans le sens de responsabilités, que le Conseil doit présenter chaque année un rapport à l'Assemblée.

Mesdames, Messieurs, telle est la situation en droit, mais elle correspond certainement également à la volonté politique des nations au moment où elles ont signé ou accepté le Traité. Rappelez-vous où nous en étions après le rejet de la Communauté européenne de Défense. Une majorité s'était reconstituée dans tous nos parlements, désireuse, qu'il s'agisse des adversaires ou des partisans de la défunte C.E.D., de reconstituer un organe international responsable des intérêts communs de la défense. Sur ce point, une large majorité s'est dégagée dans tous nos parlements et il a été clairement dit par les orateurs les plus qualifiés, lors des débats de ratification, que le Conseil jouerait le rôle d'organe permanent, inspirateur et réalisateur d'une politique commune des Sept.

Comme l'a fait remarquer un des membres de notre Commission, il y a une différence essentielle entre un conseil comme a voulu le créer le Traité et une conférence diplomatique. Un conseil a une compétence propre, permanente, et une responsabilité collective, alors qu'une conférence diplomatique ne possède aucune de ces attributions. Nous devons par conséquent demander au Conseil si, depuis la signature du Traité, il a mis sur pied les organes subsidiaires nécessaires pour accomplir sa tâche dans toute son ampleur. C'est la question que l'Assemblée doit poser aujourd'hui et nous devons obtenir du Conseil un rapport complet sur ce point.

Mesdames, Messieurs, je n'ai pas eu l'occasion de les insérer dans mon rapport, mais je vais tout de même vous lire quelques extraits des discussions qui ont eu lieu au moment de la ratification du Traité au sein de nos parlements nationaux. Je vais choisir évidemment, avant tout, les déclarations les plus autorisées.

Nous avons d'abord des déclarations du rapporteur du Traité à l'Assemblée Nationale française, M. Pierre Billotte, qui donne une inter-

prétation authentique du Traité en précisant :

« Le Traité n'est pas seulement un traité d'alliance collective. L'esprit dans lequel a été choisi et transformé le traité de Bruxelles pour en faire le support de l'Union de l'Europe Occidentale se traduit par des dispositions nouvelles dont il faut reconnaître qu'elles laissent ouvertes toutes les possibilités de développement européen.

C'est ainsi, par exemple, qu'il n'a pas été jugé suffisant de déclarer, comme le faisait le traité de Bruxelles sous sa forme primitive, que les Etats membres s'efforceraient de développer leur coopération économique, sociale et culturelle. Il y a été ajouté, par le Protocole n° 1, que seront prises les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe. Vous voudrez bien observer avec moi que cette formule figure dans un accord auquel l'Angleterre est partie...

Il est institué un Conseil politique doté de pouvoirs de décisions qui seront prises selon les cas, soit à l'unanimité, soit à la majorité des deux tiers, soit à la majorité simple et certaines de ces décisions par lesquelles le Conseil de l'U.E.O. exercera ses pouvoirs dans le champ d'une compétence commune obligeant les Etats...

Un dernier trait, enfin, le renforcement des pouvoirs du Conseil se trouve équilibré par l'institution d'un contrôle démocratique sur ses activités. Il devra, en effet, rendre compte de ses activités à une Assemblée politique européenne, composée des représentants des sept puissances de l'U.E.O. à l'Assemblée du Conseil de l'Europe. »

Un peu plus tard dans la même discussion, M. Mendès-France, président du Conseil, déclarait que dans l'Union de l'Europe Occidentale

« il y a un Conseil des Ministres qui est l'organe suprême. Il est bien vrai que les Ministres ne pourront pas être continuellement à Londres pour participer à ses réunions. Ils seront remplacés à Londres par des délégués permanents, des suppléants pour employer le langage qui convient. Le Conseil des Ministres siégera, si j'ose dire, en permanence au niveau des suppléants, sauf lorsque les Ministres estimeront devoir se déranger et venir eux-mêmes à Londres, c'est-à-dire lorsque des questions paraîtront d'une importance

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

body, with the reservation that the Deputies will represent the Ministers."

Thus this idea of a permanent Council responsible for the constant implementation of a policy laid down by the Treaties has been stated beyond any possibility of doubt.

In reply to a question from M. Robert Schuman, M. Mendès-France added that, as he had already said:

"In terms of European development, the agreements which are submitted to you go far beyond the military clauses, and they are of great importance for the future of our common European civilisation. We must give to European nations the possibility of at last harmonising their economies progressively and organising the use of their material resources within a larger framework... Strengthening, as they do, the legal foundations of this great European undertaking for which so many devoted and generous compatriots have worked for so many years, the Paris agreements are the expression of the will which has inspired French policy since the Liberation: the will to build Europe in the interest of progress and of peace."

These statements had their echo in the Bundestag where M. Adenauer said, with equal clarity and precision:

"Contrary to the many comments and statements to which it has given rise, the Brussels Treaty has first of all a political meaning and purpose, whereas the powers of N.A.T.O. remain chiefly military... It (Western European Union) will be the starting point and nucleus of future European policy.

It is precisely to form such a nucleus that the London and Paris Conferences went further than merely welcoming the Federal Republic within the North Atlantic Treaty and organising the defence of Europe within N.A.T.O. The Brussels Treaty Organisation has been transformed into Western European Union in order to create a focus of European integration...

The aims of the Brussels Treaty have therefore been altered and broadened... The Consultative Council of the former Brussels Treaty Organisation has been transformed into a Council enjoying real powers of decision... The Council have wide organisational powers in the sense that they can set up any subsidiary organs they deem useful. To appreciate the importance of this last provision, one only has to recall the example of N.A.T.O. which, though having much more restricted powers, has nevertheless set up the whole present integrated military system thanks to this residual authority. Moreover, the idea of democratic control has been introduced into Western European Union and a parliamentary Assembly set up, to which the Council is obliged to report... This is an autonomous parliamentary Assembly possessing the rights normally pertaining to such Assemblies, including the right to vote its own Rules and its own Budget, and to set up Committees, as well as the right of interpellation, etc."

Finally, in the United Kingdom, Sir Anthony Eden confirmed these statements by saying:

"Western European Union will pick up the very useful work which is now being done by the Brussels Treaty Organisation, of which not very much is known by the general public, on the political side rather than on the military aspect of the work which has to be done."

During the same debate, Mr. Wade said:

"It is clear that someone representing the new Western European Council will be responsible to the new Assembly, and that Assembly, I assume, will be entitled to ask questions on defence as well as on other matters which are covered by the revised Brussels Treaty. Out of that may come a European Defence Minister."

The Consultative Assembly of the Council of Europe too, Ladies and Gentlemen, has discussed and interpreted the Treaty. M. Bohy, who is with us today, also confirmed the foregoing — and I am sure he will again confirm it verbally if necessary — when he said that by "political direction",

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

telle qu'elles justifient les déplacements. Dans l'intervalle, le Conseil sera permanent sous réserve que les suppléants remplaceront les Ministres ».

Cette notion d'un Conseil permanent chargé de mettre toujours en œuvre une politique décidée par les traités a été déclarée d'une façon aussi nette que possible.

Répondant à une question de M. Robert Schuman, M. Mendès-France a ajouté :

« Je l'ai dit plus d'une fois, les aspects de la construction européenne dépassent de beaucoup en importance, pour l'avenir de notre civilisation, les clauses militaires des rapports qui nous sont soumis. Nous devons permettre enfin aux nations européennes d'harmoniser progressivement leur économie et d'organiser, dans un cadre plus vaste, l'utilisation de leurs ressources matérielles... En consolidant les bases juridiques de cette grande entreprise européenne à laquelle se dévouent depuis de nombreuses années les esprits les plus ardents et les plus généreux de notre pays, les accords de Paris se situent au centre de ce qu'il y a peut-être de plus vivant et de plus constant dans la politique française depuis la Libération : notre volonté de construire l'Europe dans l'intérêt du progrès et dans l'intérêt de la paix. »

Ces déclarations ont eu un écho au Bundestag. M. le chancelier Adenauer a été aussi clair que précis. Il a dit :

« Contrairement aux nombreux commentaires et déclarations dont il a fait l'objet, le traité de Bruxelles a, au premier chef, une signification et un but politiques alors que les attributions de l'O.T.A.N. sont encore et surtout de nature militaire... Elle (l'Union de l'Europe Occidentale) sera le point de départ et le noyau de la future politique européenne.

C'est justement pour former ce noyau que l'on ne s'est pas contenté, à Londres et à Paris, d'accueillir la République Fédérale au sein du Traité de l'Atlantique Nord et de n'organiser la défense de l'Europe qu'au sein de l'O.T.A.N. Bien plus, on a transformé, afin de créer un foyer d'intégration européenne, l'Organisation du traité de Bruxelles en l'Union de l'Europe Occidentale...

En même temps, l'on a entrepris les transformations sur le plan de l'organisation... Le Conseil Consultatif de l'ancienne Organisation du traité de Bruxelles a été transformé en un Conseil doté d'authentiques pouvoirs de décision... Le Conseil possède avant tout un pouvoir d'organisation étendu, en vertu duquel il peut créer tous les organismes subsidiaires qu'il pourrait juger utiles. Pour apprécier l'importance de cette dernière clause, il suffit de citer l'exemple de l'O.T.A.N. qui, bien que dotée d'attributions beaucoup plus restreintes, a créé cependant, grâce au pouvoir d'organisation du Conseil, le système militaire intégré actuellement en vigueur. De plus, l'idée du contrôle démocratique a été introduite à l'Union de l'Europe Occidentale et on a créé spécialement une assemblée parlementaire à laquelle le Conseil doit rendre compte... Il s'agit d'une assemblée parlementaire autonome, possédant les droits qui reviennent normalement à de telles assemblées et notamment celui de se donner un règlement, de voter son budget, de créer des commissions, ainsi que le droit d'interpellation, etc. »

Enfin, au Royaume-Uni, Sir Anthony Eden a fait des déclarations confirmatives :

« L'Union de l'Europe Occidentale reprendra à son compte le travail extrêmement utile que fait actuellement l'Organisation du traité de Bruxelles et qui n'est guère connu du grand public, en accentuant l'aspect politique plutôt que militaire de l'œuvre à accomplir. »

Et M. Wade, dans une intervention faite au cours de ce débat, a dit :

« Il est évident qu'un représentant du nouveau Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale sera responsable devant la nouvelle assemblée qui, je le suppose, aura le droit de poser des questions regardant la défense ainsi que d'autres domaines, aux termes du traité de Bruxelles modifié. A la suite de ces échanges, peut-être verrons-nous apparaître un jour un ministre européen de la Défense. »

Mesdames, Messieurs, l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe a eu, elle aussi, à discuter et à donner son interprétation du Traité. C'est un de nos amis, M. Bohy, qui siège ici en ce moment, qui lui-même en a donné une interprétation elle aussi confirmative — je suis sûr

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

“the Assembly meant more than a coordination of the Foreign policies of the Member States, which was a prior condition of the creation of any instrument for common defence. It meant, rather, the existence of an authority on the lines of that European Political Authority with limited functions but real powers for which the Assembly had been asking since 1949. Such an authority would have to direct the timing and organisation of the development of European unification in every field.”

All this shows the spirit in which the Treaty was ratified. You will see that the legal interpretation we have given to its text is entirely confirmed by a study of the political debates showing the official interpretation given to it by our Parliaments.

If the Council of Western European Union had themselves always executed the amended Treaty in full, if they had themselves been careful to be collectively informed and collectively to supervise the execution of the military tasks delegated to N.A.T.O., the implementation of the Treaty would have given this Assembly no difficulty in the present case. The Assembly would have received, in the normal course of events, through the Council's report, full information on the exercise of control by the Council and on the manner in which N.A.T.O. fulfilled the functions delegated to it. Unfortunately this has not been so; hence the second part of this Report, which concerns the present position of the Assembly and its responsibilities in view of this shirking of their obligations on the part of the Council of Ministers.

There is one thing, Ladies and Gentlemen, which is perhaps apt to escape our notice, which past errors perhaps prevent us from realising fully, but which, in present-day conditions, is of primary importance. Since the defence of Europe was entrusted to international organs, parliamentary supervision of defence can no longer be ensured effectively by national Parliaments alone. The national Parliaments can see the problem of defence only from one angle, that which directly concerns their own countries. This method of splitting the problem into fifteen pieces

makes any overall view of defence impossible. Mr. Ian Harvey's criticism of the Fens Report, which he tried to put in as friendly a way as possible, was precisely that the Rapporteur had been insufficiently informed on the overall problems of defence. In saying this, Mr. Ian Harvey made it quite clear that the national Parliaments, which are not in touch with the overall aspects of defence, cannot fully appreciate the problem.

This fully confirms what I have already said, namely that only international assemblies can supervise international organisations. This vast defence effort can be seen and understood only by an assembly which has the whole problem before it and is in a position to supervise it at every stage. There is, however, so far no parliamentary supervision in N.A.T.O. National Governments alone are directly informed of what N.A.T.O. is doing in the matter of defence. The Ministers who report to their Parliaments on the meetings of N.A.T.O. transmit to them only what they think fit, and if any disagreement arises between a national Government and the general organisation for Atlantic defence, the Parliaments are not informed; indeed, so far as possible the matter is kept from them.

I am bound to say, in parenthesis, that we Belgians are particularly worried about this secrecy. There must have been disagreements between the Belgian Government and N.A.T.O. of which we have known nothing. Not only have we known nothing about them, but our Government has always stated that it was acting in perfect agreement with N.A.T.O. I know nothing about that, but even if this is not so the heads of N.A.T.O. cannot say anything; they are bound to remain silent. In practice they cannot challenge the statements made by the national Governments even if those statements are largely exaggerated or a misrepresentation of the truth.

And yet in this matter of defence, people are already beginning to have far greater confidence in N.A.T.O. than in the national Governments. It is N.A.T.O. that they look to for their defence.

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

qu'il la confirmera verbalement si c'est nécessaire — en disant que, « par direction politique »,

« L'Assemblée entendait plus qu'une coordination de la politique étrangère des Etats membres, condition préalable à la création d'un instrument de défense commune. Elle envisagerait plutôt un pouvoir qui se rapprocherait de cette autorité politique européenne dotée de fonctions limitées mais de pouvoirs réels, qu'elle réclame depuis 1949. Il incomberait à ce pouvoir d'exercer dans tous les domaines de l'unification européenne une direction sur le rythme et l'organisation du développement ».

Ceci confirme l'esprit dans lequel a été voté le Traité. Vous voyez donc que l'interprétation juridique que nous donnons du Traité, en examinant le texte, est confirmée complètement par l'examen des débats politiques qui, dans nos différents parlements, en ont donné l'interprétation authentique.

Si le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale avait toujours appliqué lui-même le Traité dans toute son extension, s'il avait été lui-même soucieux d'être collectivement informé et de contrôler collectivement comment l'O.T.A.N. accomplissait les missions militaires qui lui avaient été déléguées, la mise en œuvre du Traité ne poserait aucun problème à notre Assemblée dans le cas actuel. En effet, notre Assemblée aurait normalement reçu par l'intermédiaire du rapport du Conseil, toutes les informations sur l'activité de contrôle du Conseil et sur la façon dont l'O.T.A.N. remplissait les fonctions qui avaient été déléguées. Malheureusement, il n'en est rien, et c'est ce qui justifie la seconde partie de mon rapport, la situation de l'Assemblée et ses responsabilités en face de cette carence du Conseil des Ministres.

Mesdames, Messieurs, il est une chose que nous n'apercevons peut-être pas suffisamment, dont les errements antérieurs nous empêchent peut-être de nous rendre complètement compte mais qui, dans le temps que nous vivons, est tout à fait essentielle. Depuis que la défense de l'Europe a été confiée à des organisations internationales, le contrôle parlementaire de la défense ne peut plus être assumé efficacement par les seuls parlements nationaux. Les parlements nationaux ne peuvent voir le problème de la défense que sous un aspect partiel, sous l'aspect

qui intéresse directement leur pays. Cette façon de considérer le problème fractionné en une quinzaine de morceaux empêche de voir les problèmes généraux de la défense. Et dans la critique, qu'il souhaitait aimable, que M. Ian Harvey a faite au rapport de M. Fens, ce qu'il lui reproche, précisément, c'est de n'avoir pas eu une connaissance suffisante des problèmes généraux de la défense. En disant cela, M. Ian Harvey indique précisément que les parlements nationaux, qui ne sont pas en contact avec les problèmes généraux de la défense, ne peuvent avoir une vue exacte du problème.

Cela confirme entièrement ce que j'ai dit, à savoir que seules des assemblées internationales peuvent contrôler des organisations internationales. Cette immense entreprise de la défense ne peut être vue et comprise que par une assemblée qui ait le problème devant elle dans toute son ampleur et qui soit à même de le contrôler dans toutes les étapes de son évolution. Or, aucun contrôle parlementaire n'existe, du moins jusqu'ici, au sein de l'O.T.A.N. Seuls les gouvernements nationaux sont directement informés de ce que fait l'O.T.A.N. en matière de défense. Les ministres nationaux, qui rendent compte des réunions de l'O.T.A.N. à leurs parlements respectifs, ne leur communiquent que ce qu'ils croient bon de leur dire. Lorsqu'un conflit surgit entre un gouvernement national et l'organisation générale de la défense atlantique, les parlements n'en sont pas informés. Au contraire, dans la mesure du possible on le leur cache.

Je dois dire — et ici j'ouvre une parenthèse — que comme Belges nous sommes particulièrement inquiets de ce secret. Des conflits ont dû se produire entre le gouvernement belge et l'O.T.A.N. dont nous n'avons jamais rien su. Non seulement nous n'en avons jamais rien su, mais notre gouvernement a toujours affirmé que le gouvernement belge agissait en parfait accord avec l'organisation de la défense atlantique. Je n'en sais rien, mais même si cela n'est pas vrai, les chefs de l'O.T.A.N. ne peuvent rien dire : ils sont tenus à la discrétion. En fait, ils ne peuvent pas contester les déclarations faites par les gouvernements nationaux, même si elles sont largement entachées d'exagération ou déforment la vérité.

Cependant, en matière de défense, les peuples font déjà beaucoup plus confiance à l'O.T.A.N. qu'aux gouvernements nationaux. C'est de l'O.T.A.N. qu'ils attendent d'être défendus. Ils

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

They know the national forces alone cannot guarantee their security, that only the Atlantic Alliance can do so, and they have a very real and quite justified confidence in the military and political authorities responsible for Atlantic defence. When, therefore, they are told that the organisers of Atlantic defence are satisfied, they believe it. They sit back in confidence, and if that confidence were shown not always to be warranted, it would be a very bad thing for the future of the world.

Fortunately there is, at European level, a democratic parliamentary organisation empowered by a Treaty to exercise the supervision which our national Parliaments cannot effect, namely this Assembly. As it is the only Assembly competent to do this, and as its task is one of considerable importance, it is essential it should be able to face its responsibilities in all their magnitude. Unfortunately, it comes up against the attitude of the Council which have arbitrarily limited their own competence by transferring it to N.A.T.O. They are thus no longer responsible, nor are they even entitled to call in question what takes place within N.A.T.O. By virtue of an agreement to which neither the national Parliaments nor this Assembly were a party, an important responsibility of the Council has been transferred to another body and your supervisory function completely suspended. That is wholly paradoxical when it is remembered that, of the two aspects of this question of defence, the military and the political, it is chiefly the military aspect that may necessitate some secrecy, and that it is, in the main, the political aspect which is subject to the control of this Assembly.

The various Committees of this Assembly and particularly the Committee on Defence Questions and Armaments pay regular visits to N.A.T.O. We have been received by General Gruenther, by General Norstad and by General Valluy. We have been shown rocket testing-grounds. The military authorities, who could of course have used the pretext of military secrecy, have always been ready to show us round and indeed have done so without giving away any such secrets. Our relations with them have always been excellent and we have always been delighted with the information they have given us with great frankness, thus enabling us to carry out our mission.

It is on the political aspects of defence, where there are really no secrets, that we have come up against the refusal of the Ambassadors in London, who represent the Ministers, to give us a reply. This is a complete paradox. Of course, the Ambassadors are faced with a difficulty. The delegation of certain WEU functions to N.A.T.O. entailed no decrease in either information or competence so far as the Governments were concerned; the same Foreign Ministers represent them at W.E.U. and at N.A.T.O. and therefore they receive all the information they want. But the Deputies of the WEU Ministers are not present at N.A.T.O. They may receive information, but they do not receive it direct, for the Ministers' permanent deputies at N.A.T.O. are different people.

Therefore, when we meet the Ambassadors who are the Ministers' Deputies, we are meeting people who, even should they wish to answer our questions fully, are themselves only indirectly informed. Only if we were to meet the actual Ministers who are permanent representatives at N.A.T.O. or their NATO deputies, would we be in touch with people who were fully informed and could give us all the replies we want to our questions.

That is why under the present system, even if our Governments are informed in principle, the Council as they are today are themselves insufficiently informed and, as we have so often repeated, cannot carry out the task of permanent supervision imposed upon them by the Treaty.

As a result of these decisions by the WEU Council of Ministers, the competence of this Assembly has been reduced to cover only such questions as still interest the Council themselves. Finally, the Council have decided to deal only with five questions and that we too should restrict ourselves to those five, which are: matters which the High Contracting Parties wish to raise, more particularly under Article VIII of the Treaty; the level of the forces of Member States; the maintenance of certain British Forces

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

savent que les armées nationales sont incapables, à elles seules, d'assurer leur sécurité, que seule l'Alliance atlantique peut le faire, et ils ont une confiance réelle et justifiée dans les autorités militaires et politiques chargées de la défense atlantique. Par conséquent, lorsqu'on leur dit que les organisateurs de la défense atlantique sont satisfaits, ils le croient. Ils se reposent sur cette confiance et il serait dramatique pour l'avenir du monde que cette confiance ne fût pas toujours fondée.

Heureusement, il existe sur le plan européen une organisation parlementaire démocratique qui a reçu, en vertu d'un traité, le pouvoir d'exercer ce contrôle que nos parlements nationaux ne peuvent pas effectuer, c'est votre Assemblée. Comme elle est la seule et que la tâche qui lui incombe est d'une grande importance, il est capital qu'elle puisse faire face à ses responsabilités dans toute leur étendue. Malheureusement, elle se heurte à la position prise par le Conseil qui a limité arbitrairement sa propre compétence en la transférant à l'O.T.A.N. Ainsi, il n'est plus responsable et il n'a même pas le droit de mettre en doute ce qui se passe à l'O.T.A.N. Par le jeu d'un accord auquel ni les parlements nationaux ni votre Assemblée n'ont été partie, une responsabilité importante du Conseil a été transférée à un autre organisme et votre mission de contrôle a été complètement arrêtée, suspendue. Il y a là quelque chose d'infiniment paradoxal, si nous songeons qu'en matière de défense on distingue deux aspects, les aspects purement militaires et les aspects politiques, que c'est surtout à propos des aspects militaires que des secrets peuvent exister et que ce sont principalement les aspects politiques qui doivent être contrôlés par votre Assemblée.

Or, les commissions de votre Assemblée et notamment la commission des Questions de Défense et des Armements, sont constamment reçues à l'O.T.A.N. Nous avons été reçus par le général Gruenther, par le général Norstad et par le général Valluy ; on nous a montré des champs d'expérience de fusées. Les militaires nous ont toujours fait le plus large accueil, eux qui précisément auraient pu invoquer le secret militaire et qui d'ailleurs ne nous en ont dévoilé aucun. Nos relations avec eux ont toujours été parfaites et nous avons toujours été enchantés des renseignements qu'ils nous ont loyalement

donnés et qui nous ont permis de remplir notre mission.

C'est sur les aspects politiques de la défense, sur les points où réellement il n'y a pas de secrets que nous nous heurtons à ce refus de répondre des ambassadeurs à Londres, représentants des Ministres. Il y a là quelque chose d'infiniment paradoxal. Evidemment, les ambassadeurs se trouvent en présence d'une certaine difficulté : lorsque les compétences de l'U.E.O. ont été transférées à l'O.T.A.N., du point de vue des gouvernements la modification n'a apporté aucune diminution ni d'information, ni de compétence ; c'est le même ministre des Affaires étrangères qui siégeait à l'U.E.O. et qui siège à l'O.T.A.N. : celui-ci a donc tous les renseignements qu'il peut désirer. Seulement les représentants des Ministres de l'U.E.O. ne siègent pas à l'O.T.A.N. ; ils reçoivent peut-être des informations, mais ils ne sont pas renseignés directement, ce sont d'autres représentants des Ministres qui siègent à l'O.T.A.N. de façon permanente.

Par conséquent, lorsque nous sommes reçus par les ambassadeurs délégués des Ministres, nous avons en face de nous des personnalités qui, même si elles voulaient nous répondre complètement, sont informées elles-mêmes de manière indirecte. C'est seulement si nous trouvions devant nous, soit les ministres mêmes qui siègent à l'O.T.A.N. soit les représentants des ministres à l'O.T.A.N., que nous serions en présence de personnes informées de la façon la plus complète et qui pourraient répondre comme nous le voudrions aux questions que nous leur posons.

C'est pourquoi l'organisation du Conseil, telle qu'elle existe aujourd'hui, fait que, même si en principe nos gouvernements sont renseignés, le Conseil même dans sa forme actuelle n'est pas suffisamment renseigné et, comme nous l'avons dit et répété, n'accomplit pas cette besogne de contrôle permanent que le Traité lui impose.

Par le jeu de ces décisions des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, le Conseil a réduit la compétence de notre Assemblée aux seules questions qui l'intéressent encore lui-même. Finalement, le Conseil a décidé qu'il ne s'occupait plus que de cinq questions et que nous n'avions plus à nous intéresser qu'à celles-ci. Ce sont : les questions que les Hautes Parties Contractantes désirent évoquer, notamment, aux termes de l'article VIII, le niveau des forces des Etats membres, le maintien de certaines

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

on the Continent of Europe; the Armaments Control Agency and the Standing Armaments Committee.

Only one of these is of real importance and interest, and that is the Standing Armaments Committee. As M. Teitgen has pointed out in his Report, my Committee feels that that body is doing good work and may achieve much. But the truth is that of that important Treaty of W.E.U., of that co-operation between European states which it was hoped the Treaty would engender, the only permanent organisation and activity that remains is the Standing Armaments Committee.

I think this Assembly should tell the Ministers quite plainly that this is not normal, that legally at any rate, the transfer of powers to N.A.T.O. by the Brussels Treaty Organisation is not binding on our Assembly, in the first place because the amended Brussels Treaty, signed after the agreement of the Brussels Treaty Organisation on the transfer of powers to N.A.T.O., renders this transfer legal only in so far as it is not contrary to the formal provisions of the Treaty.

I think it was on 20th December, 1950, that the Brussels Treaty Organisation decided to transfer its military powers to N.A.T.O. That decision is not binding on us because the Treaty of Paris was signed only subsequently.

This Assembly, which is desirous of executing the Treaty of Paris, cannot therefore be bound by provisions enacted at an earlier date under the Brussels Treaty. Our powers are defined by the Treaty submitted to our Parliaments and not by the agreements concluded prior to the signature and ratification of that Treaty.

There is a second reason why we cannot accept this curtailment of our competence, and that is that the Federal Republic of Germany and Italy, signatories to the amended Brussels Treaty, cannot be bound by a decision taken prior to the signature of that Treaty under the provisions of a previous treaty. Their rights and obligations stem exclusively from the provisions of the

amended Treaty and cannot result from a Resolution adopted before its signature.

Finally, the third reason, which to my mind is fundamental, is that the competence of this Assembly is defined by the Treaty. It is defined, indirectly perhaps, by the competence conferred upon the Council by the Treaty and that competence, as approved by the national Parliaments, cannot be altered by any unilateral governmental decisions. Any Treaty accepted by the Parliaments is binding on the States and must be respected by the Governments.

However serious these reservations may be, they must not be interpreted as a wish on the part of the Assembly to create difficulties for N.A.T.O. We fully agree that all overlapping should be eliminated and that, at functional level, there should not be WEU services doing the same work as the NATO services. We do not want to see the slightest duplication within N.A.T.O., for that would compromise the uniformity of our defence effort. What we ask is that the Council of Ministers should retain the entire responsibility assigned to them, that of the full supervision, on our behalf, of the work done by N.A.T.O.

In conclusion, we ask the Council, of course, to review the problem as a whole. The Council must really tell us whether or not they want to accept the Treaty as it stands and whether they are prepared to set up the administrative services, to expand the Secretariat and to organise permanent services of the Council in such a way as to enable the provisions of the Treaty to be implemented effectively.

That is, of course, a big problem. We now await the Council of Ministers' reply, but we fully realise that they will take some time to come to a decision finally to put an end to the bad procedure of the last few years. We therefore ask them, at the end of our Report, to take a decision — which can be taken immediately — on a fundamental matter, that of the information to which this Assembly is entitled. We leave the Council of Ministers free to decide on the method which seems to them the most suitable for giving us that information. We do not attempt to impose our own views; we merely pro-



*M. de la Vallée Poussin (suite)*

forces britanniques sur le continent européen, l'Agence de Contrôle des Armements et le Comité permanent des Armements.

De tout cela, il n'est qu'une chose vraiment importante et intéressante, c'est le Comité permanent des Armements. Et comme le dit un rapport qui a été fait par M. Teitgen, notre Commission a le sentiment qu'il y a là une organisation qui travaille bien et dont on peut attendre beaucoup. Mais au fond, de tout ce grand traité de l'U.E.O., de cette œuvre importante de coopération entre les Etats continentaux qu'on a voulu réaliser dans le cadre du Traité, il n'est resté, somme toute, que ce seul point comme organisation et action permanente.

Je crois que notre Assemblée doit dire de la façon la plus nette aux Ministres que cette situation n'est pas normale et qu'en tout cas, en droit, le transfert de compétence opéré en faveur de l'O.T.A.N. par l'Organisation du traité de Bruxelles ne peut être opposé à notre Assemblée. Il ne le peut en droit, d'abord parce que le traité de Bruxelles modifié, conclu après l'accord de l'O.T.B. sur le transfert de pouvoirs à l'O.T.A.N., ne peut laisser subsister ce transfert que dans la mesure où il n'est pas contraire aux dispositions formelles inscrites dans ce traité.

C'est le 20 décembre 1950, je crois, que l'Organisation du traité de Bruxelles a décidé que ses fonctions militaires seraient transférées à l'O.T.A.N. Cette décision ne nous est pas opposable parce que le traité de Paris a été signé postérieurement.

Par conséquent, on ne peut pas opposer aujourd'hui à votre Assemblée, qui veut exécuter le traité de Paris, des dispositions prises antérieurement, conformément au traité de Bruxelles. C'est le Traité, tel qu'il nous a été soumis dans nos parlements, qui définit notre compétence et non des accords entre Etats antérieurs à la signature et à l'acceptation de ce traité.

Il existe une seconde raison pour laquelle il nous est impossible d'accepter cette réduction de compétence, c'est que la République Fédérale d'Allemagne et l'Italie, qui sont signataires du traité de Bruxelles modifié, ne peuvent pas être engagées par une décision prise antérieurement à la signature dudit traité précédent. Les droits et les obligations de l'Allemagne et de

l'Italie résultent exclusivement des dispositions de notre traité et ne peuvent dépendre d'une résolution antérieure à celui-ci.

Enfin, troisième raison, qui est à mon avis fondamentale, c'est que la compétence de notre Assemblée est déterminée par le Traité, déterminée indirectement, si vous voulez, par la compétence donnée au Conseil dans le Traité et que cette compétence, qui a été approuvée par les parlements, ne peut être modifiée sans leur accord par des décisions gouvernementales unilatérales. Un traité accepté par les parlements engage les Etats et doit être respecté par les gouvernements.

Ces réserves, si graves qu'elles soient, ne doivent pas être interprétées comme une volonté de l'Assemblée de créer des difficultés à l'O.T.A.N. Nous sommes tout à fait d'accord pour qu'il n'existe pas de doubles emplois et que, sur le plan fonctionnel, il n'y ait pas au sein de l'U.E.O. d'administration accomplissant les mêmes tâches qu'au sein de l'O.T.A.N. Nous ne voulons pas qu'il y ait la moindre dualité au sein de l'O.T.A.N. Nous compromettrions ainsi l'homogénéité de la défense commune. Mais ce que nous demandons, c'est que le Conseil des Ministres garde entièrement la responsabilité qui lui est assignée, celle de contrôler totalement, en notre nom, ce qui se fait dans le cadre de l'O.T.A.N.

Mesdames, Messieurs, j'arrive à ma conclusion : nous demandons évidemment au Conseil de revoir le problème dans son ensemble. Le Conseil doit réellement nous dire s'il veut ou s'il ne veut pas accepter le Traité tel qu'il est rédigé et s'il est disposé notamment à créer les organisations administratives, à développer le secrétariat, à organiser la permanence du Conseil, de telle façon que les dispositions du Traité puissent effectivement être mises en œuvre.

Cela est évidemment un grand problème. Nous attendons la réponse du Conseil des Ministres, mais nous savons bien qu'il ne pourra pas en très peu de temps prendre une décision sur ce point et mettre fin complètement à des errements qui durent depuis plusieurs années. Aussi, en conclusion de notre rapport, nous lui demandons qu'au moins sur un point fondamental il prenne une décision qui, elle, peut être immédiate, celle qui concerne l'information due à notre Assemblée. Nous laissons le Conseil des Ministres libre de choisir la meilleure voie, celle qui lui paraîtra la plus avantageuse, pour

*M. de la Vallée Poussin (continued)*

pose a solution so that they cannot reply that no solution is possible.

The solution we propose seems simple, easy, practical and even capable of immediate application. We do not say it is the only solution or that we would not consider any other the Council of Ministers might suggest. But we say it would constitute a temporary measure, since we ask the Council of Ministers for a much more far-reaching reform; we put it to them as our suggestion for a practical way out of the difficulty. Since our Committee meets the military authorities of N.A.T.O., General Gruenther, General Norstad, and General Valluy, it is only normal that it should meet the political organisation of N.A.T.O. We can certainly ask to meet the NATO Ministers' Deputies concerning questions of which they are cognisant and the Ambassadors in London are not. This procedure is quite simple, quite normal, has nothing revolutionary about it and requires only the agreement of the Council of Ministers if that Council really wants us to be fully informed.

We suggest this simple solution as an interim measure, as a solution which can be put in force at any moment without difficulty. And in the meantime we hope the Council of Ministers will give their attention to the overriding need for reforming the administration of W.E.U. Whatever system the Ministers propose to enable W.E.U. at last to fulfil its political rôle, the Assembly will approve if it seems practical and if it enables the Assembly to meet its responsibilities.

*(Applause.)*

THE PRESIDENT. — The applause has shown how much the Assembly appreciates the cogent way in which you have argued an old and difficult problem, M. de la Vallée Poussin.

I now propose to the Assembly that we adjourn until this afternoon. I have three or four names of speakers.

### 8. Date, time and Orders of the Day for the next Sitting

THE PRESIDENT. — I propose that the Assembly should hold its next Sitting this afternoon at 3 p.m., with the following Orders of the Day:

1. Responsibility of Western European Union in the field of military policy (Resumed General Debate on the Report from the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Document 63).
2. Approval of the Accounts of the Assembly for the financial year 1956, Documents 59 and 67.
3. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1957 (General Debate and Vote on the Supplementary Budget, Document 56).
4. Draft Budget of the Assembly for the financial year 1958 (General Debate on the Report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Document 57, revised).
5. Administration of Western European Union (Debate on the Report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration on the Amendment tabled by Mr. Willey during the First Part of the Third Ordinary Session, and Vote on the draft Recommendation, Document 68).

This procedure would enable us to avoid a Saturday afternoon Sitting?

Are there any objections?

*The Orders of the Day are therefore agreed to.*

Does anyone else wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 12.35 p.m.)*

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

nous donner ses informations. Nous ne lui imposons pas notre propre solution ; nous ne faisons que lui en proposer une, afin qu'il ne puisse pas nous répondre qu'aucune solution n'est possible.

La solution que nous proposons paraît simple, facile, pratique et peut même être mise en œuvre immédiatement. Nous ne disons pas que c'est la seule solution, nous ne disons pas que nous n'accepterions pas que le Conseil des Ministres nous en proposât une autre, nous disons surtout qu'elle constitue une étape provisoire puisque nous demandons au Conseil des Ministres une réforme beaucoup plus complète, mais nous disons : voilà le moyen pratique que nous avons imaginé. De même que les militaires de l'O.T.A.N., le général Gruenther, le général Norstad et le général Valluy reçoivent notre Commission, il est aussi normal que l'organisation politique de l'O.T.A.N. nous reçoive. Nous pouvons certainement demander à être reçus par les délégués des Ministres à l'O.T.A.N. pour les questions qu'ils connaissent et que ne connaissent pas les ambassadeurs à Londres. C'est une procédure simple, vraiment normale, aucunement révolutionnaire et qui ne requiert, au fond, que l'accord du Conseil des Ministres si le Conseil des Ministres souhaite réellement que nous soyons informés.

Nous proposons cette solution simple comme solution provisoire, comme solution d'attente, mais comme une solution qui peut entrer en vigueur du jour au lendemain sans aucune difficulté. Entre-temps, nous espérons que le Conseil des Ministres étudiera lui-même la réforme qui s'impose dans la direction de l'U.E.O. Quels que soient les moyens que les Ministres proposeront pour que l'U.E.O. remplisse enfin son rôle politique, l'Assemblée les approuvera, s'ils paraissent pratiques et s'ils permettent à l'Assemblée de faire face à ses responsabilités.

*(Applaudissements.)*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Les applaudissements montrent, M. de la Vallée Poussin, à quel point l'Assemblée apprécie la vigueur convaincante avec laquelle vous avez exposé un problème ardu et ancien.

Je propose à l'Assemblée de s'ajourner jusqu'à cet après-midi. Deux ou trois orateurs m'ont demandé d'intervenir.

**8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je propose que l'Assemblée tienne sa prochaine séance cet après-midi à 15 heures avec l'ordre du jour suivant :

1. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire (suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Document 63).
2. Approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956, Documents 59 et 67.
3. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957 (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du budget supplémentaire, Document 56).
4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Document 57).
5. Administration de l'Union de l'Europe Occidentale (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Document 68).

Cette procédure nous permettrait peut-être d'éviter de siéger samedi après-midi.

Y a-t-il des objections ?...

*L'ordre du jour est adopté.*

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 12 h. 35.)*

# TWELFTH SITTING

Friday, 11th October, 1957

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Responsibility of Western European Union in the field of military policy (*Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 63*).  
*Speakers* : The President, Mr. Edwards, M. Lefèvre, M. Teitgen, M. Lucifero, M. Patijn, M. de la Vallée Poussin.
4. Approval of the accounts of the Assembly for the Financial Year 1956 (Docs. 59 and 67).  
*Speakers* : The President, Mr. Edwards (*Chairman and Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration*), Mr. Cunningham.
5. Supplementary Budget of the Assembly for the Financial Year 1957 (*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the Supplementary Budget, Doc. 56*).  
*Speakers* : The President, Mr. Edwards (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Royle.
6. Draft Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the Financial Year 1958 (*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 57*).  
*Speakers* : The President, Mr. Edwards (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Cunningham.
7. Administration of Western European Union (*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 68, revised*).  
*Speakers* : The President, M. Molter (*Rapporteur*), Mr. Willey, M. Montini, M. Fens.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 3. 10. p.m. with M. Ernest Pezet, Vice-President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

THE PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

*The Minutes of Proceedings are agreed to.*

### 2. Attendance Register

THE PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes present at this Sitting have been posted up, and the Attendance List will be found in an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 22.

### 3. Responsibility of Western European Union in the field of military policy

*(Resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Vote on the draft Recommendation, Doc. 63)*

THE PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the responsibility of Western European Union in the field of military policy, and the vote on the Draft Recommendation.

I call Mr. Edwards to continue the debate.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I venture to think that the debate on which we are now engaged is the most important of our Session. I am most grateful to our Rapporteur, M. de la Vallée Poussin, for the clear and comprehensive way in which he explained this matter to us this morning. I would like briefly to give my support to the draft Recommendation which is before us.

# DOUZIÈME SÉANCE

Vendredi 11 octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
  2. Présences.
  3. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire (*suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 63*)  
*Interviennent* : M. le Président, M. Edwards, M. Lefèvre, M. Teitgen, M. Lucifero, M. Patijn, M. de la Vallée Poussin.
  4. Approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956 (Doc. 59 et 67).  
*Interviennent* : M. le Président, M. Edwards (*président et rapporteur de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration*), M. Cunningham.
  5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957 (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de*
- l'Administration et vote du budget supplémentaire, Doc. 56*).  
*Intervient* : M. le Président, M. Edwards (*président et rapporteur*), M. Royle.
  6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Doc. 57*).  
*Intervient* : M. le Président, M. Edwards (*président et rapporteur*), M. Cunningham.
  7. Administration de l'Union de l'Europe Occidentale (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 68*).  
*Intervient* : M. le Président, M. Molter (*rapporteur*), M. Willey, M. Montini, M. Fens.
  8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Ernest Pezet, vice-président de l'Assemblée.

M. LE PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

### 2. Présences

M. LE PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

1. Voir page 22.

### 3. Responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire

(*Suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 63*)

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements sur les responsabilités de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine de la politique militaire et le vote du projet de recommandation.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je me demande si la discussion dans laquelle nous sommes engagés maintenant n'est pas la plus importante de notre session. Je sais infiniment gré à M. de la Vallée Poussin de nous avoir exposé le problème d'une façon aussi claire et aussi détaillée. Je voudrais, en peu de mots, appuyer le projet de recommandation qui nous est soumis.

*Mr. Edwards (continued)*

I think it is always a serious matter when the constitution and aims of an institution are widely separated from its activities. The effect of this is always to bring the institution concerned into derision, and we in fact are in that danger. If we look at our Charter, we shall find that we have institutional forms and aims and objects which do not correspond at all with the real situation. If anyone doubts this, I invite him to read the Charter and then to contrast it with what in fact is going on. It is, I think, a chastening experience.

We read the Charter and are moved to elevated thoughts, but we come down to earth with a real bump when we contemplate the actual situation. Or, to put it the other way round, if we were now to be asked to draft a Charter which would fit our activities, what sort of document would we produce if we were really to examine the situation as it is and try to lay down institutional forms appropriate to it? Whether you look at it in that way or the way in which I put it at the beginning, the truth is that our Charter bears scarcely any recognisable relationship to our activities.

I would, therefore, say that there is a crisis in our affairs. If we recognise the situation for what it is, we shall be discussing in this debate nothing less than the future existence of Western European Union. Under the Charter almost all things are possible, although I would suggest that not everything is expedient. If we take the economic field, the social field and the cultural field, all this is disputed territory to a greater or lesser extent, disputed substantially between ourselves and the Consultative Assembly of the Council of Europe.

But when we come to the matter of defence policy, or, as it is called in this Report, military policy, we are in a field which is our own and nobody else's. Nobody disputes that this is our field and ours alone. It is, therefore, in a sense our reason for existence. If we cannot discharge our clear duties in this field, it is difficult for us to contend that we have any right to exist at all. We are charged with a clear duty in the field of defence, or military policy. We are unable to discharge this duty because we are not provided with the necessary material on which to base our discussions. I will not go into this in detail — that has been done so well for us by our Rapporteur — but it seems to me to be clear

that if we are to try to discharge our duty we must insist on having the information without which we are not able to have any sensible discussions.

It is not good enough for the Council to say that it has, in some kind of obscure way, devolved certain of its duties on to N.A.T.O. If it has devolved them, that does not mean that we have done so; nor can we, because there is no one on whom we can devolve our duties of Parliamentary supervision, even if we felt like doing so.

If I speak in an extreme way, it is only because I feel acutely that there is really little point in our going on at all unless the one job, that we alone have to do, is made possible.

I do not know what is the view of the Council. I regret the absence of the Chairman of the Council. I am sorry he is not able to be here today to say something on these important matters. But what is the view of the Council? We do not know. In its mind, is Western European Union merely a temporary device to deal with the depressing situation created by the failure of E.D.C., or do the members of the Council, the Governments concerned, see any real future for Western European Union? There are those who hold the view that there is no future for Western European Union. There are even those among our colleagues who, privately, will say such things. But whatever may be said, we cannot go on any longer in a state of suspense, if I may so put it, with the Council leaving the Assembly in "limbo" for lack of information on these vital things.

If anybody took any notice of us outside — which I think they do not very much — they would, I think, find that we are a little ridiculous. We are frightfully pretentious, but in fact we are cutting very little ice indeed. This is something which we really cannot endure. We cannot hope to make up for failure in the field of military policy and defence by scratching

*M. Edwards (suite)*

Je pense qu'il est toujours extrêmement dangereux que les statuts et les buts d'une institution soient trop différents de ses activités. Cette institution finit toujours par être tournée en ridicule et c'est bien là en effet le danger que nous courons. Si nous ouvrons notre Charte, nous nous apercevons que nos formes institutionnelles, nos buts, nos objectifs ne correspondent pas du tout à la situation réelle. Si quelqu'un parmi vous en doute, qu'il lise la Charte et la confronte ensuite avec les événements. L'expérience, à mon avis, est mortifiante.

Nous lisons la Charte, nous sommes emportés par de nobles sentiments, mais le choc est brutal lorsque, retombés sur terre, nous regardons ce qui se passe en réalité. Posons le problème dans l'autre sens : si l'on nous demandait à présent de préparer une Charte convenant à nos activités, quelle sorte de document devrions-nous préparer en tenant vraiment compte de la situation telle qu'elle se présente et en essayant de fixer des formes institutionnelles appropriées ? Que l'on envisage les choses de l'une ou l'autre façon, il faut bien reconnaître que notre Charte n'a que de très vagues rapports avec nos activités.

Voilà pourquoi je dis que nous traversons une crise. Si nous admettons les choses telles qu'elles sont, ce dont nous discuterons au cours de ce débat, c'est tout bonnement l'existence même de l'Union de l'Europe Occidentale. Aux termes de la Charte, presque tout est possible, encore qu'à mon avis, tout ne soit pas souhaitable. Ce qui relève, par exemple, des domaines économique, social et culturel, est terrain plus ou moins litigieux, énergiquement disputé entre l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et nous-mêmes.

Mais lorsqu'on en vient aux questions de défense, ou pour user du terme employé dans ce rapport, aux questions de politique militaire, nous sommes dans un domaine qui est le nôtre et exclusivement le nôtre. Cela, personne ne le conteste. C'est donc là, en un sens, notre raison d'exister. Si dans ce domaine, nous ne pouvons nous acquitter de nos devoirs précis, comment pourrions-nous revendiquer un quelconque droit à l'existence ? On nous a confié une tâche déterminée dans le domaine de la défense, de la politique militaire. Nous sommes incapables de nous acquitter de cette tâche parce qu'on ne nous fournit pas les informations indispensables sur quoi fonder nos discussions. Je n'entrerai pas

dans le détail — notre rapporteur l'a fort bien fait — mais il me semble évident que si nous voulons remplir notre tâche, il faut que nous insistions pour obtenir les informations faute desquelles nous ne sommes pas en mesure de tenir des discussions sensées.

Il ne suffit pas que le Conseil prétende s'être déchargé sur l'O.T.A.N. par quelque procédé obscur d'une partie de ses obligations. S'il l'a fait, cela ne veut pas dire que nous en ayons fait autant ; ce serait, du reste, chose impossible, car il n'existe aucun organisme sur lequel nous puissions nous décharger de nos responsabilités de contrôle parlementaire, même si nous en avons envie.

Si je parle avec autant de rigueur, c'est uniquement parce que je suis intimement convaincu qu'il est vraiment inutile que nous poursuivions nos travaux, si l'on ne nous donne pas la possibilité de mener à bien la seule tâche qui nous incombe, et n'incombe qu'à nous seuls.

Je ne sais pas ce qu'en pense le Conseil. Je déplore l'absence de son Président. Etant donné l'importance des questions traitées, je regrette vivement qu'il n'ait pu venir prendre la parole aujourd'hui. Quel est au juste le point de vue du Conseil ? Nous n'en savons rien. L'Union de l'Europe Occidentale est-elle simplement à ses yeux une institution temporaire, chargée de faire face à la fâcheuse situation créée par l'échec de la C.E.D., ou bien les membres du Conseil et les gouvernements intéressés croient-ils sincèrement en l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale ? D'aucuns pensent que l'Union de l'Europe Occidentale n'a pas le moindre avenir. Il en est même, parmi nous, qui vont jusqu'à le dire, en privé. Mais quoi qu'on dise, nous ne pouvons pas demeurer dans cette incertitude, ni permettre au Conseil de laisser l'Assemblée dans les limbes — si je puis m'exprimer ainsi — faute d'information sur ces points essentiels.

Si, de l'extérieur, on nous accorde la moindre attention — mais je crois qu'on ne nous en accorde guère — on doit, me semble-t-il, nous trouver un peu ridicules. Nous avons beaucoup de prétentions, mais cela ne nous mène pas à grand-chose. Et c'est justement ce que nous ne pouvons plus tolérer. Nous ne pouvons espérer camoufler un échec en matière de politique militaire et de défense en tâchant de dénicher autre chose à faire, en nous intéressant à l'Euratom, par exemple, ou à quelque chose du même genre.

*Mr. Edwards (continued)*

around for other things to do — taking an interest in Euratom or something like that. If we cannot do our primary job, we may as well pack up.

What I want to say to the Council is this. If you do not want us to do this work, then say so. We shall know where we are. But if you do want us to do this work, if you really think that in this field of defence the institutions which have been created in the Charter must work and work well, then you, with us, must try to find some way by which we can be enabled to do our work properly.

The proposal in the draft Recommendation in front of us is not, I think, wholly satisfactory, but at least it is an attempt to find a way by which we, and particularly our Committee on Defence Questions and Armaments, may be able to do this work properly. If the Council of Ministers does not like this suggestion, then let the Council of Ministers produce a better one. What it must not do is sit still and do and say nothing. That is quite intolerable, and I think it would be better for the Council of Ministers to tell us to ring down the curtain on this rather sorry farce than to go on as it has been doing. It may be that M. de la Vallée Poussin and the Chairman of the Committee do not think my reasons are as good as theirs, but at least I bring to them support for the draft Recommendation which is in front of us, and I hope other people will support the view put forward by the Committee. This is not a trivial matter or a side-issue. It is a matter of life or death for the Assembly and for the organisation as a whole.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edwards.

I call M. Lefèvre.

M. LEFEVRE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I shall be very brief. I must admit that I would have refrained from speaking at all had I not felt that a large number of interventions would heighten the interest of this debate, and that we must emphasise time and time again how much we agree with the ideas developed in the Report. M. de la Vallée Poussin's Report is a noteworthy and substantial document. I do not hesitate to say this even if I may be accused of

bias in favour of a friend. But those who know me realise that I do not usually praise my friends. The Report was substantial and the explanation which M. de la Vallée Poussin added has further clarified its contents.

It cannot be denied, Mr. President, that during recent years a malaise has been developing within the NATO countries, and that certain parties, in the service of a foreign imperialist power, do all they can to encourage this malaise. But what is its origin? It springs from the fact that we all realise that N.A.T.O. is a military instrument which is not under the direction of a political authority endowed with the powers of decision necessary to lay down a unified N.A.T.O. policy, but that, in the last resort, it serves the international political conceptions and policy of the United States of America. I think it would be quite wrong to let this disturb us. It is simply laughable to suppose that the United States of America would decide overnight to agree, on a basis of equality, upon a common policy with the representatives of all the small powers in Western Europe which still preserve their independence.

It could be completely different and relations would be healthier — and personally I think to the advantage of America — if tomorrow the separate countries of Europe, instead of claiming an equal say with the United States of America in determining policy, united and acted as a unit on an equal footing with the United States. This point has unfortunately not yet been reached. I believe that in the meantime, until a common attitude has been adopted, Western European Union has a part to play. I think W.E.U. must accept responsibility for common defence, and that our Assembly must continue to insist that it be kept informed of decisions taken and to demand an answer to the question whether or not our countries are discharging their contractual obligations in Western European Union, M. de la Vallée-Poussin expressed it excellently. So far we have not been informed what direction our policy is taking, and whether or not our contributions are adequate, because we know only what we are told by our own Ministers of Defence and of Foreign Affairs in our different Parliaments. I believe in the long run this state of affairs could be very damaging. It is not a good thing when policy is carried out in such a way that the peoples' representatives think they are being kept in the dark, that to some extent a very important



*M. Edwards (suite)*

Si nous sommes incapables d'assumer notre tâche primordiale, nous ferions mieux de plier bagage.

Ce que je veux dire au Conseil est ceci : si vous ne voulez pas que nous nous en occupions, dites-le. Nous saurons à quoi nous en tenir. Mais si vous voulez vraiment que nous nous en occupions, si vous pensez vraiment que, dans le domaine de la défense, les institutions créées en vertu de la Charte doivent fonctionner — et fonctionner utilement — essayez alors de trouver avec nous le moyen qui nous permette de faire convenablement notre travail.

La proposition contenue dans le projet de recommandation qui nous est soumis, n'est à mon avis pas entièrement satisfaisante, mais elle a du moins le mérite de rechercher une solution qui nous permettrait et permettrait surtout à notre commission des Questions de Défense et des Armements de faire convenablement ce travail. Si cette suggestion n'agréait pas au Conseil des Ministres, qu'il en propose une meilleure. Mais qu'il ne reste pas à ne rien faire et ne rien dire. Cette attitude est absolument intolérable ; mieux vaudrait, je crois, que le Conseil des Ministres nous dise de faire tomber le rideau sur cette farce lamentable plutôt que de continuer de la sorte. Il se peut que M. de la Vallée Poussin et le président de la Commission estiment que mes raisons ne valent pas les leurs, mais je leur apporte du moins mon soutien, en appuyant le projet de recommandation qui nous est soumis et j'espère que le point de vue exprimé par la Commission recueillera d'autres adhésions. Il ne s'agit pas ici d'une question insignifiante ou d'intérêt secondaire, mais d'une question de vie et de mort pour l'Assemblée et l'organisation tout entière.

M. LE PRÉSIDENT. — Je remercie M. Edwards.

La parole est à M. Lefèvre.

M. LEFEVRE (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, mon exposé sera bref. J'aurais même renoncé à la parole, si je n'étais convaincu que l'importance de ce débat doit se manifester aussi par la multiplicité des interventions et qu'il faut souligner, à chaque occasion, combien nous sommes d'accord pour souscrire aux idées exprimées par M. de la Vallée Poussin dans son remarquable rapport. Je n'hésite pas à lui rendre hommage, au risque d'être

taxé de partialité en faveur d'un ami. Mais ceux qui me connaissent savent que je me montre assez réservé lorsqu'il s'agit de louer mes amis. Le rapport est bien étayé et l'exposé par lequel M. de la Vallée Poussin l'a complété exprime clairement ce qu'il a voulu nous faire comprendre.

Monsieur le Président, il est indéniable qu'il existe, depuis quelques années, un malaise croissant dans les pays de l'O.T.A.N. et que certains partis au service d'un impérialisme étranger font tout ce qu'ils peuvent pour l'accentuer. Quelle est l'origine de ce malaise ? Nous nous sommes tous rendu compte que l'O.T.A.N. est un instrument militaire non pas au service d'une autorité politique investie du pouvoir de décision nécessaire pour formuler une politique commune de l'O.T.A.N., mais qu'en dernier ressort, il sert la politique internationale suivie par les Etats-Unis. Nous aurions tort, à mon avis, de nous en inquiéter. En effet, on voit très mal les Etats-Unis d'Amérique acceptant d'arrêter la politique commune sur un pied d'égalité avec les représentants de toutes ces petites nations de l'Europe occidentale qui ont pu sauvegarder encore leur indépendance.

Il pourrait en être autrement et la situation serait plus saine — et plus profitable même aux Etats-Unis — si les pays européens, au lieu de vouloir définir la politique internationale individuellement et sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis, s'unissaient afin de former un bloc capable de traiter d'égal à égal avec les U.S.A. Nous n'en sommes pas encore là, hélas ! En attendant le moment où nous aurons adopté cette attitude commune, je crois que l'U.E.O. a un rôle à remplir. J'estime qu'elle doit prendre la responsabilité de la défense commune. D'autre part, notre Assemblée doit insister sans cesse afin d'être informée des décisions prises et exiger une réponse à la question de savoir si les pays membres s'acquittent ou non des obligations contractées à l'égard de l'Union de l'Europe Occidentale. M. de la Vallée Poussin l'a dit d'une façon excellente. Nous ne sommes pas renseignés sur l'évolution de cette politique, nous ignorons si la contribution de chacun est suffisante, il nous faut croire ce que viennent raconter dans nos parlements respectifs nos ministres de la Défense nationale ou des Affaires étrangères. A la longue, cette situation pourrait nous nuire. Il ne faut pas que les représentants du peuple puissent croire qu'on les tient à l'écart, qu'on prive le jeu parlementaire

*M. Lefèvre (continued)*

element in parliamentary democracy is being snatched away from them, in the sense that national defence is entrusted to a small group of technicians, with all the disadvantages this entails — among others the disadvantage that democracy in Western Europe is gradually undermined. I repeat that in my view we must support the conclusions contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments as strongly as we possibly can and must draw attention to them when we return to our various Parliaments.

Mr. President, surely there is something that strikes us all. Every time we come to Strasbourg less and less interest is taken in the Assembly; there are fewer and fewer people in the public galleries; the quality may be the same, but the numbers are certainly not so great. In addition the press is very thinly represented. We sat all day yesterday, but not one Representative of the Council of Ministers was present to hear what we had to say. This adds to the impression that the gentlemen in London say to themselves: "Let them talk; we'll go our own way". If this continues the Assembly will gradually lose all significance. W.E.U. will be discredited and in the end will be taken seriously by no one. We shall once again be faced with a vacuum.

I am one of those who deeply regret that the European Defence Community was not set up. I regard Western European Union — and I say this without any disrespect — as an "ersatz" product. But if this "ersatz" product disappeared, nothing would remain; Western Europe would be submerged in N.A.T.O. I believe there are provisions in the Treaty which permit us to play an important part. We are all politicians here, and many of you have more experience and carry greater responsibilities than I; but you will not contradict me if I say that the art of politics is to make the most of the opportunities that offer. My impression is that we are not doing that with the opportunities the Treaty provides. We must, I believe, demand that they be fully utilised. When we return home we must tell our Governments that we can no longer tolerate a situation in which our Parliaments, and more particularly this Assembly, which was created for the purpose of supervising both present and future policy, are left in the dark; that we can no longer tolerate being disregarded by the Council of Ministers.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, M. Lefèvre, for your interesting speech.

I call M. Teitgen.

M. TEITGEN (*France*) (Translation). — Mr. President, may I too thank M. de la Vallée Poussin and congratulate him, and say that I fully agree with what he said this morning. These problems had to be raised and their solution is urgent.

What stage have we reached in the discharge of our duties from the point of view of results and effectiveness? What are the consequences of this gradual deterioration of W.E.U.? Who, in the last resort, is responsible?

Those are the three questions that I would like to take up with your briefly.

In the first place what is the practical position?

You may remember, Mr. President, what our Parliaments said when we were asked to ratify the Paris Agreements, those Treaties setting up Western European Union. They said first of all that those Treaties — and this is the first innovation — provide for automatic assistance in the military sphere; that if any one of the seven countries is attacked, the six others immediately, unconditionally, and without discussion, shall come to its aid. And they added that this automatic element gave a stronger guarantee, from the military point of view, than that afforded by N.A.T.O., which contains no provision for automatic aid.

The next thing they said was that these Treaties introduced a second innovation, namely, that the United Kingdom, for the first time in its history, undertook to place and maintain troops on the Continent, thus solemnly asserting before the whole world that any threat to the Continent would also be an immediate threat to the United Kingdom.

They also added that those Treaties gave promise of a common policy as between the Seven. The Six, who are the leaders of the movement for a united Europe, were now to be joined in

M. Lefèvre (suite)

démocratique d'un élément très important, du fait que tous les problèmes relevant de la Défense nationale sont confiés à un petit groupe de techniciens, avec tous les inconvénients que cela comporte, notamment celui de voir petit à petit la démocratie en Europe occidentale vidée de sa substance. C'est avec la plus grande fermeté que nous devons tous appuyer les conclusions du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements. Il nous appartient d'attirer l'attention de nos parlements nationaux sur l'importance de ces conclusions.

Monsieur le Président, il y a une chose qui nous frappe tous. Chaque fois que nous nous réunissons à Strasbourg, nous constatons que l'intérêt faiblit. Les tribunes publiques sont moins bien garnies ; même si la qualité demeure, l'affluence est moins grande. Les journalistes commencent à se désintéresser de nos débats. Nous avons siégé toute la journée d'hier et il n'y avait même pas un représentant du Conseil des Ministres pour nous écouter. On a l'impression que ces messieurs de Londres se disent : « Laissez-les parler, nous agissons en tout cas à notre guise ». Si cela continue, notre Assemblée perdra lentement de son importance. L'U.E.O. tombera en discrédit et finalement personne ne la prendra encore au sérieux. Nous nous retrouverons devant le vide.

Je suis un de ceux qui regrettent profondément que la création de la Communauté Européenne de Défense ait échoué. Je considère l'Union de l'Europe Occidentale — sans vouloir lui manquer de respect — comme un « ersatz ». Mais si cet « ersatz », ce succédané, disparaissait, plus rien ne subsisterait. L'Europe occidentale serait noyée dans l'O.T.A.N. Je crois que le Traité comprend des dispositions qui nous permettent de jouer un rôle positif. Tous, dans cette enceinte, nous sommes des hommes politiques. Nombreux sont ceux parmi nous qui ont plus d'expérience et assument des responsabilités plus importantes que moi. Ils ne me contrediront pas lorsque je dis que l'art en politique consiste à tirer le maximum des possibilités offertes. J'ai l'impression que nous ne le faisons pas pour celles que le Traité renferme. Nous devrions exiger qu'elles soient utilisées complètement. Reintrés dans nos pays respectifs, nous devons dire à nos gouvernements que nous ne tolérons plus que les parlements et en particulier cette Assemblée, spécialement instaurée pour contrôler la politique suivie et à suivre,

soient laissés dans l'ignorance et que nous n'admettrons plus d'être tenus à l'écart par le Conseil des Ministres.

M. LE PRÉSIDENT. — Je remercie M. Lefèvre de son intéressante intervention.

La parole est à M. Teitgen.

M. TEITGEN (*France*). — Monsieur le Président, je vous demande la permission de remercier et de féliciter à mon tour M. de la Vallée Poussin et de lui exprimer mon accord total sur ce qu'il nous a dit ce matin. Il était nécessaire que ces problèmes fussent posés, il est urgent qu'ils soient résolus.

Où en sommes-nous de l'exercice de nos compétences sur le plan des résultats et de l'efficacité ? Quelles sont les conséquences de cette déchéance progressive de l'Union de l'Europe Occidentale ? Qui en est, en définitive, responsable ?

Telles sont les trois questions que je voudrais brièvement développer.

D'abord, où en sommes-nous pratiquement ?

Souvenez-vous, Monsieur le Président, de ce qui a été dit dans nos parlements lorsqu'on nous a demandé de ratifier ces accords de Paris, ces traités qui constituaient l'Union de l'Europe Occidentale. On nous a dit d'abord que ces traités — première révolution — organisent l'automatisme de la solidarité sur le plan militaire, que, lorsque l'un des sept pays sera attaqué, sans condition, sans discussion les six autres immédiatement, à l'instant même, viendront à son aide et lui porteront secours. Et l'on ajoutait que cet automatisme, du point de vue militaire, représente une garantie supérieure à celle que donne l'O.T.A.N. qui, lui, ne prévoit pas cet automatisme.

On disait ensuite : ces traités opèrent cette deuxième révolution : que, pour la première fois dans son histoire, la Grande-Bretagne accepte dès le temps de paix de placer et s'engage à maintenir des troupes sur le Continent, et de cette manière affirme solennellement aux yeux du monde que tout ce qui menacera le Continent sera immédiatement une menace pour l'Angleterre elle-même.

On ajoutait aussi : ces traités nous apportent la promesse d'une politique commune à Sept. Les Six, qui sont en avant-garde dans la constitution d'une Europe unie, vont maintenant,

*M. Teitgen (continued)*

W.E.U. by a seventh. And what an important member that seventh was to be — the United Kingdom which, thanks to W.E.U., through W.E.U. and in W.E.U., was now to join forces with the six others in a limited, but nonetheless definite and important field, that of defence and the co-ordination of economic and social policies.

Finally, they added, the Treaties contained another undertaking. The seven countries were now to constitute a core at the heart of N.A.T.O. for the preparation, by N.A.T.O., of a common dynamic policy. They would no longer act separately within the various NATO services, without consulting each other and without co-ordinating their points of view. When they went to N.A.T.O., they would go together, in order to uphold together the same point of view, the same policy for the defence of Europe.

Were we not all fired with enthusiasm by such prospects? But where are we today?

Take the first question, that of automatic assistance between our seven countries. Right from our very first meetings we have asked how automatic aid would work, about its technical and practical application, and what measures have been taken, or at least prepared, so that, in case of aggression, the seven countries of W.E.U. can immediately, effectively and automatically form a common front, as the Treaty says.

First this question was side-stepped. Then finally we were told: "Leave it alone. In point of fact, N.A.T.O. gives the same guarantees of automatic aid. It is true, of course, that this is not provided for in the Atlantic Pact in so many words, but it is understood that such aid applies just as much within the framework of N.A.T.O. as within W.E.U., and to ask a question about the practical application of automatic aid within the framework of W.E.U. would seem to imply a lack of confidence in N.A.T.O."

We insisted, however, saying:

"There is no question of a lack of confidence on our part so far as N.A.T.O. is concerned, but we have a duty to perform, a formal engagement written down in black and white, which is to supervise the implementation of a treaty."

Then we got tired of insisting and last year, by common accord, decided to drop the question.

At the time, I remember, we were considering a Report by the Committee on Defence Questions and Armaments. We realised that it was useless to continue asking a question which no one would answer, and therefore resigned ourselves, not to giving up this provision which we considered essential, but to the silence with which we had been met concerning the means envisaged to make the provision effective in practice.

Of the first pledge, the first undertaking, nothing remains but a text which, as at present worded, is of no practical value.

The second benefit conferred by the Treaty was the British undertaking to keep a permanent force on the Continent. This clause has had a stormy passage. Our British friends, rightly no doubt, explained to the Council of W.E.U. last year — you will remember the debates — that in their opinion this undertaking could not be carried out effectively in the conditions laid down at the time of the signing of the Treaty, and that it would be necessary to change the proportion of British troops kept on the Continent so as to permit the United Kingdom to develop her guided missiles and nuclear weapons.

After an extremely full discussion there was agreement by the majority of members, who considered not that the United Kingdom had been wrong to take such a stand, but that certainly the Council of Ministers were wrong in treating this matter as a solely British concern.

The United Kingdom had raised a question which each country should ask itself. W.E.U. was created for the express purpose of making a common study of such problems and finding common solutions. In the end, our Ministers replied more or less in these words: "Do as you like. We are not in a position to reply to your proposal by making a counter proposal for the conversion of the armaments and defence weapons belonging to all of us within W.E.U."

A step further and we would be saying: "Every man for himself", and then we would have to admit that W.E.U. had ceased to exist.

Thirdly, the Treaty promised a common policy between the seven European countries. The Six were to be joined by the United Kingdom within a common framework with common institutions,

*M. Teitgen (suite)*

dans le cadre de l'U.E.O., se retrouver avec un septième — et quel septième, et de quelle importance ! — la Grande-Bretagne qui, grâce à l'U.E.O., par l'U.E.O. et dans l'U.E.O., va maintenant faire équipe avec les six autres, dans un domaine limité mais pourtant défini et important, la défense, la coordination des politiques économiques et sociales.

Enfin, ajoutait-on encore, ces traités contiennent un autre engagement : nos sept pays vont maintenant constituer au cœur de l'O.T.A.N. un noyau pour la mise au point dans l'O.T.A.N. d'une politique commune et dynamique. Ils n'agiront plus séparément dans les organismes de l'O.T.A.N. sans s'être concertés, sans avoir coordonné leurs attitudes ; quand ils iront à l'O.T.A.N., ils iront ensemble pour défendre ensemble la même position, la même politique de défense de l'Europe.

Qui n'aurait pas été emballé par ces perspectives ? Mais où en sommes-nous aujourd'hui ?

Première question, celle de l'automatisme de la solidarité de nos sept pays. Nous avons dès nos premières réunions posé la question de savoir comment, techniquement et pratiquement, jouerait cet automatisme, quelles étaient les mesures prises ou du moins préparées pour qu'effectivement, en cas d'agression, les sept pays de l'U.E.O. puissent immédiatement faire front commun automatiquement, comme le dit le Traité.

On a éludé la question. Puis on nous a finalement répondu : « Ne la posez donc pas, l'O.T.A.N., en fait, donne les mêmes garanties d'automatisme ; le Pacte atlantique, c'est entendu, ne prévoit pas exactement cet automatisme, mais vous devez comprendre qu'en fait il jouera dans le cadre de l'O.T.A.N. tout autant qu'il est permis dans le cadre de l'U.E.O., et en posant la question d'un automatisme à mettre en pratique dans le cadre de l'U.E.O. vous semblez vous défier de l'O.T.A.N. »

Nous avons insisté en disant :

« Il n'y a aucune défiance de notre part vis-à-vis de l'O.T.A.N., il y a nécessité pour nous de contrôler l'exécution d'un traité, d'un engagement formel qui est écrit noir sur blanc. »

Nous nous sommes lassés, et d'un commun accord, l'année dernière, nous avons décidé de

ne plus poser le problème. C'était, je m'en souviens, sur un rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements. Nous avons reconnu qu'il était inutile de nous obstiner à poser une question à laquelle on ne voulait pas nous répondre et nous nous sommes résignés, non pas à l'abrogation de cette disposition, qui reste pour nous essentielle, mais au silence qu'on nous opposait sur les mesures envisagées pour lui donner une valeur pratique.

De la première promesse, du premier engagement, il ne reste qu'un texte sans conséquences pratiques présentement définies.

Le deuxième avantage du Traité, c'était l'engagement britannique d'une présence permanente sur le Continent. Cet engagement a connu des jours douloureux. Nos amis anglais, à raison sans doute, ont expliqué au Conseil de l'U.E.O. l'année dernière — vous vous souvenez de nos débats — qu'à leur avis cet engagement ne pouvait pas être efficacement tenu dans les conditions qui avaient été prévues au moment de la signature du Traité et qu'il fallait modifier la proportion des troupes britanniques maintenues sur le Continent de manière à permettre à la Grande-Bretagne de développer ses armements modernes téléguidés et atomiques.

Nous avons eu une discussion extrêmement importante et nous sommes tombés d'accord à la majorité, non pas pour dire que la Grande-Bretagne avait eu tort de tenir ce langage, mais pour estimer qu'à coup sûr le Conseil des Ministres avait eu tort de considérer cette affaire comme particulière à la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne posait, peut-être avec raison, un problème que chacun des pays doit aussi se poser. Seulement, l'U.E.O. a précisément été créée pour que des problèmes de cette sorte reçoivent une solution commune après un examen commun. En définitive, nos ministres ont répondu à la Grande-Bretagne à peu près ceci : « Faites ce qui vous plaira, nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre proposition par une proposition commune de reconversion des armements et des moyens de défense au sein de l'U.E.O. »

En allant un peu plus loin, on dirait : « Chacun pour soi », et alors il faudrait constater qu'il n'y a plus d'U.E.O.

Troisième promesse, une politique commune des sept pays en Europe ; les Six, enfin, allaient pouvoir retrouver la Grande-Bretagne dans un cadre commun, dans des institutions communes,

*M. Teitgen (continued)*

and with her co-operation and participation were to agree on means of promoting the progressive unification of Europe, both in the economic and social fields.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, you know the result: exhausting quarrels between departments, bureaux and European Assemblies about the sharing of a few poor little functions that really amount to nothing, all of which only served on occasion to set up our Assembly as a rival to the Council of Europe with the idea of snatching from it — and heaven knows it has little enough international authority and keeps well within its limits — a few functions and odds and ends with which to pad out our work.

As to the fourth point, the co-ordination of military policy within N.A.T.O., it is better not to talk about it. It would be interesting to know when and in what conditions the Council of Ministers studied the questions put to the higher instances of N.A.T.O., concerning common measures to be taken and common solutions to be found, with a view to a decision being taken at NATO level.

We are left with two definite functions laid down in the Treaty. First of all the Standing Armaments Committee has the task of promoting co-ordination of research and standardisation of production culminating, possibly, in joint manufacture.

This permanent Committee has shown boundless devotion and self-sacrifice as well as technical efficiency and the will to achieve results. Unfortunately these qualities are not reflected at a higher level. It could well be said that the positive achievements of the Standing Armaments Committee do not amount to a great deal. This, however, is not because its members have not taken their duties seriously — I repeat — they have shown admirable qualities of efficiency, devotion, sincerity and faith, but what is the use of ringing the bell and sounding the alarm when nobody answers?

We now come to the very important question of the supervision of European armaments. You will appreciate the gravity of this problem in this day and age. The British have already withdrawn some of their forces and the French have

sent theirs to Algeria, while Germany is having all the trouble in the world to create an army within the limits agreed upon so hopefully by us all.

There is a Committee studying the problem of possible measures to be taken in case we have gone too far on the road to rearmament. I have no doubt such studies are very interesting and will be useful one day, but I do not think that day has arrived as yet.

That is where we are now. What are the results of this situation? They fall into two categories.

First of all there is the kind of discredit into which our WEU institutions have fallen, and which can no longer be hidden. We have all made, and will continue to make, laudable efforts to give life to our committees and to our debates. I, myself, have tried to find subjects for debate and for proposals.

We know quite well that in the present state of affairs all these efforts have practically speaking come to nothing. WEU institutions are becoming discredited, and there is a risk that this discredit will spread to all the European institutions. Actually it has a very bad effect on public opinion and does not show much common sense solemnly to bring together in a building such as this a 150 or 200 Members of Parliament from the seven countries of Europe in order to display before the world their good will, their clear thinking and their impotence; for the truer, the more urgent and the more important what we say here, the more distressing is our lack of power.

In the public mind, which is not good at making distinctions, this discredit of an important European organisation may easily spread to all European organisations and to all those who are working for the progressive unification of Europe. In addition, this setback to W.E.U. also risks discouraging all those who, like myself, earnestly desire, and since 1949 have untiringly worked for, an ever closer association and more and more intimate co-operation between the forefront of the movement for unification and the United Kingdom.

Many people believe that this establishment, these organs of W.E.U., should first of all serve as a meeting ground where the six continental countries, already linked by other bonds in other communities, can get together with the United

*M. Teitgen (suite)*

et envisager avec elle les moyens de promouvoir, avec son accord, sa collaboration et sa participation, l'unification progressive de l'Europe, dans le domaine économique et dans le domaine social.

Le résultat, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, vous le connaissez : d'épuisantes querelles de services, de bureaux et d'assemblées européennes pour se partager quelques pauvres attributions en réalité inexistantes. Tout cela a abouti seulement à dresser notre Assemblée, à certaines heures, en rivale du Conseil de l'Europe, pour tenter de prendre à celui-ci — qui grands dieux ! n'a déjà pas trop de compétence internationale et n'abuse pas de la décision — quelques attributions et quelques lambeaux d'affaires dont nous pourrions nous saisir pour meubler nos travaux.

Quant au quatrième point, à la coordination des politiques militaires au sein de l'O.T.A.N., mieux vaut n'en pas parler. On aimerait savoir quand et dans quelles conditions le Conseil des Ministres a examiné les problèmes posés devant les organes supérieurs de l'O.T.A.N. pour arrêter, en vue de décision à prendre à l'échelon de l'O.T.A.N., des mesures et des solutions communes.

Resteraient les deux attributions précises qu'a fixées le Traité. D'abord le Comité permanent des Armements, chargé de promouvoir l'unification des recherches, la standardisation des productions, et au besoin d'aboutir à une fabrication en commun.

Il se consomme au sein de ce Comité permanent des Armements des trésors de dévouement, d'abnégation, de technique et de volonté d'aboutir. Malheureusement, tout cela n'a pas d'écho aux échelons supérieurs. On peut bien dire que le bilan positif de notre Comité permanent des Armements est assez maigre, non pas qu'il n'ait pas pris sa tâche au sérieux — je répète que les hommes qui font marcher cet organisme sont admirables de compétence, de dévouement, de conviction et de foi, mais ils ont beau tirer la sonnette et manœuvrer les alarmes, personne ne répond.

Il reste alors la très importante question du contrôle des armements européens. Vous en mesurez la gravité dans les temps où nous sommes. Les Anglais ont déjà retiré quelques-unes de leurs troupes, les Français ont mis les leurs en

Algérie, l'Allemagne a toutes les peines du monde à constituer une armée dans les limites souhaitées unanimement par tous.

Une commission se préoccupe de savoir quelles seraient les mesures à prendre pour le cas où nous exagérions dans la voie du réarmement. Je ne doute pas que ses travaux soient fort intéressants, ne nous servent un jour, mais je crois que ce jour n'est pas encore arrivé.

Voilà où nous en sommes. Quelles sont les conséquences de cette situation ? Elles sont de deux ordres.

D'abord cette sorte de discrédit de nos institutions de l'U.E.O., que nous ne pouvons plus cacher. Nous avons fait les uns et les autres de louables efforts et nous en faisons encore pour donner vie à nos commissions, à nos débats. Je suis de ceux qui essayent de trouver des sujets de débat, des propositions.

Nous savons bien que tout cela, dans l'état actuel des choses, est pratiquement sans résultat. Nos institutions de l'U.E.O. sont en train de se discréditer, et ce discrédit risque de s'étendre à l'ensemble des institutions européennes; en effet, il est très mauvais pour l'opinion publique, très mauvais pour le sens commun, de réunir dans une maison comme celle-ci, en des conditions solennelles, 150 ou 200 parlementaires des sept pays de l'Europe pour étaler devant le monde le spectacle de leur bonne volonté, de leur lucidité et de leur impuissance, car c'est dans la mesure même où ce que nous disons ici est vrai, important et urgent, que notre impuissance est plus pénible.

Ce discrédit qui frappe une institution européenne importante risque, dans l'opinion publique qui opère mal les distinctions, de s'étendre à l'ensemble des institutions européennes et à l'ensemble des hommes qui essayent d'unifier progressivement l'Europe; mais cette sorte d'échec de l'U.E.O. risque aussi de décourager tous ceux qui, comme moi, souhaitent ardemment et, depuis 1949, inlassablement, une participation de plus en plus étroite et une collaboration de plus en plus confiante des six pays de l'Europe qui sont à l'avant-garde de l'unification avec la Grande-Bretagne.

Dans l'esprit de beaucoup, cette Maison, les institutions de l'U.E.O. doivent d'abord permettre aux six pays du Continent, reliés déjà par d'autres liens dans d'autres communautés, de rencontrer la Grande-Bretagne pour poursuivre

*M. Teitgen (continued)*

Kingdom in order to pursue in complete confidence, with her support, her participation and her co-operation, the work of unifying Europe. The day on which this establishment has to close down for want of an agenda, of problems to discuss and to solve, and for lack of confidence in itself, that day will witness the collapse of this closer relationship between the Continent and the United Kingdom which, in the eyes of a great many of us, is of such immense importance.

Therefore if W.E.U. is discredited, the repercussions go far beyond the narrow limits of its own little sphere and affect an idea, a dominant idea, a whole policy.

Well then, who is responsible for this situation? Permit me to say what I believe to be true — that the blame cannot be laid at the doors of the Members of Parliament and the Assembly. I honestly believe we have all done our best for the last four years to work as constructively and sensibly as possible, both in our committees and during the sessions of our Assembly.

Are our individual Governments, then, responsible? One might think so, and yet that is not the case.

Here we come to the heart of the matter. Our individual Governments are not to blame. I will give you a quick demonstration based on facts.

Each time we have applied to one of our Governments we have obtained definite answers to our questions and straightforward promises to meet our requests. Here are two examples taken at two different levels of our organisation. Last year we were concerned about what was being said regarding the rearmament of Germany — the difficulties that were being encountered by the Federal Government in recruiting its new army and all sorts of difficulties that had to be overcome in order that Germany might make its contribution to common defence. We were bold enough to ask the Government, both the Minister for Foreign Affairs and the Minister of Defence, if they could explain in detail to W.E.U. the difficulties they were meeting, the measures they intended to take in order to overcome these difficulties, and the results which they hoped to obtain from such measures.

What happened? In London we saw the Ambassador of the Federal Republic of Germany, Deputy to the Council of Ministers, who furnished our Committee with most detailed explanations and accurate figures — a reply which went far beyond our hopes. Acting on the orders of his Government, the Ambassador gave us orally very precise information — information including the most detailed figures concerning German rearmament, as well as of the programme the Federal Government had set itself and which was to begin in a few months' time, thereby showing astonishing confidence in us. And, as if that was not enough, after he had made his oral statement, the Ambassador was so kind as to give to each of us the written text of his statement and of the figures he had quoted.

The matter dealt with was one which bordered on military secrecy and German domestic policy, entailing, therefore, all sorts of questions dealing with internal administration. We would not have been very surprised if the representative of the Federal Government had said to us: "I am in a very difficult position; I cannot explain to an international committee just at this moment all the difficulties we have to overcome. Be patient a little longer". But no, the Federal Government replied in great detail and with the utmost frankness. Now, I wonder what reply we would have received had we addressed the same question, couched in the same terms, to the Council of Ministers. Absolutely none!

The German Government gave us all this information simply because we asked for it, but if we had made our request to the Council of Ministers we would have received no answer of any kind.

I will be discreet in citing the second example, as it appears that certain aspects of these matters are still on the secret list. The Standing Armaments Committee put definite questions to the representatives of the United Kingdom asking for their Government's views on the pooling of research for the manufacture of guided missiles and their possible joint manufacture. This was a precise, technical question calling for a straightforward reply.



*M. Teitgen (suite)*

avec elle, avec son appui, sa participation, sa collaboration, et en toute confiance avec elle, l'œuvre d'unification de l'Europe. Le jour où cette Maison devra fermer ses portes faute d'ordre du jour, de problèmes à discuter et à résoudre, faute de confiance en elle-même, nous verrons disparaître ce cadre du rapprochement du Continent et de la Grande-Bretagne qui, aux yeux d'un grand nombre d'entre nous, est d'une si grande importance.

Par conséquent, le discrédit de l'U.E.O. va au delà de ses compétences propres et atteint, plus que nos compétences propres, une idée, une idée-force, une politique.

Mais alors, qui est responsable de cette situation ? Vous me permettrez de dire, parce que je le crois sincèrement, que ce ne sont pas les parlementaires et l'Assemblée. Vraiment, je crois honnêtement que nous avons fait les uns et les autres de notre mieux depuis quatre ans pour travailler d'une manière aussi constructive et aussi positive que possible, dans nos commissions et tout au long des sessions de notre Assemblée.

Sont-ce donc nos gouvernements, pris individuellement ? On pourrait le croire et pourtant cela n'est pas vrai.

Nous touchons là au cœur du drame. Ce ne sont pas nos gouvernements pris individuellement ; je vais en fournir dans les faits une démonstration rapide.

Chaque fois que nous nous sommes adressés à l'un de nos gouvernements pris individuellement, nous avons obtenu des réponses précises, des engagements clairs sur ce que nous demandions. En voici deux exemples pris à deux échelons différents de notre organisation. L'année dernière, nous avons été inquiets de ce que l'on disait du réarmement de l'Allemagne, des difficultés qu'éprouvait le gouvernement allemand à recruter sa nouvelle armée, des difficultés de tout ordre qu'il avait à surmonter pour apporter sa contribution à la défense commune. Nous avons fait preuve d'audace et nous avons demandé à ce gouvernement même, à son ministre des Affaires étrangères et à son ministre de la Défense, s'ils pouvaient faire le point pour l'U.E.O. des difficultés qu'ils rencontraient, des mesures qu'ils comptaient prendre pour surmonter ces difficultés, des résultats qu'ils espéraient en obtenir.

Qu'avons-nous vu ? Nous avons vu à Londres l'ambassadeur de la République Fédérale, délégué du gouvernement allemand au Conseil des Ministres, fournir à notre Commission les explications les plus précises, les chiffres les plus exacts, une réponse qui allait au delà de ce que nous espérions. Non seulement cet ambassadeur, agissant d'ordre de son gouvernement, nous a fourni verbalement ces indications si précises que certains d'entre nous étaient même étonnés de la confiance qu'on nous faisait en nous communiquant dans les plus petits détails tous les chiffres que posait ce problème du réarmement de l'Allemagne et tous les chiffres du programme que s'assignait, à quelques mois d'échéance, le gouvernement allemand, non seulement tout cela nous a été fourni verbalement, mais quand le Représentant de la République Fédérale eut terminé son exposé oral, il eut le soin de nous remettre à chacun le texte écrit de sa communication et les chiffres qu'il avait cités.

Il s'agissait pourtant d'un problème qui touchait au secret militaire, à la politique intérieure du gouvernement allemand et qui, pour cela, posait toutes sortes de questions d'ordre interne. Le Représentant du gouvernement allemand nous aurait dit : « Je me trouve dans une situation difficile, il ne m'est pas possible, à l'heure actuelle, d'exposer devant une commission internationale toutes ces difficultés que nous avons à surmonter, soyez un peu patients », nous n'en aurions pas été tellement surpris. Non, le gouvernement allemand a répondu avec le maximum de précision et de franchise, et je pose alors la question : si, au lieu de nous adresser au gouvernement allemand, nous avons posé la même question, exactement dans les mêmes termes, au Conseil des Ministres, quelle réponse aurions-nous eue ? Aucune, d'aucune sorte.

Le gouvernement allemand, lui, donnait tous ces renseignements parce que nous les lui avions demandés à lui, mais les aurions-nous demandés au Conseil des Ministres que nous n'aurions obtenu aucune réponse d'aucune sorte.

J'évoquerai le deuxième exemple avec discrétion, car il paraît que ces choses ont certains aspects encore secrets : Au sein du Comité permanent des Armements, des questions précises ont été posées aux représentants du gouvernement britannique en ce qui concerne les vues de ce gouvernement sur une politique de mise en commun des recherches pour la fabrication des engins télégués et même d'une mise en commun de cette fabrication, question précise, technique, comportant des réponses claires.

*M. Teitgen (continued)*

After seeking instructions from their Government, the United Kingdom Representatives furnished us with the clearest, the most detailed, the most satisfactory and most encouraging information. But there was not the glimmer of a response from higher up, all of which proves that when individual Governments are consulted, one obtains co-operation, understanding, even explanations and decisions, but when the Council of Ministers is approached, one gets nowhere because, Mr. President, the Council of Ministers does not exist. It does not exist for the reason that, although our seven Ministers realise their individual responsibilities in regard to the organisation of defence, in spite of the Treaty they lack the team spirit.

They lack the team spirit; they lack a sense of the responsibility devolving on them in this matter of defence not only as individuals, each doing his own part in his own Government and in relation to his own Parliament, but also collectively, in relation to the whole of Europe and in relation to ourselves as a representative European Assembly.

They do not possess even a particle of the team spirit. Do the Council of Ministers meet? I have not the slightest idea. From time to time we learn from a meagre announcement in a newspaper that a meeting has been held, but we hear nothing to give us the impression that important current events, such as the Suez affair last year, are being closely followed by the Council of Ministers. One meeting was called, however, for appearances' sake, as it was evident people were getting anxious, at which it was stated that the problem was the concern of the two principal Governments involved.

Our Ministers are completely wanting in a consciousness of the need for a common policy, for building up a team and making it work, for creating a common will, all this our Ministers lack, and it is because they do not possess this team spirit, this will to formulate a common policy, that Western European Union is falling into discredit, for only Assemblies which possess an executive and governmental organ which they can meet for the purpose of two-way discussion, are really alive and effective.

The most eminent and best-informed Members of Parliament can meet 365 days in the year, but if there is no executive and governing organ for the interplay of discussion, proposition and the

apportionment of praise and blame, they are powerless. That is our position.

M. de la Vallée Poussin said this morning how necessary it was to reply to the legal points raised by the Council of Ministers. I will make no further reference to this. All I want to do is to express the general sentiment and to ask you, Mr. President, if it would not be possible — after its adoption by our Assembly, and I am sure this will be voted by a large majority, if not unanimously — for M. de la Vallée Poussin's Report to be transmitted to the Council of Ministers, not only by the usual administrative channels, but if necessary by special channels...

THE PRESIDENT (Translation). — We will do that.

M. TEITGEN (Translation): ... for example, accompanied by a letter from the Bureau expressing our weariness, our bitterness, our discouragement and our determination to put an end to a system which brings our institutions into contempt and which, if it continues, will make us look ridiculous ourselves.

The Council of Ministers must be made to realise that this time we have had enough. They must tell us either that we are of no use because there is no possibility of forming a team to deal with European defence questions — and then we will close down — or else they must acknowledge the need for a common policy; they must tell us that they have finally understood this necessity and that they will apply themselves to the task.

THE PRESIDENT (Translation). — The Assembly has undoubtedly been very struck by the sound reasoning of M. Pierre-Henri Teitgen and the Bureau will certainly follow his suggestion of transmitting the report with due formality.

I call M. Lucifero.

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is for a very good reason that I have decided to speak to you this afternoon, not as Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, but merely as a Representative. When the situation arose in London which led the Committee on Defence Questions and Armaments to submit the reports we are discussing today, reports bearing the stamp of the keen legal mind,

*M. Teitgen (suite)*

Les représentants du gouvernement britannique, après avoir pris des instructions de leur gouvernement, ont fourni les réponses les plus claires, les plus précises, les plus satisfaisantes, les plus encourageantes, mais à l'échelon supérieur personne n'a fait écho, de telle sorte que notre expérience prouve que lorsqu'on s'adresse aux gouvernements individuellement on peut obtenir collaboration, compréhension et même éclaircissements et décisions, mais que lorsqu'on s'adresse au Conseil des Ministres on n'obtient plus rien parce que le Conseil des Ministres, Monsieur le Président, n'existe pas. Il n'existe pas parce que nos sept Ministres ont le sens de leurs responsabilités individuelles en ce qui concerne l'organisation de la défense, mais qu'ils n'ont pas, malgré le Traité, l'esprit d'équipe.

Ils n'ont pas l'esprit d'équipe, ils n'ont pas le sentiment que ce problème de défense leur incombe, non pas seulement à titre individuel et chacun pour son compte dans son gouvernement et vis-à-vis de son parlement, mais collectivement vis-à-vis de l'Europe entière et vis-à-vis de nous en tant qu'assemblée représentative de l'Europe.

Cet esprit d'équipe, ils ne l'ont en aucune manière. Le Conseil des Ministres se réunit-il ? Je n'en sais rien. De temps à autre, trois lignes dans un journal nous apprennent qu'il a tenu une réunion, mais les événements les plus graves peuvent se produire, par exemple l'affaire de Suez l'année dernière, sans qu'on ait l'impression que le Conseil des Ministres y a consacré son attention. Il s'est tout de même réuni pour la forme, parce qu'il y a eu quelques inquiétudes, pour constater que le problème ressortissait aux deux gouvernements principalement intéressés.

Le sens d'une politique commune, d'une équipe à constituer, à faire marcher, d'une volonté commune à promouvoir, cela, nos Ministres ne l'ont pas, et c'est parce qu'il n'y a pas de Conseil des Ministres ayant cet esprit d'équipe, cette volonté de promouvoir ensemble une politique, que notre Union de l'Europe Occidentale est en train de tomber en quenouille, car d'assemblées il n'y en a pas qui soient vivantes et efficaces lorsqu'elles n'ont pas en face d'elles, pour le dialogue, un organisme exécutif et gouvernemental.

Les parlementaires les plus éminents, les mieux informés, peuvent se réunir 365 jours par an, s'ils n'ont pas en face d'eux pour le dialogue, la discussion, la proposition, l'approbation ou le

blâme, un gouvernement et un organisme exécutif, ils sont impuissants. C'est ce que nous sommes ici.

M. de la Vallée Poussin a dit ce matin comment il convenait de répondre aux objections d'ordre juridique que nous oppose le Conseil des Ministres. Je n'y reviendrai pas. Je voudrais seulement traduire un sentiment général et vous demander, Monsieur le Président, s'il ne serait pas possible, lorsque notre Assemblée aura adopté — je pense qu'elle le fera à une très grosse majorité, sinon à l'unanimité — le rapport de M. de la Vallée Poussin, de le transmettre au Conseil des Ministres, non seulement par la voie administrative ordinaire, mais au besoin par des moyens un peu extraordinaires...

M. LE PRÉSIDENT. — C'est ce que nous ferons.

M. TEITGEN... par exemple accompagné d'une lettre du Bureau qui exprimerait notre lassitude, notre amertume, notre découragement, notre volonté d'en finir avec un système qui ridiculise nos institutions et qui, si l'on continue, nous ridiculisera nous-mêmes.

Il faudrait que le Conseil des Ministres sente que cette fois la coupe est pleine, nous dise qu'ou bien nous ne servons à rien parce qu'il n'y a pas d'équipe possible en matière de défense de l'Europe — et alors nous fermerons la Maison — ou bien qu'il y a nécessité d'une politique commune, qu'enfin il l'a compris et qu'enfin il va se mettre à la tâche.

M. LE PRÉSIDENT. — Je ne doute pas que l'Assemblée soit particulièrement sensible à la solide argumentation de M. Pierre-Henri Teitgen. Quant au Bureau, il ne manquera pas de suivre la suggestion qu'il a faite d'une transmission du rapport avec une certaine solennité.

La parole est à M. Lucifero.

M. LUCIFERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, mes chers collègues, ce n'est pas sans raison que j'ai abandonné ma place de président de la commission des Questions de Défense et des Armements pour reprendre ma place de Représentant. Lorsqu'à Londres les événements ont amené la commission des Questions de Défense et des Armements à présenter le rapport que nous discutons aujourd'hui, et dans lequel notre collègue de la Vallée Pous-

*M. Lucifero (continued)*

the political insight and a really exceptional measure of the European spirit of our colleague, M. de la Vallée Poussin, it would have seemed logical for the Chairman of the Committee to undertake the duties — by no means easy but urgent and necessary — of Rapporteur. I did not wish to assume this charge, first of all because I knew there were others in my Committee who could do the job better than I could, as has been proved this morning. Also, there comes a time in the life of a politician of long years' standing — perhaps too long — when he feels the need of complete independence in order to be free to speak as his conscience dictates, without shackles or limitations.

I would ask you, therefore, to listen to me not as Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, but simply as Roberto Lucifero, Representative, Italian European and therefore doubly a European.

As happens to everyone who speaks after others, I have been influenced by the various suggestions made by my colleagues, and I would like to make one remark to M. Teitgen as a personal comment — personal, and perhaps also, in parenthesis, as Chairman of the Committee which has the honour of numbering him among its members. If it seemed to him last year that the Committee's attitude was one of passive resignation, its present attitude and its repercussions in the Assembly clearly show this was not so. We are not resigned and could not be resigned, because resignation to a situation we find unacceptable would be a betrayal — a betrayal of ourselves, our trust, our countries and our sons, and we could not be guilty of such treason.

I have nothing to add to the contents of the Report, but it seems to me that its conclusions, together with what has been said by preceding speakers, have been concentrated, if I may say so, in the present discussion, which has resulted in the definite stand finally taken forcing the truth out of its hiding place into the light of day.

For years past we have been restrained, partly by our hopes and a little by modesty, but the situation today demands that we take the full weight of our responsibility. The two questions so well put by Mr. Edwards contain the whole

significance of this discussion and of all we hope it will produce.

What was Mr. Edwards' first question? It was this: What is the Council's view? Alas, this question has already been answered in an official document — in the form of a letter to the President of our Assembly in which it was stated that the Council was of the opinion that we should concern ourselves with what, in military parlance, might be called "Quartermaster's Stores". Nothing strategic, nothing military — transport, horses, fodder, bread — that, according to the Council of Ministers, is the province of W.E.U.

It is sad that the Council of Ministers has adopted this attitude to Mr. Edwards' first question, as shown in their reply. I realise perfectly that the question he put was a rhetorical question, and that it contained its own reply. One thing must be stated, however, and that is that unhappily the Council of Ministers' reply corresponds exactly to what we know to be its general attitude, and that — I must remind M. Teitgen — the Council of Ministers does unfortunately exist. I say "unfortunately" because if there were in fact no Council of Ministers and action emanated from this Assembly, things would go very differently from the way they do now, when we have a Council of Ministers that does not function.

This being the reply we received to Mr. Edwards' first question, the discussion centred on his second, which, let us not forget, provided it with a starting-point, just as M. de la Vallée Poussin's contribution put the problem squarely before us.

Mr. Edwards' second question was: Has W.E.U. a future?

Ladies and Gentlemen, let us make what mathematicians call a *reductio ad absurdum*. Let us ask ourselves what would happen, what situation would develop, if W.E.U. had no future. In that case, obviously, one day, sooner or later, W.E.U. would cease to exist, even on paper.

M. Teitgen has replied fully to this question.

What would be the situation in Europe? We, as W.E.U., we of Little Europe, with, on this

*M. Lucifero (suite)*

sin s'est révélé juriste éminent, homme politique avisé et Européen sincèrement convaincu, il aurait pu sembler logique que le président de la Commission assumât la tâche difficile, mais impérieuse, de rapporteur. Je n'ai pas cru devoir le faire, tout d'abord parce que je savais qu'il y avait parmi les membres de la commission que je présidais des personnalités capables de le faire bien mieux que moi, et vous en avez eu la preuve ce matin ; et aussi parce qu'il y a des moments dans la vie d'un homme politique, surtout lorsque cette vie politique commence à être longue, peut-être trop longue, où il éprouve la nécessité de revendiquer sa pleine indépendance pour pouvoir parler seulement au nom de sa conscience, sans autre lien et sans autre frein.

Je vous demande donc de croire que ce n'est pas le président de la commission des Questions de Défense et des Armements qui vous parle en ce moment, mais simplement le Représentant Roberto Lucifero, Européen d'Italie, et par conséquent deux fois Européen.

Comme il arrive chaque fois que l'on prend la parole après d'autres collègues, je ne saurais être indifférent aux suggestions des discours de ceux qui m'ont précédé. Il est une chose que j'aimerais dire à notre collègue M. Teitgen, à titre personnel et aussi, s'il le veut bien, en qualité de président de la commission qui a l'honneur de le compter parmi ses membres. Si l'année dernière il a cru pouvoir parler d'une sorte de résignation, l'attitude de notre Commission et l'écho que cette attitude a trouvé dans notre Assemblée lui prouvent qu'il n'en est rien ; il n'en est rien, et cela ne peut pas être, car le jour où nous nous résignerions à des situations que nous ne pouvons accepter, nous trahirions notre mandat et nous-mêmes, nos pays et nos enfants, et nous ne sommes pas les hommes de pareilles trahisons.

Je n'ai rien à ajouter au contenu du rapport, mais l'essentiel des conclusions du rapport et des interventions des orateurs qui m'ont précédé est bien dans cette discussion, dans cette prise de position nécessaire qui, finalement, a fait sortir la vérité de sa cachette.

Pendant des années, nous avons été étouffés par l'espoir un peu, et un peu par la pudeur ; aujourd'hui, nous sommes en présence d'une situation qui nous oblige à assumer toutes nos responsabilités ; et les deux questions posées par

notre collègue M. Edwards, et qui ont ouvert de façon si heureuse la discussion sur le rapport, résument le sens de cette discussion et tout ce que nous attendons d'elle.

Quelle a été la première question de notre collègue ? Il a demandé : Quel est le point de vue du Conseil ? Malheureusement, cette question a déjà reçu une réponse dans un acte officiel : dans une lettre au Président de notre Assemblée par laquelle on nous apprenait officiellement que selon le Conseil, nous devons nous occuper, en fait, de ce qui s'appelle en langage militaire le service de l'intendance. Pas de stratégie, rien de militaire : charrettes, chevaux, fourrage, miches de pain, ... voilà, selon le Conseil ce qui ressortit à la compétence de l'U.E.O.

Il est très regrettable que tel soit l'avis du Conseil touchant la première question de M. Edwards. Je me rends bien compte que la forme même que notre collègue a donnée à cette question impliquait le sens de la réponse. Mais nous sommes bien obligés de constater que la réponse du Conseil correspond exactement à sa façon de faire et que malheureusement, M. Teitgen, le Conseil existe ; je dis malheureusement, car nous en sommes au point que s'il n'existait pas, si cette Assemblée pouvait agir, les choses se passeraient sans doute tout autrement que maintenant, en présence d'un Conseil des Ministres qui ne fonctionne pas.

Etant donné la réponse qui a été faite à la première question, la discussion porte essentiellement, à mon avis, sur la deuxième question de M. Edwards, lequel, reconnaissons-le, a eu le mérite de préparer la discussion, tout comme notre collègue M. de la Vallée Poussin a eu celui de poser le problème.

La deuxième question de notre collègue est la suivante : Y a-t-il un avenir pour l'U.E.O. ?

Mes chers collègues, si nous faisons ce que les mathématiciens appellent une démonstration par l'absurde ? Si nous nous demandons ce qui pourrait arriver, quelle serait la situation s'il n'y avait pas d'avenir pour l'U.E.O., il est évident que dans un futur plus ou moins proche, l'U.E.O. cesserait d'exister, fût-ce de nom.

Eh bien ! notre collègue M. Teitgen a répondu abondamment à cette question.

Quelle serait la situation en Europe ? On nous dit continuellement que nous l'U.E.O., nous

*M. Lucifero (continued).*

occasion, the much desired and appreciated addition of the United Kingdom — we are the core — as is said so often — but it would seem that we are a dried up core with no hope of coming to fruition.

What would happen? What is the situation of Europe as regards defence matters? And please note I am speaking of defence questions only because that is one point on which we must be quite clear and precise. The formula contained in the amended Brussels Treaty is a legal and political one. It was a way out of a difficulty, but what was the truth of the matter? That, with the initiative of the European Defence Community lost — not because the majority of those called upon to draw up this Treaty did not believe in the need for common defence, but because, for various reasons, they thought it to be unacceptable in form as well as quite impracticable — everyone agreed — as M. Teitgen has reminded us — that another formula should be sought which would have the approval also of those, or most of those, who could not accept the first formula. Everybody was convinced of the necessity for a European — I stress the word European — Defence Community, and please note that this conviction existed before the Suez affair.

As for myself, who have so often in the course of my political career been a lone wolf, and very often unpopular, I had the unpleasant task, four years ago, in this Assembly Hall, of raising doubts as to the absolute certainty of American intervention. I remember at that time I got a lot of black looks and could tell from the expression on my colleagues' faces that they thought I was slightly mad. Then came Suez. I have already said here — and I repeat it — that in the Suez affair the United Kingdom and France were guided by their own interests, but experience has shown that in defending their interests they were defending the interests of us all, because we all risked death through slow strangulation in that affair. In that moment, our most powerful ally was on the side of the Egyptian dictator and therefore, indirectly, on that of the Russian dictator.

I have always contended that the basis of all European political thought must be an understanding with the United States, but on an equal

footing, and such an equal footing cannot be obtained unless we have an effective defence system. How can we expect other people to defend our homes and civilisation? Other people have no reason for doing so. That is something we must get into our heads. Therefore the question of European defence is a fundamental one affecting the very existence of our alliance with the United States. If we have no defence force of our own, if we have no real entity of our own, if we do not show that we still possess a strong arm and a stout heart with which to defend our land and civilisation, how can we expect others to risk the lives of their sons and the security of their own territory in order to defend people who are incapable of making any effort to defend themselves? The mote, therefore, is in our own eye, and not in that of our neighbour. If W.E.U. should fall, then all Europe will not only have taken a step backwards but will have opened the door to Communism.

We cannot turn back. We are confronted with an enemy who has shown us in recent days to what extent he can act, while we and our allies show how much we can talk. A few days after a highly-placed defence official assured us that it would be quite impossible for Russia to launch anything new for another four years, exactly fourteen days later we learned that our earth had another satellite.

We must therefore confront this problem in all its aspects. If W.E.U. ceases to exist, then all of us will cease to exist politically. If the military organisation of W.E.U. had not included provisions binding our allies to participate in the defence of our continent, we could not demand that they come to our assistance. All the other matters covered by the Brussels Treaty (cultural questions, *etc.*) have existed for some time and will remain with us, but the kernel remains the problem of defence seen from the European angle and within the framework of N.A.T.O.

Now what does this mean? It means that if Western European Union is to be a nucleus within N.A.T.O., it should begin by being a nucleus in itself. That means that W.E.U., which has much more precise obligations than those contained in the NATO Treaty, should fulfil these obligations and constitute a real military

*M. Lucifero (suite)*

Petite Europe, à laquelle cette fois s'est ajoutée, à la grande satisfaction de tous, la Grande-Bretagne, nous sommes un noyau ; mais sans doute ne serions-nous qu'un noyau sans embryon et sans espoir de floraison.

Qu'arriverait-il alors ? Quelle est la situation de l'Europe en matière de défense ? Remarquez que je parle seulement des questions de défense, car c'est sur ce point qu'il importe d'être clair et précis. La formule de l'extension du traité de Bruxelles modifié est à la fois une formule juridique et une formule politique. C'était une façon de résoudre un problème, mais où est la vérité ? Après que le projet de Communauté Européenne de Défense eut échoué (non pas parce que la majorité de ceux qui étaient appelés à donner leur avis sur ce traité n'étaient pas convaincus de la nécessité d'une défense commune, mais parce que le Traité était formulé de telle manière que plusieurs, pour des raisons différentes, l'ont jugé inacceptable et même irréalisable tout le monde fut d'accord — M. Teitgen l'a rappelé — pour trouver une autre formule qui pût être admise même par ceux qui n'avaient pu accepter la première, ou tout au moins par le plus grand nombre d'entre eux. Mais tout le monde était convaincu de la nécessité d'une Communauté de Défense Européenne — je souligne européenne — même avant l'affaire de Suez.

Moi qui dans ma carrière politique ai dû tant de fois soutenir des thèses non-conformistes et très souvent désagréables, j'eus la tâche très ingrate, il y a quatre ans, de formuler dans cette salle des réserves sur la certitude absolue d'une intervention américain. Je me souviens qu'à ce moment-là on me regardait de travers et que certains collègues me considéraient un peu comme un fou. Puis vint l'affaire de Suez. Je l'ai déjà dit dans cette salle et je le répète : le Royaume-Uni et la France sont allés à Suez, sans aucun doute, pour défendre leurs intérêts, mais l'expérience a démontré qu'en allant défendre leurs intérêts, ils défendaient nos intérêts à tous car nous avons failli périr de suffocation à cause de Suez ! Or, notre plus puissant allié était à ce moment-là du côté du dictateur égyptien et, par conséquent, du côté du dictateur russe.

J'ai toujours placé à la base de toute conception politique européenne l'entente avec les Etats-Unis, mais sur un pied d'égalité : or la

chose est impossible si nous ne disposons pas, nous aussi, d'une défense efficace. Si nous croyons vraiment pouvoir compter uniquement sur les autres pour défendre nos foyers et notre civilisation, les autres n'auront aucune raison de nous défendre. Voilà le principe qu'il faut nous graver dans l'esprit. La défense européenne est la base même d'une alliance valable avec les Etats-Unis. Si nous ne disposons pas d'une force qui nous soit propre, si nous ne démontrons pas que nous avons encore le courage et l'énergie de défendre notre terre et notre civilisation, nous ne pourrons jamais prétendre que d'autres viennent risquer la vie de leurs enfants et la sécurité de leurs territoires pour défendre des gens qui sont incapables de rien faire pour se défendre eux-mêmes. Aussi est-ce à nous et non à notre allié que s'adresse la critique. Or, si l'U.E.O. n'existait plus, non seulement toute l'Europe aurait fait un immense pas en arrière, mais encore la porte serait vraiment ouverte au communisme.

Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Nous avons en face de nous un ennemi qui vient de démontrer encore, ces jours-ci, comment il sait agir, tandis que nous démontrons, nous et nos alliés, comme nous savons parler ; et quelques jours après qu'une haute personnalité en matière de défense nous affirmait qu'il était absolument exclu que pendant quatre ans la Russie pût produire quelque chose de nouveau — quatorze jours plus tard exactement — nous apprenions que la Terre comptait un satellite de plus.

Nous ne pouvons donc pas ne pas affronter le problème dans toute son importance. Si l'U.E.O. cessait d'exister nous cesserions tous politiquement d'exister ; si l'organisation militaire de l'U.E.O. n'est pas telle qu'elle puisse imposer aux Alliés de participer à la défense de notre Continent, je ne vois pas par quel moyen nous pourrions obtenir d'eux qu'ils participent à cette défense. Les autres parties du traité de Bruxelles (questions culturelles, etc.), existaient avant et existent encore, mais l'essentiel reste toujours le problème de la défense envisagée sous l'angle européen dans le cadre de l'alliance plus vaste de l'O.T.A.N.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que si l'Union de l'Europe Occidentale doit être le noyau de l'O.T.A.N., elle doit commencer par être elle-même un noyau ; c'est-à-dire que l'U.E.O., qui implique des engagements beaucoup plus précis que ceux dont il est question dans le traité de l'O.T.A.N., doit faire face à

*M. Lucifero (continued)*

defence organisation, which would obviously have some political influence.

There is no way out of this dilemma. When we were in London, the Council — and I must say “Council” because several times we have asked to meet the Council at ministerial level and have always received the reply that one Council only exists, not one at ministerial and one at ambassadorial level: the Council is the Council — did not reply to our enquiries but answered some questions we had not asked. One wonders from what source have sprung all the reports we have listened to, all the discussions that have taken place? They have sprung from London. In London we learned:

1. “We have handed over everything to N.A.T.O. We know nothing.” And what about this blessed core of which everybody is talking? The core is that W.E.U. should be in N.A.T.O.; but if this W.E.U. ought to be in N.A.T.O., then it ought also to have a shape of its own, its own personality, to be somebody in N.A.T.O., not something diluted, dissolved like sugar in a cup of coffee.

2. Not only, therefore, do we not exist in N.A.T.O. as W.E.U., but the Council of W.E.U. does not know what goes on in N.A.T.O. When the Ambassadors in London were pushed into a corner, they gave us the following interesting piece of information: “Look, in my capacity as French Ambassador (or Italian or Belgian Ambassador) I know the answers to all the questions you have asked me, but, speaking for W.E.U. I know nothing about them; therefore I cannot reply.” Such is this W.E.U. in which we have placed our hopes as the core — to use this ever-recurring term — of European unity on the one hand and of a unified European position within N.A.T.O. on the other. On goes the diluting process, day by day, on one side into the vast ocean of N.A.T.O. and on the other side becoming a kind of ebb-tide carrying us back to the individual national governments.

Now these are two operations that we must prevent: our dilution in N.A.T.O., because we shall never count for anything in N.A.T.O. so long as this possibility exists; and this ebb-tide which would render vain all our previous efforts.

This is the problem which our colleague, Mr. Edwards, has set before us today and which has quite rightly formed the basis of our discussion.

Now, Ladies and Gentlemen, I have put the facts before you and they seem to me quite clear. If we are convinced, and I believe we all are, that this two-fold evanescence of W.E.U. into N.A.T.O. on the one hand and towards national states on the other hand, is a bad thing — a very bad thing and I also believe all of us are convinced of that since we are all here — then we ought to put this matter as a case of conscience before European public opinion, to which we are answerable — and, whatever anyone may say, the European idea is making headway, in various forms, in various guises, according to national temperaments and traditions and even starting from different personal points of view. We are the responsible people, not the Ministers who change as often as parliamentary majorities. We, Members of Parliament, who have come here with a definite mandate which we have accepted, and have therefore assumed all the obligations that such a mandate imposes on us, we are the responsible people.

And now I must say to my colleague, M. Teitgen, that neither public opinion, our individual consciences, our collective conscience, nor any legal right gives us any justification for throwing the blame on our superiors. We are the superiors; it is we who will have failed if we do not succeed in achieving at least some small results.

That is why I maintain that the Committee on Defence Questions and Armaments did well to rend the veil of modesty and hope to which I referred earlier and to place the facts before you, which they have done with great courtesy if somewhat bluntly, and that is why I think the Assembly must take upon itself the whole responsibility for future developments. While we chatter, others act; while we argue and make beautiful speeches or draw up fine communiqués, others produce something concrete; while we talk of Western civilisation, another type of civilisation which is not civil is slowly penetrating into every continent, and if today it is possible at all to talk of a policy of encirclement, we really can talk of a policy of the encirclement of a Europe



*M. Lucifero (suite)*

ces engagements et constituer vraiment une organisation de défense militaire dotée évidemment d'une influence dans le domaine politique.

Il n'y a pas d'autre issue. Il est vrai qu'à Londres le Conseil n'a pas répondu à nos questions — je tiens à dire « le Conseil », car nous avons demandé plusieurs fois à rencontrer le Conseil sur le plan ministériel et on nous a toujours répondu qu'il n'existe qu'un Conseil, qu'il n'y a pas un échelon ministériel et un échelon des ambassadeurs ; le Conseil, c'est le Conseil ; et s'il n'a pas répondu à nos questions, il est vrai qu'il a répondu à des questions que nous n'avions pas posées. Les rapports que vous avez entendus, la discussion que nous sommes en train de poursuivre, d'où cela vient-il ? De ce que nous avons appris à Londres ; or à Londres, on nous a dit :

1. « Nous avons tout passé à l'O.T.A.N. Nous ne savons rien. » Et où est-il le noyau, puisque tout le monde parle de ce noyau ? L'U.E.O. serait dans l'O.T.A.N. ; mais si cette U.E.O. doit être dans l'O.T.A.N., elle doit avoir un aspect particulier, une personnalité propre, être quelque chose dans l'O.T.A.N., et non pas s'y diluer comme du sucre dans une tasse de café.

2. Donc non seulement dans l'O.T.A.N. nous n'existons pas en tant qu'U.E.O., mais le Conseil de l'U.E.O. ne sait pas ce qui se passe au sein de l'O.T.A.N. Les ambassadeurs, à Londres, acculés, nous ont lâché une autre nouvelle intéressante, en nous disant : « Voyez-vous, en tant qu'ambassadeur de France (ou d'Italie, ou de Belgique) je sais tout ce que vous me demandez ; je le sais en tant qu'ambassadeur de mon pays ; mais au titre de l'U.E.O., je n'en sais rien, je ne peux pas vous répondre ». Cela signifie que cette U.E.O. dont nous espérons qu'elle serait le noyau — pour employer encore une fois ce terme — de l'unité européenne en même temps que d'une position européenne unitaire au sein de l'O.T.A.N. est allée d'une part en se diluant de jour en jour dans la *mare magnum* de l'O.T.A.N. et d'autre part s'est laissée emporter par une sorte de reflux vers les différents gouvernements nationaux.

Il y a donc deux choses à présent auxquelles nous devons nous opposer ; nous devons empêcher cette dilution dans l'O.T.A.N. au sein de laquelle nous cesserions de compter pour quoi que ce soit ; et nous devons empêcher aussi ce

reflux qui rendrait vains tous nos efforts passés. Voilà le problème que nous a posé aujourd'hui notre collègue M. Edwards et dont il a fait à juste titre la base même de la discussion.

Or, mes chers collègues, si les choses sont ainsi, et il me semble que cela ne fait aucun doute, si nous sommes convaincus, et je crois que nous le sommes tous, que cette double dilution de l'U.E.O., d'une part dans l'O.T.A.N. et, d'autre part dans ce reflux vers les Etats nationaux est un mal, et un très grand mal — et je pense que nous en sommes persuadés puisque nous sommes ici — il faut dès lors que nous nous posions un problème de conscience en face de l'opinion publique européenne devant laquelle nous sommes responsables, (et croyez-moi, l'idée de l'Europe est en train de progresser dans cette opinion publique, quoi qu'on en dise, sous des formes et des aspects différents selon les tempéraments nationaux, selon les diverses traditions, et même à partir de points de vue individuels). Car ce ne sont pas les ministres changeant avec autant de facilité que les majorités parlementaires qui sont responsables, — c'est nous qui sommes responsables, nous, les parlementaires qui sommes venus ici avec un mandat précis et qui, en l'acceptant, avons assumé toutes les charges qu'il implique.

Et je dois dire à notre collègue M. Teitgen que je ne crois pas que, ni devant l'opinion, ni devant notre conscience individuelle, ni devant notre conscience collective, ni devant le Droit, nous puissions accuser l'« échelon » supérieur. L'échelon supérieur, c'est nous ; les responsables devant l'opinion publique, c'est nous. Ceux qui auront failli à leur tâche, si les résultats minima ne sont pas atteints, encore une fois ce sera nous.

Voilà pourquoi j'estime que la commission des Questions de Défense et des Armements a bien fait de déchirer ce voile de pudeur et d'espoir dont je parlais au début de mon intervention et qu'elle a eu raison de nous présenter les faits avec beaucoup de courtoisie, certes, mais sans détour ; et voilà pourquoi je crois que l'Assemblée doit prendre sur elle toute la responsabilité de développements futurs. Pendant que nous bavardons, les autres sont en train d'agir ; pendant que nous discutons et que nous faisons de beaux discours, les autres réalisent ; pendant que nous parlons de la civilisation occidentale, un autre type de civilisation, — si on peut l'appeler une civilisation, — pénètre lentement dans tous les continents et si l'on peut aujourd'hui

*M. Lucifero (continued)*

confronted with ideas of horrifying destructiveness.

For these reasons I am of the opinion that the Assembly of W.E.U. should take up a firmer position before the Council of Ministers, saying clearly to them: if you have the power, we have the responsibility, and we cannot allow this game of hide-and-seek to continue between N.A.T.O., the London meetings and the Strasbourg Assembly, without any positive conclusions being arrived at. And the positive conclusions are that we are bound to N.A.T.O. by one treaty, but that we of Western European Union are also bound by another treaty, which should function as between us and also within N.A.T.O. We, as Western European Union, should have our own organisation and our own grouping within N.A.T.O. We should have our own separate individuality so that, should N.A.T.O. fade out, W.E.U. could continue to function. We should be the nucleus of Europe in fact, continually at work, day by day, and not existing merely as an organisation referred to in complimentary terms in the Press.

The state of affairs that has been reported upon today constitutes a real danger. We must take vigorous measures and tell the Council of Ministers that they are an organ of W.E.U. under *our* control, and that our discussions emanate from those who derive their authority from the peoples of the seven European countries for whom they speak, and those by no means the least important. We must say that, through W.E.U., we have succeeded in performing the miracle of associating the United Kingdom with our efforts. We must tell them that the United Kingdom is so convinced of the reality of our problems that it is making an energetic attempt — which we must all welcome — to create its own defence autonomy in a camp that until now has been the monopoly of a trans-Atlantic ally. We must say that Assemblies are strange animals — easy to rouse but difficult to appease.

I have sometimes had the impression that the Governments wanted W.E.U. as a kind of sedative for the confusion from which some sectors of public opinion suffered after the failure of E.D.C. But in that case they made one mistake

— they should not have given it a parliamentary Assembly. Once that has been constituted, one of two things must happen: either there will one day be another 18 Brumaire, or Parliament will triumph. It would be just as well, therefore, if the gentlemen of the Council realised that to quarrel with the Assembly is the most terrible political mistake they can make. And the fight with the Assembly is now on! The fact that one of the Assembly's Committees has had to put our complaint forward, the fact that this Assembly has spoken with one voice, claiming our rights and demanding to be allowed to carry out our duties, the fact that it has had to remind others of their responsibilities, should persuade the Council of Ministers that the most dangerous thing they can do is to continue along this path. It would be an error of enormous historical significance to assume that by keeping silent themselves and by silencing the Press they can stifle the voice of whole peoples, as expressed through their representatives. Once parliamentary assemblies have been aroused, they can be suppressed only by violence, an experience we have had in our own lifetime. Even so, as the pressure of violence is lifted, parliamentary assemblies reappear — with all their defects, but also with all their power and passion.

Gentlemen of the Council of Ministers, do not unleash the passion of a parliamentary Assembly which has been founded both in law and — permit me to say — in fear; in law, as has been illustrated by M. de la Vallée Poussin, and in the legitimate fear that each one of us feels as a citizen, an individual, the father of a family, as a man who belongs to his country, as a man who represents it, before the terrible dangers that hang over us and against which we have no effective means of defence.

Remember, Gentlemen of the Council, you, so many of whom have been through the war, that very often out of fear are born courage and heroism, and that in every palace where a parliamentary assembly meets there is a hall that can become a *Salle du Jeu de Paume*.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, M. Lucifero, for your very eloquent speech.

I call M. Patijn.

*M. Lucifero (suite)*

d'hui parler d'une politique d'encerclement, c'est bien de l'encerclement de l'Europe, par une idéologie effroyablement destructive.

Voilà pourquoi je crois que l'Assemblée de l'U.E.O. doit prendre plus fermement position devant le Conseil des Ministres en lui disant clairement : Si vous avez le pouvoir, c'est nous qui avons les responsabilités, et nous qui avons les responsabilités, nous ne pouvons pas continuer à admettre que l'on joue à cache-cache entre l'O.T.A.N., les réunions de Londres, l'Assemblée de Strasbourg, sans arriver à des conclusions claires. Ces conclusions claires, ce sont les suivantes : Nous sommes liés par un pacte à l'O.T.A.N., mais nous sommes liés par un autre pacte dans l'U.E.O. Ce pacte doit jouer entre nous et dans le cadre de l'O.T.A.N. En tant qu'U.E.O., nous devrions avoir notre organisation et nos cadres au sein de l'O.T.A.N.; nous devons avoir une personnalité telle que si l'O.T.A.N. disparaissait, l'U.E.O. puisse continuer à fonctionner. Nous devons être le noyau de l'Europe, non seulement dans les belles phrases que l'on écrit sur nous dans les journaux, mais aussi dans la réalité concrète de tous les jours.

L'état de fait qui a été dénoncé aujourd'hui représente un danger. Nous devrions prendre nos mesures et nous devons dire au Conseil des Ministres qu'il est un organe de l'U.E.O. sous notre contrôle et que nos délibérations sont celles de gens qui tirent leurs directives et leurs origines de la volonté populaire de sept pays européens et non des moindres. Nous devons dire que grâce à l'U.E.O. nous avons réussi à accomplir le miracle, qui semblait irréalisable, d'associer le Royaume-Uni à nos efforts. Nous devons leur dire que le Royaume-Uni a si bien senti la vérité de ces problèmes qu'il est en train d'essayer de créer, par des efforts auxquels nous ne pouvons que rendre hommage, une autonomie de défense propre même dans le domaine qui, jusqu'à présent, paraissait être le monopole de notre allié d'outre-atlantique. Nous devons leur dire que les Assemblées sont des bêtes étranges qu'il est facile de faire naître, mais qu'il est difficile de faire taire.

J'ai parfois l'impression que l'U.E.O. a été voulue par les gouvernements comme une sorte de calmant pour le désarroi qui dans certains secteurs de l'opinion publique avait suivi l'échec de la C.E.D. S'il en est ainsi, ils ont commis

une faute : il ne fallait pas la doter d'une assemblée parlementaire. Le jour où une assemblée parlementaire est constituée, ou bien l'on fait un 18 brumaire, ou bien l'assemblée parlementaire finit par avoir raison ; et dès lors il serait bon que ces Messieurs du Conseil se persuadent qu'entrer en conflit avec l'Assemblée serait la plus épouvantable erreur politique qu'ils puissent commettre. Or ce conflit avec l'Assemblée existe désormais. Le fait qu'une commission de l'Assemblée ait dû soulever la question, le fait que dans cette Assemblée on ait entendu des voix vraiment unanimes pour revendiquer ses devoirs et ses droits et pour rappeler aux autres leurs responsabilités devrait faire comprendre au Conseil des Ministres que continuer sur ce chemin c'est prendre la voie la plus dangereuse. Car s'ils croient pouvoir étouffer par leur silence et par le silence de la presse la voix des peuples qu'expriment les représentants de ces peuples, ils commettent une énorme erreur d'appréciation historique. Une fois que les assemblées parlementaires ont été provoquées, elles ne peuvent être supprimées que par la violence ; nous en avons eu l'expérience dans notre vie. Mais dès que la violence cesse d'exercer sa pression, les assemblées parlementaires renaissent, avec tous leurs défauts sans doute, mais aussi avec toutes leurs forces et toute leur passion.

Que ces Messieurs du Conseil des Ministres ne déchaînent pas la passion d'une assemblée parlementaire, qui trouverait son fondement dans son juste droit en même temps, permettez-moi de le dire, que dans la peur ; dans le juste droit, comme l'a fort bien montré M. de la Vallée Poussin et dans la peur légitime que chacun de nous éprouve en tant que citoyen, en tant qu'individu, en tant que père de famille, en tant qu'homme qui fait partie d'un pays ou qui le représente, devant les dangers énormes qui pèsent sur nous et contre lesquels nous n'avons prévu aucun moyen efficace de défense.

Que ces Messieurs du Conseil, dont font partie tant d'anciens combattants se souviennent que c'est la peur qui, très souvent, transforme le courage en héroïsme et que dans chacun des palais où siège une Assemblée parlementaire, l'une des salles peut toujours devenir une salle du Jeu de Paume.

M. LE PRESIDENT. — Je remercie M. Lucifero de sa très éloquente intervention.

La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, it is with some hesitation that I have asked to speak, because it was only yesterday that I was appointed a member of this Assembly. I can speak only from experience gained elsewhere. But M. de la Vallée Poussin's Report, and the manner in which he presented it, invites a debate, as indeed, any excellent speech will provoke an exchange of arguments and ideas. I can be brief, because earlier in this debate a number of things have been said, notably, by Mr. Edwards and M. Teitgen, with which I am in agreement. Therefore I can confine myself to a few remarks.

The real question for those of us who realise that in practice this Assembly has no opportunity of discussion with the Council of Ministers and obtains no information from them is: what function can W.E.U. perform in the present European situation? Can the Council of Western European Union act as a permanent institution, that permanent institution about which M. Mendès-France has spoken, whose task is to create a common policy for the seven countries? Is such a body conceivable — a body that can achieve real co-ordination not only in defence matters but also in foreign policy? This leads to a further question, namely: in what circumstances is a co-ordination of policy possible? In what circumstances can sovereign States act better through a single organ than they could as separate countries? One answer is that such co-operation is possible for limited and concrete tasks, if Governments delegate part of their authority to common institutions. In those circumstances it will work and will take us further than would the sum of the efforts of the separate countries.

Examples exist of the success of such forms of co-operation in Europe. I am thinking first and foremost of the co-operation between the six continental countries of W.E.U. in the European Coal and Steel Community. I am also thinking of the co-operation we shall soon be having in Euratom and the Common Market. These are limited and well-defined tasks, and these are bodies with common powers, even far-reaching common powers. We have another example in N.A.T.O. Here the task is clear. It is concerned with common defence and there is a unified command. N.A.T.O. is a success so long as it is concerned strictly with defence, but if an effort

is made to achieve political consultation and to arrive at a common standpoint on political questions in the NATO Council, difficulties immediately arise.

My conclusion is that co-operation succeeds and leads to the "team spirit", about which M. Teitgen spoke, if it is based on political realities. The political reality in the first case I have mentioned is the necessity for economic co-operation on the Continent because national markets have become too small. This has led to the signing of very far-reaching treaties setting up institutions with far-reaching powers — in itself a piece of political reality.

Co-operation is necessary for Western defence because this is now possible only in a world-wide context and because it is also in America's interest. This has led to real co-operation and the creation of the required institutions. If it is put like that, and if we look at it in that light, the question can then be asked: what are the future prospects of this Assembly? I personally see the task of the Western European Union Assembly as that of a European forum where defence policy can be discussed. I agree with Mr. Edwards that here lies our real work. Let us concentrate on that. N.A.T.O. has no Parliament, and Western European Union has no Council of Ministers in a position to co-ordinate the policies of the seven countries. That is why the Rapporteur's, M. de la Vallée Poussin's proposal is so interesting, namely that we should use the Committee on Defence Questions and Armaments as a point of contact with the permanent representatives in N.A.T.O. for discussing the subjects dealt with in M. Fens' Report. The Government representatives in London are not well informed; the Government representatives in Paris are better informed; and SACEUR, the High Command, is fully informed. I wonder whether London was not the wrong capital to choose as our headquarters.

One real function of the Assembly of Western European Union is to provide a forum where representatives from our Parliaments can dis-

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'ai hésité à demander la parole, n'étant installé comme membre de cette Assemblée que depuis hier. Mon intervention sera donc fondée sur une expérience que j'ai acquise ailleurs. Mais le rapport de M. de la Vallée Poussin et la façon dont il l'a présenté, invitent au débat, comme du reste toute bonne présentation provoque l'échange d'arguments et d'idées. Je serai bref, puisque les orateurs précédents, et notamment MM. Edwards et Teitgen, ont développé certaines idées auxquelles je puis me rallier.

Constatant que l'Assemblée ne rencontre aucun interlocuteur parmi les membres du Conseil des Ministres et qu'elle n'obtient aucune information de cet organe, les Représentants s'interrogent sur la fonction qui pourrait être confiée à l'U.E.O. dans les conditions présentes. Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale peut-il être l'organe permanent auquel M. Mendès-France a fait allusion et qui serait chargé de fixer une politique commune pour les sept pays? Peut-on concevoir qu'une telle institution puisse coordonner non seulement la politique militaire, mais encore la politique étrangère? Ceci nous amène à poser une autre question : comment une coordination de la politique est-elle possible, comment des Etats souverains peuvent-ils, au sein d'un organisme unique, réaliser des objectifs qu'ils ne pourraient atteindre s'ils agissaient individuellement? Voici la réponse : pareille collaboration est possible si elle se borne à l'accomplissement de tâches limitées et concrètes et pour autant que les gouvernements délèguent une partie de leurs pouvoirs aux organes de la collectivité. C'est dans ces conditions seulement que l'action commune sera plus fructueuse que l'action individuelle de chacun des Etats.

Nous avons des exemples attestant le succès de semblables formes de collaboration en Europe. Je songe en premier lieu à la collaboration des six pays continentaux groupés dans la Communauté du Charbon et de l'Acier. Je songe aussi à la collaboration qui se réalisera bientôt au sein de l'Euratom et du marché commun. Ces organismes ont des attributions limitées et précises et l'exécutif est doté de pouvoirs étendus dans le cadre de la Communauté. L'O.T.A.N. nous fournit un autre exemple. La mission de cet organisme est claire. Il s'agit de la défense commune et il y a un commandement unifié. L'O.T.A.N. peut réussir lorsqu'elle ne

s'occupe que des questions touchant à la défense. Mais les choses doivent nécessairement se compliquer si le Conseil de l'O.T.A.N. devait procéder à des consultations politiques dans le but de faire adopter par tous les Etats membres une attitude commune à l'égard des problèmes politiques.

Ma conclusion c'est donc que la coopération est possible et que l'on peut arriver à créer l'esprit d'équipe évoqué par M. Teitgen, à condition qu'elle soit fondée sur des réalités politiques. Dans le premier exemple que j'ai cité, cet élément indispensable se trouve dans la nécessité d'une coopération économique entre les peuples du Continent parce que les marchés nationaux sont devenus trop étroits. Les gouvernements ont conclu des traités dont les répercussions sont profondes et qui prévoient des organes dotés de pouvoirs très étendus. Voilà une réalité politique.

Dans le domaine de la défense, l'élément déterminant est la nécessité d'assurer la défense occidentale qui ne peut être organisée qu'à l'échelle mondiale et qui est d'ailleurs indispensable à l'Amérique. Il en est résulté une coopération réelle et des organes chargés de la mettre en œuvre. On peut se demander, à la lumière des considérations qui précèdent, quelles sont les possibilités offertes à cette Assemblée. A mon sens, l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale devrait être une tribune européenne où l'on pourrait discuter la politique de défense. Comme M. Edwards, je pense que c'est là notre tâche essentielle. Essayons de nous y tenir. L'O.T.A.N. n'a pas de parlement et l'Union de l'Europe Occidentale n'a pas de Conseil des Ministres capable de coordonner la politique des pays membres. C'est pourquoi la proposition du rapporteur, M. de la Vallée Poussin, est si intéressante : mettons-nous en rapport, dit-il, par l'intermédiaire de la commission des Questions de Défense et des Armements, avec les représentants permanents à l'O.T.A.N., afin de discuter des problèmes soulevés dans les rapports de M. Fens. Les représentants gouvernementaux à Londres ne sont pas du tout informés ; ceux qui siègent à Paris le sont déjà plus, mais seul le SACEUR, le commandement suprême, est parfaitement renseigné. Je me demande si nous n'avons pas commis une erreur en nous fixant à Londres.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale a donc une fonction effective à remplir, en offrant aux représentants des différents parle-

*M. Patijn (continued)*

cuss the strategic conceptions to which our countries are committed; for these can have such formidable political consequences that the representatives of the peoples must be given the opportunity to form an opinion upon them. That, I believe, is a clearly defined task, and I believe also that the Recommendation before us points in the right direction.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, M. Patijn.

Ladies and Gentlemen, the Assembly must now vote on the draft Recommendation contained in Document 63<sup>1</sup>.

Pursuant to Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on the whole of the draft Recommendation must be taken by roll-call, the required majority being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly is unanimous and there is no opposition to the draft Recommendation, we could save the time taken by a roll-call vote.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I wish to speak.

THE PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

M. de la VALLEE POUSSIN (Translation). — Mr. President, I think we should recall the suggestion made by M. Teitgen.

In your view we should first of all vote on the draft Recommendation, but, since the debate is not closed, we could still obviously vote on M. Teitgen's proposal.

THE PRESIDENT (Translation). — M. Teitgen's proposal was to charge the Bureau with the task of transmitting the Assembly's Recommendation to the Council of Ministers not only by the usual procedure but in a more formal way as well.

M. de la VALLEE POUSSIN (Translation). — That is right.

THE PRESIDENT (Translation). — If we are agreed on that, and there seems to be no opposition, we will vote on the Recommendation

itself, and then those who wish to speak on M. Teitgen's proposal, when it has been put into proper form, can do so. (*Agreed.*)

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 63?<sup>1</sup>...

Are there any abstentions?...

I duly take note that there is unanimous consent in the Assembly, and I therefore *declare the draft Recommendation in Document 63 agreed to unanimously.*

I call the Rapporteur to formulate M. Teitgen's proposal in definite terms so that I can then put it to the vote.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the Committee proposes the following text for submission to the Assembly:

"The Assembly requests its President to ensure that a personal approach be made to the Council of Ministers by the President of the Assembly and the Bureau in order to explain to them directly the point of view of the Assembly when it voted the Recommendation contained in Document 63."

THE PRESIDENT (Translation). — Will the Rapporteur please hand in the text of his proposal.

M. de la VALLEE POUSSIN (Translation). — Mr. President, it was drafted in considerable haste. You asked me for a text at rather short notice and it could no doubt be improved.

THE PRESIDENT (Translation). — I will read the final draft of the text presented on behalf of the Committee by the Rapporteur on the proposal made by M. Teitgen.

"The Assembly instructs the Bureau to make a special approach to the Council of Ministers, with a view to making a particular explanation of the point of view which the Assembly expressed on the occasion of its agreement to Recommendation No. 18."

Does anyone wish to speak?...

I will put this text to the vote by sitting and standing.

*(The proposal was adopted unanimously.)*

1. See page 24.

*M. Patijn (suite)*

ments l'occasion de discuter des conceptions stratégiques qui s'imposent à nos pays. Elles peuvent, en effet, entraîner des conséquences politiques incalculables et il faut que les représentants aient l'occasion de se former une opinion à leur sujet. C'est là une tâche précise et j'estime que la recommandation que nous avons sous les yeux indique la bonne voie.

M. LE PRESIDENT. — Je vous remercie, Monsieur Patijn.

Mesdames, Messieurs, l'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 63<sup>1</sup>. En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je demande la parole.

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. le Rapporteur.

M. de la VALLEE POUSSIN. — Monsieur le Président, je pense que nous devons faire écho à la proposition de M. Teitgen.

A votre avis, nous voterions tout d'abord sur le projet de recommandation ; mais, le débat n'étant pas clos, nous pouvons évidemment encore intervenir sur la proposition de M. Teitgen ?

M. LE PRESIDENT. — La proposition de M. Teitgen tend en fait à charger le Bureau de transmettre au Conseil des Ministres non pas selon la procédure habituelle, ordinaire, mais d'une manière un peu plus solennelle la recommandation de l'Assemblée.

M. de la VALLEE POUSSIN. — C'est cela.

M. LE PRESIDENT. — Cela étant admis, il n'y a pas d'opposition, semble-t-il, nous allons donc voter sur la recommandation elle-même,

1. Voir page 24.

ensuite la parole pourra être demandée sur la proposition de M. Teitgen que vous formulerez de façon précise. (*Assentiment.*)

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 63 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime. Je déclare donc le projet de recommandation contenu dans le Document 63 adopté à l'unanimité.

La parole est à M. le Rapporteur pour formuler d'une façon concrète la proposition de M. Teitgen, que je mettrai ensuite aux voix.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, la Commission propose de soumettre à l'Assemblée le texte suivant :

« L'Assemblée demande à son Président qu'une démarche personnelle soit faite par le Président de l'Assemblée et le Bureau auprès du Conseil des Ministres en vue de lui expliquer directement le point de vue exprimé par l'Assemblée à l'occasion du vote de la recommandation contenue dans le Document 63. »

M. LE PRESIDENT. — Je prie M. le Rapporteur de vouloir bien déposer sur le bureau le texte de cette proposition.

M. de la VALLEE POUSSIN. — Monsieur le Président, il s'agit là d'une rédaction hâtive. Vous m'avez demandé un texte un peu à brûle-pourpoint, il est sans doute possible de l'améliorer.

M. LE PRESIDENT. — Je donne lecture de la rédaction définitive du texte présenté par M. le Rapporteur, au nom de la Commission, sur la suggestion faite par M. Teitgen.

« L'Assemblée charge son Bureau d'accomplir une démarche particulière auprès du Conseil des Ministres en vue de lui expliquer directement le point de vue qu'elle a exprimé lors de l'adoption de la Recommandation n° 18. »

Personne ne demande la parole ?...

Je mets ce texte aux voix par assis et levé.

(*La proposition est adoptée à l'unanimité.*)

#### 4. Approval of the accounts of the Assembly for the Financial Year 1956

(Docs. 59 and 67)

THE PRESIDENT (Translation). — The next item in the Orders of the Day is the approval of the Accounts dealing with the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1956 (Documents 59 & 67).

I call Mr. Edwards, Chairman and Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — We now turn from highly critical matters concerning our Assembly to the more pedestrian financial matters.

The first matter that I have to bring to the attention of the Assembly is contained in Document 59, with which is also associated Document 67. Document 59 contains the accounts for 1956, an Explanatory Memorandum by the President of the Assembly, who is finally responsible to the Assembly for all expenditure, and the Report of our External Auditor, Sir Frank Tribe.

The accounts are now rather ancient history, but they show that we originally provided for a budget of some 54 million French francs and that we had occasion to present two supplementary budgets which brought the total to approximately 61 1/2 million francs, but the final outturn of the year, including the supplementary budgets and a small item of bank interest, showed that we had a surplus of 7,348,000 francs. There may be some people who say it is very bad budgeting when you find yourself with some 7 million francs in hand. The truth of the matter is that in these early years it has not been easy to budget exactly. We had no previous experience, and we were bound to make somewhat tentative assumptions.

The second part of this document contains the Report of Sir Frank Tribe, the External Auditor. Sir Frank Tribe is the Comptroller and Auditor-General of the British Parliament, and I would like to say how grateful I and my Committee are — I am sure we are all grateful — for the work that he and his officials have put into the audit of our accounts, not only for 1956 but also for 1957.

You will notice that Sir Frank Tribe makes two special references in paragraphs 10 and 11 of his Report on page 2 of Documents 59. First of all he refers to the fact that normal budgetary control as required by our Financial Regulations was not effected until after April, 1956, when the first of our budgets was approved. In the following paragraph he says that financial rules and procedures for internal control, as required by Article 7 of our Financial Regulations, were not approved until October 1956. He then refers to the fact that in these early months certain vouchers contained insufficient detail, but he goes on to say that the improvement in vouching secured towards the end of 1956 has continued in 1957.

I would remind my colleagues that at the stage to which Sir Frank is referring we had the most primitive of organisations, and indeed at one stage we had only Mr. Salter and one assistant.

The President, who under the Financial Regulations is asked if he wishes to make any comment upon the Auditor's Report, has told me and my Committee that he has no comments to make. You will appreciate, Mr. President, that the President of the Assembly is, under the Charter, finally responsible for expenditure, and therefore any Report of the Auditor is submitted to the President of the Assembly, and if he wishes to make any comments they are then transmitted to the Budget Committee and would, of course, be passed on to the Assembly as a whole.

Associated with Document 59 is Document 67, which contains a form of words the purpose of which is to discharge the President of the Assembly of his financial responsibility. As I have already said, the President is responsible under the Charter and Rules for all expenditure, and at some point we have to discharge him of his responsibility. I am asking the Assembly this afternoon to approve these accounts and to discharge the President of his responsibility. If, as I hope, you agree to this course, then the President will send the accounts, together with the Auditor's Report, to the Council, and it will then be for the Council finally to discharge the accounts. This is the procedure that we have laid



#### 4. Approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956

(Doc. 59 et 67)

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'approbation des comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956 (Documents 59 et 67).

La parole est à M. Edwards, président et rapporteur de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Quittons maintenant ces questions extrêmement difficiles touchant notre Assemblée pour d'autres plus prosaïques, les questions financières.

Le premier point sur lequel je dois attirer l'attention de l'Assemblée figure au Document 59 auquel se rattache également le Document 67. Le Document 59 contient les comptes de l'exercice financier 1956, un exposé des motifs du Président de l'Assemblée, (qui est en définitive responsable des dépenses devant l'Assemblée), enfin un rapport de notre Commissaire aux comptes, Sir Frank Tribe.

A présent ces comptes sont un peu de l'histoire ancienne, mais ils montrent qu'à l'origine nous avions prévu un budget de quelque 54 millions de francs français et que nous avons présenté deux budgets supplémentaires portant le total à 61 millions 1/2 de francs environ ; mais le bilan définitif de l'année, y compris les budgets supplémentaires et une petite somme représentant les intérêts bancaires, fait apparaître un excédent de 7.348.000 francs. Certains diront peut-être qu'un excédent de 7 millions de francs est le signe d'une mauvaise gestion. A vrai dire il n'a pas été facile au cours des premières années d'établir un budget très précis. Nous manquions d'un précédent et nous étions obligés de faire des prévisions quelque peu approximatives.

La seconde partie de ce document contient le rapport de Sir Frank Tribe, Commissaire aux comptes. Sir Frank Tribe est le Contrôleur-Vérificateur général des comptes du parlement britannique et je voudrais dire combien ma commission et moi-même lui sommes reconnaissants — comme je suis certain, en fait, que nous lui savons tous gré — du travail que ses collaborateurs et lui ont accompli en vérifiant

nos comptes pour l'exercice financier non seulement de l'année 1956, mais encore de l'année 1957.

Vous remarquerez qu'aux paragraphes 10 et 11 de son rapport (Document 59, page 2), Sir Frank Tribe se réfère à deux points en particulier. Il mentionne tout d'abord le fait que le contrôle budgétaire normal imposé par notre Règlement financier n'a été effectué qu'après le mois d'avril 1956, notre premier budget étant approuvé. Il indique aux paragraphes suivants que les règles et la procédure de contrôle interne des finances dont fait état l'article 7 de notre Règlement financier n'ont été approuvées qu'en octobre 1956. Il signale ensuite que pendant ces premiers mois certaines pièces justificatives n'étaient pas suffisamment précises. Mais il ajoute que l'amélioration dans la production de pièces justificatives, fait acquis fin 1956, a continué en 1957.

Je voudrais rappeler à mes collègues qu'au stade indiqué par Sir Frank, notre organisation était des plus primitives ; il fut même une époque où elle ne pouvait compter que sur M. Salter et un assistant.

Le Président auquel on avait demandé, comme l'exige le Règlement financier, s'il désirait faire des observations concernant le rapport du Commissaire aux comptes, nous a répondu par la négative. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que le Président de l'Assemblée est, en vertu de la Charte, responsable en dernier ressort des dépenses et que par conséquent tout rapport du Commissaire aux comptes doit être soumis au Président de l'Assemblée. Au cas où il désire faire des observations, celles-ci sont transmises à la commission du Budget, puis naturellement communiquées ensuite à toute l'Assemblée.

Au Document 59 se rattache le Document 67, motion d'approbation visant à donner au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion. Je répète qu'aux termes de la Charte et du Règlement, le Président est responsable de toutes les dépenses, et nous devons ensuite lui donner quitus de sa gestion. Je demande donc aujourd'hui à l'Assemblée de bien vouloir approuver ces comptes et donner quitus au Président de sa gestion. Si, comme je l'espère, vous êtes d'accord sur cette façon de procéder, le Président transmettra au Conseil les comptes accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes et il appartiendra alors en dernier ressort au Conseil d'en donner quitus. C'est la procédure

*Mr. Edwards (continued)*

down for ourselves, in co-operation with the Council, in our own Financial Regulations.

I shall be happy to answer any questions that any colleagues may have on these accounts. I beg to move that we approve the accounts and that we discharge the President of his responsibility.

THE PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Cunningham.

Mr. CUNNINGHAM (*United Kingdom*). — With your consent, Mr. President, I would like to say what I have to say under Item 6 of the Orders of the Day and not under this item.

THE PRESIDENT (Translation). — The Assembly, I am sure, would wish to thank Mr. Edwards for his Report.

Does any one else wish to speak in the General Debate?...

The General Debate is closed.

The Motion for approval, which was submitted and commented upon by Mr. Edwards, and is contained in Document 67, will now be put to the vote by sitting and standing.

I will read it:

“The Assembly,

“Having examined the Final Accounts of the Assembly for the financial year 1956, together with the Auditor’s Report, in accordance with Article 16 of the Financial Regulations,

“Approves the accounts as submitted and discharges the President of the Assembly of his financial responsibility.”

Are there any objections?...

*The Motion of approval is adopted unanimously.*

### **5. Supplementary Budget of the Assembly for the Financial Year 1957**

**(General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the Supplementary Budget, Doc. 56).**

THE PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is a general debate

on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and a vote on the Supplementary Budget (Document 56).

I call Mr. Edwards, Chairman and Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, to open the general debate.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I ask the Assembly to give approval to the Supplementary Budget for 1957 contained in Document 56.

The normal procedure is that the Committee on Budgetary Affairs and Administration prepares a supplementary estimate and presents it to the Assembly and then it goes to the Council. We were, however, obliged to pursue a shorter route. The truth of the matter is that we found ourselves in a position where we could not even have paid for some of the expenses of this current Session unless we had a Supplementary Budget.

We had the money, but we had not got the credits; we had the money, but under the appropriate heads we had not got adequate provision. Therefore, after consultation with the President, this is what we did. The Committee on Budgetary Affairs and Administration examined the matter. We approved the Supplementary Budget and then sent it to the President, who secured the approval of the Presidential Committee. It was then sent to the Council of Ministers, and, although the Council has not yet given us formal approval, I think we can take it that the matter has been approved and we shall certainly have the extra money for which we have asked.

Actually, we asked for something just short of 14 1/2 million French francs, for a number of purposes. We found that the number of Sittings of the Assembly would be greater than we reckoned. In 1956 there were eleven, and in 1957 there will be between eighteen and twenty. The cost of printing the Official Report was nearly double what we anticipated, and we were faced with increased expenditure on office supplies as well as on the temporary staff, including the translators. The missions of members of the Office of the Clerk were lengthened in order to complete the work of the Assembly. Added to that, the work of the Committees themselves had increased considerably. As my colleagues know, Committees are meeting several times a year

*M. Edwards (suite)*

qu'en coopération avec le Conseil nous avons fixée dans notre propre Règlement financier.

Je serai heureux de répondre à toutes les questions que mes collègues peuvent souhaiter me poser au sujet de ces comptes. Je vous invite donc à approuver les comptes et à donner quitus au Président de sa gestion.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Cunningham.

M. CUNNINGHAM (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je préférerais prendre la parole sur le point 6 de l'ordre du jour et non sur celui-ci.

M. LE PRÉSIDENT. — L'Assemblée remercie M. Edwards de son rapport.

Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

La discussion générale est close.

Je vais mettre aux voix par assis et levé la motion d'approbation présentée et commentée par M. Edwards et contenue dans le Document 67.

J'en donne lecture :

« L'Assemblée,

« Ayant examiné les comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article 16 du Règlement financier,

« Approuve les comptes ainsi présentés et donne au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion. »

Il n'y a pas d'opposition ?...

*La motion d'approbation est adoptée à l'unanimité.*

##### **5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957**

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du budget supplémentaire, Doc. 56).*

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion générale du rapport de la

commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et le vote du budget supplémentaire (Document 56).

Dans la discussion générale, la parole est à M. Edwards, président et rapporteur de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande à l'Assemblée d'approuver le budget supplémentaire pour 1957 qui figure au Document 56.

La procédure normale veut que la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration prépare une prévision de crédits supplémentaires qu'elle présente à l'Assemblée, pour la transmettre ensuite au Conseil. Il nous a fallu toutefois abrégé cette procédure. Au vrai, nous nous sommes trouvés dans une situation telle qu'il nous aurait été impossible de faire face aux dépenses de la présente session sans un budget supplémentaire.

Nous avions l'argent, mais nous n'avions pas les crédits ; nous avions l'argent, mais les sommes relatives aux différents chapitres étaient insuffisantes. Aussi, après consultation avec le Président, voici ce que nous avons fait. La commission des Affaires budgétaires et de l'Administration a étudié le problème. Nous avons approuvé le budget supplémentaire, puis nous l'avons envoyé au Président qui a obtenu l'approbation du Comité des Présidents. Ce budget a été ensuite transmis au Conseil des Ministres et bien que le Conseil ne nous ait pas encore donné son approbation formelle, je pense que nous pouvons en être assurés et que nous obtiendrons certainement les crédits supplémentaires que nous avons demandés.

En fait, la somme que nous avons demandée atteignait presque 14 millions 1/2 de francs français. A cela, plusieurs raisons : nous nous sommes aperçus que le nombre des séances de l'Assemblée allait dépasser le chiffre prévu. En 1956, il y en a eu onze ; en 1957, il y en aura de dix-huit à vingt. Les frais d'impression du compte rendu officiel sont doublés et nous avons dû faire face à des dépenses accrues concernant aussi bien les fournitures de bureau que le personnel temporaire, y compris les traducteurs. Les missions des membres du personnel du Greffe ont dû être prolongées afin de permettre à l'Assemblée de terminer ses travaux. Ajoutons que le travail des commissions elles-mêmes a considérablement augmenté. Les

*Mr. Edwards (continued)*

outside the Sessions of the Assembly. In the Supplementary Budget, we provided for expenditure in respect of a private assistant to the President approved by the Council in May last. We had to provide for reassessment of the Provident Fund in the light of temporary allowances approved by the Council and also to provide an extra sum for social security, because we had not allowed enough in view of the fact that the number of temporary officials recruited for Committee meetings have to be insured under the French social security system. We also needed more money for Parliamentary and linguistic staffs, and had to provide for an unforeseen additional amount by reason of the increase in the French P.T.T. charges. We also had to provide further sums both for paper, stationery and office supplies and for printing and publishing. The final item is concerned with official journals of members of the Office of the Clerk.

These items are all set forth in the document very clearly, and, as I have said, this supplementary Budget has been sent to the Council and has been approved in effect even though the official authorisation is not in our hands. I am asking the Assembly to approve what we have done. It will be agreed by the Assembly, I think, that we could not possibly have waited to present this to the Assembly in the first place. In fact, we had not the necessary sums for the services we needed, including the translators and so on. I therefore ask that the document be approved.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edwards.

I call Mr. Royle.

Mr. ROYLE (*United Kingdom*). — I need not occupy the time of the Assembly for many minutes. I wish to draw attention to the items in the Supplementary Budget concerning expenditure on documentation. In considering this matter, I would have thought every one of us would be somewhat concerned. As a new member, it seems to me that far too many papers are reaching us from time to time. At my home and at the House of Commons I am almost knee-deep in papers from W.E.U. I am wondering whether the various Committee of W.E.U. might not give

very serious consideration to some economy in documentation.

In my Parliament we have masses of papers to deal with, but at least we have to ask for them if we feel we need them. In this case, however, blue and green papers keep arriving in large quantities. Parliamentarians have not always the time to wade through all the papers they receive — and it must be remembered that these are in addition to papers on our own Parliamentary work. I suggest that the Chairmen and Rapporteurs of our various Committees might seriously consider some economy in this respect.

It will have been noted, on an item we have already discussed, that in the 1956 figures some 5 million francs were expended in this way, amounting to approximately one-tenth of our total income from the various countries. Likewise the Supplementary Budget we are now considering is also concerned.

This might seem to be rather a trivial point, and I do not want to over-state the case. Perhaps the amount does not seem a great deal when we divide it among the member countries. Nevertheless, we have a duty towards our own countries as well as towards W.E.U. If these matters could be looked at seriously to see whether the documentation can be reduced, then I feel it would have good results.

THE PRESIDENT (Translation). — Would the Rapporteur like to reply to his British parliamentary colleague?

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — As Mr. Royle knows, this matter has not escaped the Committee. The Committee did in fact ask me to draw the attention of the Presidential Committee to this point, and I did so. Therefore, the Chairmen of the various Committees know we are anxious not to spend any more than we must on documentation.

THE PRESIDENT (Translation). — Does any one else wish to take part in the General Debate?...

The General Debate is closed.

I will put to the vote the draft Supplementary Budget for the financial year 1957, contained in Document 56.

*M. Edwards (suite)*

commissions, vous le savez, se réunissent plusieurs fois par an en dehors des sessions de l'Assemblée. Nous avons prévu, au budget supplémentaire, des dépenses afférentes au recrutement d'une secrétaire particulière pour le Président, approuvé par le Conseil en mai dernier. Il nous a fallu prévoir la réévaluation du Fonds de Prévoyance en fonction des indemnités temporaires approuvées par le Conseil et d'autres crédits supplémentaires en raison du fait que les agents temporaires recrutés pour les réunions de commission sont couverts par la Sécurité Sociale française. Il nous a fallu également rétribuer le personnel linguistique et parlementaire et nous avons dû faire face à une dépense additionnelle imprévue provoquée par la hausse des tarifs des P.T.T. en France. Nous avons dû prévoir aussi d'autres dépenses pour le papier, les fournitures de bureau ainsi que pour les frais d'impression et de publication. Le dernier chapitre concerne les frais de mission des membres du personnel du Greffe.

Tous ces points sont exposés très clairement dans ce document, et ce budget supplémentaire, je le répète, a été adressé au Conseil qui l'a approuvé effectivement — s'il est vrai que l'autorisation officielle ne nous soit pas encore parvenue. Je demande à l'Assemblée d'approuver ce que nous avons fait. Elle estimera sans doute comme moi que nous ne pouvions vraiment pas attendre plus longtemps pour présenter en premier lieu ce budget supplémentaire à l'Assemblée. En fait, nous n'avons pas les sommes nécessaires pour rémunérer les services dont nous avons besoin, traductions et autres. Je vous demande donc d'approuver ce document.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

La parole est à M. Royle.

M. ROYLE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne vous retiendrai que quelques minutes. Je désirerais attirer votre attention sur les chapitres du budget supplémentaire afférents aux frais de documentation. Il me semble qu'à ce sujet nous devrions tous être quelque peu inquiets. Je suis nouveau ici, mais j'ai l'impression que nous recevons parfois beaucoup trop de documents. Chez moi comme à la Chambre des Communes, je suis submergé par les documents de l'U.E.O. Je me demande si les différentes commissions de l'U.E.O. ne pourraient

pas étudier très attentivement les moyens d'économiser un peu en matière de documentation.

Au parlement britannique, nous avons à voir quantité de documents, mais encore faut-il que nous les demandions si nous estimons que nous en avons besoin, alors qu'ici un flot de papiers bleus et de papiers verts ne cesse de nous parvenir. Les parlementaires n'ont pas toujours le temps de se reconnaître dans tous les documents qu'ils reçoivent — n'oublions pas non plus que ceux-ci viennent encore s'ajouter à ceux qui concernent notre travail parlementaire proprement dit. Je propose que les présidents et les rapporteurs de nos différentes commissions envisagent sérieusement des économies dans ce domaine.

A propos d'un article dont nous avons déjà discuté, on aura remarqué que les chiffres de 1956 indiquent une dépense de quelque 5 millions de francs pour ce chapitre, soit approximativement le dixième des sommes totales que nous avons reçues des divers pays. Ceci concerne au même titre le budget supplémentaire que nous sommes en train d'examiner.

Ce point peut paraître insignifiant et je ne voudrais pas en exagérer l'importance. Peut-être la somme en question semble-t-elle minime une fois répartie entre les pays membres. Nous n'en avons pas moins des devoirs envers nos pays respectifs aussi bien qu'envers l'U.E.O. Si l'on pouvait étudier sérieusement la possibilité de réduire le volume de cette documentation, j'ai le sentiment que cela donnerait de bons résultats.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le Rapporteur veut-il répondre à son collègue du parlement britannique ?

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Cette question, M. Royle le sait, n'a pas échappé à la Commission. La Commission m'a demandé, en effet, d'attirer l'attention du Comité des Présidents sur ce point et c'est ce que j'ai fait. Les présidents des diverses commissions savent donc que nous sommes soucieux de ne pas faire de dépenses superflues en matière de documentation.

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

La discussion générale est close.

Je vais mettre aux voix le projet de budget supplémentaire pour l'exercice financier 1957 contenu dans le Document 56,

*The President (continued)*

The draft Budget consists of Recommendations addressed to the Council in accordance with Section VIII of the Charter. In principle, therefore, there must be a vote by roll-call.

However, if the Assembly is unanimous, and if there are no objections to the draft Supplementary Budget for the financial year 1957, we could gain time by dispensing with a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Supplementary Budget for the financial year 1957?...

*The draft supplementary Budget for the financial year 1957 (Doc. 56) is adopted unanimously.*

### **6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1958**

*(General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Doc. 57)*

THE PRESIDENT (Translation). — The next item in the Orders of the Day is a debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and a vote on the draft Budget dealing with the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1958. (Document 57.)

I call Mr. Edwards, Chairman and Rapporteur of the Committee.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I turn from the past to the future. I now have to present the draft Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1958. Perhaps I may be permitted to say a word or two by way of preparation.

The work of the Committee on Budgetary Affairs and Administration is somewhat humdrum and pedestrian, but it is, of course, extremely important. Even frustration has to be financed and even indignation has to be paid for. I hope that in the Budget we have provided all the necessary sums under these heads. This work, which takes a great deal of time and sometimes involves considerable argument with the Council, is, of course, essential for the Assembly; unless we have the necessary staff and resources we cannot do our work. It is perhaps a little unusual

to thank one's Committee, but I would like to thank particularly one of the Vice-Chairmen, Dr. Pünder, who, I believe, will not be with us after this Session. He has given me unfailing help, and I would like publicly to record my gratitude to him.

The draft Budget for 1958 provides for a total sum of 109,211,000 French francs. This is an increase over what has been provided for the current year. If we take the total of the Budget and of the Supplementary Budget for the year 1957, it comes to 87,751,500 French francs. That is to say, in this current year my Committee is providing for an increased expenditure of 21,459,500 French francs. I do not need to say again at any length that it takes time for an Assembly such as ours to get going, and, since we have always tried to do our work with the minimum of staff, we tend on the whole to find that the work runs ahead of our existing staff. I do not think in any case, as I have said in the Explanatory Memorandum, that we can measure our work by our staff. My Committee has been anxious that we should provide enough staff for our work, but certainly never run to excess.

It will be found, therefore, that in this draft Budget we have provided for this extra sum for various purposes which I shall outline in a moment. Before I do so, however, there is one thing which I want to say about the character of the draft Budget in relation to its precision. I had hoped that this year we would be able to present a Budget for 1958 to which we should be able to keep, and that no Supplementary Budget would be required; but unfortunately the position is that it looks as though even while we are in process of adopting this Budget we may have to anticipate another. Why is that? It is because there has been what I hope I do not describe wrongly as a partial devaluation of the French franc, with its effects on the finances of the Assembly. Precisely how our finances are going to be affected, however, is not clear, and no one at this stage and time can begin to say precisely how our estimates will need to be revised on this account. I therefore advised my colleagues, and they agreed with me, at the meeting we held earlier this week, that it would be much better to wait for the outcome of proposals from the Member Governments of Western European Union, and also, perhaps, discussions with the French Government, before we try to frame a supplementary estimate. We could, of course,

*M. le Président (suite)*

Les projets de budget constituent, aux termes de l'article VIII de la Charte, des recommandations adressées au Conseil. Un vote par appel nominal est donc en principe nécessaire.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de budget supplémentaire pour l'exercice financier 1957, nous pourrions gagner du temps en supprimant le vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de budget supplémentaire pour l'exercice financier 1957?...

*Le projet de budget supplémentaire pour l'exercice financier 1957 (Doc. 56) est adopté à l'unanimité.*

### **6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958**

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget, Doc. 57)*

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et le vote du projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (Document 57).

La parole est à M. Edwards, président de la Commission, rapporteur.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je quitte le passé pour aborder l'avenir. J'ai à présenter maintenant le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958. Puis-je me permettre quelques mots d'introduction ?

Les travaux de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sont un peu monotones, un peu terre à terre, mais de toute évidence extrêmement importants. La désillusion elle-même se paie, l'indignation elle-même coûte cher. J'espère que nous avons inscrit au budget les crédits indispensables à ces chapitres. Ce travail, qui exige beaucoup de temps et implique parfois de longues discussions avec le Conseil, est indispensable pour l'Assemblée bien entendu ; si nous ne disposons pas du personnel et des ressources nécessaires, nous ne pouvons pas remplir

notre tâche. On n'a peut-être pas coutume de remercier sa propre Commission : et pourtant je voudrais remercier tout particulièrement l'un de nos vice-présidents, M. Pünder, qui je crois ne sera plus des nôtres lors de la prochaine session. Il m'a constamment aidé et je tiens à lui en exprimer publiquement ma gratitude.

Le projet de budget pour 1958 porte sur un montant total de 109.211.000 francs français. Il est en augmentation sur le budget de l'exercice en cours. Le montant total du budget et du budget supplémentaire de 1957 s'élevait à 87.751.500 francs français. C'est-à-dire que pour l'exercice financier en cours, ma Commission prévoit une augmentation de dépense de 21.459.500 francs français. Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que la mise en train d'une Assemblée telle que la nôtre prend du temps et comme nous nous sommes toujours efforcés de faire notre travail avec un personnel aussi réduit que possible, ce personnel en arrive à être débordé. Je ne pense pas, en tout cas, et je l'ai dit dans mon exposé des motifs, que l'importance de notre personnel donne une idée de la valeur de notre travail. Notre Commission souhaite que nous disposions d'un personnel suffisant pour le travail que nous avons à faire, mais sans exagération.

Nous avons donc inscrit dans ce projet de budget cette somme supplémentaire pour différentes dépenses que j'indiquerai dans un instant. Je voudrais auparavant dire un mot du caractère du projet de budget touchant sa précision. J'avais espéré que nous serions à même cette année de soumettre pour 1958 un budget auquel nous pourrions nous tenir et qu'il serait inutile de prévoir un budget supplémentaire ; mais il semble malheureusement qu'alors même que nous sommes en train d'adopter ce budget, nous risquons d'avoir à en prévoir un autre. Pourquoi ? Parce qu'il s'est produit ce que j'espère ne pas appeler à tort une dévaluation partielle du franc français qui affecte les finances de l'Assemblée. On ne sait pas encore nettement dans quelle mesure, et personne, au stade présent ne saurait dire précisément comment il conviendra de réviser en conséquence nos prévisions budgétaires. Au cours de la réunion que nous avons tenue cette semaine j'ai donc conseillé à mes collègues qui en sont convenus d'attendre les propositions des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale et peut-être aussi d'en discuter avec le gouvernement français avant d'essayer d'établir un budget supplémentaire. Nous pourrions évidemment, à l'article II (A) (f) du budget, essayer d'inscrire une certaine somme, mais ni

*Mr. Edwards (continued)*

under Sub-head II (A) (f) of the Budget, try to put down an amount, but I would not have known, nor would my colleagues have known, what amount to put down. It seemed to us, therefore, to be better to tell the Assembly, and of course in due time to tell the Council, that they must expect some revision of the Budget on this account. Already M. Humblet, Miss Cohen and I have had discussions with the representatives of the Secretary-General on this point.

I would like, however, to say this in passing. I myself am inclined to believe that we ought in due course to turn our attention to the question of trying to insulate ourselves completely from unforeseen currency changes of this kind. It may be that in due course we shall find it more convenient to have our budget prepared not in French francs but in E.P.U. units — that is to say, in gold units. Whether or not this can be done does not depend upon us alone; there are very many international bodies which may be inclined to take the same view, and in any event it would involve, of course, discussions with the Council. So far as the present Budget is concerned, however, I have asked my colleagues to accept the view that we cannot at this moment revise our Budget to take account of changes in the value of the French franc, but in due course we shall frame a Supplementary Budget to cover this point.

There is also the special point to which I refer in the Explanatory Memorandum, on page 30, where I say :

“I would, however, draw the attention of the Assembly to the very important problem of transfers of emoluments of temporary staff recruited for the Sessions of the Assembly, who, in the opinion of the Committee, must be covered by the same provisions of Article 19 of the Staff Rules.”

We propose, therefore, that this question be examined with the Council of Europe, and proposals submitted in due course, when we present the Supplementary Budget for 1958 to which I have already referred.

I come now to the Budget itself. The increased amounts under the various heads are due almost wholly to two factors. The first is the size of the staff, and the second the number of Sittings. The Committee has examined this matter and

has come to the conclusion that it is desirable, or I would say necessary, that the total establishment should be increased by one Grade 12 official and by four junior officials, three of them to be Grade 7 and one to be Grade 3. This, if we were to obtain it, would bring the total of the Assembly's permanent staff to seven administrative grade officials and fifteen junior staff. The change which we propose is, I think, a relatively modest one, and it is one which I am prepared to defend completely, if necessary, to the Council, and which therefore I commend unreservedly to the Assembly. It will place us in the position of having a staff which will be the minimum we need if we are to carry out our work on the present level. There is attached to this document an appendix, Appendix I on page 48 in the English text, which shows the comparative development of work in the Office of the Clerk as between the first six months of 1956 and the first six months of 1957.

Secondly, we have had to take account in the Budget of the number of Sittings. The second main factor in this Budget is, therefore, our assumption that the Assembly will sit for 12 days. We have, of course, to take account of travel time, particularly when the Session is in two parts.

There are therefore these two main factors from which almost all the increases in the Budget arise, the first being the modest increase in our staff and the second the assumption we have made about the number of Sittings.

There are, however, one or two subsidiary points to which I must draw attention. First, if you turn to page 43 of the English text, you will see that there is a proposal to add to the amounts for paper, stationery and office supplies and, also, to add nearly 2 million French francs to the figure for printing and publishing of Assembly documents which, if you add to that the amount of the Supplementary Estimate for the current year, means that our spending under that head is to jump from 4 million to 14 million French francs. This is a formidable increase and has a bearing on what my colleague Mr. Royle said just now.

I should point out that if the Annual Report of the Council for 1958 is less in length than that submitted for 1957, we might effect some reduction under this head. This is not to say that I am saying to the Council, “Please reduce your report”. I am only pointing out the con-



*M. Edwards (suite)*

mes collègues ni moi ne saurions laquelle inscrire. Nous avons donc cru préférable de dire à l'Assemblée qu'elle doit s'attendre de ce chef à une révision du budget et, bien entendu de nous réserver d'en avertir le Conseil en temps voulu. M. Humblet, Mlle Cohen et moi-même avons eu déjà à ce sujet des entretiens avec les représentants du Secrétariat Général.

Je voudrais pourtant ajouter ceci en passant. Je suis tenté pour ma part, de croire que nous devons un jour ou l'autre essayer de nous libérer complètement des effets imprévisibles de ces fluctuations monétaires. Peut-être un jour jugerons-nous plus expédient d'établir notre budget non pas en francs français, mais en unités U.E.P., c'est-à-dire en unités or. Il ne dépend pas de nous seuls d'en décider. Un grand nombre d'organisations internationales sont peut-être tentées d'en faire autant et, bien entendu, une décision de ce genre impliquerait en tout cas des entretiens avec le Conseil. Pour le présent budget, j'ai demandé cependant à mes collègues d'admettre que nous ne pouvions pas actuellement le réviser pour tenir compte des changements intervenus dans la valeur du franc français, mais nous établirions en temps voulu un budget supplémentaire pour y parer.

Il y a aussi un point que j'ai évoqué à la page 30 de l'exposé des motifs :

« Je voudrais cependant attirer l'attention de l'Assemblée sur le problème très important du transfert des émoluments du personnel temporaire recruté pendant les sessions de l'Assemblée, personnel qui, de l'avis de la Commission, devrait être couvert par les mêmes dispositions de l'article 19 du Règlement du personnel. »

Nous proposons donc que cette question soit examinée avec le Conseil de l'Europe et que des propositions soient soumises en temps voulu, au moment où nous présenterons le budget supplémentaire pour 1958 dont j'ai déjà parlé.

J'en viens maintenant au budget même. Les augmentations qui apparaissent aux différents chapitres sont presque toutes dues à deux facteurs. Le premier a trait aux effectifs du personnel, le second au nombre des séances. La

Commission a examiné cette question, pour conclure qu'il est souhaitable, je dirai même indispensable, d'ajouter à l'effectif total un fonctionnaire du grade 12 et 4 fonctionnaires de grade inférieur, soit 3 du grade 7 et un du grade 3. Si cette augmentation est acceptée, l'effectif complet du personnel permanent de l'Assemblée compterait donc 7 fonctionnaires du cadre administratif et 15 de grade inférieur. Le changement que je propose est selon moi relativement modeste, et je suis décidé à le défendre énergiquement, s'il le faut, devant le Conseil, et c'est pourquoi je le recommande sans réserve à l'Assemblée. Ces nouveaux effectifs suffiraient juste à nous permettre de maintenir notre travail à son niveau actuel. On trouvera à la fin de ce document, page 47 du texte français, annexe I, un tableau comparatif qui montre l'accroissement du volume de travail au Greffe de l'Assemblée pendant les six premiers mois de 1956 et les six premiers mois de 1957.

En second lieu, nous avons dû tenir compte dans le budget du nombre des séances de l'Assemblée. Nous avons estimé que l'Assemblée siégerait pendant 12 jours. Nous avons à tenir compte aussi, bien entendu, des délais de voyage, notamment lorsque la session a lieu en deux périodes distinctes.

Voilà donc les deux principaux facteurs d'où découlent presque toutes les augmentations figurant au budget : le premier c'est cette modeste augmentation des effectifs de notre personnel, le second, le nombre de séances que nous avons prévues.

Je dois attirer toutefois votre attention sur une ou deux questions secondaires. Tout d'abord vous verrez à la page 43 du texte français une augmentation de crédits pour le papier et les fournitures de bureau et une autre, de 2 millions de francs français environ, pour les frais d'impression et de publication des documents de l'Assemblée ; si on y ajoute le montant des prévisions budgétaires supplémentaires pour l'exercice en cours, nos dépenses passeront donc, pour cet article, de 4 à 14 millions de francs français. C'est une augmentation considérable en rapport avec ce que mon collègue M. Royle vient de dire.

Je signale que si le rapport annuel du Conseil pour 1958 est moins long que celui de 1957, il sera possible de réduire les dépenses prévues à cet article. Ce n'est pas que je dise au Conseil « je vous en prie, abrégez votre rapport ». Je me borne à souligner la relation qui existe entre la

*Mr. Edwards (continued)*

nection between the amount we have to vote under this sub-head and the length of the report we receive from the Council. That is not a matter for us; it is the Council's business. We print the report, and I believe the Council finds it useful to have copies available to it of what is printed.

Under Sub-head 12, page 45, of the Explanatory Memorandum, we actually propose a reduction in the estimates. We appropriated last year, 1,500,000 French francs for travel and subsistence allowances to Representatives at meetings of the Bureau, the Presidential Committee and Joint Meetings, and we have decided that we can probably do with 500,000 French francs less. We are, therefore, estimating for the current year for only 1 million French francs.

The final point to which it is my duty to draw the attention of the Assembly is that we have provided a sum of 600,000 French francs for Political Groups. The Regulations of the Assembly of Western European Union created a precedent by providing officially for the organisation of Parliamentary Groups. Already, under the Council of Europe, certain facilities have been made available to the groups — offices, stationery, bi-lingual secretaries, and so on — and 400,000 French francs are available to each group. We have examined this matter and concluded that no additional cost would be involved in providing office accommodation and the service of translators and interpreters, but we have thought that in order that Political Groups may be able to play a proper part in the work of the Assembly we ought to allocate 200,000 French francs each year to each group; and as there are three groups we have provided 600,000 French francs. If this were agreed to by the Assembly and the Council it would follow that the groups would have to account annually for the money so granted to them.

My own feeling — and I think all my colleagues on the Committee share it — is that if we are to have Political Groups we ought to do our best to help them to function effectively. My own guess is that as Parliamentary Assemblies in Europe develop we shall find increasingly that the work of these Assemblies will depend on like-minded people getting together and that, just as

in our own Parliaments, Parliamentary government would be unthinkable without party organisation, so that will be found to be true in Europe as a whole. I do not ask all to share my view; you do not need to in order to agree that this modest provision is possible.

I hope we shall have little trouble with this Budget. Some of our past Budgets have caused difficulties and arguments with the Council, but I hope that this time we shall be able to secure this Budget without too much trouble. I am glad to say that representatives of the Secretariat-General and some of our own staff have already been discussing this matter informally in order to pave the way for the formal presentation of the Budget by the President when the Assembly has discussed it. My attention was drawn only this morning to something which Chancellor Adenauer said in the Bundestag in December 1954, on the occasion of the ratification debate on the amended Brussels Treaty. He said, speaking about this Assembly:

“Some of the details still have to be worked out, but it is already certain that this is an autonomous Parliamentary Assembly, possessing all the rights normally appertaining to such Assemblies, including the right to vote its own rules and its own budget.”

This goes a little further than the practice we have followed, but I hope we may in due course get to that position. Certainly, so long as I am Chairman I shall be jealous to preserve our Parliamentary privileges, or perhaps I should say rights; but we have to remind ourselves that the more jealous we are about our rights the more careful we must be about our responsibilities. We must be sure that we do not ask for money we do not want and that, having got the money, we spend it properly and wisely. This is not my business alone or the business of my Committee alone; this is the business of all of us, and I ask in particular that my colleagues who are Chairmen of Committees should all help me in the business of the good housekeeping of the Assembly of Western European Union.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edwards, for the thoroughness, zeal, efficiency and accuracy you have shown in the preparation and presentation of the Assembly's draft Budget.

*M. Edwards (suite)*

somme que nous avons à voter pour cet article et la dimension du rapport que nous envoie le Conseil. Ce n'est pas notre affaire, c'est celle du Conseil. Nous imprimons le rapport et je crois que le Conseil estime utile d'avoir à sa disposition des exemplaires du document imprimé.

A l'article 12, page 44 de l'exposé des motifs (texte français), nous proposons une réduction des prévisions. Nous avons inscrit l'an dernier au budget une somme de 1.500.000 francs, frais de voyage et indemnité de séjour des Représentants pour les réunions du Bureau, du Comité des Présidents et les réunions communes, et nous avons décidé que nous pouvions probablement les réduire de 500.000 francs. Nous avons donc fixé à 1 million de francs français seulement les prévisions pour 1958.

Le dernier point sur lequel il m'incombe d'attirer l'attention de l'Assemblée, c'est la somme de 600.000 francs français que nous avons prévue pour les groupes politiques. Le Règlement de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale a créé un précédent en prévoyant officiellement l'organisation de groupes parlementaires. Le Conseil de l'Europe avait déjà accordé certaines facilités aux groupes — en mettant à leur disposition bureaux et fournitures, secrétaires bilingues, etc., — et il alloue à chaque groupe une somme annuelle de 400.000 francs. Nous avons étudié la question et conclu que l'attribution de bureaux, de traducteurs et d'interprètes n'entraînerait pas de frais supplémentaires, mais nous avons pensé aussi que pour permettre aux groupes politiques de participer comme il convient aux travaux de l'Assemblée de l'U.E.O., nous devrions leur allouer désormais à chacun une somme annuelle de 200.000 francs ; ces groupes étant actuellement au nombre de trois, nous avons inscrit à notre budget un crédit de 600.000 francs français. Si l'Assemblée et le Conseil en décident ainsi, il va de soi que les groupes auront à rendre compte chaque année des sommes qui leur seront allouées.

J'estime personnellement — et tous mes collègues au sein de la Commission sont sans doute de mon avis — que si nous admettons l'existence de ces groupes politiques, il faut tâcher de les aider à fonctionner utilement. Je crois qu'à mesure que les assemblées parlementaires se développent en Europe, on se rend compte de plus en plus nettement que leur activité dépend du fait

que des gens de même opinion se réunissent ; et si dans nos propres parlements, un pouvoir parlementaire ne se conçoit pas sans partis organisés, la chose est également vraie, dans l'ensemble, pour l'Europe. Je ne vous demande pas d'être tous de mon avis ; il n'en est pas besoin pour que vous acceptiez d'inscrire à notre budget ce modeste crédit.

J'espère que ce budget ne nous causera pas trop de soucis. Dans le passé, certains de nos budgets nous ont entraînés dans des difficultés et des discussions avec le Conseil, mais je crois que cette fois-ci nous allons pouvoir le faire passer sans trop de peine. Je me félicite que des représentants du Secrétariat Général et certains membres de notre personnel aient déjà discuté la question à titre officieux en vue de préparer le terrain avant que le Président ne présente officiellement le budget lorsque l'Assemblée l'aura discuté. J'ai été frappé ce matin encore par une déclaration que le chancelier Adenauer a faite au Bundestag en décembre 1954, à l'occasion de la discussion sur la ratification du traité de Bruxelles modifié. S'adressant à cette Assemblée il a déclaré :

« Il y a encore quelques détails à mettre au point, mais il est d'ores et déjà certain qu'il s'agit là d'une Assemblée parlementaire autonome, dotée de tous les droits qui s'attachent normalement à ce genre d'assemblée, y compris celui de voter son propre règlement et son propre budget. »

Ceci dépasse un peu ce que nous avons fait dans la pratique, mais j'espère que nous y arriverons un jour. Certes, tant que je serai président de la Commission, je défendrai jalousement ces privilèges parlementaires qu'il conviendrait plutôt peut-être d'appeler des droits ; rappelons-nous cependant que nous devons être d'autant plus soucieux de nos responsabilités que nous sommes plus jaloux de nos droits. Ne demandons pas plus d'argent qu'il n'en est besoin et lorsque nous l'obtenons, appliquons-nous à ne le dépenser qu'à bon escient et intelligemment. Ce n'est pas seulement mon affaire, ni seulement l'affaire de ma Commission ; c'est notre affaire à tous, et je m'adresse notamment à ceux de mes collègues qui président des commissions pour leur demander de m'aider à être le bon intendant de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

M. LE PRÉSIDENT. — Je remercie M. le Président du sérieux, du zèle, de la compétence et de la précision avec laquelle il a présenté le projet de budget de l'Assemblée.

*The President (continued)*

I call M. Cunningham.

Mr. CUNNINGHAM (*United Kingdom*). — I wish to detain the Assembly for only three minutes, because I do not intend to go into the details of this draft Budget. I have been able to discuss these matters in Committee and I am entirely in agreement with the Chairman, Mr. Edwards, and the Committee which was unanimous in presenting this Budget to the Assembly.

I would like to say, however, that although we have increased our expenditure for this year, it is much smaller than that of other European bodies. That, I think, is a very good thing. The value of work must not be judged in ratio to expenditure. I know Mr. Edwards has this point much in mind.

Secondly, I agree with what Mr. Royle said earlier about documents which come to us in large numbers; but that is not the end of this story. These documents are created. It will not help very much if Mr. Royle or I do not ask for the documents. The documents will still have been created and it is I and Mr. Royle, all of us, who are creating them.

I would go further than Mr. Edwards and say: "Yes; please reduce your report," and I would also say to all of us here and to our Committees: "We should speak shortly and we should take care not to produce many documents." There has been a good deal of talk this afternoon of disillusionment and disappointment in our relations with the Council of Ministers. I believe if we put forward proposals that are clear, short and concrete, then the Council of Ministers will pay much more attention to them.

I would like to conclude by expressing thanks from this Assembly to two people, our President and the Chairman of this Committee, for the personal attention which they give to financial matters. I think that is very valuable. I hope their successors in office will continue to give their personal attention to financial matters. If they do, our Budget will be a good one.

THE PRESIDENT (Translation). — Does any one else wish to speak?...

The General Debate is closed.

I will put to the vote the Draft Budget for the financial year 1958 contained in Document 57.

The Draft Budget, according to the terms of Article VIII of the Charter, being in the form of a Recommendation addressed to the Council, a vote should be taken by roll-call. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Budget for the financial year 1958, we could save time by dispensing with a roll-call vote.

Are there any objections to the draft Budget for the financial year 1958 contained in Document 57?...

*The Draft Budget for 1958 (Doc. 57) is adopted unanimously.*

### **7. Administration of Western European Union**

*(General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 68)*

THE PRESIDENT (Translation). — The next item in the Orders of the Day is a General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and a vote on the Draft Recommendation contained in Document 68.

I call M. Molter, the Rapporteur.

M. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the Assembly charged the Committee on Budgetary Affairs and Administration with the task of studying Mr. Willey's amendment. The position is that, during the spring Session, Mr. Willey received an assurance from the Assembly that the appropriate Committee would study the question of whether, when the position of Secretary-General to W.E.U. fell vacant and a new Secretary-General had to be appointed, preference should be given to a political personality.

The first task was for this Committee to find out if it was competent to examine the question. I would say here that the Treaty itself is not very clear on the Assembly's functions, and the Committee arrived at the conclusion that it was competent to examine this question, more or less by way of deduction. This conclusion was based on the fact that the Council submits to the Assembly its complete Report on Administration,

*M. le Président (suite)*

La parole est à M. Cunningham.

M. CUNNINGHAM (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne retiendrai l'attention de l'Assemblée que trois minutes, car je n'ai pas l'intention d'examiner dans le détail ce projet de budget. J'ai pu discuter ces questions en commission et je suis entièrement d'accord avec le Président, M. Edwards, et la Commission qui à l'unanimité a présenté ce budget à l'Assemblée.

Je tiens néanmoins à préciser que si cette année nous avons augmenté nos dépenses, elles demeurent beaucoup plus réduites que celles de certains organismes européens. C'est une excellente chose, à mon avis. La valeur du travail ne doit pas être jugée en fonction des dépenses. Je sais que M. Edwards ne l'oublie pas.

Je m'associe également à ce que M. Royle a dit auparavant au sujet de l'abondance des documents qui nous sont adressés : mais la chose n'est pas si simple. En tout état de cause, ces documents voient le jour : il ne servira pas à grand-chose que M. Royle ou moi nous ne les demandions pas. Ils existeront tout de même — et qui en sont les auteurs si ce n'est pas moi, M. Royle, et nous tous ?

J'irai plus loin que M. Edwards et je dirai : « Oui ; abrégez vos rapports, je vous en prie », et je dirai aussi à nos commissions, comme à nous tous : « Parlons brièvement et prenons garde de ne pas fabriquer trop de documents ». Il a été beaucoup question, cet après-midi, de désillusions et de déceptions éprouvées dans nos relations avec le Conseil des Ministres. Je crois que si nous lui soumettons des propositions claires, courtes et concrètes, le Conseil des Ministres y accordera beaucoup plus d'attention.

Je voudrais terminer en exprimant les remerciements de cette Assemblée à notre Président et au président de la Commission pour l'attention personnelle qu'ils accordent aux questions financières, et qui est très précieuse. J'espère que ceux qui leur succéderont dans leur fonction continueront à s'intéresser personnellement aux questions financières. S'il en est ainsi, nous aurons un bon budget.

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

Je vais mettre aux voix le projet de budget pour l'exercice financier 1958 contenu dans le Document 57.

Le projet de budget constituant, aux termes de l'article VIII de la Charte, une recommandation adressée au Conseil, doit donner lieu à un vote par appel nominal. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de budget pour l'exercice financier 1958, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de budget pour l'exercice financier 1958 contenu dans le Document 57?...

*Le projet de budget pour 1958 (Doc. 57) est adopté à l'unanimité.*

### 7. Administration de l'Union de l'Europe Occidentale

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et du projet de recommandation, Doc. 68)*

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et le vote du projet de recommandation contenu dans le Document 68.

La parole est à M. Molter, rapporteur.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, l'Assemblée a confié à la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration le soin d'étudier l'amendement de notre honorable collègue, M. Willey. En effet, à la demande de ce dernier, formulée au cours de la session de printemps, l'Assemblée avait chargé la commission compétente d'examiner si, en cas de vacance du poste de Secrétaire Général, il y aurait lieu de donner la préférence à une personnalité politique.

La Commission a d'abord dû trancher la question de savoir si elle avait la compétence voulue pour s'occuper de ce problème. Il est à noter que le Traité lui-même n'est pas précis sur ce point, et c'est par déduction que la Commission a conclu qu'elle était habilitée à aborder ce problème. Elle a fondé son argumentation sur le fait que le Conseil dépose sur le Bureau de l'Assemblée son rapport complet relatif à l'administration, et

*M. Molter (continued)*

and that this Report is afterwards referred to our Committee. The problem of personnel is included in this report. In these conditions it seemed that the Committee had the right to submit proposals to the Assembly and for them to be then transmitted to the Council for approval. When Mr. Willey submitted his amendment he could not have expected the discussion to take place in such an excellent atmosphere as that created by today's debate. I presume that, in submitting his amendment, he intended to give positive expression to our uneasiness in regard to the administration and the present state of affairs in W.E.U. He will now be very pleased to see how far the Committee has gone to meet him. He will have been particularly glad to hear the expressions of bitterness and resentment which result from the fact that what is said here receives no response, rouses no echo, and that there is nothing to give life and colour to the fine ideals of the Brussels Treaty.

On the question of appointment of personnel, the Committee naturally stressed the fact that preference should be given to present members of the administration, and that promotion to the higher posts should be reserved for those who work in one of the organisations. It is evident that, in considering Mr. Willey's amendment, the Committee — and I think I can speak on their behalf — do not want to lay down any principles, but prefers to be guided by circumstances. They can, however, take up a certain position and make certain recommendations on the basis of the procedure in force in other international organisations. It was possible to consult the procedure of the United Nations in this matter, and the Committee found that there too it was strongly recommended that personnel be recruited from within the organisation.

I believe when Mr. Willey submitted his amendment the conditions existing in, for instance, N.A.T.O. and the Council of Europe, were similar to ours. You know, Mr. President, that both these international bodies have as Secretary-General a political personality charged with the mainly political task — so to speak — of putting into practice the ideas which underlie both these organisations. Looked at from this angle, the Committee believes it is advisable that the Secretary-General of Western European

Union should be someone who is steeped in the principles of the Brussels Treaty and also has a thorough European training. Undoubtedly, the time will come when European unity is a reality, and when it will be possible to call on people who have been trained in a certain milieu where they have learned to place all their gifts and all their capacities at the public service of Europe. At the present time such personnel is not available. We have to look elsewhere. An effort must be made to get someone for this top function who possesses the best qualities available at this moment. So the Committee came unanimously to the conclusion that the Assembly should recommend to the Council of Ministers that when a Secretary-General for Western European Union has to be appointed, he should be a political personality who can provide the Council with the drive we expect from it.

THE PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Willey.

Mr. WILLEY (*United Kingdom*). — I rise only to thank M. Molter and his colleagues for so carefully examining the proposal I made when we last met in Strasbourg and to say how gratified I am that, after their careful consideration, they have come to a similar conclusion.

Perhaps it is necessary that I should add that I have no particular allergy towards members of national diplomatic services. I agree with M. Molter and his colleagues when they say that the important thing is to have the right man for the job. I would not disbar anyone from a national diplomatic service, but I am critical of the formula of secondment; it is an unsatisfactory formula. Once any international organisation has established itself, it should, in my view, rely upon its own civil service.

I do not wish to say any more. I cannot vie with M. Molter in the persuasive eloquence with which he supported this proposal. Once more, I say that I am grateful to him and his colleagues for the examination they have given to my proposal and the support they have accorded to it today.

THE PRESIDENT (Translation). — I call M. Montini.

*M. Molter (suite)*

qu'ensuite ce rapport est renvoyé à notre Commission. C'est ainsi que le problème du personnel se trouve posé et c'est pourquoi la Commission a estimé qu'elle avait le droit de faire des propositions à l'Assemblée pour qu'elles soient soumises ensuite à l'approbation du Conseil. Au moment où il a déposé son amendement, M. Willey n'a pu supposer que ce document serait examiné dans un climat aussi favorable dû au débat qui s'est déroulé aujourd'hui. Je présume que M. Willey avait notamment l'intention d'exprimer, sous une forme positive, le malaise qui règne dans notre milieu à l'égard de l'administration et de l'actuel état de choses à l'U.E.O. Il se réjouira sans doute de voir que la Commission s'est ralliée dans une si large mesure à ses conclusions. C'est avec satisfaction qu'il aura écouté les interventions des orateurs exprimant l'amertume qu'ils ressentent parce que leurs critiques restent sans écho. Toute résonance, toute vibration fait défaut. Il n'y a rien qui donne un corps et une âme aux nobles idéaux qui ont inspiré le traité de Bruxelles.

A propos de la nomination du personnel, votre Commission a souligné le fait que ce dernier doit être recruté de préférence parmi les membres actuels de l'administration, et que la possibilité d'accéder aux fonctions supérieures doit être réservée à ceux qui travaillent dans l'une des institutions. Il est évident qu'en examinant la proposition de M. Willey, la Commission — et je crois pouvoir parler en son nom — n'a pas voulu fixer des principes, mais qu'elle préfère se laisser guider par l'opportunité. Elle peut définir une certaine attitude et faire certaines recommandations, car elle a pu s'inspirer, notamment, des règlements en vigueur dans les autres organisations internationales. C'est ainsi qu'elle a eu l'occasion de prendre connaissance des règlements des Nations Unies. Elle a constaté que là aussi on recommande de recruter les fonctionnaires au sein du personnel.

Il me revient qu'au moment où M. Willey a déposé son amendement, les conditions exigées par exemple à l'O.T.A.N. et au Conseil de l'Europe étaient identiques aux nôtres. Vous savez, Monsieur le Président, qu'il y a un Secrétaire Général dans ces deux organismes internationaux. C'est une personnalité politique, qui a pour mission de jouer un rôle politique et de donner, pour ainsi dire, corps à l'idée qui est à l'origine de ces deux institutions. Sous cet angle, votre Commission estime qu'il importe de dé-

signer comme Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale, une personnalité pénétrée des principes qui sont à la base du traité de Bruxelles et qui a au surplus une parfaite formation européenne. Un jour viendra où l'unité européenne sera un fait et on pourra alors faire appel à des personnalités formées dans un milieu spécial, où elles auront appris à mettre tous leurs dons et toute leur compétence au service d'une fonction publique européenne. A l'heure actuelle, ce genre de personnel n'existe pas. On doit donc s'adresser à d'autres personnalités. On doit essayer de confier ces hautes fonctions au candidat le plus qualifié. La Commission a été unanime à conclure que l'Assemblée devrait suggérer au Conseil des Ministres de désigner, en cas de vacance du poste de Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale, une personnalité politique capable de donner au Conseil l'essor voulu.

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Willey.

M. WILLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'interviens que pour remercier M. Molter et ses collègues d'avoir examiné aussi attentivement la proposition que j'ai faite lorsque nous nous sommes réunis à Strasbourg, la dernière fois, et pour dire combien je suis heureux qu'à la suite de cet examen attentif, ils en soient venus à la même conclusion.

Peut-être me faut-il ajouter que je n'éprouve aucune allergie particulière à l'endroit des membres des corps diplomatiques nationaux. Je partage l'avis de M. Molter et de ses collègues lorsqu'ils disent qu'il importe avant tout de découvrir l'homme le plus qualifié pour la fonction. Je n'écarte pas à priori quelqu'un qui fait partie du corps diplomatique, mais je n'aime pas la formule des détachements de personnel, qui ne me paraît pas satisfaisante. Dès qu'une organisation internationale a recruté son personnel, j'estime qu'elle doit faire fonds sur ses propres fonctionnaires.

Je n'en dirai pas davantage. Je ne saurais égaler M. Molter pour l'éloquence persuasive dont il a appuyé cette proposition. Je le répète, je lui suis reconnaissant, comme à ses collègues, de l'attention qu'ils ont prêtée à ma proposition et du soutien qu'ils lui ont accordé aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italy*) (Translation). — I believe it to be immensely important — and I wish to emphasise this — that the Assembly should be given the opportunity of playing some part in this. The Rapporteur, M. Molter, has stressed this in making his commentary on the treaties but, apart from the treaties, there is a right that is of the very essence of parliaments. We know that W.E.U. has two Secretariats, one for its ministerial organs and the other for the Assembly. Now it would be quite unthinkable that the Assembly should not have complete control over its own Secretariat.

I approve the mention made in the report of a European civil service to which Mr. Willey has just alluded. We want to establish a European civil service. We do not in the least object to a competent person being chosen as Secretary-General from the diplomatic corps, but we would like the Organisation to build up, little by little, a life of its own, to create an autonomous and independent European civil service, in which the personnel would be more or less self-sufficient.

Finally, in approving the Draft Recommendation, I would just like to pay tribute to the person who is today fulfilling the function of Secretary-General. I would not like it to be thought that the idea which is the basis of our Recommendation, that is, that the post in question be occupied by a political personality, in any way implies lack of appreciation of the present holder of the post. Indeed I would like the Report to pay tribute to the efficiency and devotion of the present Secretary-General.

The principle which we wish to establish will be applied only in the event of a change of Secretary-General.

THE PRESIDENT (Translation). — Thank you, M. Montini.

I call M. Fens.

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I am afraid M. Molter, whose speech I very much admired, is mistaken when he says this Recommendation was carried unanimously in Committee. I must admit that I alone voted against it. However, I will not make an issue of it, particularly as, after M. Molter's speech, I no longer have the same objection to voting for the Recommendation as I had when I was unexpectedly called upon to vote in Committee — I will not go into this now but that is

how it was. I would urge that when a new Secretary-General has to be appointed, an order of priority be established of candidates who have, as the Recommendation says "either parliamentary or European service experience". We will thus be letting the Ministers, who are responsible for this appointment, know that definite priority must be given to someone with parliamentary experience.

M. Molter has just spoken of the political function of Secretaries-General. Undoubtedly the function of the Secretary-General of N.A.T.O. is political, and so is that of the Secretariat-General of the Council of Europe. But I will go further and say that the Secretary-General of Western European Union also has a political function, even if only because he is Chairman of the Committee of Deputies where, I take it, not only purely technical matters are discussed.

In the last few days many criticisms have been levelled in this Assembly at the Council of Ministers and the Council of Ministers' Deputies of Western European Union. I agree with them up to a point. I imagine that in both these Committees not only purely technical matters are discussed. I have never attended one of these meetings but I presume they also discuss political questions.

I believe therefore — and I say this with all respect for the way in which the present Secretary-General fulfils his duty; that is not in question — that the function of the Secretary-General of Western European Union is a political function. Therefore I repeat my request that when the time comes for a new Secretary-General to be chosen, we should press, by means of a covering letter, or in some other way, for an order of priority to be established and taken into account, as laid down in the Recommendation — in other words that the first choice must be someone with parliamentary experience and, only failing such a candidate, someone who has had experience as a European Civil Servant. In case of need, I would agree to such an appointment.



M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Il est de la plus haute importance que l'Assemblée obtienne les pouvoirs nécessaires pour intervenir directement en cette matière. Notre rapporteur, M. Molter, l'a souligné en faisant l'exégèse des traités ; mais il existe en outre un droit qui découle de l'existence même d'un parlement. On sait que l'U.E.O. a un double secrétariat, l'un pour les organes ministériels, l'autre pour l'Assemblée. Il serait inadmissible, par conséquent, que l'Assemblée ne puisse pas contrôler son propre Secrétariat.

J'approuve aussi l'allusion faite dans le rapport à ce fonctionnariat européen dont vient de parler également M. Willey. Nous voulons créer un fonctionnariat européen. Nous ne nous opposons pas à ce que l'on choisisse dans le corps diplomatique des différents pays les éléments compétents, mais nous voudrions que, petit à petit, se forme un corps de fonctionnaires indépendants et autonomes.

Enfin, en approuvant le projet de recommandation, je tiens à rendre hommage à la personnalité qui remplit aujourd'hui les fonctions de Secrétaire Général. Je ne voudrais pas que le fait que nous demandons que ce poste soit occupé par une personnalité politique puisse être interprété comme une critique à son égard. Je voudrais, au contraire, que le rapport rende justice à la compétence et au dévouement du Secrétaire Général actuel.

Le principe que nous posons ne sera appliqué que si le Secrétaire Général venait à être changé.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Montini.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je pense que M. Molter, dont j'ai admiré l'exposé, s'est légèrement trompé en disant que cette recommandation avait été adoptée à l'unanimité. Je suis, en effet, le seul membre de la Commission à avoir émis un vote négatif. Toutefois, je ne désire pas en faire un drame, d'autant plus que, après le discours de M. Molter, j'éprouve moins de scrupules à voter cette recommandation que lorsque j'ai été

appelé en commission à un moment inattendu pour exprimer mon vote. Je n'insiste pas, mais c'est bien ainsi que les choses se sont passées. Il faudrait, en vue de la nomination éventuelle d'un nouveau Secrétaire Général, établir un ordre de priorité des candidats qui « possèdent une expérience parlementaire ou une formation de fonctionnaire européen ». Nous devrions donc informer les Ministres, dont dépendra la nomination, qu'il y a lieu d'accorder la priorité à un candidat ayant une expérience parlementaire.

M. Molter vient de parler de la fonction politique des secrétaires généraux. Il est certain que la fonction de Secrétaire Général de l'O.T.A.N. est une fonction politique et il en est de même pour la fonction de Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Je vais plus loin : la fonction de Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale est, elle aussi, une fonction politique, ne serait-ce que parce que le Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale préside le Comité des Suppléants, où, si je suis bien informé, l'on ne discute pas uniquement de questions d'ordre technique.

Ces derniers jours nous avons entendu de nombreuses critiques à l'adresse du Conseil des Ministres et du Conseil des Suppléants de l'Union de l'Europe Occidentale. Je puis m'y associer dans une certaine mesure. Mais je suis convaincu que ces deux comités ne se limitent pas à l'étude des seuls problèmes techniques. Je n'ai jamais assisté à leurs réunions, mais je présume qu'on y discute également des affaires politiques.

Je crois, — avec tout le respect dû à la façon dont le Secrétaire Général actuel s'acquitte de ses fonctions et je laisse ce point en dehors du débat — que la fonction de Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale est une fonction politique. C'est pourquoi je propose, lorsque le moment sera venu de choisir un nouveau Secrétaire Général, d'insister par une lettre d'accompagnement ou de toute autre manière, pour qu'on respecte un certain ordre de priorité tel qu'il a été défini dans la recommandation. Il importera de désigner en premier lieu, une personnalité qui a une expérience parlementaire, et subsidiairement, si aucun candidat ne répondait à cette condition, une personne ayant une expérience de fonctionnaire européen. Au besoin, je puis me rallier à cette formule.

THE PRESIDENT (Translation). — Does any one else wish to speak in the General Debate?...

The General Debate is closed.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation contained in Document 68<sup>1</sup>

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, a vote on a draft Recommendation considered as a whole must be taken by roll-call, an absolute majority of the votes cast being required.

However, if the Assembly is unanimous and no one wishes to oppose the draft Recommendation, we could save time by dispensing with a full vote by roll-call.

It would appear from M. Fens' intervention that, in spite of his vote in Committee, he will not vote against this Recommendation?...

For once, contrary to what is always said in my country's Parliament, a speech will have changed a vote.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 68?...

The Assembly appears to be unanimously in favour.

I therefore declare that the draft Recommendation contained in Document 68 unanimously agreed to.

### 8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

THE PRESIDENT (Translation). — I suggest that the next Sitting of the Assembly be held tomorrow, Saturday, 12th October, at 10 a.m., with the following Orders of the Day:

1. Unification of European Assemblies (General Debate on the Report of the General Affairs Committee and votes on the draft Recommendation and draft Order, Document 62).
2. State of European Security (Debate and vote on the revised draft Recommendation proposed by the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 74).

Are there any objections?...

The Orders of the Day for the next Sitting are agreed.

Does anybody else wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 5.40 p.m.)*

1. See page 25.

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

La discussion générale est close.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 68<sup>1</sup>.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il semble ressortir de l'intervention de M. Fens que, malgré son vote en commission, il ne s'opposera pas au vote de cette recommandation ?...

Pour une fois, contrairement à ce qu'on dit dans le parlement de mon pays, un discours aura modifié un vote.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 68 ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation contenu dans le Document 68 adopté à l'unanimité.

### 8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. LE PRÉSIDENT. — Je propose que l'Assemblée tienne sa prochaine séance demain matin, samedi 12 octobre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Unification des assemblées européennes (discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et de directive, Document 62).
2. Etat de la sécurité européenne (discussion et vote du projet de recommandation révisé présenté par la commission des Questions de Défense et des Armements, Document 74).

Il n'y a pas d'objection ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 40.)

1. Voir page 25.

# THIRTEENTH SITTING

Saturday, 12th October, 1957

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. The unification of European Assemblies (*General Debate on the Report of the General Affairs Committee, and Vote on the draft Recommendation and the draft Order, Doc. 62*).  
*Speakers*: The President, M. van der Goes van Naters (*Chairman and Rapporteur*), M. Kopf, M. Schmal, Lord Lansdowne, Mr. Wilkins, M. Santero, M. Mommer, Mr. Kirk, Mr. Younger, Mr. Brooman-White, Mr. Nicholson, Mr. Edwards.
4. State of European security (*debate and Vote on the revised draft Recommendation presented by the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 74*).  
*Speakers*: The President, M. Fens (*Rapporteur*), M. Montini, Lord Stonehaven.
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.  
*Speakers*: The President, Mr. Edwards, M. Lucifero.

*The Sitting was opened at 10.5 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT. — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

THE PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes of Proceedings are agreed to.*

### 2. Attendance Register

THE PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The Attendance List will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. The unification of European Assemblies (*General Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on draft Recommendation and draft Order, Doc. 62*)

THE PRESIDENT. — The first item in the Orders of the Day is the General Debate on the Report of the General Affairs Committee on the

unification of European Assemblies. This will be followed by votes on the draft Recommendation and the draft Order contained in Document 62.

I call M. van der Goes van Naters, Chairman and Rapporteur of the Committee.

M. van der GOES van NATERS (*Netherlands*) (Translation). — From the moment the European idea was born two problems have presented themselves, one political and the other institutional.

From the very beginning, there have been two opposing camps — those in favour of institutions and those against them, or to coin two new words, the institutionalists and the anti-institutionalists. No reasonable grounds exist for such opposition, however, as will be realised if it is remembered that all problems concerning institutions have a political background.

Look at the debates on your national budgets, on the organisation of your States, of your Ministries, your departments. Remember the dramatic debate which took place in Brussels on the E.D.C. in August 1954. That also had an institutional character, like the outline law on Algeria which caused the fall of the Bourguès-Maunoury Government. A debate on institutions presupposes a train of ideas, a choice — and this choice is political.

1. See page 27.

# TREIZIÈME SÉANCE

Samedi 12 octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Unification des assemblées européennes (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et de directive, Doc. 62*).  
*Interviennent* : M. le Président, M. van der Goes van Naters (*président et rapporteur de la Commission*), M. Kopf, M. Schmal, Lord Lansdowne, M. Wilkins, M. Santero, M. Mommer, M. Kirk, M. Younger, M. Brooman-White, M. Nicholson, M. Edwards.
4. Etat de la sécurité européenne (*discussion et vote du projet de recommandation révisé présenté par la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 74*).  
*Interviennent* : M. le Président, M. Fens (*rapporteur*), M. Montini, Lord Stonehaven.
5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.  
*Interviennent* : M. le Président, M. Edwards, M. Lucifero.

*La séance est ouverte à 10 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ? ...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants assistant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

**3. Unification des assemblées européennes**  
(*Discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et de directive, Doc. 62*)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle d'abord la discussion générale du rapport de la commission des Affaires Géné-

rales sur l'unification des assemblées européennes, puis le vote des projets de recommandation et de directive (Document 62).

La parole est à M. van der Goes van Naters, président et rapporteur de la Commission.

M. van der GOES van NATERS (*Pays-Bas*). — Dès la naissance de l'organisation européenne s'est posé, à côté du problème politique, le problème de l'institutionnalisme.

Dès l'origine, institutionnalistes et anti-institutionnalistes — pour employer deux néologismes — ont confronté leurs thèses. Cette opposition n'est pas fondée si l'on se rappelle que tout problème institutionnel a un arrière-fond politique.

Voyez les discussions de vos budgets nationaux, de l'organisation de vos Etats, des ministères, des services. Rappelez-vous la discussion dramatique qui a eu lieu à Bruxelles sur la C.E.D. au mois d'août 1954. Elle aussi fut de caractère institutionnel, comme la loi-cadre sur l'Algérie, qui a provoqué la chute du gouvernement Bourges-Maunoury. La discussion sur les institutions présuppose toujours un ordre d'idées, un choix. et ce choix est politique.

1. Voir page 27.

*M. van der Goes van Naters (continued)*

A week ago there was a meeting of the Wise Men in Paris. There are public Wise Men, such as those so designated by E.C.S.C. in Luxembourg, and private Wise Men. In Paris they were private Wise Men.

The subject of the very fruitful debate held by these Wise Men in Paris was the subject on which I have the honour — as a Wise Man — to talk to you now : the rationalisation of European institutions, the problem of the Six, the Seven, the Fifteen and the Sixteen. This problem was explained in Paris in a basic document which has been made available to the public through the good offices of the Council of Europe. It seems that the problem of the Seven does not really exist, since Western European Union has no *raison d'être*. There you have the choice that has been made, the political background.

In my opinion, and speaking on behalf of the Seven, it would be better to postpone the debate on this political background and the extent to which it is justified until Monday, when there will be a discussion on Mr. Willey's Report.

You will remember that this question of the rationalisation of European institutions, which is neither military, social, nor cultural, was first put into concrete form by Mr. Selwyn Lloyd in his Grand Design, which he made a special point of presenting to the Council of W.E.U. Why to the Council of W.E.U.? Because it constitutes a sort of half-way house between the Council of Europe and the Community of Six? Obviously. Actually this plan, introduced by M. Mommer's excellent Report, is now to be debated in the Consultative Assembly too. It has appeared as Document 704 which has just been distributed. We are delighted with this co-operation which can only benefit the cause we all serve.

It would, however, be unthinkable if the Assembly — our own Assembly — which, as we know, has a watching brief over the Council of W.E.U. were to have no control over what the Council does or does not do. A perfectly valid Treaty and an international Charter publicly recognised have given us the right to see the Annual Report of the Council. This Report deals with all the Council's activities and in addition, with the following matters : Recommendations

11 and 12 made to the Council on this subject by the Assembly ; the endorsement by the Assembly of M. Struye's excellent Report on the problem of the Fourth Assembly ; the Council's full reply to this ; the acceptance by the Council of M. Struye's ideas ; the Council's reply to our Recommendation 11, which appears under the heading — « Political Field ».

It would be against the interests of European democracy if our Assembly did not react to the reply given and the problems it involves. Such was the opinion of your Committee when it requested me to deal with the following points in my opening remarks :

How to rationalise European parliamentary organs, which implies greater supervision of European executive bodies ;

How to prevent confusion between the functions of European parliamentary organs and those of N.A.T.O. ;

How to define the organic relationship between the United Kingdom and the Six.

Is there any duplication here with the conclusions arrived at in M. Mommer's Report? I do not think so, because, in his Report M. Mommer dealt with the following problems :

The relationship between the Assembly of the Community of Six and the Consultative Assembly ;

Greater concentration of ministerial bodies ;

The possibility of merging into one all the assemblies of a largely consultative character ;

American and Canadian participation ;

The seat of the European organisations ;

The pooling of certain Secretariat services.

Of these six points, the last three have not been raised by your Committee, while the three first points have been approached from a quite different angle by M. Mommer. There is therefore no duplication.

The first of the three subjects mentioned in our Report is Mr. Selwyn Lloyd's Grand Design. The views expressed by Dame Florence Horsbrugh,

*M. van der Goes van Naters (suite)*

Il y a une semaine s'est tenue à Paris une réunion des Sages. Il y a des sages publics, tels les Sages désignés par la C.E.C.A. à Luxembourg, des sages privés. A Paris, les Sages furent des sages privés.

Le débat, très fructueux, qu'eurent les Sages à Paris avait le même sujet que celui que j'ai l'honneur — comme Sage — de présenter devant vous : la rationalisation des institutions européennes, le problème des Six, des Sept, des Quinze et des Seize. Or, on a simplifié à Paris ce problème dans un document de base qui a été rendu public par les bons soins du Conseil de l'Europe. Le problème des Sept ne se pose pas, puisque l'Union de l'Europe Occidentale n'a pas de raison d'être. Voilà bien un choix, une arrière-pensée politique.

Je crois, quant à moi, qu'il est utile de remettre à lundi, lors de la discussion du rapport de M. Willey, le débat sur cet arrière-fond et son bien-fondé, au nom de la constellation des Sept.

Il nous suffira aujourd'hui de rappeler que ce sujet essentiellement non militaire, ni social, ni culturel, qu'est la rationalisation des institutions européennes, fut actualisé par le ministre Selwyn Lloyd dans son Grand Dessein qu'il a précisément soumis au Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale. Pourquoi à l'Union de l'Europe Occidentale ? Parce qu'elle constitue le moyen terme entre le Conseil de l'Europe et la Communauté des Six ? Le fait est évident. Or, ce problème, posé devant l'Union de l'Europe Occidentale, est actuellement aussi en discussion à l'Assemblée Consultative, introduit par un excellent rapport de M. Mommer ; c'est le Document 704, qui vient de paraître. Nous nous réjouissons de ce concours, qui ne peut qu'être utile à la cause que nous servons tous.

D'autre part, il serait inconcevable que l'assemblée qui, on le sait, supervise le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale — c'est la nôtre — n'exerce pas de contrôle sur ce que ce Conseil fait ou ne fait pas. Par un traité valable, par une charte de caractère international public reconnu, nous avons un droit de regard sur le rapport annuel du Conseil. Ce rapport traite toutes les activités du Conseil et aussi les suivantes : l'Assemblée a fait des recommanda-

tions au Conseil à ce sujet — Recommandations 11 et 12 — ; l'Assemblée a fait sien l'excellent rapport de M. Struye sur le problème dit de la quatrième assemblée ; le Conseil a bien voulu y répondre amplement ; le Conseil a fait siennes les idées de M. Struye ; le Conseil vient de répondre à notre Recommandation 11 ; cette réponse est faite sous le titre : « Domaine politique ».

Or, il serait contre l'intérêt de la démocratie européenne que notre Assemblée ne réagisse pas à la réponse donnée et aux problèmes qu'elle couvre. Tel a été l'avis de votre Commission quand elle m'a donné mandat de traiter devant vous en particulier les problèmes suivants :

— Rationaliser les organes parlementaires européens, ce qui signifie renforcer le contrôle sur les exécutifs européens ;

— Eviter une confusion des fonctions parlementaires européennes et atlantiques ;

— Définir les relations organiques entre la Grande-Bretagne et les Six.

Ces notions font-elles double emploi avec les conclusions du rapport Mommer ? Je ne le crois pas, car M. Mommer a traité dans son rapport les problèmes suivants :

Relations entre l'Assemblée de la Communauté des Six et l'Assemblée Consultative ;

Nécessité d'une plus grande concentration des organes ministériels ;

Possibilité de fondre en une seule les assemblées qui ont une compétence surtout consultative ;

Participation des Américains et des Canadiens ;

Siège des institutions européennes ;

Mise en commun de certains services du Secrétariat.

Or, de ces six points, les trois derniers n'ont pas été soulevés par votre Commission, tandis que l'approche des trois premiers est totalement différente de celle qu'a envisagée M. Mommer. Il n'y a donc aucun chevauchement.

Des trois notions qui composent notre rapport, la première se réfère à l'idée de M. Selwyn Lloyd, le Grand Dessein. Ce qu'a dit hier à ce

*M. van der Goes van Naters (continued)*

when she spoke on this matter yesterday, coincide exactly with those of your Committee. What we must applaud in the Grand Design is its accent on efficiency. It might be said that this was also the guiding thought behind the Convention of the Six, which, on 25th March, 1957, decided, once and for all, not to create a Fourth Assembly.

It is unnecessary to remind you of the importance of the Struye Report in this development. I am very sorry I have to replace him here, as he would have been the Rapporteur best qualified to speak, but, unfortunately for all of us, he is at present in the United States.

There is one question of overriding importance in Europe today : the opening of two new Communities of the Six, their amalgamation with the Coal and Steel Community, and the eventual extension of a Free Trade Area to include other European countries, notably Great Britain.

This Free Trade Area, too, would require political organs — we shall be talking about that next week at the Consultative Assembly — but, until such organs are created, it would be premature to discuss the practical application of Mr. Selwyn Lloyd's suggestions and of those contained in the Italian Plan.

In the meantime, we can only indicate some broad general principles. In the first place, it is not a question of the "unification" of executive and parliamentary bodies, but of their "rationalization" — a new term, born of experience, and implying systematic and constant co-operation between politicians and administrations.

In this connection, a correction should be made in the French text of the Recommendation in which the words "*rationaliser*" and "*unification*" have been transposed.

Paragraph 1 of the French version of the draft Recommendation should therefore read as follows :

"L'Assemblée,

"Approuvant, afin d'*unifier*" — instead of 'Approuvant, afin de *rationaliser*' — "le travail politique européen..." — and further on — "l'objectif de *rationalisation*" — instead of 'l'ob-

jectif d'*unification*'. The words 'unification' and 'rationaliser' simply change places.

I would like to make another observation which is of some importance. It applies to the English text. The French text reads :

"Recommande au Conseil,

"d'accepter comme ligne directrice que parmi les compétences et pouvoirs de toute assemblée européenne figurent notamment les suivants..."

The English text is worded as follows :

"Recommends to the Council,

"That it accept as a guiding principle that the competence and powers of any single European Assembly shall include the following..." The word *shall* ought in fact to be replaced by the word *should*.

Further, on page 6 of my Report, the French text reads: "*voter les crédits nécessaires au financement de ses propres dépenses de fonctionnement*". The word *voter* should be replaced by the word *prévoir*. We must 'provide for' the necessary credits. The same correction should be made in the English text.

Mr. President, the first five paragraphs of my statement suggest that eventual rationalization should include the executive organs as well as the parliamentary organs, and that one of the principal reasons for this is the confusion existing in European public opinion about what we are doing and what we are not doing, or what we are doing in a somewhat complicated fashion.

We must exercise great caution just now in everything concerning the creation of an Atlantic Consultative Assembly. This could be an ideal breeding ground for the overlapping about which there have been so many complaints. Let us first put European unity on a much more stable footing.

The third idea lends emphasis to the second. In this still chaotic Europe, the special bonds which unite Great Britain to her six partners and which are loosely defined in the Brussels Treaty should be precisely described.



M. van der Goes van Naters (suite)

sujet Dame Florence Horsbrugh couvre parfaitement les idées de votre Commission. Ce qu'il faut louer dans le Grand Dessein, c'est son souci d'efficacité. On peut dire que la Convention des Six, du 25 mars 1957, où l'on a évité une fois pour toutes la création d'une quatrième assemblée, découle du même esprit.

Inutile de vous rappeler le rôle prépondérant qu'a joué dans ce développement le rapport Struye. C'est avec regret que je remplace ici M. Struye, il aurait été le rapporteur indiqué mais, par malheur pour nous, il se trouve en ce moment aux Etats-Unis.

Or, dans l'Europe entière, un problème précède actuellement les autres : la mise en marche de deux nouvelles communautés des Six, leur assimilation avec la C.E.C.A., et enfin le prolongement d'une zone de libre-échange avec les autres pays européens, en particulier avec la Grande-Bretagne.

Cette zone aurait aussi besoin de quelques organes politiques — nous en parlerons la semaine prochaine à l'Assemblée Consultative — mais, tant que ces organes ne sont pas créés, ils seraient prématurés d'envisager l'application des suggestions de M. Selwyn Lloyd et du plan italien à leur égard.

En attendant, nous ne pouvons que définir quelques grandes lignes. La première est qu'il ne s'agira pas d'« unification » des organes exécutifs et parlementaires mais de leur « rationalisation » terme nouveau, pragmatique, qui tend à une coopération systématique et permanente des hommes politiques et des administrations.

A ce propos, il convient de corriger dans le texte de la recommandation une erreur qui a eu pour résultat de changer de place les mots « rationaliser » et « unification ».

Il faut donc lire le paragraphe 1 du projet de recommandation de la façon suivante :

« L'Assemblée,

« Approuvant, afin d'unifier — au lieu de rationaliser — le travail politique européen... » Et plus loin « l'objectif de rationalisation — au lieu d'unification — tant des organes exécutifs

que des organes parlementaires européens. » Les termes « unification » et « rationaliser » changent simplement de place.

Je voudrais présenter une autre observation qui a son importance. Elle s'applique au texte anglais du paragraphe commençant en français par les mots

« Recommande au Conseil

« D'accepter comme ligne directrice que parmi les compétences et pouvoirs de toute assemblée européenne figurent notamment les suivants... »

Dans le texte anglais ainsi conçu :

« Recommends to the Council

« That it accept as a guiding principle that the competence and powers of any single European Assembly shall include the following... » Il faut en effet remplacer le mot *shall* par le mot *should*.

D'autre part, à la page 6 de mon rapport, où il est indiqué qu'il faut voter les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Assemblée, il convient de remplacer le mot *voter* par le mot *prévoir*. Il faut « prévoir » les crédits nécessaires. La même correction s'impose dans le texte anglais.

Monsieur le Président, les cinq premiers paragraphes de mon exposé montrent qu'une rationalisation ultérieure devrait comprendre tant les organes exécutifs que les organes parlementaires et que l'une des raisons principales de cette réforme est la confusion qui règne dans l'opinion publique européenne à propos de ce que nous faisons, de ce que nous ne faisons pas ou de ce que nous faisons dans des formes bien compliquées.

Il faut se montrer très prudent en ce moment en ce qui concerne la création d'une assemblée atlantique consultative. Si nous nous plaignons de chevauchements, voilà le terrain idéal pour en créer. Il faut d'abord que l'unité européenne soit beaucoup plus stabilisée.

La troisième notion renforce la deuxième. Dans cette Europe encore chaotique, les liens spéciaux qui unissent la Grande-Bretagne à ses partenaires, après les modestes définitions du traité de Bruxelles, devraient être précisés.

*M. van der Goes van Naters (continued)*

What was Mr. Selwyn Lloyd's exact idea in putting his plan before the Council of the Seven? This we shall not know until the Council publishes its report on the Grand Design.

The next paragraph stresses what we have just said, that the rationalization of Assemblies should go hand in hand with that of the ministerial organs. It would be useful if you confirmed this, so that the Council and its Study Group may be informed of our views.

The last paragraph sets a standard, which is that the minimum powers of each European Assembly, old or new, should be the minimum laid down in our Charter. This is not for the benefit of Members of Parliament, but in the interest of public opinion, which has a right to information that is only too frequently denied to us.

My report contains a note to the effect that the financial demands made on N.A.T.O. under the headings of international policy and armaments amount to the sum of a thousand million francs an hour. We cannot afford to leave jurisdiction over even one of those hours in the hands of a technocracy over which there is no supervision.

All these ideas appear in the four proposals contained in our Recommendation.

The first of these emphasises that the composition of the Council should be such as to allow a certain flexibility according to circumstances and the subjects under discussion. The second and third suggest an improved procedure for the preparation and implementation of our Recommendations. The fourth proposal calls for a certain degree of financial autonomy for the European Assemblies.

Among these suggestions, one point merits special attention. You, Mr. President, have devoted an important speech to the problem of the adoption in our Parliaments, without discussion, of certain Recommendations which might acquire the force of European laws. As you know, the Office of the Clerk, together with the seven Clerks or Secretaries-General of the national Parliaments, is in process of preparing a survey on this subject. Meanwhile, it would be interesting to know the first governmental reactions to the suggestion.

Mr. President, I would like to end with a general observation. There are always people who say: "That is all very well, but the Governments won't play because the British won't play". I would, however, like to point out — and this is proved by M. Moutet's Report — that up to the present, the British Parliament is the only one that has taken W.E.U. seriously. The British Minister, Mr. Harvey, has defined W.E.U. as a "core of unity at the heart of N.A.T.O.". He also said that the Council of W.E.U. is a 'valued forum for political consultations on matters of common interest to the seven member countries'. Finally, he emphasised that W.E.U. is a meeting place between the British Members of Parliament and those of the Six.

This is a real programme, a British and a European programme. We would fall far short of fulfilment of our task if we did not respond to its challenge. We have often talked here of the last chance. Well, maybe this is it, but it is still a chance, and it would be criminal to let it slip.

THE PRESIDENT. — Thank you, M. van der Goes van Naters, for your Report and your speech on this complicated and very important subject.

I think it is right that, before I call another speaker, the Assembly should know exactly what it is debating. M. van der Goes van Naters told us of certain verbal changes, but I do not think they have any great importance in changing the draft Recommendation and the Report, and if M. van der Goes van Naters will be good enough to hand in those changes in terminology, I shall be able to announce them so that the Assembly will be able to consider whether there is any change of substance. In the meantime, while M. van der Goes van Naters is preparing them, I call the next speaker.

I call M. Kopf.

M. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in the discussion on M. van der Goes van Naters' Report, a prior question arises as to why we believe that we in particular are authorised to discuss the important question of the unification of the European Assemblies, of which ours is only one. The Assembly took upon itself the task of studying this question when

*M. van der Goes van Naters (suite)*

Quel a été l'objectif précis de M. Selwyn Lloyd lorsqu'il a soumis son plan au Conseil des Sept ? Tant que l'étude du Grand Dessein entreprise par ce Conseil n'aura pas été publiée, nous l'ignorons.

Le paragraphe suivant exprime ce que nous venons de dire, à savoir que la rationalisation des assemblées doit aller de pair avec celle des organes ministériels. Il est utile que vous l'affirmiez, afin que le Conseil et sa commission d'études soient mis au courant de cette opinion.

Le dernier paragraphe expose une norme : le minimum de pouvoirs de chaque assemblée européenne, ancienne ou nouvelle, devrait être celui qui est contenu dans notre Charte, non pas au profit des parlementaires, mais de l'opinion publique qui, elle, a droit aux informations qu'on nous refuse encore trop fréquemment.

Mon rapport contient une note qui rappelle que les exigences de la politique internationale et des armements coûtent à l'ensemble de l'O.T.A.N. la somme d'un milliard de francs par heure. Or, il est impossible de laisser la gestion même d'une de ces heures à une technocratie incontrôlée.

Toutes ces notions se reflètent dans les quatre propositions de notre recommandation.

La première insiste sur une composition du Conseil qui pourrait varier selon les sujets et les circonstances. La deuxième et la troisième suggèrent une meilleure procédure pour la préparation et la réalisation de nos recommandations. La quatrième proclame une certaine autonomie financière des assemblées européennes.

Dans tout cela, un point mérite une attention spéciale. Monsieur le Président, vous avez consacré un important discours au problème de l'adoption silencieuse dans nos parlements de certaines recommandations qui revêtiraient un caractère de loi européenne. Comme vous le savez, notre Greffe est en train de préparer, de concert avec les sept greffiers ou secrétaires généraux nationaux, une étude à ce sujet. En attendant, il serait utile de connaître les premières réactions gouvernementales à ce propos.

Monsieur le Président, je voudrais terminer par une observation générale. Il est toujours des hommes qui disent que tout cela est beau, mais que les gouvernements ne veulent pas parce que les Anglais ne veulent pas. Or, je constate, et le rapport de M. Moutet le prouve, que jusqu'à présent le parlement anglais est le seul à avoir pris l'U.E.O. au sérieux. A cette occasion, le ministre anglais M. Harvey, a défini l'U.E.O. comme le noyau, la source d'unité au cœur de l'O.T.A.N. Il a ajouté que le Conseil de l'U.E.O. est le cadre précieux de consultations politiques sur des questions d'intérêt commun aux sept pays membres. Enfin, il a souligné que l'U.E.O. est un lieu de rencontre entre les députés du Royaume-Uni et ceux des Six.

Voilà un vrai programme, un programme anglais et européen. Nous serions bien inférieurs à notre tâche si nous n'y répondions pas. On parle fréquemment ici de la dernière chance : c'est possible, mais la dernière chance est une chance aussi, et il serait criminel de la laisser échapper.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie M. van der Goes van Naters de son rapport et de l'exposé qu'il nous a fait de ce problème aussi compliqué qu'important.

Avant de donner la parole à un autre orateur, je pense qu'il convient que l'Assemblée sache exactement ce dont elle doit débattre. M. van der Goes van Naters nous a parlé de certains changements rédactionnels, mais je pense que ceux-ci ne modifieraient guère la substance du projet de recommandation non plus que celle du rapport. Si M. van der Goes van Naters voulait être assez aimable pour déposer cette nouvelle terminologie, je pourrais la soumettre à l'Assemblée qui pourra alors juger de sa portée. En attendant, et pour laisser à M. van der Goes van Naters le temps de préparer ces modifications, je vais donner la parole à l'orateur suivant.

La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, dans la discussion du rapport de M. van der Goes van Naters, une question préalable se pose. Pourquoi notre Assemblée est-elle autorisée à se prononcer sur la question importante de l'unification des assemblées européennes, alors qu'elle n'est que l'une d'entre elles ? En fait, c'est notre Assemblée qui s'est

*M. Kopf (continued)*

it instructed the General Affairs Committee on 9th May last to prepare a Report on the so-called Grand Design and other possible plans of reform.

I believe our Assembly is particularly competent to deal with these questions for one special reason. It was surely no accident that the British as well as the Italian Government addressed their proposals for reform of the European Assemblies to the Council of Ministers of W.E.U. and not to some other body. The United Kingdom is a member of our Assembly as well as the six Member States of the future European Economic Community, of Euratom and of E.C.S.C. The fact that the United Kingdom shares in our work puts our Assembly in a privileged position as regards discussing with our British colleagues the very important question of the rationalization of European institutions.

The Council of Ministers of Western European Union expressed their views on this question in a remarkable Resolution, dated 9th July 1957, which is reproduced in the document before us. In doing so, they were wise enough to observe a self-denying ordinance and to deal neither with the so-called Grand Design nor with the possibility of merging existing and future Assemblies. But they introduced an important new point by suggesting an identity of membership between the Assemblies of the Council of Europe and Western European Union on the one hand, and the Assemblies of the future European Economic Community, of Euratom and of E.C.S.C., on the other. This idea is undoubtedly justified and should be welcomed. But I do not believe it is possible to achieve identity of membership to the extent proposed by the Council of Ministers, namely that half the members of the future Assembly of the European Economic Community should also be members of the Council of Europe and WEU Assemblies. For my country, this would mean that all our Representatives to the Council of Europe and W.E.U. would, at the same time, become Representatives to the future Assembly of the European Economic Community. After long personal experience of the amount of work that devolves upon the various European Assemblies and their Committees, I very much doubt whether Members of Parliament

would be able to participate actively in so many different Assemblies at the same time.

Nor would the proposals regarding Substitutes, which M. van der Goes van Naters put forward yesterday, important though they may be, enable us to solve this problem. Were these proposals adopted, and were the Assembly of the European Economic Community, for instance, to consist of an equal number of Substitutes and Representatives, this would mean for us that, in addition to 36 Representatives, we would have 36 Substitutes as well, making a total of 72 delegates, whose time would largely be occupied with the work of this Assembly.

The system of Substitutes is justified only if they are kept fully informed of the progress of the discussions, if they are completely in the picture, and can take part in the debates at any time. The Substitutes, therefore, have to do just as much work as the Representatives.

The proposals for rationalizing the work of the European organisations mean, or could mean, a far-reaching reform. That is what they are intended to mean. They concern not merely the Assembly, but also relations between the Assembly, or Assemblies, and the Executive organs, and also a reform of the Executive organs themselves and of procedure as a whole.

So far as the Assembly is concerned, I have already mentioned identity of membership and the problem of Substitutes. The relations between the Assembly and the Executive were discussed at length yesterday. The debate which resulted from M. de la Vallée Poussin's Report led us to the heart of the matter and made us look squarely at the problem of whether or not the continued existence of our organisation was justified. It is justified only so long as we have a real objective. Joint European defence measures have to be taken, and therefore our organisation has its justification. The need for our existence must be made as widely known as possible.

But relations between the Assemblies and the Council of Ministers must be improved. I do not want to add anything to the severe criticism

*M. Kopf (suite)*

attribué le droit d'examiner cette question, en chargeant le 9 mai dernier sa commission des Affaires Générales de préparer la discussion du Grand Dessein et d'autres plans de réforme, éventuellement.

Mais il me semble qu'il y a une raison particulière qui commande à notre Assemblée de s'en occuper. Ce n'est certes pas par un effet du hasard, que le Conseil des Ministres de l'U.E.O., et non un autre organe, a été saisi, par le gouvernement britannique aussi bien que par le gouvernement italien, des plans de réforme des assemblées européennes. Notre communauté englobe, non seulement les six Etats membres de la future Communauté économique européenne, de l'Euratom et de la C.E.C.A., mais également la Grande-Bretagne. C'est ce concours de circonstances qui met notre Assemblée parfaitement à même d'examiner l'importante question de la rationalisation des institutions européennes, en collaboration avec nos collègues britanniques.

Dans une résolution remarquable du 9 juillet 1957, reproduite dans le document que nous avons sous les yeux, le Conseil des Ministres de l'U.E.O. a pris position au sujet de la question qui nous occupe. Il a eu la sagesse de restreindre les problèmes en évitant d'examiner le Grand Dessein et l'unification institutionnelle des assemblées existantes et futures. Mais il a introduit une notion nouvelle importante, celle de l'identité entre les représentants des Etats membres aux assemblées du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O. d'une part, et aux assemblées de la future Communauté économique, de l'Euratom et de la C.E.C.A. d'autre part. L'adoption de ce principe se justifie parfaitement et il y a lieu de s'en féliciter. Mais il me semble qu'il est irréalisable en pratique. En effet, l'on propose que la moitié des membres de la future assemblée de la Communauté économique européenne soient aussi membres des assemblées du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O. Cela signifie, pour mon pays, que tous les représentants au Conseil de l'Europe et à l'U.E.O. seraient en même temps membres de la future assemblée de la Communauté économique européenne. L'expérience que j'ai acquise depuis plusieurs années m'a montré à quel point les diverses assemblées européennes et leurs commissions sont surchargées de travail. Dans ces conditions, on peut se demander si ces représentants auront le temps de prendre simultanément une part active aux

travaux de ces diverses assemblées parlementaires.

Pour intéressant qu'il soit, le système des suppléants préconisé hier par notre honorable collègue, M. van der Goes van Naters, ne permet pas de résoudre ces difficultés. Si nous adoptions la proposition de notre collègue en déléguant à la future assemblée de la Communauté économique européenne un nombre identique de suppléants et de représentants, cela signifierait que notre pays aurait 36 membres titulaires, et 36 membres suppléants, soit 72 en tout, qui devraient consacrer la plus grande partie de leur temps aux travaux de cette assemblée.

Le système des suppléants ne se justifie que si ceux-ci sont tenus régulièrement au courant des délibérations, et s'ils sont à même d'intervenir à tout moment dans les débats. Par conséquent, le travail à fournir par les suppléants n'est pas moins important que celui des membres titulaires.

Les propositions tendant à rationaliser les travaux des organisations européennes sont susceptibles d'apporter une réforme fondamentale. Il faut qu'on en arrive là. Elles concernent aussi bien l'Assemblée que les rapports entre la ou les assemblées et les exécutifs, mais elles envisagent aussi la rationalisation des exécutifs eux-mêmes, et enfin celle de la procédure.

Quant à la question de l'Assemblée, j'ai déjà souligné deux points, à savoir l'identité des représentants d'une part, et le système des suppléants d'autre part. Les relations entre l'Assemblée et l'exécutif ont fait l'objet d'une discussion approfondie, hier. Ce débat, suscité par le rapport de M. de la Vallée Poussin, nous a conduits au cœur même du sujet qui nous préoccupe, en nous montrant que la question de l'existence même, de la raison d'être de notre organisation, se posait. L'existence de notre organisation se justifie dans la mesure où elle a une mission à accomplir. Et puisqu'il est indispensable d'organiser en commun la défense de l'Europe, je crois pouvoir déclarer que cette mission existe. Mais il importe que les couches les plus larges de l'opinion publique prennent conscience de la nécessité de l'existence de notre organisation.

Il conviendrait toutefois d'améliorer les rapports entre les assemblées et le Conseil des Ministres. Je n'ajouterai rien aux critiques

*M. Kopf (continued)*

expressed here yesterday; it was certainly justified. Our Recommendations must not meet merely with a non-committal response; the replies must be factual and substantiated. Our Recommendations must be taken seriously, as befits the importance of our Assembly's work.

Finally, the proposals for reform affect the executive and administrative organs themselves — not so much the executive organs of the international institutions, as the executive and ministerial organs in the different countries. M. van der Goes van Naters' proposal breaks new ground here by suggesting that the existing Councils of Ministers might be replaced by one Council, consisting of the Prime Ministers. This would make it possible to set up ministerial Committees at governmental level, consisting of, say, the Foreign Ministers, Finance Ministers, Ministers of Defence or perhaps even of the Ministers of Transport and Postmasters-General. But the executive and administrative work would have to be carried out in close co-operation with the Prime Ministers.

I doubt very much whether our over-burdened Prime Ministers would be able to be present very often at the Sessions of such a Council, but I entirely agree with M. van der Goes van Naters' main contentions that, in the first place, the participation of Prime Ministers would emphasise the importance and the significance of our work for Europe, and, in the second, that the administrative work within the individual countries should be concentrated and co-ordinated, and centred so far as possible on the Prime Minister.

Now a word on the activity of the executive organ itself in relation to our Assemblies. The members of the Assembly of the European Coal and Steel Community know that this body has an executive organ in the form of the High Authority, which can reply immediately and on the spot to criticisms raised by members of the Common Assembly. This is a great and undoubted advantage. The participation of the executive organ in the work of the Assembly of the European Coal and Steel Community is an essential element in the structure of that organisation. No such opportunity is open to us, and communications with the executive organ take place for the most part in writing. This

is most unfortunate. We are always glad when a representative of the Council of Ministers attends our meetings, and regret very much that unavoidable circumstances prevented the President of the Council being with us yesterday. Unfortunately, for the most part we see representatives of the Council of Ministers come and go one at a time and on rare occasions, as though they were only our guests. They do not behave as though they were an integral part of our organisation and necessary participants in our common task. We would be glad if the responsible members of the Council would come here far oftener and in greater numbers than has happened hitherto, so that questions might be answered and a real debate might take place in our Assembly.

Lastly, M. van der Goes van Naters' Report raises a new problem, of how the recommendations of the future European Assembly can be given greater importance in the Parliaments of the various European countries. We do not believe the time has yet come for the decisions of the European Assemblies to be applied automatically. We came to a similar conclusion in one of the Committees of E.C.S.C. a few days ago. The Council of Europe and our Assembly have achieved some measure of success by using a different method. We asked our Representatives to transmit our Recommendations to their national Parliaments, and to do their best to see that they are debated there. This is a good method. It should be continued and expanded. M. van der Goes van Naters himself suggests that this method be carried out according to the constitutional practice of the different Member States.

It is not so very important, to my mind, that the Representatives should try to give directives to their Governments in the course of the debates in the national Parliaments as to the line they should take at meetings of the Council of Ministers. Such directives, even if they are constitutionally permissible — which in some countries they are not — can take the form only of suggestions. I would place much greater emphasis on the need for parliamentary debates, and I have read with great satisfaction that in the British, as well as in the Dutch Parliament very full debates have taken place on the Recommendations passed by our Assembly, and in particular that Mr. Harvey commented at length on them in the House of Commons. A very wide section of the public is made aware of our

*M. Kopf (suite)*

acerbes et d'ailleurs justifiées qui ont été présentées hier dans cette enceinte. Il faut que nos résolutions ne trouvent pas seulement un accueil favorable qui n'engage à rien, mais qu'on y réponde d'une façon objective et substantielle, qu'elles soient prises au sérieux, comme l'exige l'importance de notre mission.

Enfin, les projets de réforme s'étendent même aux organes exécutifs et administratifs. Ils visent moins les organes exécutifs des institutions internationales que les organes exécutifs et ministériels des divers pays. A cet égard, notre collègue, M. van der Goes van Naters, s'engage dans une voie nouvelle. En effet, le projet prévoit le remplacement des Conseils des ministres par un Conseil groupant les chefs de gouvernement. D'autre part, il faut prévoir la possibilité de créer, sur le plan gouvernemental, des commissions composées de ministres, tels que les ministres des Affaires étrangères ou des Finances, de la Défense nationale, peut-être même des Communications. Mais les travaux exécutifs et administratifs devraient être accomplis en étroite liaison avec les chefs de gouvernement.

Je doute fort, pour ma part, que les chefs de gouvernement qui, nul ne l'ignore, sont débordés de travail, puissent assister très souvent aux séances d'un tel Conseil. Mais je partage entièrement l'idée fondamentale exprimée par mon honorable collègue, M. van der Goes van Naters, que la participation des chefs de gouvernement est de nature à souligner l'importance et l'intérêt de nos efforts européens et qu'il convient de centraliser et de coordonner les travaux administratifs dans chaque pays, et que ce centre administratif doit relever, le plus possible, du chef du gouvernement.

J'ajouterai un mot encore au sujet de l'activité de l'exécutif dans le cadre de nos assemblées. Les membres de l'Assemblée de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier savent que cette assemblée a devant elle un organe exécutif — la Haute Autorité qui peut répondre sur-le-champ aux critiques formulées par les membres de l'Assemblée Commune de la C.E.C.A. C'est là, incontestablement, un grand avantage. La structure de cette communauté restreinte nécessite la collaboration de cet organe exécutif aux activités de l'Assemblée de la C.E.C.A. C'est une possibilité qui nous fait généralement défaut et la plupart de nos rapports avec l'organe exécutif se font par écrit.

C'est regrettable. Nous sommes heureux lorsque les Représentants du Conseil des Ministres prennent place parmi nous et nous déplorons que des raisons de force majeure aient empêché le Président du Conseil des Ministres d'assister à la séance d'hier. Le plus souvent, les Ministres vont et viennent, seuls ou en petit nombre, comme s'ils étaient nos invités. Ils ne se comportent pas comme s'ils faisaient partie intégrante de notre Assemblée. Nous serions heureux de voir parmi nous les représentants responsables du Conseil des Ministres, non seulement plus souvent, mais aussi en plus grand nombre, et si possible, d'obtenir une réponse à nos questions dans le cadre de notre Assemblée.

Enfin, M. van der Goes van Naters se demande dans son rapport ce qu'il faudrait faire dans les divers parlements nationaux européens pour donner plus de poids aux résolutions de la future Assemblée européenne. Il semble bien qu'il soit trop tôt pour envisager l'application automatique des décisions adoptées par cette Assemblée. Une commission de la C.E.C.A. qui s'est réunie il y a peu de jours est arrivée à la même conclusion. Le Conseil de l'Europe et notre Assemblée se sont engagés avec succès dans une autre voie. Il a été convenu que les Représentants communiqueraient nos recommandations à leurs parlements en s'efforçant, dans la mesure du possible, d'y provoquer un débat. Le procédé est excellent. Il faudra en poursuivre l'application et chercher à le développer. C'est d'ailleurs ce que propose de faire M. van der Goes van Naters, sous réserve des dispositions constitutionnelles de chaque Etat membre.

Pour ma part, je n'attache pas tant d'importance au fait que les membres d'un parlement national donnent, au cours de ce débat, à leurs gouvernements une sorte de directive sur l'attitude à adopter par leurs représentants au Conseil des Ministres. En admettant que la Constitution autorise pareilles directives (il n'en est pas ainsi dans tous les pays), elles n'auraient que la valeur d'une suggestion. Ce qui importe bien plus à mes yeux, c'est que des débats parlementaires aient lieu et j'ai appris avec satisfaction que les recommandations de notre Assemblée ont fait l'objet d'un long débat tant au parlement néerlandais qu'au parlement britannique et que, notamment au sein de ce dernier, M. le ministre Harvey les a longuement commentées. De tels débats parlementaires amènent les couches les plus

*M. Kopf (continued)*

existence through such debates. It is an excellent method of giving emphasis, importance and publicity to the decisions of our Assembly.

The General Affairs Committee's proposals seem to me to be remarkable for their modesty. They are not aimed at bringing about any substantial change in the existing institutions, but at ensuring a firm legal foundation for them on the basis of the existing Treaties. Rationalization is proposed, but a rationalization in the first instance of the activities of the already existing European institutions. In my opinion, therefore, these proposals lie within the realm of possibility. They are full of good will and good intentions. They set out to serve the cause of European unity, not by creating new institutions nor by changing existing institutions fundamentally, but by helping the present and future institutions to function better, in a word to increase their effectiveness and thus their standing in the public eye.

THE PRESIDENT. — I call M. Schmal.

M. SCHMAL (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, we are forced to make all kinds of changes owing to the very nature of the tasks with which we have to deal. Only this morning we heard about all sorts of problems that await us in the near future. I would remind you of something said by Archimedes, the Sage of Syracuse: "With a point to stand on, I could move the world". That holds good for us too. To function properly, the new administrative machinery in the near future also needs a point to stand on. This is essential for any public institution, but more especially so for an international one. It cannot be like a gypsies' caravan roving from place to place.

That is why I wish to draw your attention to the need for having one single place as the capital of the various European Assemblies. We started in 1949 in Strasbourg in high heart. Pending a final decision, the air is, quite understandably, ringing with the names of other cities which would be glad to house a new Assembly. But the question is, Mr. President, should we listen to these Siren voices? My answer is an unhesitating No. What concerns us here is not

simply the question of finding somewhere that is quickly and easily reached. That is important, but it is not the main point. First and foremost we need a place where we can work in peace and reach our decisions undisturbed by outside influences, and above all a place which has already acquired an established reputation as a European centre. For these, and also for psychological reasons, I would like to support the proposal that Strasbourg should be chosen — Strasbourg, where we have already met so often, and which for many of us has become a second home. This is a historic city where, for seven centuries, the French and German cultures have met and influenced each other to their mutual benefit.

I do not want to become lyrical about this, Mr. President, but I would like to read you part of a letter from M. von Brentano to M. RADIUS. This is what he says:

"I am deeply convinced that Franco-German friendship is one of the corner-stones of European integration. The choice of Strasbourg, therefore, as the seat of the Council of Europe was welcomed in Germany as a symbolic act, for there is practically no other European city which is so closely bound in spirit to our two nations. The initiative has certainly not come from the German side if voices have been raised recently in favour of some place other than Strasbourg as the centre of the different European organisations.

Whether their concentration in a single place is desirable for the co-ordination of our work requires serious consideration. The proposal raises so many problems, with such, as yet, unforeseeable consequences, that it is difficult to say anything positive about it at present. However, you may be quite sure that, among the considerations, the Federal Government will never lose sight of the symbolic importance of Strasbourg."

Mr. President, this is clear language from a German statesman, which merits the full atten-



M. Kopf (suite)

larges de la population à prendre conscience de l'existence de notre organisation. Ils constituent donc un moyen efficace pour augmenter la valeur de nos recommandations et assurer leur publicité.

Il me semble que les propositions faites par la commission des Affaires Générales se distinguent par une certaine modestie. Elles tendent non pas à apporter des modifications fondamentales à nos institutions mais à les asseoir sur les bases juridiques existantes. Elles visent surtout à rationaliser le fonctionnement des institutions européennes actuelles. C'est pourquoi elles ne dépassent pas le cadre des possibilités pratiques. Pleines de bonne volonté et inspirées des meilleures intentions, elles s'attachent à servir l'idée de l'unité européenne, non pas par la création d'institutions nouvelles, ou par des modifications fondamentales aux institutions existantes, mais par l'amélioration du fonctionnement des institutions existantes et futures, afin d'augmenter leur efficacité et de rehausser leur prestige.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Schmal.

M. SCHMAL (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, il est de fait que le caractère même des tâches qui nous incombent va nous obliger à procéder à de nombreux changements. Ce matin même, nous avons appris que des problèmes de tout genre sont à résoudre. Dans cet ordre d'idées, je voudrais rappeler les paroles d'Archimède, le sage de Syracuse : « Donnez-moi un levier et je soulèverai le monde ! » Cela est également vrai pour nous. Il est nécessaire d'avoir une base solide pour assurer le bon fonctionnement des nouvelles administrations qui seront mises à notre disposition dans un proche avenir. Un organisme public, surtout à caractère international, a besoin de stabilité. Il ne peut ressembler à une roulotte de nomades que l'on déplace à volonté.

C'est pourquoi je désire attirer l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de choisir une capitale pour y installer les diverses assemblées européennes. En 1949, nous avons débuté avec courage à Strasbourg. Déjà l'on cite les noms d'autres villes qui voudraient, cela se conçoit, héberger une nouvelle assemblée. On peut se demander, Monsieur le Président, s'il serait sage de prêter, dès à présent, l'oreille à ces appels

enjôleurs. Pour ma part, je n'hésite pas à répondre par la négative. En effet, il ne s'agit pas seulement de découvrir un siège d'un accès facile et rapide. Cet élément présente un certain intérêt, mais à mes yeux ce n'est pas l'essentiel. Il est à espérer qu'au moment où il faudra choisir, on ne perdra pas de vue qu'il nous faut avant tout une ville où nous puissions travailler dans le calme et prendre nos décisions en toute sérénité. D'autre part, il faudra que cette ville ait acquis une réputation de centre européen. Ces motifs — auxquels il s'en ajoute un d'ordre psychologique — m'amènent à défendre la candidature de la ville de Strasbourg, où nous sommes déjà si souvent réunis, et qui est devenue pour beaucoup d'entre nous un deuxième foyer. Strasbourg est en somme le lieu historique — je ne citerai que ce seul fait — où depuis des siècles les cultures allemande et française se sont rencontrées et enrichies réciproquement.

Monsieur le Président, je n'éprouve pas le besoin de me livrer à des effusions lyriques, mais je m'en voudrais de ne pas vous lire un extrait d'une lettre adressée par M. le ministre von Brentano à notre collègue, le sénateur Radius. Voici ce qu'écrivit M. von Brentano :

« Je suis convaincu que l'amitié franco-allemande constitue l'un des piliers de l'intégration européenne. C'est pourquoi la décision de fixer à Strasbourg le siège du Conseil de l'Europe a été considérée en Allemagne comme un acte symbolique puisqu'il n'est guère une autre ville en Europe dont les liens spirituels avec nos deux nations soient si étroits. Les voix qui se sont élevées ces derniers temps pour réclamer la centralisation des diverses organisations européennes dans une autre ville que Strasbourg ne proviennent certainement pas du côté allemand.

La question de savoir si pareille centralisation des organisations européennes s'impose dans l'intérêt de la coordination de leurs travaux, mérite un examen sérieux. Elle soulève une série de problèmes dont on ne peut prévoir les conséquences à l'heure actuelle. Au point où nous en sommes, il paraît donc difficile de se prononcer définitivement. Mais je puis vous assurer qu'à cet égard le Gouvernement fédéral ne perdra jamais de vue la valeur symbolique de la ville de Strasbourg. »

Monsieur le Président, le ministre allemand s'est exprimé en termes clairs et son point de vue

*M. Schmal (continued)*

tion of the Assembly. It is for the municipality of Strasbourg to tell us whether they can guarantee that sufficient space will be available, and whether the necessary buildings can be constructed sufficiently quickly. It would appear from a letter written to the French Prime Minister by the Mayor of Strasbourg, M. Altorffer, on 25th July of this year, that they have the matter under active consideration. I hope that, in the coming discussions, the rights Strasbourg has acquired and its proved ability to adapt itself to current needs will not be forgotten. I myself would raise no objection to such a radical measure as that of conferring international status on Strasbourg were it found to be desirable. I believe this city, which acquired so great a name in years gone by, also has a great part to play in the future.

THE PRESIDENT. — I call M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Netherlands*) (Translation). — I would like to clear up one point, Mr. President. Our Committee has not mentioned the seat of the European organisations because this matter is dealt with fully in M. Mommer's Report which will be debated by the Council of Europe during their Session.

The difficulties existing between the two organisations can be solved. We should refrain, however, from taking any definite stand before M. Mommer's very lucid Report on the question has been studied. We did not include this matter in our Orders of the Day — and I think we were right — in order not to raise more difficulties and complicate the procedure. I suggest we discuss the question of the seat of the European organisations after the presentation of M. Mommer's Report during the next Session of the Council of Europe.

THE PRESIDENT. — I think it is right that the Assembly should be completely seized of and completely understand what it is discussing. Certain verbal amendments were indicated by the Rapporteur in his speech, and I asked for these to be sent up to me so that I might ascertain whether there was anything of substance in what he was proposing. I will read them to the Assembly, and at the same time give my opinion that there is no question of substance involved. The Assembly may want to make the amendments in the texts which are now suggested.

The proposed amendments to Document 62 are as follows :

On page 1 of the English text of the draft Recommendation, in the first line read "rationalizing" instead of "unifying".

In the third line, read "unify" instead of "rationalize".

In the French text, in the first line read *unifier* instead of *rationaliser*.

In the fifth line read "*rationalisation*" instead of "*unification*".

The next amendment is in paragraph (4) of the draft Recommendation in the English text only: in the sixth line read "survey" instead of "supervise".

On page 2, of the English text only, in the second paragraph read "should include the following" instead of "shall include the following".

I think the Assembly will agree that there is no question of substance in these amendments.

I call Lord Lansdowne.

LORD LANSDOWNE (*United Kingdom*). — I would like, first of all, to pay my tribute to M. van der Goes van Naters for the immense amount of careful work he has put into the preparation of this Report. I would like also to thank him for the manner in which he has met members of the British Delegation over what you, Mr. President, have explained to be nothing but matters of translation. I wish to put on record my gratitude to our Chairman and Rapporteur for that.

I think it is only fair to say to this Assembly that this Report was discussed in Paris at our last meeting only from 10.20 a.m. until 1 p.m. I consider that in the body of this Report there are many matters which require rather close scrutiny. I voted in favour of the draft Recommendation in common with other British colleagues. There were, however, certain matters in the body of the Report with which we were unable to agree because they were not of direct application to the way things are done in the United Kingdom.

I ought, in particular, to refer to paragraph 2 of the draft Recommendation. In the United

M. Schmal (suite)

mérite de retenir toute l'attention de l'Assemblée. Il appartient à l'administration municipale de nous dire si Strasbourg présente les garanties requises en ce qui concerne l'espace disponible et la possibilité de construire rapidement les immeubles nécessaires. Il ressort d'une lettre du maire Altorffer, adressée le 25 juillet dernier au président du Conseil français, que l'administration fait toute diligence à cet égard. J'espère qu'on tiendra compte, lors des prochaines délibérations, des droits acquis par Strasbourg et de la faculté d'adaptation dont cette ville a fait preuve. S'il apparaissait souhaitable de lui reconnaître un statut international particulier, je ne verrais même pas d'objection à une mesure aussi radicale. Je pense en effet que cette ville, qui a acquis au cours des siècles une grande renommée, est appelée à jouer encore un rôle considérable dans l'avenir.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Pays-Bas*). — Je voudrais donner une précision, Monsieur le Président. Notre Commission n'a pas fait allusion au siège des institutions parce que cette question est amplement développée dans le rapport établi par M. Mommer pour être discuté au cours de la session du Conseil de l'Europe.

Les difficultés qui existent déjà entre les deux organismes peuvent être résolues. Nous ne devons pas prendre position avant l'examen du rapport de M. Mommer qui traite de cette question d'une façon très lucide. Nous n'avons pas mentionné ce point à notre ordre du jour, et je crois que nous avons bien fait, afin de ne pas provoquer des difficultés et alourdir la procédure. Je vous propose de discuter du siège des institutions seulement à la suite de la présentation du rapport de notre collègue M. Mommer, au cours de la prochaine session du Conseil de l'Europe.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je pense qu'il conviendrait que l'Assemblée fût complètement saisie et informée de l'objet de la discussion. Le rapporteur a fait mention dans son exposé de certaines modifications rédactionnelles et j'avais demandé qu'elles me fussent transmises afin de me rendre compte si elles impliquaient un changement sur le fond. Je vais en donner lecture à l'Assemblée et j'en profiterai pour vous dire qu'à mon avis ces modifications n'impliquent aucun changement sur le fond. Il se peut que l'Assemblée désire approuver maintenant les amendements qu'il lui sont suggérés.

Les amendements au Document 62 sont les suivants :

A la première ligne de la page 1 du texte anglais du projet de recommandation, lire *rationalizing* au lieu de *unifying*.

A la troisième ligne, lire *unify* au lieu de *rationalize*.

A la première ligne du texte français, lire *unifier* au lieu de *rationaliser* ;

A la cinquième ligne, lire *rationalisation* au lieu de *unification*.

L'amendement suivant ne concerne que le paragraphe (4) du texte anglais du projet de recommandation :

à la sixième ligne, lire *survey* au lieu de *supervise*.

Au deuxième paragraphe de la page 2 (texte anglais), lire *should include the following* au lieu de *shall include the following*.

L'Assemblée estimera sans doute comme moi que ces amendements n'impliquent aucune modification de substance.

La parole est à Lord Lansdowne.

LORD LANSDOWNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais tout d'abord rendre hommage à M. van der Goes van Naters pour le soin minutieux avec lequel il a préparé son rapport. Je voudrais aussi le remercier pour la compréhension dont il a fait preuve envers la délégation britannique, au sujet de ce qui n'était en somme — comme vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président — qu'une simple question de traduction. Je voudrais également — et pour la même raison — exprimer toute ma gratitude envers notre président et rapporteur.

Je pense qu'il n'est que justice de rappeler à cette Assemblée que, lors de notre dernière réunion de Paris, la discussion de ce rapport n'a duré que de 10 h. 20 du matin à 1 h. de l'après-midi. Je pense que dans le corps de ce rapport bien des points demandent à être examinés d'assez près. Avec certains de mes collègues britanniques, j'ai voté en faveur du projet de recommandation. Il y a cependant, dans le corps de ce rapport, quelques points auxquels nous ne pouvons nous ranger, car ils ne sont pas exactement conformes à notre façon de procéder au Royaume-Uni.

Je me réfère notamment au paragraphe 2 du projet de recommandation. Il n'est pas d'usage

*Lord Lansdowne (continued)*

Kingdom it is not the practice — indeed, it is impossible — for Members of Parliament to dictate to the Government what action they should take. So far as we could see, there was that implication in the draft Recommendation, and so the British members of that Committee were obliged to suggest to our Chairman and Rapporteur that he should include the words “subject to the constitutional practice of each Member State.” Those words were included particularly to cover the peculiar difficulties which apply in the United Kingdom.

I would like to make it clear during the course of the few observations I have to address to this Assembly that the attitude of mind of the British members to, I think, all the Committees of this Assembly is that of co-operation. We come to these Committees certainly with no intention of ever obstructing the valuable work of European integration. Alas, it has proved necessary for us on a number of occasions to appear to be obstructive. I well remember on my first visit here being distressed by conversations that I had unofficially in which it was said that the introduction of the idea of the Grand Design was simply a British means of fogging the issue further and of making things more difficult. That, I know perfectly well, is utterly untrue. We are here just as much as any of you are to try to achieve as close a degree of European integration as is possible.

Certainly an earnest of the seriousness which we in the United Kingdom lend to the deliberations of the Assembly is to be found in the fact that only the Dutch Parliament and our own Parliament have had a debate on affairs relative to the Western European Union Assembly. As a peer, I was, of course, unable to take part in the debate in the British House of Commons, but I was present in the gallery and listened with keen interest to what was said.

When Mr. Younger quite properly drew attention to the very unsatisfactory situation of having had no reply to the Report of M. Fens, Mr. Harvey gave a very careful and very reasoned answer. Perhaps it would not be a waste of your time if I reminded you of two things, in particular, that he said.

I think it was said earlier that perhaps only the British Government take Western European

Union seriously. That is quite evidently not the case. Let us remember the words of President Eisenhower. He described W.E.U. as “the core of unity at the heart of N.A.T.O.”

In reply to Mr. Younger, Mr. Harvey used the following words:

“Perhaps the truest of the things to which he” — Mr. Younger, — “drew attention was the long process of rationalization.”

Perhaps it is impertinent for one who is such a newcomer to this Assembly to preach patience to those who have been here for such a long time, but in the corridors and outside I have sometimes heard people say — throwing up their hands in horror — that we are achieving nothing, that they are never coming to W.E.U. again, that it is all a waste of time. That is dangerous talk, and, into the bargain, it is foolish talk. I do not believe it to be true that we are achieving nothing, and it is very dangerous if members of this Assembly go round saying they believe the whole thing is nothing but a waste of time. We have to remember that the process of rationalization is necessarily a gradual process, a process which we all of us have to put up with.

The Chairman of the Committee, M. van der Goes van Naters, has devoted an enormous amount of work to the presentation of this Report today, but it so happens, as M. Struye has said, that a very large part of the substance of the Report has been overcome by events. Events have gone ahead of the mandate which was given to M. van der Goes van Naters, and, in the result, certain portions of his Report are no longer applicable.

May I say this before concluding my speech? Although I am a junior member of the Government, I am here only as a private Parliamentarian. I believe it would be folly to go out of this Chamber saying it is all a waste of time. I believe that the courageous attitude of mind is one which says: indeed, things are not perfect here, perhaps we do flood the Ministers with too many reports, some of them too ill-defined, perhaps we do create too many documents, perhaps we do make too long speeches, but there is valuable work which can be done in this place. Do not let us throw away something which exists and is a political fact, which represents, as

*Lord Lansdowne (suite)*

au Royaume-Uni que les membres du Parlement dictent au Gouvernement les décisions à prendre ; en fait, la chose est impossible. Autant que nous avons pu en juger, c'est ce qu'impliquait le projet de recommandation et c'est pourquoi les membres britanniques de cette commission ont dû suggérer au président et rapporteur d'inclure les mots « sous réserve des dispositions constitutionnelles de chaque Etat membre ». Ces mots ont été insérés essentiellement pour faire face aux conditions un peu spéciales qui sont celles du Royaume-Uni.

Je voudrais bien préciser, dans les quelques remarques qui vont suivre, que les Représentants britanniques ont le désir de coopérer, je crois, avec toutes les commissions de l'Assemblée. Nous ne venons certes pas dans ces commissions avec l'intention d'entraver jamais l'œuvre de l'intégration européenne, si précieuse. A plusieurs reprises nous avons dû, hélas ! donner l'impression que nous faisons obstruction. Je me souviens parfaitement que la première fois que je suis venu ici, j'ai été affligé de certaines conversations officieuses que j'ai eues et où j'ai entendu dire que l'idée du Grand Dessein avait été présentée par les Britanniques à seule fin de jeter le trouble dans les esprits, et de compliquer encore les choses. C'est absolument faux, je le sais parfaitement. Nous sommes ici pour essayer comme vous tous, et tout autant, de parvenir à une intégration européenne aussi complète que possible.

Le fait que seuls le parlement néerlandais et le nôtre aient ouvert un débat relatif aux activités de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale ne témoigne-t-il pas du sérieux que le Royaume-Uni attache à ces délibérations ? Membre de la Chambre des Lords, je n'ai pu naturellement participer aux débats des Communes, mais j'étais présent et j'ai écouté avec le plus vif intérêt ce qui s'est dit.

Lorsque M. Younger a fort justement souligné combien le fait de n'avoir reçu aucune réponse au rapport de M. Fens avait rendu la situation difficile, M. Harvey lui a répondu d'une façon très prudente et très réfléchie. Peut-être n'est-il pas inutile de vous rappeler en particulier deux points de son intervention.

On a déjà dit, je crois, que le gouvernement britannique était peut-être le seul à prendre

l'Union de l'Europe Occidentale au sérieux. Il n'en est assurément pas ainsi. Souvenons-nous des paroles du président Eisenhower, disant de l'U.E.O. qu'elle était « le noyau, source d'unité au cœur de l'O.T.A.N. »

Répondant à M. Younger, M. Harvey a dit en propres termes :

« Ce qu'il y a de plus pertinent dans les propos de M. Younger, c'est que le processus de rationalisation sera long ».

Il sied sans doute mal à un nouveau venu à l'Assemblée de prêcher la patience à ceux qui sont ici depuis si longtemps, mais que ce soit dans les couloirs de l'Assemblée ou à l'extérieur, il m'est parfois arrivé d'entendre certaines personnes dire — en levant les bras au ciel, horrifiés — que nous n'obtenons aucun résultat, qu'elles ne reviendront plus à l'U.E.O. et que tout cela n'est que du temps perdu. Ces paroles ne sont pas seulement dangereuses, elles sont, par-dessus le marché, absurdes. Je ne crois pas qu'il soit vrai que nous n'obtenions aucun résultat et il est bien dangereux que les membres de cette Assemblée proclament partout qu'ils considèrent que tout cela n'est que du temps perdu. N'oublions pas qu'un processus de rationalisation est nécessairement graduel et qu'il faut nous y résigner.

Le président de la Commission, M. van der Goes van Naters, a fourni un travail considérable pour nous présenter son rapport aujourd'hui, mais il se trouve — comme M. Struye l'a dit — que pour le fond ce rapport est en grande partie dépassé par les événements. Les événements ont devancé le mandat qui était confié à M. van der Goes van Naters et il s'ensuit que certaines parties de son rapport sont périmées.

Puis-je encore ajouter un mot avant de conclure ? Bien que je fasse partie du gouvernement, je ne suis ici qu'à titre privé, comme parlementaire. J'estime qu'il serait insensé de sortir de cette Assemblée en proclamant que tout ceci n'est que temps perdu. J'estime que le courage consisterait à dire : évidemment, les choses ne sont pas parfaites ici, peut-être est-il vrai que les Ministres sont submergés par les rapports trop nombreux que nous leur envoyons et dont certains manquent de précision, peut-être est-il vrai que nous fabriquons trop de documents, peut-être est-il vrai que nos discours sont trop longs, mais d'excellent travail peut y être accompli. Ne rejetons pas quelque chose qui existe, qui est un fait politique, et qui constitue comme M. Eisenhower l'a

*Lord Lansdowne (continued)*

Mr. Eisenhower put it, "the core of unity at the heart of N.A.T.O."

THE PRESIDENT. — I call Mr. Wilkins.

Mr. WILKINS (*United Kingdom*). — May I request you, Mr. President, to ask speakers to give the reference number of the pages and paragraphs they are quoting from these documents? It would help us to examine the points they are raising.

THE PRESIDENT. — I have no doubt Representatives will have heard what you have said, Mr. Wilkins, and be helpful in the matter.

I call M. Santero.

M. SANTERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, permit me to make a few remarks on the Report presented by our Chairman and Rapporteur, M. van der Goes van Naters, on behalf of the Committee of which I have the honour to be a member, remarks that I would have made in committee, had I not been absent.

I too have read the letter written by the Chairman of the General Affairs Committee to the President of the Consultative Assembly, and believe he was perfectly right in requesting that W.E.U. and — which is of special interest to us who are Members of Parliament — this Assembly should be worthily represented in all the discussions about the reorganisation of the present European institutions. I should add however, Mr. President, that after studying Document 62 and the letter from the Chairman of our Committee, I am wondering whether any good purpose is served by continuing the discussion of this matter here, when in a few days' time it will be dealt with in the Consultative Assembly, that is, in the Assembly representing the fifteen countries. Since this question interests both the seven countries represented here and the other eight countries which are represented only in the Consultative Assembly, in my humble opinion it would be better to continue the discussion in the Consultative Assembly of the Council of Europe, where all fifteen countries are represented.

Everyone admits — and our Rapporteur has emphasised this both in his speech this morning

and in his written report — that the reason for the rationalization of the Assemblies is not so much to economise time and money, as to put an end to the confusion caused in the public mind by the multiplicity of European organisations. It seems to me obvious that two different assemblies, discussing the same problem within a few days of each other, might unfortunately arrive at different conclusions, and this could not but increase the confusion in the public mind which we are so anxious to prevent. The fact that the members of this Assembly also represent their seven countries in the Consultative Assembly has recently prevented an unpleasant clash between a Committee of this Assembly and a Committee of the Consultative Assembly. This is very good news for two reasons — first, because of the mere fact that an unhappy conflict has been avoided, and secondly for the confirmation this provided of the necessity for insisting that the Assembly of the new Community of Six should consist, to the greatest possible extent, of the representatives of those six countries in the Consultative Assembly.

However, I would also like to point out that, notwithstanding the identity of membership between our Assembly and the representatives of the Seven in the Consultative Assembly, it could happen that a measure, discussed in this Assembly and passed by a small majority, might be rejected in the other Assembly, which might even adopt a contrary measure. What happened this morning after M. Schmal's intervention shows the possible disadvantages of discussing the same question twice within a few days in the same Assembly. On the other hand, we cannot get around this difficulty by removing this subject from the Consultative Assembly's agenda. This would give rise to two objections. The first and very serious objection is that the representatives of eight countries would then be debarred from dealing with an extremely important question, and the second, that, since our Agenda covers only the unification of the Assemblies and problems concerning their functioning, we could not deal with the problem in its wider aspects as covered by the Agenda of the Consultative Assembly, which includes also the reorganisation of the ministerial bodies, of the executives, of the secretariats and of the Assemblies.

*Lord Lansdowne (suite)*

dit, « le noyau, source d'unité au cœur de l'O.T.A.N. »

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Wilkins.

M. WILKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, puis-je vous demander de prier les orateurs de bien vouloir indiquer les numéros des pages et paragraphes des documents qu'ils citent ? Cela faciliterait l'examen des questions en discussion.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je suis certain que les Représentants auront entendu la requête de M. Wilkins et qu'ils feront tout leur possible pour y accéder.

La parole est à M. Santero.

M. SANTERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, mes chers collègues, vous me permettrez de faire quelques remarques sur le rapport présenté par notre éminent président et rapporteur M. van der Goes van Naters, au nom de la Commission dont j'ai l'honneur de faire partie, remarques que j'aurais présentées aux séances de la Commission si je n'avais pas été absent.

J'ai examiné aussi la lettre que le président de notre commission des Affaires Générales a adressée au président de l'Assemblée Consultative et je crois très légitime sa requête visant à ce que l'Union de l'Europe Occidentale et — ce qui nous intéresse davantage, nous, parlementaires — notre Assemblée soient dignement représentées dans toute discussion sur la réorganisation des institutions européennes actuelles. Je dois cependant ajouter, Monsieur le Président, qu'après avoir examiné le Document 62 et la lettre du président de notre Commission, je me suis demandé si vraiment il est opportun de continuer à traiter ici cette question puisque dans quelques jours elle viendra en discussion à l'Assemblée Consultative, l'assemblée des quinze pays. A mon humble avis, puisque la question intéresse aussi bien les sept pays qui sont représentés ici que les huit autres qui ne sont représentés qu'à l'Assemblée Consultative, il me semble plus opportun d'en poursuivre la discussion à l'Assemblée Consultative où tous les quinze pays sont représentés.

Tout le monde se plaît à reconnaître — et notre président-rapporteur l'a souligné aussi bien

dans son rapport écrit que dans son exposé de ce matin — que la rationalisation des assemblées ne découle pas tant de la nécessité d'économiser du temps et de l'argent, que de la nécessité d'éviter avant tout une certaine confusion dans l'opinion publique qui a peine à s'orienter dans la multiplicité des organisations européennes. Or il me paraît évident que les deux débats sur la même question se déroulant à quelques jours de distance, dans deux assemblées différentes, peuvent fort bien aboutir — cela n'est pas souhaitable, mais possible — à des décisions divergentes. Cela risquerait d'augmenter dans l'opinion publique cette confusion que justement nous voudrions éviter. L'identité physique des personnes composant cette Assemblée et représentant nos sept pays à l'Assemblée Consultative a évité ces jours-ci une contradiction qui eût été fâcheuse entre une commission de cette Assemblée et une commission de l'Assemblée Consultative. Il faut nous en réjouir pour deux raisons: d'abord, pour avoir évité un conflit déplaisant, et ensuite parce que nous y trouvons une nouvelle preuve de la nécessité d'insister afin que l'Assemblée de la nouvelle communauté à Six soit, dans la mesure du possible, composée des Représentants de ces six pays à l'Assemblée Consultative.

Je voudrais cependant attirer votre attention sur le fait qu'il pourrait arriver malgré tout, qu'en dépit de cette identité, une mesure adoptée dans notre Assemblée à faible majorité ne le soit pas dans l'Assemblée Consultative ou que cette dernière adopte des mesures contraires. L'incident qui s'est produit ce matin après le discours de M. Schmal nous montre qu'il n'est peut-être pas souhaitable de discuter la même question à quelques jours de distance dans une même assemblée. D'autre part, on ne peut pas penser que pour supprimer cet inconvénient, on puisse rayer cette question de l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée Consultative, car on se heurterait alors à deux obstacles: le premier, c'est que les représentants de huit pays ne pourraient pas s'occuper d'une question très importante, et le second c'est que notre ordre du jour ne portant que sur l'étude de l'unification des assemblées et de leur fonctionnement, nous ne pourrions pas traiter le problème plus vaste qui est à l'ordre du jour de l'Assemblée Consultative, à savoir la réorganisation des organes ministériels, des exécutifs, des secrétariats et des assemblées.

*M. Santero (continued)*

We must also bear in mind today that people are acutely conscious of these very important problems, and that we must therefore do our best to strike while the iron is hot, so as to prevent any legislation being passed by Governments in the next few months which would obstruct or render more difficult the future merging of ministerial organs, executives, Assemblies and secretariats.

In his letter, and again in his speech this morning, the Chairman of our Committee stated that the fact that the British Grand Design and the Italian Plan were submitted to the Council of W.E.U., indicates that our Assembly would be the most suitable one to discuss the matter.

With all respect to our Chairman and Rapporteur, I must say I am not convinced by this argument, because it is quite possible that the British Grand Design was submitted to the Council of W.E.U. purely by accident, and, so far as the Italian Plan is concerned, it obviously had to be submitted to the same body as had already received a project with the same aim. Further, the Council of Ministers of W.E.U. has undertaken to communicate its conclusions on this matter in the near future to the Committee of Ministers of the Council of Europe, and I think I am not far wrong in predicting that the Committee of Ministers of the Council of Europe will end by dealing definitively with this problem, as they are a much larger body and for that reason more suited to the task.

All this brings me to two conclusions. The first is the necessity for the Bureaux of the two Assemblies to co-ordinate their Agendas in good time as to avoid a repetition of such difficulties.

The second conclusion stems from the same reasoning — and this part of my speech should not be interpreted as an underestimation of the tasks of W.E.U. — quite the contrary; I could just as well make the same remarks during the discussion which will take place in a few days' time, at the Consultative Assembly, but I have deliberately chosen to make them here and now. My second conclusion, then, is that we ought not to feel in any way belittled if we agree, or better still suggest, that problems which concern all fifteen countries should be discussed in the

Assembly where all these fifteen countries are directly represented.

Referring again to the British Grand Design, the merit of this plan, which is indeed revolutionary, lies in having drawn the attention of the European world to the question of the rationalization of the Assemblies. It also has the added advantage that the British, with their customary common sense, have related it to the two most pressing requirements of the day. The first is not to change the strictly European character of the existing Assemblies by the inclusion of representatives of the United States and Canada, and the second is to respect the existing differences between the Assembly of the Communities of the Six and the other Assemblies.

The merit of the Italian Plan lies in the fact that it maintains the legal links already in existence between the Assemblies and the ministerial bodies, and, at the same time, upholds the powers of the Assemblies, because, in our opinion, the closer the links that bind an assembly to the ministerial organs it controls, the greater its authority and power.

The Italian Plan also puts forward a constructive idea — if open to criticism — which is that a general Conference of the Representatives to all the Assemblies should be held, during which the general lines of European policy could be fully debated and drawn up.

Our Assembly, like the Consultative Assembly, has set up a Committee to consider not only the two plans I have mentioned, but also the other proposals concerning the same problem. These two Committees have come to the conclusion that, for the time being, it is not possible to put into practice either the British or the Italian plan, and have confined themselves to making suggestions regarding the co-ordination, reorganisation and simplification of the existing European organisations and other proposals designed to make their work more effective.

The draft Recommendation submitted by our Committee to the Assembly requests the Council of Ministers, when determining the competence and powers of an Assembly, to bear in mind the following four proposals, which in my opinion are completely justified and would certainly tend to increase the effectiveness of the work of a European Assembly.



*M. Santero (suite)*

En outre, il faut considérer le fait que ces importants problèmes sont ressentis aujourd'hui d'une façon très aiguë et qu'il faut essayer de battre le fer pendant qu'il est chaud, pour éviter que les mesures qui seront prises par les gouvernements dans les prochains mois soient telles qu'elles empêchent ou rendent plus difficile dans l'avenir la fusion entre les organes ministériels, les exécutifs, les assemblées et les secrétariats.

Le président de la Commission affirme dans sa lettre — et il l'a répété encore dans son exposé de ce matin — que, puisque le Grand Desein britannique aussi bien que le projet italien ont été présentés au Conseil de l'U.E.O., notre Assemblée est la plus apte à traiter de ce problème.

Avec tout le respect et toute l'estime que j'ai pour notre président-rapporteur, je dois dire que je ne suis nullement convaincu par cette argumentation ; car la présentation du Grand Desein britannique au Conseil des Ministres de l'U.E.O. a pu être tout à fait fortuite et en ce qui concerne la présentation du projet italien, il est évident qu'il ne pouvait être présenté que là où on en avait déjà présenté un autre tendant au même but. Le Conseil des Ministres de l'U.E.O. s'est d'ailleurs engagé à communiquer sous peu au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ses conclusions sur cette question. Je crois être dans le vrai en estimant que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe finira par s'occuper définitivement du problème, en tant qu'instance ministérielle plus vaste et, par là, plus indiquée pour traiter cette question.

Je voudrais tirer deux conclusions de ce que je viens de dire : la première conclusion, c'est qu'il est indispensable que les Bureaux des deux Assemblées coordonnent en temps utile les ordres du jour de nos sessions pour éviter des inconvénients de ce genre.

La seconde conclusion découle de ce raisonnement : cette partie de mon intervention ne doit pas faire croire que je sous-estime les tâches de l'U.E.O., bien au contraire ; j'aurais pu faire les mêmes observations au cours de la discussion qui aura lieu dans quelques jours à l'Assemblée Consultative. C'est de propos délibéré que j'ai voulu les faire ici. La deuxième conclusion est donc que nous ne devons nullement nous sentir diminués si nous acceptons, ou plutôt si nous proposons de traiter un problème qui intéresse

les quinze pays dans l'Assemblée où ces quinze pays sont directement représentés.

En traitant plus précisément de ce problème, je rappellerai que le mérite du Grand Desein britannique, projet vraiment révolutionnaire, a été d'attirer l'attention du monde européen sur la question de la rationalisation des assemblées ; et, en second lieu, il a eu aussi le mérite tout aussi considérable de s'adapter, avec ce sens pratique qui caractérise les Britanniques, aux exigences les plus impérieuses, et qui sont deux : ne pas modifier le caractère strictement européen des assemblées existantes par l'introduction de représentants des Etats-Unis et du Canada et respecter la différenciation établie entre l'Assemblée des Communautés à Six et les autres assemblées.

Le mérite du projet italien a été de défendre les liens juridiques déjà existants entre les assemblées et les organes ministériels en même temps qu'il défendait les pouvoirs des assemblées ; car, à notre avis, une assemblée a d'autant plus d'autorité et de pouvoir que sont plus intimes les liens organiques qui l'unissent aux organes ministériels qu'elle doit contrôler.

Le projet italien comporte en outre une partie constructive, même si elle est plus discutable, proposant une conférence générale des parlementaires de toutes les assemblées, dans laquelle auraient lieu les grands débats sur l'orientation générale de la politique européenne.

Notre Assemblée et l'Assemblée Consultative ont nommé chacune une commission pour étudier ces questions, et non seulement les deux projets mais aussi toute autre proposition sur le même problème. Les deux commissions ont abouti à la conclusion que, pour le moment, il n'est pratiquement pas possible d'appliquer la proposition britannique ni la proposition italienne et elles se sont bornées à faire des propositions tendant à adapter, à coordonner et à simplifier les organisations européennes existantes et à rendre leurs travaux plus efficaces.

Le projet de recommandation présenté par notre Commission à l'Assemblée recommande au Conseil des Ministres de tenir compte, pour fixer les compétences et les pouvoirs d'une assemblée, de quatre propositions qui, à mon avis, sont parfaitement légitimes et susceptibles d'augmenter l'efficacité des travaux d'une assemblée européenne.

*M. Santero (continued)*

The first is that the Assembly should have constitutional links with a Council of Prime Ministers under whose direction various Ministers would meet in turn, according to the subjects to be discussed. This is badly required today.

The second and third proposals recommend a reduction in the number of texts submitted to the Assembly but their more detailed preparation with the assistance of a highly qualified Research Department, and procedure for ensuring that the national Parliaments consider and vote on the Recommendations. These provisions should be put into effect even by the present European Assemblies.

The fourth proposal, too, concerning the financial autonomy of the Assembly, is more than justified. It would be a proof of increased confidence shown by the Governments in our Assembly's sense of responsibility, which could not but confirm and increase the authority of the Assembly itself.

The same reasons which lead me to approve the three last proposals in the Recommendation also lead me to approve the Draft Order, which places the implementation of these three proposals in the hands of the General Affairs Committee.

It is my intention, Mr. President, to vote for the Recommendation without any amendment, but I would like to ask our Chairman and Rapporteur if, at the end of his Report on page 6 where it says

"when . . . . . the question of the unification of Assemblies becomes a real issue . . . . . this question were considered jointly by the Bureau of the Assembly and the most senior officials who are advising their Foreign Ministers"

he would substitute for the words

"by the Bureau of the Assembly"

the words

" by the Bureaux of the Assemblies".

that is, by the Bureaux of the different Assemblies, so as to emphasise once again the advisability of considering a problem of such magnitude in a Committee large enough to represent

all the interested parties. Thank you, Mr. President.

THE PRESIDENT. — I must put to the Assembly the problem of the time-table. I have some four or five names still on my list of speakers for this Debate, which will add up to close to an hour. That would mean it would be virtually impossible to take the second Order of the Day, the state of European security, unless we had an afternoon Sitting, which I imagine would be inconvenient now to the Assembly, or postponed it until Monday morning. I therefore appeal to speakers, to enable us to get through our programme without a major change of that kind, to limit their remarks as much as they can whilst still making their speeches valuable and interesting.

I call M. Mommer.

M. MOMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I will try to bear your request in mind and be as brief as I can. Proposals such as that of the United Kingdom for the creation of a single European Assembly, or that of the Italian Government for every state to send the same parliamentary delegation to all the European Assemblies, are matters of interest to all the existing European Assemblies. It is now the right and the duty of every Assembly to consider these proposals, and in this at least there is no question of a duplication of work.

In the past months it has been demonstrated that it is sometimes very useful if more than one Assembly deals with the same problem. Before the conclusion of the negotiations on the new Euratom and Common Market Treaties, we were threatened with the possibility of having four instead of three European Assemblies. At that moment our three existing Assemblies joined forces and worked towards the same end. I believe this made it possible, if not to set up a single Assembly, which we do not consider feasible, at least to prevent the creation of a fourth.

In some cases it seems to me both useful and necessary for different Assemblies to examine the same problem to see whether they can arrive at a common view. I would not, therefore, quarrel about which Assembly has the special

*M. Santero (suite)*

La première, c'est que l'Assemblée ait des liens statutaires avec un Conseil des premiers ministres sous la direction duquel doivent se réunir tour à tour les différents ministres compétents pour la matière à traiter. Cette proposition répond à une nécessité impérieuse.

Ce qui est prévu dans les deuxième et troisième propositions — à savoir la limitation du nombre et la préparation plus détaillée des recommandations — grâce à l'aide d'un personnel hautement qualifié — et une procédure qui garantisse que les parlements nationaux examinent et votent ces recommandations — devrait être réalisé même dans les assemblées européennes actuelles.

De même la quatrième proposition concernant l'autonomie budgétaire de l'Assemblée est tout à fait légitime ; ce serait de la part des gouvernements une preuve de leur confiance dans le sens des responsabilités de notre Assemblée et cela ne pourrait qu'augmenter l'autorité de l'Assemblée elle-même.

Pour les mêmes raisons qui me font approuver les trois dernières propositions de la recommandation, j'approuve aussi le projet de directive car il ne s'agit que de confier la réalisation de ces trois propositions à la commission des Affaires Générales.

Monsieur le Président, puisque j'ai l'intention d'approuver le texte de la recommandation sans modification, je voudrais demander au président et rapporteur de la Commission de bien vouloir remplacer dans les conclusions de son rapport, à la page 6, où il est dit :

« lorsque la question de l'unification des Assemblées se posera de façon actuelle... elle devrait être examinée conjointement par le Bureau de l'Assemblée et les hauts fonctionnaires conseillers des ministres des Affaires étrangères »

les mots :

« par le Bureau de l'Assemblée »

par les mots :

« par les Bureaux des Assemblées »,

c'est-à-dire par les Bureaux des différentes assemblées; dans le souci, toujours, de souligner la nécessité de traiter un problème aussi important au sein d'une commission qui représente tous les

intéressés. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je voudrais que nous réglions maintenant la question d'horaire. D'après ma liste, quatre ou cinq orateurs doivent encore intervenir dans ce débat, ce qui va le prolonger d'une heure environ. Il nous serait donc pratiquement impossible de passer à l'ordre du jour suivant, à savoir l'état de la sécurité européenne, à moins que nous ne décidions de siéger cet après-midi — ce qui maintenant générerait sans doute l'Assemblée — ou que nous remettions l'examen de cette question à lundi matin. Je fais donc appel aux orateurs pour qu'ils nous aident à remplir notre programme sans qu'il nous soit besoin de trop le bouleverser, et qu'ils limitent autant que possible leurs interventions sans pour autant en diminuer l'intérêt et la valeur.

La parole est à M. Mommer.

M. MOMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'essaierai d'être bref, comme vous l'avez demandé. La proposition anglaise tendant à créer une assemblée européenne unique et celle du gouvernement italien, qui suggère que les pays envoient le même groupe de parlementaires à toutes les assemblées européennes, intéressent l'ensemble de celles-ci. Or, si chacune d'elles procédait à l'étude de ces propositions, il ne saurait être question, sur ce point du moins, de double emploi, car chaque assemblée a le droit et le devoir de s'en occuper.

L'expérience des mois passés a montré qu'il est parfois fort utile que l'étude d'une question soit entreprise par plusieurs assemblées à la fois. C'est ainsi qu'avant l'aboutissement des négociations sur les nouveaux traités de l'Euratom et du marché commun, nous étions menacés de voir porter de trois à quatre le nombre des assemblées européennes. Nos trois assemblées se sont alors mises d'accord pour suivre une seule ligne de conduite... Je crois que c'est le fait d'avoir réuni nos efforts qui a permis, non pas de créer une assemblée unique, chose irréalisable à notre avis, mais au moins d'éviter la constitution d'une quatrième assemblée.

J'estime qu'il est utile et même nécessaire que certaines questions soient d'abord examinées par chacune de nos assemblées et que nous essayions ensuite d'adopter la même attitude. Pourquoi se quereller sur la question de savoir à laquelle des

*M. Mommer (continued)*

right to study and comment on the Grand Design. It concerns us all. It is true that some difficulties have arisen between our Assembly and the Consultative Assembly of the Council of Europe. M. Santero has referred to them. I think the Political Committee of the Consultative Assembly was quite right to look for another way of solving the difficulties than by means of a discussion here. A discussion between the Bureaux will certainly make it possible to eliminate some of the obstacles and to arrive at a satisfactory solution.

Now a few words on the Recommendation before us. I believe we must start from the assumption that the British plan may have rendered us a great service in making us review the existing arrangements and consider their possible simplification. It has started us on the road to rationalization and simplification. But I believe there is general agreement that a single European Assembly, as envisaged in the Grand Design, is not really feasible at the moment, and that we must be satisfied with the existence side by side of three European Assemblies, which cannot be further reduced. The only practical problem is how the work of these three Assemblies can be co-ordinated, how duplication can be avoided and co-operation achieved.

If this is correct, the Recommendation of the General Affairs Committee seems to me to suffer from a certain weakness, because it still assumes that a new Assembly will be set up to which certain principles which have been expressed here would be applicable. It is right to lay down principles if, in the near future, decisions have to be taken for which these principles may act as a guide. But if no such decisions are likely, in my view it is more useful to remain in the realm of facts and to say that certain alterations are necessary in the three existing Assemblies, and, in particular, since that concerns us, especially in the Assembly of W.E.U. It might therefore perhaps be useful to consider how the principles contained in the four paragraphs of the Recommendation can be applied to our Assembly and to W.E.U. in general, and what suggestions we can make, if we wish to do so, to the other Assemblies — for every Assembly has the right to do that.

It is mainly a question of making proposals for our Assembly and for W.E.U. I believe everything we say in point 1 is right, and I support the principles set out in it. But if they remain mere principles, they will get us nowhere. We must say quite explicitly that we wish to change this or that in the Rules of our Assembly. In that way alone shall we achieve results. The danger of drawing up principles is always that the Council of Ministers or some other body may accept them, without doing anything towards putting them into effect. Concrete proposals alone can lead to concrete decisions.

Point 2 of the Recommendation deals with the work which is at present being undertaken by the Working Party for Liaison with National Parliaments. We are grateful for the interest our President has shown in the work of this Group, which is considering how the activities and decisions of our Assembly can be presented to our national Parliaments, and how best we can support and get them implemented there. At the suggestion of the President, our Secretariat has undertaken an examination of the position and potentialities in the national Parliaments of the seven Member States. When this work is completed, at the request of our President the Working Party will appoint a Rapporteur to examine the problem further, find out the views of the General Affairs Committee and, on the basis of its proposals, submit a report to the Bureau. Then we shall be able to see what practical improvements can be introduced to achieve our common aim of persuading our national Parliaments and national Governments to implement, so far as possible, the Recommendations we make here.

May I express my personal conviction, based on a study of this problem, that it is possible neither in the United Kingdom nor in any other country to enforce by legal procedure the consideration and implementation of our Recommendations. It can only be done by our Representatives in their national Parliaments through hard work, tenacity and repeated interventions. No hard-and-fast rules can be laid down for

*M. Mommer (suite)*

assemblées revient le droit d'étudier le Grand Dessein et de déposer des conclusions ? Ce plan ne nous concerne-t-il pas tous au même degré ? Il est vrai que certaines difficultés ont surgi entre notre Assemblée et l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. M. Santero a formulé quelques observations à ce sujet. Il était bon, je crois, que la Commission politique de l'Assemblée Consultative se soit engagée, pour aboutir au règlement de ces difficultés, dans une autre voie que celle de la discussion au sein de notre Assemblée. La discussion entre les Bureaux permettra certainement de mettre fin au malentendu et d'arriver à une solution satisfaisante.

Je voudrais dire quelques mots au sujet du texte de la recommandation qui nous est soumise. Il faut constater que le plan britannique nous a rendu un grand service en nous obligeant à réfléchir aux institutions existantes et aux simplifications qui peuvent y être apportées. C'est lui qui a donné la première impulsion aux travaux de rationalisation et d'unification. Mais il me semble que nous sommes unanimes à dire qu'on ne peut envisager, pour le moment, la création de l'assemblée unique, prévue par le Grand Dessein, et que nous devons nous résigner à la coexistence de trois assemblées européennes dont le nombre ne peut être réduit davantage. Le seul problème pratique consiste à rechercher les conditions permettant aux trois assemblées de vivre côte à côte et de coopérer sans se gêner et sans se chevaucher.

Mais s'il en est ainsi, la recommandation de la commission des Affaires Générales est entachée d'une certaine faiblesse. En effet, elle suppose qu'il y aura une nouvelle assemblée à laquelle s'appliqueraient certains principes formulés ici. Certes, il est bon de fixer des principes destinés à servir de directive à celui qui doit prendre des décisions. Mais s'il n'y a pas de décisions à prendre, il vaut mieux, à mon avis, être pratique et dire qu'il y a lieu d'apporter telle ou telle modification aux trois assemblées existantes et, puisqu'elle nous intéresse spécialement, à celle de l'U.E.O. Je voudrais faire observer — ceci s'applique aux quatre points de la recommandation — qu'il serait peut-être utile de se demander comment on pourrait appliquer à notre Assemblée et à notre institution de l'U.E.O. les principes énoncés dans la recommandation. Le cas échéant, il conviendrait aussi d'examiner les suggestions que nous pourrions soumettre aux

autres assemblées, car c'est un droit qui appartient à toute assemblée.

Il importe avant tout de faire des propositions qui intéressent notre Assemblée et l'U.E.O. Je crois que tout ce qui est dit au point 1 est exact et j'approuve les principes qui y sont énoncés. Mais ils doivent forcément rester sans effet, si nous ne précisons pas les réformes qu'il y aurait lieu d'apporter au Règlement de l'Assemblée. C'est la seule façon d'aboutir à un résultat pratique. En effet, les déclarations de principe présentent toujours cet inconvénient que l'on risque de voir le Conseil des Ministres ou même un autre organe s'y rallier, sans faire quoi que ce soit pour les traduire dans la réalité des faits. On n'obtient des décisions pratiques qu'à condition de faire des propositions pratiques.

Le point 2 de la recommandation touche à l'étude entreprise par le groupe de travail que notre Assemblée a créé pour assurer la liaison avec les parlements nationaux. Notre Président s'est personnellement intéressé à ces travaux et nous lui en savons gré. Le Groupe de Travail se préoccupe notamment de savoir comment nos travaux et les décisions prises ici peuvent être portés à la connaissance de nos parlements nationaux et quels sont les moyens à mettre en œuvre pour y défendre nos vues et les voir mettre en pratique. Donnant suite à une suggestion du Président, notre Secrétariat a entrepris l'examen de la situation et des possibilités existant à cet égard, au sein des parlements des sept pays membres. Dès que cette étude sera terminée, le Groupe de Travail nommera un rapporteur, conformément au vœu exprimé par M. le Président. La mission du rapporteur consistera à poursuivre l'étude de la question, à prendre contact avec la commission des Affaires Générales, à lui soumettre nos propositions et à faire rapport au Bureau. Cela nous permettrait de nous rendre compte des améliorations pratiques à apporter, afin d'obtenir que nos parlements nationaux et nos gouvernements consentent à mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations que nous votons ici.

Permettez-moi d'exprimer la conviction, acquise pendant l'étude que j'ai faite de ce problème, qu'il n'est possible ni en Grande-Bretagne, ni ailleurs, d'obliger le gouvernement par des procédures juridiques à étudier nos recommandations et à y donner suite. Pour y parvenir, il faudra que les membres de notre Assemblée fassent preuve de ténacité et que, sans ménager leurs efforts, ils interviennent sans cesse dans

*M. Mommer (continued)*

the seven Parliaments. It is a very delicate and many-sided task which requires much political acumen and perseverance. That, at any rate, is my view.

We intend to examine this problem further, and for that very reason I believe point 2 of the Recommendation is somewhat premature. It should be held over until we have done more work on it and are able to make practical suggestions for dealing with the problem.

Let me turn to points 3 and 4. The proposals made there, although expressed in general terms, are more precise. They refer broadly to any single European Assembly. It would be better if they were expressed in less general terms and if they referred particularly to our own Assembly, to our own organisation. Then perhaps, in a second paragraph they might go on to make proposals regarding other existing Assemblies possessing real powers.

To sum up, Mr. President, I want to say that the Recommendation contains important new proposals, which in no way duplicate those of the Consultative Assembly, which I, in my capacity as Rapporteur, shall be putting forward next week. I have already said that, even if the work were in part duplicated, it would be fully justified in this case. But I believe these important new proposals should be put into still more concrete terms, so that we can vigorously urge their support both in the Council of Ministers of Western European Union and in our own national Parliaments where we may hope for substantial backing. We should ask our Rapporteur whether all the paragraphs of the Recommendation could not be referred back to the Committee for a second reading, so that after further study we can give them a more precise shape. I am not putting this in the form of a motion; I am merely throwing out a suggestion. I will leave it to the Chairman and Rapporteur to make his own decision.

I would now like to say a few words on the proposed seat of our organisation. I am very

grateful to our Rapporteur for pointing out that we shall be discussing this question at length next week. We do not know what the Governments' decision will be, but this is a question which W.E.U. must, in any case, consider. We are at present meeting in Strasbourg. Our Secretariat has come here from Paris where it normally resides. Some representatives of the Council have come to Strasbourg from London. W.E.U. is thus a classic example of a fissiparous organisation. The European Coal and Steel Community is a little better. Its Assembly meets here, but its Committees at least meet at the seat of the Executive. Western European Union has the advantage of having three different seats. This situation, Mr. President, will in any case have to be studied by our General Affairs Committee whatever may be decided about the seat of all the European institutions, which, I hope, will be a common one. This, in any case, represents a special problem for W.E.U., which we shall have to study.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mindful, Mr. President, of your appeal, I shall be very brief. I want to make one or two comments on this Report, and on the position which we have now reached in this very complex problem. I think the debate we are having this morning is really a continuation in another form of the one we had yesterday. We are mainly concerned with the question of where we have got to and where, if anywhere, we can get to from this point.

I think the one thing that emerges fairly clearly from all our discussions is that we are in a state of flux. The whole framework of European institutions which was set up in 1949, and which has been adapted ever since, is shifting, and it will be some time before we shall be able to see exactly how the new institutions are going to form up. We are now reaching the position, I think, of constitutional developments which took place in my country in the seventeenth century when Parliament was battling against the monarch, but one hopes that the result will not be as fatal for the Ministers in this case as it was for the monarch in that case.

*M. Mommer (suite)*

leurs parlements nationaux. Certes, il n'est pas possible d'établir des règles rigides pour les sept parlements. Nous avons affaire à un travail très difficile dont les aspects sont multiples et qui demande beaucoup de discernement politique et de persévérance. Voilà, du moins, mon avis.

Nous nous proposons de poursuivre l'examen de la question. Mais c'est précisément la raison, Monsieur le Président et Monsieur le Rapporteur, pour laquelle, à mon sens, le point 2 de cette recommandation est un peu prématuré. Il conviendrait, me semble-t-il, d'en ajourner la discussion jusqu'au moment où le problème aura fait l'objet d'études plus approfondies et où il nous sera possible de faire des suggestions susceptibles de mettre les choses au point.

J'en arrive maintenant aux points 3 et 4. Les propositions, bien que formulées sous une forme générale, sont plus précises. Tout en ayant une portée générale, elles s'adressent à toute assemblée européenne. Or, il serait préférable de ne viser que notre Assemblée et notre institution. On pourrait alors dans un deuxième paragraphe inscrire des suggestions à l'intention des autres assemblées possédant des pouvoirs réels.

En résumé, Monsieur le Président, j'estime que les propositions nouvelles contenues dans la recommandation sont précieuses et qu'elles ne font pas double emploi avec celles de l'Assemblée Consultative où je serai rapporteur la semaine prochaine. Or, comme je l'ai déjà dit, même s'il y avait double emploi, ce serait parfaitement justifié dans le cas qui nous occupe. Mais je crois tout de même que les propositions nouvelles gagneraient à être précisées davantage. Cela permettrait de les défendre avec plus de vigueur, au sein du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, comme devant nos parlements nationaux et d'obtenir que ceux-ci, à leur tour, y souscrivent dans la mesure du possible. Nous pourrions demander à notre rapporteur si tous ces points, sans en excepter un, ne seraient pas susceptibles de faire l'objet d'une seconde lecture en commission, en vue d'en préciser la teneur. Voilà ce que je suggère, sans faire une proposition formelle. Il appartiendra à M. le président et rapporteur de décider.

Permettez-moi de dire encore quelques mots au sujet du siège de nos institutions. Je sais infi-

niment gré à M. le rapporteur d'avoir signalé que cette question sera débattue en détail, la semaine prochaine. Pour l'instant, nous ignorons la décision que prendront les gouvernements. Toutefois, il est une question que l'U.E.O. devrait examiner. Nous siégeons, en ce moment, à Strasbourg. Notre secrétariat s'est déplacé de Paris, où il se trouve normalement, pour venir ici. Certains représentants du Conseil viennent de Londres. L'U.E.O. nous fournit donc un bel exemple de dispersion. A la C.E.C.A., c'est un peu mieux. Son assemblée siège à Strasbourg, mais les commissions se réunissent déjà dans la ville où est établi l'exécutif. L'Union de l'Europe Occidentale a l'avantage de disposer de trois sièges. C'est, en tout cas, un point à examiner par la commission des Affaires Générales, quelle que soit la décision qui sera prise quant au siège qui sera, j'espère, commun à toutes les institutions européennes. Voilà bien un problème particulier à l'U.E.O. qu'il y aurait lieu d'étudier.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Soucieux de répondre à votre désir, Monsieur le Président, je serai très bref. Je voudrais faire une ou deux observations concernant ce rapport et notre position actuelle en face de ce problème complexe. Sous une autre forme, la discussion de ce matin me semble être la suite de celle d'hier. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est de savoir où nous en sommes et jusqu'où nous pouvons aller, — si tant est que nous allions quelque part.

Ce qui ressort le plus clairement de toutes nos discussions, c'est le fait que nous sommes en pleine évolution. La structure des institutions européennes, établie en 1949 et remaniée depuis lors, est en train de se transformer. Il s'écoulera un certain temps avant que nous puissions nous rendre compte de la façon dont les nouvelles institutions seront constituées. J'estime que nous sommes parvenus à présent au même stade de développement constitutionnel que celui où se trouvait mon pays au dix-septième siècle, à l'époque où le Parlement était en lutte contre la monarchie, mais il faut espérer qu'en l'occurrence les résultats ne seront pas aussi tragiques pour les Ministres qu'ils l'avaient été jadis pour le roi.

*M. Kirk (continued)*

One thing we have to be careful about when in a position of this kind is the danger of attempting to tie one's hands in advance with regard to what one is going to do. I am a firm believer in the truth that most things work themselves out to the general good if given time, and I think that is certainly true of the problems with which we are faced today.

If I may give one example, I notice that, on page 4 of the Report, M. van der Goes van Naters refers to the fact that the Committee was

“unanimous in hoping that Britain would re-examine the possibility of becoming a full member of the European Economic Community, of Euratom and the Coal and Steel Community.”

I was particularly interested to see the last organisation included in that list, because, although I regret the fact that we did not join the E.C.S.C., nevertheless I cannot help feeling that the solution which was eventually worked out, inadequate and untidy though it might have seemed, has in fact worked very well, and that the co-operation which exists between Britain and the Coal and Steel Community through the Treaty of Association, although a perfectionist would wish to improve upon it, could be left very much as it is.

I think what we should try to do at the moment — and here I am afraid I disagree with M. Mommer — is to lay down the general lines of advance and not try to present specific and firm proposals on this point. For instance, I think it is quite right that at this stage we should exclude any consideration of setting up an Atlantic Assembly. I really believe we must put our own house in order before we start trying to bring in neighbours from across the way. At the same time, we should not try to lay down certain specific points and go to the Ministers and say, “There you are; that is what we think you ought to do.” I was very glad to hear M. van der Goes van Naters say he believed we should consider the matter in a very general form, and I am sorry that in his Report — dare I say it? — he seems in places to be not practising what he preaches but to

be trying to lay down exactly those specific points which I think we should avoid.

I support very much what M. Mommer said about point 2. It would be unfortunate to embark upon a consideration of our views being heard in national Parliaments before the Liaison Group has finished its work. There is, I believe, more information that we want, particularly from the clerks of the national Parliaments, before we can really consider the best way of ensuring, even now, that our Recommendations should be heard in national Parliaments. I cannot help feeling, therefore, that the first half of the draft Order is, perhaps, a little premature and might well stand over until such time as the Liaison Group has finished its immediate task and has reported to the General Affairs Committee.

In view of the shortness of time, I shall not indulge in any detailed criticism of the Report. In general, I support the conclusions it reaches, though, as I say, I would like to see them phrased in slightly more general terms. Our immediate aim is to ensure that the Council can agree upon the general line of advance. I am certain that is a job for Western European Union, and a job for which Western European Union is very adequately fitted. If the Six, who have been in the vanguard the whole time, can agree with the seventh country, which, contrary to popular opinion, does not drag its feet very much, upon what they would like to see done, then I have very little doubt — with all respect to my friends from the other countries who will join us next week — that that, roughly, will be the line of advance which will be agreeable to the whole of Europe.

After the general line has been fixed as to how many Assemblies there should be, what sort of Commissions there are to be, and so on, this W.E.U. Assembly perhaps more than any other body will be the one which will be able to do the detailed work. I feel it is up to us in this Assembly to provide the international drive in these matters. We tend sometimes — I know Representatives from my own country are probably the worst offenders — to let our national interest, somewhat naturally, block our international vision; but we really can rely upon the Council of Ministers to look after our national interests for us; that is what they are there for;



*M. Kirk (suite)*

En pareilles circonstances il faut prendre garde à ne pas paralyser d'avance notre action future. Je crois fermement qu'avec le temps, la plupart des choses finissent par s'arranger au mieux de l'intérêt général, et il en est certainement ainsi des problèmes que nous avons à résoudre ici.

Permettez-moi de vous donner un exemple. A la page 4 de son rapport, M. van der Goes van Naters mentionne le fait que

« la Commission à l'unanimité a exprimé l'espoir que la Grande-Bretagne reconsidérera la possibilité de sa pleine adhésion à la Communauté économique européenne, à l'Euratom et à la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. »

J'ai vu, avec un intérêt tout particulier, que la dernière de ces organisations était incluse dans cette liste, car bien que je déplore que nous n'ayons pas adhéré à la C.E.C.A., je ne puis néanmoins m'empêcher de penser que la solution à laquelle nous sommes finalement parvenus, pour insuffisante et confuse qu'elle ait pu paraître, s'est en fait révélée très satisfaisante et que la coopération qui existe entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier grâce au traité d'Association, pourrait continuer à peu près sur les mêmes bases, bien que, sans nul doute, des perfectionnements soient toujours possibles.

Je crois — et ici, je crains de ne pas être d'accord avec M. Mommer — qu'il nous faudrait établir une marche à suivre sans tenter cependant de présenter des propositions précises et concrètes. C'est ainsi qu'à mon avis, il est parfaitement justifié d'écarter, à l'heure actuelle, l'idée d'une assemblée atlantique. Je suis convaincu qu'il nous faut mettre de l'ordre chez nous avant de demander à nos voisins de se joindre à nous. N'essayons pas non plus d'être trop précis, ni de dire aux Ministres : « Voilà, à notre avis, ce que vous devriez faire ». J'ai été très heureux d'entendre M. van der Goes van Naters suggérer l'étude de cette question sous une forme très générale et je regrette que dans son rapport — oserai-je le dire ? — il semble par endroits ne pas mettre en pratique ce qu'il préconise, mais essaye, au contraire, semble-t-il, d'établir ces points

précis que selon moi il nous faudrait justement éviter.

En ce qui concerne le point 2, je m'associe entièrement à ce qu'a dit M. Mommer. Il serait regrettable de risquer que nos opinions soient examinées par les parlements nationaux avant que le groupe de liaison ait terminé son travail. Un complément d'information émanant en particulier des secrétariats des parlements nationaux me paraît nécessaire pour que nos recommandations soient entendues dès maintenant des parlements nationaux. En conséquence, la première partie du projet de directive me semble peut-être un peu prématurée et mieux vaudrait, je crois, la laisser en suspens tant que le groupe de liaison n'aura pas terminé sa tâche première et tant qu'il n'aura pas fait rapport à la commission des Affaires Générales.

Faute de temps, je ne me livrerai pas à une critique détaillée du rapport. Dans l'ensemble, j'approuve les conclusions de ce rapport, que j'aurais aimé cependant, je le répète, voir énoncées en des termes un peu plus généraux. Notre objectif immédiat est de nous assurer que le Conseil est d'accord sur la politique générale à suivre. Je suis certain qu'il s'agit là d'une tâche dont l'Union de l'Europe Occidentale doit se charger, et d'une tâche que l'Union de l'Europe Occidentale est parfaitement à même de remplir. Si les Six, qui ont toujours été à l'avant-garde, pouvaient se mettre d'accord sur ce qu'ils souhaitent réaliser avec le septième pays, qui contrairement à ce que l'on croit généralement, ne joue pas toujours les traîneurs, je ne doute pas, avec tout le respect que je dois à mes amis des autres pays qui se joindront à nous la semaine prochaine — que généralement parlant cette marche à suivre serait celle qui conviendrait le mieux à l'ensemble de l'Europe.

Le nombre des assemblées, les différentes sortes de commissions, etc. étant ainsi fixés dans les grandes lignes, peut-être l'Assemblée de l'U.E.O. sera-t-elle plus qualifiée que tout autre organisme pour en arrêter les détails. J'estime que c'est à nous, à notre Assemblée, qu'il appartient de donner l'élan sur le plan international. Nous avons parfois tendance — je sais que les représentants de mon pays sont probablement les plus coupables en la matière — à laisser notre intérêt national obscurcir notre optique internationale — la chose est assez naturelle ; mais nous pouvons vraiment nous en remettre au Conseil des Ministres pour la défense de nos intérêts nationaux ; c'est

*M. Kirk (continued)*

it is the job of Governments to see that those matters are all right. It is our job to provide the international push. Our immediate task, then, a task which may possibly be better performed through individual Parliaments than through a general body of this kind, will be to get the Ministers to settle the general line. After that, we can come in with detailed proposals as to the way in which we wish to go forward.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Younger.

Mr. YOUNGER (*United Kingdom*). — If, in the interests of brevity, Mr. President, I make my comments in what seems a rather brutal manner, I hope the Assembly will realise why I am speaking in that way.

The draft Recommendation before us applies, of course, to a future European Assembly and not to existing institutions. The Committee, however, says at several points in the Report that it regards it as being premature at the present time to enter into any serious discussion about the various major forms of reorganisation which may eventually have to be undertaken in Europe. The Committee may well be right, but if it is right, then that finding renders academic the detailed recommendations which are made about a future Assembly, the composition, powers and scope of which are entirely hypothetical and vague.

I believe that, if we are not prepared to tackle the overall problem, then the only other useful step we can take at this stage is to make suggestions for rendering our existing discussions in our existing imperfect organisations on political, economic and military subjects somewhat less frustrating. For instance, on the political and economic side, if we are not to engage in a serious discussion of the "Grand Design" or something of that kind, then it seems to me that the only suggestion of the slightest practical interest which has been put forward is that there should be a better link between the Consultative Assembly of the Council of Europe and O.E.E.C. I would like to see that pressed and emphasised in every document. I quite appreciate that, in this particular instance, the Committee may have felt it was outside its terms of reference, but if that is the reason this issue

is not fully discussed in the document, I can only say, it having been decided not to deal with the Grand Design, that omission from its terms of reference made the Committee's deliberations very far divorced from reality.

As to defence, which we agree is the principal work of our organisation, the main problem lies in our relations with N.A.T.O., and, particularly in this context, with a possibly developing Atlantic Assembly. It seems to me that this problem of defence is not directly affected by the uncertainties which surround the future of the Common Market and the Free Trade Area. I would have thought it is something we might be able to try to deal with constructively now.

What Document 62 says, really, is this. At a number of points it expresses a very deep fear of the development of an Atlantic Assembly and regards it as a barrier to European integration. Does the Assembly really believe that is right? I would have thought it stood out very clearly from our experience in W.E.U. so far that, if there is to be any effective Parliamentary discussion of Western defence, it will be possible only in an Atlantic framework. For instance, if we are discussing the possibility of conventional warfare and we want information, we have to go to the Supreme Commander's office in Paris. There is nowhere else we can get it; that is the only place in which our Governments discuss these problems. The case is even stronger if one thinks of war at sea, something to which I hardly ever hear reference in this Assembly. If we want to know about the problem of Russian submarines and how that can be dealt with by the Western Alliance, we must go to Norfolk, Virginia, in order to find out anything. On the other hand, if we consider the problems of the strategic deterrent, once again the main discussion can be only in a body where the United States is present. I quite agree, as we agreed in our debate two days ago, that there is a legitimate field for purely European discussion on the question of the strategic deterrent, in relation particularly to the British hydrogen bomb. I quite accept that. But it is no substitute for the main discussion on the problems of the strategic deterrent which must be done in an Atlantic framework.

*M. Kirk (suite)*

pour cela qu'il existe ; c'est l'affaire des gouvernements de veiller à ce qu'il en soit ainsi. C'est notre affaire à nous de donner l'élan sur le plan international. Notre tâche immédiate, et que les parlements individuels seraient peut-être plus à même de remplir qu'un organisme général comme le nôtre, sera donc d'obtenir alors des Ministres qu'ils fixent la politique à suivre. Après quoi nous pourrions faire des propositions précises quant à la façon dont nous désirons procéder.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Younger.

M. YOUNGER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Si pour être bref je donne à mes observations une forme un peu brutale, j'espère que l'Assemblée en comprendra bien la raison.

Le projet de recommandation qui nous est soumis se rapporte, bien entendu, à une assemblée européenne future et non pas à des institutions déjà existantes. La Commission souligne pourtant à plusieurs reprises dans son rapport qu'il est encore trop tôt à son avis pour se mettre à discuter sérieusement des principales formes de réorganisation qu'il faudra peut-être appliquer en Europe. Il se peut fort bien que la Commission ait raison, mais si elle a raison, cette constatation enlève toute portée pratique aux recommandations détaillées qui ont été faites au sujet d'une future assemblée dont la composition, les pouvoirs et le programme restent entièrement hypothétiques et vagues.

Je crois que si nous ne sommes pas disposés à aborder le problème dans son ensemble, la seule chose utile que nous puissions envisager maintenant, c'est de faire des suggestions qui permettraient aux débats que nous menons actuellement au sein de nos organisations actuellement imparfaites, d'être un peu moins stériles en matière politique, économique et militaire. C'est ainsi que dans le domaine politique et économique, si nous ne devons pas nous engager dans des discussions sérieuses au sujet du Grand Dessein ou de quelque autre proposition du même genre, il me semble que la seule suggestion présentant le moindre intérêt pratique qui ait été faite a trait à une meilleure liaison entre l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et l'O.E.C.E. Je voudrais qu'on y insistât et que l'on en soulignât l'importance dans tous les documents. Je me rends

parfaitement compte que, dans ce cas particulier, la Commission a pu penser que la question était en dehors de sa compétence. Mais si c'est la raison pour laquelle ce problème n'a pas été étudié à fond dans le document, reconnaissons que la décision de ne pas examiner le Grand Dessein et de le déclarer en dehors de la compétence de la Commission prive les délibérations de tout caractère de réalité.

Quant à la défense, dont nous reconnaissons tous qu'elle est la tâche principale de notre organisation, le problème le plus important est celui de nos relations avec l'O.T.A.N., et dans ce contexte, avec une éventuelle assemblée atlantique. A mon avis le problème de la défense n'est pas directement affecté par l'incertitude qui règne quant à l'avenir du marché commun et de la zone de libre-échange. C'est là, me semble-t-il, quelque chose que nous aurions pu essayer de traiter dès maintenant de façon constructive.

Que dit au juste le Document 62 ? On y relève à plusieurs reprises une crainte très vive de voir se constituer une assemblée atlantique, considérée comme un obstacle à l'intégration européenne. L'Assemblée croit-elle réellement cette crainte justifiée ? Je pensais que notre expérience de l'U.E.O. avait clairement démontré jusqu'ici qu'en matière de défense occidentale, des discussions parlementaires ne pouvaient être efficaces que dans le cadre atlantique. Si, par exemple, nous discutons de la possibilité d'une guerre de type classique et que nous avons besoin de renseignements, il faut nous adresser aux services du Commandant suprême à Paris. Nulle part ailleurs nous ne les obtiendrons ; c'est là seulement que nos gouvernements étudient ces problèmes. La chose est encore plus nette s'il s'agit de la guerre navale qui, me semble-t-il, n'est pratiquement jamais évoquée ici. Voulons-nous être renseignés sur les sous-marins russes et savoir comment l'alliance occidentale pourrait y faire face, il nous faut aller à Norfolk, en Virginie, pour obtenir la moindre information. Si, d'autre part, il s'agit des problèmes de la prévention nucléaire, là encore les débats importants ne peuvent avoir lieu qu'au sein d'un organisme où figurent les Etats-Unis. Je vous accorde — comme nous en convenions il y a deux jours — que des discussions à l'échelon européen sont parfaitement justifiées lorsqu'il s'agit de prévention nucléaire au niveau stratégique et notamment de la bombe à hydrogène que possèdent les Britanniques. Je l'admets

*M. Younger (continued)*

If anyone wishes to challenge what I have just said, I would very much like to hear the arguments. If, on the other hand, my proposition is correct, that it is only in an Atlantic framework that the major problems of defence can be discussed, are we really wise to announce, as we do in this document, that while we Europeans cannot agree upon the future form of our own institutions and we are not prepared even to enter upon discussion of the major alterations which have been put before us, at least we can agree on preventing Parliamentary discussion on defence in the only place where it can occur, namely, in an Atlantic body? That is what is said very clearly in paragraph 16 of the Working Paper.

If we are, in fact, anxious to postpone all development of Parliamentary discussion on defence at the Atlantic level until such time as a United States of Europe is in a position to appoint a European delegation to go and engage in a bilateral meeting with the United States of America within an Atlantic Assembly — and that is clearly what is said in sub-paragraph 2 of the Explanatory Memorandum on page 4 — than we must be quite clear that there will be no effective Parliamentary international discussion of Western defence at all for a number of years. I do not know whether that is what we here wish to see. It may be that the Community of Six feel themselves to be fairly near to the point when they might appoint a collective European Community delegation rather than delegations from Italy, France, Germany and so on, but I do not think we are very near that point as regards my country or as regards the other fairly numerous European countries which do not form part of the Community of Six.

I want to make it plain that I am not, and never have been, in favour of an Atlantic Assembly sprouting with a sort of mushroom growth and going beyond what is strictly needed to give some Parliamentary element to the discussion of the tasks of a purely military

alliance. One of the troubles about Europe has been that some of our Parliamentary institutions have tried to spread their wings too far and have gone beyond the subjects that they could usefully discuss. Frankly, I cannot favour a policy whereby European bodies which are themselves unable to fill this Parliamentary gap in respect of defence are apparently deliberately going to try to prevent any reasonable development in other quarters.

For those reasons, while I shall not vote against the draft Recommendation, I shall not vote for it. I believe it has absolutely no impact on the practical situation, and if we are sincere in saying, as we have said in our debates of the last two days, that we ought to streamline the Recommendations that we send forward and send fewer and better ones, then this draft Recommendation should be an early candidate for elimination.

THE PRESIDENT. — I call M. Brooman-White.

Mr. BROOMAN-WHITE (*United Kingdom*). — Perhaps I might make a point just to avoid any confusion when we vote on this draft Recommendation. Representatives may agree or disagree with what Mr. Younger has just said, but I think his points of criticism are related in the main not to the draft Recommendation but to the text of the Report. It is clear, is it not, that if we vote in favour of the document we vote only on the draft Recommendation and that any question of views on the Atlantic Community relates to the text of the Report. Thus, we are not necessarily disagreeing with the points put by Mr. Younger if we support the draft Recommendation. Is that so, Mr. President?

THE PRESIDENT. — I understand that to be the position. I was about to say that I think it might be wise, before I call the Rapporteur to reply, to try to define the situation as it now presents itself to the Assembly.

M. Mommer has, in effect, in his speech, though not formally, asked that the whole of the draft Recommendation and the Report should be sent back for further consideration by the Committee concerned. It will be noted that

*M. Younger (suite)*

fort bien mais elles ne sauraient remplacer la discussion essentielle sur la prévention nucléaire qu'il faut envisager dans un cadre atlantique.

Si quelqu'un conteste ce que je viens de dire, je serais heureux de connaître ses arguments. Si pourtant mon raisonnement est exact et si ce n'est que dans un cadre atlantique que les principaux problèmes de la défense peuvent être discutés, avons-nous vraiment raison de proclamer, comme dans ce document, que tandis que nous, Européens, sommes incapables de nous mettre d'accord sur la forme future de nos propres institutions et ne sommes même pas disposés à entamer la discussion des modifications majeures qui nous ont été proposées, nous pouvons en revanche nous entendre lorsqu'il s'agit d'empêcher qu'une discussion sur la défense n'ait lieu à l'échelon parlementaire, là, et là seulement, où elle peut avoir lieu, à savoir au sein d'un organisme atlantique ? Voilà ce qui ressort clairement du paragraphe 16 du document de travail.

Si, en fait, nous tenons à différer la suite des discussions parlementaires sur la défense à l'échelon atlantique tant que les Etats-Unis d'Europe ne seront pas en mesure de nommer une délégation européenne susceptible d'engager des discussions bilatérales avec les Etats-Unis d'Amérique dans le cadre d'une assemblée atlantique, — ce qui ressort clairement de l'alinéa 2 de l'exposé des motifs, page 4 — disons-nous bien qu'aucune discussion parlementaire valable en matière de défense occidentale n'aura lieu de longtemps sur le plan international. Est-ce là ce que nous voulons ? Il se peut que la communauté des Six estime être bientôt en mesure de nommer une délégation collective au titre de la communauté européenne, au lieu de délégations italienne, française, allemande, etc. ; mais je ne crois pas qu'il en soit de même en ce qui concerne mon pays ni un certain nombre d'autres pays européens qui n'appartiennent pas à la communauté des Six.

Comprenez-moi bien : je ne suis pas, je n'ai jamais été partisan d'une assemblée atlantique qui se développerait un peu à la façon des champignons et irait au delà de l'indispensable lorsqu'il s'agit de donner un caractère parlementaire à la discussion des tâches d'une

alliance purement militaire. En Europe malheureusement, certaines de nos institutions parlementaires ont voulu planer trop haut et ont négligé les problèmes dont elles auraient pu utilement discuter. Très franchement, je ne puis soutenir une politique au nom de laquelle des organismes européens, incapables déjà de remplir leur tâche parlementaire en matière de défense, essayent apparemment de s'opposer de façon délibérée à toute évolution raisonnable dans d'autres domaines.

C'est pourquoi, si je n'ai pas l'intention de voter contre ce projet de recommandation, je ne voterai pas non plus en sa faveur. Je crois que ce projet de recommandation ne peut avoir aucune incidence pratique sur la situation actuelle. Si nous sommes sincères en disant — comme nous l'avons fait au cours des débats de ces deux derniers jours — que nous devrions « décanter » les recommandations que nous présentons, en présenter un moins grand nombre et de plus pertinentes, c'est ce projet de recommandation qu'il faut commencer par éliminer.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Brooman-White.

M. BROOMAN-WHITE (*Royaume - Uni*) (Traduction). — Voulez-vous me permettre une question, pour éviter toute confusion au moment du vote de ce projet de recommandation ? Que les Représentants soient ou non d'accord avec ce que vient de dire M. Younger, je crois que ses critiques portent davantage sur le texte du rapport que sur celui du projet de recommandation. Il est évident, n'est-ce pas, que si nous votons en faveur du document, nous ne votons que le projet de recommandation et que toutes les questions relatives à la Communauté atlantique se réfèrent au texte du rapport. Si donc nous approuvons le projet de recommandation, nous ne sommes pas forcément en désaccord avec les observations présentées par M. Younger. En est-il bien ainsi, Monsieur le Président ?

M. LE PRESIDENT (Traduction). — C'est ainsi que je l'entends. J'allais dire qu'avant de demander au rapporteur de nous répondre, il serait peut-être sage d'essayer de faire le point de la situation telle qu'elle se présente maintenant à l'Assemblée.

Dans son discours, M. Mommer a demandé — de façon non formelle d'ailleurs — que l'ensemble du projet de recommandation et le rapport soient renvoyés aux fins de réexamen à la commission compétente. On sait que, prati-

*The President (continued)*

the draft Order in effect largely does that, and perhaps that would satisfy him, or it may be that he wants a more formal motion referring back the whole document.

Before I put the matter to the vote — and Mr. Brooman-White's question largely hangs on this also — I would ask the Rapporteur to reply to the debate and particularly to the point raised by M. Mommer.

M. van der GOES van NATERS (*Netherlands*) (Translation). — Before replying to the points raised by M. Mommer and Mr. Kirk, Mr. President, I would like to refer to M. Santero's suggestion concerning the draft Order to the effect that the Committee should get in touch not only with the "Bureau" but with the "Bureaux" of the Assemblies.

M. SANTERO (*Italy*) (Translation). — In actual fact, my suggestion concerns the conclusion of the Report, Document 62, page 6, where we find :

"I think it would be for the benefit of all concerned if — when, on the one hand, following the implementation of the Convention on institutions common to the European Communities and, if possible, the creation of the Free Trade Area, and on the other hand, after the clarification of the question of the unification of the executive and Ministerial bodies, the question of the unification of Assemblies becomes a real issue — this question were considered jointly by the Bureau of the Assembly and the most senior officials..."

In my opinion, we should conclude by proposing that the question of unification be considered by the "Bureaux of the Assemblies", in order to emphasise the necessity for having this matter dealt with by a group large enough to include the representatives of all the interested parties.

M. van der GOES van NATERS (Translation). — I personally agree with M. Santero concerning the phrase "the Bureaux of the Assemblies", but, speaking as Rapporteur, it is not for me to say what the other Bureaux ought to do. But, to please you, I will willingly change

the singular into the plural, provided no one objects.

M. SANTERO (Translation). — Thank you, M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (Translation). — As regards the important point of referring questions back to the Committee, let us be honest. You know what that means. It is a kind of gesture of disapproval by the Assembly, at least in most cases.

Where censure is deserved it must be pronounced, but I do not think it is merited in this case, if only because a new procedure is introduced here. We freely acknowledge that some matters are not yet ripe, and that it would be premature, for example, to accept the Grand Design or any other rationalisation plan at present. On the other hand, it is essential that we begin the study of such plans immediately.

What is our procedure for such study? It consists of two steps. First of all, the matter must be referred to your Assembly's Committee. Next, we must ask for the Council's opinion. It is precisely for this reason, Mr. President, that paragraph 1 of the Recommendation — and this must be read with full knowledge of the facts —

"Recommends to the Council that it accept as a guiding principle that the competence and powers of any single European Assembly should include the following..."

We now await the Council's reaction, to know whether or not it is prepared to adopt our suggestions in regard to a guiding principle. This is very important. The fear persists that the Assembly will work in the dark, that there will be no reaction from the Council, that the Assembly will go one way and the Council another. We do not want anything like that to happen.

Your Committee therefore suggests that the Council give its opinion, even if only a provisional one, which it will certainly do, since this question relates to the Grand Design.

The Grand Design is, in fact, now under examination by the Council, and we have been

*M. le Président (suite)*

quement, c'est ce qu'implique le projet de directive. Ceci donne-t-il satisfaction à M. Mommer, ou bien désire-t-il peut-être que nous rédigeons une motion plus formelle renvoyant le document dans son ensemble ?

Avant de mettre cette question aux voix — question à laquelle, dans une grande mesure, se rattache la question de M. Brooman-White — je voudrais demander au rapporteur de répondre aux interventions et en particulier au point soulevé par M. Mommer.

M. van der GOES van NATERS (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, avant d'aborder les points soulevés par M. Mommer et par M. Kirk, je voudrais répondre à M. Santero en ce qui concerne sa suggestion tendant à faire dire au projet de directive que la Commission se mettrait en rapport, non seulement avec « le Bureau », mais avec « les Bureaux » des assemblées.

M. SANTERO (*Italie*). — En réalité, Monsieur le Rapporteur, ma suggestion s'applique au texte des conclusions du rapport, page 6 du Document 62. Il y est écrit :

« Je pense que pour le plus grand profit de tous les intéressés, lorsque la question de l'unification des assemblées se posera de façon actuelle — c'est-à-dire après, d'une part, la mise en œuvre de la convention relative à certaines institutions communes aux communautés européennes, et, si possible, la création d'une zone de libre-échange, d'autre part une nette clarification en matière d'unification des organes exécutifs et ministériels — elle devrait être examinée conjointement par le Bureau de l'Assemblée et les hauts fonctionnaires... »

On devrait, à mon avis, conclure en souhaitant que l'examen de la question de l'unification incombe aux « Bureaux des assemblées », pour souligner la nécessité de la faire traiter par un groupe assez vaste, afin que tous les intéressés puissent être représentés.

M. van der GOES van NATERS. — Monsieur Santero, personnellement je partage votre opinion quant à la formule « les Bureaux des assemblées », mais, en tant que rapporteur, il n'est pas tout à fait de ma compétence de dire ce que les autres Bureaux doivent faire. Quoi qu'il

en soit, si cela peut vous faire plaisir, je changerai volontiers le singulier en pluriel, si toutefois personne n'y voit d'objection.

M. SANTERO. — Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

M. van der GOES van NATERS. — En ce qui concerne le point principal, préjudiciel, du renvoi des questions telles quelles à la Commission, soyons sincères. Vous savez ce que signifie le renvoi pur et simple d'un texte à une commission. C'est une sorte de désapprobation manifestée par l'Assemblée. C'est généralement du moins le cas.

Je ne sais si la Commission mérite un tel jugement. S'il en est ainsi, il faut le prononcer, mais je ne le crois pas, pour la seule raison qu'une procédure nouvelle est introduite ici. Nous reconnaissons volontiers que quelques questions ne sont pas encore mûres et qu'il est même prématuré d'accepter le Grand Dessein ou tout autre projet de rationalisation. Il est absolument nécessaire, par contre, que nous les étudions dès maintenant.

Quelle est notre méthode d'étude ? Elle est double. Tout d'abord, il faut que la commission de votre Assemblée reprenne l'affaire en mains. Ensuite, nous devons demander l'avis du Conseil même. C'est précisément pour cette raison, Monsieur le Président, qu'il est dit dans la recommandation, au point 1 — et il faut le lire en toute connaissance de cause :

« Recommande au Conseil d'accepter comme ligne directrice que, parmi les compétences et pouvoirs de toute assemblée européenne, figurent notamment les suivants :... »

Or, nous attendons du Conseil une réaction, savoir s'il veut ou non adopter les suggestions énoncées par nous comme ligne directrice. La chose est très utile. La crainte existe toujours que l'Assemblée travaille dans le vague, qu'elle n'ait pas de réaction, qu'elle aille d'un côté et le Conseil de l'autre. Nous ne voulons pas de cela.

Votre Commission suggère, en conséquence, que le Conseil, même dans cette forme provisoire, donne son avis. Il le donnera c'est absolument certain, puisque cette question relève du Grand Dessein.

Le Grand Dessein, en effet, est à l'étude au Conseil et l'on nous a promis de nous donner un

*M. van der Goes van Naters (continued)*

promised their opinion on it as well as their opinion on the Italian Plan, even if these, too, are provisional. We would also like the Council to give us their opinion on the rationalisation plans, with special reference to the four points mentioned in the Recommendation. This is a magnificent opportunity for us to make a thorough study of this matter together, now that we are here and have the necessary time to devote to the problem.

In order for this procedure to be carried out successfully, it is indispensable that the Council be informed of our provisional suggestions, and we have one way only of doing this, through Recommendations. I am certain many of you think there are too many Recommendations. That is true, but in this case, the procedure is quite normal and justified, especially in view of the reactions to Recommendations 11 and 12 which we debated yesterday, and the replies to which, we must honestly admit, showed proof of having been carefully prepared by the Ministers. In my view, the reply to Recommendation No. 11 is of the greatest importance. We can now look forward to receiving the Council's opinion on our four provisional suggestions too.

Being now armed with the opinion given today by the Assembly, the Committee will later, when it receives the Council's opinion, be able to work on a final text. I realise that this will be much later, perhaps in a year's time or even a year and a half. But we have all the time we need. What is most important is that the Council should take full note of our suggestions so that we can obtain its reactions and thus know where we stand.

That is essential. That is why — and this also answers M. Mommer — I do not consider it premature to examine point 2 of the Report, because we want the Council's experts and the Council itself to give us their opinion on this most interesting question of procedure, which you yourself have suggested, Mr. President.

In regard to point 3, M. Mommer has agreed to this, while stipulating that the clause should have a general application and should apply

to each Assembly, at least, that is what I have understood.

In order to avoid all misunderstanding, I would point out once more that the Recommendation begins with the words :

“accept as a guiding principle that the competence and powers of any single European Assembly . . .”

That is already a generalisation.

Regarding point 2, Mr. Kirk expressed a similar opinion to that of M. Mommer.

I hope it is now clear that the Committee's request for the Council's studied opinion on these broad lines of guiding principles was made consciously and deliberately. That was the right procedure.

Mr. Younger also emphasised the importance of this question. I would therefore like to ask the Assembly to make it possible for us to take this path so that we can follow the proposed procedure, that is to say, ask for the Council's opinion on a question before it reaches the debating stage, the final stage, while, in fact, it is still in the working stage. An opinion given at that point would have an important and beneficial influence on future developments.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — If that is so and all M. van der Goes van Naters wants to do is to get the opinion of the Council on point 2 of the draft Recommendation, why is the first half of the draft Order included which asks the General Affairs Committee to prepare a Report on this very point which is already being dealt with by the liaison group, as M. Mommer says? Is that not duplication?

M. van der GOES van NATERS (*Translation*). — Mr. President, I must admit I do not know exactly what the liaison group is doing, since I am not a member of it.

I have always considered that a liaison group is not a working party or a study group but, as its name indicates, a liaison group with the national Parliaments. If this is the case, it would be extremely useful if the liaison group could furnish us with the data it has collected in the course of its work, and if the General Affairs



*M. van der Goes van Naters (suite)*

avis, peut-être également provisoire, à son sujet, notamment sur le plan italien. Nous lui demandons également de bien vouloir nous donner son avis sur les plans de rationalisation et en particulier sur ces quatre points. C'est là une occasion magnifique, surtout dans le cas présent, puisque nous sommes à même, ayant le temps nécessaire, de nous en occuper et de faire une bonne étude d'ensemble.

Pour faire aboutir cette procédure, il est absolument indispensable que le Conseil prenne connaissance de nos suggestions provisoires. Pour le faire, nous ne disposons que d'une seule méthode, la procédure de recommandation. Il en est certes, parmi nous, qui estiment qu'il y a peut-être trop de recommandations ! C'est exact, mais ici c'est la procédure absolument normale, surtout après les réactions aux Recommandations 11 et 12 dont nous avons discuté hier, au sujet desquelles, il faut le reconnaître en toute honnêteté, les Ministres ont fait preuve de beaucoup de soin dans la rédaction de leurs explications. A mon avis, cette réponse à la Recommandation n° 11 est du plus haut intérêt. Nous pouvons nous attendre également à ce que nos quatre suggestions provisoires fassent l'objet d'un avis de la part du Conseil.

Or la Commission, armée de l'avis émis aujourd'hui par l'Assemblée, armée plus tard de l'avis du Conseil, pourra travailler à un texte définitif — beaucoup plus tard, je le reconnais en toute loyauté, peut-être dans un an seulement ou dans un an et demi ; nous disposons du temps nécessaire pour le faire. J'insiste toutefois pour que le Conseil prenne connaissance de nos suggestions provisoires ; nous connaissons ainsi ses réactions et nous ne travaillerons pas dans le vague.

C'est là, Monsieur le Président, la chose essentielle. C'est pourquoi, et là je peux répondre à M. Mommer, je ne considère pas que l'examen du point 2 soit prématuré, pour cette raison précisément que nous voulons que les experts du Conseil et le Conseil lui-même nous donnent leur avis sur cette procédure, fort intéressante, que vous avez suggérée vous-même, Monsieur le Président.

En ce qui concerne le point 3, M. Mommer nous a marqué son accord, mais il a observé qu'il y avait lieu de généraliser et d'étendre

cette disposition, que cela valait pour chaque assemblée — du moins est-ce là ce que j'ai noté.

Pour éviter tout malentendu en la matière, je voudrais faire remarquer, encore une fois, que la recommandation commence par les mots :

« accepter comme ligne directrice que parmi les compétences et pouvoirs de toute assemblée... »

Ceci, c'est déjà généraliser !

M. Kirk a exprimé sur le point 2 un avis analogue à celui de M. Mommer.

J'espère qu'il est maintenant clair que c'est consciemment et intentionnellement que la Commission demande l'avis très pertinent du Conseil sur ces grandes lignes directrices ; c'est là la véritable procédure à suivre.

M. Younger a également insisté sur la question. Aussi voudrais-je prier l'Assemblée de nous mettre en mesure de suivre cette voie et de nous permettre ainsi de suivre la procédure envisagée, c'est-à-dire de solliciter l'avis du Conseil sur une question qui n'a pas encore atteint le stade de la critique, le stade définitif, mais qui se trouve encore au stade du travail, avis qui serait très fructueux pour les résultats à obtenir dans l'avenir.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — S'il en est ainsi, et si M. van der Goes van Naters désire simplement recueillir l'avis du Conseil sur le point 2 du projet de recommandation, pourquoi conserver la première partie du projet de directive demandant à la commission des Affaires Générales de préparer un rapport sur la question même dont s'occupe actuellement le groupe de liaison, comme M. Mommer l'a dit ? N'y a-t-il pas là double emploi ?

M. van der GOES van NATERS. — Monsieur le Président, je dois avouer que je ne sais pas exactement ce que fait le groupe de liaison, dont je ne suis pas membre.

Quant à moi, j'ai toujours considéré qu'un groupe de liaison n'est pas un groupe de travail, un groupe d'étude, mais, ainsi que le nom l'indique, un groupe de liaison avec les parlements nationaux. S'il en est bien ainsi, il sera extrêmement utile que le groupe de liaison nous procure les données qu'il aura pu établir au cours

*M. van der Goes van Naters (continued)*

Committee or some other Committee of the Assembly — I do not really mind which — could examine such data.

THE PRESIDENT. — I call M. Mommer.

M. MOMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I think it would be useful to forward the Committee's Report and a report of this discussion to the Council. Even provisional results will be of interest to the Council in its study of the question. In that case, however, we should find some other method of informing the Council of our proposals and the views expressed. It could be done in a letter from the President of the Assembly. We should wait until the work has been completed and any necessary additional information obtained before submitting the final text of the Recommendation.

I therefore propose formally that the President of the Assembly be asked to submit the Report together with the verbatim report of the discussion, to the Council to assist them in their study of the matter, and that the vote on the Recommendation be adjourned and the Recommendation be referred back to the Committee.

M. van der GOES van NATERS (Translation). — We must avoid all misunderstanding. Form is of little importance; the result is what counts.

If you, Mr. President, with the authority of your position behind you, were to write a letter to the Council, you would probably get a reply, but the Council would be under no obligation to answer and, in any case, its reply would not be made public. On the other hand if we act in the normal way, that is to say by means of a Recommendation, the Council is bound to give an open reply in writing. Thus, during the following Session, the Assembly could put questions to the President of the Council. We could then follow the same procedure as has been followed in the present Session and which would have produced the desired results, had M. von Brentano not fallen ill.

It seems to me the most satisfactory procedure is not that proposed by M. Mommer, but the well-established one of Recommendations to which the Council is bound to give an open reply.

THE PRESIDENT. — Before calling M. Kopf, may I point out that he has already made a speech and if he wishes to put a question I would ask him to keep it short.

M. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I only want to say a few words in reply to M. Mommer's remarks. In its work the Committee deliberately avoided all questions relating to the so-called Grand Design. It did not therefore pronounce on the problem of whether and to what extent the existing and future Assemblies could be merged, but laid down certain guiding principles on the relations between each of these Assemblies and the Executive, and on how they should function. If the Recommendation is adopted, there will be no danger of excluding or prejudicing possible future developments that may arise out of the Grand Design, for it applies only to the functioning of existing institutions.

The Committee tried to draft its Report on the basis of the views I have presented to you, and in my view they have succeeded in doing so in the Recommendation. It might make it clearer if the words "avant qu'une union européenne" were substituted for the words "avant que l'union européenne" in the French text of paragraph 2, line 3, of the preamble to the draft Recommendation. There could then be no doubt about the meaning.

Doubts have been expressed by various speakers, including M. Mommer, as to whether the implementation of our Recommendations by the national Parliaments would conflict with the constitutional practice and parliamentary procedure of the different national Parliaments, but these arguments are shown to have no foundation by the fact that the words:

"subject to the constitutional practice of each Member State"

are included in the Recommendation.

*M. van der Goes van Naters (suite)*

de sa mission et que la commission des Affaires Générales ou une autre commission de l'Assemblée — je ne suis pas ambitieux en ce qui concerne la commission ! — examine les résultats qui auront été ainsi acquis. Voilà comment je comprends les choses.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Mommer.

M. MOMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, il me semble qu'il serait en effet utile de soumettre au Conseil le rapport de la Commission et le compte rendu de nos débats. Même les résultats provisoires doivent intéresser le Conseil, lorsqu'il est appelé à étudier pareille question. Mais s'il en est ainsi, il conviendrait de choisir une autre procédure pour saisir le Conseil. Nous pourrions, par exemple, demander au Président de l'Assemblée de le faire par écrit. Quant au texte de la recommandation, il ne faudrait l'établir que lorsque les choses seront au point. Ne faisons rien de définitif si nous croyons qu'il est nécessaire de recueillir un complément d'information.

Dans ces conditions j'ai l'honneur de proposer, formellement, d'abord, que le Président de notre Assemblée soit prié de faire parvenir au Conseil le rapport et le compte rendu des discussions qui s'y rapportent afin qu'il puisse en tenir compte dans l'étude de la question ; ensuite que le vote de la recommandation soit ajourné et que le rapport soit renvoyé à la Commission.

M. van der GOES van NATERS. — Il faut éviter tout malentendu. La forme importe peu, seul le résultat compte.

Si vous, Monsieur le Président, avec l'autorité qui s'attache à vos fonctions, vous saisissez par lettre le Conseil, vraisemblablement il répondra, mais il n'est pas obligé de le faire et, en tout cas, sa réponse ne sera pas rendue publique. Au contraire, si nous agissons comme d'habitude, c'est-à-dire par la voie d'une recommandation, le Conseil sera tenu de nous répondre publiquement par écrit. Ainsi, l'Assemblée pourra, lors de la prochaine session, poser des questions au Président du Conseil. Nous suivrons alors la même procédure que celle qui a été utilisée pour la présente session et aurait été concluante si M. von Brentano n'était tombé malade.

La forme la plus efficace me semble être non pas celle qu'a proposée M. Mommer, mais la forme classique de la recommandation à laquelle le Conseil est tenu de répondre publiquement.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Avant de donner la parole à M. Kopf au cas où il désirerait soulever une question, je me permettrai de lui rappeler qu'il est déjà intervenu dans le débat, et que je suis donc obligé de lui demander d'être bref.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais répondre brièvement aux observations formulées par M. Mommer. C'est intentionnellement que la Commission a écarté les problèmes soulevés par le Grand Dessein. C'est pourquoi elle n'a pas pris position sur la question de savoir s'il y a lieu d'envisager la fusion des assemblées existantes et futures. En revanche, elle a élaboré certaines directives concernant d'une part les relations entre chacune de ces assemblées et les organes de l'exécutif et d'autre part le fonctionnement de ces assemblées. En adoptant cette recommandation, nous ne risquons donc nullement de gêner l'évolution future ou de la rendre impossible dans la mesure où elle touche au Grand Dessein. En effet, la recommandation ne vise que le fonctionnement des institutions existantes.

La Commission s'est attachée à concilier le texte du rapport avec les points de vue que je vous ai exposés. A mon avis, ce but a été atteint par la recommandation. Peut-être pourrait-on, pour éviter toute équivoque, remplacer au paragraphe 2, 3ème ligne, du texte français du préambule du projet de recommandation les mots « avant que l'union européenne » par les mots « avant qu'une union européenne ».

En second lieu, les objections soulevées par plusieurs orateurs, dont M. Mommer, en ce qui concerne l'exécution de nos recommandations dans le cadre des parlements nationaux, se demandant si cette exécution est compatible avec la pratique constitutionnelle et avec la procédure parlementaire, ne sont pas fondées puisque la recommandation dit :

« sous réserve des dispositions constitutionnelles de chaque Etat membre ».

*M. Kopf (continued)*

That means that nothing shall be done contrary to the Constitutional law of those States, but, on the contrary, measures taken in execution of the Recommendations should conform to the constitutional practice of each country.

Replying to the comments made by Mr. Younger, I think it was, in regard to the setting up of an Atlantic Assembly, I would like to say that paragraph 2 of the preamble to the Recommendation is couched in very careful terms. It does not exclude the creation of such an Assembly, but merely states that the problem should be examined with caution and reserve. In my view there can be no objection to this wording of the Recommendation. I have some reservations regarding the Explanatory Memorandum which I would like to have seen worded rather differently, but it is only the Recommendation which has to be implemented.

In my view, therefore, it is unnecessary and undesirable to refer the Report back to the Committee, particularly as paragraphs 2 and 4 of the Recommendation will in any case have to be re-examined by the Committee according to an Order to this effect. If the Assembly is of the opinion that the Committee should reconsider the question, I believe this should be done during the current Session, but, in my own view, we could very well vote on the Report and the Draft Recommendation now.

THE PRESIDENT. — I have now to put to the Assembly the situation at which we have arrived. Before doing so, I would like to reply to the point put by Mr. Brooman-White, because I think it crept into some of the other observations which were made. The vote is only on the draft Recommendation and the draft Order, and does not commit any member of the Assembly to the phraseology of the Explanatory Memorandum.

We have arrived at this point, that M. Mommer has suggested an alternative to the immediate acceptance of the draft Recommendation and the draft Order. He has, in effect, asked for an adjournment of this debate, and that in the meantime I as President should take certain steps, which I shall have to examine to see whether or not it is within my competence to take them, which I think it is. Effectively, M. Mommer's suggestion is for the adjournment of this debate, and in the meantime, of course, the Com-

mittee concerned would take cognizance of what has been said and would either adjust, at the time of the resumed debate, its views in conformity with what has happened, or stick to what it has already proposed. I have therefore — and this has priority over the other Vote — to ask the Assembly whether or not it wishes to have an adjournment of the debate. If it does, the matter is closed; if it does not, we shall then have to take a formal vote on the draft Recommendation and the draft Order.

I call Mr. Nicholson.

Mr. NICHOLSON (*United Kingdom*). — Will an adjournment mean an adjournment until the next Session of the Assembly?

THE PRESIDENT. — That would have to be a matter of consultation with the Chairman of the Committee, but it would probably mean an adjournment of the debate until the next Session of the Assembly. It is impossible for me to answer the question immediately, however, without considering it with the Chairman of the Committee, because the whole of the speeches will have to be studied by myself and by him before any useful further debate can take place.

Mr. NICHOLSON. — In effect, a vote for the adjournment of the debate means the rejection of the Report *in toto*?

THE PRESIDENT. — It does not mean rejecting the Report in a way which carries with it an element of contumely or disagreement; it merely says that the whole matter has not been sufficiently examined and probed, and that the Assembly would like further probing and examination. There is a nuance of difference between the two things, although the effect may be the same.

The question I have to put to the Assembly is whether this debate should now be adjourned or not. The vote will be taken, as laid down by the Rules, by sitting and standing. I ask those who consider that the debate should be adjourned to rise . . .

I now ask those who are against the adjournment of the debate, and consequently wish a vote to be taken on the draft Recommendation and the draft Order, to rise . . .

*The Motion to adjourn the debate is not agreed to.*

*M. Kopf (suite)*

Cela signifie que toute atteinte au droit constitutionnel de ces Etats est exclue, mais qu'au contraire, les mesures d'exécution des recommandations devront se conformer aux dispositions constitutionnelles de chaque pays.

Quant à l'observation présentée, si je ne me trompe, par notre collègue M. Younger, au sujet de la création d'une assemblée atlantique, je signale que le texte du paragraphe 2 du préambule de la recommandation est rédigé très prudemment. Le paragraphe 2 n'exclut pas la création d'une telle assemblée, mais précise que ce problème doit être étudié avec une certaine réserve. Il me semble que nous pourrions adopter la recommandation ainsi rédigée. Quoi qu'il en soit, je ne puis marquer mon accord sur l'exposé des motifs, que j'aurais aimé voir modifier quelque peu. Mais je n'insiste pas puisque seul le texte de la recommandation entrera en vigueur.

Dans ces conditions je ne crois pas qu'il faille user de la faculté de renvoyer ce rapport à la Commission. Les paragraphes 2 et 4 de la recommandation devront de toute façon faire l'objet d'un nouvel examen de la Commission. C'est prévu dans le texte d'un projet de directive. Si toutefois l'Assemblée jugeait le renvoi indispensable, il faudrait, à mon avis, y procéder avant la fin de la session. Mais je crois que le rapport et le projet de recommandation sont suffisamment au point pour être mis aux voix.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je dois maintenant faire, devant l'Assemblée, le point de la situation. Je voudrais auparavant répondre à la question soulevée par M. Brooman-White, car elle se rattache de très près à certaines observations déjà faites. Le vote ne concerne que le projet de recommandation et le projet de directive et n'engagera aucun des membres de l'Assemblée à l'égard des termes de l'exposé des motifs.

Le point où nous en sommes est le suivant : M. Mommer a proposé une solution de rechange ; il ne s'agit plus d'accepter immédiatement les projets de recommandation et de directive. Il a demandé en effet que les débats soient interrompus, pour me permettre, comme Président, de prendre certaines mesures, tout en m'assurant qu'elles entrent bien dans le cadre de mes attributions, ce que je crois. M. Mommer, en fait, a suggéré que nous ajournions le débat. Entre temps, bien entendu, la commission compétente

prendrait connaissance de ce qui a été dit et serait à même, au moment de la reprise du débat, ou bien d'adapter ses vues aux événements, ou de s'en tenir à ce qu'elle a déjà proposé. Je dois donc demander à l'Assemblée — et ceci a priorité sur l'autre vote — si elle désire ajourner le débat. Si oui, la question est réglée ; si non, il nous faudra procéder à un vote formel du projet de recommandation et du projet de directive.

La parole est à M. Nicholson.

M. NICHOLSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'ajournement signifierait-il le renvoi à la prochaine session de l'Assemblée ?

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Il faudrait consulter là-dessus le président de la Commission, mais cela signifierait vraisemblablement l'ajournement du débat jusqu'à la prochaine session de l'Assemblée. Il m'est cependant impossible de répondre sur-le-champ à cette question, sans l'avoir examinée au préalable avec le président de la Commission, car nous devrions, l'un et l'autre, étudier toutes les interventions avant que les débats puissent reprendre utilement.

M. NICHOLSON (Traduction). — Un vote en faveur de l'ajournement du débat signifierait-il le rejet du rapport dans sa totalité ?

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Ce renvoi n'aurait aucun caractère outrageant ni hostile. Il signifierait simplement que l'ensemble du problème n'a pas été suffisamment étudié ni approfondi et que l'Assemblée désire l'étudier et l'approfondir davantage. Il y a une nuance entre les deux, bien que le résultat soit le même.

La question que je dois mettre aux voix est celle de savoir s'il faut ou non ajourner le débat maintenant. Conformément au Règlement, il va être procédé à un vote par assis et levé. Je demande à ceux qui sont en faveur de l'ajournement du débat de bien vouloir se lever...

Je demande maintenant à ceux qui sont contre l'ajournement du débat et qui désirent en conséquence qu'il soit procédé à un vote sur le projet de recommandation et sur le projet de directive, de bien vouloir se lever...

*La motion d'ajournement du débat est repoussée.*

*The President (continued)*

We now have to take votes on the draft Recommendation and the draft Order<sup>1</sup>. If the Assembly is unanimous, however, and no one wishes to oppose the draft Recommendation, we could save time by dispensing with a full vote by roll-call. Are there any objections to the draft Recommendation?...

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — What is the position if certain Representatives wish to abstain from voting?

THE PRESIDENT. — An abstention cancels unanimity, and we shall have to take a vote by roll-call. I shall therefore put the question again. A vote by roll-call will be necessary unless the Assembly unanimously, without abstentions, accepts the draft Recommendation.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I wish to abstain.

THE PRESIDENT. — In that case we must have a vote by roll-call on the draft Recommendation<sup>2</sup>.

(*A vote was taken by roll-call, beginning with the name of Mr. Willey.*)

THE PRESIDENT. — Does any other Representative wish to vote?...

The voting is completed.

The result of the vote is as follows :

|                   |    |
|-------------------|----|
| Ayes .....        | 38 |
| Noes .....        | 0  |
| Abstentions ..... | 16 |

*The draft Recommendation was agreed to.*

THE PRESIDENT. — The next business before the Assembly is the vote on the draft Order<sup>2</sup>. This vote can be taken by sitting and standing, according to our Rules.

(*A vote was taken by sitting and standing.*)

THE PRESIDENT. — *The draft Order is agreed to.*

1. See page 31 and 32.

2. See page 28.

We now have before us the dilemma which I explained earlier. It is about half an hour to 1 o'clock and there is another Order of the Day. It is not likely to take very long and it is for the Assembly to consider whether it wishes to adjourn it until this afternoon, or until Monday, or to take it now. From soundings that I have been able to make, I think the feeling is that the Assembly should go on and try to finish by 1 o'clock.

Does anybody object to that?...

It is so agreed.

#### 4. State of European security

(*Debate and Vote on the revised draft Recommendation presented by the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 74*)

THE PRESIDENT. — I call M. Fens, the Rapporteur.

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, the Assembly asked the Committee to revise the Recommendation in Document 64 in the light of the important events which have occurred recently. We were not required to change the original Recommendation, only to add to it in accordance with the wishes of the Assembly. The Committee agreed on a certain text. We have not altered the original text of the Recommendation except in a few instances where we have improved the wording. The best way would probably be for me to explain by looking at the original text, how we arrived at the new one. In the preamble to the new Recommendation we have inserted a paragraph which clearly expresses the wish of the Assembly and the reason why we have amplified the original. The English text reads :

“Having discussed the state of European security at a time when the U.S.S.R. has just announced new progress in the development of intercontinental ballistic missiles and artificial satellites...”

We then continue with the original text beginning :

“Reaffirming its desire...»

that is, with the first paragraph of the original text. Then we go on with the second paragraph which reads :

*M. le Président (suite)*

L'Assemblée va maintenant procéder au vote du projet de recommandation et du projet de directive<sup>1</sup>. Si l'Assemblée est d'accord pour adopter à l'unanimité le projet de recommandation, nous pourrions renoncer au vote par appel nominal et éviter ainsi une perte de temps.

Il n'y a pas d'opposition ?...

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Que se passerait-il au cas où certains Représentants désireraient s'abstenir de voter ?

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Une abstention rompt l'unanimité et il nous faudrait procéder à un vote par appel nominal. Je mets donc encore une fois la question aux voix. Un vote par appel nominal sera nécessaire si l'Assemblée n'accepte pas le projet de recommandation à l'unanimité, sans aucune abstention.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgique*). — Monsieur le Président, je désire m'abstenir.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Dans ce cas, il nous faut procéder à un vote par appel nominal sur le projet de recommandation<sup>2</sup>.

(*Il est procédé au vote par appel nominal, en commençant par M. Willey.*)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du vote :

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Ont voté pour .....   | 38 |
| Ont voté contre ..... | 0  |
| Abstentions .....     | 16 |

*Le projet de recommandation est adopté.*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur le projet de directive<sup>2</sup>. Aux termes de notre Règlement, il peut être procédé à un vote par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé.*)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — *Le projet de directive est adopté.*

1. Voir pages 31 et 32.

2. Voir page 28.

Nous nous trouvons maintenant devant le dilemme auquel j'ai déjà fait allusion. Il est midi et demi environ, et nous avons encore un point à notre ordre du jour. Je ne pense pas que nous en ayons pour très longtemps, mais il appartient à l'Assemblée de décider si elle préfère que l'examen de cette question soit remis à cet après-midi ou à lundi. D'après les sondages que j'ai pu faire, je crois que l'Assemblée est d'avis de continuer et d'essayer de terminer pour 13 heures.

Y a-t-il des objections ?...

Il en est ainsi décidé.

#### 4. *Etat de la sécurité européenne*

(*Discussion et vote du projet de recommandation révisé, présenté par la commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 74*)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est au rapporteur, M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, l'Assemblée a chargé la Commission de revoir la recommandation qui figure dans le Document 64, à la lumière des événements graves qui se sont produits ces derniers temps. On nous a demandé de ne pas modifier la recommandation originale, mais de la compléter selon le vœu exprimé par cette Assemblée. La Commission s'est mise d'accord sur un certain texte. En effet, sauf quelques rares modifications, de pure forme, nous n'avons pas touché à la rédaction originale de la recommandation. La meilleure méthode consiste, je pense, à vous expliquer, la recommandation originale sous les yeux, comment nous sommes arrivés au nouveau texte. Dans le préambule de la nouvelle recommandation, nous avons inséré un paragraphe qui exprime clairement le vœu de l'Assemblée et la raison pour laquelle nous l'avons complété. Ce nouveau paragraphe est libellé comme suit :

« Ayant discuté l'état de la sécurité européenne à un moment où l'U.R.S.S. vient d'annoncer de nouveaux progrès dans le développement de fusées balistiques intercontinentales et de satellites artificiels ».

Ensuite, on reprend le texte original :

« Réaffirmant son désir... »

c'est-à-dire le premier alinéa de l'ancien texte. Suit alors le deuxième alinéa qui est libellé comme suit :

*M. Fens (continued)*

"Considering that, pending the conclusion of such an agreement, the Western countries must, through the maintenance of their retaliation forces, be able to prevent generalized aggression as well as any limited aggression."

We thought it necessary to divide the Recommendation into two parts. The first part, which I will deal with in a moment, concerns the latest novelty which the Soviet Union has sprung upon us — the intercontinental ballistic missile and the artificial satellite. We have added a new paragraph saying :

"Considering that the latest Soviet progress, notwithstanding its psychological repercussions, does not immediately change the balance of forces between the East and the West, each side still having available retaliatory weapons borne either by aircraft or by rockets,

Recommends to the Council :

1. To examine urgently the conclusion to be drawn from Soviet progress apparent both in the field of general technology and in that of modern weapons.
2. To consider what further steps may be practicable to achieve the fullest possible exchange of information and co-operation in the production and development of guided missiles and counter-measures,
3. To bring them to the notice of the Committee on Defence Questions and Armaments."

You will see, Mr. President, that we have taken note in the Recommendation of what Lord Stonehaven said in his speech.

I now come to the second part of the Recommendation. We did not want to change anything; in fact there is very little to change. But in order to emphasise what you, Mr. President, said in your speech at the opening of this Session, when you pressed for a more co-ordinated policy in the West — you several times used the word "*unite*" — we thought the wording of the Recommendation should be amended. The substance of the second part of the Recommendation therefore remains the same, but extra emphasis

has been laid on the unity which you consider so essential, by adding under heading II :

"Considering that only a joint effort by all European countries, closely associated together and also within the framework of N.A.T.O., can enable them to build up the forces necessary to prevent both generalized and limited aggression".

The rest of the text remains the same as in the original Recommendation.

I hope this explanation is sufficiently clear. I would ask the Assembly to adopt the Recommendation as amended. The Committee adopted it by 17 votes in favour to 4 against, with no abstentions.

THE PRESIDENT. — Are there any speakers on the subject which has been introduced by M. Fens ?

I call M. Montini.

M. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, a simple observation on form. I agree with the present amendment. It seems to me, however, that there is some contradiction between the paragraph where it says :

"...does not immediately change the balance of forces between the East and the West...",

and the following one. We say we are convinced there is no change in the balance of forces, and then we go on to ask for the most rapid and urgent study to be made of the consequences of Soviet progress.

I think this should be looked at again, and would suggest saying that at the present moment there does not appear to be any change in the balance of forces.

Thank you, Mr. President.

THE PRESIDENT. — Are there any other speakers ? Would the Rapporteur care to reply ?

M. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I think the text of this Recommendation already covers M. Montini's proposal. It reads :



*M. Fens (suite)*

« Considérant qu'en attendant la conclusion de cet accord, les pays occidentaux doivent être en état de prévenir, par l'existence de leurs forces de représailles, une agression généralisée, aussi bien qu'une agression limitée ».

Nous avons estimé qu'il fallait diviser la recommandation en deux parties. La première, que j'examinerai dans quelques instants, se rapporte aux dernières nouvelles qui nous sont parvenues de l'Union Soviétique et qui nous annoncent le lancement d'un engin balistique intercontinental et d'un satellite artificiel. Nous y ajoutons un paragraphe nouveau, libellé comme suit :

« Estimant que les derniers progrès soviétiques, abstraction faite de leurs répercussions psychologiques, ne modifient pas immédiatement l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, chacun continuant à disposer d'armes de représailles transportées ou par avions ou par fusées,

Recommande au Conseil

1. D'examiner d'urgence les conclusions à tirer des progrès soviétiques qui se manifestent aussi bien sur le plan technique général que sur le plan des armements modernes ;

2. D'examiner quelles autres mesures peuvent être adoptées pour aboutir aux plus larges échanges d'information et à la coopération la plus étroite en matière de production et de mise au point d'engins téléguidés et de moyens de protection ;

3. De les porter à la connaissance de la commission des Questions de Défense et des Armements. »

Vous remarquerez, Monsieur le Président, que nous avons tenu compte, dans cette recommandation, des observations formulées devant cette Assemblée par Lord Stonehaven.

Monsieur le Président, je passe maintenant à la deuxième partie de la recommandation. Nous n'avions pas l'intention d'en modifier le texte ; en fait, il y a très peu à changer. En vue de donner un relief particulier au discours que vous avez prononcé au début de cette session, et dans lequel vous avez insisté sur la nécessité d'une action plus concertée de l'Occident — vous avez employé plusieurs fois l'expression *unissez-vous* — nous avons cru devoir apporter une modification de forme au texte de la recommandation.

La seconde partie de la recommandation est donc restée inchangée, quant au fond ; mais afin de mettre l'accent sur la nécessité d'unir nos efforts, nous avons inséré au titre II le considérant suivant :

« Considérant que seul un effort commun de tous les pays européens, étroitement associés entre eux et également dans le cadre de l'O.T.A.N., leur permet de mettre sur pied les forces nécessaires pour prévenir une agression généralisée, aussi bien qu'une agression limitée ».

C'est la seule modification apportée au texte original de la recommandation.

Monsieur le Président, j'espère que ces explications sont suffisantes. J'ai l'honneur de proposer à l'Assemblée d'adopter le texte modifié de la recommandation. La Commission l'a approuvé par 17 voix contre 4 ; il n'y a pas eu d'abstention.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Quelqu'un désire-t-il prendre la parole au sujet de la question traitée par M. Fens ?

La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais faire une simple remarque de forme. J'approuve la modification, mais n'y a-t-il pas cependant une sorte de contradiction entre le paragraphe où il est dit :

« ...ne modifient pas immédiatement l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest... »

et le paragraphe suivant ? Nous disons que nous sommes convaincus qu'il n'y a aucune modification d'équilibre, et nous demandons ensuite au Conseil d'examiner le plus rapidement possible, et d'urgence, les conséquences des progrès soviétiques.

Je souhaite qu'à tout le moins on examine à nouveau cette formule, et que l'on précise qu'on ne constate pas actuellement que l'équilibre des forces soit modifié.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Personne ne demande plus la parole ? M. le Rapporteur désire-t-il répondre à M. Montini ?

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je pense que nous avons déjà tenu compte, dans le texte de la recommandation, du vœu exprimé par M. Montini. Voici ce qui y est dit :

*M. Fens (continued)*

"Considering that the latest Soviet progress, notwithstanding its psychological repercussions, does not immediately change the balance of forces between the East and the West, each side having available retaliatory weapons borne either by aircraft or by rockets."

M. MONTINI (Translation). — It does not seem to me to be sufficiently clear.

M. FENS (Translation). — Mr. President, this is not so very important. I am quite willing to accept M. Montini's proposal.

THE PRESIDENT. — If there are no other speakers on this subject, I have to inform you that, in accordance with the Rules of Procedure, we now have to proceed to a vote by roll-call. However...

M. FENS (Translation). — Mr. President, I would like to make an amendment to my own Report. I do not think the Committee would object. In the last paragraph of Document 64, paragraph 18 of the English text reads :

"Such joint action would give back to Western European Union the cohesion which it lost following the redeployment of British armed forces last March."

I personally can see no objection to deleting this last sentence from the Report. We must not create the impression that there are differences of opinion in the Assembly on this. I would therefore like the sentence to be deleted. As the Report is my personal responsibility, I believe I have the right to propose this amendment.

THE PRESIDENT. — The Bureau will take a note of that. It does not affect our voting on the draft Recommendation. As I was saying, in accordance with the Rules of Procedure we have to proceed to a vote by roll-call. However, if there is no opposition to that draft Recommendation and the Assembly agrees, we can proceed to a vote by show of hands.

LORD STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I would like to thank M. Fens for his gesture in suggesting that he will take out this paragraph from his Report. I would have voted in favour of the Report in any event, and I

expressed my views in the General Debate on the last occasion, but I think it is a generous gesture which M. Fens has made, and I wish to thank him.

THE PRESIDENT : M. Fens will have noted those remarks.

If there are no other speakers, we will proceed to the vote. If the Assembly is unanimous and there is no opposition to the draft Recommendation, we can save the time needed for a vote by roll-call. I therefore have to ask the Assembly whether there is any opposition to regarding this as a unanimous vote ?

I gather that there is opposition. We will therefore proceed to a vote by roll-call<sup>1</sup>.

(*A vote was taken by roll-call, beginning with the name of M. Schmal.*)

THE PRESIDENT : Does any Representative who has not voted wish to do so ?...

The voting is completed.

The result of the vote is as follows :

|                   |    |
|-------------------|----|
| Ayes .....        | 45 |
| Noes .....        | 2  |
| Abstentions ..... | 0  |

*The draft Recommendation is agreed to<sup>2</sup>.*

##### **5. Date, time and orders of the day of the next sitting**

THE PRESIDENT. — I propose that the Assembly should hold its next Sitting on Monday, 14th October, at 11 o'clock with the following Orders of the Day :

1. Nuclear explosions (General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the Draft Resolution, Document 70).
2. The policy of Member States of Western European-Union (General Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 61).

Are there any objections ?...

1. See page 29.

2. See page 33.

M. Fens (*suite*)

« Estimant que les derniers progrès soviétiques, abstraction faite de leurs répercussions psychologiques, ne modifient pas immédiatement l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, chacun continuant à disposer d'armes de représailles transportées ou par avions ou par fusées, »

M. MONTINI (Traduction). — Ceci ne me paraît pas suffisamment clair.

M. FENS (Traduction). — Monsieur le Président, cette question ne me paraît pas tellement importante, et je n'ai donc aucune raison de m'opposer à la demande de M. Montini.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Si personne ne désire plus prendre la parole, je dois vous informer que, conformément au Règlement, il nous faut procéder maintenant à un vote par appel nominal. Cependant...

M. FENS (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais faire une proposition en vue d'amender mon rapport. Je ne pense pas que la Commission s'y opposera. Le dernier paragraphe du Document 64, paragraphe 18, dit :

« Une telle action commune rendrait à l'Union de l'Europe Occidentale la cohésion dont le redéploiement des forces armées britanniques, en mars dernier, l'a privée. »

Monsieur le Président, personnellement je ne vois aucune objection à ce qu'on supprime cette dernière phrase du rapport. Il ne faut pas créer l'impression qu'il existe au sein de notre Assemblée un désaccord sur ce point. Je préférerais que cette dernière phrase soit supprimée. Comme je suis personnellement responsable du rapport, j'estime avoir le droit de présenter cet amendement.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Le Bureau en prend note. Ceci n'affecte pas notre vote du projet de recommandation. Je le répète, aux termes du Règlement nous devons procéder à un vote par appel nominal. Cependant s'il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation, et si l'Assemblée est d'accord, nous pourrions procéder à un vote à main levée.

LORD STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais remercier M. Fens qui a proposé le retrait de ce paragraphe de son rapport. J'aurais, de toute façon, voté en faveur du rapport, et j'ai exposé mon point de vue à ce

sujet au cours de la dernière discussion générale ; mais j'estime que M. Fens a eu là un geste élégant dont je tiens à le remercier.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — M. Fens a certainement pris bonne note de ces remarques.

Si personne ne demande plus la parole, nous allons procéder au vote. Au cas où l'Assemblée serait unanime et où il n'y aurait pas d'opposition au projet de recommandation, nous pourrions nous dispenser d'un vote par appel nominal, et nous gagnerions ainsi du temps.

Quelqu'un s'oppose-t-il à ce que nous considérions ceci comme un vote unanime ?...

Il me semble qu'il y a opposition. Nous allons donc procéder à un vote par appel nominal<sup>1</sup>.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal, en commençant par M. Schmal.*)

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

L'Assemblée s'est prononcée comme suit :

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Ont voté pour .....   | 45 |
| Ont voté contre ..... | 2  |
| Abstentions .....     | 0  |

*Le projet de recommandation est adopté<sup>2</sup>.*

### 5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je propose que l'Assemblée tienne sa prochaine séance le lundi 14 octobre à 11 heures avec l'ordre du jour suivant :

1. Explosions nucléaires (discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Document 70).

2. La politique de l'Union de l'Europe Occidentale (discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Document 61).

Y a-t-il des objections ?...

1. Voir page 29.

2. Voir page 33.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*): There is one question, Mr. President, which arises from the nuclear explosions debate. You will recollect that this matter was voted on at the end of our previous Session, and we had not a quorum. We did vote on certain Amendments, but we could not vote on what was then the draft Recommendation. The matter went back to the Committee and is in front of us now in the form not of a draft Recommendation but of a draft Resolution. Am I right in supposing that this means that the debate is reopened and we are able to have a completely general debate on the matter?

THE PRESIDENT: I imagine that that would be so, if the Assembly so wished. It is clear that circumstances have changed. Indeed, it was for that reason that the Bureau referred the original Report back to the Committee. It is perfectly clear that, if the circumstances have changed and, as a consequence a changed Report is put before the Assembly, the Assembly must have the right fully to discuss the new Report.

Mr. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would just like to explain to Mr.

Edwards and to those colleagues who were not present at the Committee meeting, that the draft Recommendation has been changed to a draft Resolution expressing an opinion simply because we were asked for an opinion and not for a Recommendation.

It did not seem advisable to call an Opinion a Recommendation, since, obviously, we do not make Recommendations to the Council of Europe.

THE PRESIDENT: I think that was clear. However, it still leaves open the possibility of a major debate. I would hope that it will not be necessary for the Assembly to deploy the same arguments as were deployed before, but that is, of course, for individual members to decide.

Are there any objections?...

The Orders of the Day are agreed to.

Does anyone else wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 12,50 p. m.*)

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, le débat sur les explosions nucléaires soulève une question. Vous vous souviendrez qu'à la fin de la précédente session, cette question a fait l'objet d'un vote, mais que le quorum n'a pas été atteint. Nous avons bien voté certains amendements, mais il ne nous a pas été possible de nous prononcer sur ce qui était alors le projet de recommandation. La question est revenue en commission et nous sommes saisis maintenant non plus d'un projet de recommandation, mais d'un projet de résolution. Ai-je raison de supposer que cela signifie que le débat est rouvert et qu'une discussion vraiment générale est possible ?

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — J'imagine qu'il pourrait en être ainsi, si tel était le vœu de l'Assemblée. Il est évident que les circonstances ont changé. C'est en réalité la raison pour laquelle le Bureau a renvoyé le rapport initial à la Commission. Il est bien évident que si les circonstances ont changé et si, par conséquent, un nouveau rapport est soumis à l'Assemblée, celle-ci doit avoir le droit d'en discuter pleinement.

M. LUCIFERO (*Italie*). — Monsieur le Président, je voudrais simplement expliquer à M. Ed-

wards, comme à nos collègues qui n'assistaient pas à la réunion de la Commission, que l'on a changé le projet de recommandation en projet de résolution portant avis, simplement parce qu'on nous avait demandé un avis et non une recommandation.

Il ne semblait pas nécessaire d'appeler recommandation ce qui était un avis, puisque, évidemment, nous n'avons pas de recommandation à faire au Conseil de l'Europe.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je pense que tout ceci est clair. Cependant, la possibilité d'une discussion générale reste ouverte. Je veux espérer que l'Assemblée ne jugera pas nécessaire de déployer les mêmes arguments que ceux que l'on nous a déjà exposés, mais il appartient à chaque membre d'en décider.

Il n'y a pas d'objection ?...

L'ordre du jour est adopté.

Personne ne désire plus prendre la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 50.*)

# FOURTEENTH SITTING

Monday, 14th October, 1957

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Nuclear explosions (*General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 70*).  
*Speakers*: The President, M. Corniglion-Molinier (*Rapporteur*), Mr. Edwards, Lord Stonehaven, Mr. Wilkins.
4. The policy of Member States of Western European Union (*General Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on draft Recommendation, Doc. 61*).  
*Speakers*: The President, M. Moutet, M. Legendre, Mr. Willey (*Rapporteur*), M. van der Goes van Naters, M. Lucifero, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Nicholson.
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT. — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the minutes

THE PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

THE PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The List of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings.

### 3. Nuclear explosions

*(General Debate on the final Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 70)*

THE PRESIDENT. — The first item in the Orders of the Day is the General Debate on the Report of the Committee on Defence Questions

and Armaments on nuclear explosions. This will be followed by a vote on the draft Resolution set out in the final version of Document 70.

I am sure the Assembly would want me to welcome General Corniglion-Molinier, who has done so much work for us as Rapporteur on this subject while a Minister encumbered with many other duties and responsibilities. I have great pleasure in calling General Corniglion-Molinier.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*) (*Translation*). — Thank you, Mr. President, for your very warm welcome.

Ladies and Gentlemen, I am speaking to you, you will understand, not as a Minister in the French Government but as one of your colleagues. Besides, as you know, the French Government is suffering from influenza, and although it is not of the Asiatic but of the parliamentary variety, it is none the less serious.

Last Session, I missed a train through waiting for the result of a vote because of the lack of a quorum which I thought existed. That is why I have come back today. It is very difficult to re-open this question on which I have already made a long speech — perhaps too long.

It is evident from enquiries, which, as you know, I have had the opportunity of making in many countries through journalist friends, that

1. See page 35.

# QUATORZIÈME SÉANCE

Lundi 14 octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Explosions nucléaires (*discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 70*).  
*Interviennent*: M. le Président, M. Corniglion-Molinier (*rapporteur*), M. Edwards, Lord Stonehaven, M. Wilkins.
4. La politique de l'Union de l'Europe Occidentale (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 61*).  
*Interviennent*: M. le Président, M. Moutet, M. Legendre, M. Willey (*rapporteur*), M. van der Goes van Naters, M. Lucifero, Dame Florence Horsbrugh, M. Nicholson.
5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 10 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Y a-t-il des observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés et la liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Explosions nucléaires

*(Discussion générale du rapport de la commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 70)*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la commission des Questions de Défense

et des Armements sur les explosions nucléaires. Elle sera suivie du vote du projet de résolution qui figure dans la version définitive du Document 70.

Je suis certain de me faire l'interprète de l'Assemblée en souhaitant la bienvenue au général Corniglion-Molinier, qui a tant travaillé pour nous comme rapporteur de cette question, alors qu'il assume, comme ministre, des charges et des responsabilités si considérables. J'ai le grand plaisir de donner la parole au général Corniglion-Molinier.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*). — Je vous remercie, Monsieur le Président, des paroles si amicales prononcées à mon égard.

Je tiens, mes chers collègues, à vous préciser que ce n'est pas, bien entendu, un ministre du gouvernement français qui parle, mais un de vos collègues de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. D'ailleurs, le gouvernement français, comme vous le savez, est atteint d'une grippe, qui, pour ne pas être asiatique, mais parlementaire, n'en est pas moins aussi grave.

Messieurs, lors de la dernière session, j'ai manqué le train dans l'attente du résultat d'un vote, à cause d'un quorum que je croyais atteint et qui ne l'a pas été. C'est la raison pour laquelle je reviens aujourd'hui devant vous. Il est très difficile de parler de nouveau de cette question sur laquelle je me suis si longuement étendu, peut-être un peu trop.

Comme je vous l'avais dit précédemment, j'avais eu la chance de pouvoir faire effectuer des enquêtes dans tous les pays par des jour-

1. Voir page 35.

*M. Corniglion-Molinier (continued)*

very little information is available about the Soviet situation. It is therefore important for us to decide what we are going to do. I have not changed my opinion, in spite of the satellite and its little friends which are revolving in the heavens.

It is obvious that some nations, including our American friends, are embarrassed at the thought that a satellite launched by the Russians is circling over their heads. This evidently has an important psychological effect, but from a military point of view it really does not make much difference.

Mr. President, we have been wondering whether it is necessary for the Committee's Rapporteur to submit a new report. I do not think so. What I have done is to make a slight change in the Explanatory Memorandum and to give the name of draft Resolution to what was previously called something else.

The subject in question has already been discussed at length. I would prefer, therefore, to limit myself now to answering any questions that my colleagues may wish to ask me rather than to re-read a text which you have already heard in the previous debate on the subject.

THE PRESIDENT. — The Assembly will have noted that General Corniglion-Molinier is prepared to answer questions put to him at the conclusion of the debate.

I now call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I have no desire to re-open the General Debate. I have not sought to re-table the Amendment which was put down in the name of M. Mommer and myself when this matter was last before us. We discussed the matter at very great length, and we were prevented from reaching a decision merely by the fact that there were not enough Representatives present. We shall inevitably be involved in a further discussion of the matter next week, and for my part I will not stand in the way of reaching a quick decision on this draft Resolution. I would, however, say two things.

First, I am glad that the Motion before us has been changed from a draft Recommendation to

a draft Resolution expressing an opinion, because it was after all an opinion for which we were asked by the Consultative Assembly. Secondly, I want to make it clear that the Socialist Group, for whom I spoke on the last occasion, has never called for a unilateral suspension of tests but has called for suspension of tests outside the general framework of disarmament.

I will content myself with saying that I hope you will agree, Mr. President, that we might vote first on Part I of the draft Resolution and then on Part II. It would be consistent with the views I and my colleagues hold if we supported Part I and voted against Part II, and we would then, in order not to be at all embarrassing, abstain from voting on the text as a whole. I hope, Mr. President, you will agree to that course. I would vote for Part I, vote against Part II, and abstain from voting on the total draft Resolution, advising my colleagues to do the same.

THE PRESIDENT. — I call Lord Stonehaven.

LORD STONEHAVEN (*United Kingdom*). — I want to say only a few things to underline the reason why, in my opinion, we should wholeheartedly support this draft Resolution. I shall confine my remarks to the purely defence aspects of the problem, for, after all, the testing of the bomb, of nuclear devices and so on would not be taking place in the world if it were not a matter of defence. Therefore, the defence question is the only valid question which remains.

Mr. Edwards has said that he proposes to vote against the second part of this Resolution. For my part, I am very keen that the draft Resolution should be accepted as it stands. The security of Europe and of the world at the moment is dependent on the nuclear advantage of one side or the other, which shortly will resolve itself into a nuclear stalemate, which many people believe has arrived already, although I do not share that view. I think it is worth considering that the entire production of plutonium (and this is no secret) of an establishment the size of Calder Hall, which some of you may have seen — and for those who have not seen it, we are lucky enough to have the film with us this time



*M. Corniglion-Molinier (suite)*

nalistes de mes amis et il en ressortait qu'on ne savait pas exactement où en était la question soviétique ; que, par conséquent, il était important que nous décidions ce qu'il fallait faire. Aujourd'hui, je n'ai pas changé d'avis, malgré le satellite et ses petits amis qui tournent dans le ciel.

Il est évident que, pour nos amis américains et pour quelques autres nations, il est gênant de savoir que se promène au-dessus de sa tête un satellite envoyé par les Russes. Au point de vue psychologique, cela joue évidemment un rôle important, mais au point de vue militaire, je ne crois pas que cela change beaucoup la question.

Monsieur le Président, nous nous demandons aujourd'hui s'il faut que la Commission, par l'intermédiaire de son rapporteur, présente un nouveau rapport. Je ne le crois pas. On a seulement modifié vaguement l'exposé des motifs, et on a appelé projet de résolution ce qui portait un autre nom.

La discussion sur le sujet en question a été assez longue ; je préférerais me borner à répondre aux questions que voudraient bien me poser certains collègues, plutôt que de relire un texte que vous connaissez déjà par mon intervention lors du dernier débat.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je pense que l'Assemblée aura noté que le général Corniglion-Molinier répondra à la fin du débat aux questions qui pourraient lui être posées.

La parole est maintenant à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne désire pas rouvrir la discussion générale. Je n'ai pas tenté de soumettre à nouveau l'amendement qui avait été déposé au nom de M. Mommer et en mon nom, la dernière fois que nous avons étudié cette question. Il avait été très longuement discuté, et ce n'est qu'en raison du nombre insuffisant de Représentants présents que nous n'étions parvenus à aucune décision. Il nous faudra donc inévitablement reprendre cette discussion la semaine prochaine, et pour ma part je ne m'opposerai pas à ce qu'une décision rapide intervienne à propos du projet de résolution. J'ai cependant deux remarques à faire.

Je me félicite, tout d'abord que la motion que nous étudions en ce moment ait pris la forme

d'un projet de résolution portant avis, et non d'un projet de recommandation, car en somme c'est bien un avis que nous a demandé l'Assemblée Consultative. Je voudrais préciser ensuite que le groupe socialiste, au nom duquel j'ai parlé la dernière fois, n'a jamais demandé une suspension unilatérale des essais nucléaires, mais bien la suspension des essais nucléaires en dehors d'un plan général de désarmement.

Je me bornerai à dire, Monsieur le Président, que j'espère que vous voudrez bien que nous votions tout d'abord sur la première partie du projet de résolution, puis sur la deuxième partie. Les vues de mes collègues comme les miennes nous obligent à ne voter que la première partie du texte, et à voter contre la seconde ; nous nous abstiendrions ensuite de voter sur l'ensemble du texte afin de ne soulever aucune difficulté. J'espère, Monsieur le Président, que vous donnerez votre assentiment à cette procédure. Je voterai donc en faveur de la première partie, contre la deuxième, et m'abstiendrai lors du vote sur l'ensemble du projet de résolution. Je demanderai à mes collègues d'en faire autant.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à Lord Stonehaven.

LORD STONEHAVEN (*Royaume-Uni*). (Traduction). — Je ne dirai que quelques mots afin de souligner la raison pour laquelle nous devrions, selon moi, soutenir sans restriction ce projet de résolution. Je limiterai mes remarques aux seuls aspects du problème qui touchent à la défense car, après tout, s'il ne s'agissait pas d'une question de défense, qui donc au monde expérimenterait la bombe, ou n'importe quel dispositif nucléaire du même genre ? Le problème de la défense est donc bien en définitive le seul qui compte.

M. Edwards a dit qu'il a l'intention de voter contre la seconde partie de cette résolution. Pour ma part, je souhaite très vivement que le projet soit accepté sous sa forme actuelle. La sécurité de l'Europe et du monde dépend en ce moment de l'avance que possède telle ou telle puissance dans le domaine nucléaire, ce qui aboutira à brève échéance, à un point de saturation auquel bien des gens estiment que nous sommes déjà parvenus — mais je ne suis pas de cet avis. Qu'on veuille bien se souvenir que la quantité totale de plutonium (ceci n'est pas un secret) produite par un centre de l'importance de Calder Hall que quelques-uns d'entre vous connaissent peut-être déjà — et que les

*Lord Stonehaven (continued)*

to show them — would be sufficient over the year to manufacture one man-sized or, possibly, two big nuclear bombs.

We then come to the quantitative argument and whether Russia has really reached saturation point. If she has not reached that point it is very much in Russia's favour not to go on testing the bomb when each test represents a very grave delay in the time when she really can substantiate her claim to have arrived at a nuclear stalemate. Russia cannot stop testing these devices on the basis of what we in our country call "keeping up with the Joneses". She must do what other Powers are doing, otherwise they will say she is not an atomic Power.

The members of the Committee on Defence Questions and Armaments will remember that we had an extremely interesting *exposé* in Paris by General Gallois. Taking the saturation point as that up to which the human body will tolerate these frightful radiations, he pointed out that there is in the world today a background radiation which is, of course, well below that limit. His point there was that the explosion of one 25-megaton bomb would increase the background level towards the saturation point — the point where the body will no longer tolerate it and there is real damage and all the horrible things which happen as a result — by 1 per cent. It follows that the limit of tolerable radiation might be reached by the explosion of a force of 2,500 megatons. It could be one bomb of that size, if anybody could make it, or smaller ones adding up in total to that explosive force.

There is a great deal of argument about this, but there must be some limit of that order, and that is the best authority I can quote on the subject. The bearing of it is that an aggressor would obviously take a chance if it were a question of exceeding that limit, because these limits are all very conservative. We may be faced with the probability that 665 bombs or nuclear devices of the power of 20 megatons, representing something like the world saturation point, could be exploded.

The Committee on Defence Questions and Armaments also had the very great privilege and advantage of lunching with General Norstad in Paris at the same meeting, and he gave us a very frank and informative lecture after lunch, and in reply to questions disclosed that the smallest nuclear device which could be set off was half a kiloton, which represents the power of only 500 tons of T.N.T. I say "only" because this is relative to the other figures about which we have been talking, and we know that 500 tons of T.N.T. would have a devastating effect on anything it hit. That explosion is only about one-fortieth of the power of the Hiroshima explosion. Even if no better technique has been developed since, as I believe it has, it follows that as the explosion is one-fortieth the size of that at Hiroshima, so also will be the radioactive fall-out, because that starts from the bomb.

That being the case, there are three important deductions to be drawn. The most important is that the explosion of a small nuclear device, and therefore the control of fall-out, can only be accomplished by testing. I think it would be folly and against the interests of mankind for us to abolish tests unless it is absolutely certain that Russia, the Americans and our other allies will do the same.

The next point I wish to make on the same theme is that whereas the explosion of 665 bombs of 20-megaton power represents saturation — accepting the saturation figure I have mentioned — a country which possesses half-kiloton devices can explode, 5 million of these small bombs, which are, of course, of colossal striking power, before reaching saturation point. If you possess the knowledge of how to make these weapons, and your opponent does not, this puts an entirely different aspect on the question of the balance of atomic power and atomic stalemate; because if you can hit your enemy five million times and he can only hit you — with a far bigger hit, I agree — 665 times, it is easy to see who will be the winner. We know that Russia has big and powerful bombs and that her nuclear explosions are always bigger and better, but I submit that the point is not to have a bigger and better bang, but a smaller and quieter bang. It is for this that we must strive from all points of view, including the humani-

*Lord Stonehaven (suite)*

autres seront à même de connaître grâce au film que nous avons la chance d'avoir cette fois-ci — permettrait de fabriquer dans l'année une ou peut-être deux puissantes bombes nucléaires de la taille d'un homme.

Nous en venons maintenant à l'argument quantitatif et à la question de savoir si la Russie a vraiment atteint le point de saturation. Dans le cas contraire, elle aurait intérêt à ne pas poursuivre des essais dont chacun retarde considérablement le moment où elle pourra se targuer justement d'être parvenue au point de saturation nucléaire. Pour « rester à la page », si j'ose dire, la Russie ne peut pas suspendre ses essais nucléaires. Elle doit faire comme les autres sous peine de perdre à leurs yeux, son titre de puissance atomique.

Les membres de la commission des Questions de Défense et des Armements se souviennent de l'exposé extrêmement intéressant que nous a fait à Paris le général Gallois. Après avoir défini le point de saturation à partir duquel le corps humain ne tolère plus ces effroyables radiations, il a fait observer qu'il existe à l'heure actuelle une radioactivité latente — fort endessous, naturellement, de cette limite. Son raisonnement était alors le suivant : l'explosion d'une bombe de 25 mégatonnes élèverait de 1 % cette radioactivité latente et la rapprocherait du point de saturation, point à partir duquel le corps humain ne pourrait plus tolérer ces radiations, d'où nocivité réelle et toutes les horreurs qui en résultent. Il s'ensuit que cette tolérance maxima aux radiations pourrait être atteinte au cas où se produirait une explosion d'une force égale à 2.500 mégatonnes, qu'il s'agisse d'une seule bombe de cette puissance, si la fabrication en est réalisable — ou de plusieurs petites bombes dont la force explosive totale serait la même.

Ce point est très discuté, mais il doit exister une tolérance maxima de cet ordre et, de toute façon, c'est l'avis le plus autorisé que je puisse citer en la matière. Ceci revient à dire que s'il s'agissait de dépasser cette limite, un agresseur éventuel n'hésiterait sûrement pas, ces évaluations étant toutes bien en deçà de la vérité. Il se peut que nous ayons à considérer comme du domaine du possible l'explosion de 665 bombes ou engins nucléaires d'une puissance de 20 mégatonnes, représentant à peu de chose près le point de saturation du globe terrestre.

Au cours de la même réunion, les membres de la commission des Questions de Défense et des Armements ont eu également le grand plaisir et l'honneur de déjeuner à Paris avec le général Norstad. Après le déjeuner, celui-ci a fait un exposé très franc et très circonstancié. En réponse à certaines questions qui lui avaient été posées, il a révélé que la plus petite bombe nucléaire connue est d'un demi kilo-tonne, ce qui représente une puissance de 500 tonnes seulement de T.N.T. Je dis « seulement », par rapport aux autres chiffres que nous avons cités car nous savons que 500 tonnes de T.N.T. auraient des effets dévastateurs sur n'importe quel objectif. Cette explosion ne représente que le quarantième environ de la puissance de l'explosion d'Hiroshima. En admettant même qu'aucun progrès technique n'ait été réalisé depuis, ce qui m'étonnerait, il s'ensuit que cette explosion représentant le quarantième de la puissance de la bombe d'Hiroshima, la proportion des retombées radioactives serait du même ordre, puisqu'elles proviennent de la bombe.

Ceci posé, on peut en tirer trois déductions importantes. La principale est que l'explosion d'un petit engin nucléaire et par conséquent le contrôle des retombées ne peuvent être connus qu'après essai. J'estime qu'il serait fou et contraire aux intérêts de l'humanité de suspendre nos essais avant d'avoir la certitude absolue que la Russie, les Américains et nos autres alliés en font autant.

La seconde remarque que je voudrais faire dans le même ordre d'idées est la suivante : tandis que l'explosion de 665 bombes d'une puissance de 20 mégatonnes atteint le point de saturation — les chiffres que je viens de citer étant admis — un pays possédant des engins nucléaires d'un demi kilo-tonne pourrait éventuellement faire exploser 5 millions de ces petites bombes dont la puissance est évidemment formidable, avant d'atteindre le point de saturation. Si l'on sait comment fabriquer ces armes, et si l'adversaire l'ignore, la question de l'équilibre entre la puissance atomique et la saturation atomique prend un aspect tout à fait différent ; car si l'on peut frapper son ennemi 5 millions de fois, tandis que lui ne peut vous frapper — beaucoup plus violemment, il est vrai — que 665 fois, il est aisé de voir qui l'emportera. Nous savons que la Russie possède des bombes de très grande puissance et que ses essais nucléaires sont de plus en plus spectaculaires, mais il ne s'agit pas, à mon avis, de

*Lord Stonehaven (continued)*

tarian point of view, but I am speaking now only from the defence aspect.

I think we should in some way, perhaps not here, draw attention to the futility and stupidity of the Americans "going it alone" and not reducing the necessary testing by confiding in us and allowing us to share. According to the newspapers, we exploded recently a small nuclear device known as the "Gentleman", which has hardly any fall-out and is reported to be well ahead of anything that the Americans have done. We talk here about controlling tests, but the real point about which we should try to do something is the British-American attitude and not so much the question whether we can abolish tests altogether, bringing in Russia and so on, which is incredibly difficult. There is a step forward which we can take on the other lines I have just indicated.

I wish wholeheartedly to support the draft Resolution of the Committee on Defence Questions and Armaments as it stands, because the conditions of disarmament agreements change from time to time, and whatever we produce is probably a little out of date; but, in my humble opinion, this is a first-rate document, and I think it should go forward as it stands.

**THE PRESIDENT.** — Does any other Representative wish to speak?...

I call Mr. Wilkins.

**Mr. WILKINS (United Kingdom).** — I have listened with some interest to the rather scientific discourse to which the Assembly has been treated this morning, and I must confess I am not in the position of being able to dispute from a scientific point of view any of the statements made by Lord Stonehaven. I have become more and more concerned, however, about an attitude of mind which assumes that it is possible to bring security to the peoples of Europe and of the world — and we have to remember, of

course, that the Russians are thinking in the same terms as we are; they are thinking of their security — in terms of the fear value of the weapons we are able to produce.

My colleague Mr. Royle made a speech a few days ago which, I think, caused a little concern in the Assembly because of the language he used. I must admit that the more I hear discussions on this subject the more convinced I am that we are using the wrong arguments. I do not myself believe it is possible to get security through the medium of the fear which we are able to instill in other people. I consider that the scientists of the world have brought us to what we call, in colloquial English, "a pretty pass", which means, for the purposes of interpretation, that they have put the people of the world in the gravest danger.

During our Parliamentary Recess, Mr. President, I have discussed this matter with people in my constituency who support these recommendations in the terms in which they are before us today. I asked them why they believed we should not endeavour to suspend hydrogen bomb tests. Perhaps Representatives may recall that in May I put forward a proposal which would involve a series of steps rather than the immediate application of the abandonment of the manufacture of hydrogen bombs. I supported the principle, which is now the policy of my party in Britain, that there should be a series of progressive steps; first, to endeavour to obtain agreement on the abolition of the tests, and secondly, then to progress towards the possible abolition of manufacture.

When I talked to the people in my constituency, they said that the one reason we should continue with these tests was their fear value. If I interpreted aright the speech of Lord Stonehaven, I believe he said precisely the same thing, except that he argued it from scientific principles. I wonder whether Representatives recall a statement made by one of the German delegation, in May, that the Americans possessed about 35,000 nuclear warheads and that the Russians possessed about 12,000. I had intended to ask him from where he obtained this information, because it can be dangerous to quote figures when one has no actual evidence. But assuming that these figures might be correct, may I ask Lord Stonehaven at what point he believes that we in the Western World — and

*Lord Stonehaven (suite)*

chercher à obtenir une explosion aussi spectaculaire que possible, mais plutôt des explosions plus discrètes. C'est à quoi nous devons nous efforcer à tout point de vue, y compris le point de vue humanitaire. Mais je ne me place ici que sous l'angle de la défense.

Je crois qu'il faudrait trouver le moyen, ailleurs qu'ici peut-être, de montrer toute la puerilité et la sottise des Américains qui veulent faire « cavalier seul », et qui ne réduisent pas le nombre des expériences nucléaires comme ils le pourraient s'ils nous faisaient confiance et nous laissaient participer à ces expériences. Les journaux disent que nous avons récemment fait exploser une bombe nucléaire de petit calibre baptisé le « Gentleman » qui ne provoque presque pas de retombées et qui serait beaucoup plus perfectionnée que tout ce qu'ont fait les Américains. Nous parlons ici de contrôler les expériences nucléaires, mais au lieu de nous demander si nous pourrions parvenir à une interdiction totale des essais nucléaires, qui impliquerait entre autres l'accord de la Russie et par conséquent des problèmes incroyablement malaisés, nous ferions mieux d'essayer de résoudre la question qui est de beaucoup la plus importante, à savoir celle des rapports anglo-américains. Un pas en avant peut être fait et c'est dans le sens que je viens d'indiquer.

Je désire sincèrement appuyer sous sa forme actuelle le projet de résolution de la commission des Questions de Défense et des Armements, car les conditions des accords de désarmement sont matière à changement et nous nous trouvons toujours quelque peu dépassés par les événements ; mais, à mon humble avis, ce document est de tout premier ordre et je crois qu'il devrait être accepté tel qu'il est.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Personne ne demande la parole ?...

La parole est à M. Wilkins.

M. WILKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai écouté avec un certain intérêt le discours assez scientifique que l'Assemblée nous a offert ce matin. J'avoue que je ne suis pas en mesure de répondre, sur le plan scientifique, à aucune des affirmations de Lord Stonehaven. Mais je suis de plus en plus inquiet devant cet état d'esprit qui pose en fait que la sécurité des peuples de l'Europe et du monde — et souvenons-nous, bien entendu, que les Russes en font autant et pensent, eux aussi, à leur sécurité

— est fonction de la puissance de terreur qui s'attache aux armes que nous sommes capables de fabriquer.

Mon collègue M. Royle a prononcé il y a quelques jours un discours qui, je crois, a causé quelque inquiétude à l'Assemblée en raison du langage qu'il a employé. Je dois dire que plus j'entends discuter de cette question, plus je suis convaincu que les arguments que nous employons ne sont pas les bons. Je ne crois vraiment pas qu'il soit possible de fonder la sécurité sur la peur que nous pouvons inspirer à d'autres peuples. J'estime que les savants du monde entier nous ont mis — pour employer une expression un peu familière — « dans un beau pétrin », ce qui veut dire, pour les besoins de l'interprétation, qu'ils ont mis les peuples du monde dans le plus grand péril.

Monsieur le Président, lors des vacances parlementaires, j'ai discuté de cette question dans ma circonscription avec certaines personnes qui soutiennent ces recommandations sous leur forme actuelle. Je leur ai demandé pourquoi ils trouvaient que nous ne devions pas essayer de suspendre les essais de bombe à hydrogène. Mes collègues se souviennent peut-être qu'en mai dernier, j'ai soumis une proposition impliquant une série de mesures à prendre au lieu de suspendre immédiatement la fabrication des bombes à hydrogène. Je me suis prononcé en faveur du principe, adopté maintenant par mon parti en Grande-Bretagne, d'une série de mesures progressives : tout d'abord s'efforcer de parvenir à un accord sur l'interdiction des essais nucléaires, et puis essayer d'obtenir peu à peu que la fabrication même de ces armes vienne à être abolie.

Au cours de l'une de nos conversations, mes interlocuteurs m'ont dit qu'à leur avis il fallait poursuivre ces expériences en raison de la terreur qu'elles inspirent. Si j'ai bien compris le discours de Lord Stonehaven, il me semble qu'il a dit exactement la même chose, à cette différence près qu'il a invoqué, lui, des principes scientifiques. Mes collègues se souviennent peut-être d'une déclaration faite en mai dernier par l'un des membres de la délégation allemande affirmant que les Américains possédaient 35.000 ogives atomiques environ et les Russes près de 12.000. Je voulais lui demander d'où il tenait ces informations car il est parfois dangereux de citer des chiffres sans preuve à l'appui. Mais en admettant que ces chiffres soient exacts, puis-je demander à Lord Stonehaven à quel

*Mr. Wilkins (continued)*

it is only the United States and the United Kingdom who are producing these weapons — would have sufficient "fear power" to prevent others from attacking us? At what point would he say that we have "fear power" in our hands in sufficient quantity to deter any proposed aggressor against the Western world? If he can tell me that I think it would help me in casting my vote this morning.

THE PRESIDENT. — I call Lord Stonehaven.

LORD STONEHAVEN (*United Kingdom*). — Perhaps I may reply briefly, Mr. President, to that question. Of course, I have not access to any secret information, any more than Mr. Wilkins has, which is right and proper. All I am saying is that the country with advanced knowledge can produce a much smaller quantity of bombs in order to maintain what he has called "fear power".

I know M. Wilkins is completely sincere, and I sympathise with his point of view, but I think it would be folly to aim at the wrong target. We are not striving to pile up armaments; our economy, of course, would not stand it. Our tests are directed, and increasingly so, to producing bombs which are smaller, less harmful and more closely allied to what is deemed to be the conventional weapon. When we can get well ahead in that direction — and at the moment, so far as I know, we are ahead of the Russians — I believe we can then make a start along the road towards complete disarmament which, of course, is the only real answer. Perhaps I may put it in this way: when you find, in a game of cards, that the other fellow is cheating, it is utter folly if you do not cheat too.

THE PRESIDENT. — Does Mr. Wilkins want to continue his speech?

Mr. WILKINS (*United Kingdom*). — No, Mr. President. I deduce from those remarks that we just go on and on.

THE PRESIDENT. — Does any other Representative wish to speak? If not, I ask General Corniglion-Molinier whether he wishes to say anything in conclusion.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*) (Translation). — With your permission, Mr. President, I will first give you a short summary of the Explanatory Memorandum which, as Rapporteur, I presented to the Committee in Paris. This will also reply to Mr. Edwards.

It seems to me — dare I say it — that what we are doing is rather like discussing the sex of the angels. The request for an Opinion from the Consultative Assembly referred to Recommendation 140 which suggested that a conference of eminent scientists should be convened for the purpose of drawing up a report on the nature and magnitude of the danger to human life caused by ionising radiation. This request for an Opinion also refers to Mr. Edwards' Amendment No. 1 which asks for an unconditional general suspension of nuclear explosions while ways and means are studied for their inspection and limitation.

One question immediately arose. The British Government asked why this question had been put to W.E.U. when it had already been submitted to the United Nations.

But I believe that all of us in this Assembly are adult and honest enough to be able to discuss what is a purely scientific question without bringing politics into it.

It would probably be difficult for a committee of Russian or American scientists to be entirely impartial in discussing this question, and I think, therefore, we ought to do what certain other countries such as Switzerland have already done — ask for the convening of a committee of experts drawn from the scientific organisations in our countries.

In replying to Mr. Edwards, I would say that although it is true the Socialist Group has not asked for a unilateral suspension of nuclear explosions by the West, this Assembly would be bringing a certain pressure to bear on the countries of the West by urging them to take the lead in a general suspension of these tests by all the Powers. Besides, how can we be sure the U.S.S.R. will fall into line?

*M. Wilkins (suite)*

moment, selon lui, le monde occidental — et seuls les Etats-Unis et le Royaume-Uni fabriquent ces armes — pourrait inspirer une « terreur » suffisante pour empêcher les autres pays de l'attaquer. A quel moment d'après lui, disposerons-nous d'un pouvoir suffisamment « terrible » pour prévenir une agression éventuelle contre le monde occidental, quantitativement parlant ? S'il pouvait me le dire, je crois que cela m'aiderait à me prononcer ce matin au moment du vote.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à Lord Stonehaven.

LORD STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Permettez-moi, Monsieur le Président, de répondre brièvement à cette question. Il va de soi que pas plus que M. Wilkins, je n'ai accès à des informations secrètes, ce qui est juste et normal. Tout ce que je dis, c'est que pour conserver ce potentiel de « terreur » dont M. Wilkins a parlé, un pays qui possède les connaissances scientifiques voulues n'a besoin que d'un nombre de bombes bien moins élevé.

Je sais que M. Wilkins est tout à fait sincère, et je comprends son point de vue, mais je crois qu'il serait insensé de viser à côté du but. Nous n'essayons pas de stocker des armes ; il est évident que notre économie ne le supporterait pas. Nos essais nucléaires sont conçus toujours davantage en vue de nous permettre de fabriquer des bombes plus petites, moins dévastatrices et plus étroitement liées aux armes considérées comme conventionnelles. Quand nous aurons pris une bonne avance dans cette direction — et à l'heure actuelle, pour autant que je sache, nous sommes en avance sur les Russes — je crois que nous pourrions alors nous engager dans la voie du désarmement total, lequel est naturellement la seule vraie solution. En d'autres termes : si au milieu d'une partie de cartes vous vous aperceviez que votre adversaire triche, ce serait pure folie que de ne pas tricher vous-même.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — M. Wilkins désire-t-il poursuivre son intervention ?

M. WILKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Non, Monsieur le Président ; je déduis de ces remarques que cela continuera indéfiniment.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Personne ne demande plus la parole ? Si non, je vais demander au général Corniglion-Molinier s'il désire nous dire quelques mots pour terminer.

M. CORNIGLION-MOLINIER (*France*). — Monsieur le Président, si vous le permettez, je vais d'abord vous faire un petit exposé sur les motifs que j'avais présentés, en tant que rapporteur, à la Commission qui s'est réunie à Paris. Par là même, je répondrai à M. Edwards.

Mon impression est — je vous le dis tout de suite entre parenthèses — que nous discutons un peu en ce moment du sexe des anges ! La demande d'avis de l'Assemblée Consultative portait sur la Recommandation 140 qui tendait à réunir une conférence de savants éminents chargés d'établir un rapport sur la nature et l'importance du danger des radiations ionisantes pour la santé humaine. Cette demande d'avis portait également sur l'amendement n° 1 de M. Edwards, qui prévoit une suspension générale inconditionnelle des explosions nucléaires pour permettre une étude des moyens de contrôle et de limitation.

Une question s'était tout d'abord posée. Le gouvernement anglais disait : puisque la question a été posée à l'O.N.U., pourquoi la reposer à l'Union de l'Europe Occidentale ?

Je crois que nous sommes assez grands pour pouvoir étudier tout de même la question, d'autant plus qu'ici nous sommes tous gens de bonne foi et de bonne volonté et ne ferons pas intervenir des questions politiques dans une question qui est uniquement scientifique.

Il est possible, lorsque vous aurez d'un côté des savants russes et de l'autre des savants américains qui discuteront de la question, qu'ils ne soient pas absolument impartiaux. Je crois que nous devons faire ce que d'ailleurs certains pays, comme la Suisse, ont déjà fait, c'est-à-dire demander la convocation d'une commission spécialement dirigée par des mouvements scientifiques et appartenant à nos pays.

Il est vrai, d'autre part, pour répondre à M. Edwards, que le groupe socialiste n'avait pas demandé une suspension unilatérale occidentale des explosions nucléaires. Cependant, en invitant toutes les puissances à interrompre les explosions, notre Assemblée exercera forcément une pression sur les pays occidentaux en leur demandant de faire ce geste les premiers. Or, comment être sûr que l'U.R.S.S. suive dans cette voie ?

*M. Corniglian-Molinier (continued)*

I, too, have read in the newspapers — this matter being in constant process of development — that in America explosions have occurred deep down in the earth which have not been detected by the Russians, and it is possible that there have also been explosions in balloons high over Russia which have not been detected by Americans.

I admit I am not enough of a Jules Verne to be able to speak as an expert on this matter, but I am afraid Western public opinion will not allow nuclear tests to be resumed once they have been suspended. That, I think, would be a perfectly natural human reaction. In such a case, we would be at a terrible disadvantage. Also, a suspension of nuclear experiments that is not accompanied by a cessation of the production of fissile material for military purposes will never stop the armaments race even though we put an end to the visible manifestations. It would merely have the effect of encouraging States to stockpile their unexploded bombs. This would be very dangerous for the West which, I believe, is at present leading the U.S.S.R. in their range of various models of nuclear weapons. Without nuclear tests the West cannot finish its work of diversification.

Then it is quite possible, as I said just now, that certain nuclear tests can be made without being detected, and if some such explosions occurred in Siberia and others in the stratosphere above Nevada, we would know very little about them.

I would therefore ask that we keep strictly to the question, which is as follows: First of all, we ask the scientists to study ways and means of protecting us from atomic radiation. Secondly, we invite all the atomic Powers to suspend nuclear tests during a limited period of time during which proposals for their inspection and limitation would be studied.

I will not reply to Lord Stonehaven, with whom I am in complete agreement, and who was also present at the extremely interesting conferences in Paris which upheld our views.

I ask my colleagues to be good enough to vote again today in favour of what they voted for last Session, when unfortunately we lacked the necessary quorum.

THE PRESIDENT. — I have now to put to the Assembly the question on which Representatives are called upon to vote. It has been suggested that, since this draft Resolution is in two parts, there should be a separate vote on each part. If that is agreeable to the Assembly, we shall proceed in that way, and then take a final vote on the whole draft Resolution.

The question I now put to the vote is Part I of the draft Resolution.

*(A vote was taken by sitting and standing.)*

THE PRESIDENT. — *I declare Part I of the draft Resolution agreed to unanimously.*

The question I now put to the vote is Part II of the draft Resolution.

*(A vote was taken by sitting and standing.)*

THE PRESIDENT. — *I declare Part II of the draft Resolution agreed to.*

I now have to ask the Assembly to vote on the draft Resolution as a whole. I put to the vote the draft Resolution as set out in Document 70<sup>1</sup>.

*(A vote was taken by sitting and standing.)*

THE PRESIDENT. — *I declare the draft Resolution as a whole agreed to.*

#### **4. The policy of Member States of Western European Union**

*(General Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 61).*

THE PRESIDENT. — The next item in the Orders of the Day is the General Debate on the Report of the General Affairs Committee on the policy of Member States of Western European Union. This will be followed by a Vote on the draft Recommendation contained in Document 61.

1. See page 37.



*M. Corniglion-Molinier (suite)*

J'ai lu, moi aussi, dans les journaux — car cette question évolue de jour en jour — qu'il y a eu en Amérique des explosions très profondes dans le sol, que les Russes n'ont pas pu déceler, et que probablement les Russes ont également fait des explosions très haut, en ballon, que les Américains n'ont pu déceler.

Vraiment, j'avoue ne pas être suffisamment un Jules Verne de la science pour pouvoir donner une opinion précise. J'ai peur que l'opinion publique occidentale, si nous supprimons les expériences nucléaires, ne permette pas leur reprise s'il y a eu un arrêt. C'est là, je crois, chose humaine. Dans ce cas, nous serions terriblement désarmés. Et puis, une suspension des expériences nucléaires qui ne serait pas accompagnée d'un arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires n'arrêtera nullement la course aux armements, bien qu'annihilant ses effets extérieurs. Elle poussera les Etats à augmenter leur stock de bombes. Cela est très dangereux pour l'Occident qui, je le crois, détient une avance sur l'U.R.S.S. en ce qui concerne la gamme des divers modèles d'engins nucléaires. Sans les explosions nucléaires, l'Occident ne pourra pas terminer son travail de diversification.

Ensuite, il n'est pas encore établi que certaines explosions nucléaires puissent, ainsi que je le disais tout à l'heure, être décelées. Dans ces conditions, si on déclenche des explosions souterraines en Sibérie ou dans la stratosphère du Nevada, nous ne sommes pas, je pense, suffisamment au courant.

Je demande, par conséquent, qu'on en revienne purement et simplement à la question qui avait été posée et qui est la suivante : tout d'abord, nous demandons que les savants étudient la façon de nous protéger contre toutes les radiations atomiques ; nous invitons ensuite les puissances atomiques à suspendre les expériences nucléaires pendant une période d'une durée limitée, au cours de laquelle des propositions en vue de leur contrôle et de leur limitation devront être examinées.

Je ne réponds pas à Lord Stonehaven, avec lequel je suis entièrement d'accord, j'ai d'ailleurs assisté avec lui, à Paris, à ces conférences extrêmement intéressantes qui appuyaient notre thèse.

Je demande à mes collègues de bien vouloir voter aujourd'hui ce qu'ils avaient eu la gentillesse de voter — sans hélas atteindre le quorum nécessaire — la dernière fois.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je dois maintenant mettre cette question aux voix. Le projet de résolution comprenant deux parties, il a été proposé de mettre aux voix séparément chacune d'elles. Si l'Assemblée le veut bien, nous procéderons ainsi et pour terminer, nous voterons sur l'ensemble du projet de résolution. Je mets aux voix la première partie du projet de résolution.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé.)*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je déclare la première partie du projet de résolution adoptée à l'unanimité.

Je mets aux voix la deuxième partie du projet de résolution.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé.)*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je déclare la deuxième partie du projet de résolution adoptée.

Je demanderai maintenant à l'Assemblée de se prononcer sur l'ensemble du projet de résolution. Je mets donc aux voix le projet de résolution tel qu'il figure au Document 70<sup>1</sup>.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé.)*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Je déclare l'ensemble du projet de résolution adopté.

#### 4. La politique

##### de l'Union de l'Europe Occidentale

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 61)*

M. LE PRESIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion générale du rapport de la commission des Affaires Générales sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale. Elle sera suivie du vote du projet de recommandation qui figure au Document 61.

1. Voir page 37.

*The President (continued)*

I have to call Mr. Willey, the Rapporteur of the Committee, but I must indicate to the Assembly that I have received a written motion in the name of M. Moutet asking for the adjournment of the debate on Mr. Willey's Report. Therefore, before calling Mr. Willey, I will call M. Moutet, since a dilatory motion has precedence over the ordinary business.

M. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, Mr. Willey's Report raises the whole question of the policy of W.E.U., which of course links up with the problem of armaments and their control which we have just been studying.

In discussing security questions it seems impossible to separate the political measures for guaranteeing the security of Europe from the military and technical ones which we have debated at such length in previous sittings. But are we really in a position to hold a full debate on this policy of W.E.U. which raises so many questions?

The problem of disarmament, for instance, is first of all political. The control of armaments necessarily involves the consideration of disarmament itself. This is being taken care of by our political leaders in full consultation with military opinion. But there are other problems to consider, particularly those which are born of war and which are now intruding upon a situation which would be quite extraordinary in a less complicated world.

We had a war in which the Allies joined forces against other nations. Now, however, they — the Allies — no longer agree among themselves but do agree with one of the nations against whom they fought. It is easy to understand, therefore, the difficulties experienced in drawing up a Peace Treaty. Agreements were signed between the various nations which established a *de facto* state of peace, a certain number of problems being put on one side in order to prevent the establishment of a *de jure* position which would anticipate the peace treaty putting a final end to the war.

Is it necessary to enumerate all the problems? We know quite well that behind the conflict to-

day are ideologies which only too often have been the cause of war or of exaggerated nationalism. Arab nationalism is a case in point which may have quite serious repercussions on European affairs. Then there are ideologies which are both political and social in character. An ideology of this nature is perhaps the root cause of what we call the cold war, which, as has been brought out in our debates, has plunged the nations into an armaments race. Our generation knows only too well what the result of such a race is likely to be, and that no armaments race will guarantee peace in Europe unless at the same time political solutions are found which will be the real guarantee of peace.

We must take due note of the situation resulting from the war and from the type of military occupation which was, if I may say so, of an almost administrative character. The fact that the countries occupied by certain powers were completely cut off from the outside world transformed what was almost an administrative occupation into a political one. There can be no doubt in the minds of any of you — and this is confirmed by M. Khrushchev's speeches — that Soviet Russia will never allow interference with governments which exist, not by the will of the people, but only by reason of the determined, and, if need be, — as we have seen in the Hungarian affair — the armed support of the U.S.S.R., which is always behind them.

We find ourselves, therefore, confronted with extremely difficult problems, one of them being the reunification of Germany. This Assembly should hold a particularly full debate on that subject so that we may all be informed of the different opinions held in Germany regarding the conditions in which this reunification would be possible.

There are also issues concerning Europe as a whole. I referred to Arab nationalism a little while ago because of the possible repercussions this might have on a problem which we Frenchmen consider to be purely a French one. It has become an external problem only in so far as certain outside countries have increased the menace to France by the support they have given to Algerian elements in revolt against legal authority.

*M. le Président (suite)*

Avant de donner la parole à M. Willey, rapporteur de la Commission, je dois signaler à l'Assemblée que j'ai reçu une motion écrite déposée par M. Moutet, qui demande l'ajournement de la discussion du rapport de M. Willey. Une motion d'ajournement ayant priorité sur les affaires courantes, je donnerai donc tout d'abord la parole à M. Moutet.

**M. MOUTET (France).** — Mes chers collègues, le rapport de M. Willey pose tout le problème de la politique de l'Union de l'Europe Occidentale, qui rejoint naturellement les problèmes que nous venons d'examiner à propos des armements et de leur contrôle.

Il paraît impossible, lorsque nous discutons du problème de la sécurité, de séparer les moyens politiques de garantir la sécurité de l'Europe des moyens militaires et techniques dont nous avons débattu très largement au cours de nos précédentes réunions. Mais sommes-nous vraiment en état d'avoir maintenant un large débat sur cette politique de l'Union de l'Europe Occidentale qui soulève un très grand nombre de questions?

Le problème du désarmement, par exemple, est politique au premier chef. Le contrôle des armements suppose nécessairement l'examen du problème du désarmement lui-même. Ce sont des autorités politiques qui y procèdent. Avant de se prononcer, elles s'entourent d'avis militaires. Mais il y a d'autres problèmes à examiner, notamment ceux qui sont nés de la guerre et qui interviennent maintenant dans une situation qui apparaîtrait bien singulière si les choses du monde étaient simples et ne se compliquaient pas.

Voici une guerre dans laquelle les Alliés ont été d'accord contre certaines nations. Présentement, ils ne sont plus d'accord entre eux. Par contre, ils le sont avec l'une des nations contre lesquelles ils faisaient la guerre. On comprend donc la difficulté qu'il y a d'arriver à la signature d'un véritable traité de paix. Des accords ont été signés entre les diverses nations. Ils établissent un état pacifique de fait. Mais on réserve toujours un certain nombre de problèmes et de questions pour ne pas établir un état de droit préjugéant le traité de paix qui devrait définitivement mettre un terme à la guerre.

Faut-il énumérer l'ensemble de ces problèmes? Nous savons bien que, derrière les

conflits, se cachent ces idéologies qui, hélas! trop souvent, ont été la cause des guerres ou des nationalismes exacerbés. C'est le cas en ce moment du nationalisme arabe, qui peut avoir des répercussions assez graves sur les problèmes européens, ou bien des idéologies d'un caractère à la fois politique et social. C'est ce qui est peut-être à la base de ce que nous appelons la guerre froide, mais une guerre froide qui précipite — nous venons de le voir au cours de nos débats — la course aux armements. Nos générations sont instruites pour connaître quel peut en être le résultat et savoir que ce n'est pas la course aux armements qui nous permettra d'assurer au mieux la paix en Europe, si en même temps nous ne parvenons pas à proposer les solutions politiques qui garantiront véritablement la paix.

Il faut tenir compte de la situation résultant de la guerre ou des occupations militaires qui étaient, si je puis dire, des occupations d'un caractère presque administratif. La séparation totale des territoires occupés par certaines puissances a transformé cette occupation d'un caractère presque administratif en occupation vraiment politique. Il ne fait de doute pour aucun d'entre vous — et les discours de M. Khrouchtchev sont là pour le confirmer — que la Russie soviétique ne permettra jamais par exemple de laisser porter atteinte aux gouvernements dont nous savons bien qu'ils ne peuvent exister que par le soutien pressant, éventuellement — nous l'avons vu pour l'affaire hongroise — armé de l'U.R.S.S. qu'ils sentent derrière eux, et non par la volonté des populations.

Nous nous trouvons donc devant des problèmes d'une extrême difficulté. Parmi eux, il y a celui de la réunification de l'Allemagne. Sur ce point, un débat d'une ampleur particulière devrait avoir lieu dans cette Assemblée pour que nous soyons tous éclairés au sujet des diverses opinions qui peuvent exister en Allemagne sur les conditions dans lesquelles cette réunification pourrait se faire.

Il y a aussi les problèmes de l'ensemble de l'Europe; et si tout à l'heure je faisais allusion au nationalisme arabe, nous savons les répercussions éventuelles que celui-ci peut avoir sur un problème que nous, Français, considérons comme un problème français et qui ne devient extérieur que par la menace que d'autres nations font peser contre la France par le concours donné à certains éléments algériens en révolte contre l'autorité légitime.

*M. Moutet (continued)*

Mr. Willey's Report contains two paragraphs which refer to the Algerian and German questions and to the whole problem of Central Europe.

The conditions in which the discussion on these questions took place in the Committee were all that could be desired, but I doubt whether the debate has been sufficiently well prepared, so far as the Assembly is concerned, to allow us to deal with the matter as fully as we would like.

The new Bundestag meets tomorrow and most of our colleagues, including our German Socialist colleagues, are absent. In France, there is again, unfortunately, a government crisis, and we must leave those whose task it will be to face this crisis completely free to deal with the Algerian problem and to decide on the policy to be followed, which will probably not differ very much from the present policy. I am sure Mr. Willey's Report and his confidence in a quick and democratic solution would please all French parties, whatever their colour.

We must be careful however, in our speeches, not to obstruct our aim, which is to facilitate, by our vote, a solution which we all know must be a political and not a military one.

That is why we Frenchmen are anxious for the Assembly to be fully enlightened about matters which are our country's especial concern and, at the same time, to be enlightened ourselves about the general attitude of our colleagues towards the other problems. We can then make a common and persistent effort to find a way of creating a situation in Europe which is not based only on anxiety and terror, for these are the sentiments which might drive madmen to declare war, even though, as we have said so often, this would mean committing suicide. Unfortunately people who are not mad will also run that risk.

In our opinion, political problems represent the other side of the security medal. If we were to leave the WEU Assembly having dealt only with armaments and military problems which are, of course, our essential concern, and without

having held a very full debate of a political nature, it seems to me we would be failing to give expression to the anxieties which are uppermost in our minds and which have been voiced here, and in providing the guidance that is expected from our Assembly. For that reason, Mr. President, I hope the motion I have tabled will be approved by a large majority of the Assembly.

We have in this Assembly particularly useful contacts. Through talking to one another, we may change our opinions; we may pick up ideas. We would like to see these contacts extended and practical proposals emerge from our debates which could become the basis for the establishment, wherever that is possible, of the peace and tranquillity we wish for ourselves and, above all, for future generations.

With that in our minds an international Assembly like ours should ponder these problems well before debating them and coming to any decision. I have consulted a number of my colleagues of various opinions and they have encouraged me to ask for an adjournment. I trust therefore, Mr. President, that our Assembly will support this request.

**THE PRESIDENT.** — This being a motion for adjournment, we are governed by Rule 32, which lays down that there may be one speaker for the motion — namely, M. Moutet in this instance — one speaker against the motion, and a speech by the Rapporteur and by the Chairman of any Committee concerned.

I understand that M. Legendre wishes to speak against the motion.

I call M. Legendre.

**M. LEGENDRE (France) (Translation).** — I had put my name down to speak against the motion to refer the matter back to our Committee. I am a member of the General Affairs Committee and would not like Mr. Willey's Report to incur the disapproval almost pronounced last Saturday on the Report of our Chairman, M. van der Goes van Naters. In opposing a motion for reference back to the Committee proposed last Saturday by some of our colleagues, M. van der Goes van Naters said: "Let us be frank. The reference back of a Report to the Committee signifies disapproval of the Report." This opinion was immediately confirmed, when

*M. Moutet (suite)*

Le rapport de M. Willey contient deux paragraphes qui font allusion à ces deux questions du problème algérien et du problème allemand, ainsi qu'à tout le problème de l'Europe centrale.

Nous estimons que ce débat a eu lieu en commission dans des conditions excellentes ; mais, pour l'ensemble de l'Assemblée, la question ne paraît pas avoir été suffisamment préparée et actuellement nous nous trouvons dans la situation de ne pouvoir ouvrir ici un débat aussi large que nous le voudrions.

Le nouveau Bundestag se réunit demain seulement : la plupart de nos collègues et nos collègues socialistes allemands sont absents. En France, nous connaissons, hélas ! une nouvelle crise gouvernementale ; nous devons laisser toute liberté à ceux qui sont chargés de résoudre la crise de se prononcer sur l'un des problèmes où je ne pense pas qu'il y ait un changement très considérable. Car je suis convaincu que le rapport de M. Willey donnerait satisfaction à l'ensemble des partis français, quels qu'ils soient, pour une solution rapide et démocratique du problème de l'Algérie.

Nous ne devons cependant pas intervenir à l'encontre du but que nous nous proposons et qui est, précisément par le vote que nous prendrions, de faciliter une solution dont nous savons tous qu'elle ne peut être qu'une solution politique et non une solution militaire.

Voilà donc des raisons qui font que les Français souhaiteraient à la fois voir éclairer complètement l'Assemblée sur les problèmes qui la concernent particulièrement et être éclairés eux-mêmes en ce qui concerne la position générale de nos collègues sur les autres problèmes posés afin de rechercher en commun, inlassablement, les moyens par lesquels nous pourrions arriver à établir en Europe une situation qui ne reposerait pas uniquement sur la crainte et la terreur que peuvent inspirer les peuples qui seraient assez fous pour déclarer la guerre dans les circonstances présentes et dont on a répété si souvent ici qu'ils commettraient un suicide. Malheureusement, il est des gens qui ne sont pas fous et qui courent le risque du suicide.

A notre avis, les problèmes politiques sont le contrepois, si je puis dire, de l'autre aspect des conditions de la sécurité. Si l'on sortait des délibérations de l'U.E.O. en n'ayant traité que les problèmes d'armement et les problèmes militai-

res qui sont, bien entendu, l'essentiel de son rôle, sans avoir eu en même temps un très large débat d'un caractère politique, il me semble que nous ne traduirions pas les préoccupations que nous avons entendues et que nous ne donnerions pas les indications qu'on peut attendre de notre Assemblée. Il serait donc sage, Monsieur le Président, que la grande majorité de cette Assemblée voulût bien approuver la motion que j'ai déposée.

Nous avons ici des contacts particulièrement utiles : en conversant les uns avec les autres nous pouvons modifier nos propres opinions, nous pouvons recueillir des suggestions. Nous voudrions voir ces contacts se prolonger pour que de nos délibérations sortent des avis utiles qui permettent d'établir, partout où il sera possible, cet état de paix et de quiétude que nous souhaitons pour nous, mais aussi et surtout pour les générations futures.

Dans cet esprit, une assemblée internationale comme la nôtre ferait donc bien de mûrir les problèmes posés et de remettre à plus tard son débat et sa conclusion. J'ai consulté un certain nombre de nos collègues d'opinions diverses. Ils ont bien voulu m'encourager dans la demande d'ajournement que j'ai déposée. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je veux espérer que notre Assemblée voudra bien s'y rallier.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Puisqu'il s'agit d'une motion d'ajournement, nous sommes régis par l'article 32 du Règlement qui stipule que peuvent être entendus : un orateur en faveur de la motion — ce sera en l'occurrence M. Moutet — un orateur « contre », ainsi que le rapporteur et le président de l'une quelconque des commissions intéressées.

Je crois comprendre que M. Legendre désire parler contre la motion.

La parole est à M. Legendre.

M. LEGENDRE (*France*). — Monsieur le Président, je m'étais inscrit préventivement contre toute motion de renvoi devant notre Commission. J'appartiens à la commission des Affaires Générales et je ne voulais pas que le rapport de M. Willey puisse connaître la défaveur qu'a failli connaître samedi dernier le rapport présenté par le président de notre Commission, M. van der Goes van Naters. En effet, samedi dernier, s'opposant à une demande de renvoi à la Commission formulée par quelques-uns de nos collègues, M. van der Goes van Naters disait : « Soyons francs. Le renvoi d'un rapport à la Commission est en fait la désapprobation de ce

*M. Legendre (continued)*

it came to the vote on the Report as a whole, as those colleagues who had asked for its reference back to the Committee abstained.

Further, I have not forgotten — neither I am sure have you — the brilliant speech of M. Teitgen who, on Friday last, gave us a detailed and only too accurate critical analysis of the difficulties our Assembly has had to face. For years past, it has tried in vain to establish constant two-way discussion with the Council of Ministers, but has met with success only on rare occasions. Its appeals have been addressed to the deaf, who are often dumb as well.

M. Teitgen was rather pessimistic about the future of W.E.U. It is true, however, that, if problems of general policy affecting the defence of W.E.U. can no longer be raised in this Assembly, then it will simply lapse into a technical body of a military or strategic character.

Because I do not want that to happen, when I heard that a motion for reference back had been tabled I put down my name to speak against it. I want to congratulate Mr. Willey, our Committee's Rapporteur, on his Report. I am wholeheartedly in favour of the Report and its conclusions, whether they concern the Recommendation on Algeria, the Recommendation on disarmament or the one on the reunification of Germany. As regards its substance, I think this Report should have the unanimous support of the Assembly, and I wish to thank Mr. Willey for having drafted it and carried it with such notable success through the General Affairs Committee.

Our competence in this field has at times been questioned. I would remind you, however, of Recommendation No. 11, voted by this Assembly in May last, which reads :

“The Assembly,

Considering the aim to be the joint working out of common European policies within the appropriate organs of Western European Union rather than the prior formation of separate national policies which are subsequently confronted, recommends to the Council, that, on major issues affecting European interest... it should seek to co-ordinate the instructions given to the United Nations and that prior

discussion of these issues within the Council be a permanent item on the Council's Agenda.”

That is the Recommendation we voted and consequently that is the rule this Assembly must follow. It does not appear to me that the General Affairs Committee and the Rapporteur have failed to comply with this rule.

We have before us a motion approved by the majority of the Committee which on this occasion is not one of reference back to the Committee and implies no disapproval or repudiation. It simply asks that, in view of existing circumstances, the full debate be adjourned to a later date.

Therefore, we are not giving away something that belongs to us or abandoning our prerogatives. We will start two-way discussions with the Council of Ministers but postpone our own debate until later.

If my interpretation of the motion tabled by M. Moutet is correct — and I think it is — I am in favour of it.

**THE PRESIDENT.** — The two other persons who are entitled to be heard on this motion for adjournment are the Rapporteur and the Chairman of the Committee concerned. I therefore ask the Rapporteur whether he would like to speak on this motion for adjournment.

**Mr. WILLEY (United Kingdom).** — I would like to speak very briefly, Mr. President. I was very pleased that in his concluding remarks M. Legendre provided a reconciliation with his French colleague. This is a question of adjournment; it is not a question of dissociation from the views expressed unanimously by the Committee. We are not concerned with any question of competence. We are concerned with questions of political expediency.

We obviously face two very real difficulties. One of the three recommendations that we make is about the reunification of Germany. We know — it is a fact — that many of our German colleagues are unable to be with us today. Our German colleagues who moved this draft Recommendation in Committee will not, in fact, be able to join in the discussion if we discuss the question today. That is one very real difficulty.

*M. Legendre (suite)*

rapport. » Cet argument était aussitôt confirmé par le vote sur le fond puisqu'en effet les collègues qui avaient demandé le renvoi à la Commission s'abstenaient au moment du vote sur l'ensemble du rapport.

En outre, je n'ai pas perdu le souvenir — vous non plus, mes chers collègues — de la très brillante intervention de M. Teitgen qui, vendredi, a procédé à une analyse clinique précise et malheureusement trop exacte des difficultés rencontrées par notre Assemblée. Depuis des années, celle-ci cherche en vain à établir le dialogue avec le Conseil des Ministres, sans y parvenir souvent. Elle s'adresse à des sourds qui fréquemment sont aussi des muets.

M. Teitgen concluait de façon assez pessimiste sur l'avenir de l'U.E.O. Si, en effet, les problèmes de politique générale qui touchent à la défense de l'Union de l'Europe Occidentale ne peuvent plus être évoqués dans cette Assemblée, celle-ci n'a plus qu'à devenir un organisme technique de militaires ou de stratèges.

C'est pour éviter cela qu'ayant appris le dépôt d'une motion de renvoi à la Commission, je m'étais inscrit pour la combattre, car je veux féliciter M. Willey, rapporteur de notre Commission, de son rapport et aussi des conclusions y incluses que j'ai entièrement approuvées, qu'il s'agisse de la recommandation sur l'Algérie, de la recommandation sur le désarmement ou de la recommandation sur la réunification de l'Allemagne. J'estime, en effet, quant au fond, que ce rapport doit emporter l'adhésion unanime de notre Assemblée. Je le remercie de l'avoir rédigé, de l'avoir présenté et de l'avoir fait triompher devant notre commission des Affaires Générales.

On nous a parfois contesté une compétence en ce domaine. Je voudrais rappeler, mes chers collègues, que par la Recommandation n° 11, votée par cette Assemblée au mois de mai dernier, nous disions :

« L'Assemblée,

Considérant que l'objectif majeur doit être d'élaborer et de définir en commun une politique européenne par l'intermédiaire des organes de l'Union de l'Europe Occidentale plutôt que par la confrontation de politiques nationales définies préalablement isolément, recommande au Conseil qu'en ce qui concerne les principales questions d'intérêt européen... il

s'efforce de coordonner les instructions données aux délégués permanents des Etats membres aux Nations Unies et que la discussion préalable de ces questions au sein du Conseil soit de façon permanente à l'ordre du jour du Conseil. »

Telle est la recommandation que nous avons votée. Telle est par conséquent la règle pour notre Assemblée. Il n'apparaît pas que M. le rapporteur et la commission des Affaires Générales y aient dérogé.

Nous sommes saisis d'une motion qui n'est plus cette fois de renvoi devant la Commission, qui ne peut pas avoir le caractère d'un blâme ou d'un désaveu, motion votée par la majorité de la Commission : il s'agit simplement, tenant compte des circonstances et des opportunités, de demander le renvoi du débat au fond.

Par conséquent, nous ne nous dessaisissons pas de ce qui nous appartient ; nous n'abandonnons pas nos prérogatives ; nous engagerons le dialogue avec le Conseil des Ministres, mais nous remettons simplement à plus tard la conversation.

Si j'ai bien interprété — et je le pense — la motion présentée par M. Moutet, je m'y rallierai.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Les deux autres personnes ayant le droit d'intervenir à propos de cette motion d'ajournement sont le rapporteur et le président de la commission intéressée. Je demande par conséquent au rapporteur s'il désire prendre la parole.

M. WILLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'ai que quelques mots à dire, Monsieur le Président. Je suis très heureux de voir que dans sa conclusion M. Legendre rejoint le point de vue de son collègue français. Il s'agit ici d'une question d'ajournement et non de se séparer des vues exprimées à l'unanimité par la Commission. Nous n'avons pas à nous occuper de la question de compétence ; ce qui nous intéresse, ce sont les questions d'opportunité politique.

Il est évident que nous nous heurtons à deux difficultés très réelles. L'une de nos trois recommandations se rapporte à la réunification de l'Allemagne. Nous savons — il faut nous rendre à l'évidence — qu'un bon nombre de nos collègues allemands n'ont pu être des nôtres aujourd'hui. Il sera, en fait, impossible à ceux de nos collègues allemands qui ont proposé ce projet de recommandation en commission de participer au

*Mr. Willey (continued)*

The second difficulty is with regard to Algeria. The Committee had no hesitation — none at all — in sharing the conviction of the French Government that the need is for a democratic solution of the Algerian question, but, unfortunately, today there is not a French Government. That places us in difficulties.

These are two very real difficulties which would confront us in a debate if we held one today. As an orator, I very much regret making a plea which would rob me of the opportunity of speaking but I think in these circumstances it would be better to adjourn the debate and not to express an opinion upon the subject. Perhaps I might say, on behalf of the Committee, that we have no hesitation about our competence, but we feel it would be unwise to hold a debate today which could more profitably be held later and would make a more profitable contribution to the subsequent consultation of the Ministers. So, as Rapporteur, I support my French colleagues in their desire to adjourn the debate.

THE PRESIDENT. — Thank you, Mr. Willey. The fact that you have been deprived of making your speech in support of your Report does not prevent me from thanking you for the Report and for the work you have put into it.

I now call the Chairman of the General Affairs Committee, M. van der Goes van Naters.

M. van der GOES van NATERS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, with your permission, I would like first of all to say a word about the competence of our General Affairs Committee as regards policy, a subject which has been dealt with so brilliantly by our Rapporteur, Mr. Willey. I think, as this question is of great interest to us just now, it would be helpful for the Chairman of the Committee to explain the competence both of the Committee and of the Assembly in the matter.

In order to avoid any misunderstanding, I would like to point out that, according to the

Brussels Treaty, our powers in this regard are subject to three limiting factors, which are: the competence of other Committees, particularly the Committee on Defence Questions and Armaments, the competence of the Council and the competence of our own Assembly.

The Paris Agreements gave our Assembly very wide powers which it is erroneous to think covered only the entry of Germany into N.A.T.O. A policy of integration was also created and the powers accorded by the original Brussels Treaty remained in existence.

We are not concerned only with the military defence of the West but also with the protection of the West by every possible means. If it is true that we have been given these wide and essentially political powers, it is equally true, and we note this with pleasure, that the Council has been more active in this field during the last few years.

In his speech, M. de la Vallée Poussin quoted Chancellor Adenauer. M. Moutet referred in his Report to the recent statements made by Mr. Harvey. I, in turn, am going to remind you of what was said by M. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, to the effect that, in the last few years, fruitful contacts have been established with the Council, specifically at ministerial level.

Finally, we have the recent full reply made by the Council to Recommendation No. 11 of our Assembly, which deals very thoroughly with the questions of policy now engaging our attention.

If there is no doubt about the competence of the Council in these matters, it is equally true that the Assembly possesses the right of democratic supervision of the Council's activities. No other Assembly can take over that right.

Mr. President, I would like to ask a frank question. Do these attributes clash with those of the Consultative Assembly of the Council of Europe? Certainly not. Practically speaking, the Consultative Assembly endorsed this view in their Recommendation 66, when the Brussels Treaty was being amended and they announced their approval of a policy of integration within Western European Union.



*M. Willey (suite)*

débat si nous discutons de cette question aujourd'hui. Voilà une première et très authentique difficulté.

La seconde difficulté se rapporte à l'Algérie. La Commission n'a pas hésité un seul instant à partager les vues du gouvernement français, lequel est convaincu de la nécessité d'une solution démocratique du problème algérien, mais aujourd'hui, il n'y a malheureusement pas de gouvernement français. Et ceci nous met dans une situation délicate.

Si la discussion s'engageait aujourd'hui, il nous faudrait faire face à ces deux inconvénients sérieux. Je regrette beaucoup de faire une demande qui me privera de l'occasion de prendre la parole, mais je pense qu'en raison des circonstances, il serait préférable d'ajourner le débat et de ne pas émettre d'avis sur cette question. Qu'il me soit permis de dire, au nom de la Commission, que la question de compétence ne se pose pas pour nous, mais que nous estimons qu'il ne serait pas raisonnable d'engager aujourd'hui une discussion qui pourrait avoir lieu plus tard avec plus de profit et qui apporterait alors une contribution plus fructueuse à la consultation ministérielle qui doit lui succéder. C'est pourquoi, comme rapporteur, je me joins à mes collègues français pour demander l'ajournement du débat.

**M. LE PRÉSIDENT (Traduction).** — Si vous ne pouvez prendre la parole pour défendre votre rapport, M. Willey, cela ne saurait m'empêcher de vous remercier du soin avec lequel vous l'avez préparé.

La parole est maintenant à M. van der Goes van Naters, président de la commission des Affaires Générales.

**M. van der GOES van NATERS (Pays-Bas).** — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, si vous êtes d'accord, je voudrais tout d'abord dire un mot sur la compétence de notre commission des Affaires Générales en la matière politique, matière qui a été traitée de façon si brillante par le rapporteur M. Willey. Il est utile que le président de la Commission se prononce sur la compétence de la Commission et de l'Assemblée, en ce qui concerne cette matière qui nous intéresse présentement.

Pour éviter tout malentendu, je voudrais préciser que la compétence de la commission des

Affaires Générales, en matière politique, est trois fois limitée : elle est limitée, conformément au Traité, par la compétence d'autres commissions, notamment par la compétence de la commission des Questions de Défense et des Armements ; elle est également limitée par la compétence du Conseil et par la compétence même de notre Assemblée.

Les accords de Paris ont donné à notre Assemblée une compétence très large et c'est une illusion que de croire que les dits accords de Paris visent en fait la seule entrée de l'Allemagne dans l'O.T.A.N. Une politique d'intégration est ainsi créée : les compétences créées par l'ancien traité de Bruxelles ont subsisté.

Il ne s'agit certes pas seulement de la défense militaire de l'Occident, mais aussi de la protection de l'Occident par tous les moyens. Or, si le Traité nous laisse une large compétence, essentiellement politique, on peut constater avec plaisir que, ces dernières années, le Conseil a été plus actif sur ce terrain même.

M. de la Vallée Poussin a cité dans son discours la déclaration du chancelier Adenauer. M. Moutet, lui, s'est référé dans son rapport à la déclaration récente du ministre britannique, M. Harvey. A mon tour, je puis vous rappeler les propos de M. Luns, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, qui vient de dire que, dans ces dernières années, des contacts féconds ont eu lieu au Conseil, précisément à l'échelon ministériel.

Enfin, il y a la récente et ample réponse faite à la Recommandation n° 11 de notre Assemblée par le Conseil qui traite, d'une manière très approfondie, de la matière politique dont nous nous occupons.

Si le Conseil est manifestement compétent, l'Assemblée, elle, a incontestablement une fonction de contrôle démocratique de l'activité du Conseil. Aucune autre assemblée ne peut assumer cette fonction de contrôle de l'organisation même, qui appartient à l'Assemblée.

Monsieur le Président, je voudrais franchement poser le problème : y a-t-il une incompatibilité entre ces attributions-là et les attributions de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe ? Certainement pas ! Nous en avons trouvé pour ainsi dire la sanction dans la Recommandation 66 de l'Assemblée Consultative, lors de l'élaboration du traité de Bruxelles, lorsque cette assemblée s'est prononcée en faveur d'une politique d'intégration au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

*M. van der Goes van Naters (continued)*

As I see it, our rôle is a complementary one. The effective protection of the West is our responsibility and there the Council of Europe can do nothing. It seems to me that the problems we have to deal with this year are precisely those dealt with in Mr. Willey's Report. Next year there may be others.

Western European Union is obviously in a better position to deal with such matters of policy than the Council of Europe, which includes three neutral States among its members — Ireland, Austria and Sweden. It is not possible, as proposed in Mr. Willey's Report, for consultations to be held within the Council of Europe prior to meetings of the United Nations.

It must be remembered, once and for all, that Great Britain and France are the only two of our partners directly interested in the most important treaties, important, that is, in their bearing on peace in the future, as M. Moutet reminded us. Therefore, prior consultation on this question, namely that dealt with in Mr. Willey's Report, must take place within Western European Union.

I think, Mr. President, it would be easy to arrange for a division of labour with other organisations, particularly the Council of Europe, leading I believe to beneficial results, especially if we admit that our rôle is a subsidiary one. As certain members pointed out when our Charter was drawn up, we are dealing in the field of policy with "residual questions", and with those we are competent to deal.

Finally, there is no difficulty about the division of labour within our Assembly. The military protection of the West does not come within the province of the General Affairs Committee. However, if we go beyond strictly military matters and into the realm of protection in general and not of armed defence itself, then the Committee over which I preside has a task to fulfil. Since, also, the Committee on Defence Questions and Armaments is the most important Committee of our Assembly, ours being only the second...

**THE PRESIDENT.** — I would like to recall to you, M. van der Goes van Naters, that although the question of competence comes in by a side-wind, the main question before the Assembly is whether the debate should be ad-

journed. Perhaps you would now address yourself to that part of the question.

**M. van der GOES van NATERS (Translation).** — Mr. President, I asked for permission to make a few explanatory remarks on the question as a whole, and understood I had received it. I really thought it was necessary to make clear exactly what our Assembly ought to do in case of an adjournment of the debate, and I think I have defined its task. The proposal to adjourn the debate seems to me reasonable. Naturally, we have nothing to hide, and M. Moutet has spoken very frankly in defence of his motion. There has been no criticism of the Rapporteur's work, which, in my opinion, showed courage and sincerity.

We are confronted with two practical difficulties: the absence of most of our German friends, who have left to attend the first meeting of the new Bundestag which takes place in Berlin tomorrow, and the difficult position of our French friends on the question of Algeria, in view of the still unresolved government crisis. It would seem therefore that, in the absence of two of the four most important Member States of W.E.U., it would be reasonable to adjourn the debate and the vote. This is nothing to be ashamed of; it is simply a question of adopting the best working method.

Finally, I would like to reply to M. Legendre's apt remark. He recalled what I said the day before yesterday when I interpreted a motion to refer back my Report as constituting a gesture of disapproval. As a matter of fact, it was exactly that and not a form of procedure for the purpose of improving a text — which would not to my mind have implied disapproval. Besides, the vote which followed was a clear indication that my somewhat heated reaction was justified.

Today, we are dealing with a different matter — the practical necessity of postponing a public debate — and I am not in the least worried by the fact that the same Article of the Rules of Procedure appears to apply.

To conclude, Mr. President, and speaking on behalf of the Committee, as this adjournment has been forced on us by circumstances, we do not oppose it.

**THE PRESIDENT.** — I see that M. Lucifero is trying to catch my eye. I would point out

*M. van der Goes van Naters (suite)*

Nous avons, je crois, un rôle complémentaire : nous devons nous occuper de la protection effective de l'Occident là où le Conseil de l'Europe ne peut intervenir. Or, je constate qu'il s'agit précisément cette année-ci des problèmes — il y en aura peut-être d'autres l'année prochaine — qui sont traités dans le rapport de M. Willey.

Le Conseil de l'Europe, qui compte trois Etats neutres, l'Irlande, l'Autriche et la Suède, ne peut faire tout ce que l'Union de l'Europe Occidentale peut accomplir en cette matière politique. Une consultation préalable aux réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que cela est préconisé dans le rapport Willey, n'est pas possible au sein du Conseil de l'Europe.

Il faut se rappeler, une fois pour toutes, que les traités les plus importants — importants parce qu'ils ont de la dramatique en ce qui concerne la paix future — ainsi que l'a exposé M. Moutet — ne comptent que deux partenaires directs : la Grande-Bretagne et la France. Or, une consultation préalable sur cette matière — c'est-à-dire la matière qui fait l'objet du rapport de M. Willey — s'impose au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je crois, Monsieur le Président, qu'une répartition du travail avec d'autres organisations, notamment avec le Conseil de l'Europe, serait facile et qu'elle pourrait aboutir à des résultats, surtout si nous admettons que notre rôle est subsidiaire. Il s'agit, ainsi que certains membres l'ont exposé lors de la constitution de notre Charte, d'une « tâche résiduaire » sur le terrain politique, et là nous sommes compétents.

Enfin, la division du travail au sein de notre Assemblée ne pose aucun problème. La protection militaire de l'Ouest n'est pas du domaine de notre commission des Affaires Générales, mais, si l'on dépasse les questions vraiment militaires, lorsqu'il s'agit de protection en général et non plus de défense armée, la Commission que je préside a une tâche à remplir. Puisque aussi bien la commission de la Défense est la première commission de notre Assemblée, la nôtre n'est que la deuxième...

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Monsieur van der Goes van Naters, permettez-moi de vous rappeler que, bien que la question de compétence ait été introduite par ricochet, le problème essentiel qui se pose à l'Assemblée est ce-

lui de l'ajournement éventuel du débat. Je pense que vous voudrez bien, par conséquent, y revenir maintenant.

M. van der GOES van NATERS (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, je vous ai demandé l'autorisation de dire quelques mots explicatifs sur la question dans son ensemble et j'ai cru comprendre que vous avez bien voulu me la donner. J'ai en effet estimé qu'il était utile de fixer quelle serait la tâche de notre Assemblée en cas d'ajournement. Je crois avoir défini cette tâche. Cela étant posé, la proposition d'ajournement dont nous sommes saisis me semble raisonnable. Bien sûr, nous n'avons rien à cacher, et M. Moutet a défendu sa motion d'une manière très franche. Aucune critique n'est formulée à l'encontre du travail effectué par M. le Rapporteur, travail qui, à mon avis, fut courageux et sincère.

Deux difficultés matérielles se présentent : l'absence de la plupart de nos amis allemands, qui seront installés demain à Berlin dans leur nouveau Bundestag, et la situation devant laquelle se trouvent nos amis français à propos de l'Algérie, compte tenu de la crise gouvernementale, laquelle n'est pas encore résolue. Or, si deux des quatre grands pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale ne sont pas en état de prendre utilement part aux délibérations de notre Assemblée, il semble opportun d'ajourner débat et vote. Il n'y a là rien de honteux ; c'est une question de bonne méthode de travail.

Enfin, je répondrai à l'observation spirituelle de M. Legendre. Il a rappelé un propos que j'ai tenu avant-hier quand j'interprétais une motion de renvoi de mon rapport comme constituant en réalité une marque de désapprobation. A vrai dire, c'était bien de cela qu'il s'agissait, et non d'un moyen de procédure en vue d'une amélioration du texte, ce qui alors n'aurait pas constitué à mes yeux un désaveu. Les votes qui suivirent montrèrent bien d'ailleurs que ma réaction un peu vive était justifiée.

Il s'agit aujourd'hui d'autre chose, de la nécessité pratique d'ajourner le débat public. Bien que le même article du Règlement paraisse s'appliquer, cela ne m'impressionne pas du tout.

En conclusion, Monsieur le Président, puisque la situation nous impose cet ajournement, la Commission, par ma voix, déclare ne pas s'y opposer.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je vois que M. Lucifero désire prendre la parole. Je vou-

*The President (continued)*

to him that the only reason for which he can speak now will be in explanation of his vote, and his remarks must be limited to five minutes.

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — I did not ask for the floor in order to explain my vote, but since you have given me permission, I will take this opportunity of doing so. I asked for the floor in order to clear up one point without going into it too deeply, in accordance with the request you made to the speaker who preceded me.

After listening to M. van der Goes van Naters, some people might have had the impression that there has been some sort of disagreement regarding terms of reference between the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee. I wish to make it clear that up to now, there has been no such conflict regarding terms of reference, neither do I think there ever will be, judging by the friendly relations existing between the members of the two Committees. Without discussing the merits and demerits of what has been said — because this is not a matter to be dealt with here — I am convinced that between them the two Committees will find a formula for solving their problem without the Assembly being brought into the matter.

Having said that, and in view of the fact that the President has allowed me also to explain my vote, I would say that, as a matter of general rule, I would not have been in favour of an adjournment, the real reason for which is the Algerian problem. It was my view that there were other political matters to consider, the discussion of which could not be avoided. I am now going back on this position and intend to vote in favour of an adjournment. My reasons for this are twofold: the first is that in the next few days we could, if necessary, take up some of the problems again, even if their discussion is on a broader basis and therefore less specific. The second reason is that my vote will affirm one of my sincere beliefs — that the Algerian problem is a French problem and that in view of the fact that our French colleagues have asked for the adjournment, we cannot in all loyalty do anything other than agree.

THE PRESIDENT. — I understand that Dame Florence Horsbrugh wishes to speak. I

would remind her, too, that it must be in explanation of her vote, and subject to the same limitation of five minutes.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I shall not take so long as five minutes. I am not going to vote against this motion. Personally, I am very sorry it has been necessary to adjourn the debate; I still believe it might have been better to have it now. However, when I hear that both the Chairman of the Committee of which I am a member and the Rapporteur are anxious that it should be adjourned, and when I hear the remarks of our French colleagues, although I still regret the adjournment, I shall not vote against it, and I shall leave it to them to make the best possible arrangements for the future.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Nicholson.

Mr. NICHOLSON (*United Kingdom*). — I think it is highly regrettable that this Assembly should so stultify its activities as to allow the question whether or not it reaches a conclusion on a Report to depend either on the absence of certain national delegates or on the absence of a Government in a certain country. We are here largely to try to make this Assembly a reality. All I can say is that this is not the way to do it, but I shall not stand in the way of the wishes of the Rapporteur and the Chairman of the Committee.

THE PRESIDENT. — If there are no more speakers, I have to put to the vote the motion for the adjournment moved by M. Moutet.

(A vote was taken by sitting and standing.)

THE PRESIDENT. — *The motion is agreed to.*

### 5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

THE PRESIDENT. — Before I close this Sitting, I should make an announcement to the Assembly about what will take place this afternoon. It has come to my notice that there is to be a meeting of the Political Committee of the Council of Europe at two o'clock this afternoon. It is highly desirable that a simultaneous call on the presence of Representatives should not

*M. le Président (suite)*

drais lui faire remarquer qu'il ne peut le faire maintenant que pour une explication de vote et que son temps de parole ne doit pas dépasser cinq minutes.

**M. LUCIFERO (Italie)** (Traduction). — Monsieur le Président, je n'avais pas demandé la parole pour une explication de vote mais, puisque vous me le permettez, j'en profiterai pour l'expliquer : j'avais demandé la parole pour préciser un seul point sans toucher au fond de la question, comme vous avez justement rappelé à l'orateur qui m'a précédé de se borner à le faire.

Les paroles de mon collègue et ami, M. van der Goes van Naters, pourraient faire croire à un conflit de compétence entre la commission des Questions de Défense et des Armements et la commission des Affaires Générales. Je tiens à déclarer qu'il n'y a jamais eu jusqu'ici aucun conflit de compétence et je crois qu'il n'y en aura jamais, étant donné les relations amicales existant entre les membres des deux commissions. Et sans toucher à la question dans son ensemble — car elle ne saurait être traitée ici — je suis convaincu que les deux commissions trouveront une formule pour résoudre entre elles ce problème sans que l'Assemblée ait besoin d'en discuter.

Ceci dit, et puisque M. le Président m'a aussi donné la parole pour une explication de vote, je déclare qu'en principe je n'aurais pas été favorable à ce renvoi, lequel n'est au fond motivé que par un seul problème : le problème algérien. J'étais d'avis que nous avions d'autres questions politiques à discuter et que nous ne pouvions pas éviter cette discussion. Je renonce à cette position et je voterai pour le renvoi, pour deux raisons : la première c'est que dans les jours prochains, si nous l'estimons nécessaire, nous pourrions reprendre cette discussion, encore que dans un cadre plus vaste et par conséquent moins particulier ; la deuxième raison, c'est que je veux, par mon vote, réaffirmer ma conviction profonde que le problème algérien est un problème français et que, puisque nos collègues français en demandent le renvoi, nous ne pouvons en toute loyauté que le voter comme eux.

**M. LE PRESIDENT** (Traduction). — Je crois comprendre que Dame Florence Horsbrugh

désire intervenir. Je voudrais lui rappeler également que ce ne peut être que pour une explication de vote et que par conséquent elle ne pourra non plus dépasser les cinq minutes prévues.

**Dame Florence HORSBRUGH (Royaume-Uni)** (Traduction). — Il ne me faudra pas même cinq minutes. Je n'ai pas l'intention de voter contre la motion. Je déplore pour ma part qu'il ait été nécessaire d'ajourner le débat ; je persiste à croire qu'il aurait mieux valu l'engager maintenant. Pourtant, après avoir entendu d'une part le président de la commission dont je suis membre et le rapporteur se prononcer tous deux en faveur de l'ajournement, et d'autre part, les observations présentées par nos collègues français, je ne voterai pas contre cet ajournement, tout en continuant à le regretter. Il leur appartiendra d'arranger les choses au mieux par la suite.

**M. LE PRESIDENT** (Traduction). — La parole est à M. Nicholson.

**M. NICHOLSON (Royaume-Uni)** (Traduction). — J'estime qu'il est profondément regrettable que les conclusions de cette Assemblée au sujet d'un rapport puissent dépendre de l'absence de certains délégués nationaux ou de l'absence de gouvernement dans un certain pays, car ce faisant, l'Assemblée paralyse son activité. Nous sommes ici, dans une large mesure, pour faire de cette Assemblée une réalité. Tout ce que je puis dire, c'est que ce n'est pas la façon d'y parvenir, mais je ne veux pas m'opposer au désir du rapporteur et du président de la Commission.

**M. LE PRESIDENT** (Traduction). — Si personne ne souhaite plus prendre la parole, je mettrai aux voix la motion d'ajournement présentée par M. Moutet.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé.)*

**M. LE PRESIDENT** (Traduction). — Je déclare la motion adoptée.

##### **5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

**M. LE PRESIDENT** (Traduction). — Avant de lever la séance, je voudrais faire une communication à l'Assemblée à propos de nos travaux de cet après-midi. On m'a fait remarquer que la Commission politique du Conseil de l'Europe devait se réunir à 14 heures. Il est très important que la présence des Représentants ne soit pas requise simultanément par deux organismes, à

*The President (continued)*

be made by two bodies at the same time — that is to say, the Political Committee of the Council of Europe, and this Assembly. There is a gentlemen's agreement that this shall be avoided as far as possible. It has been difficult for the Political Committee of the Council of Europe, for reasons which I need not go into here, to avoid having this meeting today. It will, therefore, I think, meet the convenience of the Assembly, and also of the Committee to which I have referred, if instead of resuming at three o'clock we defer the next Sitting until four o'clock this afternoon.

I therefore suggest to the Assembly that we meet this afternoon at four o'clock, and that, since we have concluded all the subjects on the Agenda for this Session with the exception of two, the two subjects which are still left and which were to have been taken tomorrow morning shall be taken this afternoon. I suggest to the Assembly that at its next Sitting at four o'clock the last two Orders of the Day to be disposed of be taken, namely:

1. Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure (General Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Document 72).
2. Installation of the organs of Western European Union whose seat is in Paris (General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Document 75).

Are there any objections?...

There being no objections, the Orders of the Day for the next Sitting are settled accordingly.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 12.30 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

savoir la Commission politique du Conseil de l'Europe et la présente Assemblée. Il a été convenu entre nous de l'éviter dans toute la mesure du possible. Pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, la Commission politique du Conseil de l'Europe a dû se réunir aujourd'hui. Dans ces conditions je pense que l'Assemblée et la Commission que je viens de mentionner jugeront préférable de remettre la prochaine séance à 16 heures cet après-midi plutôt que de la reprendre à 15 heures.

Je propose donc à l'Assemblée de siéger cet après-midi à partir de 16 heures et puisque nous avons épuisé l'ordre du jour de cette session à l'exception de deux points qui auraient dû être étudiés demain matin, de les examiner cet après-midi. Je propose à l'Assemblée d'étudier lors de sa prochaine séance, cet après-midi à 16 heures, les deux derniers points restant à l'ordre du jour, à savoir :

1. Modification de l'article 27 du Règlement (discussion générale du rapport de la commission du Règlement et des Immunités et vote du projet de résolution, Document 72).
2. Installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris (discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Document 75).

Y a-t-il des objections ?...

S'il n'y a pas d'objection, l'ordre du jour de la prochaine séance est adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 12 h. 30.)*

# FIFTEENTH SITTING

Monday, 14th October, 1957

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure (*General Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 72*).  
*Speakers*: The President, M. Van Cauwelaert (*Chairman*), Mr. Edwards, Mr. Cunningham, M. Lucifero, Mr. Willey, Mr. Kirk.
4. Installation of the organs of Western European Union whose seat is in Paris (*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 75*).  
*Speakers*: The President, M. Bichet (*Rapporteur*), Mr. Edwards.
5. Transmission of adopted texts to national Parliaments.
6. Close of the Session.

*The Sitting was opened at 4.05 p.m. with Sir James Hutchison, President of the Assembly, in the Chair.*

THE PRESIDENT. — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

THE PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

THE PRESIDENT. — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The List of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure

*(General Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 72)*

THE PRESIDENT. — The first item in the Orders of the Day is the General Debate on

the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges about the modification of Rule 27 of our Rules of Procedure. This will be followed by a vote on the draft Resolution contained in Document 72.

Before I call M. Van Cauwelaert, Chairman of the Committee, I should draw the attention of the Assembly to what might constitute a misunderstanding between the English translation and the French original. In the French original text the word *renvoie* is used in connection with the Annual Report. In the English text the words used are, "the Assembly shall refer the Annual Report." There is a nuance of difference between these two phrasaeologies in that the English text does not presuppose that the Annual Report has been dealt with in any way up to this point, whereas the French text seems to presuppose that it has had certain treatment and that at this stage it is *renvoyé*, or sent back, to the appropriate Committees.

Perhaps I may draw the attention of the Assembly, and particularly M. Van Cauwelaert, to the fact that whereas the Assembly, reading the French document, might think that a certain procedure was taking place, the Assembly, reading the English document, might think that something different was taking place. I imagine it is the French version that is presented to the Assembly and that the English translation needs a slight modification.

I call M. Van Cauwelaert, Chairman of the Committee.

1. See page 40.



# QUINZIÈME SÉANCE

Lundi 14 octobre 1957

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modification de l'article 27 du Règlement (*discussion générale du rapport de la commission du Règlement et des Immunités et vote du projet de résolution, Doc. 72*).  
*Intervient* : M. le Président, M. Van Cauwelaert (*président de la Commission*), M. Edwards, M. Cunningham, M. Lucifero, M. Willey, M. Kirk.
4. Installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris (*discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 75*).  
*Intervient* : M. le Président, M. Bichet (*rapporteur*), M. Edwards.
5. Transmission des textes adoptés aux parlements nationaux.
6. Clôture de la session.

*La séance est ouverte à 16 h. 05 sous la présidence de Sir James Hutchison, Président de l'Assemblée.*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal.<sup>1</sup>

### 3. Modification de l'article 27 du Règlement (*Discussion générale du rapport de la commission du Règlement et des Immunités et vote du projet de résolution, Doc. 72*)

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion générale du

rapport de la commission du Règlement et des Immunités sur la modification de l'article 27 du Règlement. Elle sera suivie du vote du projet de résolution figurant au Document 72.

Avant de donner la parole à M. Van Cauwelaert, président de la Commission, j'attirerai l'attention de l'Assemblée sur une petite divergence entre le texte original français et la traduction anglaise, qui pourrait prêter à malentendu. Dans le texte français original, le mot « renvoie » a trait au rapport annuel. Dans le texte anglais il est dit : "*the Assembly shall refer the Annual Report*". Il y a une nuance entre ces deux expressions, car le texte anglais n'implique pas que le rapport annuel ait été étudié jusque-là de quelque façon que ce soit, tandis que le texte français, lui, semble présupposer qu'il a fait l'objet de travaux préalables et qu'il est maintenant « renvoyé » aux commissions compétentes.

Je voulais faire remarquer à l'Assemblée et en particulier à M. Van Cauwelaert que, tandis que les Représentants qui lisent le document français croient adopter un certain mode de procédure, les Représentants qui se réfèrent au document anglais pourraient croire qu'il s'agit d'autre chose. Si je comprends bien, c'est la version française qui a été soumise à l'Assemblée ; la traduction anglaise devra donc être légèrement modifiée.

La parole est à M. Van Cauwelaert, président de la Commission.

1. Voir page 40.

M. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I have been asked to apologise to you on behalf of M. Wahl, who as Rapporteur of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, would have liked to open this debate. But urgent duties as a member of the Bundestag have forced him to leave Strasbourg for a few days, and much to his regret make it impossible for him to discharge his duty as Rapporteur.

I have, however, very little to add to his draft Report, which has already been circulated to the members of this Assembly.

Rule 27, of which paragraphs 5 and 7 were sent to the Committee for further examination, lays down the procedure to be followed by the Assembly in discussing the Annual Report from the Council of Ministers on the activities of W.E.U. This is very important, because the prestige of this Assembly, and even its political significance, depends, to a large extent, on our method of co-operating with the Council of Ministers. It is understandable, therefore, that those who drafted our Rules wished to fix the procedure for the Reply to the Ministers' Report as exactly as possible. However, experience has shown that, in applying these instructions, some freedom must be left to the President and Bureau of the Assembly; otherwise excessive formality may prejudice the smooth running and the efficiency of our work. Unforeseen circumstances may influence our proceedings: the number and length of the sittings our Assembly holds in the course of a year; the amount of co-operation given by the Council of Ministers in the examination of questions connected with their Report; international events, too, may have repercussions on the policy of Western European Union. Consequently it is impossible to lay down strict rules for the Reply to the Ministers' Report. We have to act according to circumstances, but, if our debates and Recommendations are to be of topical interest, it is desirable that an answer be given as soon as possible and preferably before the end of that part of the Session at which the President of the Council has presented the Ministers' Report to the Assembly.

With this in mind, the Committee on Rules of Procedure and Privileges proposes to end

paragraph 5 of Rule 27 with the words: "As soon as possible and at the latest before the end of the Session", so that the whole paragraph will now read:

"At the end of the General Debate the Assembly shall refer the Annual Report, if necessary by chapters, to the competent Committees, which shall make a final report thereon to the Assembly as soon as possible and, at the latest, before the end of the Session."

Paragraph 7 of Rule 27 starts from the assumption that the Clerk to the Assembly shall co-ordinate the reports from the various Committees in reply to the Annual Report of the Council.

The Committee proposes deleting this paragraph. In practice it has been shown usually to be better to treat separately each question raised by the Annual Report, and this has been confirmed by the discussions of the last few days. If it appears on further investigation that the Recommendations of the various Committees should be co-ordinated, or that their several Reports should be amalgamated — which will not often happen — the Assembly should request the most suitable drafting Committee (according to circumstances) to undertake the task. For that, no special provisions are necessary. But in no circumstances can the task of co-ordination be entrusted to the Clerk by the Rules. We can always seek the help of this high official, and we know from experience we can always count on him, but we must not make the Clerk of the Assembly responsible for editorial work, since, even if the need should arise, he cannot speak in support of it in the Assembly and it is in any case work which members of the Assembly should carry out themselves.

That is why the Committee on Rules of Procedure and Privileges thinks it would be best simply to delete paragraph 7 of Rule 27.

THE PRESIDENT. — Thank you, M. van Cauwelaert. I am sure the Assembly will be indebted to you, with your great experience in these matters, for having stepped into the breach, and for having presented the Report from your Committee.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, je dois tout d'abord vous présenter les excuses de notre collègue M. Wahl, qui aurait voulu, en sa qualité de rapporteur de la commission du Règlement et des Immunités, introduire le débat. Des devoirs urgents l'on rappelé au Bundestag — dont il est membre — et l'ont donc obligé de quitter Strasbourg pour quelques jours, ce qui l'a empêché d'achever sa mission de rapporteur.

Je n'ai que peu de chose à ajouter au rapport qu'il a rédigé et qui a été distribué aux membres de cette Assemblée.

L'article 27 du Règlement, dont les paragraphes 5 et 7 ont été envoyés à la commission du Règlement et des Immunités, règle la procédure à suivre par notre Assemblée pour la discussion du rapport annuel du Conseil des Ministres sur les activités de l'U.E.O. Il s'agit donc d'une question importante, car, de la manière dont est réglée la collaboration entre notre Assemblée et le Conseil des Ministres dépend, en grande partie, non seulement le prestige, mais encore l'importance politique de notre Assemblée. On conçoit, dès lors, que les auteurs du Règlement ont voulu fixer avec le maximum de précision les modalités de la réponse à donner au rapport des Ministres. L'expérience a montré qu'il est indispensable d'accorder, pour l'application de ces prescriptions, une certaine liberté au Président ou au Bureau de notre Assemblée, si l'on ne veut pas nuire, par un rigorisme formaliste, à la bonne marche et à l'efficacité de nos activités. Des circonstances inattendues peuvent influencer l'ordre de nos travaux : le nombre et la durée des séances tenues par l'Assemblée au cours d'une année, le degré de collaboration du Conseil des Ministres à l'examen des problèmes soulevés par son rapport ainsi que les événements internationaux qui peuvent avoir des répercussions sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale. Il est impossible, par conséquent, de fixer une règle stricte pour répondre au rapport des Ministres. On doit pouvoir agir selon les circonstances, mais il est souhaitable, en vue de conserver toute leur actualité à nos délibérations et à nos recommandations, de répondre dans le plus bref délai et de préférence avant la fin de la partie de session au cours de laquelle le Président du Conseil a présenté le rapport des Ministres devant l'Assemblée.

C'est dans cet esprit que la commission du Règlement et des Immunités propose de modi-

fier la fin du paragraphe 5 de l'article 27 en remplaçant les mots « avant la fin de la session » par « aussitôt que possible et au plus tard avant la fin de la session ». Le paragraphe en question serait donc libellé comme suit :

« A la fin de la discussion générale, l'Assemblée renvoie le rapport annuel ou des parties du rapport aux commissions compétentes qui déposent un rapport définitif sur le Bureau de l'Assemblée aussitôt que possible et au plus tard avant la fin de la session ».

Le paragraphe 7 de l'article 27 pose en principe que les rapports rédigés par les commissions en réponse au rapport annuel du Conseil sont coordonnés par le Greffier de l'Assemblée.

La commission du Règlement et des Immunités propose de supprimer ce paragraphe. Dans la pratique — les discussions de ces derniers jours l'ont confirmé une nouvelle fois — il est apparu souhaitable de discuter séparément chaque problème évoqué dans le rapport annuel. S'il s'avérait nécessaire, au cours de la discussion, d'harmoniser les recommandations présentées par les diverses commissions, ou encore de réunir les divers rapports — ce qui n'arrivera qu'exceptionnellement — l'Assemblée pourrait, selon les circonstances, confier ce travail au comité de rédaction le plus compétent en la matière. Aucune disposition particulière du Règlement n'est requise à cet effet. Mais en aucun cas, la tâche de coordinateur ne peut être réservée au Greffier par une disposition réglementaire. En toutes circonstances on peut faire appel à l'assistance de ce haut fonctionnaire, et nous avons pu constater nous-mêmes qu'on peut toujours compter sur son dévouement. Mais nous ne pouvons rendre le Greffier de l'Assemblée responsable d'un travail de rédaction qu'il ne peut, le cas échéant, défendre devant l'Assemblée et qui doit être normalement réservé aux Représentants.

C'est pourquoi la commission du Règlement et des Immunités a été amenée à conclure qu'il est préférable de supprimer purement et simplement le paragraphe 7 de l'article 27.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Van Cauwelaert. Je suis certain que l'Assemblée vous est extrêmement reconnaissante d'avoir bien voulu, avec l'aide de votre grande expérience en la matière, intervenir au pied levé et présenter le rapport de votre Commission.

*The President (continued)*

I now call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — As the person who originated the discussion, or at least the person who first referred the matter to you and therefore started the business which has culminated in this Report today, I think perhaps I should say a few words.

I begin by thanking the distinguished Chairman of the Committee on Rules of Procedure and Privileges for the clear explanation he has given of the proposals of his Committee. People sometimes charge me with being unduly pre-occupied with rules. I sometimes wonder whether that is due to an experience I had when a lad as a junior clerk in a bank. I ran into serious trouble because I had not kept the rule concerning the receipt of registered letters. I extricated myself from this situation, however, because I knew the rules sufficiently well to know that what had happened demonstrated that the manager of the bank had not kept the rules either; so I escaped disciplinary action .

The truth is that I have never known any good to come from failing to keep the rules, nor have I ever known any good to come from maintaining rules which did not fit the circumstances. Therefore, it is a good thing if we can so modify our Rules as to suit our convenience and proper practice.

Let me say at the outset that I think the proposal to delete paragraph 7 of Rule 27 is wholly to the good. I would, however, like to say a word or two on the other proposal. The substantial point with which I have been concerned is this. I think it is desirable, whenever possible, that a Committee should produce a Report and have it debated generally before the Committee formulates precise draft Resolutions, Recommendations or Opinions. I say this because it is so much better for us to be able to make suggestions in a General Debate, which are then considered by a Committee and taken into account when it drafts its Recommendations or Opinions, than it is for us to be in the position of only being able to make our suggestions by way of formal amendment.

The difficulty I had when we met in May was that we had a series of Reports from Com-

mittees with the precise draft Recommendation or Opinion attached to them, and the only way we could influence events was by tabling amendments. I know there are some cases where it is not possible to start on a General Debate and then have the Committee go back and draft. In my own Committee it has not always been possible; but whenever it is possible, I think we should do our best to make sure that we have a measure of flexibility, that we keep the position as fluid as possible for as long as we can, and that we do not from the beginning compel anyone who wants to make a suggestion or take a different view to put it in formal terms, because the moment amendments are drafted one begins to harden opinion. I know myself that if I have tabled amendments I do not find it so easy to modify my view as I do if I have made a suggestion in a General Debate and then the Committee has considered the suggestion and has said, for good reasons, that this or that cannot be done.

As I understand it, the position as regards the Rules as they will be if the proposed changes are made will be this. As soon as we get the Annual Report, the Presidential Committee will refer the appropriate parts of it to the appropriate Committees. When we then meet, we shall have what we may call a General Debate. I would not wish that necessarily to be interpreted as meaning that everything must be discussed at the same time. I myself incline to the view that a General Debate means a General Debate on some part of the Report but not necessarily on the whole of it. When that has been done and we have had our General Debate on a Report, but without precise texts in front of us, the Assembly, as I understand it, will again refer, or *renvoyer*, the appropriate sections to Committees, and at some later stage we shall be called upon to vote the substantive texts.

I do not wish to be misunderstood; I am not saying this is something we should always do; there are very many occasions when we cannot do it. I am only pleading for the maximum flexibility and asking that Committees should, whenever they can, avoid formulating draft Opinions or draft Recommendations until they have had an opportunity for general discus-

M. le Président (suite)

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Etant à l'origine de la discussion ou, tout au moins, le premier à soulever la question dont l'étude devait aboutir au présent rapport, peut-être convient-il que je dise quelques mots.

Je voudrais remercier tout d'abord l'éminent président de la commission du Règlement et des Immunités des explications si précises qu'il nous a données au sujet des propositions présentées par sa Commission. On m'a quelquefois accusé de me préoccuper exagérément du Règlement. Je me demande parfois si la cause n'en est pas une expérience de jeunesse, alors que je n'étais qu'un petit employé de banque. Je me suis attiré de gros ennuis pour n'avoir pas observé le règlement relatif à la réception des lettres recommandées. J'ai pu cependant me tirer d'affaire parce que je connaissais suffisamment le règlement pour savoir que l'incident prouvait que le directeur de la banque n'avait pas observé le règlement lui non plus, et j'ai pu échapper ainsi à une sanction.

A vrai dire, je n'ai jamais vu qu'on eût profité à manquer au règlement, non plus, du reste, qu'à se soumettre à un règlement mal adapté aux circonstances. Ce serait donc une bonne chose que de modifier notre Règlement de telle sorte qu'il réponde à nos besoins et à nos habitudes propres.

Qu'on me permette de dire tout d'abord que la proposition tendant à supprimer le paragraphe 7 de l'article 27 me paraît excellente. J'ai cependant un mot à ajouter. Le point qui a retenu mon attention est le suivant, et il est important : je crois qu'avant de formuler des projets précis de résolution, de recommandation ou d'avis, il serait souhaitable que dans toute la mesure du possible, la commission compétente préparât un rapport destiné à faire l'objet d'une discussion générale ; mieux vaut en effet, que nous soumettions nos suggestions au cours de la discussion générale plutôt que d'être obligés de les présenter sous forme d'amendements formels — elles sont ensuite étudiées par la commission qui en tient compte dans la rédaction de ses recommandations ou avis.

Le problème m'est apparu lors de notre réunion du mois de mai dernier : nous nous

trouvions devant une série de rapports de commissions, auxquels étaient joints des projets précis de recommandation ou d'avis, sur lesquels nous ne pouvions agir qu'en déposant des amendements. Je sais qu'il n'est pas toujours possible de commencer par une discussion générale et de demander ensuite à la commission de revenir en arrière et de rédiger des projets. Au sein de ma propre Commission nous n'avons pas toujours pu procéder ainsi, mais je crois que chaque fois que rien ne s'y oppose, nous devons nous efforcer de maintenir une certaine souplesse de fonctionnement, de conserver aussi longtemps que possible une position suffisamment fluide, afin qu'au départ ceux qui désirent faire une suggestion ou émettre un point de vue différent ne soient pas obligés de le faire en termes formels ; car dès que les amendements sont rédigés, les positions se raidissent. Je sais que pour ma part, mes amendements déposés, je modifie moins facilement mon point de vue que lorsqu'il ne s'agit que d'une suggestion faite au cours d'une discussion générale, suggestion étudiée ensuite par la commission qui, en connaissance de cause, donne les raisons pour lesquelles il peut ou non y être donné suite.

Si les modifications proposées sont acceptées, il me semble que la procédure sera la suivante : dès que nous serons en possession du rapport annuel, le Comité des Présidents renverra aux commissions compétentes les parties du rapport les intéressant. Quand nous nous réunirons, nous aurons ce qu'on pourrait appeler une discussion générale. Je ne veux pas dire par là que nous discuterons de tout en même temps. Je serais plutôt d'avis que cette discussion générale ne portât que sur une des parties du rapport et non sur l'ensemble. Cela fait, et la discussion générale du rapport terminée — mais sans autres textes précis devant nous — l'Assemblée devra, selon moi, renvoyer à nouveau certaines parties du rapport aux commissions intéressées ; et nous serons appelés plus tard à voter sur les textes formels.

Que l'on me comprenne bien : je ne dis pas que nous devons toujours procéder ainsi ; ce ne sera pas toujours praticable. Je demande seulement qu'on adopte une procédure aussi souple que possible, et qu'autant que possible les commissions évitent de formuler des projets d'avis ou de recommandation avant que n'ait eu lieu une discussion générale ici, à

*Mr. Edwards (continued)*

sion here in the Assembly and taken up any ideas which may come from any of us.

The form in which the Committee on Rules of Procedure and Privileges has brought forward its proposals makes what I have suggested possible. I do not think it necessarily makes it obligatory. I hope members of the Assembly will agree with me that we should try to work our Rules in this sense, and what I am really doing is pleading that we should use the Assembly as much as we can and always, whenever we can, take suggestions not only from members of the Committee concerned but from any ordinary member of the Assembly. We should not, until we reach the final point, harden our position and actually have to proceed in a formal fashion.

I believe that this form of words makes that procedure possible, and I would merely end, as I began, by thanking the Chairman and members of the Committee, and you, too, Mr. President, for the trouble which has been taken on the point I raised originally. I think it was a little troublesome at the time, but the final outcome will be that our Rules are better and more in accord with our convenience and reasonable practice.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Cunningham.

Mr. CUNNINGHAM (*United Kingdom*). — Mr. President, you yourself have referred to some slight difference in translation between the two texts, and the points I wish to make may well be matters of translation. I hope M. van Cauwelaert will not think I am being unduly minute in the points of criticism I am bringing to his attention.

The English text before us in paragraph 5 of Rule 27, refers to "general discussion", and I feel certain that that must mean the "general debate" which is referred to in the previous paragraph. In the second line, the word "will" is used. I think the word should be "shall" which is mandatory. When we come to the fourth line we find the words "the appropriate Committees, who will submit". On a matter of

grammar, I think the phrase should be "which shall submit". Then, in the same line, I think the words should be, "a final report thereon to the Bureau".

May I, with respect, submit what I think would be the appropriate translation :

"5. At the end of the General Debate, the Assembly shall refer the Annual Report, or parts of the Report, to the appropriate Committees, which shall submit a final report thereon to the Bureau of the Assembly as soon as possible and, at the very latest, before the end of the Session."

I appreciate that those alterations may be merely matters of detail, but I hope they may be accepted.

As regards paragraph 7, I am entirely in agreement with what is proposed, and I have no matter of criticism either in detail or otherwise. The omission of paragraph 7 is a very good thing.

Having made those small criticisms on matters of detail, may I now say, with all respect to Mr. Edwards, that rules are of very little importance in an Assembly such as this. I hope the Committee on Rules of Procedure and Privileges will not mistake me when I say that matters of rules are machinery, good things in themselves and a help to us in our work but of very little importance. What matters in an Assembly like this is the spirit behind it, the desire to work together, to work for a united Europe. When we discuss rules, we discuss matters of machinery, and let us not imagine that we are doing our real work. We are not, although rules may help us to do it.

I am happy, Mr. President, fully to support M. Van Cauwelaert in the proposal he has put before you, Sir.

THE PRESIDENT. — Before I ask M. Van Cauwelaert to answer the questions put to him about translation, I will call M. Lucifero.

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I have to confess that I am not in agreement with what has been said by the preceding speaker. Rules of procedure are the life-blood of a parliament and, if badly drafted,

*M. Edwards (suite)*

l'Assemblée, où elles pourront recueillir les idées que nous aurons pu exprimer les uns ou les autres.

La forme sous laquelle la commission du Règlement et des Immunités a présenté ses propositions autorise ce que je suggère, mais ne le rend pas pour autant obligatoire. J'espère que les membres de cette Assemblée conviendront avec moi qu'il faut nous efforcer de modifier notre Règlement dans ce sens. Ce que je demande, à la vérité, c'est que nous fassions appel à cette Assemblée aussi souvent que nous le pouvons, et que toujours, lorsque faire se peut, nous prenions l'avis non seulement des membres de la commission compétente, mais encore de tous les Représentants de l'Assemblée. Il ne faut pas qu'avant d'en arriver au stade définitif nous raidissions nos positions, et qu'en fait nous soyons contraints d'adopter des méthodes trop formelles.

Je crois que la formule adoptée permet pareille procédure et je n'ai plus qu'à terminer comme j'ai commencé, en remerciant le président et les membres de la Commission et vous aussi, Monsieur le Président, du soin avec lequel vous avez étudié la question que j'avais soulevée. Tâche un peu ingrate sans doute, mais nous y aurons gagné un Règlement mieux adapté à nos besoins et à nos habitudes.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Cunningham.

M. CUNNINGHAM (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Vous avez mentionné vous-même, Monsieur le Président, quelques petites divergences rédactionnelles entre les deux textes, et les remarques que je voudrais faire ne sont peut-être qu'affaire de traduction. J'espère que M. Van Cauwelaert ne me trouvera pas d'une minutie excessive si je lui soumets quelques critiques.

Dans le texte anglais que nous avons sous les yeux, on parle au paragraphe 5 de l'article 27 de « general discussion » ; je suis certain qu'il faudrait lire « general debate » puisque c'est le terme qui figure au paragraphe précédent. A la deuxième ligne, on emploie le mot « will ». Je crois qu'il faudrait employer le terme « shall », qui est impératif. A la quatrième ligne, nous trouvons les mots « the appropriate

Committees, who will submit ». Du point de vue grammatical, je crois qu'il faudrait dire « which shall submit ». Enfin à la même ligne, je crois qu'il faudrait mettre « a final report thereon to the Bureau ».

Puis-je me permettre de vous soumettre la traduction qui me paraît la plus exacte :

“5. At the end of the general debate, the Assembly shall refer the Annual Report, or parts of the Report, to the appropriate Committees which shall submit a final report thereon to the Bureau of the Assembly as soon as possible and, at the very latest, before the end of the Session.”

Je sais bien que ce ne sont peut-être que des modifications de détail, mais j'espère qu'elles seront acceptées.

Quant au paragraphe 7, j'approuve entièrement ce qui a été proposé et n'ai rien à y reprendre, ni dans le détail ni autrement. La suppression du paragraphe 7 est une excellente chose.

Ces légères critiques étant faites, permettez-moi de dire, sans vouloir offenser M. Edwards, qu'un règlement n'a guère d'importance dans une Assemblée comme celle-ci. J'espère que la commission du Règlement et des Immunités ne se méprendra pas sur le sens de mes paroles, mais les règlements ne sont que des rouages, excellents en soi, qui secondent notre travail, mais dont l'importance est tout à fait minime. Ce qui importe, dans une Assemblée comme la nôtre, c'est l'esprit qui y souffle, le désir de travailler en commun, de travailler pour une Europe unie. Lorsque nous discutons règlement, nous discutons mécanisme — ne nous figurons pas que nous faisons là notre vrai travail. Assurément non, même si le règlement peut nous y aider.

Monsieur le Président, je suis heureux d'appuyer sans restriction la proposition que M. Van Cauwelaert vous a soumise.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Avant de demander à M. Van Cauwelaert de répondre sur les points touchant à la traduction, je donnerai la parole à M. Lucifero.

M. LUCIFERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je dois avouer que je ne suis pas d'accord avec l'orateur qui m'a précédé. Les règlements sont la vie d'un parlement et les règlements mal faits peuvent para-

*M. Lucifero (continued)*

can paralyse a parliamentary assembly. I believe, therefore, that these rules of procedure are of supreme importance and, if I may refer to the illustration already used — it is a question of words — I would like to know how our colleague could get a machine to go if its gears were ill-adjusted.

In any case, I did not ask for the floor in order to say that or to admit that the procedure proposed by Mr. Edwards leaves me somewhat confused because it could rob the preparatory work of the committees of all its meaning. I have asked for the floor in order to request a clarification of paragraph 5 and to make a comment on paragraph 7.

I am completely in agreement with the new text of paragraph 5, but assume from the words that the Committees "shall make a final report to the Assembly as soon as possible and at the latest before the end of the Session", that, by adopting the new text, the Committee wishes to make sure there can be a discussion on that report during the current Session. But "before the end of the Session" could mean half an hour before the end of the Session. I think, therefore, a definite time limit should be fixed, otherwise we might find it impossible to discuss the report. In view of the fact that the time limits laid down in the Rules of Procedure for the presentation of Reports and Recommendations obviously do not apply to paragraph 5, as the point only arises in the course of the debate, I think a limit should be fixed — and I leave the Chairman and the Rapporteur of the Committee perfect liberty to suggest a suitable one, perhaps forty-eight hours or twenty-four hours — so that members of the Assembly can have time to study the new text and discuss it in full knowledge of the facts.

As regards the deletion of paragraph 7 and what comes after, this seems to me not only logical but human, because I do not think an eminent and efficient officer, such as our Clerk, should be presented with two contradictory texts and be expected to co-ordinate them. Clearly this is an impossible task for anyone. I would like, by the way, to remind you that, to meet possible cases of disagreement between

its Committees, the Council of Europe has adopted a procedure which has given excellent results — one which we could adopt in this Assembly without any special rules being necessary. This consists in setting up a small committee composed of the chairmen and rapporteurs of the various committees concerned for the purpose of arriving at an amicable solution.

I think, therefore, that paragraph 7 should be deleted, above all for the sake of the Clerk. I think also that we should lay down a definite time limit in paragraph 5 — something more precise than the limits mentioned in the Rules of Procedure covering other cases and forms of presentation.

THE PRESIDENT. — Does any other Representative wish to speak? If not, I ask M. Van Cauwelaert whether he wishes to reply to any of the questions which have been put.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — No, Mr. President.

THE PRESIDENT. — In that case, we will proceed to a vote. The Assembly must now vote on the draft Resolution contained in Document 72, and we will take a vote by standing and sitting. Do you wish to speak again, M. Lucifero?

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would like once again to draw your attention to the need for fixing a time limit in Rule 5 for the presentation of the report. A report could be submitted five minutes before the end of the Session. That is why it is essential to state how many days or hours before the end of the Session it must be presented.

THE PRESIDENT. — I call M. Van Cauwelaert.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — It seems to me absolutely impossible to specify in the Rules of Procedure the date or hour by which a Committee's report should be presented. It is surely for the President of the Assembly, our Bureau and more especially the Chairmen of the different Committees, to keep an eye on our work and see that it pro-



*M. Lucifero (suite)*

lyser une assemblée parlementaire. C'est pourquoi j'estime qu'ils sont d'une extrême importance. S'il m'est permis de reprendre une image déjà citée — c'est une question de terminologie — je voudrais savoir de quelle façon notre éminent collègue pourrait faire marcher une machine dont les engrenages sont mal ajustés.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas pour dire cela que j'avais demandé la parole, ni pour dire que la procédure proposée par notre collègue M. Edwards me laisse quelque peu perplexe, car elle pourrait vider de son sens le travail préparatoire des commissions. J'ai demandé la parole pour obtenir des éclaircissements sur le paragraphe 5 et pour présenter une observation sur le paragraphe 7.

Je suis parfaitement d'accord sur le contenu du nouveau texte du paragraphe 5. Lorsqu'il est dit au paragraphe 5 que les commissions doivent déposer « un rapport définitif sur le Bureau de l'Assemblée aussitôt que possible et au plus tard avant la fin de la session », cela signifie, si je comprends bien, que la commission veut être sûre, ce texte étant adopté, que le rapport pourra être discuté au cours de la session. Or, « avant la fin de la session » peut aussi signifier une demi-heure avant la fin de la session. Je crois donc qu'il faudrait fixer une limite précise, car on risquerait autrement de ne pas pouvoir discuter le rapport. Or, puisque évidemment dans le cas du paragraphe 5, les autres délais fixés par le Règlement pour la présentation des rapports et des recommandations ne sont pas valables, car il s'agit d'un fait qui intervient au cours de la discussion, je crois qu'il faudrait établir un délai et le président et le rapporteur de la commission sont parfaitement libres de proposer ce qui leur semblera le plus indiqué — vingt-quatre ou quarante-huit heures — afin que les membres de l'Assemblée puissent étudier le texte nouveau et le discuter à temps en pleine connaissance de cause.

Ce que je voulais dire au sujet de la suppression du paragraphe 7 ne découle pas seulement, à mon avis, de la logique, mais encore du souci de ne pas mettre dans l'embarras un fonctionnaire aussi éminent et aussi compétent que notre Greffier, qui se trouverait en présence de deux textes contradictoires qu'il aurait la responsabilité de coordonner. Cela reviendrait évidemment à charger un homme d'une

tâche qu'il ne pourrait pratiquement pas remplir. Je me permets de rappeler que pour régler les désaccords éventuels entre ses commissions, le Conseil de l'Europe a adopté autrefois une procédure qui a donné d'excellents résultats, — et que nous pourrions reprendre dans cette Assemblée sans l'inscrire au Règlement — en réunissant en un petit comité les présidents et les rapporteurs des différentes commissions intéressées pour trouver une solution de conciliation.

J'estime donc opportune la suppression du paragraphe 7 et je le répète surtout dans l'intérêt du Greffier ; je pense qu'il faut fixer un délai précis au paragraphe 5, ne jugeant pas suffisante la définition des délais prévus dans le Règlement pour d'autres cas et d'autres formes de présentation.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Aucun Représentant ne demande plus la parole ? Si non, je demanderai donc à M. Van Cauwelaert s'il désire répondre à certaines des questions qui lui ont été posées.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgique*) (Traduction). — Non, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Nous allons donc procéder au vote. Je demande à l'Assemblée de se prononcer sur le projet de résolution figurant au Document 72. Nous procéderons à un vote par assis et levé. Monsieur Lucifero, désirez-vous prendre à nouveau la parole ?

M. LUCIFERO (*Italie*). — Monsieur le Président, je voudrais simplement, ainsi que je l'ai déjà fait, attirer votre attention sur la question du délai de présentation du rapport prévu au paragraphe 5. Un rapport pourrait être présenté cinq minutes avant la fin de la session. C'est pourquoi il faudrait préciser combien de jours ou d'heures avant la fin de la session le rapport doit être présenté.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Van Cauwelaert.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgique*). — Il me paraît absolument impossible d'insérer dans un règlement la date ou l'heure à laquelle devra être déposé le rapport d'une commission. Le Président de l'Assemblée, notre Bureau et particulièrement les présidents des différentes commissions doivent veiller à ce que nos travaux se déroulent de façon normale. Sans la

*M. Van Cauwelaert (continued)*

ceeds on normal lines. Our Assembly can work satisfactorily only if there is good will and a desire on the part of all of us to co-operate, and especially supervision and guidance by our leaders. We can trust them, but the wish has been expressed that there should be no undue delay. If our Rapporteurs bear this in mind and act accordingly, they will be conforming to the Rules of Procedure.

If M. Lucifero can find a better formula, I would be glad to hear it, but personally, I admit I find it impossible to draft a text incorporating his views.

THE PRESIDENT. — I call M. Lucifero.

M. LUCIFERO (*Italy*) (Translation). — May I suggest a formula? It would be sufficient to redraft the end of paragraph 5 to read: "...as soon as possible and not later than twenty-four hours before the end of the Session."

THE PRESIDENT. — I call M. Van Cauwelaert.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — May I just point out that if the Report is submitted twenty-four hours before the end of the Session it will be impossible to discuss it, because, according to the Rules of Procedure, there must be an interval of at least a day between the distribution of the Report and its discussion. If we followed M. Lucifero's suggestion, we would be tying ourselves down too much. Let us have confidence in the Bureau and, if time proves our colleague to have been right, we can always adopt his suggestion later on.

THE PRESIDENT. — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I wonder whether the Chairman of the Committee accepted the drafting points made by Mr. Cunningham. It is true that they affect the English text and I am not sure what they mean in terms of the French text, but I thought they were a very great improvement. I did not think they altered the substance at all; I thought that, as purely drafting points, they were a good deal better than the text as it is now.

THE PRESIDENT. — Is not the position, Mr. Edwards, that this is a question of translation? We are voting on the French text. I myself drew attention to what I thought was an error in translation. Mr. Cunningham has drawn attention to other errors. I think we shall have to leave it at that, namely, that expert translators will pay attention to what Mr. Cunningham has said and what I have said, so that the final translation into English will exactly represent the French text.

If there are no other speakers, we will proceed to the vote on the draft Resolution.

I call Mr. Willey.

Mr. WILLEY (*United Kingdom*). — Surely we are in a most unsatisfactory position. I think this is rather more than a question of translation. It is a question of the interpretation of the text. It really is not good enough — I would rather this went back to the Committee for further consideration — to say that the points raised in the discussion will be met in translation. I think they are more than matters of translation, and are points of some substance. It is very unsatisfactory to vote for something in a text which is not in our own language and to await a translation which, on trust, we believe may accord with the points of view which have been contributed in the course of discussion. I would have thought it would be far better for the Committee to look at the matter again and prepare a text which would be acceptable to the Assembly. After all, what we are considering here are the Rules which will govern our procedure. It will not do to say that this is only a matter of translation and that we are sure the translators will produce something which will be acceptable to the Assembly.

THE PRESIDENT. — I am afraid I must rule against you, Mr. Willey. Let us clear our minds about where we have got to. In the debate the main themes have been put forward. One was put forward by M. Lucifero. If he wishes to press his point, he must move an amendment and we must vote upon it. So far it has been a discussion between him and the Chairman of the Committee concerned, and I hope and believe that they have arrived at some sort of conclusion.

*M. Van Cauwelaert (suite)*

bonne volonté, le désir de coopération de tous, et spécialement sans la surveillance et la sollicitude de ceux qui sont placés à la tête de notre Assemblée, il est impossible que celle-ci fonctionne de façon satisfaisante. Nous pouvons donc leur faire confiance, mais notre Commission a entendu exprimer que diligence soit faite. C'est dans cet esprit que les rapporteurs devront agir pour rester en conformité avec le Règlement.

Si M. Lucifero trouvait une formule plus précise, je serais heureux de m'en inspirer. Mais personnellement j'avoue mon impuissance à rédiger un texte selon ses vues.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Lucifero.

M. LUCIFERO (*Italie*). — Permettez-moi de vous proposer une formule. Il suffirait de rédiger ainsi la fin du paragraphe 5 : «...aussitôt que possible et au plus tard vingt-quatre heures avant la fin de la session».

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Van Cauwelaert.

M. VAN CAUWELAERT (*Belgique*). — Permettez-moi simplement de vous faire observer que si le rapport est déposé vingt-quatre heures avant la fin de la session, il sera impossible de le discuter, car le Règlement prévoit qu'il faut au moins un jour d'intervalle entre la distribution du rapport et la discussion. En suivant la suggestion de M. Lucifero, nous obéirions à des excès de formalisme. Faisons confiance au Bureau, et, si l'expérience démontre que notre collègue a raison, il sera toujours temps de suivre ses conseils.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le président de la Commission a-t-il accepté les suggestions faites par M. Cunningham? Il est vrai qu'elles portent sur le texte anglais et je ne suis pas très sûr de leur portée en fonction du texte français, mais elles représentent, selon moi, une amélioration certaine. Il me semble qu'elles ne changent aucunement la substance même du texte et du point de vue rédactionnel, elles sont bien préférables au texte actuel.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — M. Edwards, n'avons-nous pas dit qu'il s'agissait d'une question de traduction? Nous votons sur le texte français. J'ai moi-même attiré l'attention de l'Assemblée sur ce qui m'avait paru être une erreur de traduction. M. Cunningham nous en a signalé d'autres. Je crois qu'il faut que nous en restions là, et que c'est à des traducteurs qualifiés qu'il appartiendra de tenir compte de ce que M. Cunningham et moi-même avons dit, afin que la rédaction finale en langue anglaise soit exactement conforme au texte français.

Si personne ne demande plus la parole, nous allons procéder au vote de la résolution.

La parole est à M. Willey.

M. WILLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous sommes assurément dans une situation très fâcheuse. Plus que de traduction, il s'agit, me semble-t-il, d'interprétation du texte. Il ne suffit pas de dire que la traduction résoudra les problèmes soulevés dans le débat et je préférerais, pour ma part, que les textes fussent renvoyés à la Commission aux fins de réexamen. Le malentendu dépasse les questions de traduction, et porte aussi sur le fond. Il est très regrettable d'avoir à voter sur un texte rédigé dans une langue étrangère et d'attendre une traduction dont nous croyons, de confiance, qu'elle concordera avec les points de vue exprimés au cours de la discussion. Il aurait été bien préférable, à mon avis, que la Commission réexamine la question et prépare un texte acceptable pour l'Assemblée. Ce que nous étudions ici, c'est, après tout, le Règlement qui régira notre mode de procédure. Nous ne pouvons nous contenter de dire qu'il s'agit d'une simple question de traduction et que nous avons la certitude que les traducteurs présenteront un texte qui donnera satisfaction à l'Assemblée.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Monsieur Willey, je m'excuse, mais je ne suis pas d'accord avec vous. Voyons exactement où nous en sommes. Les problèmes essentiels ont été posés au cours des débats, dont l'un notamment par M. Lucifero. S'il veut y donner suite, il faut qu'il présente un amendement et nous devons procéder à un vote. Jusqu'ici tout s'est borné à un échange de vues entre M. Lucifero et le président de la commission intéressée; je souhaite et je crois qu'ils sont parvenus à quelque conclusion.

*The President (continued)*

The other points were those raised by Mr. Cunningham, which are purely translation points. The Assembly is debating the French version and not the English one, and none of those points would have arisen if the whole of the debate had been conducted in French, because the French original is perfectly clear. What is not clear is the translation into English. Therefore, in disagreement with what Mr. Willey has said, I must rule that what we are debating is the French version and not the English one, and that the points raised by Mr. Cunningham are purely translation points which will be put right in the final translation.

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — It seems to me that both forms are official. I support what Mr. Willey has said. We are being asked to vote on a text, but it is not clear what the text means in English. I have been looking at the French and English texts, and I do not think that those of us who speak only English can be asked to vote on a French text on the meaning of which we are not absolutely certain. There is a very important point of principle involved, and I think it ought to be cleared up.

THE PRESIDENT. — Perhaps we can get out of the difficulty in this way. I am wondering whether, if M. Van Cauwelaert has been able to follow the nuances in translation which have come from Mr. Cunningham and myself, he could accept them now, in which case the difficulty would be removed. In my view, the suggestions of M. Cunningham are a true translation of the original French document. Could he accept them now, or would he like them to be repeated?

M. VAN CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, like you I am anxious for the two texts to correspond as closely as possible. Unfortunately, I have no copy of the English text, which I have not seen and for which I am not responsible, but I willingly accept all the improvements our British colleagues consider advisable in order that the two texts may coincide. I therefore agree to the changes proposed by Mr. Cunningham.

THE PRESIDENT. — It seems to me that we have arrived at this point — I think we are perhaps splitting hairs in a sense — that M. Van Cauwelaert has accepted the suggested alterations put forward by Mr. Cunningham. Therefore, we are voting now on identical texts, and I can proceed to put to the Assembly the question on which we have been trying to come to a conclusion, that is, that the draft Resolution contained in Document 72<sup>1</sup>, with the translation alterations that have been accepted by the Chairman of the Committee, be accepted.

(*A vote was taken by sitting and standing.*)

THE PRESIDENT. — I declare the draft Resolution agreed to.

**4. Installation of the organs  
of Western European Union whose seat is in  
Paris**

(*General Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 75*)

THE PRESIDENT. — The next Order of the Day is the General Debate on the installation of the organs of Western European Union whose seat is in Paris, arising on a Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration. This will be followed by a Vote on the draft Recommendation contained in Document 75.

I call M. Bichet, Rapporteur of the Committee.

M. BICHET (*France*) (Translation). — Mr. President, during your May Session we heard that the Palais de Chaillot, which houses the Office of the Clerk, was to be demolished in March, 1959. The Assembly therefore voted Recommendation No. 15 recommending to the Council that enquiries be made as to the cost of acquiring a building for the use of the organs of Western European Union whose seat is in Paris. In their reply, the Council of Ministers said :

“The Council already have the question of accommodation in Paris under consideration,

1. See page 42.

*M. le Président (suite)*

Les autres points ont été soulevés par M. Cunningham et portent uniquement sur des questions de traduction. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la version française et non pas sur le texte anglais. Si la discussion s'était déroulée en français, aucun problème ne se serait posé, le texte original français étant parfaitement clair. Ce qui ne l'est pas, c'est la traduction anglaise. Donc, contrairement à l'avis exprimé par M. Willey, je décide que nous discutons le texte français et non le texte anglais, et que les points soulevés par M. Cunningham se référant uniquement à des questions de traduction, il lui sera donné satisfaction lorsque la version finale sera établie.

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'estime que les deux textes font foi. Je m'associe à ce qu'a dit M. Willey. On nous demande de voter sur un texte, mais le sens de ce texte n'est pas clair dans la version anglaise. J'ai examiné les textes français et anglais, et je ne pense pas qu'il soit possible de demander à ceux d'entre nous qui ne parlent qu'anglais de voter sur un texte français qu'ils ne sont pas absolument certains de bien comprendre. Cela pose une question de principe très importante, et j'estime qu'il faut la mettre au point.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Peut-être pourrions-nous résoudre la difficulté de la façon suivante. Si M. Van Cauwelaert a bien saisi les nuances de traduction dont M. Cunningham et moi-même venons de parler, ne pourrait-il les accepter maintenant, ce qui aplanirait toute difficulté? A mon avis, les suggestions faites par M. Cunningham donnent une traduction fidèle du document français original. M. Van Cauwelaert pourrait-il les accepter maintenant ou désire-t-il qu'elles soient formulées à nouveau?

M. VAN CAUWELAERT (*Belgique*). — Monsieur le Président, mon souci, comme le vôtre, est évidemment que les deux textes concordent de la façon la plus fidèle possible. Malheureusement, je ne suis pas en possession du texte anglais. Je ne l'ai pas vu, et je n'en suis pas responsable. Mais j'accepte volontiers toutes les améliorations que nos collègues britanniques considèrent comme souhaitables pour assurer aux deux textes la plus parfaite concordance et, par conséquent, je me rallie aux modifications proposées par M. Cunningham.

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Il semble donc — j'ai l'impression que nous sommes en train de couper les cheveux en quatre — que M. Van Cauwelaert ait accepté les modifications proposées par M. Cunningham. Nous allons voter par conséquent sur des textes identiques et je vais pouvoir mettre aux voix la question que nous avons essayé de résoudre, c'est-à-dire le projet de résolution figurant au Document 72<sup>1</sup>, avec les modifications de la version anglaise acceptées par le président de la Commission.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé).*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Je déclare le projet de résolution adopté.

#### **4. Installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris**

*(Discussion générale du rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 75)*

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion générale de l'installation des organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris, comme suite au rapport de la commission des Affaires budgétaires et de l'Administration. Elle sera suivie du vote du projet de recommandation figurant au Document 75.

La parole est à M. Bichet, rapporteur de la Commission.

M. BICHET (*France*). — Monsieur le Président, au cours de sa session de mai notre Assemblée, apprenant que les locaux du Palais de Chaillot, où sont installés les bureaux du Greffe, devaient être démolis au mois de mars 1959, avait voté la recommandation n° 15 recommandant au Conseil que soit entreprise l'étude du coût d'une installation propre aux services de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris.

Dans sa réponse, le Conseil des Ministres nous dit :

« Le Conseil est déjà saisi de la question des bureaux des services de Paris et a engagé des

1. Voir page 42.

*M. Bichet (continued)*

and discussions are taking place on the question with the competent authorities in order to ensure that the needs of the organs of W.E.U. located in Paris are adequately met."

This reply would have been comparatively satisfactory had it been followed by immediate and effective action. Unfortunately, however, it seems that up to now nothing has been done.

If the time taken in the preparation of plans, the laying of foundations and the actual work of construction is taken into account, it will be realised that time presses and that March 1959 — the date of the demolition of the present premises — may find the Office of the Clerk without accommodation. As it appears that it is even more difficult to buy or rent premises than to build them, your Committee suggested that N.A.T.O. should be contacted in order to see whether arrangements could be made for W.E.U. to have its own independent offices in the building now under construction for them. In this case, our offices would remain separate from those of N.A.T.O. but certain services could perhaps be made common to both organisations such as the post office, the restaurant and car parking facilities.

According to the plans, the new NATO building is to be constructed in the form of a "V", with provision for a connecting wing. This suggestion should therefore be followed up as it might provide a solution to the problem of finding accommodation for the Office of the Clerk. This is the suggestion made by your Committee to the Assembly, without prejudice, however, to the general study now being undertaken concerning the creation of one seat for all the European organisations. We would certainly reap the benefit of that plan, should it ever materialise.

Realising the urgency of this matter, your Committee proposes that the Assembly adopt the Draft Recommendation contained in Document 75, which reads as follows :

"The Assembly, noting the Reply of the Council to Recommendation 15 of the Assembly, without prejudice to any decision which may be taken establishing a single seat for European organisations, recommends to the Council

that measures be taken forthwith for the construction of an independent wing attached to the new building of N.A.T.O. to house the organs of Western European Union whose seat is in Paris, to be completed by such time as the present accommodation in the Palais de Chaillot is destroyed."

I ask the Assembly to vote unanimously in favour of this draft Recommendation.

THE PRESIDENT. — Thank you, M. Bichet, for your Report and speech. Does Mr. Edwards wish to say anything ?

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I wish to add a few words to what our Rapporteur has said. We had hoped that if M. von Brentano had been here he might have shed a little more light on this subject. However, as we all know, he has not been able to be here and we have no knowledge of the intentions of the Council about this matter. As M. Bichet has said, we may be discussing a single seat for all the European organisations, but meantime, we cannot neglect our obvious responsibilities to see that we have offices of our own.

This draft Recommendation not only concerns the offices of the Assembly, but all the organs of Western European Union at present in the Palais de Chaillot, which constitute numerically and in terms of office space something very much bigger than we are. We are suggesting that all the organs of Western European Union which are at present in the Palais de Chaillot should go into this new building. I hope this draft Recommendation will commend itself to the Assembly.

THE PRESIDENT. — As no other Representative wishes to speak, the General Debate is concluded.

The Assembly must now vote on the draft Recommendation contained in Document 75<sup>1</sup>. Under Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote must be taken by roll-call, and the majority required is an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous, and if there is no opposition to the draft

1. See page 43.

*M. Bichet (suite)*

pour parler avec les autorités compétentes, afin de répondre d'une manière satisfaisante aux besoins des organismes de l'U.E.O. de Paris. »

Cette réponse serait relativement reconfortante si elle avait été effectivement et immédiatement suivie d'une action. Or, malheureusement, il semble que jusqu'à présent il n'en soit pas ainsi.

Si l'on tient compte des délais qu'impliquent la préparation de plans, la pose des fondations, l'exécution des travaux de construction, il semble que l'on peut être pris de vitesse et que l'on atteindra le mois de mars 1959 — les locaux actuels étant démolis — sans que notre Greffe dispose de nouveaux locaux. C'est la raison pour laquelle votre Commission a suggéré, car il semble que les difficultés d'acheter ou de louer un local soient plus grandes que celles de construire, que l'on entre en contact avec les services de l'O.T.A.N., notre bureau restant très distinct de celui de cet organisme, pour profiter de la construction en cours et prévoir des bureaux qui nous soient propres, étant entendu que les deux organismes pourraient profiter de services communs tels ceux du bureau de poste, du restaurant, du parc automobile.

Or, le projet de l'O.T.A.N. prévoit la construction de bâtiments en « V ». Une aile intermédiaire avait été prévue. Il semble que cette suggestion pourrait être reprise afin qu'en temps voulu, le Greffe de notre Assemblée dispose à Paris des locaux nécessaires. C'est cette suggestion que votre Commission fait à l'Assemblée, en retenant toutefois qu'une étude générale existe qui a pour objet de créer, pour l'ensemble des organisations européennes, un siège unique. Il est bien certain que, si ce siège unique existe un jour, nous devons en bénéficier.

C'est la raison pour laquelle, afin que soit menée une action très rapide, votre Commission propose à l'Assemblée d'adopter le projet de recommandation contenu dans le Document 75 et qui est ainsi conçu :

« L'Assemblée, prenant acte de la réponse du Conseil à la Recommandation 15 de l'Assemblée, sous réserve de toute décision ultérieure fixant un siège unique pour les organisations européennes, recommande au Conseil que des mesures soient prises immédiatement en vue de la construction d'une aile indépendante rat-

tachée au nouveau bâtiment de l'O.T.A.N., pour loger les organes de l'Union de l'Europe Occidentale dont le siège est à Paris, aile dont la construction devra être achevée avant la destruction des locaux actuels du Palais de Chaillot. »

Je demande à l'Assemblée de vouloir bien voter unanimement ce projet de recommandation.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Monsieur Bichet, nous vous remercions de votre rapport et de votre intervention. M. Edwards désire-t-il prendre la parole ?

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais ajouter quelques mots à ce que notre rapporteur vient de dire. Si M. von Brentano avait pu se trouver parmi nous, comme nous l'espérons, il aurait sans doute un peu plus éclairé cette question. Mais, vous le savez, il n'a pas été en mesure de venir et nous ne connaissons pas la position du Conseil à ce sujet. Comme l'a dit M. Bichet, nous discuterons peut-être d'un siège unique pour toutes les organisations européennes, mais en attendant nous ne saurions négliger nos responsabilités évidentes, qui sont de nous assurer des installations qui nous soient propres.

Ce projet de recommandation ne concerne pas seulement les locaux de l'Assemblée, mais aussi de tous les organes de l'Union de l'Europe Occidentale qui se trouvent actuellement au Palais de Chaillot, ce qui constitue par le nombre et la superficie quelque chose de beaucoup plus important. Nous proposons que tous les organes de l'Union de l'Europe Occidentale qui se trouvent actuellement au Palais de Chaillot soient transférés dans ce nouveau bâtiment. J'espère que ce projet de recommandation obtiendra l'approbation de l'Assemblée.

M. LE PRESIDENT (Traduction). — Personne ne demandant plus la parole, la discussion générale est close.

L'Assemblée doit maintenant procéder au vote du projet de recommandation qui figure au Document 75<sup>1</sup>. Aux termes des articles 34 et 35 du Règlement, il doit être procédé à un vote par appel nominal et la majorité requise est la majorité absolue des suffrages exprimés. Cependant, si l'Assemblée est unanime, et s'il n'y a pas d'opposition au projet de recomman-

1. Voir page 43.

*The President (continued)*

Recommendation, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Is there any opposition to the draft Recommendation contained in Document 75?...

I am satisfied that the Assembly is unanimous and accordingly *I declare that the draft Recommendation contained in Document 75 is agreed to unanimously.*

### 5. Transmission of adopted texts to national Parliaments

THE PRESIDENT. — Under the terms of paragraph (a) of Article V of the Charter of the Assembly of Western European Union, the President is required, if so directed by the Assembly, to transmit the adopted texts of the Assembly to national Parliaments.

I am sure the Assembly would wish to charge me with the duty of transmitting to national Parliaments, therefore, those of the Recommendations adopted during the Second Part of the present Session which the Working Party which is meeting after the end of the Session considers should be transmitted for action to be taken in individual Parliaments.

Are there any objections to this action by myself?...

*It is therefore so decided.*

### 6. Close of the Session

THE PRESIDENT. — Ladies and Gentlemen, the Assembly has now dealt with all the Orders of the Day of the Second Part of the Third Ordinary Session of the Assembly of Western European Union. I hope it will be thought that they have been dealt with expeditiously, without waste of precious time. Unfortunately, our debates have suffered from the failure of M. von Brentano to be with us, through no fault of his own. I am glad to be able to say that he is making good progress. It is my intention, with the consent of the Assembly, to see him as soon as possible and put before him the views, the criticisms and the desires which have been expressed during the course of the debates in the Assembly. I hope and believe I shall find some sympathy from him, and that thereafter a *modus operandi* between the Council of Ministers and the Bureau or Representatives of this Assembly will follow up my original *démarche* of a private talk with him. I understand from M. von Brentano that he is perfectly agreeable to this. Therefore, before I finally close the Second Part of the Third Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, which you have been good enough to attend, I hope you will approve the action which I have suggested.

Is there any opposition?...

*That is therefore agreed to.*

Thank you very much for your attendance. I now declare this Session formally closed.

The Sitting is closed.

*(The Sitting ended and the Session closed at 4.50 p. m.)*



*M. le Président (suite)*

dation, nous pourrions renoncer au vote par appel nominal et gagner ainsi du temps.

Y a-t-il opposition au projet de recommandation figurant au Document 75 ?...

J'en conclus que l'Assemblée est unanime et en conséquence *je déclare le projet de recommandation figurant au Document 75 adopté à l'unanimité.*

### **5. Transmission des textes adoptés aux parlements nationaux**

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Aux termes du paragraphe (a) de l'article V de la Charte de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, il peut être demandé au Président, sur directive de l'Assemblée, de transmettre les textes adoptés par l'Assemblée aux parlements nationaux.

Je présume que l'Assemblée désirera me confier le soin de transmettre aux parlements nationaux les recommandations adoptées durant la deuxième partie de la présente session si le groupe de travail qui doit se réunir après la fin de la session estime que ces recommandations doivent faire l'objet d'une action positive de la part des parlements nationaux.

Personne ne s'oppose à ce que je m'acquitte de cette mission ?...

*Il en est ainsi décidé.*

### **6. Clôture de la session**

M. LE PRÉSIDENT (Traduction). — Mesdames, Messieurs, l'Assemblée a maintenant épuisé l'ordre du jour de la deuxième partie de la troisième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. J'espère que vous apprécierez la diligence avec laquelle il a été examiné, sans perte de temps inutile. Malheureusement, nos débats ont souffert de l'absence bien involontaire de M. von Brentano. Je suis heureux de pouvoir vous dire qu'il va beaucoup mieux. J'ai l'intention, si l'Assemblée y consent, de le voir dès que possible et de lui exposer les avis, critiques et désirs qui ont été exprimés au cours des débats de l'Assemblée. J'espère et je pense que nous pouvons compter sur son appui et qu'un *modus operandi* entre le Conseil des Ministres et le Bureau ou les Représentants de cette Assemblée pourra faire suite à ma démarche initiale de caractère privé. Je crois savoir que M. von Brentano est favorable à un tel entretien. C'est pourquoi, avant de clore définitivement la deuxième partie de la troisième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, à laquelle vous avez bien voulu participer, j'espère que vous approuverez la démarche que je viens de proposer.

Y a-t-il opposition ?...

*Il en est ainsi décidé.*

Je vous remercie de votre collaboration. Je prononce la clôture officielle de cette session.

La séance est levée.

*(La séance est levée, et la session est close à 16 h. 50.)*



## INDEX

## INDEX OF PROCEEDINGS

of the volumes containing the Minutes of Proceedings and the Official Report of Debates

I = First Part of the Third Session

II = Second Part of the Third Session

|   | Page  |  | Page   |
|---|---|--|--|
| <b>A</b>  |   | <b>I</b>   |  |
| Administration of W. E. U. ..   | II - 21, 25, 129-132  | Installation of the Organs of<br>W. E. U. whose seat is in<br>Paris .....  | II - 39, 43, 177-179   |
| Attendance List .....   | I - 16, 19, 21, 23,<br>29, 39, 47, 56<br>II - 14, 16, 19, 22,<br>27, 35, 40 | <b>M</b>   |  |
| Approval of the final Accounts<br>of the Assembly for the<br>Financial Year 1956 .....  | II - 20, 123-124  | Maclay, Message from Mr. John  | I - 12, 61   |
| <b>C</b>  |   | Modification of Rule 27 of the<br>Rules of Procedure .....   | II - 39, 42, 171-177   |
| Committees, Assembly  |   | <b>N</b>   |  |
| Appointment of — .....  | I - 13-15, 64-65  | National Parliaments   |  |
| Nominations to — .....  | I - 17-18, 107<br>II - 13, 48-49  | Action taken in the — in<br>support of Recommendations<br>5, 6 and 7 .....   | I - 44-45, 221-224   |
| Communication from the Coun-<br>cil in reply to the Recommen-<br>dations adopted by the<br>Assembly during the First<br>Part of the Third Ordinary<br>Session ..... | II - 17, 90-99  | Transmission of adopted texts<br>to the — .....  | I - 55, 278<br>II - 39, 179  |
| Credentials, Examination of —   | I - 12, 61<br>II - 12, 48   | Action taken in the — in sup-<br>port of the Recommendations<br>adopted by the Assembly<br>during the First Part of the<br>Third Session ..... | II - 17, 87-90   |
| <b>D</b>  |   | Nuclear and thermonuclear ex-<br>plosions  |  |
| Draft Budget of the Adminis-<br>trative Expenditure of the<br>Assembly for the Financial<br>Year 1958 .....   | II - 21, 126-129  | Opinion on — .....   | I - 13, 54-55, 57,<br>64, 252-278<br>II - 13, 34, 37-38,<br>49, 157, 158-<br>163   |
| <b>E</b>  |   | <b>O</b>   |  |
| European Assemblies .....   | I - 45, 53-54, 225-<br>238, 249-251   | Order of Business  |  |
| Rationalisation of — .....  | II - 31, 32   | — for the First Part of the<br>Third Session .....   | I - 13, 64   |
| Unification of — .....  | II - 26, 28, 133-154  | — for the Second Part of the<br>Third Session .....  | II - 13, 49  |
| <b>F</b>  |   | Modification of .....  | I - 22, 128<br>II - 17, 99   |
| Financial Regulations of the<br>Assembly  |   | Orders of the Day of the<br>Sittings .....   | I - 12, 17, 20, 22,<br>27, 34, 44, 53,<br>59, 73, 108,<br>128, 156, 180,<br>220, 249<br>II - 12, 15, 17, 20,<br>26, 34, 39, 60,<br>85, 108, 132,<br>156, 169 |
| Amendment of the — .....  | I - 46, 246-247   |  |  |
| Future rôle of W. E. U. in the<br>political, economic, social,<br>cultural and legal fields ..  | I - 35-37, 41, 190-<br>216  |  |  |
| <b>G</b>  |   |  |  |
| Guided Missiles .....   | II - 15, 80-85  |  |  |

INDEX

|  | Page  |
|--|---|
| <b>P</b>   |   |
| President  |   |
| Address by the Provisional —   | I - 12, 59  |
| Address by the — .....   | I - 12, 62  |
|  | II - 12, 46-47  |
| Election of the — .....  | I - 12, 62  |
| Policy of Member States of<br>W. E. U. ....  | II - 34, 163-169  |
| <b>R</b>   |   |
| Report of the Council to the<br>Assembly and Supplement,<br>Second Annual —                                    |   |
| Draft Replies to Chapters VI<br>and VII of the — .....   | I - 37-38, 42, 216-<br>219                                  |
| Opinion of the Consultative<br>Assembly on the Draft Replies<br>to Chapters VI and VII<br>of the — .....       | I - 20, 108   |
| Debate on the — .....  | I - 220   |
| Draft Replies to Appen-<br>dices I and II .....  | I - 45-46, 48, 49,<br>50, 51, 52, 238-<br>246               |
| Draft Replies to the chap-<br>ters relating to the activi-<br>ties of W. E. U. on de-<br>fence questions ..... | I - 22, 24, 25, 26,<br>145-153                              |
| M. Spaak's replies to questions  | I - 90-97   |
| Motion to disagree .....   | I - 27, 30, 31, 32,<br>33, 106-107,<br>153-154, 156-<br>179 |
| Presentation of the — by<br>the Chairman of the Coun-<br>cil.....  | I - 15, 65-72   |
| Questions to M. Spaak ....   | I - 73-77   |

|  | Page  |
|--|---|
| Responsibility of W. E. U. in<br>the field of military policy .              | II - 17, 20, 24, 100-<br>108, 109-122   |
| <b>S</b>   |   |
| Session  |   |
| Opening of the — .....   | I - 12, 59  |
| Adjournment of the First<br>Part of the — .....                              | I - 55, 278   |
| Resumption of the — .....  | II - 12, 45   |
| Close of the — .....   | II - 39, 179  |
| State of European Security ..  | I - 17, 20, 22, 34-<br>35, 40, 77-90,<br>97-106, 108-<br>127, 128-145,<br>180-190 |
|  | II - 13, 15, 26, 29,<br>33, 49-60, 61-<br>80, 154-156                             |
| Supplementary Budget of the<br>Assembly for the Financial<br>Year 1957 ..... | II - 21, 124-126  |
| <b>T</b>   |   |
| Tributes to deceased members<br>of the Assembly                              |   |
| to Mr. Daines .....  | I - 12, 60  |
| to M. Lenz .....   | II - 12, 61   |
| to Mme Schroeder .....   | II - 12, 45-46  |
| <b>V</b>   |   |
| Vice-Presidents of the Assembly  |   |
| Election of the six — .....  | I - 12, 63  |

## INDEX OF SPEAKERS

I = Official Report of Debates of the First Part of the Third Session  
 II = Official Report of Debates of the Second Part of the Third Session

|  | Page                        |  | Page                             |
|--|-----------------------------|--|----------------------------------|
| <b>B</b>   |                             | <b>C</b>   |                                  |
| M. Becker ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):  |                             | M. Codacci Pisanelli ( <i>Italy</i> ):   |                                  |
| State of European security .   | II - 61, 62                 | Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields . . . .                    | I - 195                          |
| Mr. Bennett ( <i>United Kingdom</i> ):   |                             | Consideration of the Second Annual Report of the Council: draft Replies to Chapters VI and VII . . . . .         | I - 219                          |
| State of European security .   | I - 129                     | European Assemblies . . . . .  | I - 234, 237, 249                |
| European Assemblies . . . . .  | I - 229                     | M. Cornignon-Molinier ( <i>France</i> ):   |                                  |
| M. Bichet ( <i>France</i> ):   |                             | Appointment of Committees .  | I - 65                           |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 159, 163, 171, 172, 176 | Second Annual Report of the Council of the Assembly and Supplement . . . . .                                     | I - 75, 97                       |
| State of European security .   | I - 187                     | Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions . . . . .                                       | I - 252, 263, 266, 270, 271, 276 |
| Action taken in national parliaments in support of Recommendations . . . . .                                     | I - 224                     | Nuclear explosions . . . . .   | II - 158, 162                    |
| Consideration of the Second Annual Report of the Council: draft Replies to Appendices I and II . . . . .         | I - 238, 242, 245           | Mr. Cunningham ( <i>United Kingdom</i> ):  |                                  |
| Installation of the organs of W. E. U. whose seat is in Paris  | II - 177                    | Consideration of the Second Annual Report of the Council: draft Replies to Appendices I and II . . . . .         | I - 240                          |
| M. Boggiano Pico ( <i>Italy</i> ):   |                             | Point of Order . . . . .   | II - 124                         |
| Address by the provisional President . . . . .   | I - 59                      | Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1958 . . . . .             | II - 129                         |
| Obituaries . . . . .   | I - 60                      | Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure . . . . .  | II - 174                         |
| Message from Mr. John MacLay . . . . .   | I - 61                      |  |                                  |
| Examination of Credentials   | I - 61                      | <b>D</b>   |                                  |
| Election of the President of the Assembly . . . . .  | I - 62                      | M. Dehousse ( <i>Belgium</i> ):  |                                  |
| M. Bohy ( <i>Belgium</i> ):  |                             | Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 177                          |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 166, 172                | M. De Kinder ( <i>Belgium</i> ):   |                                  |
| Mr. Brooman-White ( <i>United Kingdom</i> ):   |                             | Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields . . . . .                  | I - 197                          |
| State of European security .   | I - 102, 123, 127           |  |                                  |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 170                     | <b>E</b>   |                                  |
| Unification of European Assemblies . . . . .   | II - 149                    | Mr. Edwards ( <i>United Kingdom</i> ):   |                                  |
|  |                             | Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions . . . . .                                       | I - 64                           |

|  | Page                              |
|--|-----------------------------------|
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....   | I - 75, 106                       |
| State of European security .   | I - 141, 184, 187                 |
| Consideration of the Second Annual Report of the Council : draft Reply to the Chapters relating to the activities of W. E. U. on defence questions ..... | I - 145, 151                      |
| Point of Order .....   | I - 154<br>II - 154               |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council.....  | I - 171, 178                      |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields ....   | I - 205, 214, 215                 |
| Debate on the Annual Report  | I - 221                           |
| Amendments of the Financial Regulations of the Assembly  | I - 246                           |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session .....         | II - 91                           |
| Order of Business.....   | II - 100                          |
| Responsibility of W. E. U. in the field of military policy..   | II - 109                          |
| Approval of the Accounts of the Assembly for the Financial Year 1956 .....   | II - 123                          |
| Supplementary Budget of the Assembly for the Financial Year 1957 .....   | II - 124, 125                     |
| Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1958 .....   | II - 126                          |
| Nuclear explosions .....   | II - 157, 159                     |
| Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure .....  | II - 173, 176                     |
| Installation of the organs of W. E. U. whose seat is in Paris .....  | II - 178                          |
| <br><b>M. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>):</b>  |                                   |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....   | I - 76                            |
| State of European security .   | I - 100, 102, 104, 186<br>II - 66 |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council   | I - 169, 174                      |

|  | Page   |
|--|--|
| <b>F</b>   |  |
| <b>M. Fens (<i>Netherlands</i>):</b>   |  |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....   | I - 72   |
| State of European security ..  | I - 77, 143, 145, 183, 187<br>II - 50, 62, 78, 154, 155, 156 |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 91  |
| Administration of W. E. U.   | II - 131   |
| <br><b>Mr. Finch (<i>United Kingdom</i>):</b>  |  |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....   | I - 261  |
| <br><b>G</b>   |  |
| <b>M. Gerns (<i>Federal Republic of Germany</i>):</b>  |  |
| State of European security .   | I - 104, 105<br>II - 71                                      |
| <br><b>M. Goedhart (<i>Netherlands</i>):</b>   |  |
| State of European security .   | I - 109, 113<br>II - 62                                      |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....   | I - 275  |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 99  |
| <br><b>M. van der Goes van Naters (<i>Netherlands</i>):</b>  |  |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....   | I - 79, 95   |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council   | I - 158, 159, 166, 168, 169, 177                             |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields ..   | I - 203, 211, 213  |
| European Assemblies .....  | I - 227, 236, 250, 251                                       |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 92, 99  |

INDEX

|  | Page                        |
|--|-----------------------------|
| Unification of European Assemblies .....   | II - 133 140, 150, 151, 152 |
| Policy of Member States of W. E. U. ....   | II - 167, 168               |
| Mr. Grosvenor ( <i>United Kingdom</i> ):   |                             |
| State of European security..   | I - 132                     |
| <b>H</b>   |                             |
| M. Haasler ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):   |                             |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....   | I - 268, 269                |
| Mr. Hale ( <i>United Kingdom</i> ):  |                             |
| State of European security..   | I - 87, 188                 |
| Mr. Hay ( <i>United Kingdom</i> ):   |                             |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council   | I - 153, 154, 163, 172      |
| Mr. Holt ( <i>United Kingdom</i> ):  |                             |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....   | I - 74                      |
| State of European security..   | I - 98                      |
| Dame Florence Horsbrugh ( <i>United Kingdom</i> ):   |                             |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council..   | I - 174, 175                |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 97                     |
| Policy of Member States of W. E. U. ....   | II - 169                    |
| Sir James HUTCHISON ( <i>United Kingdom</i> ):   |                             |
| Address by the President ..  | I - 62                      |
|  | II - 46                     |
| Speech by M. Spaak .....   | I - 71                      |
| Tribute to the late Mme Schroeder .....  | II - 45                     |
| <b>K</b>   |                             |
| M. Kalbitzer ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):   |                             |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields ....   | I - 204, 213                |
| M. van Kauenbergh ( <i>Luxembourg</i> ):   |                             |
| State of European security .   | I - 139                     |

|   | Page                    |
|---|-------------------------|
| Mr. Kirk ( <i>United Kingdom</i> ):   |                         |
| Consideration of the Second Annual Report of the Council: draft Replies to Appendices I and II .....        | I - 240, 244            |
| Unification of European Assemblies .....  | II - 146, 151           |
| Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure .....   | II - 177                |
| M. Kopf ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):   |                         |
| Unification of European Assemblies .....  | II - 136, 152           |
| <b>L</b>  |                         |
| Lord Lansdowne ( <i>United Kingdom</i> ):   |                         |
| Unification of European Assemblies .....  | II - 140                |
| Mr. Lawson ( <i>United Kingdom</i> ):   |                         |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council..... | I - 175                 |
| M. Lefevre ( <i>Belgium</i> ):  |                         |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....                                      | I - 263, 269, 270       |
| Responsibility of W. E. U. in the field of military policy..  | II - 111                |
| M. Legendre ( <i>France</i> ):  |                         |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....                                      | I - 267, 272            |
| Policy of Member States of W. E. U. ....  | II - 165                |
| Mr. Longden ( <i>United Kingdom</i> ):  |                         |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....                                    | I - 74                  |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council..... | I - 178                 |
| State of European security ..   | I - 180, 181, 184       |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....                                      | I - 267, 272, 273, 276  |
| M. Lucifero ( <i>Italy</i> ):   |                         |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council      | I - 173, 177            |
| State of European security  | I - 184, 190            |
|   | II - 49, 50, 77, 79, 80 |



|  | Page                             |
|--|----------------------------------|
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions ..... | I - 261, 266, 270, 271, 274, 276 |
| Responsibility of W. E. U. in the field of military policy..           | II - 116                         |
| Nuclear explosions .....   | II - 157                         |
| Policy of Member States of W. E. U. ....                               | II - 169                         |
| Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure .....                | II - 174, 175, 176               |

M

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| <b>M. Margue (Luxembourg) :</b>  |                             |
| State of European security .   | I - 136, 145, 190           |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council   | I - 173, 176                |
| Action taken in national parliaments in support of Recommendations 5, 6 and 7 .  | I - 224                     |
| <b>M. Matteotti (Italy) :</b>  |                             |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council..   | I - 177                     |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....   | I - 260, 261, 277           |
| <b>M. Metzger (Federal Republic of Germany) :</b>  |                             |
| State of European security .   | I - 133                     |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....   | I - 269                     |
| <b>M. Molter (Belgium) :</b>   |                             |
| Administration of W. E. U... ..  | II - 129                    |
| <b>M. Mommer (Federal Republic of Germany) :</b>   |                             |
| State of European security..   | I - 105, 121                |
| Action taken in national parliaments in support of Recommendations 5, 6 and 7 ....   | I - 223, 224                |
| European Assemblies .....  | I - 233, 237, 251           |
| Request for an Opinion on nuclear and thermonuclear explosions .....   | I - 266, 270, 272, 273, 277 |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 99                     |
| Unification of European Assemblies .....   | II - 144, 152               |

|  |               |
|--|---------------|
| <b>M. Montini (Italy) :</b>  |               |
| Communication from the Council in reply to the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 94       |
| Administration of W. E. U. ....  | II - 131      |
| State of European security..   | II - 155, 156 |

|  |          |
|--|----------|
| <b>M. Moutet (France) :</b>  |          |
| Action taken in national parliaments in support of the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Third Ordinary Session ..... | II - 87  |
| Policy of Member States of W. E. U. ....   | II - 164 |

N

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| <b>Mr. Nicholson (United Kingdom) :</b>   |                             |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....                                    | I - 71, 76                  |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council..... | I - 168, 169, 175, 176, 178 |
| State of European security..  | I - 184                     |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields ....                  | I - 208, 213                |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....                                      | I - 274, 276, 278           |
| Point of Order .....  | II - 153                    |
| Policy of Member States of W. E. U. ....  | II - 169                    |

O

|  |        |
|--|--------|
| <b>Mr. Ormsby-Gore (Minister of State for Foreign Affairs, United Kingdom) :</b> |        |
| State of European security..   | I - 84 |

P

|  |          |
|--|----------|
| <b>M. Patijn (Netherlands) :</b>                           |          |
| Responsibility of W. E. U. in the field of military policy | II - 121 |
| <b>M. Paul (Federal Republic of Germany) :</b>             |          |
| State of European security                                 | I - 131  |
| <b>M. Pecoraro (Italy) :</b>                               |          |
| State of European security.                                | I - 114  |

INDEX

|   | Page         |
|---|--------------|
| <b>M. Pezet (France):</b>   |              |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields . . . . | I - 199, 203 |
| Action taken in national parliaments in support of Recommendations 5, 6 and 7 . . . .         | I - 221      |

|  |         |
|--|---------|
| <b>M. Pünder (Federal Republic of Germany):</b>  |         |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 165 |
| Tribute to the late Mme Schroeder . . . . .  | II - 46 |
| Examination of Credentials . . . . .   | II - 48 |

R

|  |         |
|--|---------|
| <b>Mr. Ramsden (United Kingdom):</b>   |         |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement . . . . . | I - 77  |
| State of European security . . . . .   | I - 113 |

|  |          |
|--|----------|
| <b>Mr. Royle (United Kingdom):</b>   |          |
| State of European security . . . . .                                       | II - 73  |
| Supplementary Budget of the Assembly for the Financial Year 1957 . . . . . | II - 125 |

|   |         |
|---|---------|
| <b>Mr. Russell (United Kingdom):</b>  |         |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields . . . . | I - 195 |

S

|  |                   |
|--|-------------------|
| <b>M. Santero (Italy):</b>                   |                   |
| European Assemblies . . . . .                | I - 231, 238, 250 |
| Unification of European Assemblies . . . . . | II - 142, 150     |

|  |         |
|--|---------|
| <b>M. Schaus (Luxembourg):</b>   |         |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 178 |

|  |              |
|--|--------------|
| <b>M. Schmal (Netherlands):</b>  |              |
| State of European security . . . . .   | I - 97, 189  |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 179      |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields . . . .                    | I - 208, 215 |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions . . . . .                                       | I - 276      |
| Unification of European Assemblies . . . . .   | II - 139     |

|  |              |
|--|--------------|
| <b>M. Schuijt (Netherlands):</b>   |              |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 178      |
| State of European security . . . . .   | I - 185, 189 |

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>M. Senghor (France):</b>   |                        |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields . . . . | I - 190, 209, 214, 215 |
| Consideration of the Second Annual Report of the Council                                      |                        |
| — draft replies to Appendices I and II . . . . .  | I - 241                |
| — draft replies to Chapters VI and VII . . . . .  | I - 216                |

|                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| <b>Mrs. Slater (United Kingdom):</b> |         |
| State of European security . . . . . | I - 138 |

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>M. Paul-Henri Spaak (Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman of the Council of Ministers of W. E. U.):</b> |                        |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement . . . . .  | I - 65, 72, 90, 95, 97 |

|  |              |
|--|--------------|
| <b>Viscount Stonehaven (United Kingdom):</b> |              |
| State of European security . . . . .         | I - 104, 184 |
|  | II - 58, 156 |

|   |               |
|---|---------------|
| Consideration of the Second Annual Report of the Council; draft reply to the chapters relating to the activities of W. E. U. on defence questions . . . . . | I - 151       |
| Guided Missiles . . . . .   | II - 82       |
| Nuclear explosions . . . . .  | II - 159, 162 |

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| <b>M. Struye (Belgium):</b>  |                             |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement . . . . .                                     | I - 74                      |
| State of European security . . . . .   | I - 124                     |
| Debate and vote on the Supplement to the Motion to disagree to the Second Annual Report of the Council . . . . . | I - 157, 158, 171, 175, 176 |
| European Assemblies . . . . .  | I - 225, 237                |

T

|  |                   |
|--|-------------------|
| <b>M. Teitgen (France):</b>  |                   |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement . . . . . | I - 75            |
| State of European security . . . . .   | I - 119, 121, 123 |

INDEX

|   | Page                    |  | Page |
|---|-------------------------|--|------|
| Consideration of the Second Annual Report of the Council; draft reply to the chapters relating to the activities of W. E. U. on defence questions ..... | I - 146, 152            |  |      |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council.   | I - 167, 175, 177       |  |      |
| Guided Missiles .....   | II - 80                 |  |      |
| Responsibility of W. E. U. in the field of military policy..  | II - 112, 116           |  |      |
| M. Temple ( <i>France</i> ):  |                         |  |      |
| State of European security..  | I - 139                 |  |      |
| V   |                         |  |      |
| M. de la Vallée Poussin ( <i>Belgium</i> ):   |                         |  |      |
| State of European security..  | II - 75                 |  |      |
| Responsibility of W. E. U. in the field of military policy..  | II - 100, 122           |  |      |
| M. van Cauwelaert ( <i>Belgium</i> ):   |                         |  |      |
| Election of the President of the Assembly .....   | I - 62                  |  |      |
| Election of the six Vice-Presidents of the Assembly   | I - 63                  |  |      |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council  | I - 172, 174            |  |      |
| Unification of European Assemblies .....  | II - 154                |  |      |
| Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure ....  | II - 172, 175, 176, 177 |  |      |
| M. Van Remoortel ( <i>Belgium</i> ):  |                         |  |      |
| State of European security..  | I - 124                 |  |      |
| Debate and vote on the Motion to disagree to the Supplement to the Second Annual Report of the Council  | I - 159, 170, 175       |  |      |
| W   |                         |  |      |
| Mme Weber ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):   |                         |  |      |
| Second Annual Report of the Council to the Assembly and Supplement .....  | I - 75, 97              |  |      |
| State of European security..  | I - 142                 |  |      |
| Mr. Wilkins ( <i>United Kingdom</i> ):  |                         |  |      |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....  | I - 264                 |  |      |
| Point of Order .....  | II - 142                |  |      |
| Nuclear explosions .....  | II - 161, 162           |  |      |
| Mr. Willey ( <i>United Kingdom</i> ):   |                         |  |      |
| Future rôle of W. E. U. in the political, economic, social, cultural and legal fields ....  | I - 207                 |  |      |
| European Assemblies .....   | I - 236                 |  |      |
| Consideration of the Second Annual Report of the Council: draft Replies to Appendices I and II.....   | I - 245                 |  |      |
| Order of Business.....  | II - 100                |  |      |
| Administration of W. E. U... ..   | II - 130                |  |      |
| Policy of Member States of W. E. U. ....  | II - 166                |  |      |
| Modification of Rule 27 of the Rules of Procedure .....   | II - 176                |  |      |
| Y   |                         |  |      |
| Mr. Younger ( <i>United Kingdom</i> ):  |                         |  |      |
| State of European security..  | I - 116                 |  |      |
| Request for an Opinion upon nuclear and thermonuclear explosions .....  | II - 54                 |  |      |
| Unification of European Assemblies .....  | I - 271, 277            |  |      |
| Unification of European Assemblies .....  | II - 148                |  |      |

# INDEX ANALYTIQUE

des volumes contenant les procès-verbaux et le compte rendu des débats

I = 1<sup>re</sup> partie de la 3<sup>e</sup> Session

II = 2<sup>e</sup> partie de la 3<sup>e</sup> Session

|   | Page                                  |   | Page  |
|---|---------------------------------------|---|---|
| <b>A</b>  |                                       |   |   |
| Administration de l'U. E. O.  | II - 21, 25, 129 à 132                | Etat de la sécurité européenne  | I - 17, 20, 22, 34 à 35, 40, 77 à 90, 97 à 106, 108 à 127, 128 à 145, 180 à 190 |
| Approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956  | II - 20, 123 à 124                    |   | II - 13, 15, 26, 29, 33, 49 à 60, 61 à 80, 154 à 156                            |
| Assemblées européennes  | I - 45, 53 à 54, 225 à 238, 249 à 251 | Explosions nucléaires et thermonucléaires   |   |
| Rationalisation des —   | II - 31, 32                           | Avis sur les —  | I - 13, 54 à 55, 57, 64, 252 à 278  |
| Unification des —   | II - 26, 28, 133 à 154                |   | II - 13, 34, 37 à 38, 49, 157, 158 à 163  |
| <b>B</b>  |                                       | <b>I</b>  |   |
| Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957   | II - 21, 124 à 126                    | Installation des organes de l'U. E. O. dont le siège est à Paris  | II - 39, 43, 177 à 179  |
| <b>C</b>  |                                       | <b>M</b>  |   |
| Calendrier  |                                       | Maclay, Message de M. John —  | I - 12, 61  |
| — de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session   | I - 13, 64                            | Modification de l'article 27 du Règlement   | II - 39, 42, 171 à 177  |
| — de la 2 <sup>e</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session  | II - 13, 49                           | <b>O</b>  |   |
| Modification du —   | I - 22, 128                           | Ordre du jour des séances   | I - 12, 17, 20, 22, 27, 34, 44, 53, 59, 73, 108, 128, 156, 180, 220, 249        |
|   | II - 17, 99                           |   | II - 12, 15, 17, 20, 26, 34, 39, 60, 85, 108, 132, 156, 169                     |
| Commissions de l'Assemblée  |                                       | <b>P</b>  |   |
| Constitution des —  | I - 13 à 15, 64 à 65                  | Parlements nationaux  |   |
| Nomination de membres de —  | I - 17 à 18, 107                      | Action entreprise dans les — à l'appui des Rec. 5, 6 et 7   | I - 44 à 45, 221 à 224  |
|   | II - 13, 48 à 49                      | Action entreprise au sein des — afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session | II - 17, 87 à 90  |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire | II - 17, 90. à 99                     |   |   |
| <b>E</b>  |                                       |   |   |
| Engins téléguidés   | II - 15, 80 à 85                      |   |   |
| Eloge funèbre de Représentants  |                                       |   |   |
| — de M. Daines  | I - 12, 60                            |   |   |
| — de M. Lenz  | I - 12, 61                            |   |   |
| — de Mme Schroeder  | II - 12, 45 à 46                      |   |   |

INDEX

|  | Page  |
|--|---|
| Transmission des textes adoptés aux — .....  | I - 55, 278<br>II - 39, 179   |
| Politique de l'U. E. O. ....   | II - 34, 163 à 169  |
| Présences .....  | I - 16, 19, 21, 23,<br>29, 39, 47, 56<br>II - 14, 16, 19, 22,<br>27, 35, 40 |
| <br>   |   |
| Président  |   |
| Allocation du — d'âge ....   | I - 12, 59  |
| Allocation du — .....  | I - 12, 62<br>II - 12, 46 à 47  |
| Election du — .....  | I - 12, 62  |
| Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958..... | II - 21, 126 à 129  |

R

|   |  |
|---|--|
| Rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément, Deuxième —                           |  |
| Avis de l'Assemblée Consultative sur les projets de réponse aux chapitres VI et VII — ..... | I - 20, 108  |
| Projets de réponse aux chapitres VI et VII du — ....  | I - 37 à 38, 42, 43,<br>216 à 219                                |
| Discussion du — .....   | I - 220  |
| Motion de désapprobation ..   | I - 27, 30, 31, 32,<br>33, 106 à 107,<br>153 à 154, 156<br>à 179 |
| <br>  |  |
| Présentation du — par le Président du Conseil .....   | I - 15, 65 à 72  |
| Projets de réponse aux annexes I et II .....  | I - 45 à 46, 48, 49,<br>50, 51, 52, 238<br>à 246                 |

|   | Page  |
|---|---|
| Projets de réponse aux chapitres relatifs aux activités de l'U. E. O. en matière de défense ..... | I - 22, 24, 25, 26,<br>145 à 153            |
| Questions posées à M. Spaak   | I - 73 à 77                                 |
| Réponses de M. Spaak aux questions posées .....   | I - 90 à 97                                 |
| Règlement financier de l'Assemblée  |   |
| Amendements proposés au —   | I - 46, 246 à 247                           |
| Responsabilités de l'U. E. O. dans le domaine de la politique militaire .....                     | II - 17, 20, 24, 100<br>à 108, 109 à<br>122 |
| Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique ..... | I - 35 à 37, 41,<br>190 à 216               |

S

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Session                    |              |
| Ouverture de la — .....    | I - 12, 59   |
| Interruption de la — ..... | I - 55, 278  |
| Reprise de la — .....      | II - 12, 45  |
| Clôture de la — .....      | II - 39, 179 |

V

|                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| Vérification des pouvoirs ..... | I - 12, 61<br>II - 12, 48 |
| Vice-Présidents de l'Assemblée  |                           |
| Election des six — .....        | I - 12, 63                |

## INDEX DES ORATEURS

I = compte rendu de la 1<sup>re</sup> partie de la 3<sup>e</sup> Session  
 II = compte rendu de la 2<sup>e</sup> partie de la 3<sup>e</sup> Session

|  | Page                        |  | Page                             |
|--|-----------------------------|--|----------------------------------|
| <b>B</b>   |                             |  |                                  |
| M. Becker ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):  |                             |  |                                  |
| Etat de la sécurité européenne   | II - 61, 62                 |  |                                  |
| M. Bennett ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                             |  |                                  |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 129                     |  |                                  |
| Assemblées européennes ....  | I - 229                     |  |                                  |
| M. Bichet ( <i>France</i> ):   |                             |  |                                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 159, 163, 171, 172, 176 |  |                                  |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 187                     |  |                                  |
| Action entreprise dans les parlements nationaux à l'appui des recommandations ..                                   | I - 224                     |  |                                  |
| Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil : projets de réponse aux annexes I et II .....                  | I - 238, 242, 245           |  |                                  |
| Installation des organes de l'U. E. O. dont le siège est à Paris   | II - 177                    |  |                                  |
| M. Boggiano Pico ( <i>Italie</i> ):  |                             |  |                                  |
| Allocution du Président d'âge  | I - 59                      |  |                                  |
| Eloge funèbre de deux Représentants .....  | I - 60                      |  |                                  |
| Message de M. John Maclay  | I - 61                      |  |                                  |
| Vérification des pouvoirs ...  | I - 61                      |  |                                  |
| Election du Président de l'Assemblée .....   | I - 62                      |  |                                  |
| M. Bohy ( <i>Belgique</i> ):   |                             |  |                                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 166, 172                |  |                                  |
| M. Brooman-White ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                             |  |                                  |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 102, 123, 127           |  |                                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 170                     |  |                                  |
| Unification des Assemblées européennes .....   | II - 149                    |  |                                  |
| <b>C</b>   |                             |  |                                  |
| M. Codacci Pisanelli ( <i>Italie</i> ):  |                             |  |                                  |
| Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique                        | I - 195                     |  |                                  |
|  |                             | Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil :   |                                  |
|  |                             | projets de réponse aux chapitres VI et VII .....   | I - 219                          |
|  |                             | Assemblées européennes ....  | I - 234, 237, 249                |
|  |                             | M. Corniglion-Molinier ( <i>France</i> ):  |                                  |
|  |                             | Constitutions des commissions .....  | I - 65                           |
|  |                             | Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément .....   | I - 75, 97                       |
|  |                             | Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 252, 263, 266, 270, 271, 276 |
|  |                             | Explosions nucléaires .....  | II - 158, 162                    |
|  |                             | M. Cunningham ( <i>Royaume-Uni</i> ):  |                                  |
|  |                             | Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil : projet de réponse aux annexes I et II .....                   | I - 240                          |
|  |                             | Question d'ordre .....   | II - 124                         |
|  |                             | Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 .....                  | II - 129                         |
|  |                             | Modification de l'article 27 du Règlement .....  | II - 174                         |
| <b>D</b>   |                             |  |                                  |
|  |                             | M. Dehousse ( <i>Belgique</i> ):   |                                  |
|  |                             | Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 177                          |
|  |                             | M. De Kinder ( <i>Belgique</i> ):  |                                  |
|  |                             | Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique .....                  | I - 197                          |
| <b>E</b>   |                             |  |                                  |
|  |                             | M. Edwards ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                                  |
|  |                             | Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 64                           |
|  |                             | Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément .....   | I - 75, 106                      |
|  |                             | Etat de la sécurité européenne   | I - 141, 184, 187                |

INDEX

|   | Page                   |
|---|------------------------|
| Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil : projet de réponse aux chapitres relatifs aux activités de l'U. E. O. en matière de défense .....               | I - 145, 151           |
| Question d'ordre .....  | I - 154                |
|   | II - 154               |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil .....  | I - 171, 178           |
| Rôle futur de l'U.E.O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique   | I - 205, 214, 215      |
| Débat sur le rapport annuel..   | I - 221                |
| Amendement au Règlement financier de l'Assemblée ...  | I - 246                |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire ..... | II - 91                |
| Calendrier .....  | II - 100               |
| Responsabilités de l'U. E. O. dans le domaine de la politique militaire .....   | II - 109               |
| Approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1956 .....   | II - 123               |
| Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1957 .....   | II - 124, 125          |
| Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 .....   | II - 126               |
| Explosions nucléaires .....   | II - 157, 159          |
| Modification de l'article 27 du Règlement .....   | II - 173, 176          |
| Installation des organes de l'U. E. O. dont le siège est à Paris .....  | II - 178               |
| <br><b>M. Erlar (République Fédérale d'Allemagne) :</b>   |                        |
| Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément .....  | I - 76                 |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 100, 102, 104, 186 |
|   | II - 66                |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil .....  | I - 169, 174           |
| <br><b>F</b>  |                        |
| <br><b>M. Fens (Pays-Bas) :</b>   |                        |
| Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément .....  | I - 72                 |

|   | Page                             |
|---|----------------------------------|
| Etat de la sécurité européenne  | I - 77, 143, 145, 183, 187       |
|   | II - 50, 62, 78, 154, 155, 156   |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire ..... | II - 91                          |
| Administration de l'U. E. O.  | II - 131                         |
| <br><b>M. Finch (Royaume-Uni) :</b>   |                                  |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....   | I - 261                          |
| <br><b>G</b>  |                                  |
| <br><b>M. Gerns (République Fédérale d'Allemagne) :</b>   |                                  |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 104, 105                     |
|   | II - 71                          |
| <br><b>M. Goedhart (Pays-Bas) :</b>   |                                  |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 109, 113                     |
|   | II - 62                          |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....   | I - 275                          |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire ..... | II - 99                          |
| <br><b>M. van der Goes van Naters (Pays-Bas) :</b>  |                                  |
| Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément .....  | I - 76, 95                       |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil .....  | I - 158, 159, 166, 168, 169, 177 |
| Rôle futur de l'U.E.O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique   | II - 203, 211, 213               |
| Assemblées européennes ....   | I - 227, 236, 250, 251           |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire ..... | II - 92, 99                      |
| Unification des Assemblées européennes .....  | II - 133, 140, 150, 151, 152     |
| Politique de l'U. E. O. ....  | II - 167, 168                    |
| <br><b>M. Grosvenor (Royaume-Uni) :</b>   |                                  |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 132                          |

|   | Page                   |  | Page                             |
|---|------------------------|--|----------------------------------|
| <b>H</b>  |                        |  |                                  |
| M. Haasler ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):  |                        | M. Kopf ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):  |                                  |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....   | I - 268, 269           | Unification des Assemblées européennes .....   | II - 136, 152                    |
| M. Hale ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                        | Lord Lansdowne ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                                  |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 87, 188            | Unification des Assemblées européennes .....   | II - 140                         |
| M. Hay ( <i>Royaume-Uni</i> ):  |                        | M. Lawson ( <i>Royaume-Uni</i> ):  |                                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....   | I - 153, 154, 163, 172 | Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....  | I - 175                          |
| M. Holt ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                        | M. Lefèvre ( <i>Belgique</i> ):  |                                  |
| Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément .....  | I - 74                 | Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 263, 269, 270                |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 98                 | Responsabilités de l'U. E. O. dans le domaine de la politique militaire .....                                      | II - 111                         |
| Dame Florence Horsbrugh ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                        | M. Legendre ( <i>France</i> ):   |                                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....   | I - 174, 175           | Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 267, 272                     |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire ..... | II - 97                | Politique de l'U. E. O. ....   | II - 165                         |
| Politique de l'U. E. O. ....  | II - 169               | M. Longden ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                                  |
| Sir James Hutchison ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                        | Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément.....  | I - 74                           |
| Allocution du Président ....  | I - 62                 | Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 178                          |
|   | II - 46                | Etat de la sécurité européenne   | I - 180, 181, 184                |
| Intervention de M. Spaak ..   | I - 71                 | Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 267, 272, 273, 276           |
| Eloge funèbre de Mme Schroeder .....  | II - 45                |  |                                  |
| <b>K</b>  |                        | M. Lucifero ( <i>Italie</i> ):   |                                  |
| M. Kalbitzer ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):  |                        | Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....  | I - 173, 177                     |
| Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique   | I - 204, 213           | Etat de la sécurité européenne   | I - 184, 190                     |
| M. van Kauenbergh ( <i>Luxembourg</i> ):  |                        |  | II - 49, 50, 77, 79, 80          |
| Etat de la sécurité européenne  | I - 139                | Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 261, 266, 270, 271, 274, 276 |
| M. Kirk ( <i>Royaume-Uni</i> ):   |                        | Responsabilités de l'U. E. O. dans le domaine de la politique militaire .....                                      | II - 116                         |
| Examen du 2 <sup>e</sup> rapport du Conseil: projets de réponse aux annexes I et II .....   | I - 240, 244           | Explosions nucléaires.....   | II - 157                         |
| Unification des Assemblées européennes .....  | II - 146, 151          | Politique de l'U. E. O. ....   | II - 169                         |
| Modification de l'article 27 du Règlement .....   | II - 177               | Modification de l'article 27 du Règlement .....  | II - 174, 175, 176               |



|  | Page                        |
|--|-----------------------------|
| <b>M</b>   |                             |
| M. Margue ( <i>Luxembourg</i> ) :  |                             |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 136, 145, 190           |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....  | I - 173, 176                |
| Action entreprise dans les parlements nationaux à l'appui des Recommandations 5, 6 et 7' .....   | I - 224                     |
| M. Matteotti ( <i>Italie</i> ) :   |                             |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....  | I - 177                     |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 260, 261, 277           |
| M. Metzger ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :  |                             |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 133                     |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 269                     |
| M. Molter ( <i>Belgique</i> ) :  |                             |
| Administration de l'U. E. O.   | II - 129                    |
| M. Mommer ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :   |                             |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 105, 121                |
| Action entreprise dans les parlements nationaux à l'appui des Recommandations 5, 6 et 7.....   | I - 223, 224                |
| Assemblées européennes ....  | I - 233, 237, 251           |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 266, 270, 272, 273, 277 |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire .....  | II - 99                     |
| Unification des Assemblées européennes .....   | II - 144, 152               |
| M. Montini ( <i>Italie</i> ) :   |                             |
| Communication du Conseil en réponse aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire .....  | II - 94                     |
| Administration de l'U. E. O.   | II - 131                    |
| Etat de la sécurité européenne   | II - 155, 156               |
| M. Moutet ( <i>France</i> ) :  |                             |
| Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la 1 <sup>re</sup> partie de la 3 <sup>e</sup> Session ordinaire ..... | II - 87                     |

|  | Page                        |
|--|-----------------------------|
| Politique de l'U. E. O. ....   | II - 164                    |
| <b>N</b>   |                             |
| M. Nicholson ( <i>Royaume-Uni</i> ) :  |                             |
| Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément.....  | I - 71, 76                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil.....  | I - 168, 169, 175, 176, 178 |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 184                     |
| Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique .....                  | I - 208, 213                |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....  | I - 274, 276, 278           |
| Question d'ordre .....   | II - 153                    |
| Politique de l'U. E. O. ....   | II - 169                    |
| <b>O</b>   |                             |
| M. Ormsby-Gore ( <i>Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères du Royaume-Uni</i> ) :                                 |                             |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 84                      |
| <b>P</b>   |                             |
| M. Patijn ( <i>Pays-Bas</i> ) :  |                             |
| Responsabilités de l'U. E. O. dans le domaine de la politique militaire .....                                      | II - 121                    |
| M. Paul ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :   |                             |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 131                     |
| M. Pecoraro ( <i>Italie</i> ) :  |                             |
| Etat de la sécurité européenne   | I - 114                     |
| M. Pezet ( <i>France</i> ) :   |                             |
| Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique .....                  | I - 199, 203                |
| Action entreprise dans les parlements nationaux à l'appui des Recommandations 5, 6 et 7                            | I - 221                     |
| M. Pünder ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :   |                             |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 165                     |
| Eloge funèbre de Mme Schroeder .....   | II - 46                     |
| Vérification des pouvoirs ...  | II - 48                     |

|   | Page                      |   | Page                           |
|---|---------------------------|---|--------------------------------|
| <b>R</b>                                |                           |   |                                |
| M. Ramsden ( <i>Royaume-Uni</i> ) :     |                           | Mme Slater ( <i>Royaume-Uni</i> ) :     |                                |
| Deuxième rapport annuel du              |                           | Etat de la sécurité européenne          | I - 138                        |
| Conseil à l'Assemblée et sup-           | I - 77                    | M. Paul-Henri Spaak ( <i>Ministre</i>   |                                |
| plément.....                            |                           | <i>des Affaires Etrangères de Bel-</i>  |                                |
| Etat de la sécurité européenne          | I - 113                   | <i>gique, Président du Conseil des</i>  |                                |
|   |                           | <i>Ministres de l'U. E. O.</i> ) :      |                                |
| M. Royle ( <i>Royaume-Uni</i> ) :       |                           | Deuxième rapport annuel du              |                                |
| Etat de la sécurité européenne          | II - 73                   | Conseil à l'Assemblée et sup-           |                                |
| Budget supplémentaire de                |                           | plément.....                            | I - 65, 72, 90, 95,<br>97      |
| l'Assemblée pour l'exercice             |                           | Viscount Stonehaven ( <i>Royaume-</i>   |                                |
| financier 1957.....                     | II - 125                  | <i>Uni</i> ) :                          |                                |
| M. Russell ( <i>Royaume-Uni</i> ) :     |                           | Etat de la sécurité européenne          | I - 104, 184<br>II - 58, 156   |
| Rôle futur de l'U. E. O. en             |                           | Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel |                                |
| matière politique, écono-               |                           | du Conseil : projet de réponse          |                                |
| mique, sociale, culturelle et           |                           | aux chapitres relatifs aux              |                                |
| juridique.....                          | I - 195                   | activités de l'U. E. O. en ma-          |                                |
|   |                           | tière de défense.....                   | I - 151                        |
| <b>S</b>                                |                           | Engins téléguidés.....                  | II - 82                        |
| M. Santero ( <i>Italie</i> ) :          |                           | Explosions nucléaires.....              | II - 159, 162                  |
| Assemblées européennes....              | I - 231, 238, 250         | M. Struye ( <i>Belgique</i> ) :         |                                |
| Unification des Assemblées              |                           | Deuxième rapport annuel du              |                                |
| européennes.....                        | II - 142, 150             | Conseil à l'Assemblée et sup-           |                                |
| M. Schaus ( <i>Luxembourg</i> ) :       |                           | plément.....                            | I - 74                         |
| Discussion et vote sur la               |                           | Etat de la sécurité européenne          | I - 124                        |
| motion de désapprobation du             |                           | Discussion et vote sur la mo-           |                                |
| supplément au 2 <sup>e</sup> rapport    |                           | tion de désapprobation du               |                                |
| annuel du Conseil.....                  | I - 178                   | supplément au 2 <sup>e</sup> rapport    |                                |
| M. Schmal ( <i>Pays-Bas</i> ) :         |                           | annuel du Conseil.....                  | I - 157, 158, 171,<br>175, 176 |
| Etat de la sécurité européenne          | I - 97, 189               | Assemblées européennes....              | I - 225, 237                   |
| Discussion et vote sur la               |                           |   |                                |
| motion de désapprobation du             |                           | <b>T</b>                                |                                |
| supplément au 2 <sup>e</sup> rapport    |                           | M. Teitgen ( <i>France</i> ) :          |                                |
| annuel du Conseil.....                  | I - 179                   | Deuxième rapport annuel du              |                                |
| Rôle futur de l'U. E. O. en             |                           | Conseil à l'Assemblée et sup-           |                                |
| matière politique, écono-               |                           | plément.....                            | I - 75                         |
| mique, sociale, culturelle et           |                           | Etat de la sécurité européenne          | I - 119, 121, 123              |
| juridique.....                          | I - 208, 215              | Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel |                                |
| Demande d'avis relative aux             |                           | du Conseil : projet de réponse          |                                |
| explosions nucléaires et ther-          |                           | aux chapitres relatifs aux ac-          |                                |
| monuclaires.....                        | I - 276                   | tivités de l'U. E. O. en matière        |                                |
| Unification des Assemblées              |                           | de défense.....                         | I - 146, 152                   |
| européennes.....                        | II - 139                  | Discussion et vote sur la               |                                |
| M. Schuijt ( <i>Pays-Bas</i> ) :        |                           | motion de désapprobation du             |                                |
| Discussion et vote sur la               |                           | supplément au 2 <sup>e</sup> rapport    |                                |
| motion de désapprobation du             |                           | annuel du Conseil.....                  | I - 167, 175, 177              |
| supplément au 2 <sup>e</sup> rapport    |                           | Engins téléguidés.....                  | II - 80                        |
| annuel du Conseil.....                  | I - 178                   | Responsabilités de l'U. E. O.           |                                |
| Etat de la sécurité européenne          | I - 185, 189              | dans le domaine de la poli-             |                                |
|   |                           | tique militaire.....                    | II - 112, 116                  |
| M. Senghor ( <i>France</i> ) :          |                           | M. Temple ( <i>France</i> ) :           |                                |
| Rôle futur de l'U. E. O. en             |                           | Etat de la sécurité européenne          | I - 139                        |
| matière politique, écono-               |                           |   |                                |
| mique, sociale, culturelle et           |                           | <b>V</b>                                |                                |
| juridique.....                          | I - 190, 209, 214,<br>215 | M. de la Vallée Poussin                 |                                |
| Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel |                           | ( <i>Belgique</i> ) :                   |                                |
| du Conseil                              |                           | Etat de la sécurité européenne          | II - 75                        |
| — Projets de réponse aux                |                           |   |                                |
| annexes I et II.....                    | I - 241                   |   |                                |
| — Projets de réponse aux                |                           |   |                                |
| chapitres VI et VII....                 | I - 216                   |   |                                |

INDEX

|  | Page                    |
|--|-------------------------|
| Responsabilités de l'U. E. O. dans le domaine de la politique militaire .....                                      | II - 100, 122           |
| <b>M. Van Cauwelaert (Belgique) :</b>  |                         |
| Election du Président de l'Assemblée .....   | I - 62                  |
| Election des six Vice-Présidents .....   | I - 63                  |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 172, 174            |
| Unification des Assemblées européennes .....   | II - 154                |
| Modification de l'article 27 du Règlement .....  | II - 172, 175, 176, 177 |
| <b>M. Van Remoortel (Belgique) :</b>   |                         |
| Etat de la sécurité européenne .....   | I - 124                 |
| Discussion et vote sur la motion de désapprobation du supplément au 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil ..... | I - 159, 170, 175       |

W

|  |            |
|--|------------|
| <b>Mme Weber (République Fédérale d'Allemagne) :</b>                 |            |
| Deuxième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée et supplément ..... | I - 75, 97 |
| Etat de la sécurité européenne .....                                 | I - 142    |

|   | Page          |
|---|---------------|
| <b>M. Wilkins (Royaume-Uni) :</b>   |               |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires .....                       | I - 264       |
| Question d'ordre .....  | II - 142      |
| Explosions nucléaires .....   | II - 161, 162 |
| <b>M. Willey (Royaume-Uni) :</b>  |               |
| Rôle futur de l'U. E. O. en matière politique, économique, sociale, culturelle et juridique ..... | I - 207       |
| Assemblées européennes .....  | I - 236       |
| Examen du 2 <sup>e</sup> rapport annuel du Conseil : projets de réponse aux annexes I et II ..... | I - 245       |
| Calendrier .....  | II - 100      |
| Administration de l'U. E. O. .....  | II - 130      |
| Politique de l'U. E. O. .....   | II - 166      |
| Modification de l'article 27 du Règlement .....   | II - 176      |

Y

|   |              |
|---|--------------|
| <b>M. Younger (Royaume-Uni) :</b>   |              |
| Etat de la sécurité européenne .....  | I - 166      |
| .....   | II - 54      |
| Demande d'avis relative aux explosions nucléaires et thermonucléaires ..... | I - 271, 277 |
| Unification des Assemblées européennes .....                                | II - 148     |

